



UNIVERSITY
OF WARSAW



POLISH CENTRE
OF MEDITERRANEAN
ARCHAEOLOGY

LE SANCTUAIRE D'ALLAT À PALMYRE

Michał Gawlikowski



Publication of the

POLISH CENTRE OF MEDITERRANEAN ARCHAEOLOGY
UNIVERSITY OF WARSAW

Polish Centre of Mediterranean Archaeology
University of Warsaw

PAM Monograph Series 8

Editorial Committee

Piotr Bieliński
Krzysztof M. Ciałowicz
Wiktor Andrzej Daszewski
Michał Gawlikowski
Włodzimierz Godlewski
Tomasz Waliszewski

Editorial Advisory Board

Jean Charles Balty
Charles Bonnet
Giorgio Buccellatti
Stan Hendrickx
Johanna Holaubek

LE SANCTUAIRE D'ALLAT À PALMYRE

Michał Gawlikowski

PAM Monograph Series 8



UNIVERSITY
OF WARSAW



POLISH CENTRE
OF MEDITERRANEAN
ARCHAEOLOGY

POLISH CENTRE OF MEDITERRANEAN ARCHAEOLOGY UNIVERSITY OF WARSAW

PAM Monograph Series Editor: Iwona Zych

Independent reviewer: Andreas Schmidt-Colinet

Volume editor: Grzegorz Majcherek

Editor for WUP: Beata Jankowiak-Konik

French language revision: Katarzyna Bartkiewicz

Layout editing: Iwona Zych

Proofreading: Matthieu Rousseau

Bibliographic editor: Aleksandra Zych

Photographs: Marek Barański, Matthias Versteegh, Michał Gawlikowski, Waldemar Jerke

Drawings: Marek Barański, Kamila Baturó, Michał Gawlikowski, Sławomir P. Kowalski,

Bartosz Markowski, Marek Puzzkarski, Janusz Rosiński, Daria Tarara, Marcin Wagner

Inking, digitizing, digital image processing: Marek Puzzkarski

Image editing: Jarosław Talacha

Cover design: Jarosław Talacha

DTP: Jarosław Talacha

Cover: Restored eastern portico; podium of the temple, northern side; statue of Athena
(photos Michał Gawlikowski)

Published with financial support from the Rector of the University of Warsaw.

ISBN 978-83-235-3493-8 (druk)

ISBN 978-83-235-3501-0 (pdf online)

CIP – Biblioteka Narodowa

Gawlikowski, Michał

Le sanctuaire d'Allat à Palmyre / Michał Gawlikowski;

[Polish Centre of Mediterranean Archaeology. University of Warsaw]. – Warszawa: Polish Centre of Mediterranean Archaeology. University of Warsaw, cop. 2017. – (PAM Monograph Series; 8)

© Polish Centre of Mediterranean Archaeology, University of Warsaw, Warszawa 2017

© Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa 2017

© Michał Gawlikowski, Warszawa 2017

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced or transmitted in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording, or any information storage or retrieval system, without permission in writing from the copyright holders.

Polish Centre of Mediterranean Archaeology, University of Warsaw

00-497 Warsaw, Poland, ul. Nowy Świat 4

www.pcma.uw.edu.pl; e-mail: pcma@uw.edu.pl

Publications department: pam.pcma@uw.edu.pl

University of Warsaw Press

PL-00-497 Warszawa, ul. Nowy Świat 4

www.wuw.pl; e-mail: www@uw.edu.pl

Sales Division: ph (48 22) 55-31-333

e-mail: dz.handlowy@uw.edu.pl

Internet Bookshop: www.wuw.pl/ksiegarnia

*À Krystyna
pour toutes ces années*

Table des matières

Avant-propos	11
Chapitre I: La fouille	15
Chapitre II: Les jalons chronologiques	27
II.1 Les inscriptions datées	27
II.2 La trame chronologique	28
II.3 La date de la fondation	30
II.4 La phase ALLAT II	31
II.5 La phase ALLAT III	31
Chapitre III: Le temple primitif (ALLAT I)	33
III.1 Le premier temple	33
III.2 Les fondations	35
III.3 La façade	41
III.4 La chambre	45
III.5 La niche	49
III.6 La statue	53
III.7 Le parvis et l'autel	58
III.8 Qu'est-ce qu'un ḥamana ?	62
Chapitre IV: La cour unique du téménos (ALLAT II-IV)	65
IV.1 L'aménagement de la cour	65
IV.2 Les murs d'enceinte	67
IV.3 La porte du téménos (ALLAT III)	82
IV.4 La colonne de Šalamallat	85
IV.5 Les limites du téménos	86
IV.6 La colonne de Malkû et Naššûm	89
IV.7 Un temple disparu	90
IV.8 Le socle voisin du ḥamana d'Allat	93
IV.9 Le lion gardien	95
IV.10 L'autel extérieur	98
IV.11 Une vue d'ensemble	102

Chapitre V: Les portiques	107
V.1 L'état des colonnades	107
V.2 Le portique est	107
V.3 Le portique ouest	111
V.4 Le portique sud	115
V.5 Le portique nord	117
V.6 L'implantation des portiques	118
V.7 Dimensions principales du téménos (ALLAT II)	124
Chapitre VI: La cella antonine (ALLAT III)	127
VI.1 La forme générale	127
VI.2 Les fondations	127
VI.3 Le podium	129
VI.4 Le départ des murs	130
VI.5 Le mur de refend	130
VI.6 Le naos	136
VI.7 Métrologie	140
VI.8 Élévation	143
VI.9 Allat et Baalshamîn, deux temples comparés	152
Chapitre VII: La survie du temple d'Aurélien à Théodose (ALLAT IV)	155
VII.1 Le sac	155
VII.2 La reconstruction	155
VII.3 Le temple tardif	156
VII.4 La statue d'Athéna	162
VII.5 La couverture	164
Chapitre VIII: Le téménos à l'état tardif (ALLAT IV)	167
VIII.1 Les murs d'enceinte	167
VIII.2 Les portiques	169
VIII.3 Les installations tardives	175
VIII.4 La destruction finale	179
VIII.5 La maison du préfet (ALLAT V)	181
VIII.6 L'occupation islamique	187
Chapitre IX: Allat et autres dieux	191
IX.1 Allat à Palmyre	191
IX.2 Allat et Šamaš	193
IX.3 Allat et Baalshamîn	194
IX.4 'Aglibôl et Malakbel, voisins d'Allat ?	195
IX.5 Le sanctuaire dans son quartier	196
IX.6 Le culte et la cité	196
IX.7 Allat sur les tessères	198

IX.8	Les adorateurs d'Allat	198
IX.9	Liste des monuments de sculpture	199
Chapitre X: Sculpture religieuse		201
X.1	Sculptures du premier sanctuaire (ALLAT I) trouvées dans la cella	201
X.2	Sculptures dispersées provenant du sanctuaire	211
X.3	Sculptures classiques du temple restauré (ALLAT IV)	218
X.4	Sculptures d'attribution incertaine	224
X.6	Miscellanea	232
X.5	Autels du temple	233
Chapitre XI: Les inscriptions (par H.J.W. Drijvers complété par M. Gawlikowski)		235
XI.1	Inscriptions de construction	235
XI.2	Dédicaces	244
XI.3	Inscriptions honorifiques	252
XI.4	Safaitic graffiti by Michael Macdonald	270
Chapitre XII: Les monnaies		273
XII.1	Le trésor théodosien	273
XII.2	Monnaies trouvées dispersées dans le temple	274
XII.3	Monnaies trouvées dans le sanctuaire en dehors du temple	275
English summary		
	The Sanctuary of Allat in Palmyra	277
Abréviations		283
Bibliographie		284
Table des figures		290

AVANT-PROPOS

Après la campagne 1973, au bout d'une quinzaine de saisons de fouille, les ruines dégagées du Camp de Dioclétien comprenaient déjà la *via praetoria* sur toute sa largeur et l'ensemble des *principia* qui la termine à l'ouest. Ces travaux étaient consignés dans une série de volumes préliminaires, en attendant une synthèse partielle parue plus tard (Entre autres: Michałowski 1964; 1966; Gawlikowski 1984). Je venais alors de prendre la responsabilité de la fouille et je me suis proposé de porter l'attention sur le secteur nord-ouest du Camp où subsistaient des traces du culte d'Allat. Il s'agissait de reconnaître la relation du sanctuaire, encore hypothétique, aux îlots des casernes qui devaient border la grand-rue de l'établissement militaire. Nous abordions ainsi la plus ancienne histoire du quartier que je m'étais déjà efforcé de reconstituer au préalable, dans la mesure où les indices disponibles le permettaient (Gawlikowski 1973 : 101-104).

Ce programme a reçu l'approbation et l'encouragement du regretté Professeur Kazimierz Michałowski, alors directeur du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Université de Varsovie, initiateur des fouilles polonaises à Palmyre en 1959 et leur directeur pendant une dizaine d'années. En fait, je lui avais soumis ce projet dès 1966, mais il estima à juste titre qu'il convenait de le remettre à plus tard, une fois la fouille des *principia* terminée. Il m'en a confié l'exécution en 1974. Je ne saurais assez dire combien sa constante sollicitude et son appui vigoureux m'ont été précieux, tant qu'il était parmi nous. Bien que rédigé longtemps après sa disparition, ce livre lui doit beaucoup à plus d'un égard.

Le dégagement du sanctuaire d'Allat nous a occupés pendant quatre saisons consécutives, de 1974 à 1977; des sondages ultérieurs se sont révélés nécessaires en 1979, 1985 et 1986 pour élucider certains points obscurs et pour vérifier les hypothèses entre-temps formulées. Malgré ces efforts, une partie marginale du téménos resta inexplorée, mais surtout nombre de questions restent en suspens, du fait de la disparition d'une partie importante des bâtiments antiques (pour les rapports préliminaires, voir Gawlikowski 1977; 1983; 1983a; Drijvers 1976).

Pendant la fouille du sanctuaire, notre mission fut élargie par la participation des collègues néerlandais, notamment du Professeur Han Drijvers, éminent syriacisant et historien des religions. C'est ainsi que la Rijksuniversiteit te Groningen assumait alors une part importante des frais de nos travaux. La contribution de notre ami de Groningue à ce volume consigne les effets de cette collaboration.

A des moments différents, les personnes suivantes ont pris part à la fouille: Marek Barański (architecte de la mission à partir de 1979), Piotr Bieliński (archéologue), Han Drijvers (épigraphiste), Michał Gawlikowski (directeur), Józef Gazy (sculpteur-restaurateur), Waldemar Jerke (photographe en 1974), Aleksandra Krzyżanowska (numismate), Maria Krogulska (archéologue), Jean-Marc Moret (archéologue), Michał Pietrzykowski (archéologue), Janusz Rosiński (architecte 1975-1978), Ryszard Sobolewski (architecte en 1974), Matthias Versteegh (archéologue et photographe); ont participé également plusieurs étudiants de Groningue et de Varsovie. Certains ont fourni des photos et dessins comme l'indique la liste des illustrations ou contribueront au volume qui fera suite à celui-ci; l'apport des autres est plus difficile à cerner, mais il a souvent été important. Comme pour tout travail d'équipe, la part de chacun subsiste dans l'ensemble où elle vient s'intégrer, quelle que soit sa trace matérielle.

Ceci dit, il est bien entendu que la responsabilité de ces pages incombe à leur auteur. C'est aussi son privilège de dire sa gratitude, *suum cuique*, à chacun des participants à cette entreprise.

Une partie importante de ma contribution fut rédigée à Groningue, pendant l'été 1987, grâce à une allocation de la Fondation ZWO que je remercie pour sa libéralité, grâce surtout à l'hospitalité de Han Drijvers qui s'est montré aussi accueillant qu'il est savant. Au cours des années qui ont suivi, d'autres occupations et responsabilités m'ont détourné pendant trop longtemps de la tâche. C'est seulement un séjour

à l'Institute for Advanced Study à Princeton, en 1994/95, qui m'a donné le loisir de terminer mon manuscrit. En particulier, j'ai eu le privilège de discuter de la statue d'Athéna avec Homer Thompson et de profiter de son érudition athénienne (Gawlikowski 1996). La convivialité et les ressources de Princeton ont été inappréciables. Je me console donc du retard considérable de la présente publication en songeant que sans cette généreuse institution ce volume serait beaucoup moins bon, ou plus mauvais.

Il ne serait pas du tout cependant sans le travail de nos ouvriers, dont beaucoup sont des amis loyaux depuis maintenant un quart de siècle, sans le dévouement de nos collègues du Musée de Palmyre: Khaled al-As'ad, Ahmad Taha, Ali Taha, toujours prêts à se dépenser à leur tâche, sans l'appui amical des responsables de la Direction Générale des Antiquités à Damas, notamment du Directeur des fouilles, le Dr Adnan Bounni, et du Directeur Général d'alors, le Dr Afif Bahnassi. Ils savent tous ce que nous leur devons, et nous le savons aussi.

Varsovie, juillet 1996

Il est certainement regrettable que je n'arrive à soumettre enfin ce volume qu'une vingtaine d'années après avoir écrit les lignes ci-dessus. Si les chapitres sur l'architecture du sanctuaire étaient déjà en principe rédigés, je trouvais toujours des compléments et corrections à rajouter. Le travail progressait très lentement, comme j'étais retenu par d'autres travaux et obligations. Pour justifier un peu ce retard, j'ai entrepris, pendant trois saisons, de 2005 à 2007, une série de sondages dans le sanctuaire, dans l'espoir d'éclaircir quelques points obscurs de son histoire. Des faits nouveaux y sont apparus et aussi de nouvelles questions. Mon manuscrit a dû être refait en conséquence.

Ces derniers travaux ont été possibles grâce à la compréhension et l'obligeance du Dr Michel al-Maqdissi, Directeur des fouilles à la DGAM Damas, ainsi que localement de Waleed al-As'ad, qui a pris la relève de son père à la tête des Antiquités de Palmyre. Le Dr Khalil al-Hariri a été d'un grand secours comme inspecteur du chantier. J'ai été assisté par une nouvelle génération de fouilleurs: Karol Juchniewicz, Daria Tarara, Marcin Wagner, Dagmara Wielgosz et Marta Żuchowska.

D'importants travaux de restauration, menés par le sculpteur Bartosz Markowski, ont résulté en une nouvelle présentation du grand lion gardien du sanctuaire, rassemblé en 1977 par Józef Gazy à l'entrée du Musée, entièrement remonté d'une manière plus conforme à son aspect d'origine. Le même sculpteur a également installé plusieurs statues et d'autres sculptures dans une galerie du Musée qui est maintenant essentiellement consacrée au sanctuaire d'Allat. Des visualisations dues à Daria Tarara qui y sont affichées permettent de comprendre les étapes de l'histoire du sanctuaire.

Les plans et dessins de ce volume ont été réalisés en version numérique par Marek Puzzkarski et Marcin Wagner, d'après les anciens et plus récents plans et croquis faits par Janusz Rosiński, Marek Barański, Marcin Wagner et moi-même. Bien entendu, je prends l'entière responsabilité de toutes les restitutions proposées.

Enfin, ce livre ne serait pas sans l'appui et l'encouragement constants, prodigués à Palmyre et ailleurs, sans la patience (bien éprouvée) et la gentille insistance de ma femme Krystyna. Sa part est invisible sur les pages qui suivent, mais elle a été essentielle.

Varsovie, printemps 2015

POST-SCRIPTUM

Le texte de ce volume était prêt au début de 2015. Les déprédations de Daesh (ISIS) perpétrées à Palmyre durant l'été de cette année auraient dû me forcer à refaire une bonne part de mes descriptions au passé simple. Si le temple d'Allat lui-même n'a pas attiré l'attention des vandales, ayant déjà beaucoup souffert dans l'Antiquité, la statue d'Athéna et celle du lion gardien, soigneusement restaurées, sont aujourd'hui brisées. Nombre des plus beaux monuments de Palmyre ont été réduits en autant de tas de pierraille. Les dégâts sont très graves et irréversibles.

Le plus révoltant, pourtant, fut le sort atroce de Khaled al-As'ad, mort pour avoir aimé sa vie durant les pierres de Palmyre, témoins de son histoire. Ce martyr de l'archéologie est désormais le symbole de sa ville meurtrie. Son nom y sera attaché dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu.

Les blessures de la guerre seront un jour guéries et le désastre de Palmyre deviendra un chapitre de plus de sa riche histoire. Nos successeurs feront de nouvelles découvertes, et d'anciennes seront à leur disposition dans les livres. Les archéologues sont bien placés pour savoir que le passé ne se perd jamais tout à fait, quel que soit l'acharnement de ceux qui voudraient en faire table rase. J'ai donc gardé mes descriptions au présent.

Varsovie, printemps 2017

Michał Gawlikowski

CHAPITRE I

LA FOUILLE

Le sanctuaire d'Allat à Palmyre se trouve à l'ouest du champ de ruines, au pied de la colline dite Jabal al-Husayniyet qui domine le site de ce côté [Fig. 1]. Les flancs de cette éminence sont parsemés de tombeaux, tours et grottes funéraires, qui font un trait d'union entre la Vallée des Tombeaux à l'ouest, la plus grande et la mieux conservée des nécropoles, et la nécropole nord. C'est à une petite distance des tombes que le sanctuaire a été fondé sur un terrain vague à la lisière de la ville antique [Fig. 2].

Vers la fin du III^e siècle, cette région a été choisie pour y établir le camp légionnaire que l'on appelle communément Camp de Dioclétien. Il est protégé par un rempart qui fait corps avec l'enceinte de la ville. Le mur utilise plusieurs tombeaux sur son parcours et grimpe au sommet de la colline. À la différence d'autres monuments plus anciens qui n'ont survécu que par quelques fondations discontinues, le sanctuaire d'Allat a été laissé en place par les militaires, après avoir toutefois subi de graves déprédations lors de la prise de Palmyre par les troupes d'Aurélien. Il a fonctionné encore pendant un siècle au milieu des casernes [Fig. 1 au-dessous].

Le Camp de Dioclétien a été choisi par Kazimierz Michałowski pour l'objet de la fouille qu'il a entamée en 1959 et dirigée pendant huit saisons en dégagant les principaux monuments du camp romain. Après une quinzaine d'années, la mission dirigée désormais par l'auteur de ce volume s'est attaquée au sanctuaire d'Allat.

Les travaux de 1974, menés du 10 août au 26 septembre avec une soixantaine d'ouvriers, ont procédé vers le nord-est à partir du tétrapyle et du secteur ouest* de la *via praetoria*, d'abord avec trois carrés sur trois, pour dégager finalement un es-

pace de 25 x 40 m. L'enchevêtrement des murs que l'on découvrait nous a en effet obligé à évacuer les bermes pour fouiller pièce par pièce les constructions tardives qui apparaissaient sous le remblai contenant pêle-mêle du matériel antique, byzantin et islamique.

Nous avons retrouvé cette année-là une demeure tardo-romaine utilisée encore à l'époque omeyyade, construite avec force remplois autour d'une cour à péristyle [Fig. 3]. L'entrée s'y trouvait à côté de la porte antique du téménos, toujours debout; nous en avons retrouvé le linteau fait avec une colonne, frappé d'une croix qui fut ensuite martelée. Le premier état de la maison fut aussitôt assigné au IV^e siècle, grâce notamment aux monnaies retrouvées. Elle fut interprétée par la suite comme la résidence du commandant de la légion, hypothèse qui nous semble toujours valable (Kowalski 1994). Une rangée de pièces s'ouvrant sur la grand-rue du Camp fut également dégagée. Elle est pour une part limitrophe de la maison du préfet, mais pour le reste elle en est séparée par un passage. À leur état islamique, ces pièces, à l'origine manifestement des *contubernia* des soldats, étaient intégrées dans des maisons rustiques qui avaient envahi la rue.

Du côté de la *via principalis*, le portique à colonnes cannelées, écroulé pratiquement en surface devant la porte du téménos, fut fouillé jusqu'au niveau d'un dallage tardif et ses tambours rangés sur celui-ci [Fig. 4].

Parmi les trouvailles de cette saison, on mentionnera en particulier les inscriptions 20 et 11, qui ont d'une part confirmé l'attribution du secteur à la déesse Allat et, de l'autre, fourni la date de 31/30 avant J.-C., la plus ancienne directement attestée.

* Dans ce volume, les directions ne sont indiquées qu'approximativement. En réalité, l'axe du sanctuaire accuse une déviation de 35° vers le nord par rapport à l'axe est-ouest que nous lui attribuons dans nos descriptions pour plus de simplicité, tandis que l'axe du Camp de Dioclétien dévie de 39° du vrai ouest. Ainsi, le côté nord du temple est en réalité côté nord-ouest, à 55° du nord magnétique. Tous les niveaux sont indiqués par rapport au repère de nivellement fixé au début de la fouille en 1959 sur le seuil de la *porta praetoria*.

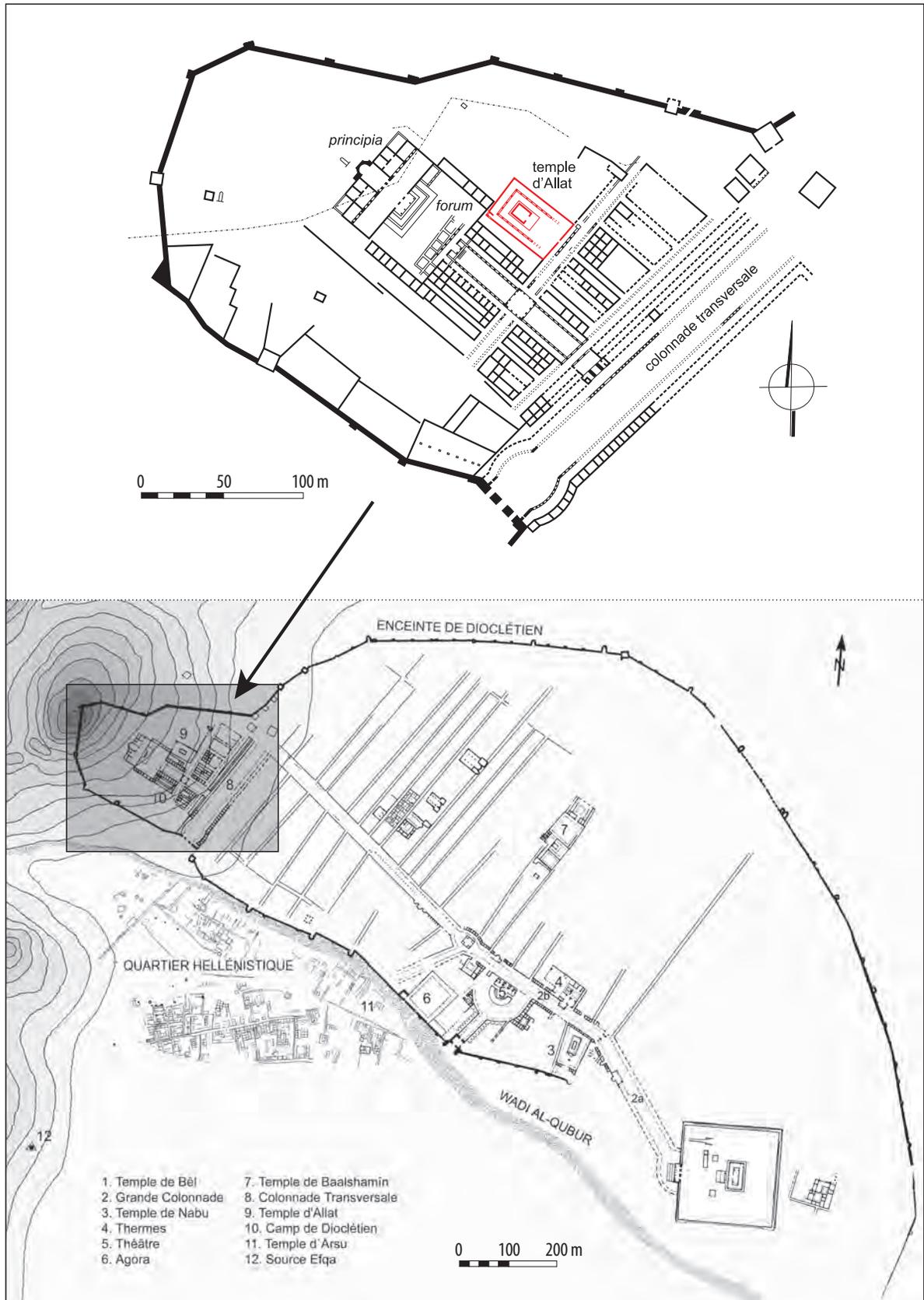


Fig. 1. La situation du sanctuaire dans le Camp de Dioclétien et dans la ville de Palmyre



Fig. 2. Le site du temple avant la fouille en 1973 depuis les principia vers l'est; au fond, la Grande Colonnade et l'oasis



Fig. 3. La maison du préfet vue de l'échafaudage du portique est vers le sud et la via praetoria, 1975



Fig. 4. Le contremaître Djum'a Hussein (en blanc) devant la porte du téménos et le portique est avant la restauration, 1975

Nous étions alors convaincus que l'axe du portique cannelé remonte à l'époque indiquée par ses chapiteaux, c'est-à-dire au début du I^{er} siècle après J.-C. et que la porte du téménos derrière ce portique fut élevée, selon la même orientation, dans la seconde moitié du II^e siècle (Gawlikowski 1973: 101-102). Ces deux présomptions ont été corrigées plus tard. Au demeurant, l'orientation distincte de certains murs fut reportée au I^{er} siècle avant J.-C. Cette datation a été confirmée par la suite, mais il nous a fallu d'autres recherches pour établir que la porte et le portique qui la précède ont été déplacés à l'époque tétrarchique.

La découverte la plus importante de la saison fut sans conteste celle d'un angle de la cella, à quelques 18 m derrière la porte du téménos, mais oblique par rapport à celle-ci et à la rue principale du Camp. Le podium mouluré ne laissait aucun doute quant à la nature de l'édifice [Fig. 5]. C'est ainsi que la nature d'un mur en grand appareil qui seul dépassait le niveau du sol moderne est devenue claire [Fig. 6].

La cella faisait partie d'un système orthogonal dont les autres éléments alors connus ont été plus tard supprimés pour imposer au Camp tétrarchique une trame différente. Nous avons ainsi trouvé en 1974 un mur rectiligne sous la *via praetoria*, à 38 m de la cella, vers le sud. Sa fondation en pierre, et par endroits le départ de la paroi en pisé, passaient sous le niveau de la rue et rejoignaient, de l'autre côté de la porte du forum des *principia*, des constructions orientées de même, ensevelies sous le niveau tétrarchique. D'autre part, le mur est du téménos se révéla secondaire, ayant remplacé le mur primitif perpendiculaire à celui qui avait été nivelé pour faire place à la *via praetoria* du Camp. Nous avons cru, au moment de la découverte, que ce dernier mur représentait la limite sud du téménos. Nous avons été amenés par la suite à admettre que la cour du sanctuaire était presque deux fois moins étendue, mais il faut concéder que la délimitation sud du téménos est largement restituée et que la fonction du mur sous la *via praetoria* n'est toujours pas établie.



Fig. 5. L'angle sud-est du temple, dégagé en 1974. Plus loin, le mur nord. Au premier plan, les dépendances de la maison tardive



Fig. 6. Le mur nord du temple avant la fouille



Fig. 7. Le temple entièrement dégagé. Vue vers l'est, au fond le portique est et la colonne de Šalamallat, restaurés

Le programme de la saison 1975 (du 9 avril au 23 mai) était tout tracé à l'avance: il fallait en premier lieu déblayer la cella [Fig. 8]. Nous avons également fouillé le terrain immédiatement à l'ouest et au sud du temple, en retrouvant notamment le mur de fond ouest, ou plutôt les fondations des trois murs successifs, le plus récent représentant l'intervention tétrarchique, contemporaine à la fondation du Camp. Le rapport entre le sanctuaire et le forum des *principia* a donc été étudié.

À l'autre bout du téménos, le portique cannelé a été redressé, en son emplacement secondaire, reconnu comme tétrarchique, ainsi que la colonne honorifique de Šalamallat, portant l'*Inscription 16*; ces travaux d'anastylose furent menés à bien par les soins du regretté Saleh Taha, maître appareilleur [Fig. 7].

Pendant, les découvertes les plus importantes nous attendaient dans la cella, notamment celle de la sculpture grecque d'Athéna qui exigeait dans l'immédiat un effort de restauration. C'est le sculpteur Józef Gazy qui a répondu tout de suite à notre appel et prodigua les premiers soins à la

statue sortie de terre, tâche qu'il exécuta deux séjours successifs. Par ailleurs, les particularités architecturales du temple ont permis de reconnaître sur le champ l'existence de plusieurs étapes de son évolution, les mêmes qui sont finalement retenues dans ce volume, bien que les détails de l'histoire du monument aient encore exigé quelques sondages et beaucoup de réflexion. La date de sa destruction définitive fut établie pendant la fouille, grâce aux trouvailles numismatiques interprétées par Aleksandra Krzyżanowska (2014). Ce volume contient l'inventaire du contenu du trésor théodosien trouvé dans la cella (p. 273).

La saison 1976, du 12 avril au 20 mai, a été principalement consacrée au démontage de la maison tardive qui occupait la partie sud-est du téménos. Mis à part deux pièces particulièrement bien conservées, tout le reste fut démantelé pour dégager la surface du sanctuaire antique. Un grand nombre de pierres remployées fut récupéré, dont plusieurs d'une grande importance pour le sanctuaire; il suffit de mentionner les quatre fragments de l'inscription de fondation de la cella



Fig. 8. Le temple vu de l'échafaudage du portique est

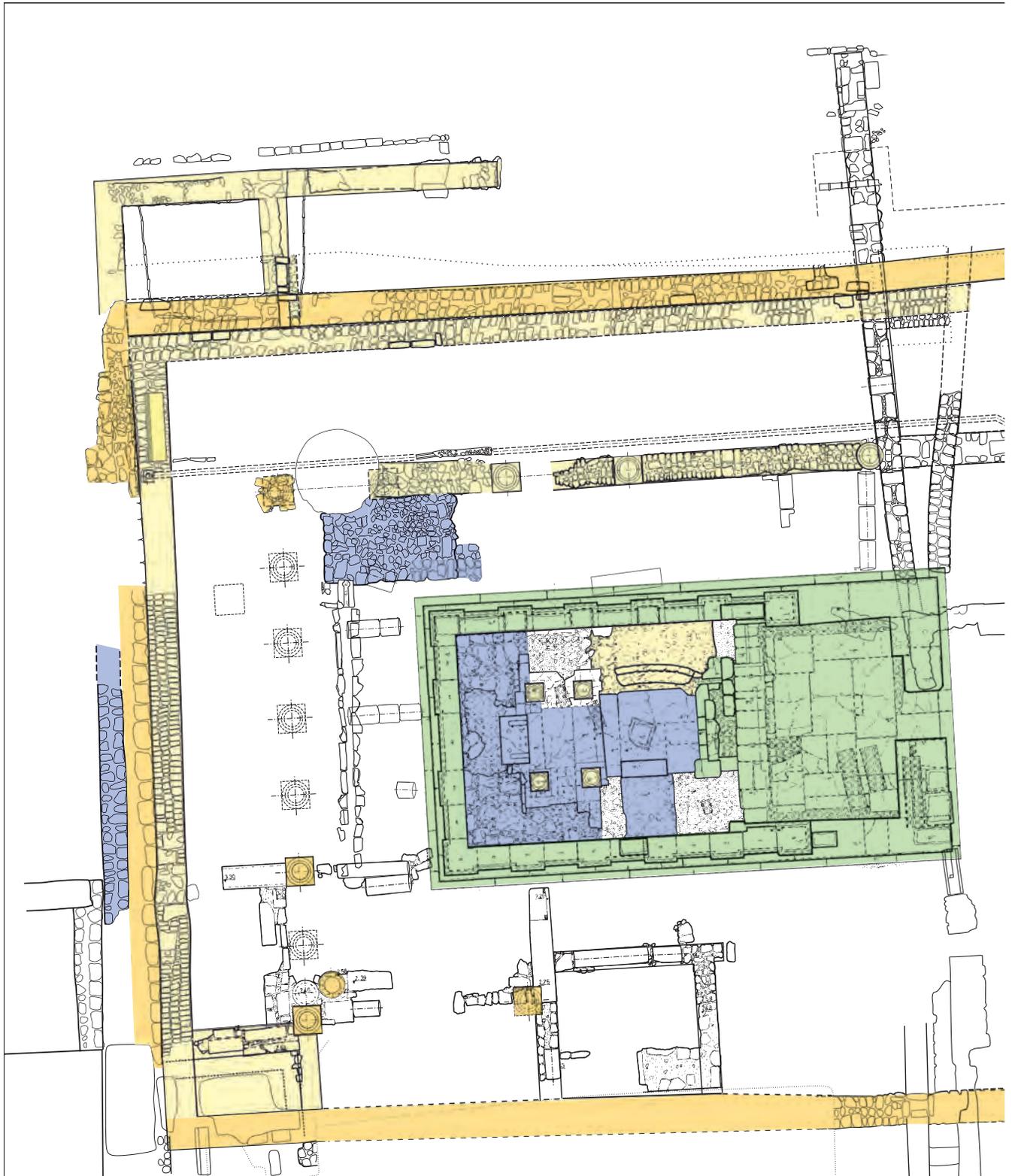


Fig. 9. Plan inventaire du téménos, 1976



ou le couronnement de l'autel du temple. Au préalable fut dégagée la partie nord du téménos, restée jusqu'alors inexplorée entre la cella et le mur de clôture. Seul un bout au sud-ouest du téménos n'a pu être fouillé, ceci en raison de grands blocs qui encombrant la surface et que l'on ne peut évacuer faute de moyens d'accès.

La campagne 1977, du 19 avril au 25 mai, fut la dernière saison de fouille proprement dite en ce qui concerne le téménos. En fait, nous étions surtout engagés ailleurs, et c'est seulement vers la fin de la campagne que le démontage d'une fondation tardive dans la partie nord-est du téménos a fourni des blocs composant le haut-relief du lion gardien. La présence fort opportune de J. Gazy, revenu pour terminer le travail sur la statue d'Athéna, permit le redressement immédiat de ce nouveau monument devant l'entrée du Musée de Palmyre. Sur le chantier, le gros œuvre fut terminé avec cette découverte. Plusieurs articles ont résumé l'état des recherches sur le terrain et la réflexion suscitée par ces résultats (Gawlikowski 1977; 1983; 1983a; 1985).

Un sondage dans l'angle nord-ouest du téménos, où des blocs de remploi ont été enfouis, fut mené en 1979 par J.-M. Moret, de Genève et Fribourg. Puis, ce n'étaient que des interventions ponctuelles, surtout dans la cella en vue d'éclaircir les points douteux apparus lors de la rédaction de ce volume. Nous avons pu ainsi dégager, de 2005 à 2007, une partie du mur sud du téménos et surtout établir la date tardive du portique nord. Les fondations d'une autre chapelle archaïque, voisine de celle d'Allat, ont été découvertes en même temps (Gawlikowski 2008; 2011).

Au bout de nos travaux, le téménos dégagé présente la forme d'un rectangle régulier, avec la façade sur le côté court tourné vers le sud-est [Fig. 9]. La cour avait environ 30 m de largeur, valeur difficile à préciser, car le parcours du mur sud est incertain. En revanche, les murs nord et ouest, parallèles, subsistent assez bien à l'état des fondations, chacun doublé tardivement de l'intérieur par une fondation accolée. Du mur est, celui de la façade, il ne reste que la fondation archaïque qui passe à 49 m de distance du mur ouest; le mur lui-même a été abattu et remplacé par un autre mur en retrait, oblique par rapport aux autres murs du téménos, mais aligné sur la *via principalis* du Camp de Dioclétien, qui passe devant. C'est au milieu de ce mur secondaire qu'est incorporé le chambranle datant du II^e siècle, celui de la porte du téménos.

Devant la porte réinstallée dans l'antiquité, un portique de six colonnes cannelées a été redressé sur le stylobate de la rue tétrarchique qui

coupe la fondation du mur primitif de la façade. Ce portique est délimité au nord par la colonne honorifique de 64 après J.-C., dont le socle obéit à l'orientation primitive du téménos. Les colonnes cannelées, pour leur part, datent du début du I^{er} siècle et proviennent de la cour du sanctuaire, où elles formaient sans doute le portique intérieur est dont il ne reste rien à son emplacement primitif. En revanche, les éléments des portiques ouest, nord et sud ont été repérés dans la cour. Chacun était parallèle au mur correspondant de l'enceinte.

Vers l'arrière de la cour se dresse la cella qui dessine un rectangle de 9,57 x 18,36 m au niveau du podium. Elle se conforme par son orientation au tracé de l'enceinte primitive. C'était un prostyle tétrastyle avec une colonne en retour, mais le pronaos n'a pas conservé ses colonnes qui avaient été dressées sur des avancées du podium, autour du dallage en contrebas qui occupe le milieu et le passage sur l'axe. La façade du naos a disparu, mais sa fondation reste en place, entre les murs longs du temple qui se terminent par des antes. Les parois latérales et arrière du naos étaient articulées par des pilastres, quatre sur le côté arrière et six latéralement, y compris les pilastres d'angle et les antes. Seules les bases des pilastres sont conservées au-dessus du podium, sauf au nord où la première assise du mur reste entière.

L'intérieur du naos présente un aspect insolite. Il est en contrebas, non seulement par rapport au niveau des bases, qui devrait normalement correspondre à celui du sol, mais aussi par rapport au dallage du pronaos, lui-même déjà surbaissé. Trois marches, appuyées contre le mur mitoyen, descendent au dallage du naos; ce sont en fait des substructions de l'escalier proprement dit. Elles contiennent quelques remplois archaïques.

Le naos est divisé en deux par une fondation transversale qui passe à 4,5 m du mur de front. Formée de pierres brutes, sauf au milieu où sont incorporés une marche et un seuil, cette fondation butte à ses extrémités contre l'appareil du podium.

La partie avant du naos contient au milieu un dallage qui touche d'une part au gradin d'accès depuis le pronaos et de l'autre à la marche prise dans la fondation transversale. Ce dallage supportait un autel, dont la base y repose toujours, seulement tournée en biais. À gauche, deux dalles forment une espèce de socle légèrement surélevé contre la fondation transversale; à droite, une banquette incurvée, manifestement remployée, est installée en bordure du dallage.

La partie arrière du naos présente clairement les traces de plusieurs états successifs. Dans un pre-

mier temps, la fondation transversale qui la définit supportait un mur, comme le montrent les vestiges d'une porte au milieu. Le sol était dallé. Sur l'axe vers le fond repose un socle, plus large que profond, entaillé de plusieurs rainures et mortaises dont la fonction n'est pas évidente. À gauche, le départ d'un chambranle à rinceau indique une niche qui abritait le socle et les objets qu'il supportait.

Sur les trois côtés du socle, un amas informe de blocs représente le noyau du corps de maçonnerie qui abritait une petite chambre barlongue et la niche elle-même. Ce bâtiment était revêtu de

plaques en pierre tendre. Les murs de la cella en pierre dure le serraient de très près. Une espèce de gradin, entaillé pour donner appui au podium du temple, courait sur trois côtés de ce monument. Il devient ainsi clair qu'à l'origine le bâtiment intérieur était indépendant et qu'il avait été enchâssé dans le temple plus récent.

Enfin, quatre colonnettes, dressées sur des socles engagés dans le dallage de la chambre ou posés sur celui-ci, sont de toute évidence postérieures au démontage du monument primitif et marquent une réutilisation tardive du temple.

CHAPITRE II

LES JALONS CHRONOLOGIQUES

II.1 LES INSCRIPTIONS DATÉES

Il sera commode pour le lecteur d'avoir d'emblée sous les yeux les données premières de notre système chronologique fournies par les inscriptions datées relatives au sanctuaire. Ces renseignements, ainsi que des considérations de stratigraphie architecturale, ont servi à fixer la succession des étapes du développement de l'ensemble, comme nous allons le justifier en détail dans les chapitres ultérieurs. Pour les phases tardives, la

datation absolue résulte des trouvailles numismatiques que corroborent des considérations historiques d'ordre général. Pour les périodes anciennes, nous disposons en revanche des données épigraphiques dont l'analyse est cependant délicate à cause de l'état fragmentaire des inscriptions-clés; pour cette raison, nos conclusions actuelles diffèrent sur certains points de celles qui ont été publiées dans les comptes rendus préliminaires.

Table 1. Liste des inscriptions datées

Chronologie	Sujet	N° de l'inscription
31/30 avant J.-C.	Fondation du <i>ḥamana</i> de Šamaš par Belḥazaî	11
6 avant J.-C.	Dédicace d'un autel à Allat-Artémis	20
30 après J.-C.	Dédicace d'un autel à Allat par Malkû Zabdibel	18
55 après J.-C.	Dédicace d'une partie du portique sud, par la famille A'akî	4
56/57 après J.-C.	Fragment d'une inscription honorifique	26
62 après J.-C.	Inscription honorifique pour Zabdilâh, par Allat et les benê Nûrbel	30
64 après J.-C.	Inscription honorifique pour Šalamallat, par Allat et les benê Ma'zîn	31
69 après J.-C.	Inscription honorifique pour Zebîda 'Azzaî, par Allat et les benê Nûrbel	34
68/69 après J.-C.	Fragment d'une inscription honorifique	27
Entre 39 et 88 après J.-C.	Inscription honorifique pour Malkû et Naššûm, par Allat et une tribu	32
114 après J.-C.	Dédicace du portique ouest à Allat-Athéna, par Wahballat Barîkî	3
115 après J.-C.	Dédicace d'un autel pour la Dame du temple, par Gaddaršû; mention de l'idole dressée par son ancêtre Mattanaî	12
137 après J.-C.	Inscription honorifique pour un membre de la famille A'akî, par Allat et les benê Nûrbel; mention des fondations pieuses en 126/127	35
144 après J.-C.	Inscription honorifique pour Šo'adû Belyada', par une caravane	36

148/49 ap.J.-C. (ou de peu postérieure)	Dédicace de la cella par Taimaršû; mention des offrandes dans le premier temple, probablement en 143/144	2
Postérieure à 149 après J.-C.	Dédicace de la porte du téménos, par le même Taimaršû	1
190 après J.-C.	Fragment d'une inscription votive	14
200 après J.-C.	Date d'une construction indéterminée	10

Certaines de ces dates étaient déjà connues bien avant le début de nos travaux. On savait ainsi, depuis que J. Cantineau avait reconnu le nom de la déesse Allat dans deux inscriptions publiées encore plus tôt [*Inscriptions 1–2, Fig. 205–206*] que le sanctuaire existait déjà en 64 après J.-C. et qu'il avait été élargi dans la seconde moitié du II^e siècle. L'inscription honorifique de Šalamallat [*Inscription 31, Fig. 225*] mentionne en effet, en 64, des constructions vouées aux dieux par le titulaire qui en fut remercié par sa tribu et par Allat elle-même. Quant au texte gravé sur la porte du téménos [*Inscription 1, Fig. 208*], qui concerne d'autres fondations religieuses associées à la déesse, il est malheureusement très abîmé; sa date, tronquée, tient théoriquement entre 148 et 188. Deux monuments retrouvés parmi les ruines du Camp de Dioclétien dans les années soixante se rapportent encore au culte d'Allat: il s'agit d'une inscription honorifique de 62 [*Inscription 30, Fig. 227*] et d'un autel de 115 [*Inscription 12, Fig. 216*], ce dernier portant une mention explicite de la «Dame du temple». La fouille a aussitôt confirmé ces données: la cella appartient de toute évidence à l'époque antonine, mais elle abritait une chapelle plus ancienne. Parmi les monuments dispersés sur l'aire du téménos, beaucoup sont archaïques. Si l'on fait abstraction de l'inscription du *hamana* de Šamaš [*Inscription 11, Fig. 215*], qui se rattache probablement à un monument extérieur, bien que voisin, du téménos, le plus ancien texte daté provient de 6 avant J.-C. [*Inscription 20, Fig. 219*]. On verra que l'étude des inscriptions permet de remonter sa datation.

II.2 LA TRAME CHRONOLOGIQUE

Le schéma chronologique utilisé dans ce volume, simplifié par rapport aux approximations préliminaires, comporte six états successifs, dont quatre premiers intéressent le sanctuaire en fonction.

ALLAT I [Fig. 10]

Le sanctuaire archaïque, I^{er} siècle avant J.-C. La chapelle primitive fut élevée au milieu du I^{er}

siècle avant J.-C. (voir ci-après). La forme du téménos fut sans doute fixée en même temps, mais seulement un bout de fondations à l'ouest du temple sera attribué avec certitude à cette époque.

ALLAT II [Fig. 10]

Nous avons ainsi défini l'étape caractérisée par l'aménagement de la cour et l'érection des portiques. Cette phase, d'après les documents conservés, couvre tout le I^{er} siècle après J.-C. et la première moitié du II^e siècle.

ALLAT III [Fig. 10]

Construction, par l'épimélète Taimaršû, de la cella qui englobe la chapelle primitive, vers le milieu du II^e siècle. Peu après, le même personnage offre le portail du téménos.

ALLAT IV [Fig. 10]

Après sa destruction par les troupes d'Aurélien en 272 ou 273, le temple fut restauré et remis en fonction. L'enceinte du téménos fut reconstruite un peu plus tard, à l'occasion de l'installation du Camp de Dioclétien, dédié entre 293 et 303. Ce sanctuaire appauvri a survécu au milieu des casernes jusqu'aux années 380, comme en témoignent les trouvailles monétaires. Il fut violemment détruit une seconde fois à la suite des édits antipaïens de Théodose.

ALLAT V

Après la destruction définitive du sanctuaire, la partie est du téménos accueillit une maison à péristyle, sans doute la résidence du commandant de la garnison. Le site de la cella demeura anathème.

ALLAT VI

De modestes installations recouvrent la partie ouest du téménos, alors que la maison de la partie orientale subit des modifications qui témoignent du caractère désormais rustique de l'habitat. Cette occupation est attribuable à l'époque omeyyade, après l'abandon du Camp.

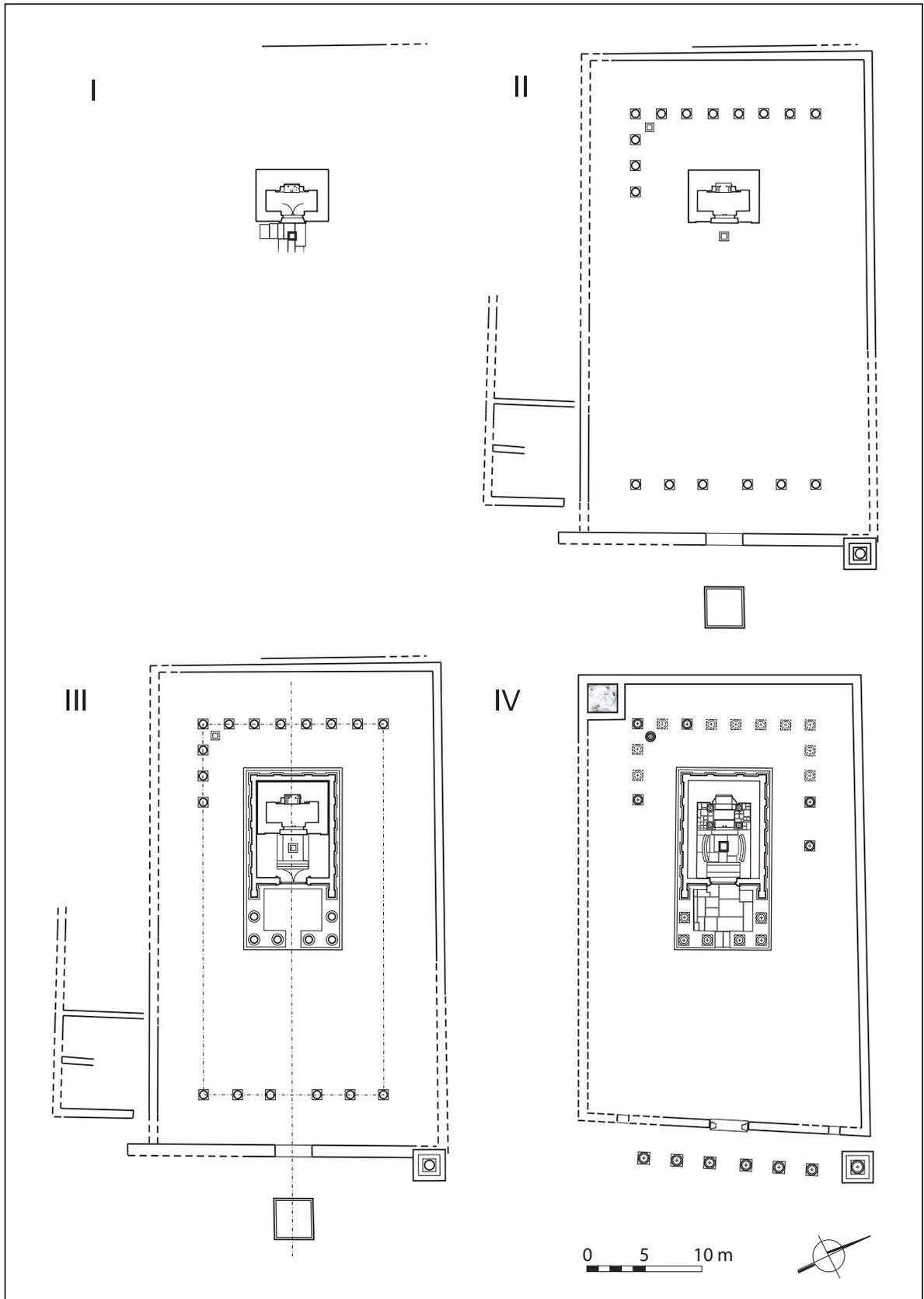


Fig. 10. Schéma des quatre phases du sanctuaire

II.3 LA DATE DE LA FONDATION

Ce tableau est fondé sur l'analyse des relations entre les vestiges architecturaux dont la trame est parfois discontinue. La datation absolue repose sur des indices trop rares et souvent incomplets. En ce qui concerne la fondation primitive, on attendrait en vain une précision stratigraphique: le sanctuaire fut bâti sur un terrain vierge et le sol a été bouleversé plusieurs fois par la suite; d'ailleurs, la typologie de la céramique palmyrénienne reste à faire. Assez curieusement, on obtient la date approximative de fondation, bien antérieure aux inscriptions les plus anciennes du sanctuaire, par le recoupement de deux textes plus récents et connus longtemps avant la fouille (voir Gawlikowski 1990a).

Comparés, ces deux textes établissent, après quelques retouches de traduction, une longue lignée d'adorateurs d'Allat, en même temps la plus ancienne famille attestée à Palmyre. Contrairement à d'autres généalogies que fournit l'épigraphie du site, souvent assez longues mais dépourvues de toute information sur les personnages concernés, celle-ci nous apporte un renseignement capital sur un ancêtre lointain: il a fondé le temple d'Allat. Nous n'avons toujours pas la date exacte de cet événement, mais le calcul des générations, avec toutes les précautions qu'appelle ce procédé, aboutit à une date approximative beaucoup plus reculée que nous avons d'abord imaginé.

Le point de départ de ces calculs est fourni par une inscription gravée sur un autel dont trois fragments ont été trouvés remployés dans les *principia* tétrarchiques. Elle est datée de 115 après J.-C. [*Inscription 12, Fig. 216*]. Son auteur s'appelle Gaddarsû b. Yarḥaî b. Gaddarsû b. 'Attaî; il offrit l'autel à la Dame du temple, identifiée à l'idole (*maṣṣebâ*), dressée par son ancêtre (*rabbâ abbâ*, littéralement «ancien père») répondant au nom de Mattanaî b. Qainû b. 'Attaî l'Ancien. La traduction présentée dans ce volume corrige sur deux points celle que j'ai proposée en 1970, où le nom de 'Attaî (à lire ainsi, et non Bar'ataî), répété deux fois, était pris comme se rapportant deux fois au même personnage, au prix de supposer une omission du lapicide. Le fondateur de l'idole de la Dame devenait ainsi un oncle collatéral du dédicant de l'autel. En réalité, le texte pris tel quel se comprend aisément, une fois admis qu'il s'agit du patriarche de la lignée, grand-père de Mattanaî, et l'autre fois de l'arrière-grand-père de Gaddarsû, lui-même un descendant plus ou moins lointain du premier 'Attaî, donateur de l'idole de la Dame du temple, c'est-à-dire d'une image d'Allat qui ne saurait être que la statue de culte, contemporaine

de la chapelle primitive où elle a été placée et qui a été construite pour l'abriter.

Une autre inscription, trouvée au sanctuaire de Baalshamîn, se rapporte au tombeau de cette même famille; sa relation avec la première inscription est évidente, aussi elle a été aussitôt remarquée (Dunant 1971: 72-75, n° 60; Fellmann 1970: 111-119). Le tombeau, le plus ancien connu à Palmyre, remonte au milieu du II^e siècle avant J.-C., mais l'inscription qui y a été trouvée ne date que de 11 après J.-C. et marque sans doute la désaffectation du monument au moment de la fondation du sanctuaire de Baalshamîn. Ces circonstances, souvent débattues, n'ont pas de portée immédiate pour notre problème, qui est d'ordre généalogique: le chef de la famille en 11 après J.-C. était un certain Wahballat b. Mattanaî b. Gaddarsû b. Mattanaî b. Qainû b. 'Adtaî b. Yedi'bel l'Ancien. Des graffiti qui accompagnent l'inscription principale qualifient le protoplaste Yedi'bel de *abbôn rabbâ*, «notre père, l'ancien». Il est extrêmement probable qu'il était considéré comme fondateur du clan, celui des benê Yedi'bel, qui jouissait de prérogatives spéciales parmi les adorateurs de Baalshamîn, sans doute parce que le terrain du futur sanctuaire leur appartenait. La récurrence des noms dans les deux inscriptions démontre qu'il s'agit de la même lignée; le fils de Yedi'bel s'appelait 'Adtaî, d'où par assimilation des dentales la forme 'Attaî du texte plus récent. Dans l'inscription du sanctuaire d'Allat, c'est 'Attaî qui est considéré comme l'ancêtre de la famille. Il est le grand-père de Mattanaî, fondateur du premier temple d'Allat, mentionné également par l'inscription du tombeau.

L'inscription de 115 après J.-C. comporte une lacune dans la généalogie entre le fondateur du sanctuaire et les ascendants directs de Gaddarsû, l'auteur de la dédicace. Cependant, le texte du tombeau replace le nom de Mattanaî dans une série continue et datée qui est collatérale par rapport à celle de Gaddarsû b. Yarḥaî. Il devient ainsi possible d'attribuer à chacun des personnages mentionnés une date approximative. Ces dates sont flottantes, non seulement pour des raisons inhérentes à tout calcul des générations qui repose sur un choix arbitraire (d'habitude de 25 à 30 ans par génération), mais aussi du fait que l'âge des deux dédicants est inconnu: nous pouvons cependant admettre qu'ils étaient tous deux chefs de leur famille au moment de faire leurs dédicaces, donc probablement d'âge mûr, sinon avancé, en tout cas au-delà de la trentaine. Le tableau que voici propose des dates minimum, en réalité trop basses sans doute, pour leurs dates de naissance respectives.

Avant 170 avant J.-C.	Yedi'bel l'Ancien	
• 145 avant J.-C.	'Adtaî, son fils	= 'Attaî l'Ancien
• 120 avant J.-C.	Qainû, son fils	= Qainû
• 95 avant J.-C.	Mattanaî, son fils	= Mattanaî, fondateur d'Allat I
• 70 avant J.-C.	Gaddarşû, son fils	
• 45 avant J.-C.	Mattanaî, son fils	
• 20 avant J.-C.	Wahballat, son fils (floruit 11 ap. J.-C.)	
• 10 après J.-C.		'Attaî
• 35 après J.-C.		Gaddarşû, son fils
• 60 après J.-C.		Yarhaî, son fils
• 85 après J.-C.		Gaddarşû (floruit 115 ap. J.-C.)

La date assignée ainsi au protoplaste Yedi'bel s'accorde bien, comme Chr. Dunant l'a déjà remarqué, avec la datation archéologique du tombeau, où les objets les plus anciennes remontent au milieu du II^e siècle avant J.-C. S'il était, ce qui semble plausible, le premier occupant du tombeau, il faudrait repousser sa date de naissance à 200 avant J.-C. environ; toutefois, il a peut-être construit le tombeau de son vivant pour y ensevelir quelque parent. Quoi qu'il en soit, on ne saurait descendre avec vraisemblance en-deçà des dates proposées.

Il apparaît aussi que 'Attaî, l'ancêtre direct de Gaddarşû, actif en 115, était en gros contemporain de Wahballat qui se signala en 11 après J.-C. Les deux étaient frères ou parents plus éloignés; en tout cas, l'arrière-grand-père de Wahballat était en même temps un ascendant de 'Attaî. Né au plus tard vers 100 avant J.-C., il a procédé, à un moment de sa vie, à la dédicace de l'idole d'Allat dans la chapelle dont nous avons retrouvé les fondations. Cet acte de dévotion aurait pu avoir lieu vers 50 avant J.-C. ou même plus tôt. Le sanctuaire d'Allat apparaît ainsi comme le plus ancien des temples palmyréniens que nous connaissons.

II.4 LA PHASE ALLAT II

Le temple primitif a dû constituer le principal bâtiment du téménos pendant deux siècles. La générosité des fidèles s'exerça cependant dans la cour

qui s'est vu doter d'un autel devant le temple, du portique cannelé du côté est, du mur d'enceinte enfin dont la façade s'orna d'un grand lion gardien du sanctuaire. Tous ces monuments ne sont pas datés directement, mais leurs caractéristiques les assignent au tournant de l'ère. Vient ensuite à son tour le portique sud, construit en 55 après J.-C. [*Inscription 4, Fig. 208*]. Une série fournie d'inscriptions honorifiques, dédiées en 56/57, 62, 64, 69, 137 et 144 [*Figs. 223-225, 227-233*], en tout huit témoignages honorant les bienfaiteurs du sanctuaire, implique sans doute d'autres constructions, même s'il peut s'agir parfois de donations de fonds, comme ce fut le cas en 126/127 [*Inscription 35, Fig. 232*]. Enfin, en 114, le portique ouest est offert [*Inscription 3, Fig. 207*]. Nous regroupons tous ces faits dans la phase ALLAT II, intermédiaire entre le premier temple et le second. Elle commence donc en principe avec la fondation du sanctuaire et se termine avec l'érection de la cella antonine.

II.5 LA PHASE ALLAT III

Le nouveau temple qui marque le début de la phase ALLAT III est dû à l'épimélète Taïmarşû; en tout cas c'est lui qui l'acheva lors de sa charge annuelle et qui en signa la dédicace. Il était déjà, à l'époque, responsable de quelques offrandes pour l'ancien temple et il sera plus tard donateur du portail du téménos. Les deux inscriptions qu'il nous a laissées

[*Inscriptions 1-2*] sont très incomplètes. Ainsi, le texte de fondation du nouveau temple n'est conservé que sur quatre fragments du linteau, qui gardent une moitié environ du champ épigraphique d'origine; on le regrettera d'autant plus que ce texte sortait apparemment du formulaire banal, pour fournir des précisions sur l'état antérieur des lieux. La date y est tronquée, la filiation du dédicant a disparu. L'inscription sur la porte du téménos était à peine lisible lorsque J. Cantineau l'a étudiée; aujourd'hui elle est presque entièrement évanide. Comparées, ces deux inscriptions nous donneront cependant la date approximative des deux monuments.

La confrontation des deux textes fait ressortir que chacun était composé de deux parties: l'une concernant le monument inscrit, l'autre relative à une fondation antérieure. On distinguera ainsi trois interventions de Taïmarsû échelonnées dans le temps:

1. À une date qui se termine par...15, dans la notation palmyrénienne habituelle qui admettrait avant un ou plusieurs signes de vingtaine, Taïmarsû a offert dans l'ancien *hamana* une statue de bronze et un autre objet, ainsi que, probablement, des vantaux [*Inscription 1, Fig. 205*].
2. À une date ultérieure, perdue dans l'inscription 2, il a construit le nouveau temple avec son portail et son pronaos. L'inscription 1, actuellement anonyme, fait part de la construction «... du pronaos avec toute son ornementation, aux frais d'Allat», ce qui se rapporte évidemment à la même entreprise, ceci en l'an séleucide 460 ou après (la date étant incomplète).

3. Le début de l'inscription 1 concerne une offrande privée à la déesse, «pour sa vie, celle de ses enfants et de ses frères», sans doute celle de la porte du téménos sur laquelle l'inscription est gravée. Cette construction fait suite à celle du temple, mentionnée en second lieu.

La date se terminant par 15 permet, dans les limites du vraisemblable, plusieurs restitutions: Sél. 435, 455 ou 475, ce qui correspond à 123/124, 143/144 ou 163/164 de l'ère chrétienne. Quant à la cella, elle date de Sél. 460, soit 148/149 après J.-C. ou plus tard (la lacune admettrait théoriquement les chiffres allant jusqu'à Sél. 499, correspondant à 187/188 après J.-C., mais il faut certainement compter moins). Contrairement aux premières hypothèses, il n'y a pas lieu de reconstituer une seule date à partir de deux chiffres partiellement conservés (ce qui donnerait 163/164 après J.-C.). Cependant, puisque les deux dates concernent le même personnage, il est probable que la première est à restituer comme 143/144 plutôt que 123/124, les diverses actions de Taïmarsû seraient ainsi plus rapprochées dans le temps. Quant à la cella, elle est datable de la seconde moitié du II^e siècle; comme les chapiteaux de ses colonnes ne sont pas conservés et les seuls éléments du décor dont nous disposons sont des fragments de la corniche, il ne semble pas que cette datation puisse être précisée. Le portail du sanctuaire a été érigé peu après le temple. C'est alors que le sanctuaire aura pris sa forme accomplie, conservée jusqu'à 272 ou 273, date du sac par les troupes d'Aurélien.

CHAPITRE III

LE TEMPLE PRIMITIF (ALLAT I)

III.1 LE PREMIER TEMPLE

Les vestiges conservés au fond de la cella d'Allat, déroutants de prime abord, permettent cependant une restitution assez précise, du moins au niveau du sol, d'un bâtiment plus ancien qui se dressait à cet endroit [Fig. 11]. Certains éléments qui ont subsisté jusqu'à la destruction du temple à la fin du IV^e siècle ne s'accordent pas, en effet, avec les caractéristiques attendues d'un temple d'apparence

classique, tel que l'était sans conteste la cella de Taïmaršû érigée au II^e siècle. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer cet édifice au temple de Baalshamîn, à peu près contemporain et très ressemblant en dépit de ses proportions divergentes (voir p. 153 et Fig. 134).

Il s'agit dans les deux cas d'un prostyle tétrastyle corinthien avec une colonne en retour, planté sur un podium bas, les parois articulées par des pilastres. Le sol du temple de Baalshamîn est, comme de règle, de plain-pied avec les bases des colonnes et des pilastres, tant dans le pronaos que dans la cella propre. En revanche, le temple d'Allat présente le pronaos en contrebas par rapport aux colonnes et la cella est enfoncée encore plus bas en son milieu. Le fond du temple de Baalshamîn abritait un adyton, construit sur le dallage et entre les murs déjà en place; conçu sur mesure pour l'intérieur de la cella, cet adyton incorporait néanmoins des sculptures plus anciennes, soigneusement adaptées à l'ensemble nouveau (Gawlikowski et Pietrzykowski 1980). L'intérieur du temple d'Allat, quant à lui, recèle les restes d'un adyton plus ancien, bien distincts du temple lui-même. Cet adyton était fondé plus bas que la cella plus récente, ce qui explique le niveau aberrant du sol.

La conservation de ces vestiges et du niveau primitif en contrebas prouve assez que l'adyton, à l'origine une chapelle indépendante, fut préservé tel quel dans le cadre du temple du II^e siècle. Il eût été absurde de démonter ses murs tout en gardant le sol et les fondations affleurant en surface. Les traces d'une porte à deux battants, qui ne trouve pas de justification dans l'état antonin du temple, ainsi que la présence d'un autel à l'intérieur de la cella confirment cette conclusion inévitable.

Par ailleurs, des témoignages épigraphiques démontrent l'existence du sanctuaire bien avant le II^e siècle et fournissent même le nom du lieu de culte primitif, appelé "ancien *hamana*" selon le libellé de l'inscription de fondation de la cella

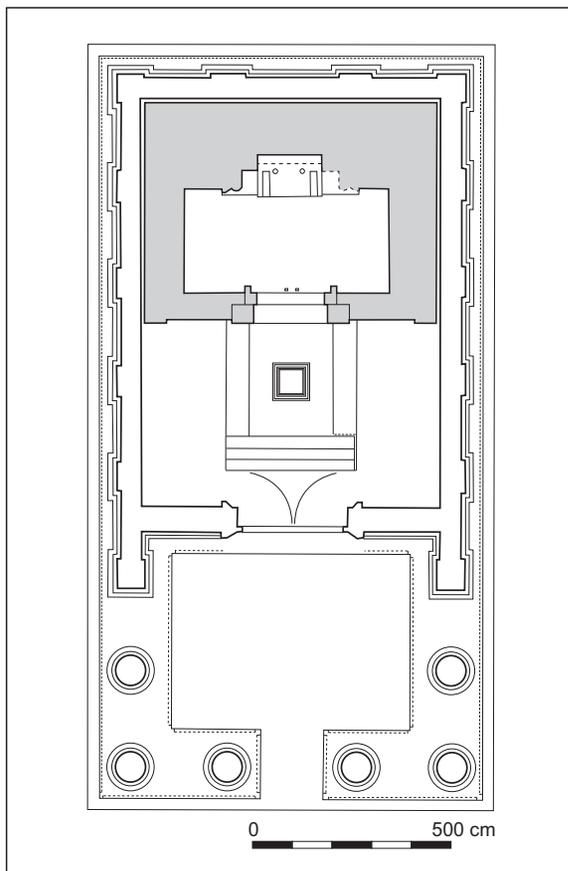


Fig. 11. Situation de l'ancien *hamana* dans la cella du II^e siècle

[*Inscription 2, Fig. 206*].¹ Il est donc clair que l'adyton est identique à cet édifice archaïque datable du I^{er} siècle avant J.-C. Il s'agit ainsi du plus ancien temple de Palmyre dont les restes architectoniques en place nous soient parvenus. Comme il avait été intégralement conservé à l'intérieur de la cella, l'apparence classique de celle-ci n'était qu'un déguisement au sens littéral du terme [*Fig. 11-12*].

Saccagé en 272 ou 273, en même temps que tout le sanctuaire, le *hamana* n'a pas été reconstruit, mais ce qui en restait fut intégré à l'aménagement intérieur du temple restauré. Le sol est resté toujours au même niveau hérité des origines. Appauvri et sensiblement altéré, le sanctuaire tétrarchique survécut dans cet état jusqu'à l'époque de Théodose.

Les fondations du *hamana* sont enveloppées par celles du temple de Taimarşû de façon qui démontre clairement leur antériorité. Outre la position des pierres, c'est aussi leur qualité qui indique déjà l'écart dans le temps. En effet, les différentes parties du temple utilisent non moins de quatre espèces de pierre de taille:

1. Calcaire blanc tendre (carrière du Jebel et-Tar, falaise qui apparaît au nord du château arabe). Très facile à travailler, cette pierre, qui est presque de la craie, se prête bien pour la pose des fondations et fut communément employée en cette qualité, encore au III^e siècle. Fondations de la cella.
2. Calcaire jaune tendre (carrière du Jabal al-Asafir, montagne qui se dessine à l'horizon



Fig. 12. Le fond du temple avec les vestiges du temple primitif, 1975

¹ Sur ce terme, voir Drijvers 1988; appliqué à des formes d'architecture: Freyberger 1996: 143-161.

au nord des ruines). Également facile à travailler, se prête à la sculpture et à la taille des blocs de construction. Beaucoup employé à l'époque archaïque, il a servi à la construction des parements intérieurs et extérieurs du *hamana* et de son décor architectural.

3. Calcaire dolomitique dur bleuâtre, dit localement «pierre bleue» (carrière du Jabal al-Husayniyet, colline qui domine le sanctuaire). Très dure, cette pierre n'admet pas la taille précise. Fondations de la façade et blocage des murs du *hamana*.
4. Calcaire blanc dur (carrière al-Maqaleh au nord de Palmyre) (voir Schmidt-Colinet 1990; 1995). Pierre d'excellente qualité, matériau de la plupart des sculptures et des monuments de Palmyre à partir du 1er siècle après J.-C. L'appareil de la cella, mais aussi certains éléments du *hamana* particulièrement importants, comme le seuil, le dallage et le socle du fond.

Ainsi, le temple du II^e siècle est construit en calcaire dur sur les fondations en calcaire blanc tendre, comme l'ensemble des édifices palmyréniennes de cette époque. En revanche, le temple primitif était en «pierre bleue», avec revêtement en calcaire jaune tendre, mais le sol y fut dallé de calcaire dur pour éviter l'usure excessive.

III.2 LES FONDATIONS

Les murs de la cella formaient un rectangle régulier et homogène qui renferma, dans sa partie ouest, l'ancienne chapelle; le dallage devant, primitivement extérieur, en occupe le milieu sans être contigu aux murs latéraux. Les fondations, destinées à supporter l'édifice beaucoup plus imposant que la chapelle qui n'avait aucune fondation sous le niveau du sol, descendent nécessairement plus bas; et comme la cella entourait de très près le monument préexistant, l'architecte s'est vu obligé de creuser une tranchée autour du *hamana*, pour

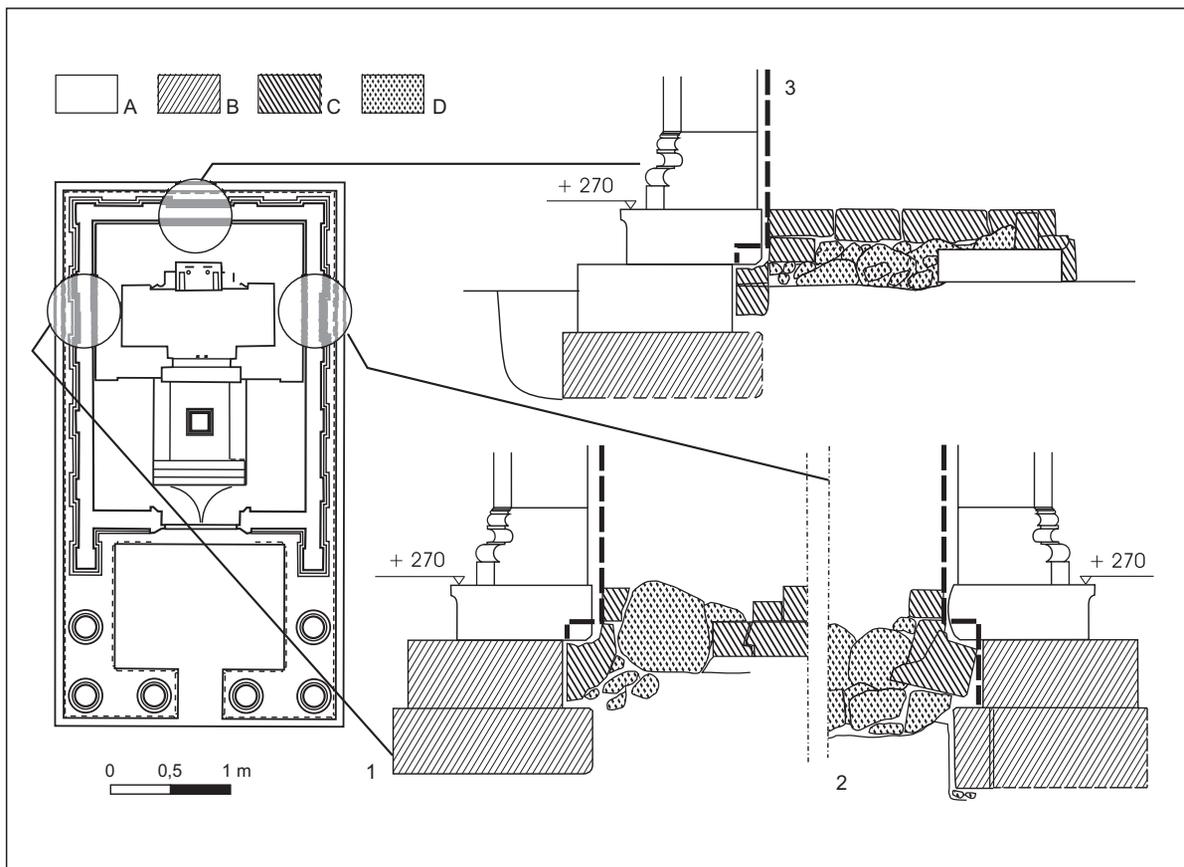


Fig. 13. Coupes par les fondations du naos: 1 – mur sud, 2 – mur nord, 3 – mur ouest; A – parois du temple ALLAT III, B – fondations du temple, C – parties apparentes du *hamana*, D – blocage des mur du *hamana*

mettre en place les assises du nouveau bâtiment [Fig. 13]. L'arrière et les côtés de la chapelle étaient ainsi entièrement cachés; ce qui en reste ne peut être étudié que de l'intérieur, car le soubassement de la cella est toujours en place.

Les fondations du II^e siècle se composent de deux assises: la semelle en calcaire blanc tendre, haute de 55 cm, et l'assise de réglage en calcaire dur pour les parements et blanc tendre à l'intérieur, haute de 47 à 50 cm. Là-dessus repose l'assise parpaing du podium, en calcaire dur, haute de 40 cm. Elle présente du côté intérieur une surface brute et bombée, avec de larges interstices entre les blocs, ce qui contraste avec le poli des murs, pour une part conservés, qu'elle supportait. La saillie de cette assise par rapport au nu des murs va jusqu'à 12 cm dans la partie avant de l'édifice, alors qu'elle est ravalée à 5 cm environ partout où le podium était au contact des murs de la chapelle.

Sur les côtés du *hamana*, l'assise de réglage est en retrait de 20 cm environ par rapport au podium [Fig. 14]. Le parement intérieur y fait défaut et le noyau en calcaire tendre effleure la première assise de la construction ancienne, qui formait un degré recouvert ensuite par les parpaings du podium. La semelle de la fondation est posée à même le sol vierge sous le niveau du *hamana*; elle est non seulement construite dans une tranchée qui exposait dangereusement la stabilité du monument ancien, mais rentre même 10 à 25 cm sous le soubassement de celui-ci. Cette particularité a pu être observée à l'angle antérieur nord du *hamana* et au milieu de son côté sud; la tranchée de fondation de la cella s'y réduit à 5 cm à peine, alors qu'elle va jusqu'à 20 cm devant la chapelle, où la pose ne présentait pas de problème.



Fig. 14. La fondation du mur sud du temple sous le degré entaillé du *hamana*

Cette façon de construire, répondant au souci de faire adhérer le plus solidement possible un édifice à l'autre, exigeait une extrême précaution et imposait sans doute de creuser la tranchée par petits bouts correspondant chaque fois à la longueur du bloc à poser pour épauler la fondation ancienne exposée en porte-à-faux. Une fois en place, la semelle supportait par son rebord le degré du *hamana*. Elle a reçu les blocs de réglage venus s'appuyer contre la face de ce degré.

Cependant, la hauteur du degré dépassait celle du réglage. Par conséquent, la pose du podium exigea le ravalement du degré sur les côtés jusqu'au niveau d'attente de réglage, c'est-à-dire de 15 cm environ [Fig. 15]. Naturellement, la partie du degré qui portait le mur de la chapelle échappa à cette opération et nous indique la position exacte des parois ainsi que la hauteur primitive du degré d'appui (60 cm). La première assise du mur de la chapelle, conservée près de l'angle nord-ouest, est en retrait de 25 cm sur le rebord extérieur du degré et laisse un interstice de quelque 6 cm entre le nu du mur et la surface intérieure de l'assise du podium. Du côté sud, où nous n'avons trouvé que deux pierres de revêtement sur l'entaille du degré, l'interstice entre les deux murs allait jusqu'à 10 cm.



Fig. 15. L'entaille du degré sous la paroi sud du temple

La trame des fondations englobe ainsi une assise appartenant à l'état primitif, qui formait un degré sur les côtés du premier temple. Pieusement conservée par l'architecte du II^e siècle, elle l'a été au prix d'une complication considérable: il fallait faire entrer les fondations sous le degré, puis retailler celui-ci afin de donner au temple nouveau une assiette horizontale à même de supporter ses murs, contigus à ceux de la chapelle primitive. Tant de soins n'ont pas été pris sans raison: la condition première à satisfaire était de préserver dans son intégralité le bâtiment ancien, tout en l'enchâssant dans la cella. Le *hamana* était emboîté dans celle-ci, comme le sont les deux thalamos du temple de Bel, pourtant construits avec le temple, mais de toute évidence en imitation des chapelles archaïques dont ils ont pris la relève (Seyrig, Amy et Will 1975: 41-52; voir Pietrzykowski 1997: 122-125). La solution conservatrice choisie par l'architecte de

la cella d'Allat traduit avec plus de netteté la même préoccupation qui consistait à marier l'architecture classique et traditionnelle, à préserver le culte dans son cadre ancestral, tout en lui assurant le prestige attaché aux formes gréco-romaines.

La première chapelle d'Allat était une construction assez rudimentaire. Ses murs sont dressés en blocs informes de «pierre bleue», posés à même le sol vierge au niveau de +210, c'est-à-dire en surface ou presque, comme l'indique le niveau extérieur derrière le temple [Fig. 16]. Arrangé en assises approximatives, avec des moellons et débris remplissant les vides, ce blocage était délimité latéralement par l'assise unique du degré et recouvert d'un parement en calcaire tendre dont les plaques reposaient de chant sur le rebord arrière du degré. Celui-ci fut posé, au nord et au sud, sans aucune fondation, au même niveau que le dallage devant la chapelle (+185). De front, cependant, le bâtiment



Fig. 16. Les vestiges du *hamana* dans l'angle nord-ouest du temple: leur première assise est au contact du mur du temple. Vue vers le nord. À gauche, la cloison tardive

était pourvu de fondations qui consistent en une seule assise de «pierre bleue», haute de 35 cm environ et installée apparement dans une tranchée de cette même profondeur. Les blocs présentent le lit d'attente irrégulier, large de 80 cm de part et d'autre d'une longue dalle en calcaire dur qui affleure au niveau de +203, Aux angles, des blocs en calcaire jaune tendre amorcent le degré latéral, légèrement en retrait par rapport à la fondation de la façade. Les deux pierres d'angle gardent de face le même plan vertical, bien que celle de droite a basculé vers l'extérieur lors du démontage tardif de la chapelle.

L'état des lieux a permis de pratiquer un sondage à l'angle nord-est du *hamana*, ceci pour étudier les fondations sans toucher à leur appareil. Nous avons constaté que la fondation de la façade remplissait une tranchée évasée à son extrémité nord; la pierre angulaire était posée dessus et s'appuyait en même temps sur le bord de la tranchée. La pose des fondations du temple ALLAT III nécessita en revanche une tranchée plus profonde et rentrant sous le degré latéral, de façon que la semelle touche à la fondation de façade par-dessous la pierre d'angle, celle-ci recouverte ensuite par l'assise du podium.

Cette pierre d'angle ainsi que les trois blocs qui lui font suite sur le côté nord du monument primitif ont été retaillés de l'intérieur dans leur partie non protégée par le podium, ceci dans la phase ALLAT IV, lors du démontage de la chapelle; par conséquent, le lit d'attente de la paroi d'origine n'y est plus conservé [Fig. 18]. Plus loin cependant, sur une longueur de 2,70 m à partir de l'angle nord-ouest, le lit d'attente subsiste parallèlement au podium et supporte la première assise du mur de la chapelle, qui est posée dessus, au niveau de +245; cette assise consiste en plusieurs carreaux, larges et hauts de 25 cm environ [Fig. 17]. Le lit d'attente est maintenu au niveau de celui du podium, soit à +270, La surface postérieure de l'assise, non dégrossie, s'appuie contre le blocage en «pierres bleues» qui a assuré à cet endroit la conservation de l'assise. On voit donc que la paroi de la chapelle n'était effectivement qu'un revêtement. D'autres blocs provenant manifestement des parois ont été retrouvés réemployés dans un caniveau derrière le temple [Fig. 155]; ils sont larges et hauts de 30 cm environ, longs de 70 cm en moyenne.

Le degré du côté sud conserve son lit d'attente primitif sur 2,20 m à partir de l'angle sud-ouest. Il n'en est resté que deux blocs du parement, posés sur le rebord du degré qui ne leur offrait que 15 cm d'appui en largeur; les deux assises sont retenues en place par la blocaille de l'intérieur. La partie avant

du degré, en revanche, a été ravalée très profondément du côté intérieur, comme c'est le cas aussi du côté nord; certaines pierres sont retaillées presque en aplomb du podium, d'autres ne conservent intact que leur lit de pose. Il est cependant clair que ce ravalement tardif, consécutif au démontage des murs, est distinct de la première retaille, limitée au lit d'attente et destinée à accommoder le podium du temple ALLAT III; la trace du rebord réservé dans un premier temps subsiste nettement sur certaines pierres, tant au nord qu'au sud.

A l'arrière du monument, l'assise correspondante est calée entre les pierres de taille du réglage et le blocage intérieur d'origine. Elle s'enfonce dans le sol vierge, sans que nous ayons pu en déterminer la profondeur. L'appareil de la paroi, conservé du côté des angles jusqu'au niveau de +270, celui du lit d'attente du podium, présente un plan vertical à 8 cm environ de distance de l'aplomb du mur plus récent. Il en résulte que le degré arrière était simplement appuyé contre la paroi et ne supportait plus le revêtement des murs, comme c'était le cas sur les côtés courts du monument. La hauteur primitive du degré arrière n'est pas donnée directement, ses blocs ayant été décapés sur toute la surface pour recevoir l'assise du podium; il semble plausible de restituer ce degré égal en hauteur au degré latéral de part et d'autre, soit affleurant à +245, La chapelle était donc pourvue sur trois côtés d'un degré latéral, entamé et recouvert par l'appareil du temple plus récent. Cependant, le sol antique s'inclinait d'ouest en est, de +225 environ à l'arrière de la chapelle primitive à +185 devant.

Les dimensions horizontales de la première chapelle sont faciles à déduire à partir des vestiges conservés [Fig. 19]. La largeur du bâtiment entre le nu des murs latéraux était de 7,32 m à 7,35 m, comme indiqué par les entailles du degré à droite et à gauche. Cependant, la *cella* ALLAT III mesure dans œuvre 7,48 m au-dessus du podium à l'arrière; la différence correspond aux interstices latéraux entre les murs anciens et nouveaux (en moyenne 6 cm au nord et 10 cm au sud). Au niveau du podium, ce vide était bien entendu réduit par la saillie de cette assise. Quant au degré, mesurable entre les faces incorporées dans l'assise de réglage, il dépassait de 25-27 cm de chaque côté.

La disparition du mur de façade rend la mesure en profondeur plus approximative. Depuis le mur de fond, à 8 cm de la paroi plus récente, on compte 5,40 m environ jusqu'à l'extrémité du degré latéral conservé au nord, mais 5,50 m sur l'axe, c'est-à-dire au rebord de la marche d'accès. Cette dernière mesure représente les trois quarts de la



Fig. 17. Les vestiges du ḥamana dans l'angle sud-ouest du temple. Vue vers le sud. La dalle de la statue partiellement bloquée par une dalle de bout de la cloison tardive



Fig. 18. La fondation du mur nord du temple avec les blocs du degré incorporés et tardivement entaillés du côté intérieur

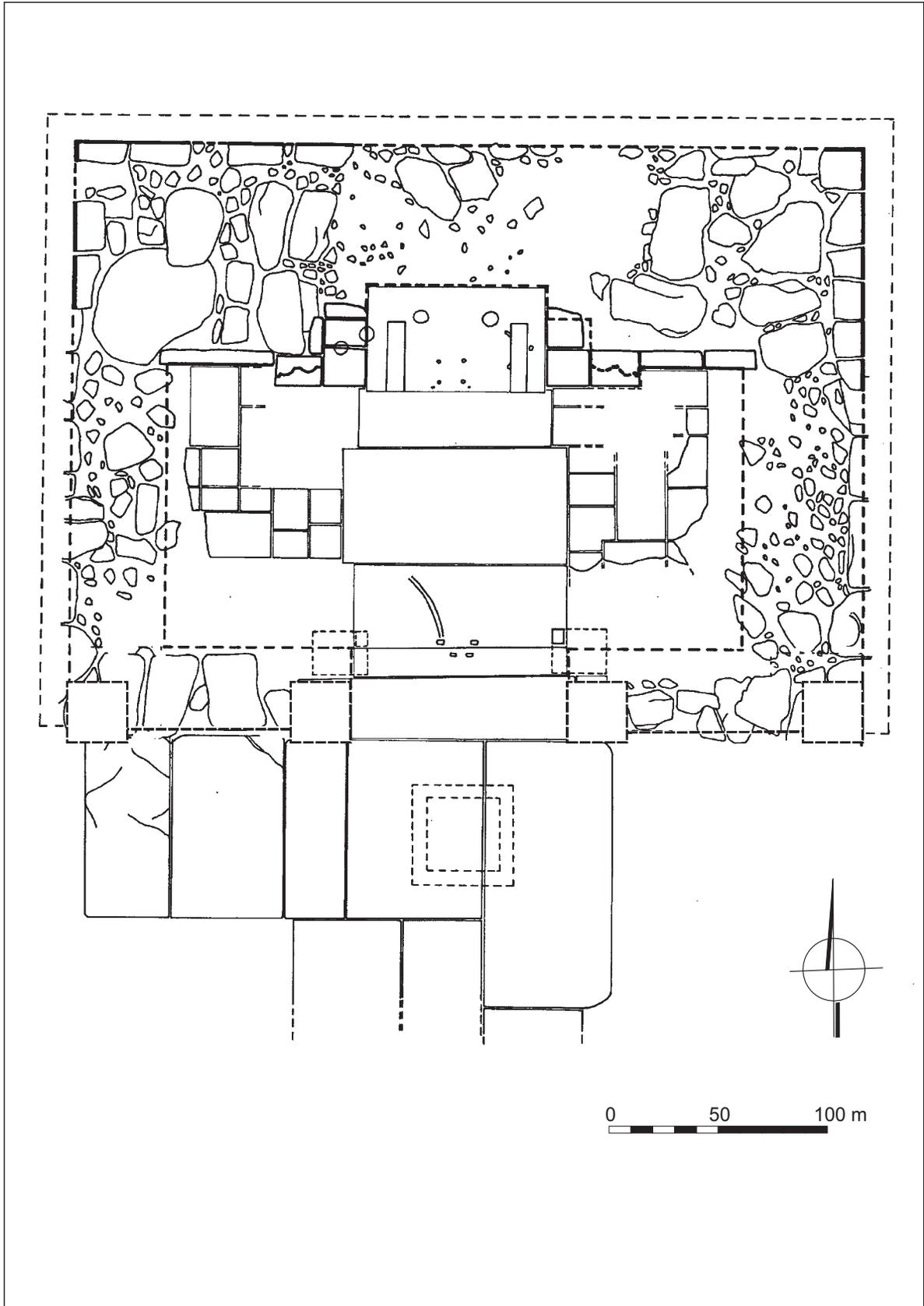


Fig. 19. Plan inventaire du hammam ALLAT I

largeur de l'édifice et doit correspondre de très près à la dimension cherchée. Comme on le verra plus loin, le plafond de la chambre du *ḥamana* intervenait à la hauteur de 5 m au moins, alors que le toit pouvait s'élever à 5,50 m au-dessus du sol, en admettant que la hauteur du monument égalait sa profondeur.

III.3 LA FAÇADE

Il semble que le degré entourant l'édifice sur ses trois côtés n'apparaissait pas de front. Autant le bloc d'angle nord-est, qui termine le degré latéral, est séparé de l'appareil plus récent en saillie [voir *Fig. 18*], qui constitue à l'avant l'assise de réglage, par un interstice de 27 cm de large qui aurait pu accommoder un degré de front, autant la même assise de réglage touche directement à l'angle sud-est

de l'ancienne chapelle, de façon qu'il n'y a plus de place pour un tel degré de ce côté [*Fig. 20*]. De surcroît, la façade était bien entendu interrompue par le dispositif de l'entrée, dont le raccord avec le degré hypothétique aurait été malaisé. Celui-ci aurait dû, en outre, reposer à même le sol devant la fondation de la façade, fondation qui ne dépasse que d'une dizaine de centimètres le plan des deux blocs d'angle. Il paraît ainsi que les blocs d'angle et la dalle qui donnait accès à la porte du monument marquent la ligne de la façade disparue.

La marche de la porte, en calcaire dur, présente le giron au niveau de +203, soit 17 cm au-dessus du dallage extérieur devant. Elle est composée d'une longue dalle légèrement trapézoïdale et d'une plaque supplémentaire ajustée à droite, à l'extrémité nord de la marche. Large ensemble de 2,88 m et profonde de 55 à 59 cm, la marche touche à droite



Fig. 20. Le coin sud-ouest du temple. À gauche, le degré du ḥamana entaillé pour recevoir la paroi du temple. La cloison tardive est vue de front

et à gauche la fondation de la façade [Fig. 21]. Elle est décalée de 10 cm vers le sud par rapport aux angles du bâtiment, mais elle reste symétrique par rapport à l'axe de la niche au fond de la chapelle. Tel est aussi le cas du chambranle de la porte, comme l'indiquent les traces que nous allons décrire ci-après.

De cette porte, il ne reste que la dalle du seuil, large de 2 m sur 1,07 m de profondeur et pourvue devant d'un rebord de 30 cm de largeur qui atteint le niveau de +214. A l'arrière, le seuil présente deux paires de trous de loquet ayant servi à bloquer les vantaux fermés, deux sur le rebord et deux à l'arrière; à gauche, un verrou métallique a creusé dans la dalle une trace circulaire correspondant au mouvement du vantail. Le plan de la porte était légèrement oblique, résultant de l'irrégularité des dalles qui revêtent le sol du *hamana*. En façade, cependant, cet écart est rattrapé par la marche d'accès, dont le front revient à angle droit par rapport à l'axe; cette dalle accuse en effet une différence de profondeur allant jusqu'à 4 cm d'un bout à l'autre.

Les travaux de la restauration tardive (ALLAT IV) ont fait disparaître les montants de la porte.

Cependant, la crapaudine nord ainsi qu'une partie de celle du sud subsistent toujours derrière le rebord du seuil; elles sont carrées, de 15 cm de côté, creusées à 1,70 m l'une de l'autre. Cette distance représente donc la largeur de la baie, ce qui est confirmé par le rayon du vantail, indiqué approximativement par la trace d'usure laissée sur le dallage (80 cm environ). Les montants de la porte étaient par conséquent dressés, à droite et à gauche, à l'endroit qui est actuellement occupé par les socles des colonnettes de l'état tardif. Compte tenu des feuillures qui devaient correspondre aux crapaudines, les faces latérales du chambranle empiétaient nécessairement sur les extrémités du seuil. Ces jambages étaient placés en retrait de 55 à 59 cm par rapport au nu du mur de façade. La restitution de la porte en élévation ne peut être qu'arbitraire, étant entendu que les canons classiques ne sauraient s'appliquer à cet unique exemple de l'architecture sacrée de Palmyre à l'époque archaïque. Le lecteur voudra bien s'en souvenir à l'examen de nos essais graphiques [Fig. 22]. Nous y avons admis la hauteur de la baie égale à deux fois sa largeur, ce qui nous paraît le maximum admissible;



Fig. 21. Le fond du temple, avec le seuil primitif entre les deux bases de front et une marche par-devant

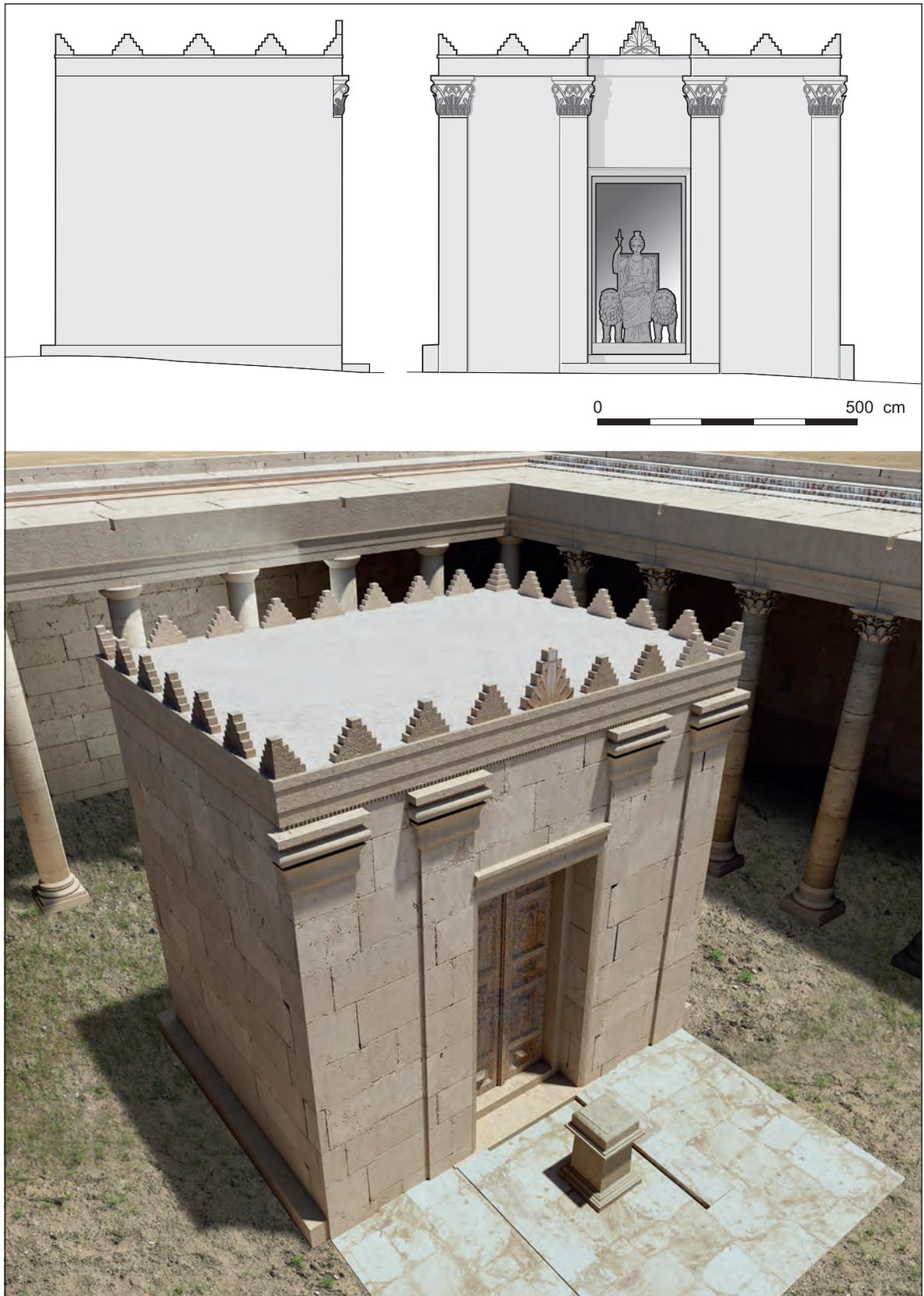


Fig. 22. Reconstitution de face et de côté; visualisation du *hamana*

ainsi, la porte aurait mesuré 3,40 m de haut. Si le chambranle de la porte était placé au fond d'une niche couverte des dimensions correspondantes s'ouvrant dans la façade et pourvue de son propre chambranle, cette niche aurait nécessairement été surmontée d'une masse considérable de maçonnerie qui aurait menacé la stabilité de l'édifice.

La solution alternative consiste à restituer une niche enfoncée dans la façade sur toute la hauteur de celle-ci. Puisque la marche d'accès n'est pas posée symétriquement à la façade, il semble que ses extrémités n'étaient pas à découvert mais supportaient des éléments de maçonnerie, même si aucune trace n'en a été conservée.

Si cette supposition est juste, il en résultera que l'entrée du *hamana* était flanquée de deux saillants avancés de 55-59 cm par rapport au plan de la porte. Ces pylônes pouvaient être dotés chacun de deux pilastres. En effet, une pierre décorée,

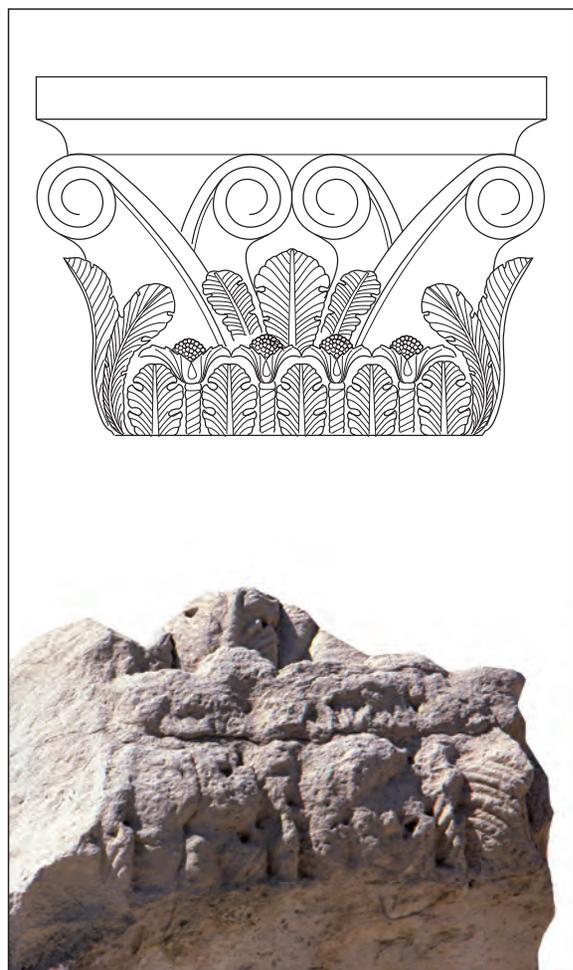


Fig. 23. La partie inférieure du chapiteau de pilastre vu de front; reconstitution du chapiteau

remployée tardivement comme base de statue, représente un chapiteau de pilastre de facture archaïque; il est difficile de lui trouver une place plausible dans le décor intérieur qui sera décrit plus loin. En revanche, quatre pilastres encadrant le portail en retrait conviennent bien pour l'agencement de la façade de l'édifice. Nous avons donc retenu cette restitution à quatre pilastres, tout en admettant qu'elle est hypothétique.

Le chapiteau de pilastre conservé est un gros bloc de calcaire jaune tendre qui pourrait être inscrit dans un carré de 85 cm environ [Fig. 23]. Brisé de toutes parts, il a 32 cm de hauteur mais ne représente que la partie inférieure du chapiteau d'origine, sans les volutes et l'abaque. Sur deux côtés contiguës de la pierre, une rangée de feuilles alternant avec des tiges torsadées qui portaient des baies globulaires est surmontée d'un registre peu distinct, où l'on devine cependant le départ d'une large volute lisse vers la droite, alors qu'une feuille légèrement inclinée semble marquer l'axe de ce côté de la pierre. On reconnaît donc sans aucun doute un chapiteau hétérodoxe fragmentaire. Un chapiteau de pilastre semblable et mieux conservé a été trouvé par Jacques Seigne au sanctuaire d'Arşû [Fig. 24]. Sur celui d'Allat, le décor contourne l'angle de la pierre à droite mais s'arrête à 10 cm de celui-ci; le joint montant est bien conservé de ce côté, à partir de l'arête qui termine la surface sculptée.

Il est donc évident que le chapiteau surmontait un pilastre d'angle, en saillie de 10 cm sur le nu du mur adjacent à gauche, mais au ras du mur perpendiculaire à droite. Pris isolément, il pourrait convenir à l'angle antérieur nord-est aussi bien qu'à l'angle postérieur sud-ouest; on remarquera cependant que les dimensions horizontales



Fig. 24. Chapiteau du temple d'Arşû, Musée de Palmyre

du bloc conviennent à l'épaisseur du mur de front (75 cm à 85 cm entre le plan de la porte et celui de la façade), et surtout que l'appareil préservé aux angles postérieurs de l'ancien édifice n'indique pas de saillies qui pouvaient marquer les pilastres. En revanche, la fondation de front accuse précisément une saillie de l'ordre d'une dizaine de centimètres à ses deux extrémités, à peu près symétriquement et sur une largeur convenable. La pierre conservée correspond ainsi au pilastre de l'angle antérieur droit de la chapelle. Comme le degré latéral a été retaillé, le départ du pilastre d'angle a disparu, mais ce qui reste du chapiteau révèle qu'il était solidaire de l'appareil du mur latéral sur le même plan que celui-ci mais saillant vers l'avant; autrement dit, qu'il n'apparaissait qu'en façade. En revanche, si l'on accepte notre restitution des pilastres flanquant la niche d'entrée, ceux-ci pouvaient bien présenter deux faces sculptées.

Nous n'avons aucun indice permettant de restituer les bases de pilastres, elles ne sont donc pas marquées sur notre dessin, mais il est bien entendu qu'il faut imaginer leur présence au départ des pilastres, même si leur forme doit rester incertaine. Quant à la largeur de ces pilastres, elle pourrait correspondre à la profondeur de la niche devant le seuil de la porte. Celle-ci allant de 55 à 59 cm, mesurée sur la dalle qui en forme le sol, on supposera que le corps de pilastre flanquant l'entrée était un carré de 55 cm. Les pilastres d'angles étaient sans doute larges d'autant.

Si l'on suppose, arbitrairement il est vrai, que le côté de l'édifice s'inscrivait dans un carré, on restituera sa hauteur à 5,50 m au niveau du toit. Nous admettons un pilastre haut de 9 modules avec son chapiteau, soit 4,95 m, surmonté d'un entablement simple d'un module de hauteur. Il ne semble pas qu'un ordre régulier avec architrave, frise et corniche puisse être envisagé dans ce cas: il serait très lourd pour un si petit bâtiment.

Nous n'avons que peu d'éléments susceptibles d'avoir appartenu au décor extérieur du monument. A part le chapiteau fragmentaire qui nous a permis de conclure à l'existence des pilastres en façade, aucun élément de frise ou de corniche, ni d'encadrement de porte, ne peut être utilisé pour la restitution de notre monument. On se reportera au catalogue des fragments d'architecture (à paraître) pour juger de leurs chances respectives d'en faire partie.

En revanche, une douzaine de merlons en calcaire jaune tendre, entiers ou fragmentaires, ont été trouvés dispersés sur l'aire du téménos [Fig. 26]. Ils sont tous pareils: larges de 55 cm à la base, ils

s'élèvent avec leurs cinq degrés à 40 cm de hauteur. L'un d'eux était fait pour garnir un angle saillant, avec deux côtés perpendiculaires, 34 cm de largeur chacun. Il est donc clair que cette pierre, et tous les merlons de cet ensemble avec elle, couronnaient un édifice rectangulaire, et non par exemple une colonnade. Or, le *hamana* est le seul bâtiment fermé reconstituable qui soit conservé sur le téménos. Bien entendu, le nombre primitif des merlons et leur disposition sur le toit ne relève, dans notre restitution, que d'un choix arbitraire.

Arbitraire est aussi l'attribution au *hamana* d'un merlon plus grand, dont la face porte en bas-relief une palmette et un œil apotropaïque [Fig. 27]; le monument est archaïque, probablement contemporain du premier temple. Il a été trouvé remployé dans un dallage tardif sur le téménos. Nous l'avons placé au-dessus de l'entrée du *hamana*.

La fouille a également rendu plusieurs fragments d'aigles debout aux ailes entrouvertes (voir *Sculpture 16* et *17*, Fig. 182-183), semblables en tous points aux oiseaux en bas-relief qui flanquaient le couronnement de la niche du *hamana* (Fig. 30; voir aussi un aigle trouvé en 1960, Michałowski 1962: 130, Fig. 145). L'un des fragments fut remployé dans le dallage du pronaos, les autres dans la maison tardive sur le téménos. Il a été possible de reconstituer l'aspect général de ces sculptures, bien que les têtes soient perdues [Fig. 199]. Hauts de 80 cm environ et larges de 60 cm, les aigles se tenaient sur une plinthe de 40 cm environ de profondeur. Leur dos consiste en une dalle oblique où le sommet des ailes est à peine ébauché, alors que, de front, le poitrail écaillé, les pattes velues et les plumes à chevrons sont traités avec soin. Les oiseaux étaient de toute évidence destinés à être vus d'en bas, perchés sur une certaine hauteur. S'agit-il des acrotères du premier temple? Les angles de celui-ci semblent pourtant avoir été pourvus de merlons. La profondeur de l'appui exclut d'autre part leur disposition sur des consoles tenantes à mi-hauteur de l'élévation. De nombreux exemples d'aigles du Hauran (voir Bolelli 1986; Meynersen 2010: 435-447, Fig. 1, 4-15, 29; Weber 2009: 95-96, Fig. 172, 228-232, 269, 287-289, 707-710), strictement semblables, sont de peu de secours pour trouver une place assurée à ces sculptures. Il est préférable de s'abstenir d'employer ces éléments dans nos restitutions.

III.4 LA CHAMBRE

Derrière l'entrée, qui s'ouvrait au fond de l'enfoncement de la façade décrit ci-dessus, le sol de la chambre sacrée est dallé de grandes dalles en

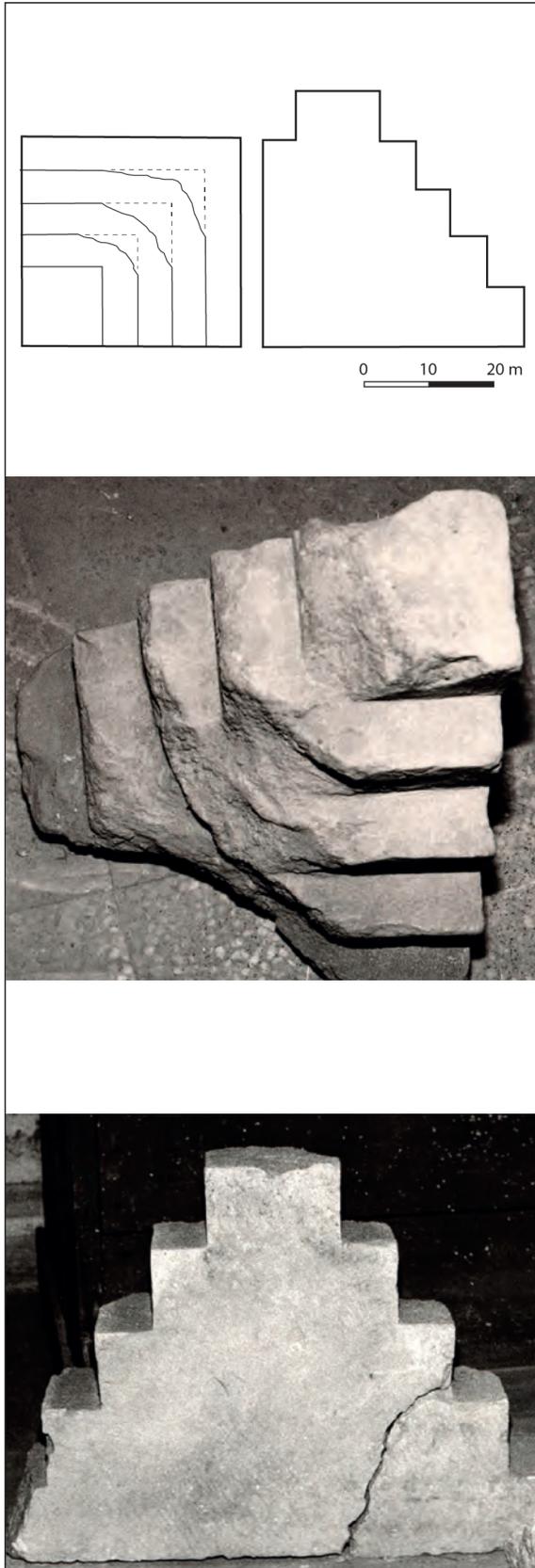


Fig. 25–26. Merlons du *hamana*

calcaire blanc dur dont la première est solidaire du seuil. Au milieu de la chapelle, une dalle des mêmes dimensions à peu près que celle du seuil est posée à la suite, toujours au même niveau, c'est-à-dire à +209. A l'arrière, une dalle moins large et profonde (1,75 m sur 53 cm) reçoit sur son rebord une dalle formant un socle surhaussé. Tous ces éléments, soigneusement ajustés les uns aux autres mais de largeur légèrement différente, remontent à l'état primitif du temple [voir Fig. 21]. Sur les côtés, le cas des dalles nettement plus petites est moins évident: plusieurs ont certainement été remplacées lors des réfections de la phase ALLAT IV, mais la plupart semblent garder leur place d'origine, notamment celles qui se trouvent à l'arrière de la pièce et qui supportent les socles des colonnettes du tétrastyle tardif [voir Fig. 12]. Ce sont des carreaux et des rectangles larges de 35 cm environ et disposés assez régulièrement de part et d'autre du dallage central. Une partie des petites dalles a été arrachée, de façon que la largeur d'origine de la chambre, entre les murs latéraux disparus, n'est pas apparente.

Le socle sur l'axe du dallage est un bloc de calcaire blanc dur mesurant 1,64 m de largeur sur 94–98 cm de profondeur, haut de 22 cm [Fig. 28]. Posé sur le rebord du dallage, il présente une surface polie au niveau de +235, entaillée par une série d'encoches et de mortaises que nous allons étudier plus loin. L'espace entre le socle et le mur de fond de la *cella*, profond de 1,40 m en moyenne, représente à peu près l'assiette du mur arrière de la chapelle, dont il ne reste actuellement que quelques pierres dispersées à même le niveau du



Fig. 27. Le merlon à l'œil, ayant peut-être surmonté la porte du *hamana*

sol vierge, exposé à cet endroit, qui supporte directement la partie arrière du socle.

De toute évidence, le socle marque le point central du sanctuaire, le siège de la divinité. Il est flanqué de dalles en calcaire jaune tendre de la même épaisseur, deux de chaque côté, presque alignées sur la face du socle, et une troisième à l'arrière, touchant son côté. Ensemble, ces dalles formaient le support du chambranle encadrant une niche dont le sol était constitué par le socle du milieu.

De cet encadrement, seul le départ du jambage gauche est conservé, brisé à 52 cm de hauteur [Fig. 29]. Large de 47 cm, le montant est décoré de face d'un rinceau qui sort d'un pied de vigne et conserve deux enroulements d'une lourde tige, avec des branches qui font l'effet de laurier et qui y sont attachées de part et d'autre. Vers l'extérieur, le rinceau est encadré par une moulure en saillie, large de 20 cm, où l'on reconnaît, malgré l'usure de la pierre, un quart-de-rond, une doucine et un tore qui formait la bordure du chambranle.

La pierre est trop mince (12 cm sur la tranche) pour avoir pu supporter, à la hauteur voulue, le linteau de la niche. Elle faisait plutôt partie du revêtement de mur, épaulée qu'elle est par un gros bloc informe à l'arrière. Si l'on restitue l'autre jambage

symétriquement à droite, dressé de la même façon sur le rebord arrière de la seconde dalle à partir du socle, on obtiendra une niche large de 3,42 m avec le cadre et de 2,48 m dans la baie. Le socle au milieu dépassait le plan du chambranle de 15 cm à l'avant.

Deux plaques de chant posées à angle droit forment à gauche une encoignure profonde de 45 cm et large de 42 cm, dont le sol est constitué de dalles flanquant le socle. Les dalles qui correspondent à droite sont conservées en place, mais les plaques verticales y ont disparu. Au milieu, le socle était pris dans un encadrement en retrait, également disparu, aligné sur les encoignures latérales.

Des deux côtés du chambranle, d'autres plaques verticales sont plantées en prolongement du cadre de la niche vers les murs latéraux. Au sud, il en subsiste deux assises superposées, de 11 cm d'épaisseur, jusqu'à la hauteur de 65 cm du sol, ce qui égale à peu près celle du tronçon conservé du montant; au nord, il y a également deux assises, différemment partagées, de 46 cm de hauteur et de 16 cm d'épaisseur. A droite comme à gauche, ce placage bute contre de gros blocs du mur intérieur, à 1,10 m et 1 m des parois latérales de la cella récente, mais à distance à peu près égale du socle central (1,90 m et 1,87 m). Il ne pouvait continuer



Fig. 28. Le fond de la chambre du *hamana* et le socle de la statue de culte. À gauche, l'encoignure de la niche

plus loin et représente donc l'extension maximum de la chambre en largeur. Cependant, la position des pierres du blocage indique que les plaques transversales disparues qui formaient l'angle rentrant étaient nécessairement appuyées au placage de fond par la tranche; il faut donc soustraire l'épaisseur de ces plaques (inconnue, mais sans doute peu importante) de la distance de 5,40 m qui sépare les deux extrémités du placage conservé. Les arrachements du dallage à droite et à gauche empêchent de vérifier la largeur de la pièce.

Puisque la niche était décalée de 20 cm vers le sud par rapport aux murs extérieurs du bâtiment, l'épaisseur de ces murs, proche de 1 m, devait varier d'un côté à l'autre. Si la pièce était symétrique par rapport à la niche et au seuil de la porte, le mur nord devait avoir 20 cm d'épaisseur de plus. Comme, d'autre part, le seuil n'est pas strictement perpendiculaire à l'axe de la niche, il se peut que la pièce s'écartât légèrement de la forme rectangulaire, avec la profondeur de 2,55 m à 2,60 m, mesurée depuis la paroi de fond jusqu'au plan de la porte. Le revêtement pourrait alors s'appuyer sur les grands blocs de la fondation de front qui affleurent du côté sud à 2,70 m du parement de

fond. L'implantation des socles du tétrastyle tardif et la réfection du dallage qui en résulta ont oblitéré les traces de l'état primitif à cet endroit.

La largeur de la pièce pourrait bien représenter le double de sa profondeur, soit 5,10 m à 5,20 m, une marge étant réservée de chaque côté, sur la face du placage de fond large de 5,40 m, comme appui des plaques transversales. Il faut cependant rappeler qu'il s'agit d'une restitution et non des mesures directes.

Il résulte de ce raisonnement que les murs de la chapelle étaient d'épaisseur variable: environ 1 m à gauche et 1,20 m à droite, alors que le mur de front avait 75 à 85 cm, ce qui égale le côté du bloc qui porte le chapiteau du pilastre d'angle. Quant au mur arrière, il allait jusqu'à 2,15 m d'épaisseur sur les côtés, tandis qu'au dos de la niche il était réduit à 1,30 m.

Construits, au moins dans leur partie basse, en blocage de grosses pierres «bleues» et de moellons, les murs étaient revêtus, à l'intérieur comme à l'extérieur, de placage en calcaire jaune tendre. Le degré, large de 25 cm en moyenne, sur les côtés et à l'arrière supportait, à 60 cm du sol, le revêtement extérieur. Seul le mur de façade,

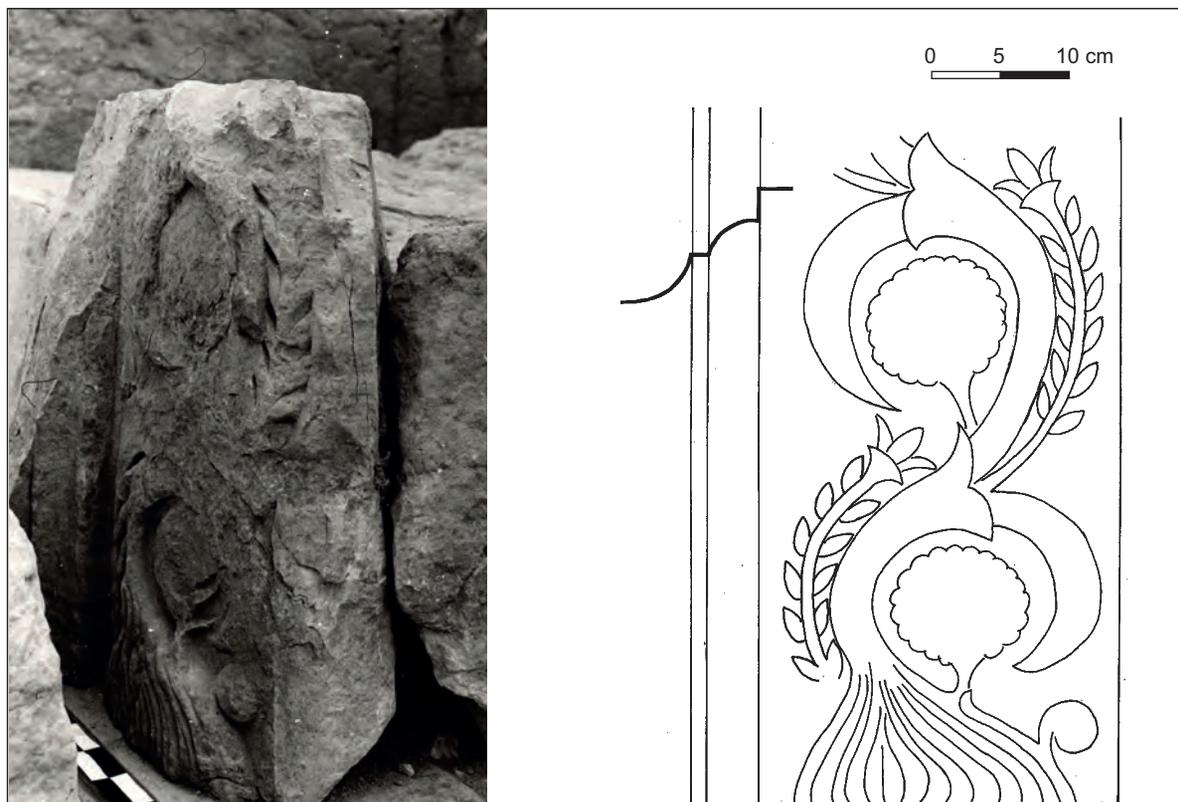


Fig. 29. Le départ du chambranle de la niche du *hamana*

articulé par les pilastres et pourvu d'une vraie fondation, s'élevait en aplomb du sol au toit. Moins épais que les murs latéraux, il présentait sans aucun doute un appareil plus soigné.

III.5 LA NICHE

Comme il a été constaté, l'encadrement de la niche cultuelle au fond de la chapelle était exécuté en placage. La fouille a livré quelques fragments en calcaire jaune tendre appartenant au linteau de cette niche, qui couronnait le chambranle dont il ne reste en place que le départ à gauche. Si ces fragments sont restés au fond du temple après la démolition du *hamana*, ce qu'ils ont sans doute été incorporés dans l'appareil de l'aménagement tardif (ALLAT IV), saccagé à son tour lors de la destruction définitive. Il s'agit d'une douzaine de menus morceaux, partie infime du panneau d'origine qui, épais de quelques centimètres à peine, vola en éclats lorsqu'il fut jeté par terre. Cependant, comme le motif représenté est bien connu et toujours exécuté de manière identique à peu de chose près, la restitution que nous présentons paraît sûre.

Le linteau, ou plutôt la longue plaque qui masquait, au-dessus de la baie, la couverture probablement en poutres de bois, portait en effet l'image d'un aigle éployé, flanqué de deux aigles debout aux ailes entrouvertes. Les fragments d'ailes, de pattes d'oiseau, enfin de cadre à décor caractéristique, ne laissent aucun doute sur la composition [Fig. 30]. C'est bien entendu le linteau aux aigles, justement célèbre, du temple de Baalshamîn, qui a guidé notre restitution graphique (Dunant et Stucky 2000: 81–83, Pl. 1–2); cependant, des monuments analogues mais moins bien conservés fournissent une ressemblance dans le détail encore plus poussée, comme ce linteau de niche du temple de Rab'asirê, du I^{er} siècle avant J.-C., que nous avons découvert récemment (Gawlikowski 2012) [Fig. 31].

Le centre du panneau était occupé par l'oiseau du ciel, de face, debout sur une couronne de laurier qui fait une saillie demi-circulaire sur le bord inférieur du tableau. Les griffes de l'aigle en sont encore solidaires, mais du corps il ne reste rien, sinon un petit fragment de l'aile gauche avec des plumes horizontales indiquées par des chevrons, immédiatement sous le cadre supérieur orné de feuilles d'acanthé d'où émergent des baies globulaires. La restitution du panneau est rendue possible grâce aux fragments de l'aigle latéral de gauche (pattes velues, parties des deux ailes), qui adhèrent oppor-

tunément aux rebords du cadre. On voit ainsi que le champ était entouré en bas et sur les côtés d'un tore torsadé qui rejoint en haut la rangée d'acanthes du couronnement. Cette moulure épousait, en bas à gauche, la forme d'une volute occupant l'angle du panneau. Un tore semblable mais doublé séparait, en une bande verticale, le grand aigle de ses acolytes.

Notre restitution donne au panneau la hauteur de 62 cm, rendue nécessaire par la correspondance de deux fragments de l'aile droite du petit aigle, qui traversait obliquement l'extrémité du champ; chacun de ces fragments est contigu de l'un des rebords horizontaux de la plaque. La largeur du champ occupé par l'aigle latéral est restituée à 78 cm, y compris le cadre torsadé de deux côtés, la marge d'erreur étant très limitée (la largeur minimum serait de 74 cm, comme on peut le constater sur le dessin).

La longueur du rectangle couché central fut d'abord évaluée par comparaison avec le linteau de Baalshamîn. Le grand aigle y mesure 1,64 m sur 50 cm de haut environ (sa tête dépassant le champ haut de 46,5 cm); or, le champ de notre panneau a aussi 50 cm de hauteur et par conséquent l'envergure de l'aigle éployé pourrait y être à peu près la même que sur le bas-relief complet.

La longueur totale du panneau était ainsi égale ou supérieure à 3,20 m (1,64 m pour l'envergure de l'aigle du milieu et deux fois 78 cm pour les cadres latéraux). Nous avons déjà vu que le chambranle de la niche était large de 3,42 m, mesuré au sol avec la restitution symétrique du montant de droite. Les deux valeurs, obtenues chacune de manière indépendante, sont donc assez proches pour nous assurer que le panneau aux aigles appartenait bien à la niche. Il convient par conséquent d'augmenter la largeur restituée du panneau pour le raccorder aux jambages. Or, le tore qui termine la moulure conservée en bas devait s'enrouler en haut dans la volute qui repousse le cadre torsadé du panneau; tel est au moins le cas de tous les monuments de comparaison. Comme le rebord du panneau dépasse le départ de la volute de 16 cm, dans notre restitution tout à fait assurée sur ce point, le panneau devait avoir 3,74 m de longueur, compte non tenu du fruit que présentait probablement le chambranle. Ce calcul laisse pour le champ central l'étendue de 2,18 m. L'envergure de l'aigle déployé était par conséquent sensiblement plus grande qu'au temple de Baalshamîn, et il restait sous ses ailes de la place susceptible d'accueillir des motifs supplémentaires, tels astres ou rosettes que l'on voit souvent sur des monuments similaires.

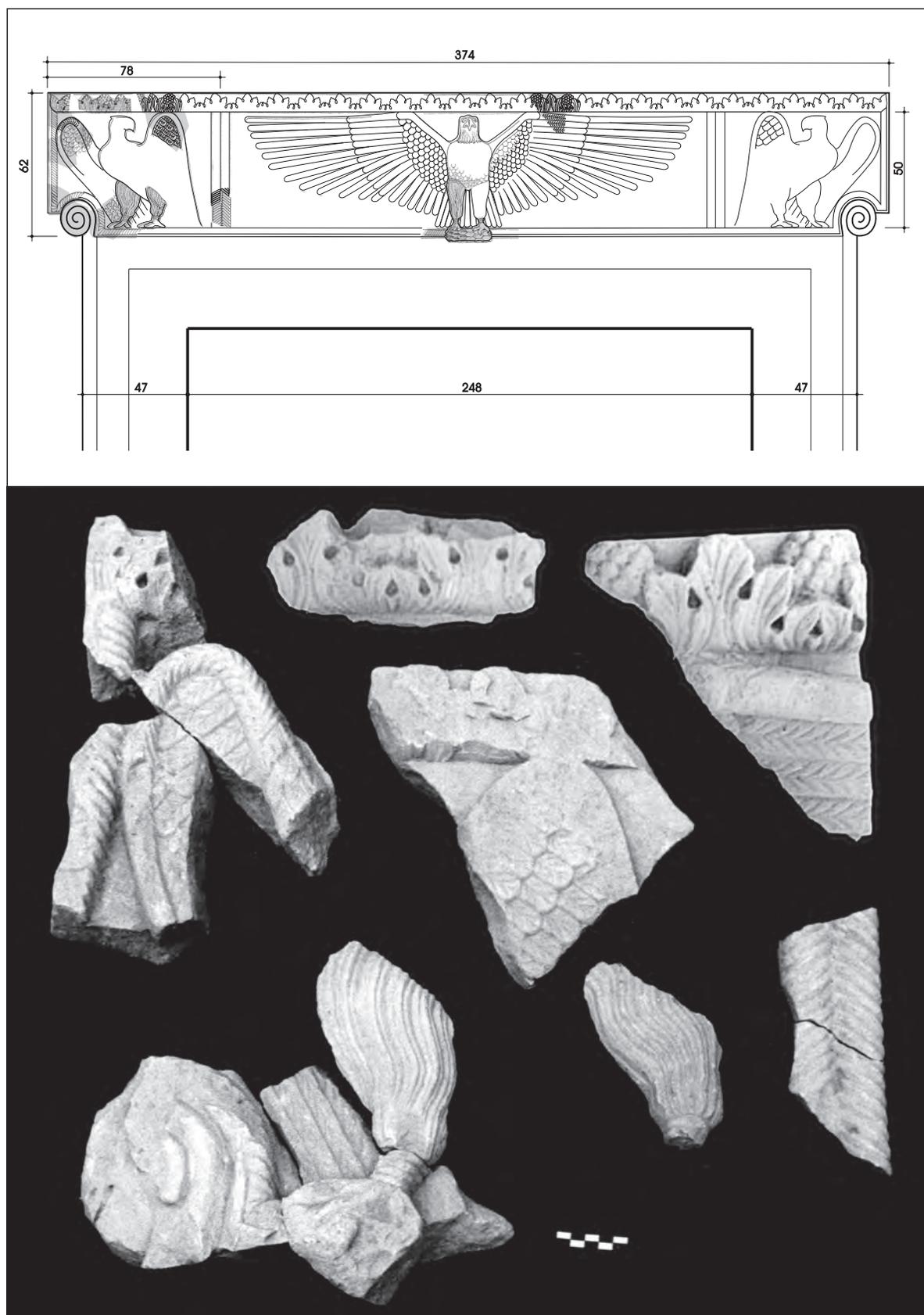


Fig. 30. Reconstitution du linteau de la niche (parties conservées en gris); fragments conservés du linteau



Fig. 31. Une niche votive, Musée de Palmyre; linteau aux aigles de Baalšamîn; linteau aux aigles du temple de Rab 'Asirê

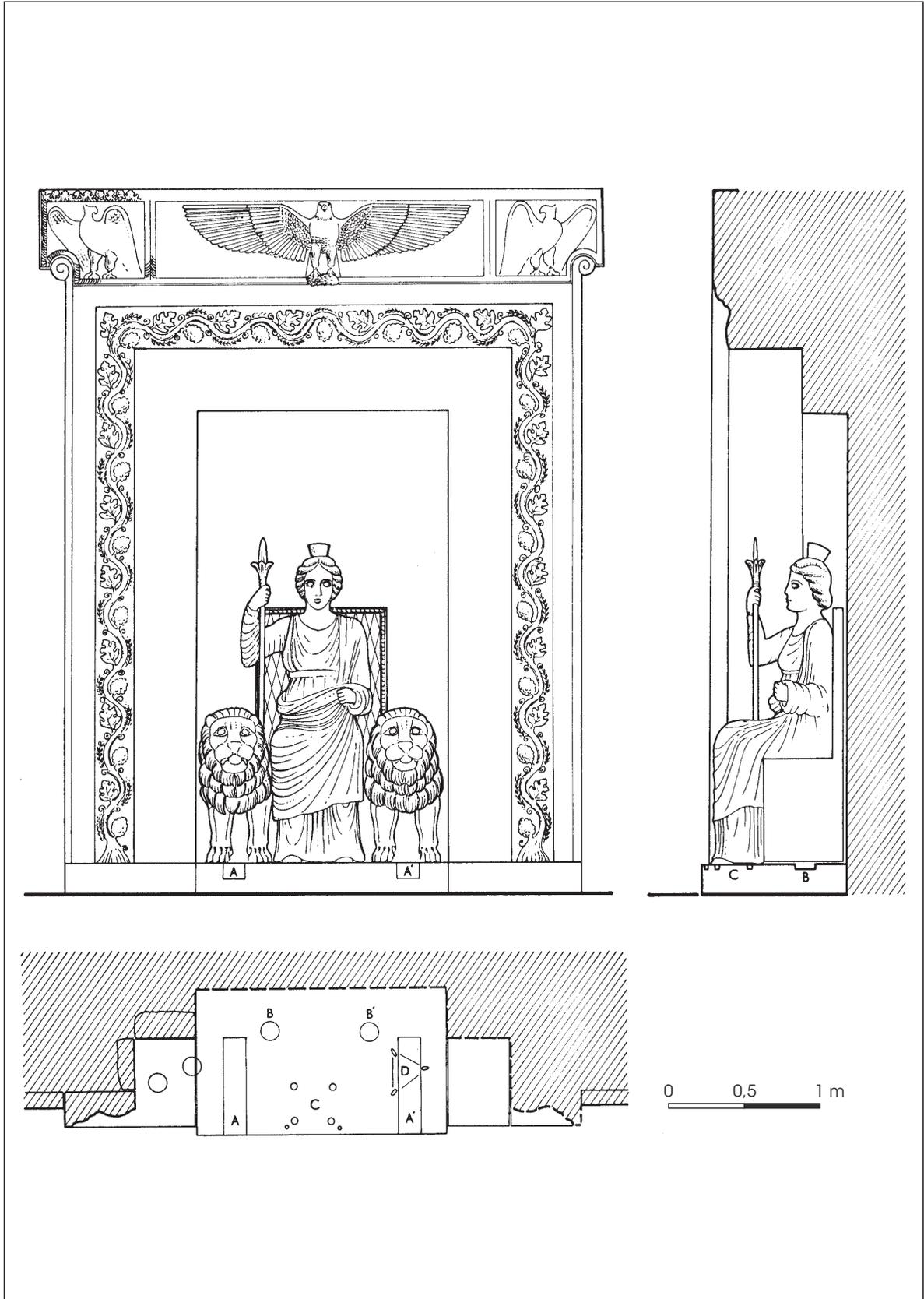


Fig. 32. Reconstitution de la niche, vue de face et coupe

La hauteur de la baie ne peut être établie d'après les données matérielles à notre disposition. Le seul indice, incertain, résulte des proportions: en effet, nous avons remarqué la prédilection des constructeurs pour les rapports numériques simples, comme le montrent les dimensions de la chapelle elle-même ainsi que celles du téménos, que nous allons considérer plus loin. La largeur de la baie étant de 2,48 m, avec la proportion 1: 2, admise pour la porte, on arriverait au niveau égalant l'ordre restitué des pilastres de front, juste sous le plafond de la chambre et sans laisser la place pour le linteau. Nous restituons donc une baie plus basse, dans la proportion 1: 1,5, soit 3,72 m de haut, étant bien entendu que la hauteur admise n'est qu'une supposition. Ainsi, avec le retour du cadre (moins le tore extérieur qui s'enroule en volute) et le panneau de couronnement, la niche aurait 4,35 m de hauteur depuis la surface de son socle, pour atteindre la cote de +670 [Fig. 32].

La niche était ainsi bien plus haute que la porte d'entrée. Celle-ci, tout au plus deux fois plus haute que large, atteint dans notre restitution 3,40 m de hauteur. Avec la porte ouverte, quelqu'un qui se tenait devant l'édifice ne pouvait voir, par la baie large de 1,70 m, que l'objet placé sur la dalle centrale, sans les bas-côtés ni l'encadrement. À plus forte raison, les côtés de la chambre lui étaient entièrement cachés par les vantaux même entière-



Fig. 33. Le socle de la statue de culte, avec ses encoches, vue de haut

ment repoussés. La chambre elle-même était certainement plus haute que le cadre de la niche, mais peut-être de peu. Comme la terrasse du toit restituée à 5,50 m au-dessus du sol donne aux côtés courts de la chapelle la forme carrée, on retiendra cette cote, faute d'indications contraires [voir Fig. 22]. Comme on le verra, nous sommes arrivés à estimer de façon indépendante la hauteur des portiques voisins proche de 5,50 m. Ces colonnades seraient donc à peu près de la même hauteur que la chapelle au milieu [Fig. 37]. Dans cette hypothèse, étant donné que la couverture de la petite chambre ne devait pas être très épaisse, le plafond se situerait à un demi-mètre environ au-dessus du panneau aux aigles qui couronnait la niche cultuelle. La chambre n'était en fait qu'un reposoir de l'objet de culte installé dans la niche et exposé à la vue des visiteurs qui restaient devant la porte ouverte. L'accès à l'intérieur devait être strictement limité aux desservants, ne serait-ce que par l'exiguïté des lieux.

III.6 LA STATUE

Le sol de la niche, comme il a été déjà dit, était formé au milieu par un socle ayant supporté l'objet de culte qui incarnait sans nul doute la déesse du sanctuaire [Fig. 33]. Cette lourde dalle en calcaire dur est large de 1,65 m, profonde de 94 cm à 98 cm (son rebord arrière étant taillé légèrement en biais) et haute de 22 cm. Complète, malgré une cassure qui la traverse dans le sens de la profondeur, sans toutefois entraîner la dislocation, la dalle porte, à part quelques encoches et égratignures accidentelles, plusieurs entailles destinées à fixer plusieurs objets. Les particularités du contenu de la niche sont à étudier à partir de ces traces.

Il s'agit tout d'abord de deux grandes rainures, marquées AA' sur notre dessin [voir Fig. 32]; larges de 17 cm et longues de 64 cm, elles sont ouvertes depuis le bord antérieur de la dalle sur 11 cm de profondeur. Leur fond est presque aligné sur l'encoignure de la niche, conservée à gauche. Disposées latéralement, elles laissent entre elles un espace large de 98 cm en moyenne (de 97 cm à 101 cm, divergeant vers le fond). Un peu en retrait par rapport à l'extrémité de ces rainures, deux mortaises circulaires BB', de 12 cm de diamètre et peu profondes, sont installés à 52 cm l'une de l'autre, décalées de 2 cm vers la gauche. Nous avons trouvé la mortaise gauche remplie de ciment.

Vers le devant du socle, quatre trous de scellement C sont disposés en carré de 22 cm de côté, lui aussi désaxé vers la gauche, de 5 cm; ils étaient

très vraisemblablement tous pareils, mais les deux trous intérieurs ont subi un martelage, sans doute pour extraire les goujons. Tout près du rebord antérieur de la dalle, à 4 cm de celui-ci, on trouve encore deux points de scellement supplémentaires, à 32 cm l'un de l'autre; un bout de fer subsiste dans celui de gauche.

Trois autres mortaises, en califourchon sur la rainure de droite, forment un triangle isocèle de 27 cm de côté (D sur le dessin); deux sur trois sont entamées par la rainure. Enfin, deux mortaises plus importantes sont creusées dans la dalle de calcaire tendre dans l'encoignure de gauche et orientées en biais; l'une d'elles ébrécha le côté de la grande dalle.

Dans l'abstrait, on pourrait envisager plusieurs possibilités de l'aménagement de la niche: un édicule, un bas-relief, une statue, voire un bétyle. La disposition des mortaises ne se prête cependant pas à toutes les hypothèses. Ainsi, il paraît improbable que les entailles AA' et BB' puissent correspondre à quelque dispositif architectural. La disparité du volume des tenons qui s'y engageaient indique plutôt des éléments indépendants, bien que juxtaposés. Par ailleurs, les mortaises BB' ne sauraient représenter l'ancrage du parement d'un mur de fond, car les rainures AA' dépassent nettement le plan de l'objet qui y était fixé. Le parement devait par conséquent intervenir plus en arrière, sans doute appuyé contre le rebord du socle, laissé à l'état brut et légèrement oblique. La niche était donc plus profonde au milieu que dans les encoignures qui s'avancent de 35 cm devant ce rebord. Toute la surface du socle est d'ailleurs soigneusement polie, et l'apprêt est partout bien conservé, malgré quelques égratignures secondaires.

Il paraît assuré que les mortaises circulaires BB' rattachaient au socle un objet en pierre, large de 90 cm environ; en effet, l'écart entre leurs bords extérieurs est de 76 cm, à quoi il convient d'ajouter une marge latérale. La pierre occupait ainsi à peu près toute la place disponible entre les rainures AA'. Celles-ci devaient recevoir deux objets perpendiculaires au fond de la niche, la profondeur des entailles suggérant qu'ils étaient plus hauts que larges; leur équilibre aurait été menacé sans cet encrage très solide.

Ces prémisses vont déjà à l'encontre de l'hypothèse d'un relief cultuel, que de nombreux exemples à Palmyre même pourraient par ailleurs suggérer. Il suffit en effet de songer à l'image prin-

cipale du thalamos de Baalshamîn, prise dans un cadre strictement parallèle à la niche d'Allat et héritée d'une chapelle primitive, semblable sans doute à celle que le sanctuaire d'Allat avait conservée (Gawlikowski et Pietrzykowski 1980). Cependant, dans notre cas, le cadre d'un bas-relief serait isolé devant la paroi de fond et surtout relégué dans une position peu avantageuse par de longs accessoires perpendiculaires. Une telle installation manquerait singulièrement de cohérence, sans parler du problème que poserait, dans la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. un relief cultuel, nécessairement conçu selon la convention frontale, alors que ce mode de représentation n'apparaît à Palmyre que dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Un monument en ronde bosse s'accorderait beaucoup mieux avec les données matérielles. Flanqué de deux accessoires placés dans les rainures AA', il occuperait le milieu du socle sous la baie au décor élaboré. La niche ainsi garnie serait le prototype des niches cultuelles en relief, si fréquentes à Palmyre, qui relèvent précisément d'un modèle architectural, avec leur cadre à rinceaux et le linteau portant des aigles (Collart et Vicari 1969, I: 155-175, II, Pl. XLV-XLIX; Dunant et Stucky 2000: 38-41).

A cette époque peu connue qui est celle du premier sanctuaire d'Allat, il est permis d'hésiter entre une statue et une idole aniconique. Un bétyle n'aurait en effet rien d'incongru, même s'il n'est pas certain qu'il y en avait à Palmyre: juste quelques tessères représentent des objets qui pourraient être des bétyles ou des stèles.² En revanche, le domaine nabatéen et arabe en général en était familier (voir Starcky 1981: 120-121). Un bétyle était vu au IV^e siècle au sanctuaire d'Allat près d'Emèse, dans une vision il est vrai (cf. en dernier lieu Aliquot 2010). Aucune circonstance particulière ne recommande pourtant cette solution pour notre temple.

En revanche, l'hypothèse d'une statue, notamment d'une statue assise, trouve appui dans l'iconographie locale. Cinq monuments, à ce jour, présentent le schéma identique et qui convient parfaitement aux données de notre problème. C'est d'abord un bas-relief archaïque trouvé dans le temple même, avec le nom d'Allat inscrit sur la plinthe [*Sculpture 11, Fig. 176*]. Seule la partie inférieure du personnage est conservée: la déesse est assise entre deux lions vus de face, son bras droit était levé et tenait un long sceptre, son bras

² RTP 182, 513, 758. Le prétendu bétyle signalé dans la source Efqa par R. du Mesnil du Buisson (CRAI 1966: 160-162, Fig. 11), disparu depuis, n'était sans doute qu'un pyrée abîmé.



Fig. 34. Le bas-relief d'Allat trônant (CD 42/61), face et profil gauche, hauteur 50 cm (Michałowski 1963: 172, Fig. 224)

gauche coudé est ramené sur la taille. Un manteau à franges est passé sur une longue robe qui laisse voir le bout des chaussures, de plain-pied avec les lions. Un relief plus récent, remployé dans une construction tardive du voisinage et très abîmé (Michałowski 1963: 172, Fig. 224, CD 42/61) [Fig. 34], représente de toute évidence la même déesse; tous les détails signalés ci-dessus sont présents, tandis que le torse est conservé, montrant le manteau agrafé sur l'épaule droite et enveloppant le bras gauche; la tête manque, mais on aperçoit le dossier du trône muni de perles sur le pourtour. On citera ensuite un médaillon en terre cuite de 5,5 cm de diamètre, connu par deux exemplaires, au British Museum et à Palmyre (Seyrig 1951: 152, n° 14, Pl. II 14 [= *Scripta varia*, Paris 1985: 306–307] et Krogulska 1991: 213, Fig. 5 [Fig. 35], cf. Rostovtzeff 1932: Pl. XXI 1, interprété comme Atargatis; on y voit le même type exactement, mais vu de trois quarts, montrant que les lions étaient assis sur leurs pattes arrière, dans ce cas plus bas que le socle du trône dont on aperçoit à droite, derrière le lion, un pied tourné

et un bout de siège. L'exemplaire de Londres (la reproduction en est malheureusement peu lisible) a conservé la tête. Le médaillon présente dans le champ deux bustes, à gauche celui d'une femme voilée au visage découvert, à droite un dieu radié (dont la tête n'est conservée que sur l'exemplaire de British Museum) au-dessus d'un globe et d'un croissant; c'est donc sans doute Šamaš, tandis que le buste féminin n'est pas identifiable. Il convient aussi de mentionner une image incomplète provenant de Khirbet Farwan dans la Palmyrène, dédiée à Allat et fidèle dans sa partie conservée, malgré la maladresse du sculpteur, aux traits déjà signalés (Schlumberger 1951: XXIX 3). Enfin et surtout, un relief complet avec une inscription, entrevu sur le marché des antiquités de Londres³, dont je n'ai malheureusement pas pu obtenir une photo directe, clôt la série [Fig. 35]. Semblable à d'autres monuments par la pose et le costume, la déesse sans voile porte là un petit calathos sur la tête. Le sceptre se termine par un fleuron. Le trône n'est pas visible, sinon par son marchepied flanqué de lions, comme sur

³ Je remercie la D.ssa Palmira Piersimoni de m'en avoir informé. L'inscription de trois lignes se lit comme suit: *mšb' dnh dy 'lt 'štr' / 'bt' qrb yrhy br bwlh' / [br...]tm'*, «Cette stèle d'Allat, la bonne déesse, a été offerte par Yarhai fils de Bôlha [fils de...]tm'».

le médaillon en terre cuite. Il paraît extrêmement probable que la niche du sanctuaire d'Allat abritait le modèle commun de tous les monuments cités; ceux-ci ont donc inspiré notre restitution graphique du premier temple [Fig. 22].

Aucun de ces monuments, concordants sur tous les points (au moins dans la mesure où ils sont conservés), n'indique encore l'assimilation avec l'un des types grecs d'Athéna, alors qu'il y a pratiquement identité avec le type d'Atargatis, tel qu'il est connu d'Hiérapolis et d'autres sanctuaires syriens (voir Starcky 1981: 126–129; Drijvers 1978). La présence des lions aux côtés de la déesse explique du coup les longues rainures latérales du socle et transforme en certitude l'hypothèse que nous avons formulée à leur propos. En effet, on s'attend ici à des sculptures de peu de largeur par rapport à la profondeur, pour justifier la forme de l'encrage. Cela exclut déjà des représentations humaines. Quoi de plus approprié que des figures d'animaux faisant front aux côtés de la déesse? En plus de l'iconographie locale, on évoquera toute une série de parallèles extérieurs, trop abondante pour s'y attarder. Parmi les décombres au fond de la cella deux têtes de lion fragmentaires ont d'ailleurs été

retrouvées; elles pourraient très bien appartenir aux animaux qui flanquaient Allat sur son trône [Sculpture 3, Fig. 168].

La longueur des rainures indique approximativement celle des statues, maintenues en place par des tenons introduits dans ces ornières. Si les lions devaient garder des proportions vraisemblables, ils n'auraient, debout, guère plus d'un demi-mètre de hauteur. La hauteur du siège y correspondait en gros, d'après le trait iconographique constant. Sa largeur étant de 90 cm à peu près, nous proposons, pour le remplir, une statue assise de quelque 2 m de haut, soit plus grande que nature. En effet, les dimensions de la niche indiquent cet ordre de grandeur; une figure trop petite aurait laissé au-dessus d'elle un vide écrasant.

Une statue assise serait normalement presque aussi large que profonde au niveau des genoux, allant ainsi au-delà des mortaises BB'; il devient donc évident que celles-ci retenaient en place un siège muni de tenons vers la mi-profondeur de son lit de pose. La forme des mortaises indique que ce trône était en pierre. Pour laisser assez de place à la statue, le dossier du siège, sans doute assez haut, comme le montrent les reproductions



Fig. 35. Médaillon en terre-cuite représentant la statue d'Allat, diamètre 5,5 cm. Musée de Palmyre (voir Seyrig 1951: 152–153, Pl. II 14, pour l'exemplaire du British Museum; Krogulska 1991: 213, Fig. 5); bas-relief représentant la statue d'Allat, dans le commerce

précitées en bas-relief, devait être dressé contre la paroi de fond. Si les proportions, même approximatives, du personnage assis étaient respectées, les pieds de la déesse s’avançaient nécessairement jusqu’au rebord du socle. Les quatre trous de scellement marqués C ne sauraient donc convenir à quelque brûle-parfum mais plutôt retenir le bloc du marchepied du trône. Le report de scellement sur la gauche confirme qu’il s’agissait d’un bloc assez large. Les deux tiges de fer sur le rebord du socle ne trouvent pas d’explication évidente.

Le sceptre de la déesse, tel qu’il est figuré sur les monuments de comparaison, ne prend pas appui sur le sol, à l’encontre de ce qu’attestent régulièrement les représentations des divinités debout. Il est plus court et repose soit sur le dos du lion de gauche, soit sur le siège, tout près de l’animal. Ainsi, en admettant que ce détail ait été fidèlement rendu, la statue occupait effectivement toute la place entre les lions et les proportions que nous avons choisies sont correctes.

Il faut reconnaître qu’une sculpture de ces dimensions étonne dans la Palmyre du I^{er} siècle avant J.-C. Les techniques artistiques de cette époque, d’après le peu de monuments qui nous sont parvenus, paraissent rudimentaires, comme l’est aussi l’art de bâtir, ce dont témoigne la construction de la chapelle. Rappelons cependant l’usage contemporain des statues appareillées dont les fragments ont été retrouvés dans la fondation T sur le téménos de Bel et qui faisaient partie du décor du temple archaïque de ce dieu (Colledge 1976: 31, Fig. 6–7). Il s’agit de plaques sculptées en calcaire tendre que l’on fixait avec du plâtre sur un tronc brut; les bras étaient attachés par des tenons. Il est donc permis d’imaginer la statue d’Allat formée d’un noyau planté sur le siège du trône et revêtu de plaques où la draperie aurait été modelée et la tête ainsi que les bras sculptés séparément.

Une pièce découverte récemment sur le téménos pourrait conforter cette hypothèse. C’est un visage féminin de 13 cm de hauteur, donc moins grand que nature, façonné à plat pour être fixé sur un support [*Sculpture 19, Fig. 184*]. Le bandeau saillant sur le front marque sans doute l’emplacement d’une perruque. S’agit-il de la face d’Allat elle-même? Le masque semble trop petit pour la statue du *hamana*. En tout cas, cette trouvaille prouve que la technique d’assemblage connue par les fragments du sanctuaire de Bel était aussi pratiquée dans celui d’Allat.

Notre restitution ignore les trois mortaises en D, sur les bords de la grande rainure de droite. Elles font bien entendu penser à un trépied placé à côté du trône, mais sont incompatibles avec la présence des lions qui flanquaient l’idole. Comme deux de ces trous sont entamés par la rainure, il s’agit d’une intervention qui a précédé l’installation des lions et remonte donc au tout début du temple, lorsque la statue était seule au centre de la niche. Les figures de lions devaient être ajoutées en second temps, peut-être comme une offrande supplémentaire et distincte. Un autre ex-voto a vraisemblablement pris place dans l’encoignure de gauche, où les mortaises circulaires en E suggèrent la présence d’une statue debout, peut-être tournée vers la déesse.

Il est également permis de penser à une espèce de mannequin en matériaux légers, comme bois, gypse ou étoffes, qui pourrait être soulevé et porté en procession les jours de fête. Un monument archaïque trouvé dans le sanctuaire représente un fragment de bloc rectangulaire orné de reliefs sur au moins deux côtés contigus [*Sculpture 12, Fig. 177*]; on y voit un personnage assis sur un siège à dossier mais sans accoudoirs, porté sur deux roues. Il paraît démesurément grand par rapport aux figures de femmes voilées représentées sur l’autre côté de la même pierre qui trouvent une parfaite correspondance dans le relief bien connu du temple de Bel, celui de la procession au chameau.⁴

Malheureusement ni le torse du personnage ni le moyen de locomotion du véhicule ne sont conservés. Il est cependant possible que cette procession représente la statue d’Allat promenée lors d’une solennité, peut-être lors d’une visite rendue à une autre divinité. Si tel était le cas, le parallèle avec le relief au chameau du temple de Bel pourrait être envisagé. Cette hypothèse est bien évidemment de nature à exclure la pierre comme matériau de l’idole. En tout cas, la présence permanente du trône en pierre et des lions acolytes paraît prouvée par le système des mortaises du socle qui ne trouveraient pas d’autre justification.

Évoquons, pour terminer, un parallèle intéressant propre à confirmer nos conclusions. Un monument de Délos publié par Ernest Will consiste en deux fragments contigus de base du trône offert en 108/107 avant J.-C. à Hagnè l’Aphrodite syrienne, c’est-à-dire Atargatis, quelque part au théâtre de son sanctuaire délien (Will 1985: 151–157). Deux larges cavités retenaient, de l’avis de Will, les statues de lions qui flanquaient le siège. L’idole de la déesse était amovible et pouvait quitter occasion-

⁴ Voir Dirven 1998, qui interprète le bas-relief du temple de Bel comme scène de l’arrivée d’Allat à Palmyre.

nellement son emplacement habituel pour être exposée au théâtre de son sanctuaire délien.

III.7 LE PARVIS ET L'AUTEL

La chapelle primitive a été certainement élevée sur une aire sacrée, au moins aussi ancienne que le bâtiment lui-même. Cependant, toutes les installations datables de la cour ne remontent qu'à des époques plus récentes, jalonnant l'histoire du sanctuaire depuis le I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à l'occupation du téménos par la maison du V^e siècle. Celles qui sont apparues avant la construction de la cella antonine (ALLAT III) sont traitées ci-après comme étape ALLAT II. Les installations accolées à la façade du *hamana* et incorporées par la suite dans la cella du II^e siècle doivent toutefois être considérées comme faisant partie de la première chapelle.

Nous avons donc retrouvé devant la chapelle un dallage de forme carrée, pavé de grandes dalles en calcaire dur du même type que celles qui re-

couvrent le sol du *hamana* entre la porte et la niche du fond. Ce dallage vient s'appuyer contre la marche de la porte, 15 cm plus bas que celle-ci, le niveau allant de +189 à +186 d'ouest en est. Il garde la même largeur que la marche. Du côté opposé, les dalles rentrent sous le degré d'accès de la cella ALLAT III, alors que latéralement un espace large de 2,35 m est laissé libre de chaque côté entre le dallage et les murs de ce temple récent.

Ainsi, les dalles formaient dans la cella un passage en contrebas entre l'escalier et la chapelle archaïque [Fig. 36]. Leur position par rapport au degré d'accès montre cependant qu'elles sont plus anciennes; en effet, le rebord du dallage est recouvert par l'escalier, de façon que sa forme carrée est devenue tronquée. Cet indice se transforme en certitude lorsque l'on considère l'autel installé sur le dallage devant le *hamana*. La base de cet autel est restée sur ce dallage, déplacée en biais et cassée lors du sac du temple à la fin du IV^e siècle [Fig. 21, 36]. La pierre se trouve toujours à peu près dans l'axe de la chapelle, dans sa position d'origine elle se



Fig. 36. Le dallage devant le *hamana*. À gauche, le degré depuis le pronaos, au milieu, la base de l'autel



Fig. 37. Visualisation du hamana dans son téménos

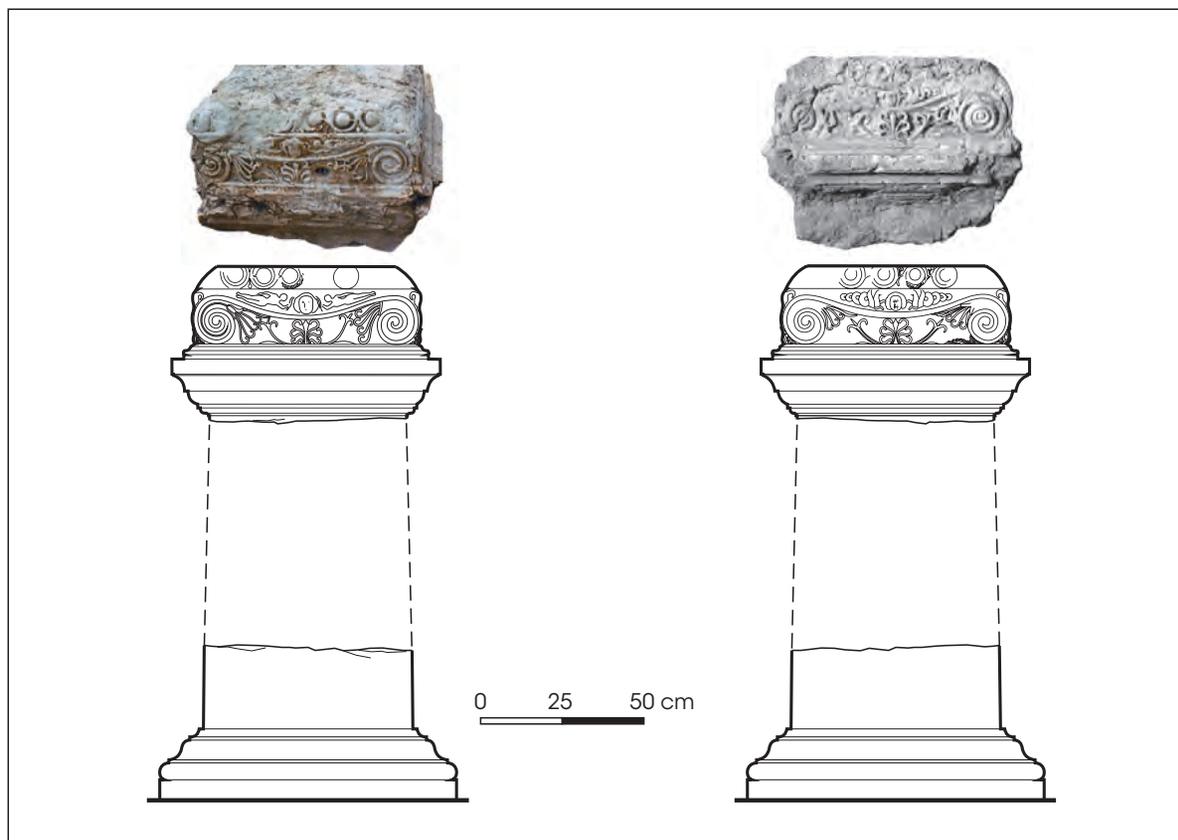


Fig. 38. L'autel de la cella, restitué: côtés aux Victoires et aux monstres marins

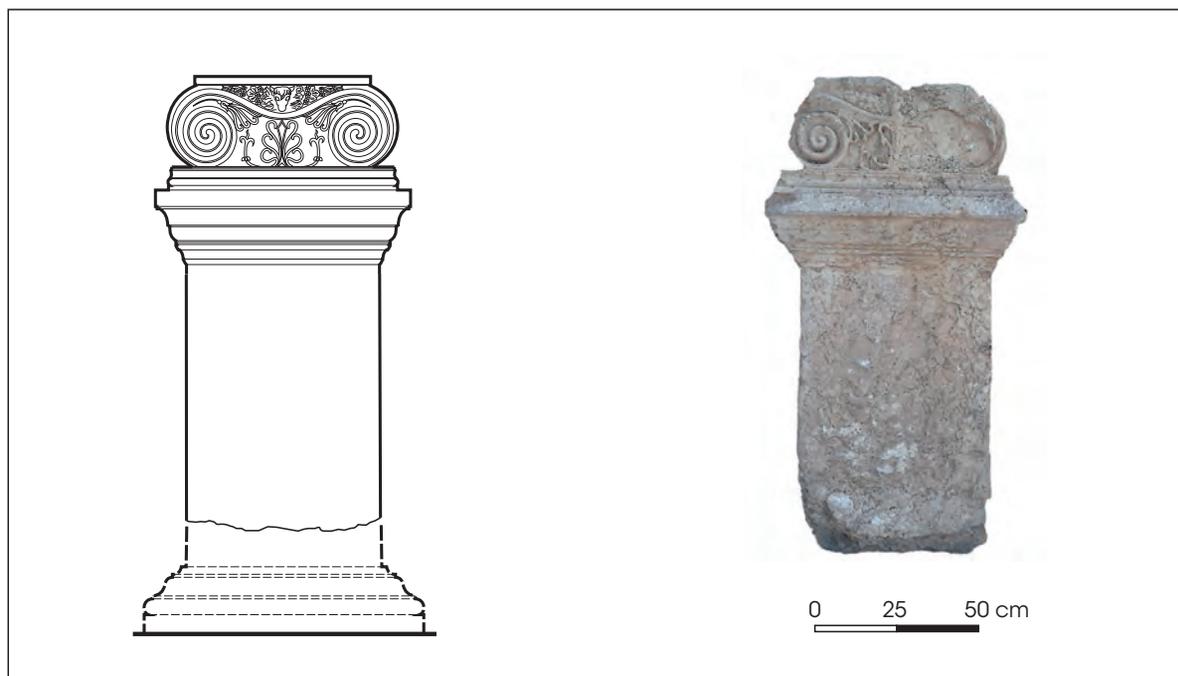


Fig. 39. L'autel dédié en 6 après J.-C. à Allat-Artémis

trouvait à quelque 80 cm de la façade. La base mesure 92 cm de côté et porte une moulure avec plinthe, tore, talon et cavet, qui ramène les dimensions du corps à 65 cm de côté à la hauteur de 22 cm du sol. La cassure intervient à 55 cm environ depuis le lit de pose.

Par une bonne chance, le couronnement de l'autel a pu être récupéré dans les ruines d'une maison installée à la fin du IV^e siècle sur le téménos. Conservé en une seule pièce haute de 50 cm environ, il avait 60 cm de largeur au-dessous de la moulure. La partie intermédiaire du corps est perdue, mais un essai de restitution graphique, d'après le fruit indiqué par la comparaison de deux fragments, permet d'estimer la hauteur totale d'origine à 1,70 m environ [Fig. 38].

La moulure du couronnement comprend un tore, un cavet et une plinthe de 83 cm de largeur; elle est encadrée en bas et en haut par un listel, une baguette et un méplat. Là-dessus, un dé large de 70 cm de côté porte sur les faces opposées des volutes ioniques et une palmette au milieu. Chaque palmette était surmontée, sur l'échine, par une tête de femme, flanquée sur l'une des faces par des Victoires ailées tendant des couronnes, sur l'autre par des chevaux marins ailés; les deux autres faces sont abîmées. Un méplat au-dessus des palmettes ramène la plate-forme du sommet à la dimension de 55 cm de côté. Il est orné d'un rinceau dont on distingue à peine les enroulements autour des baies globulaires. L'autel portait sans doute un brûle-parfum métallique.

Le travail de sculpteur est d'un bon niveau et s'inscrit dans la pure tradition hellénistique. On connaît à Palmyre deux autres autels, semblables en tous points quant au dessin des palmettes et des volutes, qui n'y sont cependant disposées que sur deux faces opposées, de façon que le couronnement prend l'aspect d'un chapiteau ionique. L'un de ces autels a été trouvé par nous-même tout près du temple. Les volutes y sont plus grandes et plus rapprochées que sur l'autel principal et supportent une plate-forme de 48 cm de largeur; la base manque, mais on peut estimer la hauteur d'origine à 1,60 m environ [Fig. 39]. L'épigraphie de cet autel, de 6 avant J.-C., s'adresse à «Allat qui est aussi Artémis» [Inscription 20, Fig. 219]. Un autre autel à volutes de style hellénistique est publié par J. Cantineau; dédié à Elqonera'-Poseïdon en 39 après J.-C., il mesure 1,30 m de hauteur environ (Cantineau 1938: 78-79; As'ad et Gawlikowski 1997: 14, n° 10). Les deux dates indiquent approximativement l'époque du grand autel. A titre de contre-épreuve, on évoquera le monument de 142 après J.-C. publié par

A. Caquot: le même type de couronnement y est traité selon la manière nettement locale (Caquot 1985: 57-59).

L'autel fut érigé à ciel ouvert devant le *hamana*, sur le dallage qui, selon toute vraisemblance, a été posé en même temps et destiné à le supporter. L'autel encombrait sérieusement l'accès de la chapelle et ne permettait de voir que la tête de la statue à qui se tenait droit devant. Lorsque la porte était ouverte, l'encens se consumait à la hauteur qui correspondait à celle de 1,25 m environ au-dessus du socle de la statue d'Allat, assise à quelque 4 m de distance, c'est à dire au niveau de sa poitrine, ce qui semble corroborer notre reconstitution.

Le dallage de l'autel est flanqué au sud par une marche, posée en équerre par rapport à la marche d'accès du *hamana*. Elle est large de 55 cm, correspondant exactement à la largeur restituée du pilastre auquel elle était appuyée, et longue de 1,65 m. À l'arrière, deux dalles lui sont apposées au même niveau, qui reposent sur une couche de cailloux égalisant le sol vierge argileux; elles couvrent un espace rectangulaire de 1,75 m sur 1,90 m environ devant la façade, aligné sur la fondation de celle-ci et laissant un étroit interstice, sauf devant le pilastre d'angle dont la fondation est au contact de l'une des dalles. Les dalles étaient rattachées avec du plâtre aux pierres de cette fondation, alors qu'une rangée de petites pierres, plâtrées elles aussi, s'aligne du côté opposé.

Cette installation, contemporaine ou postérieure au dallage de l'autel, mais certainement plus ancienne que la cella ALLAT III, formait clairement le support de quelque objet volumineux, peut-être un autre autel. La couche verticale de plâtre découverte sur le rebord est indique la disparition d'un revêtement, sans doute d'une marche pareille à celle du côté nord. Accolée à la chapelle à gauche de la porte, cette base semble complète ou peu s'en faut; si elle était, à l'origine, plus élevée, l'architecte du nouveau temple aurait été forcé de prendre des dispositions particulières pour la préserver, ce qui aurait laissé des traces sur les assises de ce monument. Or, il n'en est rien, selon toute apparence les deux dalles ayant été recouvertes à cette étape, comme en témoigne l'état des fondations de la cella.

Malgré la part d'hypothèse, notamment en ce qui concerne l'élévation de la chapelle, il nous semble que la restitution présentée est fiable dans ses grandes lignes. Les caractères principaux du monument se dégagent nettement, résultant de l'analyse des vestiges conservés. C'est surtout la technique de construction qui est remarquable:

l'épaisseur excessive des murs et l'exiguïté de l'intérieur qui en est la conséquence ne s'expliquent pas par des contraintes matérielles; en particulier, le mur arrière qui protégeait directement la niche dépassait largement la mesure du nécessaire, ceci évidemment pour répondre aux exigences du culte.

III.8 QU'EST-CE QU'UN *ĤAMANA*?

Le noyau en blocaille empilée sans mortier, recouvert de placage, forme donc une masse solide dans laquelle la chambre est réservée. Cette pièce ne servait en fait que pour accommoder la statue: avec la porte ouverte, l'image se trouvait à 2,5 m à peine du visiteur qui se tenait sur le seuil; il ne pouvait voir que la niche, les vantaux lui cachant entièrement les recoins latéraux, destinés sans doute à ranger les accessoires du culte. Le *ĥamana* est en premier lieu un bloc de maçonnerie, où un espace intérieur exigü est destiné à contenir la niche avec la statue. Des niches à relief, assez nombreuses à Palmyre, en sont des imitations en raccourci, destinées à être intégrées dans les murs des enclos sacrés (voir Collart et Vicari 1969, I: 155–175; II: Pl. XCV–XCIX).

L'unique exemple à ce jour de l'architecture sacrée de l'époque archaïque, le premier temple d'Allat ne trouve pas à Palmyre de parallèles très proches. En fait, le seul monument comparable est une chapelle malheureusement mal conservée, découverte dernièrement devant l'Agora et consacrée à un dieu mystérieux nommé Rab'asiré (Gawlikowski 2013; 2014). C'était un bâtiment modeste et exigü, mesurant à l'intérieur à peine 2,40 m de largeur sur 2,20 m de profondeur au moins, peut-être carré lorsqu'il était complet. Le mur arrière est conservé sur toute sa longueur, avec partiellement les murs latéraux, alors que le mur de front a disparu entièrement. Les murs sont faits de moellons inégaux joints au mortier de terre, et présentent une épaisseur très considérable: 1,20 m à l'arrière et 1,00 m sur les côtés. Comme la chapelle d'Allat, celle-ci a été préservée au prix des complications considérables, prise dans l'escalier d'accès monumental de l'Agora qui s'élève juste derrière à un niveau sensiblement plus haut. La partie inférieure d'une niche à relief a été jadis retrouvée à l'endroit même, portant l'image bien connue d'un guerrier cuirassé qui maîtrise deux lions enchaînés et passe pour représenter Rab'asiré, le «Maître des Enchaînés» (Starcky 1952: 81, 130, Fig. 11; Collart et Vicari 1969, I: 159, II: Pl. XCVI 1). Si l'identité de la chapelle est assurée par sa mention dans le Tarif, qui la déclare située en face de cette stèle inscrite, elle y porte

en grec le nom de *hieron*, et en araméen celui de *ĥaïkalâ*, et non *ĥamana*.

En revanche, ce dernier terme revient plusieurs fois dans les inscriptions de Palmyre et du Hauran, mais chaque fois en dehors du contexte archéologique. On mentionnera en premier lieu un autel conservé à Ashmolean Museum d'Oxford, rapporté de Palmyre par Robert Wood en 1751 (CIS II 3978 = PAT 0324). L'inscription mentionne «ce *ĥamana* et cet autel ... faits et offerts à Šamaš, dieu de la maison de leurs pères» par deux frères en 85 après J.-C. Le terme demeure obscur, malgré son emploi dans la Bible hébraïque sous forme plurielle *ĥammanim*, pour désigner des installations servant les idoles des Cananéens. Bien entendu, le sens exact du mot a été oublié et les commentateurs des savants rabbins ou des biblistes modernes ne sont d'aucun secours pour le rétablir. Ce n'étaient certainement pas des «piliers solaires» comme l'imaginait au XI^e siècle l'Espagnol Rashi et comme le reprennent tous les dictionnaires anciens, ceci malgré la Vulgate qui traduit régulièrement *delubra*, suggérant clairement des bâtiments. Selon J.-B. Chabot, qui traduisait *simulacrum* dans le CIS, le *ĥamana* de l'inscription d'Ashmolean serait le brûle-parfum métallique représenté en relief sur cet autel même. Cette exégèse s'est imposée généralement, en particulier appliquée aux données bibliques dans les dictionnaires usuels. C'est une étude détaillée de Harald Ingholt qui établit pour longtemps l'étymologie du mot *ĥamana* (transcrit avec le *m* dédoublé, comme dans le texte masorétique, bien que l'écriture épigraphique ne marque pas la gémination) fondée sur la racine *ĥmm*, «chauffer, être chaud», pour l'expliquer comme «autel à feu» (Ingholt 1939). On s'étonnait peu de ce que l'instrument servant à rendre grâce en brûlant de l'encens fût ainsi comparé à un vulgaire réchaud. Jean Starcky admettait bien, il est vrai, que le nom pouvait aussi désigner par métonymie un édifice abritant un tel brûloir. Observant que des inscriptions qui mentionnaient un *ĥammana* faisaient de toute évidence partie des constructions appareillées en pierre, ce savant optait pour un «pyréthée», une espèce de temple dont la principale caractéristique serait la présence du feu, comme dans les temples iraniens (*Inv.* X 145; Starcky 1949). Indépendamment de cette influence très hypothétique, le sens de «chambre chauffée», ne serait-ce qu'étymologique, convient cependant assez mal comme désignation d'une installation de culte.

L'inscription de fondation d'un *hmn'* des dieux Šadrafâ et Du'Anat à Palmyre, étudiée par Jean Starcky, est gravée sur un bloc de pierre long de 1,63 m, trouvé en remploi près de l'angle sud-ouest de l'Agora. La dédicace du monument continuait sur deux blocs voisins disparus et représentait la famille du dédicant, sans doute en relief, sous forme de frise. Comme l'autre face du bloc porte une moulure, l'épaisseur de celui-ci (non indiquée) correspond à celle du mur dont il faisait partie. La date est probablement 30/31 après J.-C., à moins que ce soit vingt ans plus tard, s'il y avait un signe de vingtaine de plus.

Une inscription datée en 108 après J.-C. est un décret honorifique du sanctuaire de Bel: elle fait état d'un «*hmn'* tout entier et son emplacement» construit à Vologésiadé par un notable de Palmyre (CIS II 3917 = *Inv.* IX 15, *PAT* 263). A Palmyre même, un autre personnage a construit «ce *hamana* aux génies bons ...», ce qui est consigné sur un pyrée qui était sans doute placé dans ou devant ce bâtiment (Bounni 2004: n° 36). Enfin, le dieu solaire s'est vu offrir un *hmn'* en 31/30 avant J.-C., comme le proclame l'inscription sur un bloc long de 1,11 m, à l'origine faisant partie d'une maçonnerie courante et trouvé remployé tardivement dans le propylée du sanctuaire d'Allat (Gawlikowski 1976; 1999) [*Inscription 11, Fig. 215*].

Il n'en allait pas autrement de la pierre remployée dans un mur d'église à Deir al-Mešqûq dans le Hauran. A cette occasion, le fondateur Mo'airû b. 'Aqrab, en 124 après J.-C., décrit son *hamana* comme «la maison de Iššarû, dieu de Mo'ainû» (*PPUAES* IV A: 27, n° 27, Fig. 3; Milik 1972: 341).⁵ Une autre inscription du Hauran qui emploie le terme en question est inscrite sur un chapiteau relevé au village de Sahwat al-Khudr; cette fois-ci aussi il s'agissait manifestement d'un monument d'architecture (*PPUAES* IV A: 74, n° 97).

Enfin, une autre inscription nabatéenne vient d'être publiée, celle qui a été jadis photographiée par Maurice Dunand au village hauranais de Mšayfra (Nehmé 2010: 463–470, Fig. 8). Le texte consigne la construction (*bnh*) d'un *hmn'* à Baalšamîn, sous le règne de Rabbel II, probablement en 90 après J.-C.

Il est donc abondamment clair que le *hmn'* était un édifice de culte, tant à Palmyre que dans le Hauran (ainsi déjà Fritz 1980), mais les fondations de celui d'Allat à Palmyre sont le seul témoignage matériel permettant de reconstituer son aspect.

Par conséquent, il n'est pas assuré que toutes les caractéristiques que nous pouvons lui reconnaître se retrouvent nécessairement dans d'autres monuments ainsi nommés. Il est encore moins sûr d'attribuer ce nom à d'autres monuments qui n'y ressemblent guère.

On ne saurait terminer ces considérations sans s'arrêter sur une inscription grecque trouvée au sanctuaire de Zeus à Gérasa et relative au plus ancien état de ce sanctuaire. Elle a été publiée en 2006 par Pierre-Louis Gatier et Jacques Seigne qui ont fait l'honneur de cette contribution au journal *Electrum* paraissant à Cracovie (Gatier et Seigne 2006). Je reprends telle quelle leur lecture et leurs restitutions qui me paraissent très vraisemblables:

[O]ῖ τῆς τοῦ Δίος
[τ]οῦ αμμανα ἐτ-
[αι]ρείας ἐπάρχοντος
[Βε]λλαίου τοῦ Σπασίνου

Les auteurs traduisent: «Les membres de l'hétairie de Zeus du *hammana* (ou bien: Zeus-*hammana*), alors que [Be(?)]llaios, fils de Spasinès, était éparque.»

Il est fort probable que, comme le proposent les auteurs, le personnage éponyme était le fils de Hyspaosinès (env. 209–124 avant J.-C.), fondateur de la ville de Charax, située dans l'estuaire de l'Euphrate et du Tigre. Cet emporium est devenu sa capitale après qu'il a rompu avec les Séleucides, sans doute entre 140 et 130, pour devenir, à l'âge déjà bien avancé, le premier roi de Mésène-Characène. Comme on le sait, ce centre était aux II^e et III^e siècles après J.-C. la destination principale des caravanes de Palmyre, sous le nom de Spasinou Charax. Avec l'inscription de Gérasa, nous nous retrouvons cependant avant la révolte de Hyspaosinès et donc dans la première moitié du II^e siècle avant J.-C., peu après la fondation de Gérasa comme poste militaire séleucide.

Les fouilles de Jacques Seigne ont par ailleurs révélé une suite fascinante d'installations sur le site du sanctuaire, autour de la grotte qui lui avait donné naissance. Le fouilleur attribue l'inscription à la plus ancienne construction identifiée dont il ne reste qu'un pan de mur et dont le plan et l'élévation ne sont pas restituables. La pierre aurait servi de linteau au-dessus de l'entrée.

Zeus est dans ce texte qualifié «de ammana». La syntaxe permet de comprendre ce mot, comme

⁵ Je trouve inutile de comprendre *hmn'*... {b}bt 'šrw, «chapelle... au temple de Iššarû», comme le veut Milik.

les deux auteurs ont bien vu, soit comme une apposition au nom du dieu, soit comme le nom du monument qui lui a été consacré. Je pense comme eux que c'est la seconde explication qui est la bonne. Ni une référence à la ville d'Ammana (Amman-Philadelphie) ni au Mont Amanus n'emporte pas la conviction (voir Xella 1991: 165–180, 217–225; voir Caquot 1991). D'ailleurs, si c'était une épithète du dieu, elle aurait certainement survécu dans d'autres inscriptions plus récentes. Il y a beaucoup plus de chances que c'est le nom araméen d'un type de chapelle qui abritait l'idole de Zeus gérasénien. Cependant, la forme du monument auquel cette pierre errante appartenait reste inconnue.

De toute façon, l'association avec l'autel à feu ne repose que sur une étymologie présumée. L'idée d'un temple du feu, avec un autel enfermé comme chez les Zoroastriens, ne se recommande non plus par aucun argument valable. H. J. W. Drijvers a déjà montré toute la gratuité de cette hypothèse (Drijvers 1988). Il tire le nom de *hmn'* de la racine *hnh*, «protéger», bien attestée en arabe, où il a donné entre autres le terme *hima*, «enclos sacré». En d'autres langues sémitiques, on relèvera l'hébreu *homah*, «rempart», ainsi que le nom ancien et moderne de la ville de Hama. Dans le cas qui nous occupe, le nom se référerait peut-être à l'épaisseur excessive des murs. Drijvers a donc proposé d'écrire *hamana* avec un seul *m*. J'ai choisi de le suivre en écrivant partout dans ce volume *hamana*, étant entendu que la graphie consonantique ne permet pas à elle seule de trancher. Cependant, le vocable apparaît déjà sous forme *hmn* à Ougarit, où il aurait désigné un lieu de culte situé sur une hauteur, sans rapport avec le Mont Amanus et le dieu Ba'al Hamon des Phéniciens (Lipiński 1992: 229–238). En admettant le rapport avec le mot araméen (la consonne *h* de l'ougaritique correspond régulièrement à l'araméen *h*), on est amené à rejeter l'exégèse traditionnelle du terme ougaritique «encensoir» d'après la racine *hmm*, au profit de la racine *hym* / *hmy*, «protéger». On pensera plutôt à une pièce du temple-tour de Baal (Yon 1984: 38)

ou peut-être à un bâtiment indépendant. Etant donné les aléas possibles de la transcription, le *m* dédoublé de l'inscription de Gérasa n'oblige pas à mon sens à revenir sur notre choix, mais le doute subsiste.

H. J. W. Drijvers a rapproché du monument d'Allat la forme des deux adytos du temple de Bel à Palmyre, censés reproduire plus ou moins fidèlement les anciens monuments indépendants. Ceci est probable. Il a été moins heureux en rapprochant la chapelle d'Allat des monuments cubiques pleins, connus principalement dans la montagne libanaise. Ces derniers sont soit des autels, soit des cippes en forme d'autels, mais jamais des tabernacles destinés à contenir et abriter une idole. Drijvers a été suivi par K. S. Freyberger qui comprend le mot comme applicable à de nombreux bâtiments culturels de type local au Proche-Orient, en particulier à ceux de forme cubique (Freyberger 1991). Pourtant, rien ne prouve que tel était l'usage antique. Le terme était-il général et désignait indifféremment tout reposoir d'objets de culte? Ou, au contraire, était-il spécifique et son emploi remplissait des conditions plus précises? Il me paraît plus prudent de suspendre le jugement et m'abstenir de décrire la forme architecturale de *hamana*, tant que la chapelle de Palmyre demeure le seul monument à porter assurément ce nom.

Cependant, au moins un monument comparable par l'épaisseur de ses murs et l'exiguïté de l'intérieur est connu à Palmyre même: c'est le petit temple de Rab'asiré au pied de l'Agora. Il semble possible que ces chapelles imitent les reposoirs construits par les tribus nomades pour «protéger» leurs idoles dans les points fixes du territoire qu'ils parcouraient. Cette étymologie me paraît plus probable que celle que l'on pourrait tirer de l'arabe *hayma*, «tente»: une construction en dur serait plutôt ressentie comme le contraire d'une tente amovible. Une fois établis à demeure, les nomades auraient pour un temps gardé ces tabernacles ancestraux, avant de subir l'attrait de l'architecture monumentale des sédentaires.

CHAPITRE IV

LA COUR UNIQUE DU TÉMÉNOS (ALLAT II-IV)

IV.1 L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR

Il ne fait pas de doute que le premier temple d'Allat fut installé au milieu d'un téménos. Il est aussi vraisemblable que, lorsque Mattanaï b. Qainû dressa l'idole de la déesse, vers 50 avant J.-C. sinon plus tôt, il a non seulement construit en même temps la chapelle pour l'abriter, mais aussi tracé les limites du domaine sacré. Parmi les fondations retrouvées, cependant, un seul fragment peut remonter à l'enclos de la haute époque. Les autres vestiges de l'enceinte du sanctuaire sont beaucoup plus récents, postérieurs notamment à une dénivellation du terrain qui préparait l'installation des colonnades ou même, pour certains, contemporains de l'installation du camp militaire.

Les activités de construction qui ont marqué les deux premiers siècles de l'existence du sanctuaire, entre la fondation du temple de Mattanaï et l'érection de la cella de Taimarsû, répondent dans notre système à l'étape ALLAT II, étant entendu qu'il s'agit de plusieurs entreprises échelonnées dans le temps et dont plusieurs fondateurs et architectes ont été responsables. Nous allons constater qu'elles restaient néanmoins au service d'un projet cohérent. Les différences de style et de module, comme des failles dans la régularité de l'ensemble, témoignent du caractère discontinu des travaux qui reflétaient cependant assez bien l'idée de départ, consistant à entourer la cour de colonnades sur ses quatre côtés. Il ne semble pas que ce projet d'origine ait jamais été mené à terme. D'autre part, des modifications importantes ont troublé tardivement l'agencement du téménos, de façon qu'il est difficile de séparer pour la présentation les états successifs, comme nous l'avons fait pour le temple.

Autant la première chapelle (ALLAT I) représentait un lieu de culte de tradition indigène, très peu marqué par l'hellénisme ambiant, autant la cella de l'époque antonine (ALLAT III) constitue l'aboutissement du processus d'hellénisation dont les portiques de la cour amorcent la mise en œuvre.

La cour du temple primitif s'est vue en premier temps pourvue de colonnades, avant que la chapelle ne fût enrobée par la cella d'aspect classique. Là comme ailleurs à Palmyre, l'acculturation de l'architecture s'exprime d'abord par l'installation de colonnes. La colonne fonctionne en tant que signe extérieur des changements qui ont touché la civilisation de Palmyre à l'époque: le langage de l'architecture transmet un message facile à interpréter, notamment la volonté d'assimiler la forme du monument aux modèles courants dans l'hellénisme oriental, tel qu'il régnait dans les cités de la Syrie côtière.

Le phénomène n'est pas particulier au sanctuaire d'Allat. A peu près en même temps, le sanctuaire de Baalshamîn, géré d'ailleurs par la même tribu que celui d'Allat et englobant dans son enceinte le tombeau de famille du fondateur de ce dernier (voir *supra*, pp. 30-31), subissait des transformations parallèles. Nous y assistons, au I^{er} et au II^e siècle, à l'érection de nombreuses colonnes qui, au gré des fondations particulières, sont venues entourer les cours du sanctuaire, avant que la cella ne vînt s'incruster en leur milieu. Nous verrons plus loin combien ce temple ressemble à la cella d'Allat, mais la forme des portiques y est aussi tout à fait pareille. Les colonnes, aux proportions trapues, étaient posées sans stylobate, et supportaient l'entablement réduit aux seules architraves; la toiture ne saurait être qu'en charpente légère ou même en branchages (Collart et Vicari 1969, I: 53-75). Dotées de consoles ou portant parfois des images en relief, ces colonnes avaient une fonction honorifique, non seulement parce qu'elles portaient des statues, mais aussi parce qu'elles formaient un cadre prestigieux des espaces libres du sanctuaire, devenus de vraies cours d'honneur. La gloire des dieux s'alliait ainsi à celle de leurs adorateurs.

Bien que les offrandes des colonnes pour Baalshamîn s'inscrivent systématiquement dans un projet d'ensemble, celui-ci ne semble pas avoir

dès le départ une forme architecturale strictement réglée dans tous ses détails. L'absence de stylobates prouve assez que l'on prévoyait une mise en œuvre lente et intermittente. C'est la raison pour laquelle il me paraît douteux que le projet d'origine ait pu être formulé autrement que comme une directive générale. Un tracé précis, obéissant à des relations métrologiques subtiles, aurait exigé des jalons matérialisés sur le terrain; rien ne prouve qu'ils aient jamais existé.⁶ Au contraire, des accommodements, pratiqués au fur et à mesure de chaque fondation venue continuer l'état provisoire antérieur, ont imprimé à l'ensemble mainte irrégularité. L'essentiel était de créer, à partir des cours, déjà irrégulières du fait des contraintes du terrain disponible, un cadre digne des cérémonies culturelles et des rassemblements tribaux. Il ne s'agissait point, à mon sens, de réaliser une conception mathématique établie.

La cour unique du sanctuaire d'Allat proposait aux architectes une tâche beaucoup plus simple. Pourtant, même dans ce cas, il est possible de discerner des failles dans l'exécution des portiques. Il n'aurait pas pu en être autrement, vu la longue période de construction, au cours de laquelle plusieurs maîtres d'œuvre ont dû se relayer. Le but de ces travaux restait toujours le même: créer un cadre de prestige au modeste sanctuaire rustique, vénérable par son ancienneté. Toute proportion gardée, le sanctuaire se mettait à ressembler à celui de Bel, avec son énorme cour carrée à portiques, ou mieux, dans le même ordre de grandeur, celui de Nabû. Au début du II^e siècle, tous les sanctuaires palmyréniens connus sont déjà pourvus de colonnades, mais seul celui de Bel comporte au milieu un temple d'aspect classique. Dans les décennies qui ont suivi, on a remédié à cette disparité: les cellas de Nabû, de Baalshamîn et d'Allat sont à peu près contemporaines.

A la différence des portiques du sanctuaire de Baalshamîn, dont la plupart des éléments, y compris les bases en place, ont été retrouvés, les colonnades autour du temple d'Allat ont pratiquement disparu. En tout et pour tout, trois bases seulement ont gardé leur emplacement primitif. On y ajoutera quelques pierres découvertes à leur point de chute, et d'autres, à peine plus nombreuses, remployées dans des constructions tardives. Il est vrai que le portique est bien conservé, mais il fut démonté dès l'antiquité et redressé à un endroit différent; nous l'avons trouvé, tombé et incomplet, et l'avons

restauré, en 1975, à son emplacement secondaire, seul identifiable. Faute d'éléments, aucune colonne n'a été entièrement redressée dans la cour du téménos, même si deux ont pu l'être partiellement.

La reconstitution graphique de l'état antique d'origine est donc malaisée. Elle est rendue plus difficile encore du fait que les limites du téménos du I^{er} siècle ne subsistent qu'à l'état des fondations discontinues. Le cadre dans lequel s'inscrivaient les colonnades est donc mal assuré lui-même. Il a subi une sérieuse modification déjà en 64 après J.-C., lorsque la colonne honorifique de Šalamallat fut érigée à l'angle nord-est du téménos, ce qui a dû amener une modification de celui-ci, mal définie par suite des destructions ultérieures. Une transformation massive est intervenue lors de la fondation du camp militaire (ALLAT IV), affectant la forme de la cour tardive, dont le mur est a été repoussé en arrière pour faire passer la *via principalis* du Camp. Enfin, l'installation au V^e siècle d'une maison dans la partie orientale du téménos (ALLAT V) n'a pas épargné ce qui restait des murs d'enceinte primitifs. Notre plan d'ensemble présente cet enchevêtrement des fondations, souvent en mauvais état, qui correspondent à des phases différentes de l'histoire du sanctuaire et que nous allons essayer de démêler.

Les données de départ sont donc très lacunaires et notre essai de reconstitution trouve bien peu de points d'appui solides sur le terrain. Il va de soi, dans ces circonstances, qu'il s'agit d'une hypothèse. Hypothèse qui s'efforce certes de rendre compte de tous les éléments connus, mais qui risque de pécher par l'excès de système: on ne peut restituer que ce qui est régulier. Nous nous abstenons de prendre en considération la présence possible de locaux subsidiaires qui pouvaient s'appuyer à l'extérieur contre les murs délimitant la cour. En particulier, certains bouts de fondations retrouvés dans des sondages limités en dehors du mur sud de l'enceinte près de son angle sud-est suggèrent l'existence de telles dépendances, mais les vestiges sont trop fragmentaires pour en tirer des conclusions.

Nous restituons donc un état qui semble impliqué par les particularités conservées, les parties disparues étant présumées conformes au projet idéal. Cependant, des erreurs, des à-peu-près, des aberrations ont pu disparaître à jamais avec les pierres qui pourraient en porter témoignage. En particulier,

⁶ Collart et Vicari 1969, I, p. 89 sq. et 176–198, sur le "tracé régulateur" prétendument inspiré par le sanctuaire à Sî. Les nouveaux relevés de ce dernier par l'équipe de J.-M. Dentzer (Dentzer et Dentzer-Feydy 1991: 44) lui enlèvent cependant toute ressemblance au sanctuaire palmyrénien.

nous pensons que le pourtour des colonnades n'a jamais été complété. Il est bien entendu que nous proposons ainsi un ensemble qui n'a pas nécessairement existé tel quel, mais tel qu'il aurait pu être construit, compte tenu de ce qui a bien été réalisé, déjà hypothéqué de plusieurs écarts imposés par quelques faits accomplis. Des lacunes ont pu subsister jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au démontage partiel des colonnades.

IV.2 LES MURS D'ENCEINTE

Dans la trame complexe des murs et fondations qui recouvrent l'aire sacrée, plusieurs alignements font partie des enclos qui l'ont fermée à des époques successives de l'existence du sanctuaire. L'espace ainsi délimité comprenait l'unique édifice de culte et des portiques longeant les murs de clôture. Cette disposition claire et simple a subsisté, malgré les réfections, jusqu'à la fin du IV^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin du sanctuaire, lorsqu'une habitation (ALLAT V) s'est installée dans la partie antérieure de la cour. Ce bâtiment a fait disparaître une bonne partie de l'enceinte. Grâce au tracé régulier de la cour, les éléments conservés de sa clôture sont pourtant facilement reconnaissables. Nous avons donc pu distinguer trois fondations successives sur le côté ouest, et deux sur les trois autres côtés. A une exception près, ces vestiges se répartissent en deux séries: d'une part l'enceinte établie au début du I^{er} siècle après J.-C. (ALLAT II), et de l'autre celle de la fin du III^e siècle, qui doublait la première sur les côtés nord, ouest et sud, alors que son mur est adoptait un tracé nouveau, en biais (ALLAT IV). Un seul fragment de mur qui paraît remonter aux origines du sanctuaire, est une fondation du côté ouest, distincte par son niveau de pose.

IV.2,1 Côté ouest, mur 1 (ALLAT I)

Conservé en trois assises de moellons qui forment deux parements, large de 90 cm, ce mur est posé au niveau de +310 dans le sol vierge argileux, à 1,50 m environ sous la surface moderne [Fig. 40–42]. Le mur était à proprement parler une fondation, destinée à recevoir une paroi en briques ou en pisé. Il présente son lit d'attente à +410, alors que la cour du sanctuaire est nivelée jusqu'à 2 m environ plus bas (+225 à l'endroit le plus proche).

La situation élevée de cette fondation pourrait inciter à la considérer comme tardive. Cependant, son rapport aux constructions voisines s'y oppose formellement. La fondation intervient en effet entre le téménos situé en contrebas et le forum des

principia et ses pièces annexes. Autant il n'est pas facile de lui imaginer une raison d'être par rapport à l'un ou l'autre ensemble, autant sa construction après leur destruction paraît franchement impossible: assise toujours beaucoup trop haut pour correspondre aux installations tardives de la cour, la fondation est contiguë à l'angle bien conservé des *principia*, pourtant sans liaison avec ce dernier.

On remarquera par ailleurs que les murs des *armamentaria* tétrarchiques s'adaptent à l'existence de cette clôture: leur paroi nord, conservée à +446, s'arrête à 40 cm environ de l'angle de la dernière pièce de cette série de locaux. L'interstice est rempli de pierres faisant partie de l'alignement qui ferme la pièce d'angle du côté est et représente une fondation très sommaire, faite de nombreuxemplois, qui descend par endroits au niveau de +320, mais en général beaucoup moins bas [Fig. 41 : A]. Le contraste avec l'appareil de l'angle du forum, rejoint au bout de 6 m de parcours, est frappant. On ne s'explique pas tant de négligence que s'il s'agissait simplement de doubler le mur préexistant et toujours debout. En particulier, l'absence de pierre angulaire, remplacée par un blocage de fortune, n'est concevable que dans cette hypothèse.

En revanche, le mur ancien peut être interprété comme un fragment de l'enclos du sanctuaire primitif avant l'aménagement de la cour. Il garde à peu près la même orientation (avec un écart de 2° par rapport à la cella ALLAT III). Affleurant quelque 2 m plus haut que la chapelle d'origine, à 12 m de distance, il indique une pente assez forte derrière celle-ci, ce qui exclut la présence contemporaine des colonnes de ce côté. Conservé sur une longueur de 8,40 m, ce mur ne permet pas d'évaluer la largeur du téménos primitif.

IV.2,2 Côté ouest, mur 2 (ALLAT II)

Une paroi à peu près parallèle se dressait à 1 m en deçà du premier mur [Fig. 40–42]. Elle délimitait la cour déjà nivelée, vers +225 à cet endroit. Sur une fondation en moellons, une assise de bout en gros blocs irréguliers, de 50 cm de haut et 40 cm d'épaisseur en moyenne, s'appuie contre le terrain escarpé. La seule pierre conservée de la deuxième assise présente le lit d'attente au niveau de +314, soit 1 m au-dessous de la fondation ancienne. Le mur porté par cet ouvrage devait prendre tout l'espace disponible en profondeur et doubler ainsi le mur ancien qu'il rejoignait. C'est seulement de cette manière qu'il est possible d'expliquer le fait que le socle de fondation n'offrait pas d'assiette solide sur toute l'épaisseur du mur, mais laissait

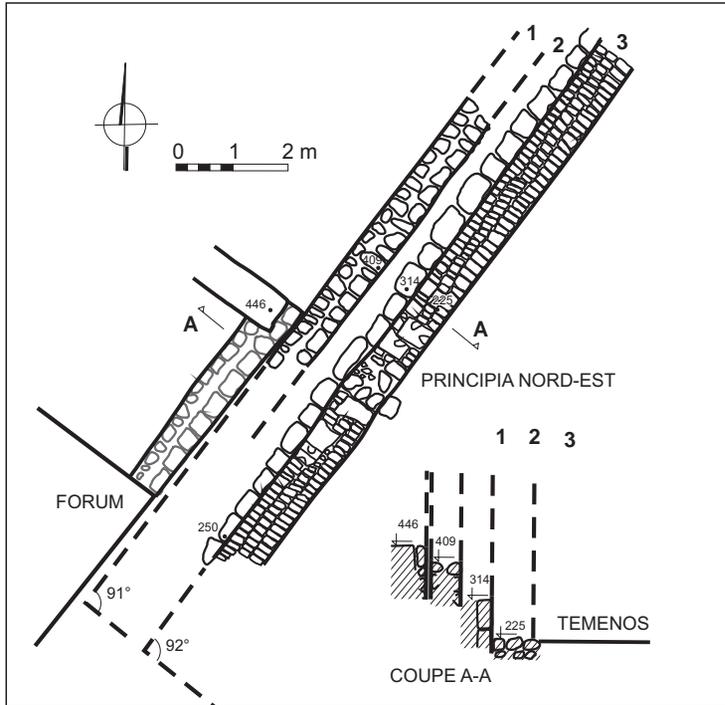


Fig. 40. Le mur ouest du téménos dans ses trois états



Fig. 41. Les trois murs ouest et l'angle des principia (A) qui s'appuyait contre le mur 1, vue vers le sud

reposer sa face extérieure à même le sol. Ensemble, la double clôture atteignait l'épaisseur de 1,80 m, les parois étant dressées en briques crues ou en pisé. La hauteur devait correspondre, côté cour, à celle qu'ont atteinte plus tard les colonnes du portique ouest avec leur entablement, soit plus de 5 m, alors qu'à l'extérieur, en admettant le sommet de deux courtines parallèles au même niveau, la paroi mesurait naturellement 2 m de moins.

IV.2.3 Côté ouest, mur 3 (ALLAT IV)

À l'époque tétrarchique, le mur ouest du sanctuaire fut encore renforcé à l'intérieur par une troisième paroi, large de 90 à 100 cm [Fig. 41 : 3]. Il en restait, au moment de la découverte, la fondation

à peu près complète, en deux assises de moyen appareil qui atteignent le niveau de la cour (+226 à +232) et sont appuyées contre les orthostates du mur 2. Faite en trois rangées de pierres, obtenues sans doute pour une bonne part par débitage des parements en calcaire tendre du *hamana*, la fondation comprenait également de nombreux remplois, notamment des statues archaïques [Fig. 43], mais aussi des fragments funéraires du III^e siècle. Le mur est ainsi datable d'après le sac d'Aurélien, mais cette datation est précisée par la trouvaille d'une monnaie de Maximien attribuable à son second règne (306–308). Le renforcement démesuré de la clôture de ce côté s'explique par la construction des *principia* de Dioclétien et le besoin, réel ou ressenti,



Fig. 42. Les trois murs ouest, vus vers le nord

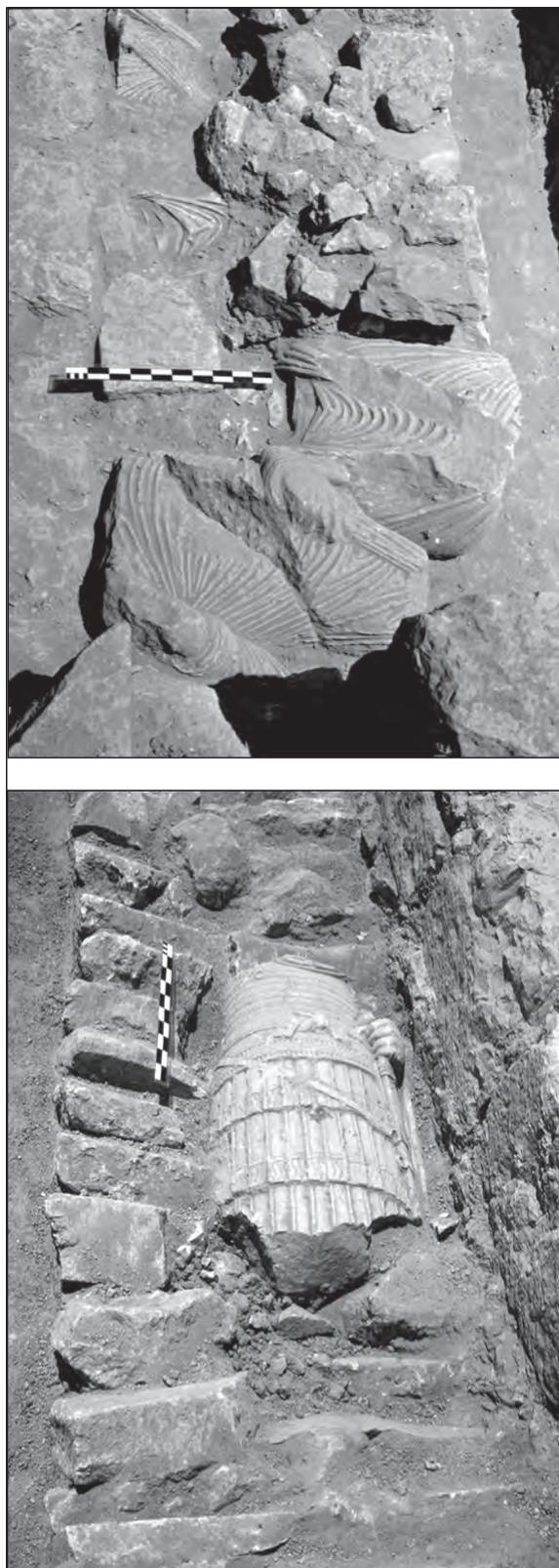


Fig. 43. Le renforcement tétrarchique du mur ouest (3) contenant des remplois, dont le torse d'un dieu cuirassé [Sculpture 11]

de protéger le téménos en contrebas, à moins que les deux murs plus anciens ne fussent plus conservés sur toute leur hauteur. De toute façon, le portique ouest devenait ainsi moins profond.

IV.2,4 Côté nord (ALLAT II)

Deux fondations à peu près parallèles ont été dégagées de ce côté-là [Fig. 44]. Celle qui est extérieure, assez mal conservée, est plus ancienne. Elle correspond certainement à la clôture du 1^{er} siècle, représentée aussi par le mur ouest 2. Cette fondation forme pratiquement angle droit avec celui-ci, l'écart étant de l'ordre de 1°. L'angle nord-ouest du téménos a disparu; s'il y avait déjà un raccord avec le premier mur ouest, il aurait tôt disparu par suite de dénivellation de la cour. La partie adjacente de la première fondation nord a été également évacuée, pour faire place à une espèce de fosse vaguement rectangulaire de 5 m environ de côté, dont les parois sont conservées à la hauteur de 40 cm, formées de plaques céramiques posées de bout; il y avait à l'origine au moins un second rang de telles plaques [Fig. 45]. Elles sont fixées au sol avec du mortier gris aux cendres qui forme aussi le sol de la fosse qui pouvait donc servir de réserve d'eau. Le remblai contenait des tessons datables du III^e/IV^e siècle. Un mur en pierre posé au sol coupe cette fosse dans le sens nord-sud pour former une pièce adossée au mur récent du téménos. Ce mur contient quelques dalles de remploi qui semblent provenir de la première clôture.

Le mur du téménos apparaît plus loin vers l'est sous forme d'un lit de pierres brutes disposées immédiatement sous le niveau de la cour, qui reposent du côté intérieur sur des blocs plus grands, l'ensemble de quelque 25 cm de profondeur. Côté campagne, le terrain était légèrement plus élevé et une seule couche y était posée. Cette fondation, au moment de la découverte, était large de 90 cm à 1,20 m. Il en reste peu de chose aujourd'hui. Elle était posée à la distance de 9,85 à 9,95 m du podium de la cella (ALLAT III). Arrivée à la hauteur du pronaos, elle disparaît à nouveau.

C'est seulement près de la colonne de Šalamal-lat qu'un sondage sous le soubassement de celle-ci a révélé un lit de pierres posées au niveau du sol vierge, qui correspond à l'angle nord-est du téménos primitif. Cet angle a dû être rasé et reconstruit en retrait en 64 après J.-C., au moment de l'érection de la colonne [Fig. 46]. Plus tard, les travaux de la cella ALLAT III ont bien naturellement exigé que l'on aménage un accès au chantier autrement que par la porte du sanctuaire. Une brèche dans le mur



Fig. 44. Le mur nord vu vers l'ouest. La doublure tardive marquée 2



Fig. 45. Le bassin à l'extérieur de l'angle nord-ouest du téménos (en haut), qui a supprimé le premier mur nord. Le mur d'une pièce tardive passe à travers le bassin

d'enceinte s'imposait donc, et ceci à un endroit qui n'avait pas encore été pourvu de colonnade, ce qui semble avoir été le cas de ce côté-là.

IV.2,5 Côté nord (ALLAT IV)

La fondation intérieure, contiguë, est un peu mieux conservée [Fig. 44]. Elle est large de 90 cm et faite de moellons irréguliers, mais comporte également de nombreux remplois sous forme de fragments funéraires, parmi lesquels une inscription datée en 222 après J.-C. La profondeur de la fondation atteint 50 cm, en plusieurs couches de petit appareil. Plusieurs dalles de bout marquent çà et là l'une ou l'autre face du mur. La fondation est adossée au mur ouest 2 et touche à angle droit le mur ouest 3 qui affleure plus bas. Elle est interrompue à la hauteur du pronaos, où elle est coupée par deux murs transversaux de date tardive qui ont utilisé trois statues archaïques fragmentaires et plusieurs menus fragments de sculptures funéraires [Fig. 47]. Cependant, 3 m plus loin, la fondation reparaît,

légèrement décalée vers le nord, pour continuer jusqu'au mur de façade.

Ce secteur nord-est est conservé plus haut, mais tout aussi négligé et construit avec force remplois funéraires et architecturaux. Il est possible que les blocs qui en forment la première assise en deux parements soient pour une part posés très tardivement, mais la fondation elle-même remonte certainement à l'époque ALLAT IV. Large de 1 m environ avec trois blocs parallèles qui reposent sur un remblai, elle est identique à celle qui soutient l'appareil plus soigné du mur est. Le bloc d'angle qui manque était posé dans le sens est-ouest. Comme la façade du téménos ALLAT IV est oblique par rapport aux murs d'enceinte plus anciens, comme nous allons le voir, l'angle du téménos ne pouvait plus rester droit, il est en fait encore plus aigu que ce à quoi on aurait pu s'attendre. Le décalage vers le nord à la rencontre du mur de façade est de 40 cm par rapport à la ligne droite de cette même fondation dans sa partie ouest. Le raccord des deux secteurs du mur nord, non conservé,



Fig. 46. Le lit de moellons ayant supporté l'angle du premier mur nord, recouvert par deux dalles du VI^e siècle appuyées contre la colonne de Šalamallat. Derrière, la rencontre des murs récents nord et est



Fig. 47. Le mur récent nord appuyé contre le mur tétrarchique est. Vue de l'intérieur du téménos. À gauche, le rebord d'une banquette



Fig. 48. L'angle sud-ouest du téménos. Au milieu, substructions d'une pièce tardive installée au IVe siècle dans ce recoin



Fig. 49. Les dalles de bout du mur sud du téménos affleurent sur la limite forcée de la fouille



Fig. 50. La fondation du mur sud dans un sondage sous les installations tardives (ALLAT V).
Vue vers l'ouest

semble avoir été effectué d'une manière grossière, avec un ressaut.

Il était bien entendu impossible de conserver cette fondation telle quelle après la fouille. Au bout de quelques années, il n'en resterait pas grand-chose. Nous avons donc surélevé le mur ALLAT IV de quelque 50 cm, en pierres liées de terre, selon la technique ancestrale bien connue de nos ouvriers et qui ne diffère pas beaucoup de la méthode antique.

Une rangée d'au moins cinq pièces adossées au mur de clôture tardif, de 4 à 5 m de largeur et profondes de 6 m environ, s'alignent depuis la colonne de Šalamallat vers l'ouest. Elles n'ont pas été complètement dégagées, mais il est très probable qu'elles faisaient partie des casernes du Camp, sans doute seulement adossées au mur nord tardif déjà en place. La pièce qui jouxte la colonne de Šalamallat est seule à avoir reçu un dallage; une monnaie du VI^e siècle a été trouvée dans le remblai après l'enlèvement des dalles, ce qui a permis de retrouver l'angle de la première enceinte, décrit ci-dessous, qui dépassait le mur de front tardif et rentrait sous le soubassement de la colonne (voir p. 73). Un bout de fondation primitive du mur nord a survécu sous le sol de la deuxième pièce adossée. Il n'est pas assuré que la pièce

tardive ajoutée à l'angle nord-ouest appartient à la même série; elle a été installée dans le bassin qui était contemporain du mur 3 et qui remontait ainsi à la fondation du Camp [voir *Fig. 45*], mais le remblai ne contenait aucun objet qui puisse être daté plus tard que du IV^e siècle.

IV.2,6 Côté sud (ALLAT II)

Nous n'avons pu retrouver qu'un bout de fondation à l'angle sud-ouest, jointive au mur ouest 2 [*Fig. 48*]. Large de 80 à 110 cm, elle a été suivie sur quelque 4 mètres seulement avant de disparaître sous le secteur non fouillé, encombré de nombreux blocs rangés là en 1961 lors du dégagement de la Grande Porte des *principia* tétrarchiques. Sa position permet d'évaluer la largeur du téménos à 29,40 m environ, étant entendu que l'angle opposé au nord-ouest n'est pas conservé. A la hauteur de la cella, un alignement de quatre blocs en calcaire tendre est apparu à la limite de la fouille, sans qu'il ait été possible de vérifier la largeur du mur dont ces pierres formaient la face [*Fig. 49*].

IV.2,7 Côté sud (ALLAT IV)

Après l'installation du camp militaire, l'espace entre le téménos et la *via praetoria* a été occupé par une

série de pièces d'habitation pour les soldats (*contubernia*). Ce secteur n'a pas été fouillé complètement. Nous avons néanmoins dégagé les pièces alignées sur la rue, ainsi que, partiellement, celles qui sont appuyées contre le mur de la place devant les *principia* (le Forum). Celles-ci étaient au nombre de quatre; trois d'entre elles étaient pourvues d'un sol cimenté de couleur rouge. La dernière du côté nord empiétait sur l'angle sud-ouest du téménos.

Après l'enlèvement du sol cimenté dans cette pièce, l'angle primitif du téménos, décrit ci-dessus, est apparu, ainsi que le dernier bout du mur ouest. Dans le remblai scellé par le sol cimenté, plusieurs lampes datables des IV^e–V^e siècles, ainsi qu'une monnaie de Licinius (308–324, type *Iovi Conservatori*) ont été retrouvées. Les fondations de la pièce contenaient un petit relief d'Allat trônant [*Sculpture 11, Fig. 176*], ainsi que plusieurs fragments de statues honorifiques. Le mur sud de la pièce continuait vers l'est, apparemment identique au mur de clôture du téménos du IV^e siècle. Sa fondation est encore visible en face de la cella, où elle délimite une pièce dallée faisant partie de la maison tardive (ALLAT V) munie d'une porte s'ouvrant vers le sud, c'est-à-dire directement sur la fondation ancienne qui, semble-t-il, ne portait plus de mur [*Fig. 163*].

À la hauteur du pronaos, cette même fondation réapparaît, parallèle au podium du temple,



Fig. 51. La même fondation après l'enlèvement des constructions tardives. Vue vers le sud



Fig. 52. La fondation du mur sud sous la pièce A₄ de la maison du préfet (ALLAT V)



Fig. 53. La fondation du mur sud passant sous celle des pièces A₂ et A₃ de la maison du préfet

à 8 m environ de distance de celui-ci. Partiellement recouverte par des constructions plus récentes, elle n'est visible que sur quelques mètres de long, avant de disparaître vers l'ouest dans le secteur qui n'a pas pu être fouillé [Figs. 50–51]. Large de 1,10 m environ, cette fondation présente son lit d'attente au niveau de +245, soit 20 cm au-dessus du sous-bassement du temple. Le mode de construction est identique à celui de la fondation nord, mais celle-ci passe un peu plus loin de la cella.

Un autre secteur de fondations a été trouvé sous le mur mitoyen des pièces A4 et A5 de la maison tardive (ALLAT V). Il apparaît du côté sud de ce mur, c'est-à-dire dans la pièce A4 [Fig. 52]. Posée au niveau de +50, la fondation se compose d'une assise en moellons haute de 30 cm, en saillie de 40 cm par rapport au mur tardif, et de deux assises en retrait, qui mesurent ensemble 65 cm de haut. Le lit d'attente de cette fondation se présentait donc à +150 environ. Du côté nord, la fondation est cachée par le mur tardif en surplomb, posé directement sur le sol au niveau de +140. Une fondation perpendiculaire d'un caractère plus soigné est apparue sous le sol en ciment de la pièce A4. Elle contenait en remploi plusieurs fragments funéraires indiquant la date tardive et suggérant l'existence d'un local pris dans la trame des *contubernia* militaires qui jouxtent le téménos du côté sud. Cependant, pour vérifier cette hypothèse, il faudrait enlever le dallage complet dans la pièce A3.

Un peu plus loin, sur le parcours présumé de l'enceinte tardive, deux *pithoi* étaient enfouis dans l'angle de la cour de la maison ALLAT V. La coupe n'a révélé à cet endroit aucune construction plus ancienne. Enfin, le mur tardif a été identifié à l'angle sud-est du téménos tardif, où il s'écarte de l'alignement présumé. Ce bout de fondation est long de 5 m et dépasse de 70 cm environ vers le nord le nu du mur de front des pièces tardives A2 et A3 (ALLAT V), sans que sa largeur ait pu être établie [Fig. 53]. La fondation, séparée par une couche de 10 cm de terre de l'appareil tardif, est posée, autant que son état permet d'en juger, à angle droit par rapport au mur de façade de l'état ALLAT IV et s'arrête dans son alignement. Elle est donc oblique par rapport au tracé théorique du téménos primitif. Il semble donc que le mur sud du téménos ait pris, à l'état ALLAT IV, la direction perpendiculaire au mur de façade reconstruit, au moins dans la partie de son parcours voisine de celui-ci. Les fondations de l'angle tardif ont été fortement bouleversées dans la phase ALLAT V; il est donc difficile de trancher la question de savoir si plusieurs sculptures funéraires remployées à cet endroit y ont été mises

pendant la reconstruction du téménos à l'époque tétrarchique ou seulement lors de l'installation de la maison du préfet, c'est-à-dire au V^e siècle.

IV.2, 8 Côté est (ALLAT II)

La fondation de la clôture primitive est conservée en dehors du mur encore partiellement debout de part et d'autre de la porte du téménos. En effet, l'enceinte a été complètement refaite de ce côté-là à l'époque tétrarchique: le mur de front d'origine, parallèle à la façade du temple, fut démonté et un mur nouveau élevé en retrait selon une orientation différente, conforme au plan d'ensemble du Camp de Dioclétien. Le mur récent fut intégré dans l'alignement de la *via principalis*, alors que la fondation primitive court entre celui-ci et le stylobate de cette rue, qui porte les colonnes cannelées prélevées dans la cour du sanctuaire [Figs. 54–55].

Le premier mur a été construit au plus tard au début du I^{er} siècle après J.-C., comme le prouve sa relation à la colonne honorifique de Salamallat, élevée en 64 après J.-C. sur les arasements de l'angle nord-est de ce mur [voir Fig. 46]. Cependant, il ne remonte peut-être pas aux origines du téménos, car trois blocs de calcaire tendre décorés de denticules y ont été remployés. La fondation est conservée à partir de la colonne honorifique sur une longueur de 22,70 m, affleurant au niveau de +190; toute sa largeur, qui est de 112 cm, subsiste entre la première et la quatrième colonne de la *via principalis* depuis le sud; plus loin, le rebord extérieur de la fondation est entamé par le stylobate tétrarchique qui affleure au même niveau, oblique par rapport à la fondation ancienne. Celle-ci s'arrête à 1,50 m au-delà de la dernière colonne, c'est-à-dire à quelque 4,50 m avant l'emplacement théorique de l'angle intérieur sud-est, restitué par symétrie d'après l'angle nord-est et l'axe du sanctuaire. Sondé, cet endroit n'a révélé aucune trace de fondations en retour. On a retrouvé cependant un bout de fondation dans le même alignement à l'intérieur de la pièce A2 de la maison tardive. Elle dépasse de quelque 80 cm l'emplacement présumé de l'angle extérieur sud-est du téménos et pourrait avoir servi à asseoir un monument marquant cet angle ou une construction attenante.

Le mur a été entièrement démonté jusqu'au niveau du sol à +190 qui correspond à celui du dallage devant la chapelle ALLAT I (+187). Il subsiste cependant son assise de réglage, haute de 35 cm, posée sur plusieurs couches de moellons en sous-sol, posés dans une tranchée creusée dans le sol vierge d'argile verdâtre. Elle est faite de calcaire jaune tendre, le même qui a servi à construire le



Fig. 54. Le mur tétrarchique est de part et d'autre de la porte du téménos, vue du sud-ouest



Fig. 55. Les deux faces de la fondation du premier mur est (à gauche) et le stylobate du portique est à son emplacement secondaire



Fig. 56. Les fondations du mur est tétrarchique, côté intérieur



Fig. 57. La rencontre des fondations est et sud du téménos du IV^e siècle. Derrière le passage au fond, on aperçoit une fondation plus soignée d'attribution incertaine

temple ALLAT I. Les blocs, longs de 50–60 cm, forment deux parements qui encadrent un blocage. Les deux rebords et le lit d'attente sont soigneusement taillés et adaptés à recevoir un mur de maçonnerie. Du côté sud, cette fondation est entamée par le stylobate plus récent.

IV.2,9 Côté est (ALLAT IV)

Comme il a été dit, la partie est de l'enceinte a subi une reconstruction lors de l'établissement du Camp de Dioclétien. Seule la colonne honorifique de Šalamallat fut laissée en place, alors que le mur qui subsiste partiellement à ce jour a été dressé en même temps que les deux rues du Camp qui se coupent à angle droit en son milieu. Ce mur tardif est accolé de deux côtés aux jambages de la porte remplacée, sans aucune forme de chaînage [Fig. 62]. Il continue sur 8,25 m vers le sud, large de 75 cm. Vers le nord, il ne reste que la première assise de la paroi, mais le lit d'attente subsiste entier jusqu'à l'angle nord-est à la hauteur de la colonne hono-

rifique. L'appareil est en général assez disparate et son exécution sommaire.

Sondée au sud de la porte, la fondation consiste en deux ou trois assises irrégulières en dalles de calcaire tendre posées en chevrons, remployées au moins pour une part [Fig. 56]. Elles atteignent ensemble 80 cm de hauteur et le niveau de +160. Dessus, une autre assise en calcaire tendre, haute de 35–45 cm, est faite en blocs de 60–80 cm de longueur qui affleurent au niveau antique (+190). Le mur proprement dit conserve du côté sud deux assises de 1 m de hauteur chacune, composées de grandes dalles posées dos à dos en deux parements, avec très peu de blocage entre elles. L'une de ces dalles atteint la longueur de 3,60 m. Cependant, le parement intérieur n'est pas conservé en seconde assise, alors que la première consiste de ce côté-là en blocs plus petits.

Les assises de fondation continuent au-delà du mur conservé, pour rencontrer à l'angle sud-est une fondation perpendiculaire du même caractère, déjà mentionnée, partiellement recouverte par des



Fig. 58. La fondation d'une construction indéterminée et celle du mur sud tardif dans le sondage à l'angle nord-ouest de la pièce A4

constructions tardives (ALLAT V). La tranchée de fondation n'est conservée là que sur 35 cm, entamée plus haut par celle d'un mur ALLAT V. Dans l'angle, plusieurs sculptures funéraires ont été remployées, ainsi qu'une base retournée d'une colonne, qui a servi plus tard à supporter une colonne de la maison ALLAT V et sans doute n'a été intégrée dans la fondation qu'à ce moment-là [Fig. 57].

En prolongement de la ligne de façade vers le sud, en direction du *groma* du Camp, court une fondation plus soignée, coupée tout près de l'angle du téménos tardif [Fig. 57]. Comme la fondation sud est partiellement recouverte par le mur des pièces A2 et A3 de la maison encore plus tardive, la largeur de l'interstice n'est pas directement mesurable, mais elle dépasse à peine 1 m. Je ne vois pas la raison de cette anomalie. Une monnaie d'Aurélien

et de Wahballat prise dans la maçonnerie de cette fondation (monnaie I.258, p. 228) indique la date *post quem* pour le mur de façade tout entier, ainsi que celle de la replantation du portique devant le sanctuaire.

Au nord de la porte, la seule assise conservée au-dessus des fondations comporte également des dalles en deux parements, avec quelques parpaings de 1 m d'épaisseur. Cette assise est haute de 95 cm près de la porte et de 47 cm plus loin. Faite avec des dalles longues de 1,20 m à 1,80 m, elle ne garde que le parement extérieur [Fig. 148]. La fondation y est beaucoup moins profonde que dans la partie sud et consiste en une seule assise de 45 cm qui contient des remplois (dont un corps de pilastre, large de 27 cm), ainsi que des moellons en blocage. Le lit d'attente de la fondation affleure au niveau de +190,



Fig. 59. Jean Starcky s'apprêtant à photographier l'inscription de la porte du téménos avant la fouille, 1973

A 8 m de la porte, correspondant au passage entre la colonne honorifique et la première colonne du portique, un bloc est entaillé pour former un seuil large de 1,07 m, au niveau de +230, constituant une entrée latérale. Une autre porte, correspondant à un dallage tardif des deux côtés du mur, était percée entre celle-ci et la porte principale.

IV.3 LA PORTE DU TÉMÉNOS (ALLAT III)

La porte qui s'ouvre dans la paroi tétrarchique garde sur son linteau une inscription de la seconde moitié du II^e siècle [Fig. 59]. Le chambranle est donc entièrement reconstruit sur l'axe de la cella. Sa position d'origine exacte sur la fondation du premier mur est n'a pas laissée de traces, mais il paraît pratiquement certain que la porte s'ouvrait également sur l'axe de la cella. L'inscription [Inscription 1, Fig. 205] mentionne la construction du nouveau temple et de la porte, l'un et l'autre dus au même personnage: l'épimélète Taimaršû était en effet responsable du chantier de la cella, avant d'offrir à la déesse, cette fois à titre personnel, le portail du téménos. Ayant remplacé le premier dispositif d'entrée, dont nous ne savons rien, la porte de Taimaršû représente la dernière touche portée

à l'aménagement du téménos dans la phase ALLAT II et constitue le seul élément de l'enceinte attribuable à la phase ALLAT III.

La porte se compose d'un seuil, de deux jambages posés sur des socles indépendants de celui-ci, et d'un linteau [Fig. 60]. Le seuil est un bloc long de 2,25 m, haut de 50 cm et large de 1,12 m, correspondant ainsi exactement à la largeur de la première fondation est. Il est posé plus haut que la fondation du mur adjacent, à même le sol. Ainsi, le plan des vantaux à l'arrière, 13 cm plus bas, atteint la cote de +241, A droite et à gauche, les blocs mesurant 110 x 85 cm supportent l'embrasure; ils sont entaillés latéralement de façon à correspondre à la feuillure et possèdent des crapaudines carrées. Les vantaux fermés étaient retenus par deux verrous extérieurs et deux autres à l'intérieur, dont les nids sont bien visibles sur la surface du seuil.

Les jambages de la porte sont larges de front et du côté intérieur de 62 cm, et de 75 cm sur la tranche extérieure [Fig. 61]. Celui de droite a été retaillé au bas lors du remontage et suppléé avec un bloc rapporté de 30 cm de haut. Ils délimitent une baie large de 2,74 m et haute de 4,43 m, conçue donc selon la proportion analogique dite «section d'or» (rapport de 1 à 1,618). La moulure architravée des



Fig. 60. La porte avant le dégagement, vue de face. Au fond, la tente du gardien à l'emplacement même du temple, 1973

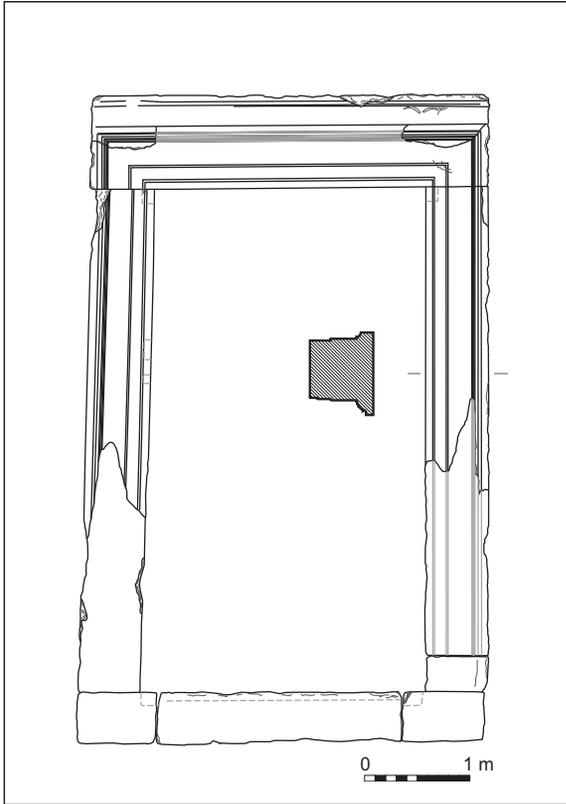


Fig. 61. La porte du téménos vue de l'extérieur



Fig. 62. Le chambranle droit de la porte vu du côté nord. Le manque d'arrachements prouve que le premier mur était en brique



Fig. 63. Un fragment de la corniche de la porte, tombé sur le dallage tardif devant



Fig. 64. La colonne de Šalamallat en place et le portique est à son emplacement secondaire, redressés

jambages, avec trois plates-bandes, doucine, quart-de-rond et cavet, continue sur le linteau haut de 113 cm qui atteint, avec une bande supplémentaire ornée d'un rinceau, la hauteur de 6,06 m depuis le lit de pose du seuil, soit le niveau de +810. Du côté intérieur, la hauteur du linteau est la même, mais la moulure est plus simple. Le raccord de la moulure à gauche est imparfait, le jambage gauche ayant été très légèrement incliné vers l'intérieur lors du remontage antique. Les plates-bandes du linteau portent l'inscription, fort abîmée. Au-dessus passait une corniche, dont un fragment a été retrouvée par terre devant la porte; haut de 40 cm, cet élément assez abîmé porte des modillons alternant avec des feuilles et des rosettes, un rang d'oves et une cimaise à acanthes et pousses de vigne [Fig. 63]. L'état des surfaces latérales du chambranle, lisses, montre clairement qu'il était inséré dans un mur, sans aucun chaînage [Fig. 62]. En effet, la porte date de 150 après J.-C. environ, alors que le mur du téménos, sans doute en brique crue ou en pisé, ainsi que le portique intérieur, sont du début du 1^{er} siècle au plus tard. A son nouvel emplacement, le portail a été de nouveau inséré sans chaînage, cette fois dans un mur en grosses pierres de remploi qui subsiste en partie.

La hauteur des colonnes replacées sur l'ancienne fondation devant la porte [Fig. 64] est de 6,07 m, soit autant que le chambranle de la porte, mais à partir du niveau de quelque 10 cm plus bas. Avec leurs architraves d'une part et la corniche de la porte de l'autre, il était possible de couvrir le portique tardif à quelque 6,50 m du sol, en jouant sur la différence de hauteur entre ces deux éléments. Cependant, le même chambranle posé sur sa fondation d'origine avait correspondu aux mêmes colonnes alors qu'elles avaient un tambour de plus et se dressaient dans la cour. Nous avons restitué leur hauteur à 6,64 m, avec l'appui du toit sur les architraves quelque 50 cm plus haut, ce qui correspondait nécessairement à la hauteur du mur de façade atteignant plus de 7 m à l'époque. A l'état tardif, le mur de front était donc plus bas d'un demi-mètre.

IV.4 LA COLONNE DE ŠALAMALLAT

Le soubassement de la colonne, en calcaire blanc dur comme la colonne elle-même, forme un carré de 3,28 m de côté, orienté de la même façon que le temple et la première enceinte du téménos [Fig. 66]. C'est une assise de 57 cm de hauteur, posée au niveau de +170 sur une fondation de 25 cm de profondeur qui fait saillie de 10 à 15 cm, enfoncée dans le sol vierge. On admettra le niveau

du sol env. +190, égal à peu près à l'arasement du mur est, ainsi qu'à celui atteint par le stylobate du portique est dans son dernier état. Le soubassement reçoit, au niveau de +227, l'assise du socle munie en haut d'une simple moulure évasée. Elle a 54 cm de hauteur et 2,48 m de côté. Dessus, le dé haut de 46 cm porte la base attique de la même hauteur. Le fût est ainsi posé au niveau de +373; il a 100 cm de diamètre au départ.

Contre la face nord du soubassement, une marche haute de 40 cm et longue de 1,85 m a été appuyée depuis l'angle nord-est, posée à même le sol antique à une date indéterminée. Un peu plus loin, deux grosses dalles ont été posées contre le même soubassement à 10 cm à peine au-dessous du lit d'attente de celui-ci. Ces dalles ont été enlevées en 2006; une monnaie byzantine dans le remblai confirme leur date tardive. Ce sondage a par ailleurs permis de retrouver l'angle primitif du téménos (voir p. 73).

La colonne a été renversée par un tremblement de terre et ses tambours gisaient en surface en ordre de chute, alignés en direction du nord-est [Fig. 65]. Comme aucun ne manquait, nous les avons remontés, en 1975, par les soins du regretté Saleh Taha, maître appareilleur. Avec dix tambours allant de 60 cm à 120 cm de haut, le fût mesure

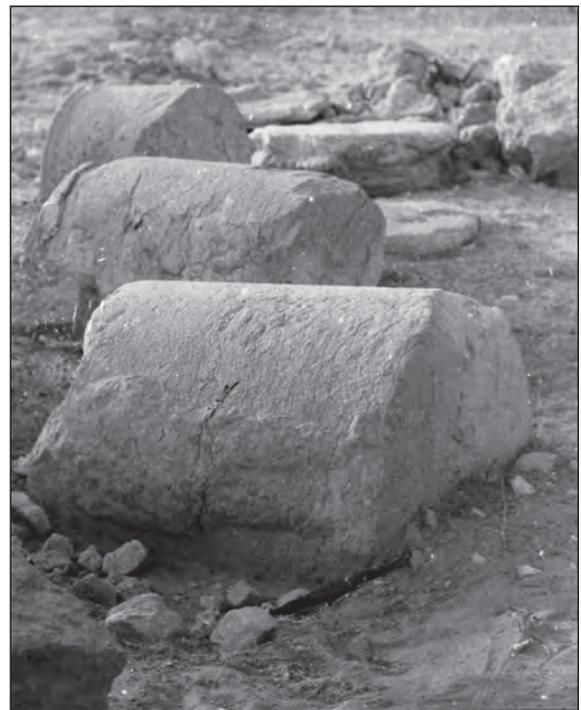


Fig. 65. Les tambours de la colonne de Šalamallat au point de chute, 1974

8,93 m [Fig. 64]. Le chapiteau corinthien, taillé en deux blocs superposés, est très abîmé et ne garde que 76 cm de haut, mais la hauteur d'origine était naturellement égale au diamètre inférieur de la colonne, soit à 1 m [Fig. 67]. Entière, la colonne mesurait donc 11,39 m à partir du soubassement et dominait, à +1366, les murs du téménos.

Le troisième tambour, haut de 104 cm, porte à la hauteur de 4 m à 5 m l'inscription bilingue en l'honneur de Šalamallat, datée de 64 après J.-C. [Inscription 31, Fig. 228]. À 6,50 m au-dessus du sol, un cadran solaire fait saillie sur le cinquième tambour avec qui il est solidaire [Fig. 68]. Il était supporté par une tête en relief dont il ne reste qu'une masse informe. Le gnomon du cadran était placé à 6,50 m au-dessus du sol, donc à la hauteur de pose de l'architrave du portique tardif et bien plus bas que le faite du mur est d'origine qui devait atteindre la hauteur de quelque 7 m au-dessus du sol. Nous allons revenir ci-après (voir p. 74) sur les modalités de fonctionnement de ce cadran. Entre 8,30 m et 9,25 m, sur le huitième tambour haut de 95 cm, un personnage vêtu d'un ample pantalon sous son manteau drapé représente en bas-relief le bénéficiaire de la fondation [Fig. 69]. Le martelage n'a laissé que les contours du personnage. Au cours de l'anastylose, le cadran a été, bien en-

tendu, orienté plein sud, et l'inscription ainsi que le bas-relief ordonnés sur la même verticale.

IV.5 LES LIMITES DU TÉMÉNOS

Déjà au moment de la fouille, en 1976, il est devenu clair que le portique devant la porte avait été déplacé et se trouve en position secondaire, contrairement à ce que je pensais plus tôt (voir Gawlikowski 1972: 101-104). Les colonnes elles-mêmes remontent en effet au début du 1^{er} siècle après J.-C. d'après le style de leurs chapiteaux. Nous reviendrons plus loin sur le détail de leur transfert (voir pp. 107-111).

Nous avons donc admis comme évident que le mur est, celui de l'entrée du sanctuaire, se dressait primitivement sur la fondation conservée en arasement, et ceci jusqu'au moment où les constructeurs du Camp l'ont simplement déplacé ou remplacé, en amputant seulement un petit bout du terrain sacré, tout en dressant à peu près à sa place un portique formé d'anciennes colonnes démontées sur le téménos et replantées devant la porte transférée, elle aussi. Si la fondation arasée ne conserve aucune trace de la porte d'origine, il est cependant probable que celle-ci s'ouvrait sur l'axe du téménos, c'est-à-dire tout près du portail encore debout

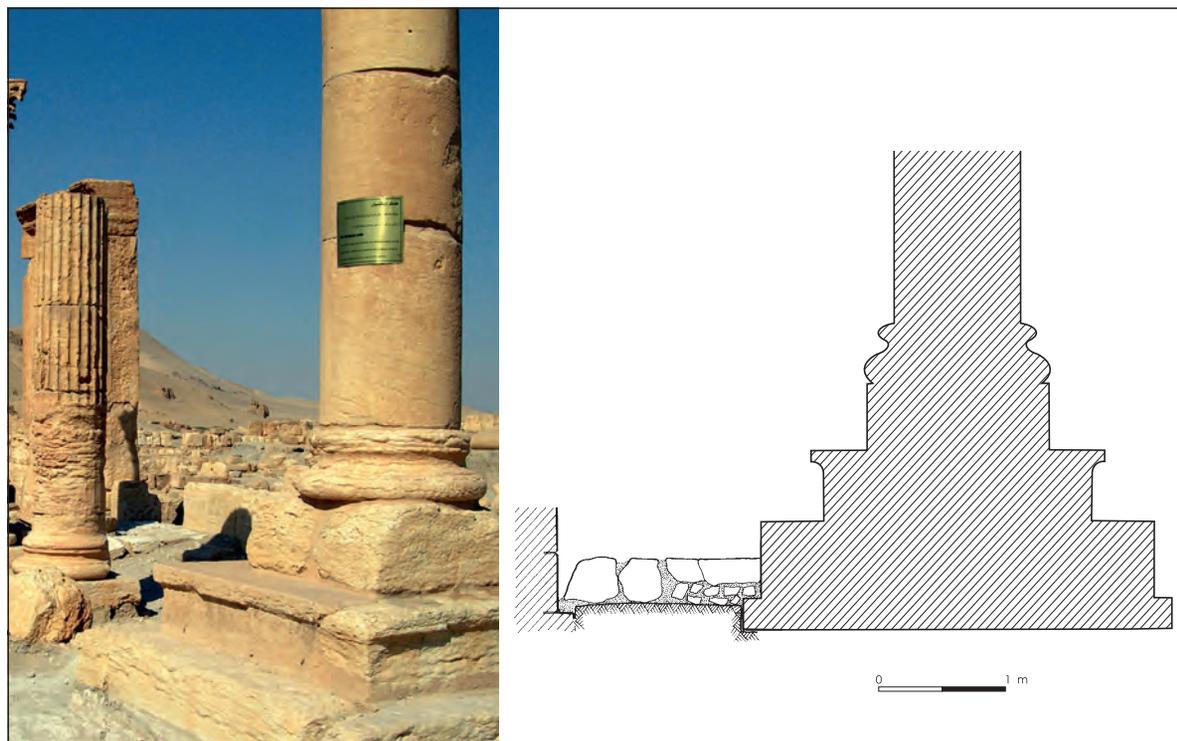


Fig. 66. Le socle de la colonne de Šalamallat, côtés est et nord; profil du socle



Fig. 67. Le chapiteau de la colonne de Šalamallat remis en place



Fig. 68. Le cadran solaire rétabli dans sa position d'origine



Fig. 69. Le bas-relief de Šalamallat, martelé

à l'heure actuelle. Il aurait simplement été déplacé depuis la fondation du premier mur jusqu'à celle posée par les soldats de la Tétrarchie.

Il restait néanmoins un problème embarrassant: si l'on prolongeait en ligne droite la fondation primitive est jusqu'à sa rencontre avec la ligne théorique du mur nord du téménos, leur point de rencontre tombait partiellement sous le soubassement de la colonne honorifique de 64 après J.-C. [Fig. 71]. Il a donc paru vraisemblable que l'angle de la clôture du téménos avait été rasé avant cette date, justement pour mettre la colonne en place. Par conséquent, la question des limites du téménos entre 64 et environ 300 après J.-C. est devenue ouverte. Si le mur ancien n'existait plus à cet endroit, quelles étaient donc les limites du sanctuaire pendant deux siècles et demi, avant la reconstruction tétrarchique?

Nous avons donc décidé de vérifier si le téménos ne s'étendait pas plus loin vers l'est, de façon à barrer le futur parcours de la *via principalis* du camp, ce qui aurait imposé l'ablation de la partie avant de la cour et le transfert du portail. Ces recherches se sont avérées vaines. Rien n'a été trouvé ni sur la largeur de la rue tétrarchique ni sur la ruelle perpendiculaire qui va vers l'est à peu près sur l'axe du temple, fouillée jusqu'à la distance de 20 m de la façade du sanctuaire. Il nous a paru inutile, devant ce résultat négatif, de sonder sous les sols en dur bien conservés des *contubernia* en face du téménos.

Non moins gênant pour cette hypothèse était le fait que non seulement l'angle dont la fondation passait sous la colonne, mais aussi le mur nord sur toute sa longueur, déjà décrit ci-dessus, avait pratiquement disparu à l'exception d'un secteur des fondations. A supposer qu'il ait été entièrement démantelé et le téménos sensiblement agrandi de ce côté-là aussi, comment expliquer que le mur nord tardif (ALLAT IV) est contigu à ce mur qui — si l'hypothèse était juste — n'existait plus? Un agrandissement aussi important du sanctuaire dans deux directions se conçoit mal sans qu'il soit doté de quelques nouveaux monuments d'importance. Et pourtant, on n'en voit aucune trace, non seulement en direction de l'est, où les casernes auraient pu les faire disparaître, mais aussi vers le nord, où le terrain est demeuré largement inoccupé même à l'époque tardive.

Les sondages autour de la colonne honorifique de 64 après J.-C. ont été entrepris en 2006 pour essayer d'éclaircir ce point capital. La fondation de l'angle primitif du téménos a été effectivement retrouvée sous les dalles posées contre le soubassement de la colonne du côté nord [Fig. 72, voir

Fig. 46]. Un *foliis* du VI^e siècle, fruste, a été trouvé sous ce dallage. Les dalles une fois enlevées, un bout de fondation est apparu qui rentre sous le soubassement de la colonne. Un lit de moellons a été posé à partir du niveau +165 avant d'être entamé par les fondations de la colonne. L'angle extérieur est bien reconnaissable à 1,10 m au-delà du soubassement de la colonne vers le nord. Entre cette fondation et les dalles tardives intervenait une couche compacte d'argile, puis la terre de nivellement. Du côté est, à partir du niveau +165, la fondation de la colonne est contenue dans une fosse creusée dans le sol vierge avec une marge de quelque 3 cm à peine. La fondation du premier mur nord est encore visible à la distance de 70 cm de l'angle. Son lit d'attente est conservé au niveau de +190. Plus loin à l'ouest, on a pu dégager la largeur complète de cette fondation arasée, contiguë à ce qui reste à cet endroit de l'enceinte tardive nord du téménos, mais aucune trace de l'angle intérieur n'a été retrouvée. Deux pierres sont cependant accolées au soubassement de la colonne du côté ouest, par-dessus la fondation, et correspondent au parcours du mur primitif, leur lit d'attente à +200 est pratiquement égal à celui de la fondation du mur nord. Par ailleurs, une fondation, irrégulière et plus étroite (80–100 cm de largeur), part de l'angle de l'enceinte vers le nord en dessous de l'enchevêtrement des constructions tardives. Elle n'a pas été suivie.

Le soubassement de la colonne, qui mesure 3,28 m de côté, empiétait donc sur la fondation du mur de clôture d'origine sur 70 cm environ, sans utiliser entièrement la surface disponible de cette fondation, alors que la plus grande partie du soubassement est fondée dans le sol vierge devant.

Il est clair que l'ancienne enceinte a été démantelée à cet endroit pour faire place à la colonne. Il est d'autre part impensable qu'une brèche ait pu être laissée ouverte après l'érection de la colonne. Le mur est rétabli n'a cependant pas laissé de trace. Rien ne permet de supposer, comme il a été déjà dit, que le téménos a été élargi de façon à inclure la colonne honorifique dans son enceinte. Il convient donc de réfléchir à la question de savoir si la fermeture de l'enceinte ne passait pas en-deçà de la colonne. Je pensais à un moment que le mur reconstruit avait pu être accolé au soubassement, simplement rendu moins épais à cet endroit. Ainsi, le soubassement serait enfoncé dans le mur, mais le socle se trouverait déjà devant. La base se trouverait alors à une distance de 85 cm du mur, et le fût de la colonne à 1,05 m.

Il faut cependant avouer qu'aucun indice matériel ne recommande un tel aménagement insolite.

Il serait plus probable, à la rigueur, que les traces du parcours corrigé soient oblitérées par l'enceinte tétrarchique qui passe, elle, à 1,60–1,80 m derrière le soubassement de la colonne. Dans ce cas encore, il ne s'agit que d'une supposition sans preuve. Qui plus est, la raison d'un tel aménagement n'apparaît pas de façon claire: il eût été plus simple de dresser la colonne un peu plus en avant, sans toucher au mur préexistant. L'implantation réalisée devait avoir une raison contraignante qui reste mystérieuse.

Peut-être pourra-t-on faire avancer le raisonnement en prenant compte du cadran solaire placé sur la colonne. Il est situé entre 6 m et 6,50 m au-dessus du sol, alors que la hauteur du mur de clôture, calculée d'après celle du portique intérieur est qui le longeait (7 m au moins avec l'architrave), était plus importante. Le cadran passait donc à l'ombre tôt dans l'après-midi (à partir de 14:15 ou 15:30 heures selon la saison, soit entre 8h30 et 9h30 comptées à la manière antique, comme le montre la simulation préparée par Daria Tarara. [Fig. 70]. Même si le cadran était placé plus haut sur le fût, les monuments du téménos et la colline derrière auraient empêché le soleil de l'après-midi de l'éclairer. Le cadran ne pouvait être pleinement opérationnel durant toute la journée. Peut-être cela n'était tout simplement pas essentiel.

IV.6 LA COLONNE DE MALKÛ ET NAŠŠÛM

Nous avons trouvé sur le téménos les éléments d'une autre colonne honorifique, sans qu'il soit

possible de fixer son emplacement. Nous avons seulement récupéré deux tambours, de 94 cm de diamètre au niveau de l'inscription, donc probablement un peu plus à la base, soit identiques à celles de Šalamallat. Un cadre en saillie sur l'un des tambours porte deux inscriptions parallèles au nom de Malkû et de son fils Naššûm [Inscription 32, Fig. 229]. Les figures des deux bénéficiaires devaient se détacher en relief plus haut, sur l'un des tambours perdus, comme c'est le cas de plusieurs colonnes du sanctuaire de Baalshamîn et pour la colonne de Šalamallat. Comme celle-ci, la colonne de Malkû et Naššûm a été offerte par la déesse Athéna-Allat, et comme elle paraît à peu près contemporaine, il est naturel de se demander si elle ne lui faisait pas pendant à l'autre angle du mur de front du téménos. L'endroit a subi de nombreux bouleversements à l'époque tardive qui ont effacé les traces éventuelles de son implantation. Il est vrai que la fondation du mur est a été constatée au-delà du point de rencontre théorique avec le mur sud qu'elle dépassait de 80 cm vers le sud. C'est plutôt une espèce de contrefort et non pas un support de colonne, mais le stylobate tardif qui entame l'ancienne fondation empêche de trancher. De toute façon, il aurait fallu mordre sur l'angle du mur pour asseoir là une colonne de ces dimensions; c'est ce qui est arrivé du côté de la colonne de Šalamallat, mais cela n'impose évidemment pas une éventuelle installation symétrique d'une autre colonne.

On relèvera à ce propos qu'une dalle utilisée dans le dallage du pronaos du temple, juste

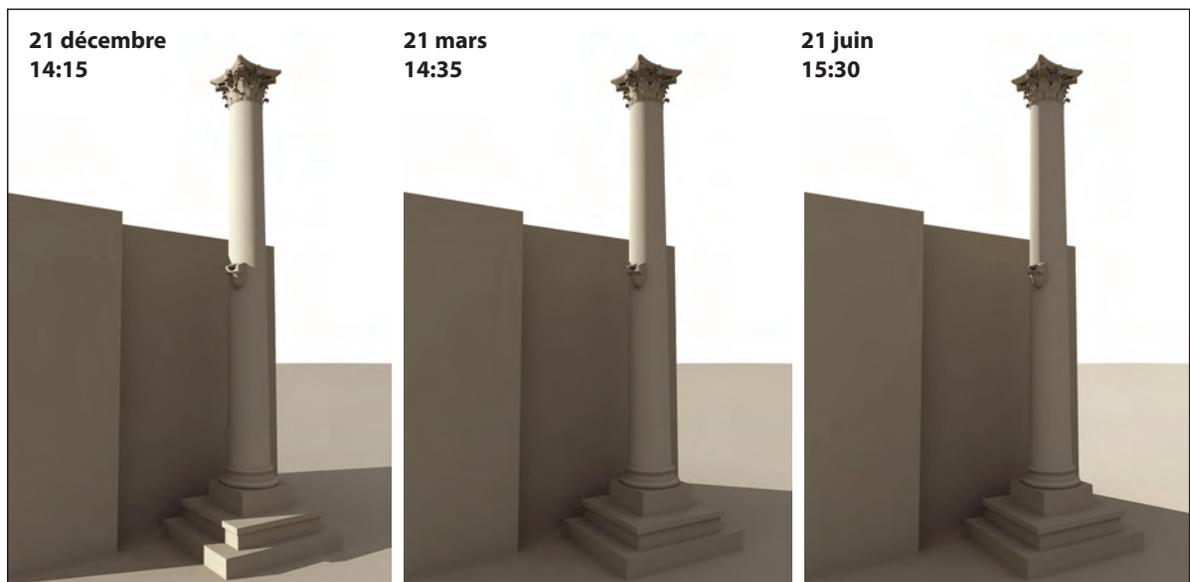


Fig. 70. Le dernier rayon tombant sur le cadran solaire

devant l'endroit restitué du seuil du naos, porte une ligne gravée en demi-cercle toute pareille à celles qui marquent souvent l'emplacement des bases de colonnes. Dans ce cas, il est exclu qu'il puisse s'agir de quelque dispositif relatif à l'endroit où la dalle se trouve actuellement: une demi-colonne de

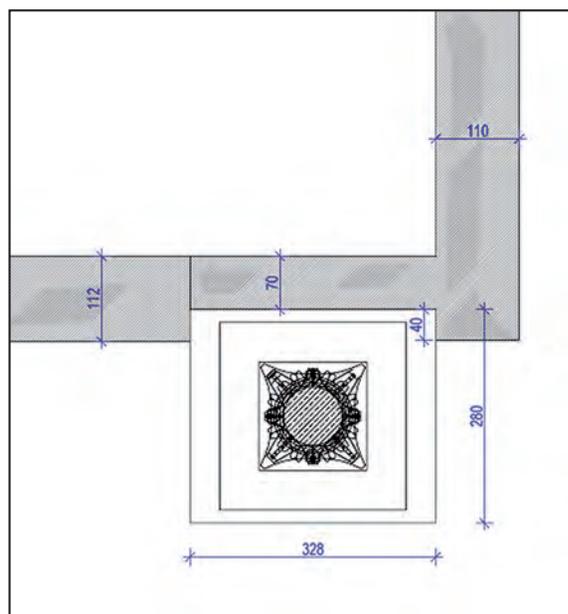


Fig. 71. La relation de l'angle nord-est de l'enceinte à la colonne de Šalamallat

grandes dimensions ne saurait bloquer une partie du passage [Fig. 113]. C'est un remploi évident, comme l'est aussi la pierre insérée entre la dalle et la fondation du mur de front de la cella, un fragment retaillé d'aigle. Or, le diamètre inférieur de la base correspondant à cette marque peut être estimé à 130–140 cm environ, tandis que la base de la colonne de Šalamallat mesure 135 cm de diamètre. Son socle est bien resté en place, mais la colonne de Malkû et Naššûm gardait les mêmes dimensions. Peut-être s'agit-il d'une moitié de la dalle qui jadis supportait cette colonne et qui a été réemployée dans le pronaos lors d'une réparation tardive.

IV.7 UN TEMPLE DISPARU

La fondation du mur de front des *contubernia* tétrarchiques en face du sanctuaire contient un bloc d'architecture réemployé qui mérite qu'on s'y attarde (Inv. AB 6/06). Il s'agit d'une base de colonne engagée, solidaire avec les bouts du mur de part et d'autre [Fig. 73, 74]. La moulure demi-ronde de la base, retaillée en vue de son remploi, continuait en ligne droite au pied du mur, comme il se doit. Les dimensions de la pierre sont importantes: le bloc compte 153 cm de large, 48 cm d'épaisseur (celle du mur dont il faisait partie) et 53 cm de haut, le diamètre de la base s'élève à 132 cm au lit de pose et 96 cm au lit d'attente, ce dernier correspondant au fût perdu de la demi-colonne. C'est autant ou à peu



Fig. 72. L'angle nord-est du téménos était recouvert par ces dalles tardives posées contre le soubassement de la grande colonne honorifique [cf. Fig. 46]

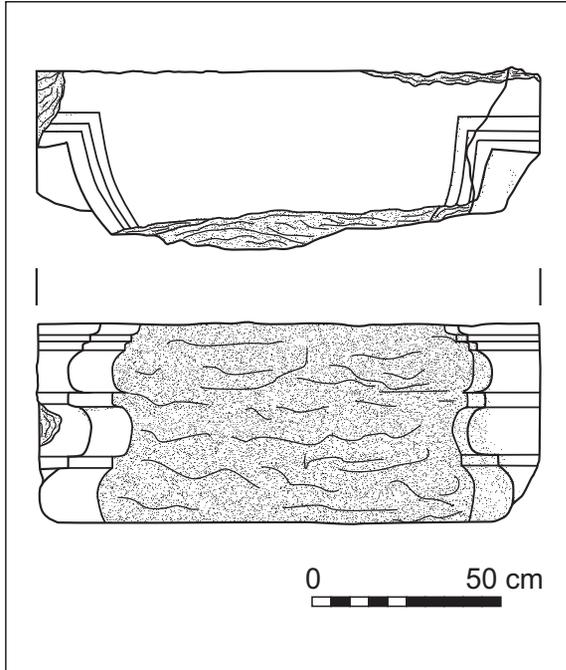


Fig. 73. Base d'une colonne engagée du temple



Fig. 74. La base de demi-colonne d'un temple disparu (renversée) et la même base vue de côté

près ce que mesurent les bases des deux colonnes honorifiques, celles de Šalamallat et de Naššûm. En admettant les mêmes proportions que pour la cella d'Allat (ce qui n'est bien entendu qu'une hypothèse), l'ordre entier devait atteindre la hauteur de 9 m pour la demi-colonne et quelque 2 m de plus pour l'entablement et autant pour le tympan, soit en tout 13 m environ au-dessus du podium de hauteur indéterminée. On voit que les dimensions de l'édifice dont ce fragment faisait partie étaient nettement plus importantes que celles du temple d'Allat (restitué à 11,27 m de hauteur au faite du tympan, voir p. 146). En admettant l'hypothèse d'un tetrastyle prostyle, comme la cella d'Allat, on aurait un temple de 21 m de long sur 11 m de large environ. Aucun monument connu de Palmyre ne correspond aux caractéristiques que l'on peut déduire de cette base remployée.

On remarquera que la hauteur de la base est de 53 cm, tout comme dans la cella d'Allat, dont les colonnes et pilastres étaient pourtant plus minces (80 cm). La relation de cette mesure au module plus important du monument disparu (égal à trois pieds de 32 cm) n'est pas évidente. Cependant, les données dont nous disposons ne permettent pas d'aller plus loin dans ces considérations.

Certaines trouvailles plus anciennes que la fouille du sanctuaire d'Allat suggèrent cependant l'existence dans le voisinage proche d'un temple du Soleil (voir p. 193). Indépendamment de l'inscription archaïque de fondation du *hamana* de Šamaš [Inscription 11, Fig. 215] qui doit correspondre à un monument de dimensions modestes, on relèvera un tambour de colonne de 1,14 m de diamètre portant une inscription grecque (Michałowski 1960: 208, Fig. 230; Gawlikowski 1973: 100; IGLS XVII/1: n° 120). Il s'agit de toute évidence d'une colonne honorifique, datable de 260–272, dont le titulaire a offert un *parion* à «l'Hélios ancestral». Le *πόρινον* est en propre un adjectif relatif au marbre de Paros, à la rigueur au marbre tout court (Robert 1964: n° 496). Dans ce cas, un temple en marbre (comme le veut la *princeps*) est improbable. J'ai proposé naguère une statue en marbre, mais un autel, [βωμ]ὸν πόρινον, comme le propose D. Feissel, est tout aussi bon. Bien entendu, ce tambour, tout comme l'élément de la colonne engagée, pouvaient l'un et l'autre être pillés ailleurs dans la ville par les soldats de la Tétrarchie. On ne voit dans le Camp aucune autre trace d'un monument de telle importance. La possibilité est cependant tentante au vu des témoignages épigraphiques.

On reste perplexé devant quelques autres vestiges, tel un bâtiment du I^{er} siècle découvert sous la



Fig. 75. Le socle au nord-ouest du ḥamana, entamé par un puits. Vue de l'ouest. À gauche, le stylobate tardif du portique nord



Fig. 76. Le socle près du ḥamana vu de l'est. À gauche, le podium du temple. Remarquez l'interstice entre les deux

place d'armes des *principia* (Krogulska 1984), ainsi qu'une fondation arasée qui a survécu sous la *via praetoria* du Camp, donc 25 m environ au sud du téménos, et qui est orientée comme le sanctuaire.

IV.8 LE SOCLE VOISIN DU *ĤAMANA* D'ALLAT

Un autre sondage de 2007 apporta une trouvaille inattendue qui a imposé une nouvelle vision du plus ancien état du sanctuaire. En explorant les abords immédiats du temple près de son angle nord-ouest, une fondation a été rencontrée juste au-dessous du niveau de la cour correspondant à la cella antonine [Fig. 75, 76, 77]. Elle est composée de pierres irrégulières ne dépassant pas quelque 30 cm, liées à l'argile blanche. Cette fondation dessine un rectangle mesurant 4,40 m dans le sens est-ouest et 2,60 m du nord au sud. Seul l'angle nord-ouest a disparu du fait d'un puits perdu creusé plus tard, mais les dimensions de la construction sont assurées. Du côté nord, une longue fondation large de 1,20 m jouxte ce rectangle; conçue pour supporter un portique du sanctuaire, elle contient des fragments de remploi qui suffisent pour la dater après le sac d'Aurélien. La fondation rectangulaire,

en revanche, ne comporte aucun remploi. Son côté est est aligné avec le mur arrière du *ĥamana*, à distance de 1,80 m environ de celui-ci. Le monument qu'elle supportait a été sans doute respecté par les bâtisseurs de la cella dont le podium passe à 60 cm à peine de distance. La pose des fondations du temple ALLAT III a été rendu encore plus malaisé du fait de ce voisinage. De plus, le rapport de l'ancienne fondation au portique laisse supposer que celui-ci a été également dressé avec une bonne connaissance de l'emplacement de cette construction archaïque et avec la meilleure volonté de la préserver intacte.

La disparition de tout élément d'élévation empêche de tenter le moindre essai de restitution. Un bout de fondation rajouté plus bas à l'angle sud-est, au niveau de pose de la fondation de la cella voisine, est trop mal conservé pour permettre de répondre à la question de savoir s'il supportait un élément apparent en surface. La largeur de la nouvelle fondation (2,60 m) est trop faible pour que nous puissions songer à un autre *ĥamana* comportant une pièce réservée dans un bloc de maçonnerie, à moins que les parois latérales ne fussent très minces et la chambre minuscule, de l'ordre de 2 m

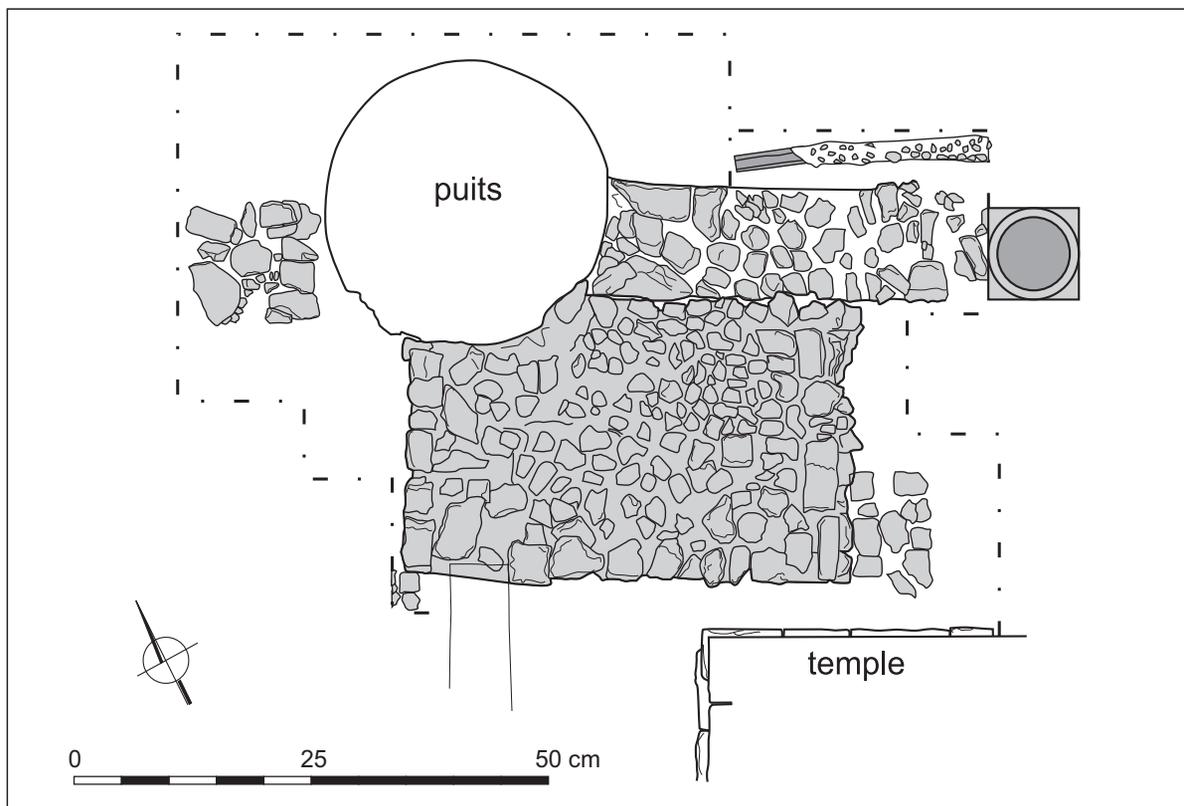


Fig. 77. La fondation rectangulaire près de l'angle nord-ouest du temple



Fig. 78. Un fragment de relief du lion au moment de la découverte



Fig. 79. Le lion gardien, restauré en 1977 par Józef Gazy devant le Musée de Palmyre (à gauche); le lion restauré en 2005, vu de côté

de largeur. L'hypothèse d'un autel monumental muni d'un escalier d'accès sur l'axe est-ouest paraît plus conforme aux dimensions de la fondation. Situé à droite du *hamana* et en retrait par rapport à celui-ci, cet autel devait tenir compte du fait que le règlement du sanctuaire n'admettait point de sacrifices sanglants, comme le proclame clairement l'inscription sur la patte du lion gardien (*Inscription 19*: "Que bénisse Allat celui qui ne verse pas de sang sur le sanctuaire").

IV.9 LE LION GARDIEN

L'emplacement d'origine du grand lion gardien du sanctuaire est incertain. Nous avons retrouvé cette sculpture en morceaux remployés tardivement dans une fondation qui courait parallèlement au front de la cella, à 4 m de distance, du côté droit [Fig. 78, 147]. Ce haut-relief, reconstitué en 1977 par Józef Gazy à l'entrée du Musée de Palmyre et réarrangé en 2005 par Bartosz Markowski [Fig. 79], est porté par cinq assises de pierres de taille en calcaire jaune tendre, de 50 à 80 cm de hauteur, qui faisaient de toute évidence partie d'un mur. La nouvelle présentation met en valeur ce caractère de la sculpture [Fig. 80–81]. Seule la fondation est paraît suffisamment solide pour pouvoir supporter les blocs de ces dimensions; à la différence des fondations des murs latéraux, elle présente une assise de réglage convenable. C'est là-dessus que devaient être placés les blocs sculptés, soit face à l'est à l'extérieur, soit sous le portique est de la cour, tournée vers le *hamana*. Comme la tête de l'antilope couchée entre ses pattes est tournée à gauche, on peut supposer qu'elle regardait vers la porte; par conséquent, si le relief se trouvait à l'extérieur, ce serait entre la porte et la colonne de Šalamallat; s'il était protégé par le portique intérieur, ce serait du côté opposé. Il n'y a aucune trace d'existence d'un monument symétrique de l'autre côté de l'entrée. Un sondage à l'endroit présumé de l'angle sud-est de l'enceinte a fourni un fragment de sourcil du lion, de dimensions convenables, découvert trop tard pour être incorporé dans la reconstruction. Évidemment, le lieu de trouvaille de ce fragment ne peut préjuger de la localisation primitive du monument. Il reste que celui-ci a été démonté avec tout le mur est du téménos et ses éléments remployés au moment de la construction du camp tétrarchique.

Le fauve est représenté strictement de face, haut de 3,46 m, large de 1,94 m à la tête et de 1,48 m au bas. Le relief fait une saillie de 30 à 35 cm sur le nu du mur, sauf pour la tête qui s'avance de 52 cm. Les larges pattes de l'animal sont plates et terminées par quatre griffes alignées et verticales, comme si le lion se tenait sur les pointes. Sur la patte gauche est gravée une inscription qui fournit le nom araméen du téménos: *hugbâ* [*Inscription 19, Fig. 218*].⁷

La crinière est ordonnée en larges mèches striées qui prennent la forme de demi-croissants et sont étagées en trois rangées sur le poitrail, ainsi que de part et d'autre du mufle. Autant la crinière est conservée entièrement sur la deuxième assise, une bonne partie manque plus haut, notamment la moitié de la troisième assise et toute la surface de la quatrième à droite et à gauche du mufle en saillie (les parties manquantes ont été esquissées sur de nouveaux blocs rapportés par le restaurateur plus récent). La tête mesure 131 cm de hauteur, presque un tiers de la hauteur totale du monument. Encadrée par les mèches vigoureuses de la crinière, elle domine en surplomb avec la gueule entrouverte et menaçante, toutes dents dehors, une moustache touffue et les narines cavernueuses. Au-dessus des joues lisses et joufflues, les yeux à trois cercles concentriques marquant l'iris et la pupille sont entourés de paupières en listel et surmontés de sourcils épais et striés (l'œil droit seul est conservé, le contour de l'autre restauré). Au-dessus de leur encoignure intérieure, des protubérances rondes, travaillées au foret, imitent les excroissances poilues qui caractérisent l'aspect du fauve dans la nature.

Entre les pattes du lion est couchée une antilope, représentée de profil gauche, sa patte avant droite levée et avancée sur celle du fauve. Sa tête en ronde bosse est reportée sur la seconde assise. Sur l'encolure, le poitrail et les pattes, des incisions indiquent le pelage. Les cornes, droites et annelées, vont jusqu'en haut de l'assise, en saillie sur les poils de la crinière du lion.

Le rendu de l'animal est si fidèle qu'il permet d'identifier l'espèce avec certitude. Cette précision m'a été obligeamment fournie par le professeur T. Umiński de l'Université de Varsovie: il s'agit de l'antilope *oryx leucoryx* (Pallas 1777), espèce jadis fréquente en Arabie et les pays adjacents, mais aujourd'hui éteinte en liberté (ces dernières années, un troupeau a été réintroduit dans la réserve de

⁷ Quoi qu'en dise Aggoula 1977; voir Gawlikowski 2001. Tout récemment, Lipiński 2016: 188–191, maintient que le terme *hugba* désignait plutôt le mur d'enceinte du téménos (*fence*). Dans la pratique, cela me paraît revenir au même. Voir *infra*, p. 248.



Fig. 80. Le lion gardien, présentation 2005 par Bartosz Markowski

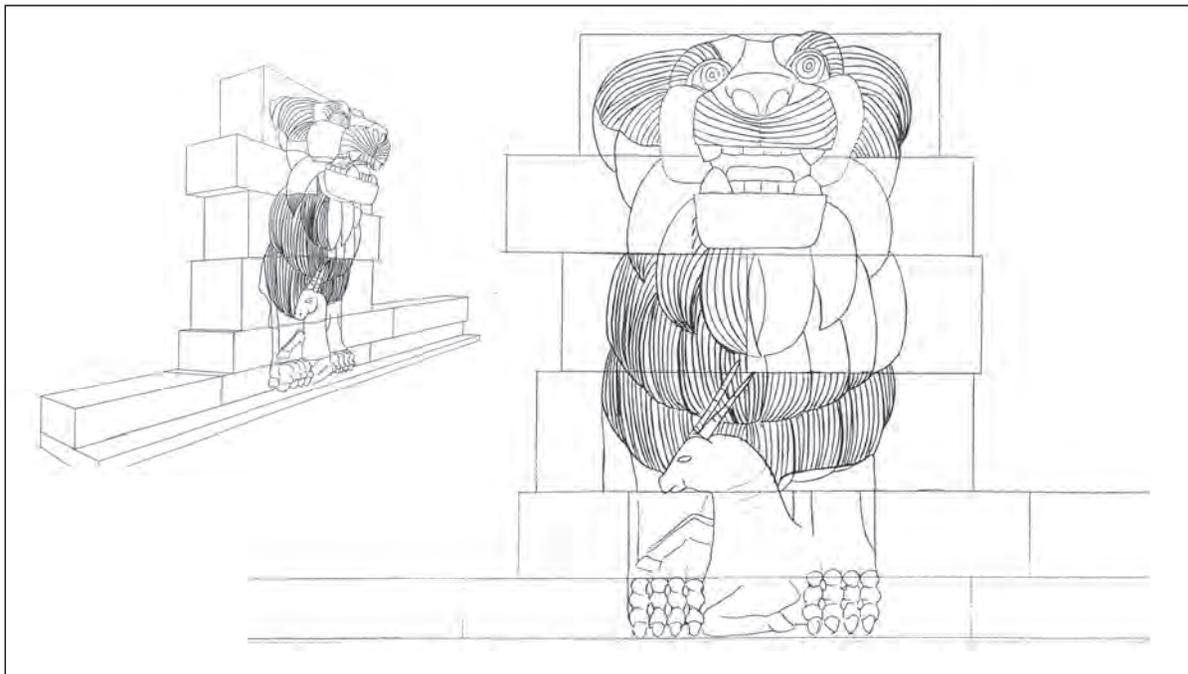


Fig. 81. Le lion gardien, projet de restauration

Talila près de Palmyre) (Pallas 1777, voir Harrison et Bates 1991: 188–191, Fig. 277). L'animal est représenté plus grand que nature (hauteur 80 cm au cou, couché; en réalité, il mesure environ 1,30 m au cou).⁸

On connaît de Palmyre deux répliques libres miniaturisées de cette sculpture, l'une et l'autre en haut relief et destinées à être incorporées dans un mur. Le premier de ces monuments, en calcaire tendre, trouvé remployé dans la Grande Colonnade est plus proche du prototype, malgré

ses proportions plus élancées. Reconstitué de deux fragments, le lion ne mesure que 80 cm de hauteur [Fig. 82]. A la place de l'antilope se trouve un mouton, de profil gauche également. Bien que la tête de cet animal manque, la toison est rendue de manière à ne laisser aucun doute. L'autre sculpture, en onyx de couleur beige, de 57,5 cm de haut, se trouve à la Glyptothèque Ny Carlsberg à Copenhague (n° NCG 1154); acquise par la Glyptothèque avant 1900 sur le marché des antiquités, la sculpture provient néanmoins certainement de Palmyre



Fig. 82. Le lion miniaturisé protégeant un mouton. Musée de Palmyre



Fig. 83. Le lion miniature de la Ny Carlsberg Glyptothek (© NC Glyptothek)

⁸ L'oryx figure également sur quelques monuments palmyréniens mineurs représentant la biche cérynéenne: Gawlikowski 2000; LIMC V: Herakles 2233 = RTP 1032, Fig. 46; Bounni 2004: 105–106, Fig. 66–67 (peint sur verre).

(Møller 1995: 62, n° 56. Voir Colledge 1976: 80, Fig. 110) [Fig. 83]⁹. Là, l'animal protégé est un bovidé, tourné à droite et présentant le même mouvement que notre antilope, une patte avant levée et posée sur les griffes du fauve, l'autre pliée par terre; la tête manque, mais, si c'était un oryx, ses longues cornes auraient été préservées, accolées à une patte du lion.

Il ne fait pas de doute, au vu de ces parallèles, que le libre choix du second animal traduit l'idée générale de protection par le lion d'Allat de tout être vivant, l'idée exprimée déjà clairement par l'inscription gravée sur la patte gauche du lion, qui appelle la bénédiction d'Allat sur ceux qui s'abstiendront de verser du sang dans l'enceinte sacrée. La recommandation concerne évidemment des sacrifices sanglants et n'a rien à voir avec le prétendu droit d'asylie dont le sanctuaire aurait joui.¹⁰ L'interdiction du meurtre, qui pourrait également être exprimée par l'inscription, s'applique à tout sanctuaire antique en général et ne constitue pas une asylie, privilège royal ou impérial accordé à certaines cités, mais improbable à Palmyre.

D'autre part, l'enclos d'Allat est de loin trop petit pour que des animaux puissent y vivre en liberté, comme dans les grandes réserves sacrées appelées *hima* de l'ancienne Arabie. D'ailleurs, les ovins et les bovidés, représentés sur les monuments cités, étaient bien sûr des animaux sacrificiels de préférence, ce qui exclut déjà cette idée, même si l'antilope est une victime moins évidente. S'ils sont tous placés sous la protection du grand fauve, rien ne nous assure qu'ils n'étaient pas sacrifiés d'une autre façon, comme c'était par exemple le cas à Hiérapolis de Syrie (*De Dea Syria* 49), où les victimes étaient suspendues aux arbres dressés dans la cour du sanctuaire, puis brûlées avec ceux-ci. Rien ne nous indique que le sacrifice animal était pratiqué dans le sanctuaire. Il est clair en tout cas que l'autel devant le *hamana* [voir Fig. 38] ne se prêtait pas à de tels sacrifices.

IV.10 L'AUTEL EXTÉRIEUR

Devant le sanctuaire, exactement dans l'axe du temple et orientée de même, une construction carrée de 4 m environ de côté a été repérée à une distance de 5 m du premier mur du téménos et de l'emplacement primitif présumé de la porte. Elle s'est retrouvée au milieu de la *via principalis*,

dépassant le niveau de la rue [Fig. 84, 85]. Cette construction est rejointe au sud, légèrement en biais, par le stylobate exhaussé qui longeait le côté est de la rue du Camp [Fig. 86 A]; de l'autre côté, le même stylobate ne reprend qu'à 7 m de distance. La construction subsistait sur l'alignement du portique, peut-être encore entière: en effet, ce qui en reste dépasse la surface antique de quelque 50 cm de haut, chose étonnante si c'était déjà une ruine encombrant le parcours de la rue [Fig. 86 B]. Fait en blocage, avec des parements en calcaire jaune tendre posés sur un degré, cette construction présente le même mode de construction que le *hamana* d'Allat et peut lui être en gros contemporaine [Fig. 86 C]. L'une en face de l'autre sur l'axe du sanctuaire, à distance de 26 m, les deux constructions étaient de toute évidence en relation, même si l'une constituait le centre du sanctuaire, alors que l'autre était située à l'extérieur du téménos.

La première assise dessine le contour de la construction et atteint le niveau +188, le même que celui de l'arasement du premier mur du téménos, mais aussi celui du dallage devant l'ancienne chapelle. Elle repose sur une fondation en moellons profonde de 40 cm environ. Sur celle-ci, en retrait de 10 cm, était dressée une seconde assise de bout qui n'est que partiellement conservée du côté est, alors que sur les côtés sud et ouest il ne subsiste en place que quelques pierres de la première assise [Fig. 86 D]. Le côté nord est complètement dépourvu de parement; aucun des quatre angles n'est conservé. D'après les blocs en place, nous avons pu calculer les dimensions d'origine: 4,05 x 4,05 m au niveau de la première assise.

À l'intérieur, le carré est rempli de blocage en vrac, plus compact contre les parements où il forme des parois épaisses de 80 à 100 cm, sans parements intérieurs. Au milieu, les moellons semblent tout simplement jetés dans un espace ainsi réservé, de 2 m de côté environ. Aucune espèce de sol n'a été retrouvé. De toute façon, l'idée qu'une chambre si exiguë ait pu être réservée dans ce bloc de maçonnerie paraît d'autant moins probable que le sol d'une telle chambre se trouverait à plus de 50 cm au-dessus du terrain environnant, alors qu'il n'y a aucune trace d'escalier d'accès.

Un sondage effectué à l'intérieur du carré [Fig. 87] apporta un fait surprenant: la fosse de fondation avait été creusée dans le sol vierge argileux jusqu'à la profondeur de +97, soit 90 cm sous le

⁹ Je remercie la Ny Carlsberg Glyptotek de m'avoir obligeamment fourni la photo de la Fig. 83.

¹⁰ Contrairement à Drijvers 1982: 65.

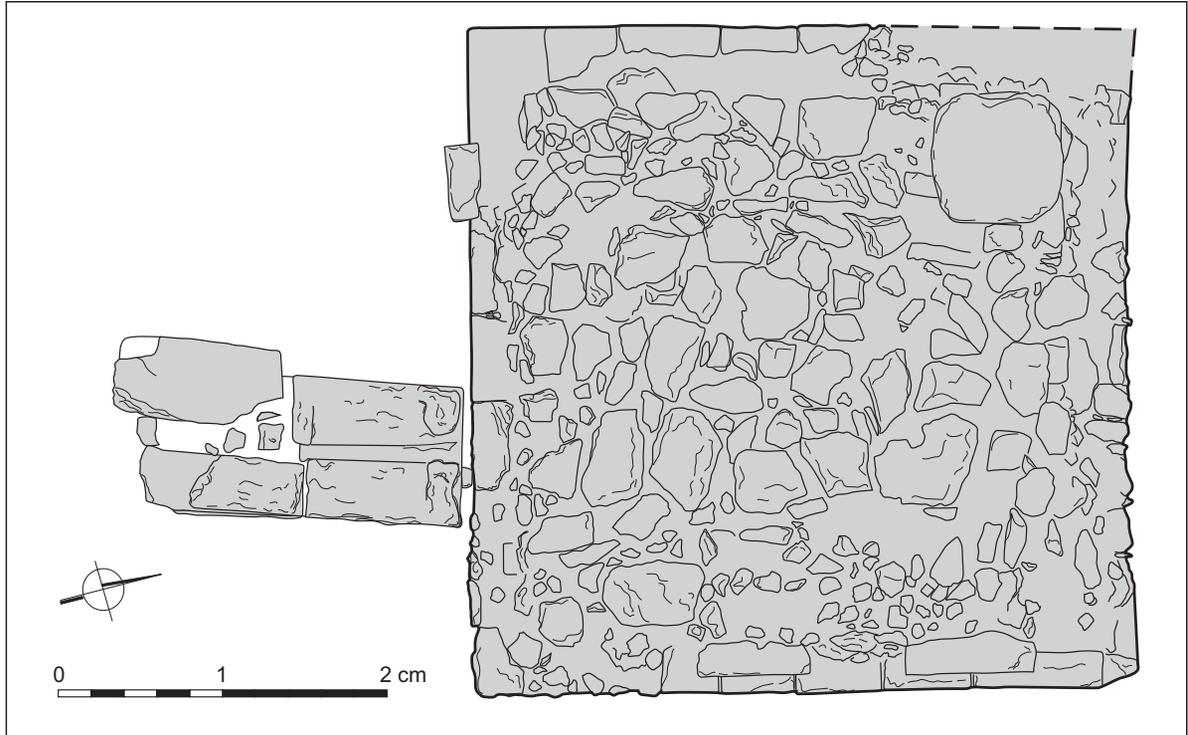


Fig. 84. Plan de l'autel devant la porte du téménos



Fig. 85. L'autel devant la porte, vu d'en haut, 1977

niveau antique, et remplie de sable fin qui supporte les fondations et qui est recouvert de bourrage en moellons dont il remplit les interstices. Ce type d'assise n'est sans doute pas sans parallèle, mais il n'a jamais été constaté à Palmyre.

Compte tenu de toutes ces particularités, la meilleure explication des faits est, semble-t-il, de voir dans cette construction un autel monumental. De tels monuments sont bien connus de la montagne libanaise, de Qalaat Faqra, Sfiré et Mashnaqa. Ils ont été étudiés par Paul Collart et François Coupel, puis par Ernest Will (Collart et Coupel 1977, I: 63–71, II: Pl. LII–LIII, LVI–LVIII; Will 1991: Pl. LXXIV–LXXVI). Il convient d'y ajouter l'autel du sanctuaire de Khirbet Tannûr et sans doute celui d'Iram, tous deux dans le domaine nabatéen (Gawlikowski 1998: 34). Il est permis de leur supposer une hauteur proche de leurs dimensions au sol (3 à 5 m de côté), malgré les incertitudes que les restaurations modernes ne lèvent pas. Il paraît, comme l'observent les

auteurs précités, que l'accès au sommet se faisait au moyen d'une échelle amovible. Ces monuments sont pour la plupart creux en leur milieu ce qui permettait de recueillir les cendres des sacrifices. Certains, comme l'autel de Mashnaqa, ont été secondairement pourvus d'une colonnade; à Palmyre même, un autel plein entouré de colonnettes a été reconstruit devant le temple de Nabû (Bounni 1992 et 2004: 26–28 et Pl. C–CI, J. Seigne). Notre monument présente les caractéristiques de cette série, notamment de ceux plus archaïques qui n'ont pas été munis de colonnes. Il reste aussi dans le même ordre de grandeur.

Malgré l'inscription de fondation du *hamana* voué à Šamaš et datant de 31/30 avant J.-C., retrouvée remployée tout près [*Inscription 11, Fig. 215*], il ne semble pas judicieux de l'attribuer à notre construction et de revenir ainsi sur le sens du mot *hamana* pour y voir un autel, comme on a longtemps pensé (Ingholt 1939; voir Gawlikowski 1999). L'inscription de la cella d'Allat établit en effet



Fig. 86. A – L'autel vu du sud avec un bout de stylobate tétrarchique et un socle de colonne; B – vu du nord, au milieu de la via principalis; C – vu de l'est sur l'axe du sanctuaire; D – vu de l'ouest; le chapiteau à l'angle est adventice.



Fig. 87. Le sondage dans le corps de l'autel. Remarquer le sable au fond



Fig. 88. Le merlon archaïque (Inv. AB 2/06) retrouvé à côté de l'autel; un fragment d'un autre merlon, retrouvé près du premier



Fig. 89. Le four à chaux au milieu de la via principalis, au nord de l'autel

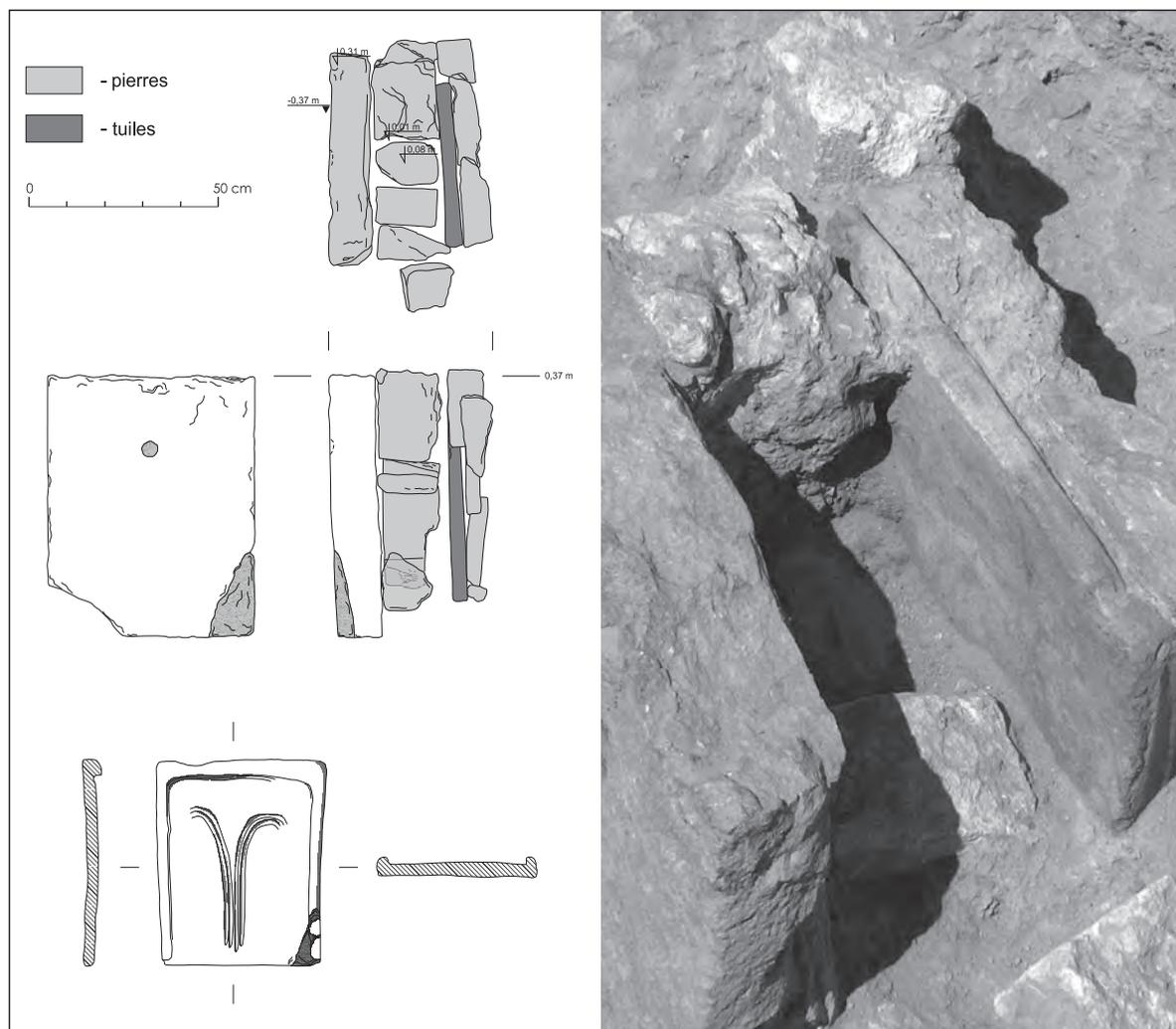


Fig. 90. Une installation souterraine au fond du four

que ce nom désignait une pièce réservée dans une maçonnerie et destinée à abriter une idole, ce qui n'est pas concevable dans ce cas.

L'autel devant la porte du sanctuaire devait accueillir au sommet une installation destinée aux sacrifices. Dans ce cas, le sable aurait pour fonction de mieux absorber les liquides des libations, mais peut-être s'agissait-il de quelque précaution de pureté rituelle. Bien entendu, le mode d'accès au sommet excluait des sacrifices sanglants, (ce que confirme l'absence de cendres), mais admettait certainement les sacrifices d'encens et/ou les libations, comme c'était le cas chez les Nabatéens qui, d'après le témoignage d'Athénodore repris par Strabon (XVI 4, 26), pratiquaient ainsi des offrandes sur des autels placés sur les toits (mais l'attribution de ces sacrifices au dieu Soleil résulte peut-être d'un malentendu).

Situé en dehors du sanctuaire d'Allat, mais en relation avec celui-ci, dans l'axe et en face du temple et de la porte de l'enclos, cet autel pouvait être pourvu d'un décor sculpté. En effet, un merlon archaïque orné de volutes [Fig. 88 à gauche, Inv. AB 2/06], de 47 cm de hauteur, a été retrouvé à côté du monument, avec deux menus fragments d'un autre du même type [Fig. 88 à droite]. De surcroît, un relief archaïque faisant partie d'une frise continue a été retrouvé remployé à quelques pas de là [Fig. 192]. Toujours en calcaire tendre, il représente un cavalier chassant une panthère (Gawlikowski 2009). La plaque de 48 cm de hauteur était clairement destinée à être encadrée dans un mur et le sujet continuait manifestement sur d'autres plaques pareilles à droite et à gauche. La représentation de profil oblige de dater cette sculpture des premières décennies du I^{er} siècle après J.-C. au plus tard. Si l'on manque de preuve formelle pour attribuer ces éléments au grand autel, ils datent selon toute vraisemblance de la même époque.

Une autre installation, de caractère très différent, a été retrouvée tout près. À 1,40 m au nord de l'autel, à l'endroit laissé libre par les bâtisseurs du portique de la *via principalis*, un four à chaux avait été installé [Fig. 89]. Ce qui en reste atteint le niveau de +205 et dépasse de 15 cm celui de la première assise de l'autel. Ceci doit correspondre au niveau tétrarchique de la rue. Le four est circulaire, de 2,80 m de diamètre et s'enfonce à la profondeur de 70 cm à peu près. Deux soles consécutives en argile cuite y sont séparées par une importante couche de cendres. Sous la sole inférieure, une curieuse construction est apparue [Figs. 89, 90]: au niveau (-37), soit à 2,25 m sous la surface antique, ont été disposées plusieurs pierres, dont

deux fragments de corniches architecturales, ainsi qu'une tuile, pour former ensemble une espèce de réceptacle qui encadrerait un objet de section à peu près carrée de 15 sur 17 cm de côté sur une hauteur de quelque 75 cm. Ce dispositif souterrain était apparemment destiné à fixer en place une grosse pièce de bois de section indiquée. Tout porte à croire qu'il s'agissait d'un poteau d'une machine de chantier, sans doute utilisée pour mettre en place des blocs de construction. Le four à chaux semble remonter à l'époque de la construction du Camp, vu le niveau de sa conservation. Il a été installé dans une fosse laissée par la grue, une fois sa mission terminée, donc immédiatement après la fin des travaux, Il paraît moins probable que l'ancienne installation ait été découverte au moment de creuser le four. Dans le premier cas, le poteau aurait pu servir par exemple à mettre en place les tambours des colonnes qui formaient le portique est du sanctuaire et qui ont été installées à l'époque tétrarchique près des fondations de l'ancien mur de clôture.

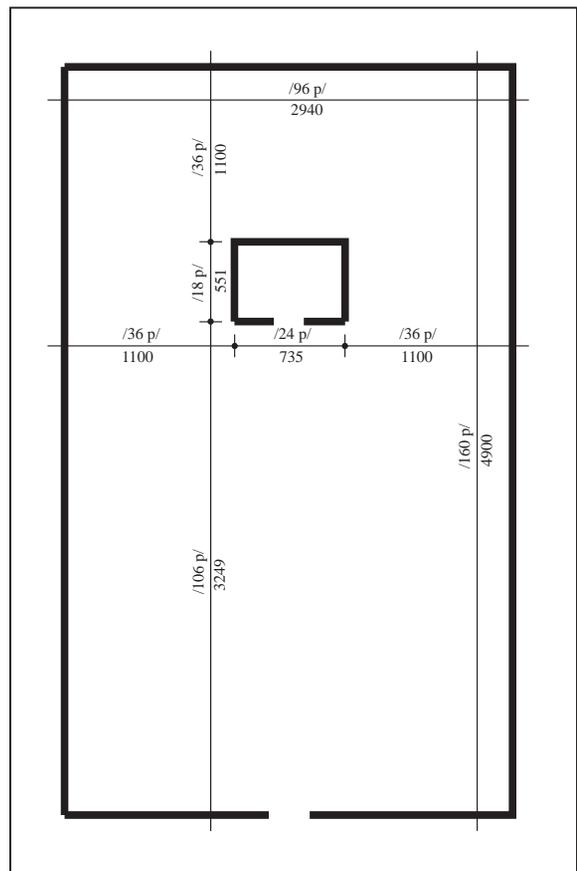


Fig. 91. Schéma du téménos avec ses dimensions métriques et en pieds

Quant au bâtiment archaïque, qui semble de peu postérieur à la chapelle d'Allat, il a très bien pu survivre entre la façade réaménagée du sanctuaire et un îlot des *contubernia* en face et servir encore au culte, peut-être aussi longtemps que le temple d'Allat lui-même [Fig. 92]. En tout cas, le portique est de la rue a été interrompu et ce qui reste de l'autel dépassait bien le niveau de la rue sur le parcours des colonnes. Seul l'usage continu peut à notre sens expliquer cette anomalie.

IV.11 UNE VUE D'ENSEMBLE

Le côté nord de l'ancienne enceinte a presque entièrement disparu, mais son tracé est restituable,

parce que le mur tardif l'a suivi de l'intérieur. Ce tracé est rigoureusement perpendiculaire à la première fondation est. C'est dans la même trame que s'inscrivent les vestiges de la fondation sud et, en gros, la fondation des murs ouest successifs, très légèrement décalés. Le rectangle ainsi esquissé s'accorde, quant à son orientation, avec la cella et, nécessairement, l'ancienne chapelle qui seule existait aux premiers temps du péribole. Cette cour rectangulaire avec le temple ALLAT au milieu a progressivement accueilli des colonnes, toujours alignées devant les murs correspondants. Une modification de l'angle nord-est a permis, en 64 après J.-C., l'érection de la colonne de Šalamal-lat qui suit la même orientation que l'ensemble



Fig. 92. La relation de l'autel aux casernements du camp

des bâtiments du sanctuaire. La cour mesurait 49 m environ dans l'axe du temple, à compter à partir du premier mur est jusqu'au pied du mur ouest 2. La largeur n'est pas directement mesurable, étant donné que les restes des murs sud et nord ne sont nulle part conservés l'un en face de l'autre. En supposant la symétrie du téménos par rapport à l'axe du temple, il faut s'attendre à la largeur de 29,40 m. Les murs latéraux tardifs, mieux conservés, ont réduit la largeur du téménos au milieu du camp tétrarchique à quelque 27 m à peu près, alors que la façade de l'enclos passait légèrement en retrait et en biais par rapport à l'axe de la cour [Fig. 91].

À considérer ces dimensions générales, on obtient des proportions intéressantes: la longueur à la largeur de la cour dans œuvre, 49 m à 29,40 m, égale 3: 5 très exactement. Les dimensions de la cour d'Allat, au moment de son implantation, obéissaient ainsi à un rapport mathématique simple. Qui plus est, la largeur de la chapelle ALLAT I, 7,35 m, correspond exactement à un quart de la largeur présumé de la cour. Nous verrons que ces proportions trouveront une confirmation dans certaines données à déduire des éléments conservés des portiques.

CHAPITRE V

LES PORTIQUES

V.1 L'ÉTAT DES COLONNADES

Les colonnades de la cour d'Allat sont conservées à l'état très fragmentaire. Il n'en reste que trois bases en place, quelques pierres éparpillées ou remployées dans la maison tardive (ALLAT V) et dans les constructions encore plus récentes, enfin les six colonnes, incomplètes, qui formaient le portique devant l'entrée à l'époque de Dioclétien, mais qui appartenaient à la cour ALLAT II. En dépit des lacunes, il est cependant possible de restituer graphiquement les quatre portiques, représentés par des éléments, épars mais localisables, sur les quatre côtés de la cour. Ils se distinguent les uns des autres par des particularités qui rendent compte de leur échelonnement dans le temps. Nous allons procéder à leur description en commençant par les côtés courts, mieux documentés.

V.2 LE PORTIQUE EST

L'établissement du Camp de Dioclétien entraîna, comme il a été déjà expliqué, le déplacement du mur est du téménos, désormais oblique par rapport à la cella et aux trois autres côtés de l'enceinte et en retrait sur le parcours primitif. Par conséquent, il fallait nécessairement enlever les colonnes du portique parallèle à l'ancien mur de façade. Aucune trace ne subsiste de son alignement primitif, car ce portique est était très vraisemblablement dépourvu de stylobate, comme le sont aussi les colonnades sud et ouest. On pourrait même douter de son existence, si ses colonnes n'étaient pas conservées, réutilisées pour garnir le stylobate de la *via principalis* du Camp tétrar-chique, en face de la porte remontée du téménos.

L'étendue primitive de cette colonnade est ne peut être restituée que théoriquement, à partir d'éléments fournis par d'autres colonnades, notamment la distance entre les portiques nord et sud, qui égale 18,15 m d'axe en axe, mesurée à la hauteur de la cella. Matériellement, il est seule-

ment possible de considérer l'état tardif (ALLAT IV) du portique, qui était pourtant composé de colonnes anciennes, et même les plus anciennes du sanctuaire.

Plusieurs tambours cannelés et deux chapiteaux de ce portique de six colonnes étaient connus avant la fouille [Fig. 93]; les chapiteaux gisaient par terre devant la porte toujours debout, à côté de la colonne honorifique de Šalamallat, écroulée elle aussi lors d'un tremblement de terre. Tous ces éléments sont en calcaire blanc dur. Le style des chapiteaux fut déjà discuté, en 1933, par D. Schlumberger (1933: 311-315, Pl. XXXVII 4), qui les définissait comme une forme de transition entre le chapiteau hétérodoxe, donc hellénistique, et le chapiteau normal. Celui-ci s'impose définitivement, dans sa forme canonique, à l'époque flavienne; avant nos fouilles, le premier chapiteau palmyrénien daté remontait à 74 après J.-C.; il présente encore quelques archaïsmes (Schlumberger 1933: 305, Pl. XXXIV 1). Nos chapiteaux du portique sud, datables de 55 après J.-C. ou un peu plus tard, appartiennent à la même famille. En revanche, ceux du portique est présentent pour leur part un caractère nettement hybride et sont certainement plus anciens [Fig. 94].

Leur double couronne d'acanthos relève du type normal. Elle est même plus évoluée que celle des chapiteaux du portique sud; les feuilles sont plus élancées, recourbées vigoureusement au sommet, plus fortement découpées, avec des œillets en forme de larme. Elles sont plus serrées en bas et, pour celles de la rangée supérieure, s'amorcent vers la mi-hauteur du premier registre. En revanche, le haut du chapiteau est bien différent de la norme romaine, définie surtout par la présence de crosses médianes développées qui soutiennent l'abaque au milieu de chaque face du chapiteau. Là, cependant, l'abaque ne repose que sur les seules crosses d'angle, comme dans certains chapiteaux hellénistiques. Ces crosses

naissent des tiges cannelées, terminées par plusieurs rangées de globules qui rappellent les baies de certains chapiteaux hétérodoxes, comme celui, malheureusement très abîmé, qui couronnait probablement le pilastre d'angle de la chapelle primitive. Au lieu des calices, les tiges font pousser une seule feuille d'acanthé qui enveloppe la volute du côté extérieur. Les crosses médianes ne sont que des rubans en bas-relief sur la surface du calathos, de part et d'autre de la grosse tige entièrement dégagée qui supportait le fleuron de l'abaque, et qui était munie d'une feuille supplémentaire au-dessus du second rang d'acanthes de la couronne; ces tiges et leurs fleurons ne sont plus conservés, mais on les voit encore intacts sur la photo Schlumberger. La date proposée par D. Schlumberger, début du I^{er} siècle, paraît entièrement justifiée. L'alignement de ces colonnes, perpendiculaire à la *via praetoria* du Camp, semblait indiquer que l'implantation de la rue remontait à cette haute époque. J'avais d'ailleurs essayé d'interpréter la topographie du quartier dans ce sens (Gawlikowski 1973: 101-105). La fouille a démontré qu'il en était tout autrement: nous avons

retrouvé une fondation parallèle à la façade du temple [voir *Fig. 55*], mais oblique par rapport au stylobate qui supporte les colonnes cannelées et coupée par celui-ci. J'avais pris d'abord cette fondation en calcaire jaune tendre pour le stylobate primitif, comme sa largeur (112 cm) est proche à celle des plinthes (120 cm), alors que le stylobate secondaire est large seulement de 80 cm. Il m'est apparu par la suite que la fondation ancienne ne pouvait supporter que le mur de front du téménos, dont l'épaisseur est indiquée par celle du seuil de la porte (112 cm précisément), alors que les colonnes cannelées proviennent en fait d'un portique intérieur dépourvu de stylobate (Gawlikowski 1983: 59-67). Puisque les colonnes des portiques nord, sud et ouest sont toutes différentes, tant par leur forme que par leurs dimensions, il faut par nécessité attribuer les colonnes cannelées au portique est, d'ailleurs le plus proche de leur emplacement secondaire.

Le stylobate tétrarchique est tracé en ligne droite depuis le Tétrapyle jusqu'à la colonne de Šalamallat qui restait toujours debout, pour reprendre de l'autre côté de la colonne en direction



Fig. 93. Le portique est vu vers l'ouest, avant la restauration, 1975



Fig. 94. Un chapiteau du portique est

du nord. Sur quelque 12 m de son parcours, il entame obliquement l'ancienne fondation pour s'en éloigner doucement et rejoindre le socle de la colonne honorifique. Le stylobate supportait, tout près du Tétrapyle, trois petites colonnes adaptées à sa largeur et correspondant à la profondeur des pièces qui longent la *via praetoria*. Il n'a sans doute pas été utilisé entre ces trois colonnes et les six colonnes cannelées devant l'entrée du sanctuaire, ceci jusqu'au moment où un mur appartenant à la maison installée sur le téménos au V^e siècle (ALLAT V) n'y trouve appui.

Ce stylobate ne dépassait guère la surface de la rue. À peu près au niveau de son lit d'attente, on retrouve une couche uniforme d'argile verdâtre, entamée par la tranchée de fondation (à 12 cm du stylobate du côté est). C'est le sol ancien, égalisé au niveau de la fondation du mur primitif à côté et coupé par sa tranchée, mais passant sous le seuil de la porte (replantée par les bâtisseurs du Camp). Le niveau de ce sol est de +187; il égale celui du dallage de la chapelle primitive, enfermé à l'intérieur de la cella antonine.

Les colonnes cannelées sont posées sur des plinthes de 30 cm de hauteur et de 1,20 m de côté, dépassant le stylobate de part et d'autre. Là-dessus, des bases attiques supportent des fûts appareillés, disposés à 3,44 m d'axe en axe, sauf au milieu où la travée en face de la porte va jusqu'à 3,72 m. Au nord, la plinthe de la première colonne est plantée à 2,58 m du socle de la colonne honorifique; cet espace n'était plus couvert par l'entablement, faute d'appui sur la colonne haute.

Le premier tambour du bas est partout resté en place. Là où la surface d'origine est conservée, elle porte seulement l'ébauche des cannelures, sous forme de méplats en saillie. Les creux ne sont travaillés qu'à partir de la partie supérieure de ce premier tambour. Le diamètre de chaque colonne mesuré dans sa partie inférieure est de 83 cm.

À partir du nord, la première colonne a été complétée avec deux tambours tombés à côté, jusqu'à la hauteur de 3,97 m en comptant depuis le stylobate. Son chapiteau, abîmé en bas, fut remonté sur la cinquième colonne, qui a pu être restaurée jusqu'au niveau correspondant. La deu-

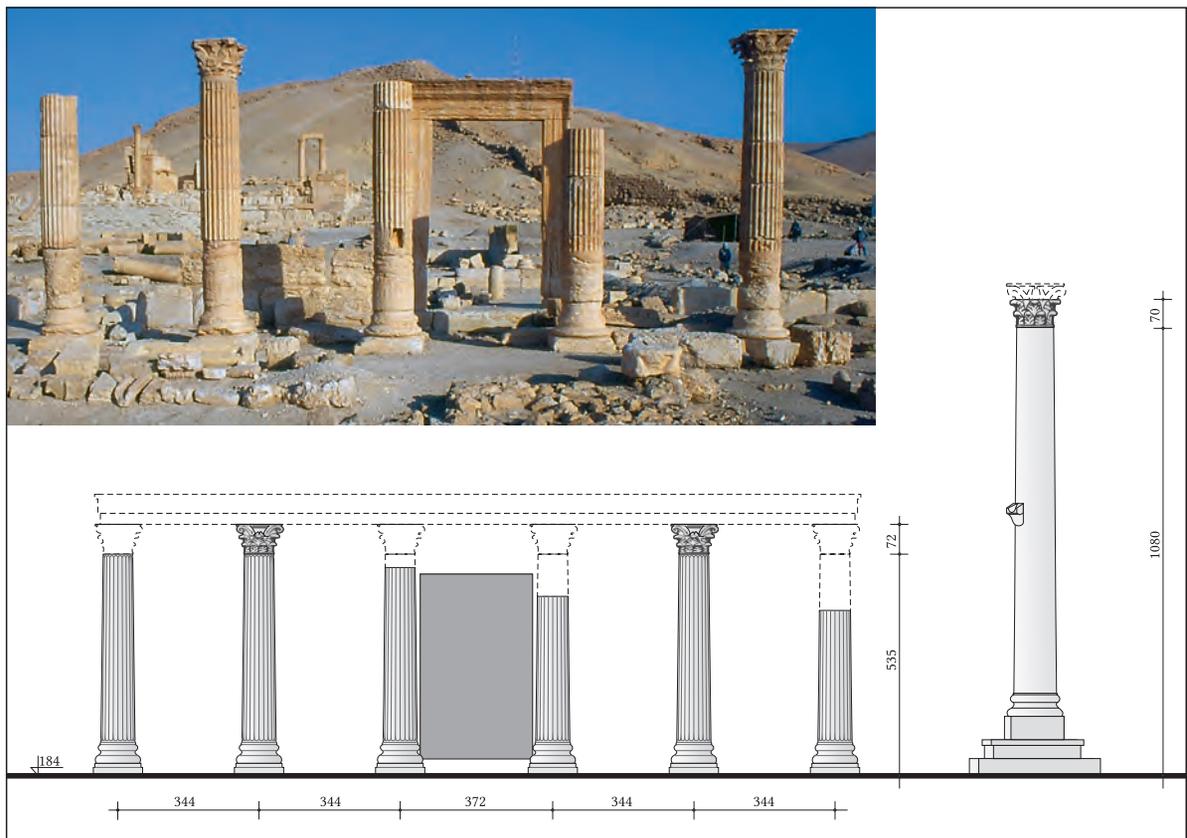


Fig. 95. Le portique est restauré, vu de l'est, avec la porte et le temple au fond; le portique est restitué dans son dernier état

xième colonne est remontée entièrement, avec trois tambours trouvés par terre et son chapiteau de 72 cm de hauteur. Elle atteint ainsi 6,07 m de hauteur (cote +804), le lit de pose du chapiteau à 5,35 m, au-dessus des cannelures fermées. La troisième colonne, avec deux tambours remontés, arrive à la hauteur de 4,30 m du stylobate. La quatrième, dont quatre tambours restaient debout, a été complétée dans l'antiquité par un court tronçon et atteint ainsi 5,25 m de hauteur. La cinquième gardait quatre tambours en place jusqu'à la hauteur de 5,13 m; nous y avons ajouté le chapiteau appartenant en fait à la première colonne. Enfin, la sixième a été reconstituée avec trois tambours tombés à côté, pour atteindre la hauteur de 5,18 m [Fig. 95].

D'autres colonnes cannelées, relativement rares à Palmyre, ont été retrouvées dans le *horreum* du Camp. Deux d'entre elles n'ont que 73 cm de diamètre, et deux tambours trouvés sur le témoins même sont encore plus petits, de l'ordre de 50-53 cm. Il n'est donc pas possible d'affirmer que ces pierres ont appartenu au sanctuaire. Cependant, parmi les remplois du *horreum* on trouve aussi des éléments de 80-81 cm de diamètre, dont deux tambours inférieurs avec l'amorce de cannelures et deux qui présentent leur fermeture en haut; l'un d'entre eux était muni d'une console large de 42 cm ayant supporté une architrave à 40 cm sous le chapiteau. Il y a aussi deux bases avec plinthes qui correspondent à ces tambours. Il s'agit donc de deux colonnes empruntées à une colonnade qui a de fortes chances d'être identique à notre portique est du sanctuaire d'Allat.

Tous les tambours du portique cannelé sont marqués dans le creux d'une cannelure de lettres

grecques (qui parfois ne sont pas conservées sur le premier tambour). Ces signes remontent probablement au moment du démontage; en effet, il est normal de creuser les cannelures une fois les tambours assemblés. Il subsiste d'ailleurs des marques d'assemblage d'origine, qui font double emploi avec celles que nous jugeons secondaires. Ce sont des lettres palmyréniennes gravées sur les surfaces de contact; par conséquent la plupart ont disparu lors de deux appareillages que les tambours ont subis. On n'a pu relever que la lettre *beth* accompagnée de deux cercles, sur le lit de pose du deuxième tambour de la cinquième colonne, ainsi qu'un *gimel* avec un cercle sur le lit de pose du troisième tambour de la quatrième. Il semble donc que les cercles indiquaient l'ordre primitif des colonnes, dont les tambours étaient marqués dans l'ordre alphabétique: *aleph*, *beth*, *gimel*, etc.

Pour revenir au système de lettres grecques, presque complet mais tardif, il consiste à répéter la même lettre, dans l'ordre alphabétique, sur le haut d'un tambour et sur le bas de celui qui lui était superposé. Sur certaines colonnes, ces lettres sont accompagnées, sur toute la hauteur, de signes particuliers à chaque colonne. Pour plus de clarté, ces marques sont présentées ci-dessous sous forme de tableau.

La première observation qui s'impose est que la colonne 2, la seule qui garde en haut la fermeture des cannelures, manque d'un tambour qui devait porter les lettres Δ et E; d'ailleurs, cette omission est confirmée par une faille dans la verticale des cannelures. La colonne 5, qui n'est jamais tombée, présente le lit d'attente 22 cm plus bas; le bout manquant a été restitué en ciment, pour permettre l'installation du chapiteau, en rempla-

Table 2. Les marques d'appareillage du portique est.

Colonne	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Tambour						
1	[I- K]	[A- B]	AI- [BI]	AII- [BII]	[TA- TB]	[A- B]
2	[K]-Λ	B-Γ	BI - ΓI	{ΔI}* - ΓII	TB - TΓ	[B]- Γ
3	Λ- M	Γ- Δ	ΓI- ΔI	ΓII- ΔII	TΓ- TΔ	Γ- [Δ]
4	manque	E (complète)	manque	ΔII- EII	TΔ- TE	Δ- E
5				EII- II		
Hauteur	3,97 m	5,35 m	4,30 m	5,25 m	5,13 m	5,18 m

*Faute de graveur, martelée

La hauteur est mesurée avec la plinthe, mais sans chapiteau, après restauration.

cement d'un fragment perdu qui ne saurait remonter au premier état du portique. Deux autres colonnes, la quatrième et la sixième, présentent le même cas: il leur manque respectivement 10 et 17 cm, manque qui a dû être suppléé par une tranche de tambour lors du remontage antique.

Il en résulte clairement que la hauteur de 5,35 m, celle de la deuxième colonne, complète, n'est pas conforme à la hauteur d'origine. Dans la cour du sanctuaire, les colonnes avaient certainement un tambour de plus; lorsqu'il fut supprimé, la hauteur totale des tambours restants différait d'une colonne à l'autre, obligeant les bâtisseurs à employer des postiches pour ramener au même niveau les lits d'attente. La raison de ce raccourcissement est claire: il s'agissait de raccorder la hauteur des colonnes à celle de la porte. En effet, la deuxième colonne, actuellement la plus haute, mesure 5,35 m sous le chapiteau de 72 cm, soit 6,07 m au total, alors que la porte atteint au lit d'attente du linteau 6,06 m de hauteur et les cotes de niveau correspondent tout aussi exactement. Il est ainsi devenu possible de couvrir le portique tardif immédiatement au-dessus des architraves et de la corniche de la porte (dont des fragments abîmés gisent par terre devant), à la hauteur de 6,50 m environ. Cependant, selon toute apparence, le mur de façade primitif était plus haut d'un mètre et correspondait à la hauteur des colonnes ayant un tambour de plus, sans doute 7 m environ avec le chapiteau.

Sur les six colonnes remontées, cinq sont marquées selon le même système: le 1^{er} tambour porte les lettres AB, le 2^e ΒΓ, le 3^e ΓΔ, enfin le 4^e ΔΕ. C'est le cinquième tambour qui a été supprimé, sauf pour la colonne 2, où manque le quatrième, alors que le cinquième est conservé, marqué en bas par un E, comme l'est aussi le tronçon supplémentaire de la colonne 4.

Trois colonnes, la troisième, la quatrième et la cinquième, portent à côté de chaque lettre une marque particulière à chacune: I, II, et T respectivement. Pour les colonnes 2 et 6, les ouvriers se sont passés de cette indication; sans doute était-elle superflue dans les conditions du moment.

Plus délicat est le problème posé par la première colonne: ses tambours sont marqués des lettres du milieu de l'alphabet. Le système exigeait dans ce cas que le premier tambour porte les lettres I et K, et le deuxième K et Λ; le *lambda* est effectivement conservé. La colonne était donc marquée comme la troisième d'une série, à supposer l'existence d'une colonne intermédiaire à quatre tambours seulement, marqués ÇH, HZ, ZΘ, Θ.

En définitive, cette colonne hypothétique n'a pas été réutilisée. Cependant, le portique d'origine avait nécessairement un nombre pair de colonnes pour s'accommoder de la porte sur l'axe. Comme il est peu probable que le portique puisse aligner à l'origine huit colonnes au total, étant donné leur diamètre important, il faut supposer au moins une colonne en retour sur un côté long de la cour. Les tambours cannelés du même gabarit ayant été remployés dans le *horreum* du Camp, construit à peu près en même temps que la façade tétrar-chique avec ses colonnes raccourcies, cette supposition semble probable. Nous y reviendrons plus loin (voir pp. 121-122), en abordant la restitution du portique d'origine.

V.3 LE PORTIQUE OUEST

C'est le portique le mieux documenté. Il fut offert en Adar (mars) 114 après J.-C. à «Athéna la déesse ancestrale» par Wahballat b. Bariki b. Wahballat Aaphatès (Inscr. 3). Il en subsiste deux bases en place, quelques tambours des trois colonnes tombées sur le podium du temple ALLAT III [Fig. 96], deux chapiteaux toscans et sept architraves restés à leur point de chute ou remployés à côté, ainsi que deux chapiteaux toscans remployés dans les *principia* de Dioclétien lors de la restauration tardive de ce monument. Par ailleurs, dans le *horreum* de Dioclétien, à l'extrémité sud-est du Camp, trois chapiteaux du même type, mais de dimensions plus importantes, ont été réutilisés; ils ne proviennent pas nécessairement de notre sanctuaire.

Nous avons trouvé, à leur emplacement d'origine, la base d'angle sud-ouest et une autre base en direction du nord, à une distance de 5,17 m d'axe en axe. L'une et l'autre reposent sur une plinthe carrée de 1 m de côté et présentent le type attique, avec deux tores séparés par un cavet. Hautes de 30 cm sans compter la plinthe, elles mesurent au lit d'attente 62 cm et 65 cm de diamètre. Les chapiteaux retrouvés sur place mesurent 61 cm de diamètre au lit de pose, ceux des *principia* 63 cm, alors que les chapiteaux du *horreum*, d'attribution douteuse, vont jusqu'à 68 cm. Leur moulure consiste en une doucine, quart-de-rond et cavet sur l'échine, et une doucine entre deux listels sur l'abaque, le tout sur 23 cm de hauteur. Le carré de l'abaque mesure 90 cm de côté [Fig. 97].

Sept tambours, lisses, ont de 61 cm à 65 cm de diamètre; trois d'entre eux, tombés ensemble, totalisent 2,35 m de hauteur, ce qui ne représente évidemment qu'une partie du fût. Les proportions



Fig. 96. Le portique ouest renversé. Deux bases sont en place, dont celle de l'angle sud-ouest, prise dans une construction tardive, près du puits à margelle faite d'un chapiteau de rempli

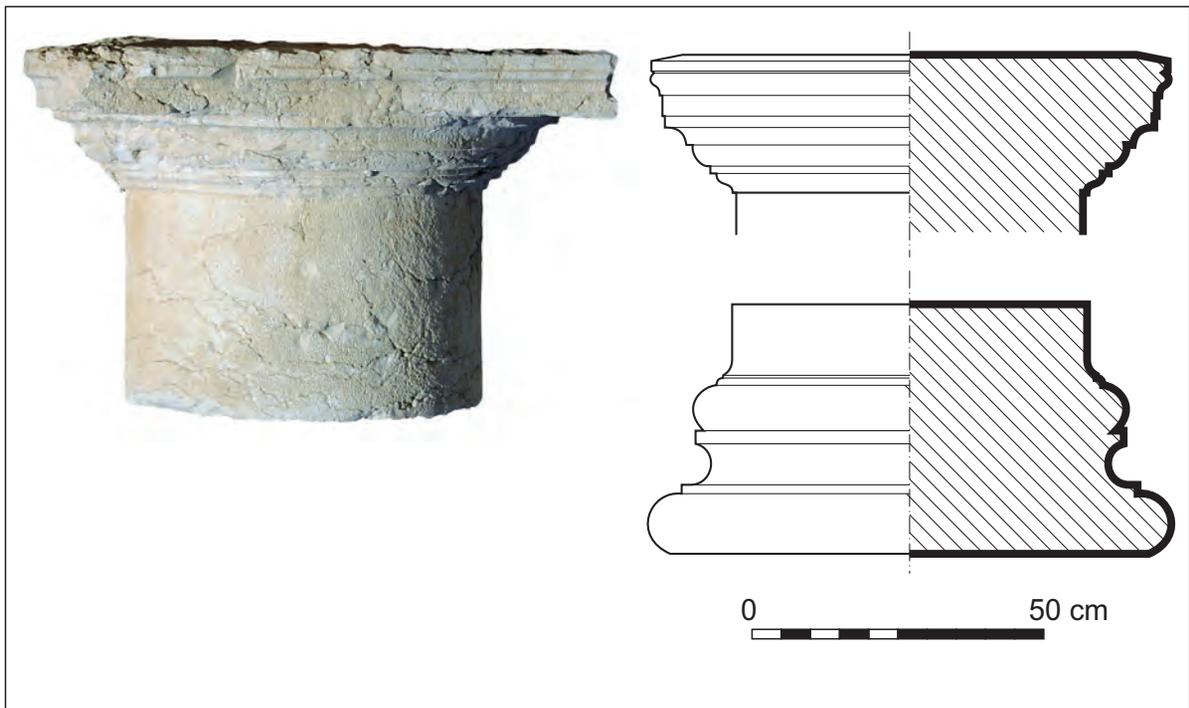


Fig. 97. Base et chapiteau toscan du portique ouest

classiques pour l'ordre toscan selon Vitruve prévoient la hauteur égale à 7 modules, dans ce cas 4,55 m.

Les architraves, enfin, ont 50 cm de hauteur sur 43 cm de largeur au lit de pose. Les détails de leur moulure, qui les décorait de deux côtés, sont pour une bonne part abîmés, mais en comparant le profil d'une pièce à autre, on arrive à restituer la succession habituelle de doucine, quart-de-rond, cavet et listel, au-dessus de deux plates-bandes séparées par une baguette. Les deux architraves conservées à peu près complètement indiquent la longueur de 2,60 m environ, tandis que trois autres pierres représentent chacune une partie d'une architrave différente. Leur surface supérieure, mesurant 50 à 52 cm en largeur, est laissée à l'état brut et fortement bombée, comme celle de toutes les architraves du téménos. L'inscription bilingue donnant la date et le nom du fondateur est conservée sur quatre architraves ou leurs fragments.

En admettant la travée de 2,60 m, d'après les architraves complètes, on s'aperçoit que les deux bases en place correspondent à une travée double, autrement dit qu'une base manque entre les deux. De plus, avec sept travées de cette largeur on arrive à restituer un portique de huit colonnes, long de 18,20 m entre les axes. Or, la distance qui sépare les alignements tracés par les bases au nord et au sud de la cella est de 18,15 m. L'approximation est acceptable et le portique ouest avait ainsi sept travées de 2,60 m environ, alors que cinq architraves complètes ou fragmentaires ont été retrouvées.

Restitué graphiquement d'après les bases en place, le portique serait oblique par rapport à la cella et aux portiques nord et sud qui sont parallèles à celle-ci. La base d'angle sud-ouest s'écarte en effet du système orthogonal, de 20 cm environ vers le sud et de quelque 10 cm vers l'ouest. Il est cependant possible de dessiner un rectangle orienté sur la cella et passant par les axes des autres bases du téménos, y compris celles du nord qui ne sont déplacées que dans le sens est-ouest. Il semble que l'écart est ponctuel et ne concerne pas l'ensemble du portique ouest. Il résulte sans doute de la présence, à l'angle de la colonnade, d'un puits dont la colonne d'angle serait trop rapprochée, fût-elle implantée régulièrement [voir *Fig. 95* au dessus]. Profond de 10 m environ, ce puits est fait en carré de 60 cm avec des pierres soigneusement ajustées, dont un bloc inscrit daté de 30 après J.-C. [*Inscription 18*], retourné et réemployé à la profondeur de 6 m. Son rapport à la colonne d'angle du portique prouve que le puits est antérieur.

Cet incident rallongeait le portique ouest de 20 cm et infléchissait sa dernière travée. Il n'est pas nécessaire de le restituer oblique sur tout son parcours, selon la ligne passant par les deux bases conservées. Le portique, abstraction faite de cette irrégularité, passe à 4,70 m du podium ALLAT III et à 5,80 m du temple ALLAT I. La profondeur en est de 5 m à 5,30 m, mesurée de la face du mur ouest 2 qui n'est pas exactement rectiligne. Tous les éléments identifiables du portique ouest sont en calcaire blanc dur.

1. Base en place à l'angle sud-ouest. Plinthe carrée de 100 cm de côté, haut de 20 cm, base attique haute de 30 cm, hauteur d'ensemble avec le départ du fût 60 cm; diamètre du lit d'attente 62 cm.
2. Base en place, deux travées vers le nord. Identique, mais le diamètre du lit d'attente est de 65 cm.
3. Base réemployée à côté, entre la base 2 et l'angle du temple. Diamètre du lit d'attente 63 cm, les parties inférieures cassées.
4. Base réemployée, appartenant à la première ci-dessus. Taillée sans plinthe, diamètre du lit de pose 96 cm.
5. Deux tambours trouvés à leur point de chute, fragments de la 6^e colonne à compter à partir de l'extrémité sud. Hauteur 110 cm et 63 cm, diamètre inférieur 65 cm, supérieur 61 cm.
6. Trois tambours trouvés à leur point de chute, fragments de la 5^e colonne. Hauteur 84 cm, 73 cm et 77 cm, diamètre inférieur 65 cm, supérieur 61 cm.
7. Tambour au point de chute, fragment de la 4^e colonne; hauteur 53 cm, diamètre supérieur 62 cm.
8. Fût de colonne long de 160 cm, diamètre supérieur 61 cm. Réemployé à l'angle SO du temple, sans doute au point de chute, et représentant dans ce cas la partie haute de la 3^e colonne.
9. Chapiteau toscan, trouvé au point de chute, appartenant à la 6^e colonne; hauteur 23 cm, diamètre au lit de pose 61 cm, abaque de 90 cm de côté. Sur l'échine, doucine, quart-de-rond et cavet entre deux listels; sur l'abaque, doucine entre deux listels. Le chapiteau est solidaire de la partie haute du fût [*Fig. 97*].
10. Un chapiteau identique, trouvé dans les décombres et replacé à la rencontre avec le portique nord. Dans les *principia* de Dioclétien, deux autres ont été réemployés, légèrement plus larges (diamètre au lit de pose 63 cm), alors que le *horreum* a conservé encore trois,



Fig. 98. Le site du portique sud vu vers l'est, avec des vestiges tardifs

- de 65 cm de diamètre et hauts de 25 cm, sans doute d'une origine différente.
11. Architrave complète en deux morceaux, trouvé au point de chute, entre la 5^e et la 6^e colonne à compter à partir de l'extrémité sud. Longueur d'ensemble 2,60 m, hauteur 48 cm, largeur du lit de pose 43 cm, du lit d'attente 52 cm. Deux plates-bandes séparées par une baguette, surmontées d'une baguette, doucine, quart-de-rond, cavet, listel. La plate-bande supérieure porte une inscription grecque [Fig. 207].
 12. Fragment d'une architrave identique, long de 1,15 m, trouvé à l'endroit correspondant à la travée entre la 6^e et la 7^e colonne. La pierre porte la date en grec, suite non jointive de l'inscription 3.
 13. Fragment d'une architrave identique, long de 1,30 m, même mouleure. Trouvé remployé à la hauteur de la deuxième travée à compter à partir de l'extrémité sud, vers le fond du portique. Il porte la fin de l'inscription palmyrénienne.
 14. Architrave complète, remployée à l'angle sud-ouest du temple. Même mouleure que les précédentes, longueur 2,60 m, hauteur 43 cm, largeur du lit de pose 43 cm. La pierre porte une partie de la même l'inscription palmyrénienne. Provient probablement de la troisième travée, entre la 3^e et la 4^e colonne à compter à partir de l'extrémité sud.
 15. Fragment d'architrave, long de 1,45 m, hauteur 50 cm, même mouleure. Remployé entre la 3^e colonne et le mur de fond.

V.4 LE PORTIQUE SUD

Il est représenté par plusieurs pierres dispersées, dont certaines en calcaire brun tendre. Une seule base reste en place au sud de la cella [Fig. 98]. La distance du podium ALLAT III est de 4,25 m, du mur du premier temple de 5,40 m, toujours depuis l'axe de la colonne. Une autre base a été remployée non loin de là, en calcaire dur comme la première. Quatre tambours de colonne, en calcaire tendre, ont été retrouvés dans la partie est de la cour; l'un d'eux porte un rappel de fondation [Inscription 5, Fig. 209]. Un autre tambour à rappel [Inscription 9, Fig. 213] a été réutilisé à l'angle sud-ouest du téménos. Enfin, deux tambours taillés dans le même matériau ont été sortis d'une fosse remplie de nombreux blocs de construction, par-dessus le puits perdu à l'angle nord-ouest de la colonnade; ils se rattachent sans doute au même ensemble (voir p. 172). C'est du même puits que vient un bloc inscrit en calcaire tendre, ayant fait partie d'un mur, alors qu'un autre avec le même texte

a été utilisé dans un muret en dehors du téménos non loin de là [Inscriptions 6–7, Fig. 210–211].

Nous avons aussi retrouvé quatre chapiteaux et deux fragments de chapiteaux corinthiens, tous identiques [Fig. 99]. L'un d'eux a été tardivement remployé comme margelle du puits dans l'angle sud-ouest, un autre est resté au sud du temple; tous sont en calcaire tendre, comme les fûts correspondants.

Une architrave en calcaire dur porte sur sa plate-bande unique l'inscription de fondation de Malkû b. 'Ogeilû de la famille A'akî [Inscription 8, Fig. 212], qui correspond au rappel mentionné ci-dessus [Inscription 9, Fig. 213]. La pierre fut trouvée dans une cloison tardive à proximité de l'angle sud-ouest du téménos. Une autre architrave garde l'inscription de deux cousins de ce Malkû, les frères Wahballat et Malkû, de la même génération de la famille A'akî [Inscription 4, Fig. 208 rappel Inscription 5, Fig. 209]; la date de cette dernière fondation est conservée sur un fragment à mouleure identique de mars 55 après J.-C.

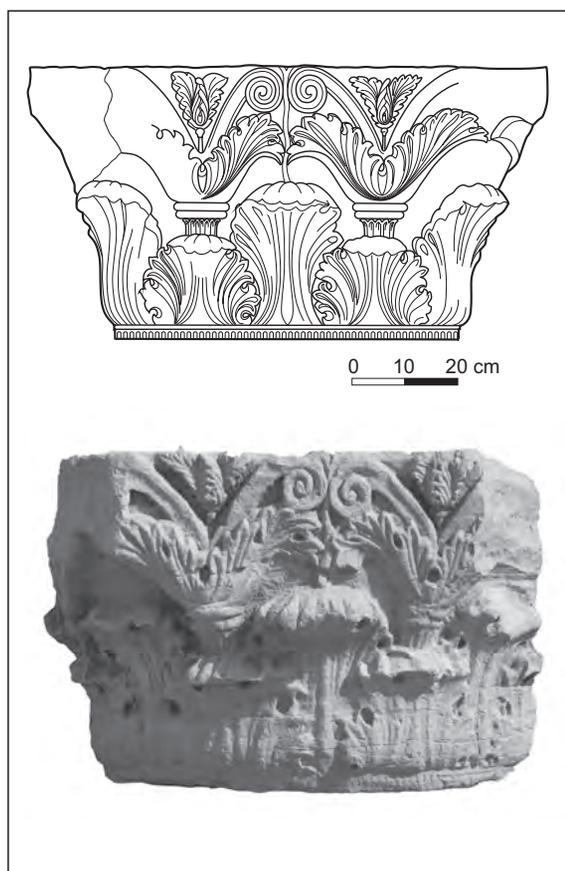


Fig. 99. Un chapiteau corinthien du portique sud

Ainsi, les éléments identifiables du portique sud comportent les bases et les architraves en calcaire dur et les fûts avec leurs chapiteaux en calcaire tendre. En plus, il existe deux blocs de maçonnerie courante en calcaire tendre rappelant les mêmes donateurs et qui viennent très probablement du mur de fond de ce portique [*Inscriptions 6–7*]. Le recoupement des inscriptions assure la correspondance entre les deux ensembles.

1. Base en place, moulure attique, hauteur 48 cm, diamètre du lit d'attente 68 cm. Le départ du fût y est inclus.
2. Base remployée à côté, identique mais haute de 34 cm seulement.
3. Tambour portant l'inscription 8, remployé dans le mur nord de la maison ALLAT V. Diamètre 62 cm.
4. Tambour portant l'inscription 9, diamètre 63 cm. Remployé près de l'angle sud-ouest du temple.
5. Trois tambours remployés dans la maison ALLAT V; hauteur 35 cm, diamètre 68 cm; hauteur 45 cm, diamètre 64 cm; hauteur 48 cm, diamètre 65 cm.
6. Deux tambours ensevelis dans la fosse de l'angle NO, diamètre 64 cm.
7. Deux fragments de colonnes en calcaire dur, remployés au sud du temple; hauteur 105 cm et 260 cm, diamètre 62 cm. Attribution incertaine.
8. Architrave complète portant l'inscription 8 (dont *Inscription 9*, voir n° 4 ci-dessus, est un rappel); longueur 2,63 m, hauteur 50 cm. Remployée dans l'angle sud-ouest de la cour, avec les architraves provenant du portique ouest, mais sa moulure est différente: plate-bande unique, baguette, talon, quart-de-rond, cavet.
9. Trois fragments d'architrave, trouvés remployés au sud du temple; hauteur 34 cm, largeur du lit de pose 40 cm. La moulure comprend une plate-bande (conservée), tore, doucine, quart-de-rond, cavet, listel. Les fragments portent l'inscription 4, datée de 55 après J.-C. Côté arrière lisse.
10. Architrave retaillée comme seuil, longueur 2,60 m environ. Remployée au sud du temple. Attribution incertaine.
11. Chapiteau corinthien de type normal, en calcaire tendre; hauteur 50 cm (sans l'abaque), diamètre du lit de pose 64 cm, diamètre supérieur 78 cm; côté de l'abaque restauré à 90 cm environ [*Fig. 99*]. Cinq exemplaires identiques ont été retrouvés, en état de conservation inégale. Au-dessus d'une rangée de languettes autour du lit de pose, les acanthes recourbés au sommet forment à leur pourtour des œilletons ronds; les feuilles basses sont larges, presque circulaires, les feuilles hautes montent depuis la base du chapiteau dans les espaces laissés par celles-là. Les calices, largement ouverts sur les tiges cannelées, donnent naissance aux petits calices fermés entre les crosses, sur l'axe de chaque tige. Entre les crosses médianes, une mince tige sinueuse gagnait l'abaque et portait un fleuron. On comparera les chapiteaux de la cour sud de Baalshamîn et ceux du thalamos sud du temple de Bel (voir Collart et Vicari 1969, II: Pl. LXXXVIII 4); le chapiteau est pré-vitruvien, mais de type normal, et paraît plus évolué que ceux du portique est.
12. Trois fragments d'un chapiteau historié en calcaire tendre, trouvés dans la cella et sous le dalage du pronaos [*Fig. 100*]. Le fragment le plus grand conserve un peu moins de la moitié de



Fig. 100. L'abaque à tête d'un chapiteau, peut-être du portique sud

la largeur de l'abaque (52 cm), ce qui permet d'évaluer le diamètre de la colonne correspondante à plus de 70 cm. L'abaque, haut de 13 cm, est légèrement concave; il est orné d'un rai-de-cœur et des languettes avec, à la place de fleuron, une tête de garçon, traitée dans le style de la première moitié du II^e siècle (pupilles à deux cercles concentriques, mèches striées). Attribution incertaine.

On voit que le portique fut dressé en deux temps au moins, peut-être trois, si l'*inscription 9* ne correspond pas à l'architrave de Malkû b. 'Ogeilû [*Inscription 8, Fig. 212*], mais se rapporte à son grand-père Malkû b. 'Ogeilû. En tout cas, la colonnade a été entièrement ou en grande partie fondée par les membres de la même famille, vers le milieu du siècle, et a ainsi précédé le portique ouest. La longueur de travée est fixée par une architrave de 2,63 m, mais surtout par la distance entre la seule base en place et celle de l'angle sud-ouest, qui est de 7,90 m, soit trois fois 2,62 m.

V.5 LE PORTIQUE NORD

Les pierres que l'on peut attribuer à ce portique le plus profondément bouleversé sont toutes déplacées, aucune inscription n'est conservée. Tous les éléments sont en calcaire blanc dur.

Trois bases attiques ont été trouvées alignées à 4,25 m de l'axe de colonne au podium, et en même temps à 5,60 m environ du mur primitif nord de l'enceinte. Elles ont été reposées sur une fondation tardive qui leur sert de stylobate et qui remonte à l'état ALLAT IV [*Fig. 101*]. Autant leur alignement correspond au tracé d'origine, à juger par ces distances, autant les espaces entre les colonnes sont irréguliers: 8,20 m entre l'angle nord-ouest restitué et la première base, 4,36 m entre celle-ci et la suivante, enfin 8,60 m jusqu'à la troisième. Ces distances ne se laissent pas ramener à un dénominateur commun susceptible de représenter la travée du portique. Tous les éléments sont donc déplacés, et leur attribution au portique nord dès l'origine n'est pas nécessairement assurée.



Fig. 101. Le portique nord. Trois bases disposées tardivement sur un stylobate tardif

1. Base attique dans l'alignement du portique; plinthe de 100 cm de côté, lit d'attente de 64 cm de diamètre.
2. Base dans le même alignement, plinthe de 100 cm, diamètre du lit d'attente 60 cm.
3. Base dans le même alignement, sans plinthe, diamètre du lit d'attente 60 cm.
4. Base remployée près de la précédente, rangée à tort à l'angle du pronaos; diamètre au lit d'attente 60 cm.
5. Colonne tombée en ordre dans une fosse à l'angle nord-ouest du téménos. Plinthe, base et trois tambours de 195 cm, 144 cm et 53 cm de haut, diamètre 62 cm. Hauteur de l'ensemble 4,67 m.
6. Fût cassé, hauteur 80 cm, diamètre 61 cm. Trouvé dans la fosse à l'angle nord-ouest de la cour.
7. Fût haut de plus 130 cm (partiellement enseveli), diamètre 62 cm, trouvé avec le précédent.
8. Base cassée trouvée dans les décombres de la cella, diamètre du lit de pose 90 cm. Attribution incertaine.
9. Trois tambours tombés de la base 3, hauteur d'ensemble 3,40 m, diamètre de 64 cm à 61 cm.
10. Tambour remployé dans un mur tardif, attendant aux précédents; diamètre 56 cm.
11. Trois fûts remployés dans le pronaos: hauteur 215 cm, diamètre 60 cm; hauteur 158 cm, diamètre 64 cm; hauteur 203 cm, diamètre 64 cm.
12. Quatre tambours dispersés dans la cour, diamètre 64 cm.
13. Architrave complète, longueur 2,60 m, hauteur 50 cm. Trouvée appuyée contre le mur nord du temple. La moulure comme dans le portique ouest.

Il résulte de ces mesures que les colonnes du portique nord représentent deux modules différents. D'une part, la base de 64 cm de diamètre au lit d'attente (1) correspond à six tambours de la même dimension (11-12), appartenant à plusieurs colonnes; d'autre part, les trois bases de 60 cm (2-4) peuvent correspondre à certains tambours de 60 cm ou moins. Enfin, la base et trois tambours de 62 cm de diamètre appartiennent sans nul doute à la même colonne dont ce qui nous reste mesure 4,67 m de hauteur (5); deux autres tambours du même gabarit, trouvés immédiatement au-dessus (6-7), donneraient ensemble 6,77 m sans chapiteau, donc plus que la hauteur primitive restituée des colonnes cannelées du portique est (6,64 m avec chapiteau). Une telle hauteur des portiques latéraux est démesurée. On peut plutôt proposer comme vraisemblable l'ordre correspondant à 8 modules et demi de

65 cm, ce qui donnerait pour l'ordre du portique nord la hauteur de 5,52 m, égale à celle restituée pour la chapelle. D'autre part, si l'on restitue une ou deux colonnes en retour du portique est de ce côté, une console placée à 40 cm sous le chapiteau de la dernière colonne cannelée (comme la console sur un tambour cannelé remployé dans le *horreum*) attendrait la dernière architrave du portique latéral plus bas, à la hauteur de 5,52 m précisément.

Il a été possible de relever quelques tambours sur deux bases aux dimensions correspondantes [Fig. 102]. Cependant, plusieurs tambours retrouvés du côté nord sont identiques à ceux du portique ouest (diamètres 62 à 65 cm) et peuvent bien avoir été déplacés tardivement. Au sud, les diamètres sont tout pareils (62, 63 et 64 cm). On admettra donc comme vraisemblable que la hauteur de l'ordre était la même sur les trois côtés de la cour, même si le portique ouest de 114 après J.-C. portait des chapiteaux toscans et celui du sud, plus ancien, des chapiteaux corinthiens (comme probablement celui du nord).

Il n'est pas possible d'approcher la date du portique nord à partir du style, car aucun chapiteau n'a pu être identifié. Il paraît pourtant probable qu'il était le dernier venu. En effet, le chantier de la cella antonine aurait été difficile à mener si toute la cour était déjà bordée des colonnades. Et comme les portiques est, sud et ouest ont largement précédé cette entreprise, le transport des pierres aurait pu s'effectuer le plus facilement par le nord, par une brèche dans le mur de clôture, percée à un endroit non encore muni de colonnes. Nous ne savons d'ailleurs pas si le pourtour de la colonnade a jamais été terminé, tant au sud qu'au nord.

V.6 L'IMPLANTATION DES PORTIQUES

La construction des colonnades de la cour d'Allat s'est prolongée pendant un siècle ou plus. Commencés au début du I^{er} siècle après J.-C. avec les colonnes cannelées, les travaux ont continué avec les portiques sud et ouest, ce dernier dédié en 114. Le portique nord, non daté, peut être encore plus récent. En dépit des différences très marquées de matériau, des dimensions, de style, naturelles dans ces conditions, le tracé des colonnades paraît avoir été en gros régulier. Ceci n'est pas étonnant, vu que les portiques se sont développés dans le cadre du téménos rectangulaire dont la forme est restée stable tout au long des trois premiers siècles, et autour de la chapelle placée sur l'axe de l'ensemble. Il n'est pas nécessaire, ni même



Fig. 102. Le portique nord après l'anastylose de deux colonnes: au-dessus, vu de l'est et, au-dessous, vu de l'ouest

raisonnable, d'admettre un projet initial fidèlement exécuté au fil des années. Chaque tronçon de la colonnade s'accommodait de l'état précédent, au fur et à mesure des travaux.

Il est cependant possible de supposer un projet d'origine strictement symétrique, avec six colonnes sur douze (en comptant deux fois les colonnes d'angle) et l'entrecolonnement uniforme de 3,63 m d'axe en axe. Avec les dimensions données du téménos, les colonnades latérales auraient pu présenter les mêmes distances des murs d'enceinte et du *hamana*, 5,60 m et 5,40 m, qui ont été finalement réalisées, tandis que les portiques courts auraient la même profondeur, 4,50 m, de front en en arrière. Dans cette hypothèse, toutes les colonnes seraient disposées à distances égales [Fig. 103]. Finalement, c'était seulement le portique est qui a été construit selon ce projet supposé.

Nous proposons aussi une restitution de l'état réel conforme aux points fixes conservés sur le terrain. Ils sont peu nombreux. Les parties disparues pouvaient comporter certains écarts, aujourd'hui

impossibles à déceler. Ainsi, les données métriques de détail dont nous allons parler ne valent que comme des moyennes, résultant des calculs d'ensemble. Quelles que fussent, cependant, les variations, dans un sens ou dans un autre, l'aspect général n'en serait pas pour autant beaucoup altéré.

Nous restituons donc quatre portiques disposés en équerre, avec une seule déviation, insignifiante au demeurant, constatée à l'angle sud-ouest. Inscrit dans le rectangle plus large du téménos, celui des colonnades était équidistant des murs latéraux du temple; il devait l'être également des murs longs du péribole, même si l'état des murs nord et sud ne permet pas de le confirmer avec certitude. Par conséquent, il convient d'envisager la possibilité de l'équidistance de la colonnade aussi sur les côtés courts du téménos, bien que les données du terrain ne suffisent pas pour établir cette symétrie.

Rappelons d'abord les mesures vérifiables [voir Fig. 92]. La cour dans œuvre, depuis la fondation du mur primitif est jusqu'au pied du mur ouest 2, comptait 49 m environ; une précision plus grande n'est pas possible, car le tracé ouest est quelque peu flottant. La largeur de la cour a été évaluée indirectement, d'après la distance de la fondation du mur nord à l'axe du temple, en admettant la symétrie de l'autre côté: nous avons donc obtenu la valeur de 29,40 m, ce qui représente 3/5 de 49 m. Une proportion si tranchée serait difficilement imputable au hasard et confirme donc la première donnée, mesurée approximativement sur le plan.

Le temple ALLAT I, pour sa part, mesure 7,35 m de large du nord au sud, ce qui correspond à 1/4 de la largeur restituée de la cour et conforte ainsi l'hypothèse de la symétrie axiale. En plus, les côtés ouest et nord du temple primitif se trouvaient à distance égale (environ 11 m) des murs correspondants du téménos. La même distance du côté sud est admise par symétrie.

Les bases en place au nord et au sud du temple sont posées à 5,40 m des côtés courts du premier temple à l'axe de colonne (et à 4,25 m de la cella antonine). La distance d'axe en axe entre les alignements nord et sud est donc de 18,15 m. Il est tout indiqué, malgré les réfections tardives au nord, d'accepter cette donnée comme la longueur assignée aux portiques courts. Bien que le portique ouest présente, comme il a été déjà dit, une irrégularité à l'une de ses extrémités, la distance nord-sud a dû reprendre la largeur du portique est, le premier construit. Enfin, les

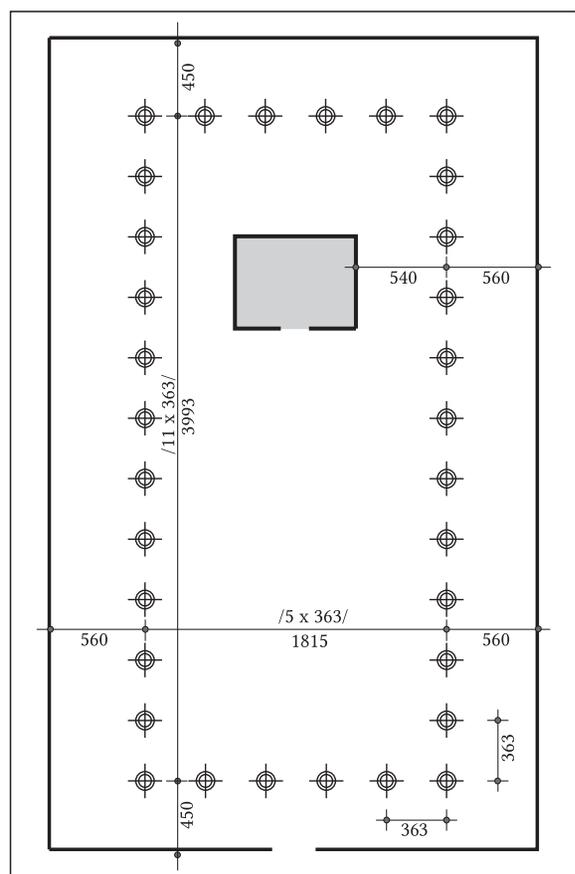


Fig. 103. Projet d'origine présumé de la disposition des portiques

architraves conservées établissent la longueur des travées au nord, au sud et à l'ouest comme comprise entre 2,60 et 2,63 m.

Notre démarche tentera, à partir de ces données, de restituer un schéma plausible de la disposition des colonnes et d'expliquer ensuite la façon dont il aurait été élaboré. Il convient de commencer par le portique est qui est le plus ancien, même si ses colonnes sont toutes déplacées.

Les bâtisseurs du Camp ont prélevé dans la cour six colonnes cannelées, avec leurs bases et leurs chapiteaux. Ils les ont redressées devant l'entrée du téménos [voir *Fig. 95*]. Nous avons vu que les marques d'appareillage sur les tambours suggéraient l'existence d'une septième colonne, alors que le portique situé sur l'axe de l'entrée comprenait nécessairement un nombre pair de supports. On constate d'ailleurs que les éléments de deux colonnes de dimensions très proches (diamètre du tambour supérieur 80–81 cm) ont été simultanément employés dans le *horreum* du camp tétrarchique. Or, huit colonnes auraient donné les travées de 2,593 m, donc pratiquement 2,60 m, égales à celles des autres portiques de la cour. Avec les colonnes de 83 cm de diamètre, l'entrecolonnement aurait alors dépassé de peu deux modules (1,76 m). On se souviendra cependant que la baie de la porte du téménos, installée vers 150 après J.-C. sur l'axe du portique encore à son emplacement primitif, mesure 2,74 m. Il est raisonnable de supposer que ce portail a remplacé une entrée plus ancienne et que ses dimensions doivent correspondre à la disposition des colonnes en place au moment de sa construction. On admettra plutôt que la porte était raccordée à la colonnade;

elle serait plus étroite (2,60 m) si le portique était octostyle et régulier. Il faut donc envisager deux solutions possibles: ou bien huit colonnes avec un entrecolonnement plus large au milieu, ou bien un ensemble plus aéré, donc hexastyle. Dans ce dernier cas, on pourrait éventuellement admettre deux colonnes cannelées en retour, ceci pour rendre compte de tous les tambours identifiés.

Un portique octostyle avec un entrecolonnement central plus large en face de la porte devrait présenter latéralement les travées de 2,43 m, tout en laissant au milieu l'entrecolonnement de 3,55 m au minimum, toujours d'axe en axe. Alternativement, un portique hexastyle disposé sur un secteur de 18,15 m formerait cinq travées de 3,63 m chacune, avec l'écart de 2,80 m entre les fûts de colonnes dépassant de peu l'ouverture de la porte. Il n'est pas nécessaire dans ce dernier cas de supposer le passage central plus large aux dépens des travées latérales, même si c'est le cas du portique tardif construit avec ces mêmes colonnes: la reconstruction de Dioclétien adopte en effet les travées de 3,44 m latéralement et de 3,72 m au milieu. Les architraves ne sont pas conservées, mais un simple calcul amène à constater que si elles avaient été toutes de 3,63 m, elles auraient été ajustables au portique redressé: les poutres de longueur égale auraient trouvé des points d'appui convenables tant au milieu que sur les côtés, étant donné que le portique tardif restait libre à ses extrémités et que, par conséquent, les architraves disposaient de toute la surface au sommet de la première et de la dernière colonne [*Fig. 104*].

Ainsi, l'hypothèse du portique hexastyle peut faire économie de nouvelles architraves et permet

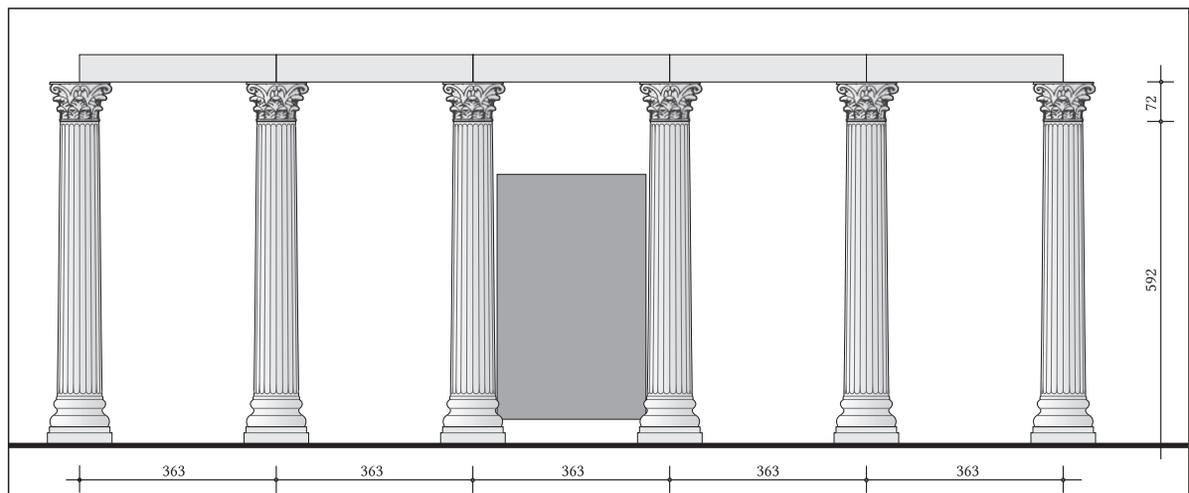


Fig. 104. Le portique est, état d'origine restitué

de supposer que les légionnaires ont simplement remplacé les colonnes avec leur entablement. L'hypothèse rend probable le prolongement latéral en retour par une ou deux colonnes de mêmes dimensions, en prévision de la rencontre avec les portiques latéraux, puisque l'existence de plus de six colonnes est suggérée par la numérotation aberrante de l'une des six, comme il a été exposé ci-dessus, et confirmée par la découverte dans le *horreum* d'éléments de deux colonnes cannelées très proches par leur diamètre. Comme des deux tambours supérieurs du *horreum* l'un seulement porte une console de raccord avec un portique porte bas, nous placerons volontiers du même côté ces deux colonnes supplémentaires en retour.

La colonne du portique est, qui fait supposer l'existence de colonnes cannelées en surnombre, porte les marques qui la désignent comme la troisième d'une série. Elle se dresse maintenant à l'extrémité nord du portique tardif, à proximité de la grande colonne honorifique. Il est raisonnable de supposer qu'elle est la plus proche de son emplacement d'origine qui serait donc toujours à l'extrémité nord du portique. Tout porte à croire que deux colonnes non réutilisées devant la porte amorçaient le portique nord voisin; elles étaient vraisemblablement marquées par les lettres ΑΒΓΔΕ et ΖΗΘ. Ayant marqué la colonne d'angle (notre colonne 1) par les lettres ΙΚΑΜΝ, le maître appareilleur a dû s'apercevoir que l'alphabet entier ne suffirait pas pour aller jusqu'au bout et a décidé de changer de système, en recommençant le marquage de chaque colonne suivante avec un Α accompagné d'un signe différent (voir p. 110). Cependant, il y a deux colonnes marquées des premières lettres de l'alphabet sans indication supplémentaire, dont la sixième, sans doute transportée lorsque les autres étaient déjà en place et aucune confusion n'était plus possible. Cependant, les deux colonnes en surnombre utilisées ailleurs ne portent pas de marques d'appareillage. Il est donc possible qu'il y eût plus de deux colonnes en retour d'un seul côté.

La console sur l'un des tambours du *horreum* est située à 40 cm sous le sommet du fût. Le raccord des portiques de différentes hauteurs par moyen des consoles placées sous le chapiteau était bien pratiqué à Palmyre.¹¹ Si ce tambour à console faisait effectivement partie de notre portique, il était coiffé d'un chapiteau de 72 cm de hauteur. Cela permettrait d'établir la hauteur des portiques bas du

sanctuaire: 112 cm de moins que les colonnes est. En admettant 6,64 m pour la hauteur de l'ordre du portique est, on peut proposer 5,52 m pour l'ordre des portiques latéraux, autant que le côté court de la chapelle et peut-être sa hauteur. Les colonnes auraient ainsi 8 modules et demi de haut, en fixant le module à 65 cm, égal au diamètre fréquent des tambours appartenant aux portiques bas. À supposer que les architraves des portiques entourant la chapelle sur ses trois côtés la surpassent en hauteur, la différence a pu être rattrapée par les merlons couronnant l'édifice de culte. Il reste cependant à savoir si la colonnade a jamais été complétée sur les quatre côtés de la cour et la rencontre des portiques latéraux avec le portique est réalisée. Des calculs théoriques démontrent que le raccord aurait été difficile.

La hauteur de l'ordre était supérieure à 6,07 m, mesure de la colonne raccourcie dans le remploi, y compris le chapiteau. On peut songer à 8 modules pour une colonne à l'emplacement primitif, soit 6,64 m, mais, bien entendu, ce n'est que la valeur minimale. En tout cas, avec l'architrave et la couverture, la colonnade s'élevait à plus de 7 m de hauteur.

Il semble que la largeur axiale du portique se prête à une justification théorique: entre cette dimension et la largeur de la cour, il existe le rapport analogique, dit la section d'or. Cette relation, appliquée déjà à coup sûr à la baie de la porte, s'exprime à la manière moderne par l'une des deux équations suivantes, selon la donnée choisie au départ: $29,40 \text{ m} \times 0,618 = 18,17 \text{ m}$ ou $18,15 \times 1,618 = 29,37 \text{ m}$. L'approximation est très satisfaisante et exclut toute coïncidence, le procédé géométrique correspondant étant archiconnu dans l'antiquité. Ainsi, les dimensions du portique est résultent mathématiquement de celles de la cour et, indirectement, du premier temple dont la largeur fait un quart de celle de la cour.

Par la suite, il s'agissait d'inscrire le rectangle de la colonnade dans celui de la cour, et ceci de manière symétrique. Le portique est une fois en place, les travaux ont continué sur le côté sud du téménos: la colonnade y avait été déjà amorcée en 55 après J.-C. Ce portique sud passait à 5,40 m du premier temple, tout comme plus tard le portique nord du côté opposé.

L'axe des colonnes ouest se trouve à 5 m environ de la ligne du mur de fond. L'étendue du portique sud n'est pas connue pour autant, car le parcours primitif du portique est, et par conséquent

¹¹ Par exemple dans la maison dite à péristyle rhodien, Collart et Vicari 1969, II: Pl. LXXXVII, ainsi que dans la Grande Colonnade (inédit).

la place laissée aux portiques latéraux, n'ont pas laissé de traces sur le terrain. Il faut donc recourir au calcul théorique, en supposant que toutes les travées sud étaient égales. Dans les conditions données, seul le nombre de 15 travées est plausible: avec une de plus ou de moins, la profondeur du portique cannelé aurait été réduite ou augmentée de façon improbable. Par la suite, un autre architecte a installé le portique ouest qui compte sept travées de 2,60 m.

Cependant, la travée sud mesurait 2,63 m. Cette donnée résulte de la dimension de l'architrave conservée qui porte l'inscription de fondation, mais aussi de la distance qui sépare les deux bases à l'extrémité ouest du portique: 7,90 m, soit trois fois 2,63 m. Avec 15 travées de cette largeur, on arrive à 39,45 m pour la longueur du portique, ce qui laisse, eu égard à la profondeur du portique ouest égale à 5 m, seulement 4,50 m à peu près pour la profondeur du portique est. Avec une colonne cannelée en retour sur chacun des côtés longs, avec naturellement un entrecolonnement plus large, on aurait 14 travées de 2,63 m et une de 3,63 m, soit 40,45 m au total, ce qui réduirait la profondeur du portique est de façon invraisemblable à 3,55 m seulement, pour se tenir à la longueur du téménos établie à 39 m environ. D'une manière ou d'une autre, il n'est pas mathématiquement possible de poser la même profondeur des portiques courts, étant donné la longueur des architraves conservées.

Quelle était donc la raison de la différence de profondeur aux deux bouts opposés de la colonnade? On s'aperçoit que, si la profondeur du portique est, restituée à 4,50 m, avait été reportée à l'ouest, on aurait obtenu un portique long de 40 m environ. Avec 11 travées de 3,63 m, de la même largeur que celles du portique cannelé, on obtiendrait 39,93 m, soit pratiquement la même distance, compte tenu de l'inévitable imprécision de mesure de la longueur du téménos.

Il semble donc justifié de formuler l'hypothèse suivante: l'architecte du portique envisageait une colonnade à travées égales tout autour du téménos, mais plus basse sur les trois côtés plus proches du *hamana* [voir Fig. 103]. Elle aurait comporté 6 colonnes sur 12, en comptant deux fois les colonnes d'angle, et aurait été équidistante des côtés courts d'une part, comme des côtés longs du téménos de l'autre. Il a pu réaliser le portique est et des colonnes en retour, probablement du côté nord. Cette ordonnance régulière n'a pas été reprise par les architectes ultérieurs, mais ils ont dû s'accommoder de la partie déjà exécutée, c'est-

à-dire prévoir un nombre entier d'entrecolonnements plus serrés aux deux extrémités de la colonnade est qui longeait le mur de façade à 4,50 m environ de distance. Il était possible d'installer, du côté sud, 15 colonnes distantes de 263 cm d'axe en axe, à condition d'augmenter d'un demi-mètre la profondeur du portique ouest. La dernière travée à l'est aurait naturellement trouvé appui sur une console installée sur la colonne haute terminant le portique cannelé. Il est évidemment possible que les bâtisseurs ne soient jamais allés jusqu'au bout de leur tâche et que le raccord n'ait jamais été réalisé. Notre restitution présente les portiques latéraux comme inachevés [Fig. 105].

La vérification de cette hypothèse ne saurait être attendue des vestiges trop fragmentaires du portique nord, parallèle au portique sud jusqu'alors considéré. En effet, l'emplacement des bases retrouvées est clairement secondaire

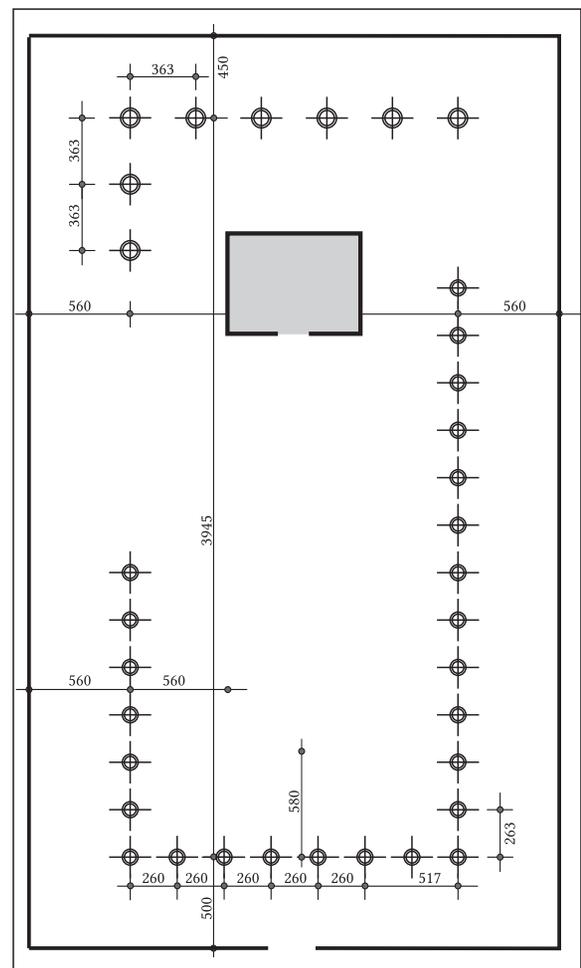


Fig. 105. Schéma restitué de la disposition des portiques

et l'état primitif ne saurait être restitué que par symétrie. La seule architrave conservée n'a que 2,60 m de longueur, ce qui n'est guère concluant non plus, comme elle n'a pas été trouvée au point de chute. Le portique ouest, pour sa part, employait aussi des architraves de 2,60 m de long: cinq ont été retrouvées, complètes ou fragmentaires, alors qu'avec sept on arrive à la longueur à peu près égale à 18,15 m. A supposer les travées de longueur égale, on aurait 15 travées de 2,63 m au sud (longueur réelle de la seule architrave entière conservée de ce côté), soit seize colonnes sur huit à l'ouest et six à l'est, toujours en comptant deux fois les colonnes d'angle. Avec les deux colonnes cannelées en retour du côté nord, il faudrait, pour refermer le périmètre, douze travées de 2,68 m. Aucune architrave de cette longueur n'a été retrouvée sur le téménos. De toute façon, ce

portique devait rester sinon inachevé, du moins démantelé en partie, pour permettre le transport des blocs pour construire la cella ALLAT III. L'hypothèse des portiques octostyles sur les deux côtés courts, si l'on ne peut pas l'écartier tout à fait, me paraît beaucoup moins satisfaisante.

Érigé une soixantaine d'années après celui du sud, le portique ouest a été dessiné pour se conformer en longueur au portique cannelé, le plus ancien de toute la colonnade. En fait, il était un peu plus long (18,35 m environ) par suite de la position aberrante de la base d'angle sud-ouest. Le déplacement de cette colonne a rallongé le portique de 20 cm, de sorte qu'une ou deux architraves étaient sans doute plus longues que 2,60 m. Cette irrégularité semble avoir été recommandée par la présence d'un puits, dangereusement proche de l'angle de la colonnade. Probablement commencé

Table 3. Dimensions principales du téménos.

Définition	cote en m	cote en pieds (à 30,6 cm)	cote attendue en m
<i>Hamana</i>			
largeur	7,32-7,35	24	7,344
profondeur	(5,50 env.)*	18	(5,51)
Cour			
largeur	(29,40)	96	(29,376)
profondeur	49 env.	160	48,96
Colonnade			
largeur	(18,15)	59 1/3	(18,156)
longueur	(39,45)	129	(39,474)
Distance			
<i>hamana</i> – murs NSO	11,00 env.	36	11,016
<i>hamana</i> – mur de front	32,40 env.	106	32,436
Répartition des secteurs			
sur l'axe est-ouest	106 + 18 + 36 = 160 pieds, soit 5 7/8 + 1 + 2		
sur l'axe nord-sud	36 + 24 + 36 = 96 pieds, soit 1,5 + 1 + 1,5 (1 représentant la largeur du <i>hamana</i>)		
Travées			
Travée est			
hexastyle (restituée)	18,15 m: 5 = 3,63 m		
octostyle (restituée)	18,15 m: 7 = 2,593 m = 8,5 pieds		
Module/travée octostyle	82,5 cm x 3,14 (π) = 259,3 cm		
Travée sud			
2,63 m, soit 15 travées sur la longueur de 39,45 m			
Relation largeur portique/ largeur cour			
18,15 m: 29,37 m = 0,618 (relation φ)			

* Les distances non mesurables sur le terrain sont mises entre parenthèses.

à son extrémité nord et parallèle au temple, le portique ouest s'infléchissait donc, avec sa dernière travée sud, pour éloigner le plus possible (en fait de 35 cm) la colonne d'angle sud-ouest de ce point faible. Il est bien entendu que le puits n'aurait nullement gêné la colonnade disposée selon l'hypothétique projet d'origine, car l'angle se serait trouvé dans ce cas 45 cm plus à l'ouest.

Il est certain que l'entablement normal faisait défaut. Toutes les architraves conservées présentent la surface supérieure non travaillée, souvent bombée, ce qui excluait la pose de blocs de frise et de corniche. Force est d'admettre que, comme c'est d'ailleurs le cas au sanctuaire de Baalshamîn, les colonnades étaient couvertes immédiatement au-dessus des architraves, et ceci avec des matériaux relativement légers, sans doute avec du bois local. Ces branchages étaient peut-être retenus en place par des merlons en briques. Les espaces mis à l'abri, de surface importante, pouvaient accueillir des ex-votos, des installations pour les repas cultuels (plusieurs fragments de banquettes en pierre ont été retrouvés), enfin des réunions de toute sorte. À supposer que les portiques étaient complets sur tout le pourtour (ce qui est loin d'être certain), la surface sous toit en-deçà des colonnes serait égale à 722 m².

Les dimensions générales de la cour s'expriment le plus naturellement en pieds de 30,6 cm, unité calculée d'après les dimensions générales du sanctuaire. Celles des travées en sont déduites par division des secteurs correspondants. Le tableau ci-après donne un aperçu de ces relations.

V.7 DIMENSIONS PRINCIPALES DU TÉMÉNOS (ALLAT II)

L'implantation de la cella antonine au milieu du téménos n'a laissé aucune trace apparente d'intervention dans l'agencement des portiques. Il semble bien que celui du nord a été démonté pour permettre la bonne marche du chantier de la cella, à moins qu'il soit resté inachevé à l'époque et peut-être même plus tard. Comme, de toute façon, il n'est pas conservé, la cella ALLAT III n'a exercé aucune incidence démontrable sur les colonnades qui l'entouraient, ou plutôt au milieu desquelles elle est venue s'implanter. C'est pourquoi la répartition entre la phase ALLAT II (les portiques) et la phase ALLAT III (la cella antonine) n'est pas fondée sur le critère chronologique: nous faisons comme si la cella était postérieure à toutes les colonnades, alors que certaines parties des portiques (non conservées) ont bien pu lui succéder dans le temps.

L'insertion du nouveau portail d'entrée du téménos a déjà été commenté dans le chapitre précédent. Cette entreprise de peu postérieure à la cella n'a pas dû se répercuter non plus sur la disposition des colonnades. C'étaient seulement les travaux militaires du début du IV^e siècle qui ont profondément modifié l'aspect du téménos. Au milieu, c'était désormais une ruine hâtivement aménagée (la cella ALLAT IV) qui occupait la place du monument du II^e siècle.

CHAPITRE VI

LA CELLA ANTONINE (ALLAT III)

VI.1 LA FORME GÉNÉRALE

Le temple construit vers le milieu du II^e siècle par l'épimélète Taimaršû, «avec ses vantaux, son pronaos et toute son ornementation» [*Inscriptions 1-2, Fig. 205-206*], n'était en fait qu'un réceptacle destiné à contenir la chapelle primitive du I^{er} siècle avant J.-C., ainsi que l'autel disposé devant cet édifice archaïque. Cette installation culturelle est restée en place, apparemment inchangée; la cella représente le cadre dressé autour du lieu de culte et en fonction de celui-ci. Ainsi, la première condition que l'architecte était tenu de respecter consistait à préserver intact le monument pré-existant. La seule infraction à cette consigne que nous avons pu constater intéresse le degré entaillé du *hamana*, comme il a été déjà exposé ci-dessus (voir p. 36). C'était une intervention mineure, qui concernait l'assise de fait entièrement cachée par les murs du temple nouveau.

Pour que le *hamana* pût rester en service, il fallait avant tout respecter le niveau ancien du sol devant, qui supportait l'autel, désormais enfermé à l'intérieur du temple. Or, garder ce niveau posait problème: normalement, le sol de la cella devait se trouver beaucoup plus haut. En effet, le niveau primitif correspond simplement à celui de la cour: le dallage primitif devant la chapelle était naturellement posé en surface. Il atteint, avec 10 cm d'épaisseur environ, le niveau de +186 à +189. Les murs du premier temple étaient construits à partir du même niveau à peu près, sauf de front où la fondation n'avait toutefois que 35 à 40 cm de profondeur. En fonction de son volume, la cella du II^e siècle exigeait bien entendu des fondations plus solides, alors que son podium, bien que réduit en hauteur, amène le lit de pose des bases à 80 cm environ au-dessus de la surface de la cour.

Dans ces conditions, le seul parti praticable qui s'offrait aux bâtisseurs consistait à préserver le sol ancien en surbaissé par rapport au podium, avec l'ancienne chapelle en contrebas du pronaos.

Quelques retouches ont suffi pour adapter en conséquence le projet type choisi pour le temple. Le mode de couverture n'est pas aussi évident.

En effet, la cella antonine n'était qu'un écrin pour contenir le temple proprement dit, avec l'autel toujours en place devant. Pour que l'autel puisse rester en service, il fallait bien qu'il demeure à l'air libre. L'état du monument ne permet pas d'établir s'il était éclairé par des fenêtres, comme c'était le cas du temple de Baalshamîn, qui lui est comparable à plus d'un titre. On relève cependant quelques indices permettant de croire qu'il n'en avait nullement besoin, car la cella semble avoir été dépourvue de toit.

VI.2 LES FONDATIONS

La tranchée de fondation, que l'on a pu sonder en deux endroits, sur les côtés ouest et nord du temple, descend à 80 cm environ sous le niveau du téménos [*Fig. 107*]. Large de 60 cm ou plus côté cour, elle est réduite à l'intérieur à 20 cm, voire à 5 cm à peine le long des murs du *hamana*. La fondation elle-même, comme nous avons été déjà amené à le dire en décrivant le premier temple, consiste en deux assises: une semelle en calcaire blanc tendre, de 55 cm de haut, posée plus bas que l'appareil du temple ancien, et une assise de réglage haute de 47 à 50 cm, en calcaire tendre pour le noyau, mais en calcaire blanc dur pour le parement extérieur. Le réglage est posé avec un retrait de 10 cm environ par rapport à la semelle, sauf de front, où la semelle déborde jusqu'à 70 cm vers l'avant. Il forme un rectangle long de 18,93 m et large de 10,17 m hors œuvre, avec 1,40 m d'épaisseur dans la partie avant du naos, correspondant à l'écart entre le nu des murs latéraux du premier temple. Cependant, au contact du degré de l'ancien bâtiment, l'épaisseur du réglage se réduit à 1,25 m; en effet, l'assise enveloppe ce degré de telle façon que les deux appareils, l'ancien et plus



Fig. 106. Le podium du temple, côté nord

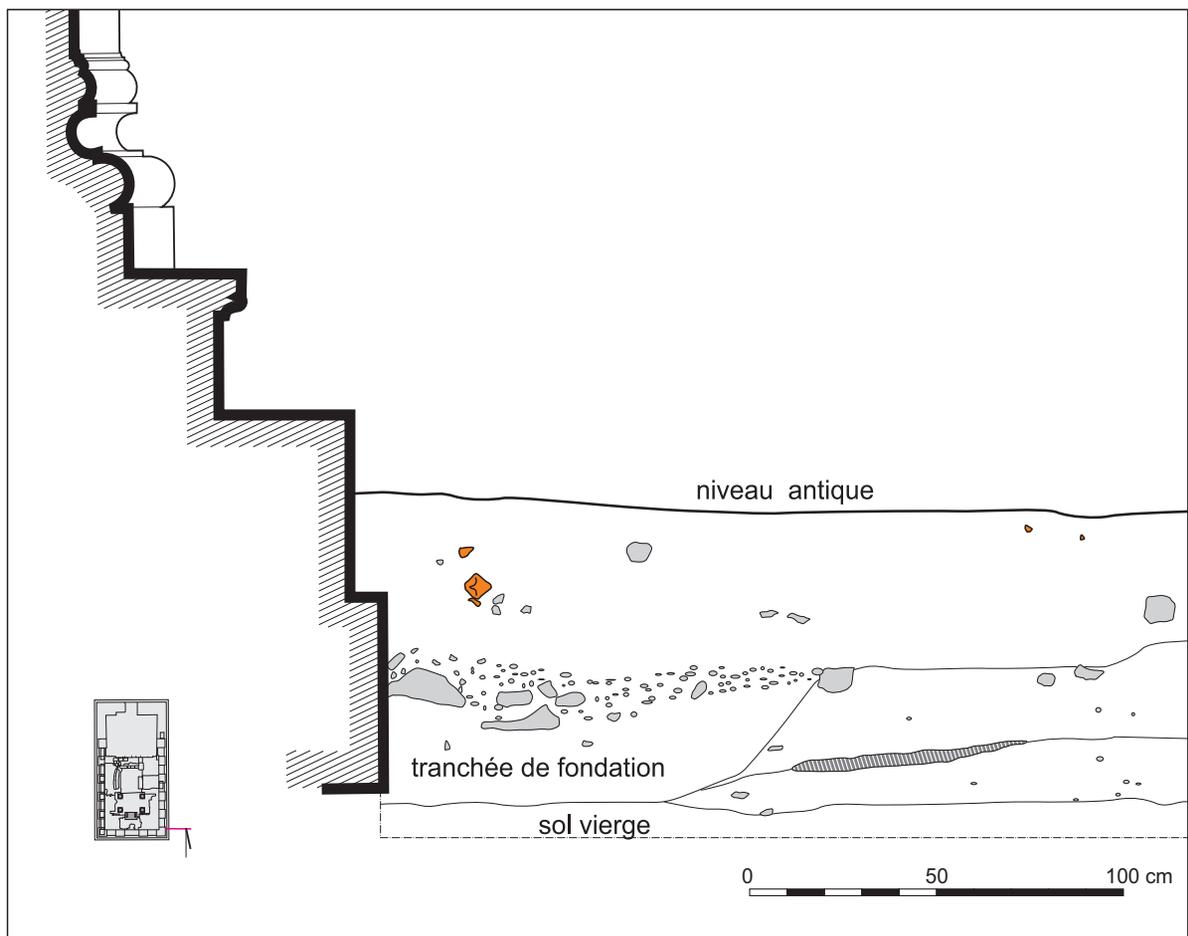


Fig. 107. Le podium du temple avec sa fondation

récent, offrent ensemble l'assiette du podium du temple nouveau.

Pour que cette assiette reste solide, il fallait faire rentrer les blocs de la semelle sous la construction préexistante, et ceci sur 15 à 25 cm. Cette manière de poser les fondations représentait un tour de force et appelait des précautions extraordinaires pour empêcher que le temple archaïque ne s'écroule lors de l'opération. Sans doute la tranchée a-t-elle été creusée au fur et à mesure pour permettre de poser aussitôt chaque bloc avant d'aller plus loin. L'opération en cours, les pierres du degré devaient être provisoirement soutenues par des poutres. Ce procédé est indiqué par la présence, constatée dans les sondages à l'intérieur de la cella, de pierres de calage sous le degré; elles sont venues remplir les vides entre cette assise et la semelle de fondation par-dessous quand les poutres avaient été retirées.

Le degré du *hamana*, serré de très près par l'assise de réglage, dépassait celle-ci en hauteur de 15 cm environ. Il a été retaillé en conséquence. L'assiette horizontale ainsi formée sur les côtés de l'ancien temple affleurait au niveau du sol à l'arrière du monument et s'élevait progressivement par rapport à la surface du téménos jusqu'à 45 cm environ de front, mais toujours vers la cote de +230 (les extrêmes étant +227 et +233). Autrement dit, l'assise de réglage était posée pratiquement au niveau de surface sur le devant du temple, alors qu'à l'arrière elle était enfoncée.

VI.3 LE PODIUM

Le lit d'attente reçoit l'assise du podium en blocs parpaings de calcaire blanc dur, haute de 37 cm et posée en retrait. Hors œuvre, le podium mesure 18,36 m sur 9,57 m et atteint le niveau allant de +271 à l'ouest à +266 à l'est. Chacun des côtés présente une moulure continue en doucine et listel, qui forme un cadre creux fermé aux angles [Fig. 108]. Ainsi, les angles et le rebord du lit d'attente de cette assise se trouvent à 28 cm en retrait du rebord de l'assise précédente, alors que le contact avec celle-ci est repoussé, sauf aux angles, à 34 cm de ce rebord [Fig. 108].

La face interne des blocs du podium est laissée à l'état brut, en surplomb de la fondation. Ce bossage va jusqu'à 12 cm dans la partie avant du naos, alors qu'il est ravalé à 5 cm ou même moins au contact des murs du temple ancien [voir Fig. 18]. De larges interstices irréguliers, remplis avec du ciment, confirment l'impression que cette assise n'était pas destinée à être vue de l'intérieur.

L'assise du podium est large de 1,04 m sans compter le surplomb. Elle marque par un ressaut le départ du mur mitoyen, à la distance de 10,05 m et 9,96 m, respectivement au nord et au sud, à partir de la paroi de fond. A la hauteur du pronaos, l'assise était doublée d'une rangée de blocs adossés de l'intérieur, posés sans fondation, ce qui porte la largeur de l'assise à 1,80 m [Fig. 110]. C'est le socle des colonnes du porche, surélevé par rapport au dallage du pronaos. Conservé de front,



Fig. 108. L'angle nord-ouest du podium

le socle est interrompu sur l'axe de l'édifice pour laisser un passage, large de 1,75 m, au niveau du réglage. La moulure en creux retourne dans ce passage à l'intérieur du pronaos, où elle est entièrement conservée à gauche [Fig. 110]. Sur les côtés longs, les blocs qui la portaient ont disparu, de façon que l'assise du podium s'arrête maintenant en aplomb des antes et du réglage, celui-ci large de 1,70 m autour du pronaos, par un plan vertical brut. Une bande étroite de terre est exposée de part et d'autre du dallage qui recouvre cette partie du temple; l'extrémité nord des dalles passe légèrement en biais, mais l'emplacement exact du bloc mouluré est marqué par une ligne gravée à 42 cm de l'ante et à 1,80 m de la face extérieure du podium. Les pierres adossées formaient ainsi une espèce de banquette autour de pronaos, au niveau des bases des antes et des colonnes.

Cette banquette continuait certainement devant la porte du naos. En effet, le dallage n'arrive pas jusqu'au mur mitoyen, mais laisse, comme sur les côtés, un interstice qui était nécessairement recouvert de la même façon que latéralement. L'espace réservé devant la porte est pavé avec des pierres irrégulières, parmi lesquelles une sculpture remployée, représentant un aigle debout, a été repérée [Fig. 111]. Il est certain que cette pièce appartenant au premier temple y fut placée au moment de la construction du second.

Le milieu du pronaos est recouvert de grosses dalles soigneusement ajustées, au niveau de +232, soit de 40 à 45 cm plus haut que le dallage du naos et le sol de la cour. Il y a donc là un terre-plein rapporté, fait sans doute avec le produit des tranchées de fondation. Le niveau obtenu est ainsi intermédiaire entre le sol primitif à +189 et le niveau d'attente du podium et du socle des colonnes à +266 qui, en principe, devrait correspondre au sol du temple. La différence est de 77 cm, alors que le dallage du pronaos, à +232, intervient à peu près à mi-chemin entre les deux. Cependant, la banquette passant devant la porte au niveau des colonnes réduisait cette différence devant le seuil.

VI.4 LE DÉPART DES MURS

L'assise suivante, la dernière entièrement conservée, comprend les antes et les bases des pilastres [Fig. 106, voir Fig. 108]. Elle a 53 cm de hauteur et porte sur l'extérieur une moulure continue en saillie qui s'avance à intervalles réguliers pour former chaque fois la base attique d'un pilastre. Il y en avait six sur les côtés longs, y compris les antes, et quatre sur la paroi arrière, en comp-

tant deux fois les pilastres d'angle. La largeur de chaque base égale celle du bloc qui la sépare de ses voisines (1,195–1,20 m), sauf au milieu de la face arrière où l'espacement central est porté à 1,98 m. Les pilastres ont au départ 79,5 cm de largeur et marquent une saillie de 12 cm sur la paroi, elle-même de 53 cm d'épaisseur. A l'intérieur, les blocs de cette assise sont lisses et amorcent le nu des parois. Devant, l'assise se termine par les bases d'ante carrées de 120 cm de côté. Chaque bloc porte au milieu de son lit d'attente une mortaise qui servait à ancrer les blocs des parois. De celles-ci, il n'est resté qu'une assise de chant du mur nord, haute de 1,50 m (mais il manque le bloc formant le départ du premier pilastre derrière l'ante). Une seule pierre, fort abîmée est restée en place du côté sud. Cette assise était la seule visible avant la fouille.

Dans l'œuvre, les murs de la cella dessinent pratiquement un rectangle, large de 7,48 à 7,50 m sur 9,96 à 10,05 m en longueur. Extérieurement, au niveau des bases, l'assise mesure 13,18 m (13,20 m) sur 9,25 m, y compris les antes.

Aucune base ni autre élément du porche n'est conservé en place. La base actuellement posée à l'angle nord-est du temple n'y appartient pas, étant trop petite, il en est de même pour les tambours trouvés dans le pronaos et qui font partie d'un aménagement tardif. Comme il apparaîtra plus loin, le module du temple ne correspond pas aux dimensions de ces blocs. Toutefois, il est certain que le socle autour du pronaos portait quatre colonnes de front, deux de chaque côté du passage médian, et une en retour vers chacune des antes.

VI.5 LE MUR DE REFEND

La partition entre le pronaos et le naos est conservée à l'état des fondations [Fig. 112, 113]. Son appareil en calcaire blanc tendre dépasse de peu le niveau du dallage devant la porte. Une assise correspond à la semelle des murs longs, mais n'y est pas liée. Là-dessus, une assise de chant fait pendant au réglage et au podium réunis. Elle est large de 90 cm sur les côtés, alors que la partie du milieu, asymétrique, va jusqu'à 1,05 m, la saillie étant tournée vers l'intérieur. Près du mur nord, la fondation présente son lit d'attente au niveau de +257, soit 9 cm plus bas que le podium, mais 1,70 m plus loin elle est entaillée à +246, niveau qu'elle garde jusqu'à sa rencontre avec le mur sud. La partie haute est creusée au milieu par une rainure large de 10 cm environ, alors que la partie basse ne présente qu'une mortaise rectangulaire un peu plus loin vers l'axe. De front, une entaille



Fig. 109. Le pronaos du temple, avec le dallage plus bas que le socle des colonnes et le degré qui descend vers le naos. Les côtés du dallage recevaient des blocs moulurés formant le socle intérieur



Fig. 110. L'angle sud-ouest du pronaos avec la moulure du socle des colonnes du côté sud. La moulure du côté ouest n'est pas conservée



Fig. 111. La statue d'aigle retaillée et remployée



Fig. 112. Le mur de refend, partie nord. Remarquer la moulure de l'ante qui faisait retour

longue de 2,85 m entame la fondation sur quelque 25 cm de profondeur, d'une façon asymétrique (1,80 m et 2,10 m de l'assise des bases, respectivement au sud et au nord). Cette entaille est prolongée en ligne droite jusqu'aux murs à droite et à gauche, mais sur une moindre profondeur.

Il est évident que ces cavités servaient à accommoder le socle du mur de refend. L'entaille latérale recevait ainsi la banquette moulurée en retour du podium, qui recouvrait l'extrémité du dallage du pronaos. A droite et à gauche, les blocs des murs longs, en saillie au-dessus de la fondation transversale, présentent vers celle-ci une surface brute qui est délimitée à l'est par le contour de la moulure attique en retour des antes. Il est ainsi clair que cette moulure continuait au pied du mur de partition. La largeur de ce mur est facile à déduire d'après les traces au départ: 73 cm à la base et 53 cm à l'aplomb, soit autant que celle des murs extérieurs. Au sud, une entaille large de 82 cm recevait, dans un bloc de l'assise des bases, l'extrémité de l'assise transversale sous la moulure. Il est évident que la moulure devait s'arrêter de part et d'autre de la porte, dont le seuil, fixé dans l'entaille du milieu, affleurait sans doute au niveau dépassant de peu celui de la banquette devant (+266). Asymétrique, cette entaille ne peut correspondre directement à la baie de la porte. Il paraît cependant raisonnable d'admettre que le changement de hauteur de la fondation, à 1,70 m

du mur nord, indique l'endroit où le montant de la porte avait été planté.

Par une bonne chance, quatre fragments du linteau de la porte, sur lequel figure l'inscription de fondation, ont été récupérés dans les ruines sur la cour [Fig. 114]. Non jointifs, ils gardent entière la hauteur primitive de 79 cm environ; l'épaisseur du linteau était de 53 cm au bas, de 90 cm environ dans la partie supérieure. La moulure consiste en trois plates-bandes architravées, séparées par des baguettes et surmontées d'une doucine, d'un tore, d'une autre doucine, enfin d'un cavet et d'un listel terminal. La deuxième fasce de la partie architravée porte un rinceau de chêne, alors que la troisième est inscrite. Sur la surface horizontale tournée vers le seuil, il y avait une plate-bande en champlévé, dont le décor est abîmé [Fig. 115]. Comme il n'y a pas de feuillure côté avant, les vantaux devaient s'ouvrir vers l'intérieur.

Tout le décor du linteau se reportait bien entendu sur les montants disparus, dont les dimensions sont ainsi connues. Larges de 79 cm, ils encadraient le passage qui avait 53 cm de profondeur. L'épaisseur des jambages vers l'extérieur, environ 90 cm, correspond bien à la largeur de la fondation. En remplaçant graphiquement le montant de droite dans le ressaut vertical de la fondation, et en reportant symétriquement celui de gauche, on obtiendra pour la largeur de la baie la valeur de 2,50 m environ. La saillie de la moulure



Fig. 113. Le mur de refend, partie sud et l'ante correspondante. À gauche de la base de l'ante, son chapiteau



Fig. 114. Les fragments du linteau du temple rangés dans le pronaos, partie droite en haut

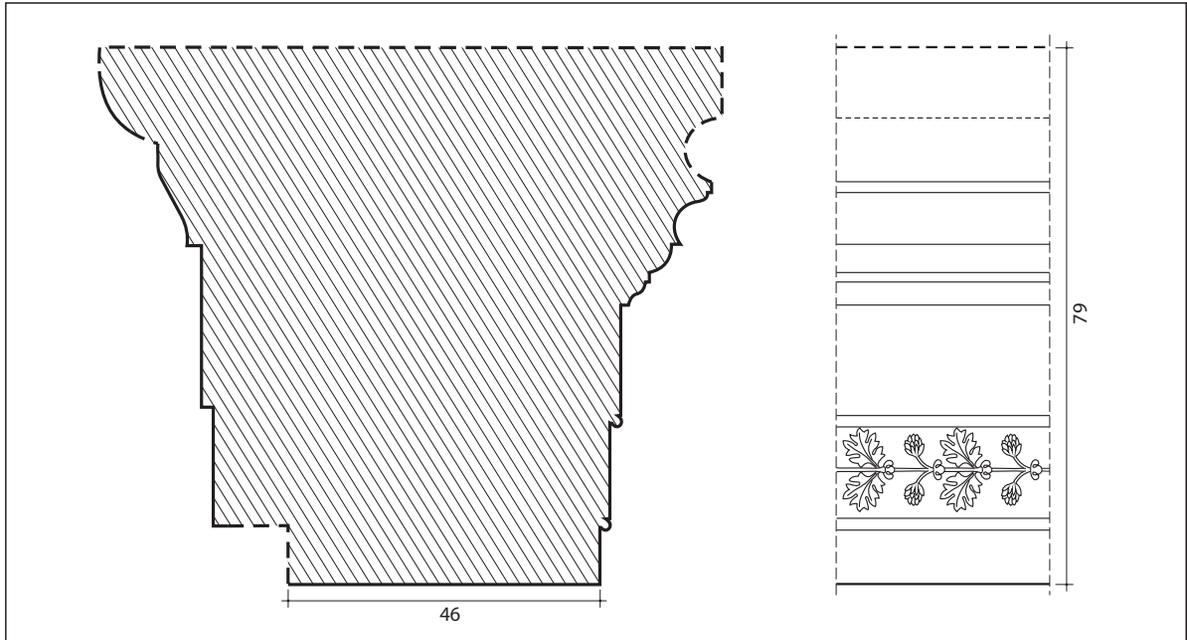


Fig. 115. La moulure du linteau du naos



Fig. 116. À gauche, les marches qui descendent vers le dallage de l'autel devant le ḥamāna. Au fond, la fondation appuyée contre le mur sud

s'accordera alors en gros avec les contours de l'entaille de la fondation, et donc du seuil qui y était fixé. Au-dessus du chambranle, il convient de restituer une corniche de hauteur égale à celle du linteau, appuyée sur des consoles.

VI.6 LE NAOS

Derrière la porte, un court escalier descendait vers le dallage primitif au milieu du naos [Fig. 116]. Il n'en reste qu'une partie des substructions en pierre, principalement en calcaire jaune tendre, dont plusieurs remplois. A partir du dallage, deux marches de fondation sont partiellement conservées; une troisième, qui recouvrait un remblai, a disparu. Entre l'emplacement de celle-ci et la fondation du mur de refend, une assise de chant atteint le niveau de +247, pratiquement égal à celui de cette fondation.

Ces substructions portaient les marches proprement dites, sans doute en ce matériau plus résistant qu'est le calcaire blanc dur, employé pour l'ensemble de la cella. Leurs dimensions résultent de celles des assises de support: le giron était profond de 30 cm, la contremarche haute de 20 cm environ [Fig. 118].

La première marche du degré, disparue, était posée sur le dallage au niveau de +186 et contre l'arrière-marche conservée. Celle-ci, longue actuellement de 2,60 m, repose sur le rebord du dallage et atteint la cote +208. Elle est composée de quatre blocs en calcaire jaune tendre, flanqués à droite (nord) par une pierre en calcaire dur, à gauche par une dalle plus basse qui s'avance sous la marche suivante et qui supportait l'autre extrémité du degré. Par-dessous, à droite et à gauche, des blocs perpendiculaires délimitent la largeur du degré.

Une pierre de l'arrière-marche, celle qui touche le bloc d'angle nord du degré, est un remploi: la surface verticale tournée vers le naos porte en bas-relief un personnage de profil passant à droite, dans un cadre saillant sur trois côtés [Sculpture 1, Fig. 166]; un autre fragment pareil, provenant sans doute du même monument, a été retrouvé ailleurs. Le bloc a 45 cm d'épaisseur et 51 cm de hauteur. Il est retaillé sur la droite du panneau pour être ajusté à la hauteur de la marche et sur le côté gauche, devenu giron, où il y avait en retrait un départ qui a été retaillé.

La deuxième arrière-marche, posée en retrait sur la première, comprend une statue d'homme drapé, en calcaire tendre, retaillée pour le remploi [Fig. 119]. La statue était appareillée, à moins

d'avoir été sciée en vue de sa destination secondaire. Les pieds et la tête manquent, le reste garde la hauteur de 1,45 m; la sculpture complète était donc à peu près grandeur nature. La pierre est supportée, dans sa position actuelle, par quelques moellons, parmi lesquels se trouvait un fragment de corniche archaïque décorée sur trois côtés d'une rangée d'acanthes au-dessus d'un rang de perles et d'un kymation (largeur 28 cm, hauteur conservée 18 cm, longueur conservée 67 cm). Il semble que tous ces remplois, de même que la statue d'aigle retrouvée dans le dallage du pronaos devant la porte, proviennent des installations condamnées par la construction de la cella ou autrement désaffectées à l'époque. Tous remontent au début du 1^{er} siècle après J.-C. au plus tard. Naturellement, aucun remploi n'a été constaté dans les parties exposées du temple, qui sont en calcaire blanc dur.

Derrière la deuxième marche de fondation, il y avait un remblai de terre, délimité du côté nord par une assise de chant accolée au mur de refend. Il en reste trois blocs, dont l'un posé à une certaine distance du degré, vers le nord, long de 80 cm. Entre cette pierre et la limite des substructions de l'escalier passe un caniveau, large de 8 cm, au niveau du dallage en contrebas [Fig. 120]. Il rentrait, à travers la fondation mitoyenne, dans le terre-plein du pronaos, et servait de toute évidence à l'évacuation des eaux de lavage (et aussi de pluie, car le naos était découvert dans notre restitution).

Le bloc au-delà de l'escalier, et pourtant au même niveau que l'assise la plus élevée des substructions de celui-ci, suffit à prouver l'existence d'une plate-forme latérale au nord. La présence d'une plate-forme symétrique au sud est confirmée par la position d'un bloc du podium, qui s'avance en porte-à-faux sur quelque 35 cm vers l'intérieur dans l'angle sud-est du naos [Fig. 121]. Ce bloc indique aussi que le niveau de la plate-forme de part et d'autre des marches se situait autour de la cote de +266, celle du lit d'attente du podium, en accord par ailleurs avec l'aspect des murs longs de la cella, lisses seulement à partir de ce niveau.

La limite nord des marches est indiquée par le parcours du caniveau à 2,25 m de distance du mur long. On restituera la largeur du degré à 3,00 m, en admettant la symétrie par rapport à l'axe du temple. La limite sud tombera alors 5 cm en retrait sur la dalle perpendiculaire qui supportait la substruction. La dalle posée par-dessus et sous les marches s'avance encore plus loin vers le sud; elle était recouverte par la plate-forme. La première marche, disparue, devait s'avancer de 30 cm

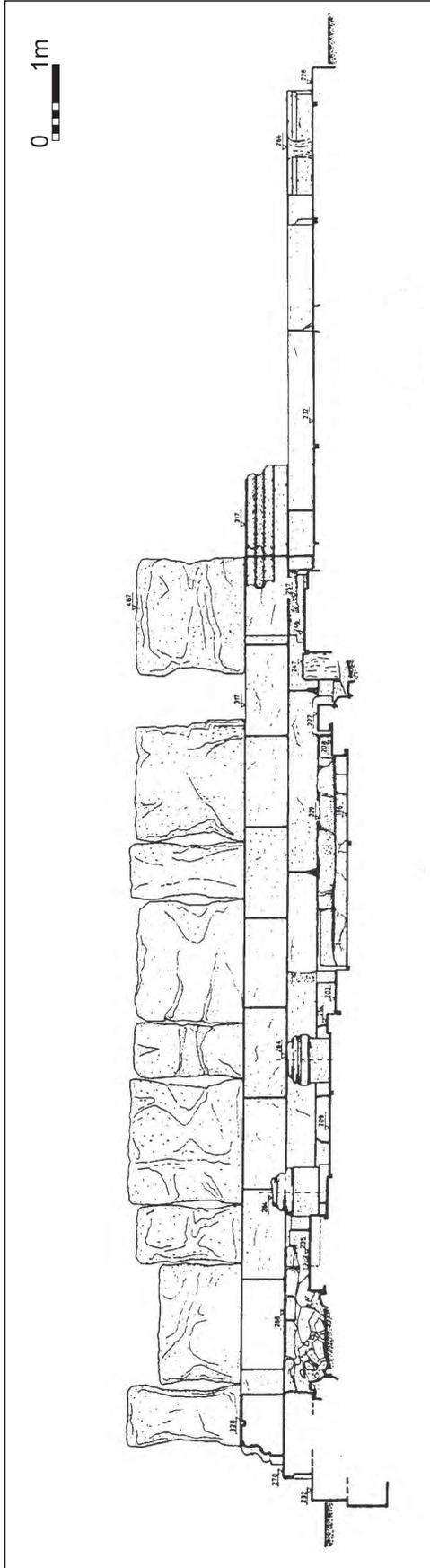


Fig. 117. Coupe par la cella

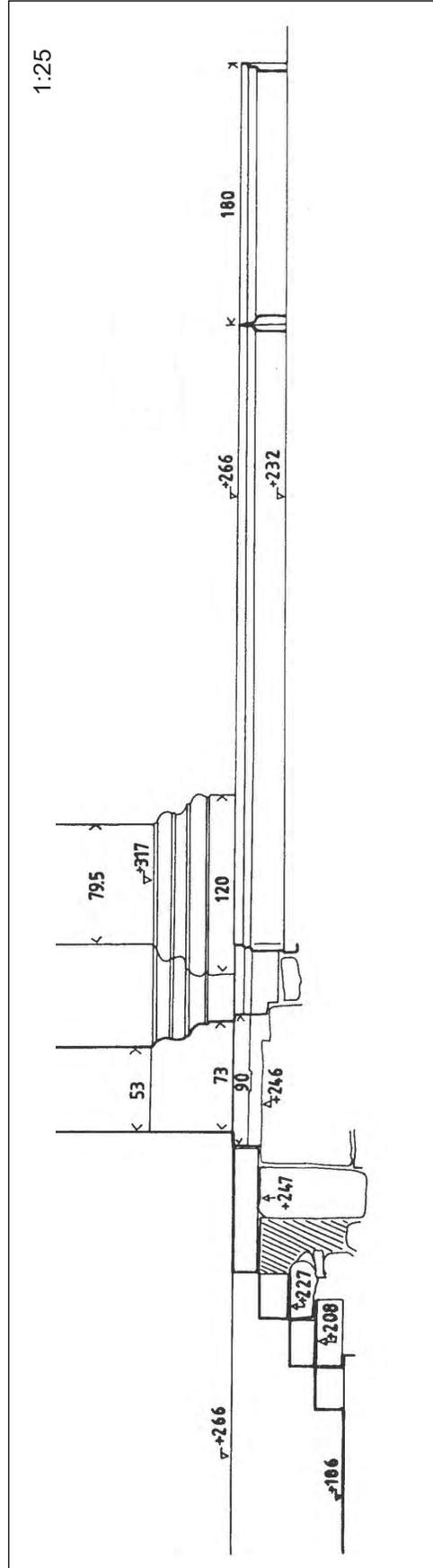


Fig. 118. Descente dans le naos avec les marches restaurées

au-delà de la substruction conservée, soit à 1,70 m depuis le seuil. La différence des niveaux, entre +186 et +266, admet quatre marches de 20 cm de haut, dont le giron était profond de 30 cm, les deux dimensions indiquées par l'étagement des arrière-marches de fondation. On arrive ainsi à restituer un palier de départ, profond de 50 cm, installé derrière le seuil et par-dessus l'assise de chant adossée aux fondations de la porte.

Ce palier passait en équerre le long des murs de la cella, pour buter contre la façade du *hamana*. Le bossage de l'assise du podium correspond à son niveau; il y avait donc, de part et d'autre du dallage en contrebas au milieu, deux plates-formes au niveau de l'entrée. Tout porte à croire qu'elles étaient en terre, retenues par un parement de front et dallées en surface; en effet, aucune trace des substructions n'a pas été constatée. De telles substructions auraient été en revanche nécessaires si les espaces latéraux avaient été étagés en gradins. La banquette qui occupe actuellement le côté nord de la cella et qui retenait un remblai de terre contre la paroi, appartient à l'étape suivante (ALLAT IV); en effet, sa forme légèrement arrondie ne convient pas à cet intérieur, d'autant que sa longueur primitive excédait l'espace disponible [Fig. 143; voir plus loin, p. 160].

Du côté sud, on s'en souvient, un socle formé par deux grosses dalles rectangulaires était installé contre la façade du *hamana* (voir p. 61). Il a dû servir de support à des ex-voto, mais il a nécessairement été condamné lors de la construction de la cella et recouvert par l'une des plates-formes latérales. C'est contre ce socle, du côté du dallage de milieu, qu'une marche large de 55 cm a été posée au même niveau, contiguë à la marche d'accès du *hamana* [voir Fig. 122]. Qu'elle soit d'origine ou rajoutée après coup, elle a certainement été prolongée jusqu'à l'escalier, pour délimiter ainsi la plate-forme venue remplacer le socle primitif. Nous restituons par symétrie le même aménagement du côté nord, avec cette seule différence qu'il convient d'y réserver le passage du caniveau d'évacuation entre la marche et l'escalier.

D'après notre restitution, l'intérieur du naos se présentait donc comme suit [Fig. 122].

- Au milieu, un espace dallé de 2 m de large sur 2,5 m de profondeur, avec l'autel plus ancien devant la porte du *hamana*.
- De part et d'autre, une marche large de 55 cm, dont le rebord se trouve à 2,75 m du nu des murs latéraux. Elle est contiguë aussi bien à la marche d'accès du *hamana*, enfoncée dans la

façade, qu'à la première marche de l'escalier, toutes deux étant pratiquement au même niveau (de +203 à +208). Dans l'angle nord-est, le passage du caniveau est aménagé.

- Au-dessus de la marche, à droite et à gauche, des plates-formes au niveau de +266, en terre, avec un parement vertical et une couverture en dalles. Celle du sud recouvrait le socle préexistant. L'une et l'autre mesuraient 2,20 m de large sur 4,50 m de long. Il est plus probable qu'il s'agissait de banquettes pour accommoder les participants aux banquets culturels que des lieux d'exposition des ex-voto.
- Entre les banquettes, un degré droit rentrant de quatre marches, large de 3 m, montait vers la porte du temple. A l'arrivée, il y avait un palier profond de 50 cm, de plain-pied avec les banquettes auxquelles il donnait directement accès.

Pour qui se tenait dans la porte ou sur le palier, le naos présentait donc latéralement des banquettes au niveau de l'entrée, et au milieu un autel en contrebas, posé sur le dallage enfoncé de 80 cm et accessible de front par moyen de quatre marches. L'intérieur que le visiteur embrassait du regard mesurait 4,5 m en profondeur et 7,5 m en largeur. Au fond, le monument archaïque entièrement préservé avait de quoi surprendre un esprit habitué aux canons classiques. C'était un temple, complet avec l'autel devant, enfermé dans un autre temple, de deux siècles plus récent. Il abritait derrière sa porte l'idole archaïque de la déesse assise entre ses lions.

La présence de l'autel indique nettement que l'intérieur était à ciel ouvert. Cette impression est confirmée par l'installation du caniveau propre à évacuer les eaux accumulées dans le creux formé au milieu du naos, tant les eaux de lavage que de pluie. On verra plus loin que la condition de la corniche du naos fournit un autre indice dans ce sens.

Bien entendu, le pronaos avec sa colonnade devait être couvert selon la norme générale. Par ailleurs, il est possible que les banquettes latérales du naos fussent protégées par des auvents, dont toute trace a nécessairement disparu avec les murs du temple. Mais l'ancienne chapelle avec sa propre toiture n'avait pas besoin d'une protection supplémentaire.

Il faut concéder que les solutions parallèles ne sont pas nombreuses. Le seul exemple évident, le temple de Didymes avec son naos au milieu d'une cella hypèthre (Voigtländer 1975), relève



Fig. 119. Une statue honorifique retaillée, utilisée comme marche



Fig. 120. Le degré vu d'en haut. À droite, le caniveau d'évacuation des eaux, à côté, une pierre de la banquette nord d'origine

d'une situation analogue (un temple archaïque conservé ou restauré dans un espace monumental plus récent), mais l'échelle y est très différente. D'autres ouvertures hypèthres ont été proposées dans la restitution de nombreux temples grecs de l'époque classique, avec plus ou moins de vraisemblance. Cette solution, populaire au XIX^e siècle et quasiment abandonnée au cours du siècle suivant, a été remise en considération par M.-Chr. Hellmann pour certains temples, pour lesquels la preuve est souvent difficile à établir (Hellmann 1993). Notre temple semble fournir un exemple assez convaincant de ce procédé.

VI.7 MÉTROLOGIE

Rappelons que les murs de la cella étaient articulés par six pilastres sur les côtés longs, y compris les antes, et quatre sur la face arrière, en comptant deux fois les pilastres d'angle. Leurs mesures permettent d'établir la valeur du module qui régissait l'implantation du temple. Ainsi, les bases ont chacune entre 119,5 et 120 cm de large, dimension qui correspond également aux distances d'une base à l'autre, sauf au milieu de la face arrière, où

l'écart entre les bases s'élève à 198 cm. Les corps de pilastres ont 79,5 cm de largeur au départ.

Cette dernière mesure, qui correspondait certainement au diamètre inférieur des colonnes du porche, devait normalement représenter le module. En effet, la largeur des bases égale 1,5 et celle de l'écart sur l'axe 2,5 de cette valeur. Bien entendu, les correspondances sont approximatives, au demeurant dans les limites de quelques millimètres: cela résulte autant de l'erreur de mesure que de l'erreur de taille. Nous allons essayer de préciser la valeur du module à partir des distances plus longues [Fig. 123].

La correspondance entre les bases et les pilastres une fois établie, la travée du temple est fixée du même coup à trois modules, comme elle répond bien entendu au double de la largeur de la base. La travée sur l'axe égale quatre modules, l'écart entre les pilastres étant large de trois modules sur l'axe et de deux modules partout ailleurs.

La valeur de 53 cm, qui revient plusieurs fois dans les mesures de l'édifice, notamment pour la hauteur des bases et de la corniche, ainsi que pour l'épaisseur des murs, représente $\frac{2}{3}$ du module. Elle est très proche de la coudée dite royale égypt-



Fig. 121. Le bloc en porte-à-faux dans l'angle sud-est du naos, indiquant le niveau de la banquette d'origine

tienne, bien attestée dans l'architecture grecque avec la longueur de 52,2 à 52,4 cm. Il semble donc que ce système de mesure a servi à l'établissement du module de notre temple, égal à 1,5 de la coudée royale.

Par la multiplication de la donnée de départ, on obtient les dimensions d'ensemble au niveau des bases: 22,5 modules sur 11,5. La largeur peut être vérifiée sur le mur ouest: alors que la dimension attendue serait de 9,142 m, la mesure directe donne 9,25 m; cependant, les joints de l'appareil sont disloqués et le total des blocs mesurés un à un égale précisément 9,14 m. En longueur, la vérification n'est possible que sur le naos: la longueur du côté long mesurée entre l'angle postérieur et le pilastre d'ante devrait être théori-

quement égale à 16,5 de module, soit à 13,117 m. En réalité, cette distance a été mesurée comme 13,18 m du côté nord et 13,20 m au sud; le total des mesures prises pierre par pierre est de 13,19 m au sud.

L'erreur dans ce dernier cas est relativement importante. On pourra la réduire en ajustant la valeur du module: avec 79,9 cm, la disparité est éliminée sur le côté long, alors que les autres mesures jusqu'ici considérées restent toujours très proches des valeurs attendues: 9,19 m pour la largeur arrière, 119,8 cm pour la largeur d'une base, 53,2 cm pour les parties égales à une coudée.

Le podium, entièrement conservé, mesure 9,57 m sur le côté ouest (total des blocs 9,50 m) sur 18,36 m en longueur. Cela correspond à 12 mo-



Fig. 122. Restitution de l'intérieur du temple

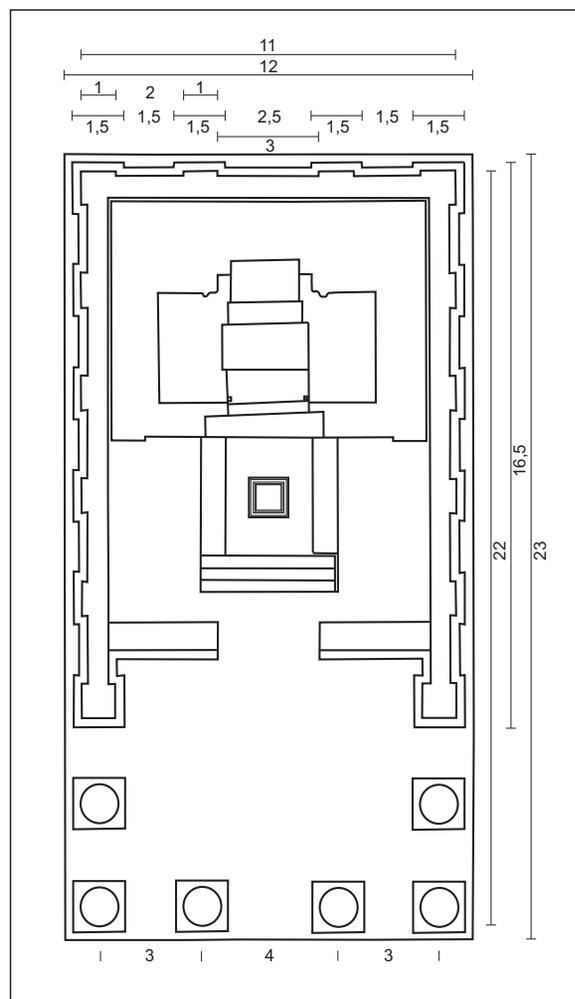


Fig. 123. Schéma modulaire du naos

dules sur 23, avec une très bonne approximation, à 1 cm près, pour la valeur corrigée du module, que l'on peut ainsi considérer comme acquise.

Les cotes des parois au-dessus des bases ne sont pas directement commensurables à l'état actuel du monument, mais une simple addition des éléments indique la proportion de 11 sur 16 modules pour le bâti au ras des pilastres. En restituant le porche disparu avec le même module, la longueur d'ensemble à ce niveau, prolongée à la tangente des colonnes, sera de 22 modules, soit le double de la largeur. Le temple formait donc à ce niveau un rectangle de 1 : 2.

Le choix de la mesure de départ et du module qui en dépend est souvent arbitraire. A Palmyre même, des unités différentes ont été constatées pour le temple de Bel et pour les monuments de la cour de son sanctuaire,¹² pour les temples de Baalshamîn,¹³ de Nabû,¹⁴ pour l'édifice de Dioclétien,¹⁵ et il y en avait sans doute d'autres. En l'absence d'une norme généralisée, le choix pouvait parfois se trouver influencé par des servitudes topographiques. Ceci est particulièrement plausible dans le cas du temple d'Allat, du fait de sa relation au temple ancien qu'il abritait. En effet, le nu des murs était dressé le plus près possible des parois du monument archaïque: celui-ci comptait 7,32–7,35 m en largeur, alors que le naos mesure dans ce sens 7,48 m sur son mur de fond. Cette dimension s'exprime mal en unités employées par l'architecte du nouveau temple.

On remarquera pourtant que la largeur du podium, assise qui entoure de près l'ancien monument, était de 12 modules, c'est-à-dire de 18 coudées. Avec l'épaisseur du mur d'une coudée et la distance du nu des murs au rebord du podium également d'une coudée, la largeur dans œuvre devrait mesurer 14 coudées, soit 7,45 m. En réalité, l'assise est légèrement plus étroite (51 cm), ce qui amène la dimension intérieure à la valeur observée. La différence ne porte pas, en fait, au podium lui-même, dont le bossage intérieur aurait facilement admis la taille à mesure de deux coudées. C'est la face du mur qui est repoussée de part et d'autre du *hamana*, rétrécissant ainsi le degré du podium et élargissant d'autant le naos jusqu'à 7,48 m. Comme l'ancien temple avait 7,35 m de large au nu des murs, l'architecte a simplement dû constater que cette dimension était de peu inférieure à 14 coudées de son étalon. Il est parti de cette donnée pour établir le plan.

L'écart entre la largeur de 14 coudées et la largeur réelle (entre 7,45 m et 7,48–7,50 m), loin de résulter d'une erreur quelconque, s'explique facilement par le projet architectural lui-même. Les murs sont dressés à la distance nécessaire pour donner au bâtiment la largeur hors œuvre égale exactement à 11 modules au nu des pilastres. En effet, sans cette correction, on aurait dans ce sens 14 coudées au milieu, 2 coudées pour l'épaisseur des deux murs et encore 12 cm de

¹² Seyrig. Amy et Will 1975: 119–120 (demi-coudée babylonienne de 27.25 cm).

¹³ Collart et Vicari 1969, I: 102–103, 109 (pied de 28.75 cm, module 86.25 cm).

¹⁴ Bounni 2004: 35 (env. 28 cm).

¹⁵ Gawlikowski 1984: 51–55 (29,7 cm).

chaque côté pour la saillie des pilastres, soit au total 8,75 m, dimension de 4 cm plus petite que 11 modules.

Le principe du plan est fort simple. La cella forme, au nu des pilastres et aux tangentes des colonnes, un rectangle de 1 : 2. Cette proportion impose, pour un tétrastyle systyle, où l'entrecolonnement égale comme ici deux modules, un entrecolonnement plus large sur l'axe et les dimensions du rectangle du bâti de 11 sur 22 modules. Le podium débordé d'un demi-module de chaque côté et compte ainsi dans l'un et l'autre sens 1 module de plus que le bâti. Les parois sont articulées à raison de 3 modules par travée, sauf sur l'axe, où la travée a 4 modules. La façade du pronaos, mesurée d'axe en axe, a 10 modules.

Le système imposait donc la donnée de 12 modules comme largeur du podium, quelle que soit la valeur du module choisi. En l'occurrence, le point de départ des calculs était la largeur du *hamana*, qui, réajustée, a permis par le procédé indiqué ci-dessus d'arriver à fixer l'unité de base.

Pour plus de clarté, nous donnons un tableau des mesures essentielles de l'édifice. Elles sont exprimées en mètres, partout où c'était praticable, ensuite en modules et en coudées, au regard de la mesure théorique calculée en mètres à partir de la valeur admise du module. On voit bien que la coudée, pourtant le point de départ, ne rend pas compte de la plupart des cotes en nombres entiers. En revanche, les mesures exprimées en modules présentent des chiffres simples et faciles à appliquer.

Les dimensions du naos ne sont pas commensurables en modules et omises du tableau. Elles ne sont pas non plus en rapport avec l'étalon du *hamana*, établi comme égal à 30,6 cm (voir plus haut, p. 125), mais reprennent les proportions du plan de l'ancien temple, qui sont de 3 : 4. La correspondance est exacte, à 1 cm de près, entre les murs ouest et sud (7,48 m à 9,96 m), le mur nord étant plus long de 9 cm par suite de quelque erreur. Cette proportion est définie par l'emplacement du mur de refend, indépendant des murs longs et posé sans égard à la trame modulaire.

VI.8 ÉLÉVATION

Le système de la travée courante à trois modules (quatre modules sur l'axe), qui imposait au pronaos pris entre les axes des colonnes la proportion de 6:10, caractérise le temple d'Allat comme systyle, d'après la terminologie de Vitruve (III 3,2). Le théoricien recommande par ailleurs la propor-

tion générale de 1 : 2 (IV 4,1), réalisée également par l'architecte d'Allat. La doctrine de Vitruve, qu'il reconnaît avoir empruntée à Hermogène (III 3,8), architecte et théoricien hellénistique (sur Hermogène, voir Hoepfner et Schwandner [éd.] 1990), était certainement un bien commun à l'époque antonine et inspirait sans doute des recueils de modèles à usage des architectes. L'un de ces modèles a sans doute été suivi dans le cas qui nous occupe. Il est donc légitime d'appliquer les préceptes classiques pour la restitution du monument en hauteur.

Le temple étant rasé au départ des pilastres, nous ne connaissons directement que les mesures du plan, à l'exception de la hauteur du podium et des bases. Cependant, plusieurs éléments de l'entablement ont pu être identifiés parmi les pierres réutilisées sur le terrain fouillé, dont des blocs de la corniche horizontale, l'angle d'un fronton, deux éléments d'un tympan et un chapiteau d'ante.

Ce dernier, remployé dans le pronaos, est extrêmement abîmé; on n'y reconnaît plus que le kymation de l'abaque et de vagues contours d'acanthés [voir *Fig. 5*]. Cela suffit déjà pour identifier l'ordre de l'édifice comme corinthien. La hauteur du chapiteau, complète, est de 80 cm, sa largeur était supérieure à 66 cm au départ et peut être évaluée au joint montant comme proche de l'épaisseur du mur qui est de 53 cm.

La hauteur de colonne devait compter, dans un temple systyle, 9 modules et demi, d'ailleurs autant que prescrivent Vitruve et Hermogène pour le temple eustyle qui avait leur préférence (Vitruve, III 3,6 et III 3,10). Cette proportion donne dans notre cas la colonne de 7,59 m de haut, dont 6,26 m pour le fût.

Il existe six fragments de la corniche, tous érodés sauf un qui, heureusement, est en parfait état de conservation [*Fig. 124*]. Long de 1,25 m, il a 53 cm de hauteur et 1,20 m d'épaisseur au sommet, le lit de pose ayant 72 cm de profondeur. On se souviendra que les pilastres font une saillie de 12 cm sur la paroi de 53 cm d'épaisseur; le surplomb de la corniche de l'ordre de 7 cm qui résulte de ces données était bien sûr compensé par les fascies de l'architrave. De ce dernier, aucun élément n'a survécu, comme c'est d'ailleurs aussi le cas pour la frise. La moulure de la corniche se compose, du bas en haut, d'un rang d'oves, d'une rangée de denticules, d'un astragale et des modillons alternant avec des rosettes qui supportent un sima formé par un rang d'oves et un talon décoré de feuilles d'acanthé.

On remarquera que les dimensions de ces pièces s'accordent avec certaines mesures du

bâtiment en place. Ainsi, la hauteur de la corniche correspond à l'épaisseur du mur, comme à la hauteur des bases; la hauteur du chapiteau répond à son tour à la largeur du pilastre, alors que le lit de pose de la corniche doit représenter l'épaisseur de la paroi en haut, comptée avec la saillie du pilastre (12 cm) et de l'entablement. L'ensemble obéissait donc à des proportions rigoureuses, comme d'ailleurs attendu d'un temple gréco-romain; il est légitime de tenter d'en dégager le principe qui pourra servir à restituer l'élévation du monument.

Nous avons vu que la hauteur des bases et celle de la corniche égalait une coudée, c'est-à-dire un pied et demi, comme c'était le cas du temple de Baalshamîn, et dans notre cas également $2/3$ du module. En admettant, selon le modèle vitruvien, la même hauteur pour la frise et celle d'un module pour l'architrave, on restituera la hauteur de l'entablement entier à $2 \frac{1}{3}$ du module, soit à 1,86 m [Fig. 125]. Le chapiteau avait un module de hauteur, en accord avec la pratique générale, comme nous le constatons pour celui d'une ante, qui est conservé. L'ordre complet avec l'entablement au-

rait ainsi 9,45 m de hauteur, y compris le sima solidaire de la corniche de long pan.

La largeur de la porte a été estimée à 2,50 m, d'après une particularité non concluante de la fondation. Il paraît plausible de la réduire à 2,40 m, soit à 3 modules (théoriquement 2,397 m), pour que la baie puisse correspondre à l'écart entre les colonnes sur l'axe. Si l'on admet la porte deux fois plus haute que large, comme c'est le cas au temple de Baalshamîn, et surmontée d'un linteau ayant un module de hauteur (mesuré comme 79 cm, mais les fragments sont ébréchés) et d'une corniche restituée comme égale en hauteur, le couronnement de la porte s'élèverait à 6,39 m, soit 8 modules au-dessus du niveau de départ, qui est celui du podium.

Deux blocs inclinés ayant fait partie du tympan de front ont été retrouvés devant le temple. Celui qui est mieux conservé mesure 135 cm au lit de pose, 140 cm au plan incliné, 15 cm et 63 cm aux joints verticaux. Ces données indiquent un triangle de 1,36 m environ à la flèche [Fig. 127]. Dans l'architecture classique, les frontons des côtés courts sont munis d'une corniche rampante

Table 4. Métrologie du temple.

Définition	Mesure réelle (m)	Modules (79,9 cm)	Coudées (53,2 cm)	Mesure attendue (m)
Largeur des pilastres	0,795	1	1,5	0,799
Largeur des bases	1,195–1,20	1,5	2,25	1,198
Hauteur des bases, corniche, épaisseur des murs	0,53	$2/3$	1	0,532
Travée courante	2,40	3	4,5	2,397
Travée sur l'axe	–	4	6	3,196
Écart entre les pilastres	1,60	2	3	1,598
Écart entre les pilastres sur l'axe, largeur restituée de la porte	2,40	3	4,5	2,397
Largeur du podium	9,57	12	18	9,588
Longueur du podium	18,36	23	34,5	18,377
Largeur du naos au niveau des bases	9,14	11,5	17,25	9,188
Longueur du naos	13,18 (13,20)	16,5	24,75	13,183
Longueur du bâti (restituée)		22,5	33,75	17,955
Largeur du naos au niveau des pilastres		11	16,5	8,789
Longueur restituée au niveau des pilastres		22	33	17,578

complète avec le sima. Celui-ci fait donc le tour du toit, à l'horizontale sur les côtés longs et rampant sur les côtés courts. Ce modèle est aussi suivi à Palmyre, par exemple pour le temple funéraire n° 86, où A. Schmidt-Colinet a pu conclure, seulement d'après la présence du sima horizontal sur l'arrière de l'édifice, à l'absence du fronton postérieur et, du même coup, à l'absence du toit en bâtière

(Schmidt-Colinet 1986). J'ai admis naturellement le même système avec un seul fronton postiche pour le temple d'Allat, d'autant plus qu'il y a de bonnes raisons de penser que le naos restait à découvert.

Quelle ne fut donc pas ma surprise de trouver, enseveli au pied de l'angle postérieur sud-ouest du temple, un bloc représentant l'angle droit d'un

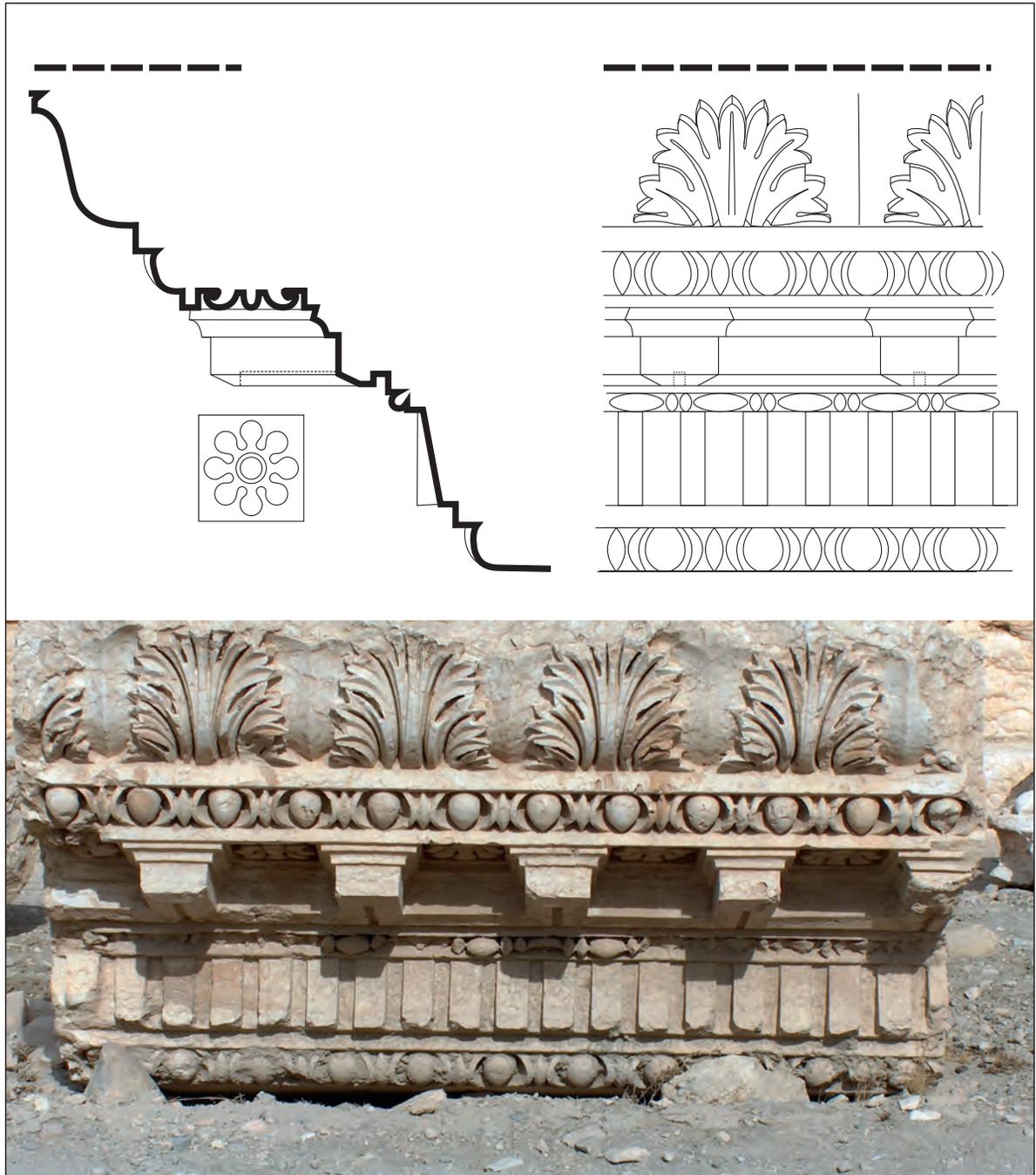


Fig. 124. La corniche courante du naos et le seul bloc de corniche bien conservé

tympan [Fig. 126]. Selon toute apparence, le bloc gisait près de son point de chute, sous la surface de la cour. Il garde un bout de la corniche horizontale de long pan, le départ de celle sous le tympan ainsi qu'un fragment de la corniche rampante. Bien que le bloc soit gravement abîmé dans sa partie supérieure, les moulures horizontales sont bien conservées, avec un rang d'oves, une rangée de denticules, un astragale et des modillons alternant avec des rosettes, correspondant exactement à la corniche de long pan décrite ci-dessus. Les modillons sont ébréchés et l'on ne voit plus

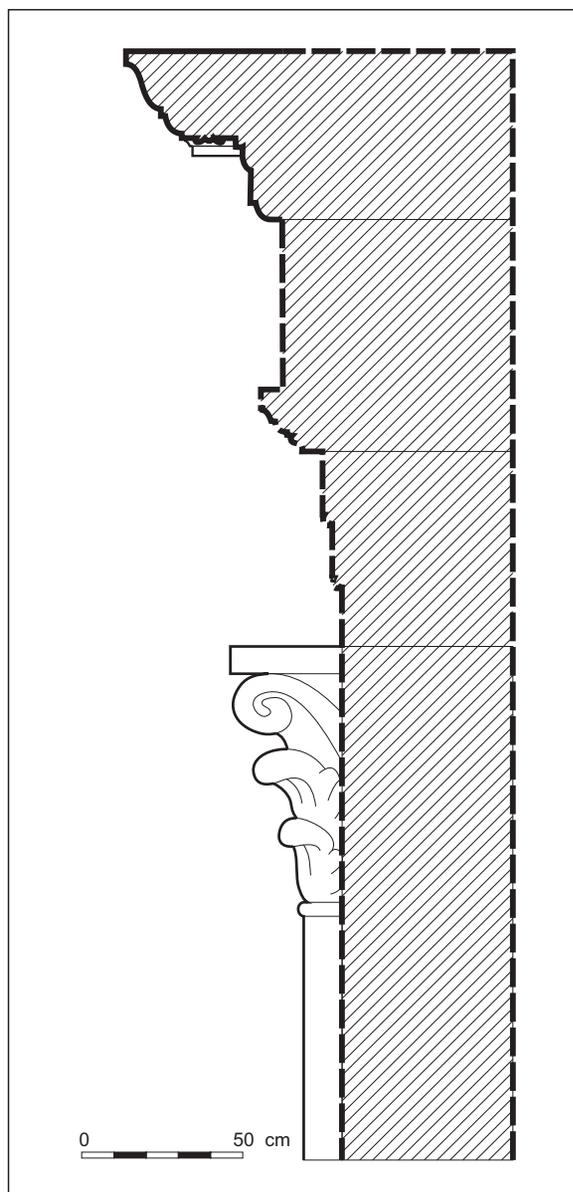


Fig. 125. Entablement recoustitué du naos

la mouluration au-dessus. La corniche rampante était composée des mêmes éléments, avec les denticules et modillons disposés d'une manière inhabituelle à la verticale sur les bandes obliques qui montent vers la gauche [Fig. 126]. Le sima manque entièrement, mais on peut observer une encoche oblique qui devait recevoir cet élément rapporté. En effet, un bout de sima brisé en quatre fragments a été retrouvé au même endroit, décoré de feuilles d'acanthé comme le sima sur les blocs bien conservés de la corniche horizontale [Fig. 128].

D'autres encoches, horizontales cette fois, servaient sans doute à assembler le bloc de tympan et ses voisins, mais la surface supérieure de la pierre était par ailleurs laissée à l'état brut, fortement bombée en retrait du front, de façon que cette aspérité ne se voyait pas du sol derrière le sima rapporté. Il ne semble pas que la présence d'un acrotère puisse être envisagée. De même, le fragment le mieux conservé de la corniche latérale présente une entaille parallèle au rebord du sima, à 35 cm de distance de celui-ci, mais cette cavité, large de 13 cm et longue de 40 cm ou plus, semble être assez mal adaptée à recevoir un chevron de la charpente; il s'agit peut-être d'un nid de merlon. Le fait que la surface supérieure du tympan arrière soit laissée à l'état brut confirme l'absence du toit en bâtière au-dessus du naos, par ailleurs, le toit en terrasse étant tout aussi invraisemblable, comme il résulte déjà d'autres considérations. On restituera quand même une toiture à plat au-dessus du pronaos, sinon celui-ci aurait l'air inachevé. L'ancienne chapelle et l'autel devant restaient ouverts vers le ciel.

La corniche horizontale sous le fronton, identique à la corniche de long pan moins le sima haut de 19 cm, avait donc 34 cm de hauteur, tandis que la corniche rampante gardait la hauteur complète de 53 cm. Au sommet, le fronton, atteignait donc 1,94 m de hauteur, et le temple entier celle de 11,27 m au-dessus du podium, qui présente de front son lit d'attente au niveau de +2,65 au-dessus du niveau 0 (établi au seuil de la *porta praetoria* du Camp). L'apex du temple s'élèverait donc à +13,92, pratiquement à la même hauteur que le faite de la colonne honorifique de Šalamallat (restituée à +13,66 m) [Fig. 129].

Cette restitution est bien entendu théorique, car l'élément principal de l'élévation, la hauteur de colonne, n'est pas conservée. Qui plus est, la restitution du fronton d'après les éléments disponibles doit être prise avec une marge d'erreur. Avec la hauteur du fût de colonne que nous avons admis, la façade latérale, mesuré du lit de pose

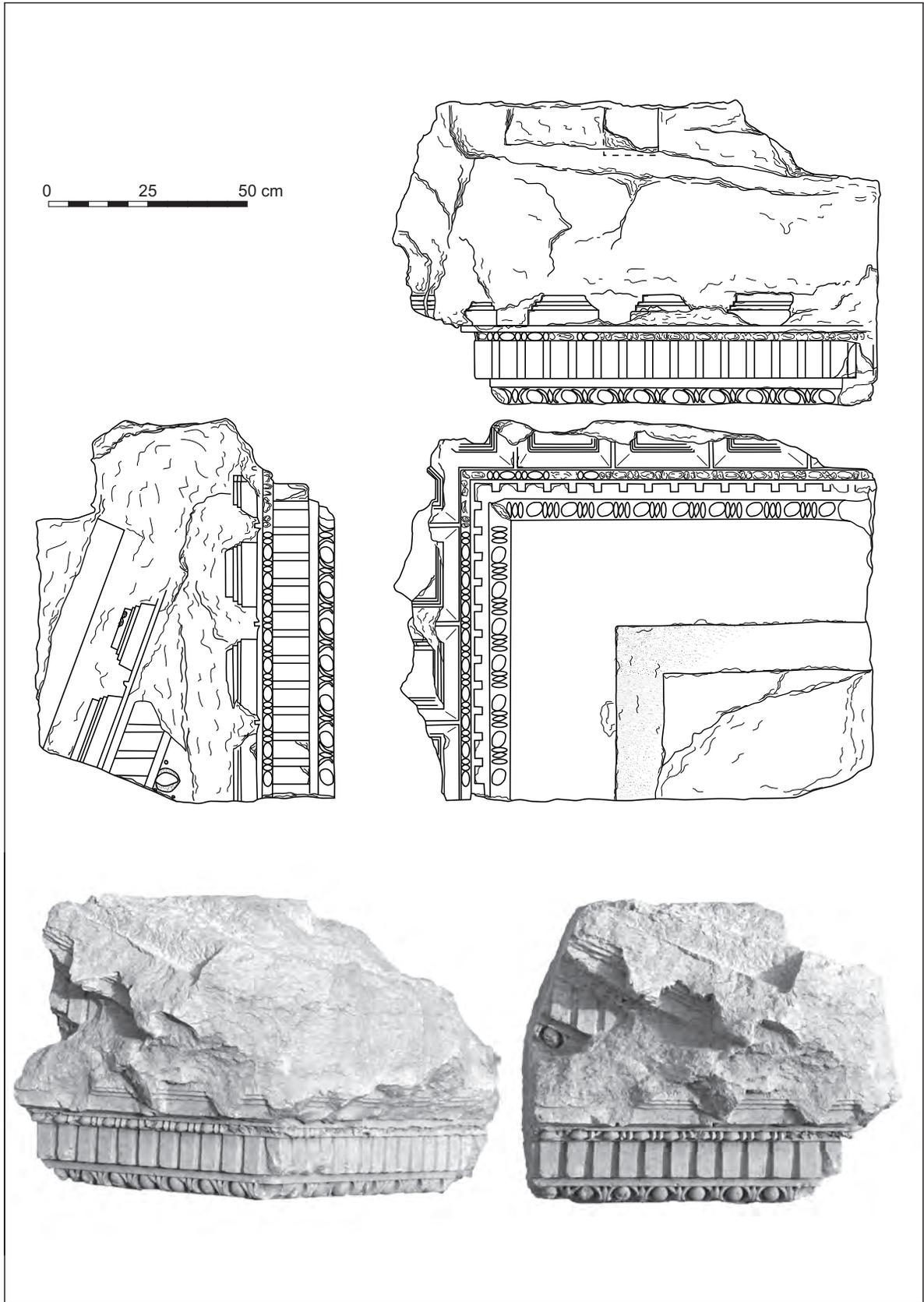


Fig. 126. L'angle sud du fronton arrière du temple. Le bloc préserve le côté sud et le côté tympan

des bases au rebord de la sima, aura 9,45 m de hauteur [Fig. 129], ce qui ne correspond pas à un nombre entier de modules, tandis que la largeur du temple au ras des colonnes est de 11 modules (8,79 m) exactement, et non de 11 ½ modules, comme stipulait Hermogène et Vitruve après lui (III 3,7). Cependant, si l'on veut supposer que la façade formait un carré, on l'obtiendra sans peine avec une bonne approximation, en comparant la largeur au niveau des bases et la hauteur sans le sima horizontal, 9,20 m et 9,26 m respectivement, soit très près de 11 ½ modules (9,19 m).

Le temple antonin a été inséré dans la cour dont les colonnades étaient adaptées à l'ancien *hamana*, donc bien plus basses [Fig. 130]. Sa hau-

teur dépassait celle du mur de clôture du téménos de quelques 2 m et son apex se voyait de loin, d'autant plus que le sanctuaire se dressait à la lisière de l'espace bâti de la ville. Les visualisations de Daria Tarara rendent bien le contraste entre le temple et son entourage immédiat [Fig. 130]. Mais c'est seulement une fois le seuil du temple franchi que le visiteur pouvait se rendre compte que ce monument imposant n'était qu'un écrin fait pour abriter l'ancienne chapelle contenue à l'intérieur [Fig. 131]. Le siège propre de la divinité, modeste d'aspect mais vénérable par son ancienneté, était revêtu d'un costume classique digne de l'ambition des fidèles, sans pour autant y toucher.

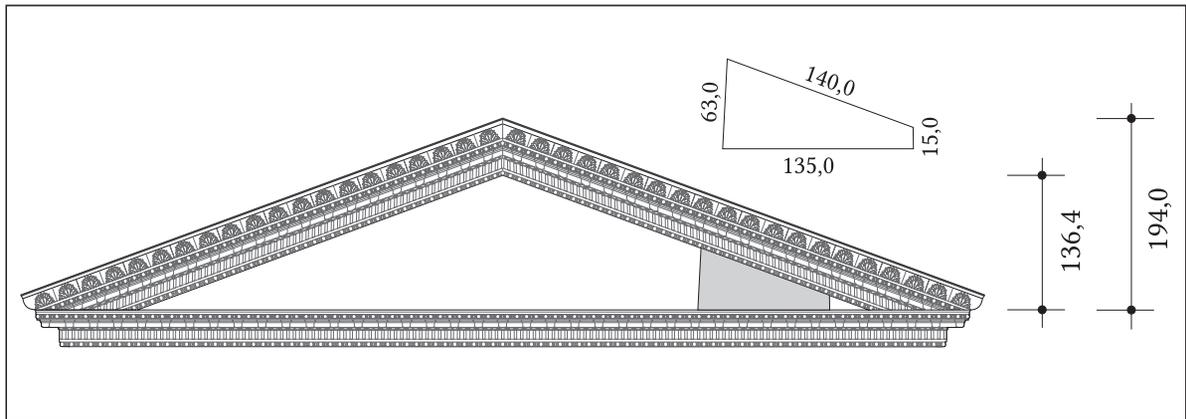


Fig. 127. Restitution du tympan de front



Fig. 128. Un fragment du sima rampant détaché du fronton arrière

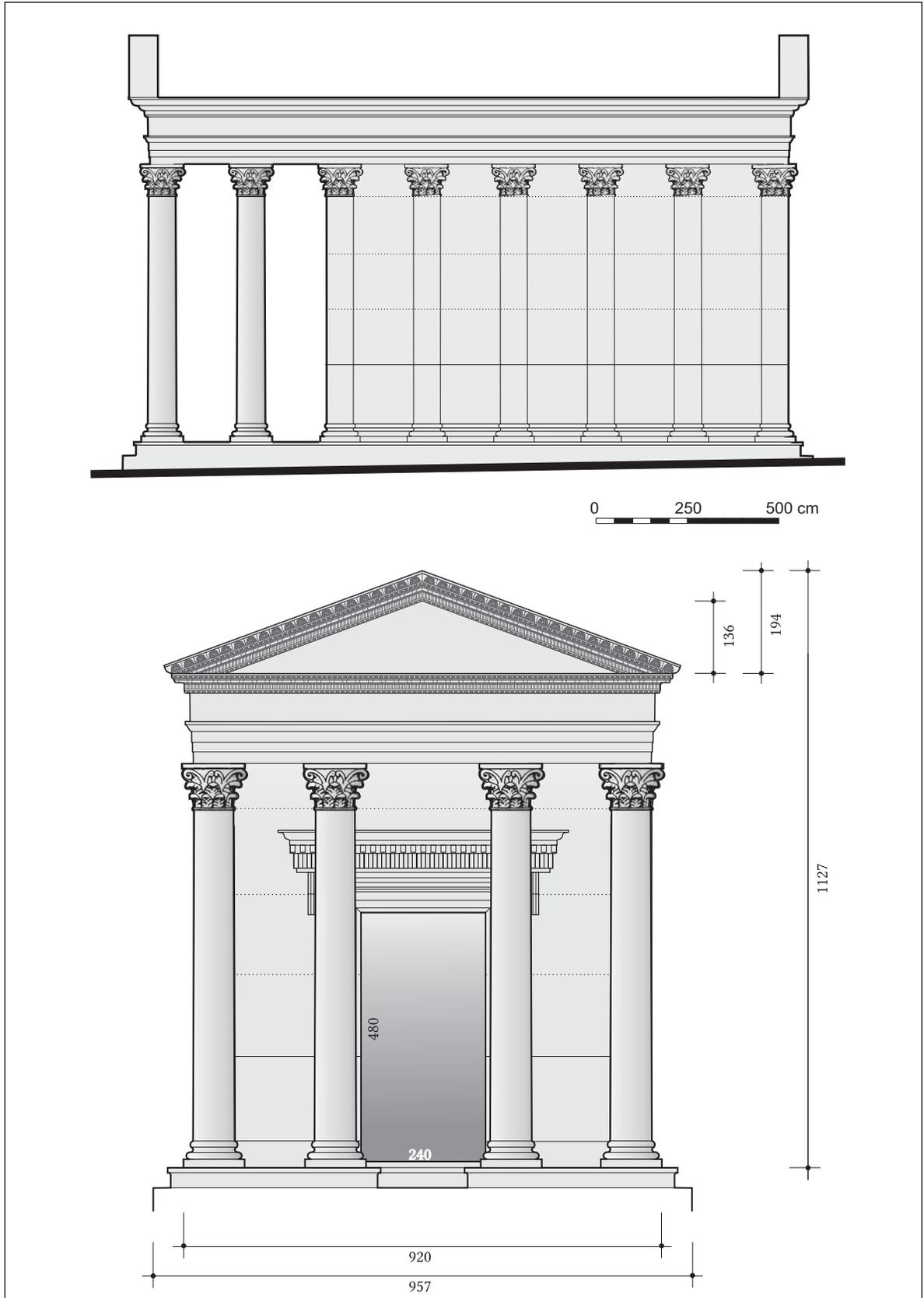


Fig. 129. L'élévation du naos restitué: vue latérale nord et vue de front



Fig. 130. Visualisation du temple: vu de front et du vol d'oiseau

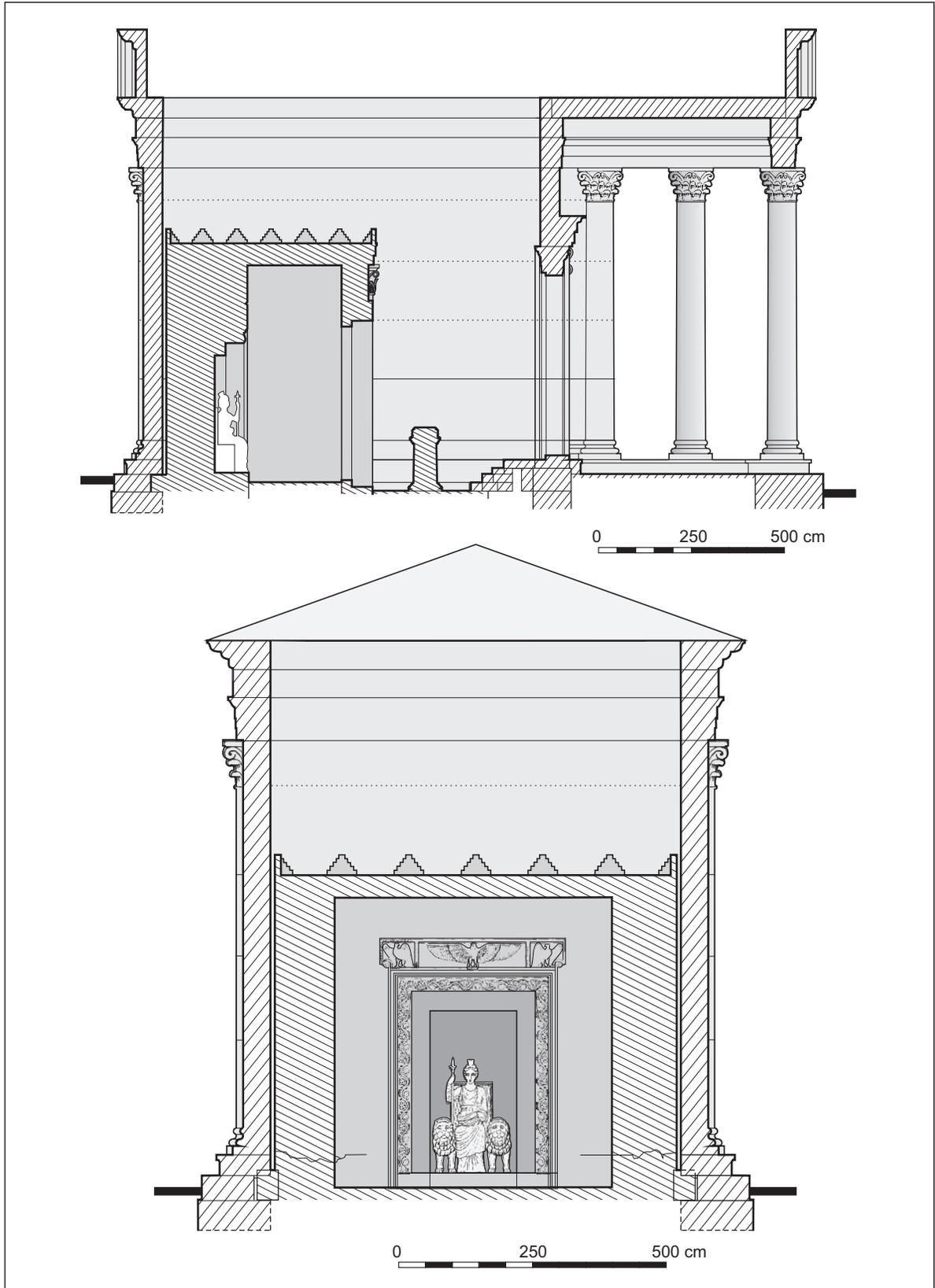


Fig. 131. Restitution du naos ALLAT III: la coupe longitudinale et la coupe transversale par le naos et le *hamana*

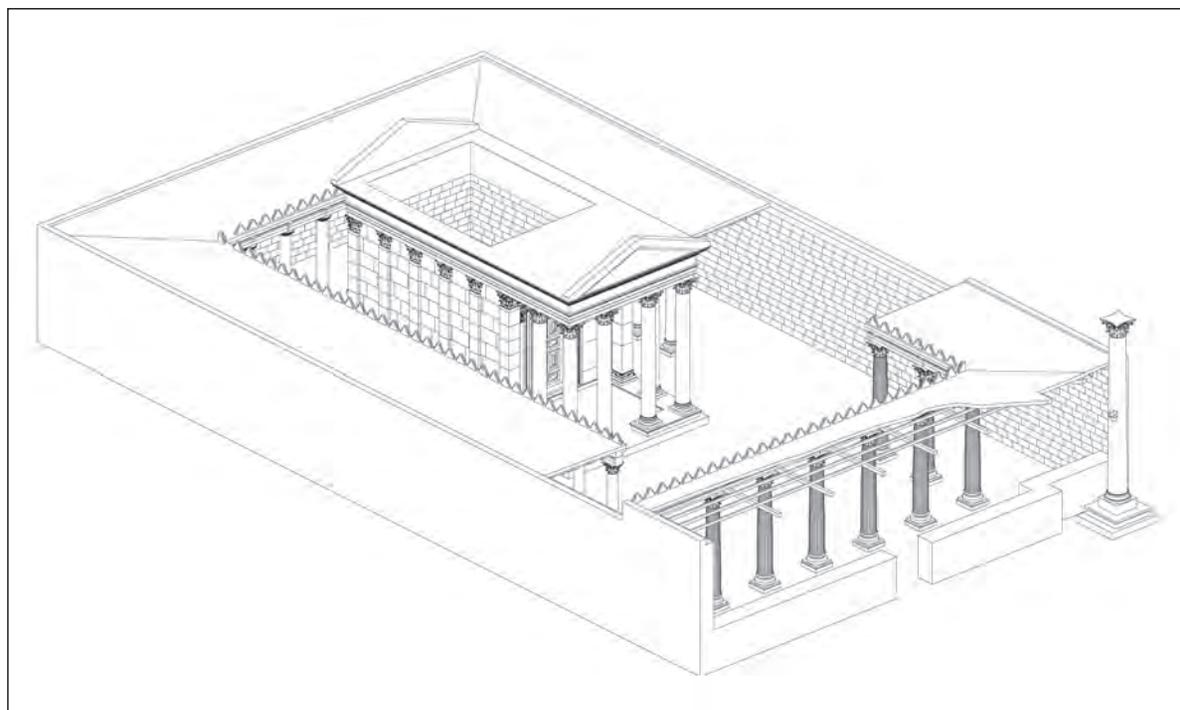


Fig. 132. Perspective cavalière du téménos à l'époque antonine

VI.9 ALLAT ET BAALSHAMÎN, DEUX TEMPLES COMPARÉS

Une façade carrée est postulée par J. Vicari pour le temple de Baalshamîn, où les mesures considérées sont prises à partir du soubassement et comprennent aussi le sima restitué (Collart et Vicari 1969, I: 106 et II: Pl. XIII). Cependant, le système proposé pour le temple de Baalshamîn n'est pas vérifiable: les cotes ne sont exprimées qu'en pieds, et les tableaux de correspondance entachés de quelques erreurs.¹⁶ Pour leur part, les cotes métriques données dans l'ancienne publication de B. Schulz sont clairement calculées (B. Schulz 1932: 122–126, Fig. 154–159), et non mesurées sur le monument: elles correspondent toujours à une dixième de millimètre à un nombre donné de pieds, dont la valeur est d'ailleurs différente de celle précisée par J. Vicari (29,57 cm et non 28,75 cm).

Quoi qu'il en soit, la ressemblance des deux temples est bien réelle et justifie la comparaison. La cella de Baalshamîn, insérée après coup dans la cour intermédiaire du sanctuaire, fut dédiée en 131 après J.-C. ou peu avant cette date. En fait, le texte ainsi daté est honorifique et concerne la

statue du fondateur de la cella, érigée sur une console du temple déjà en place (Collart et Vicari 1969, I: 72; Dunant 1971: n° 44; *IGLS XVII/1*: 45). Le temple d'Allat, de même tardivement venu sur le téménos, est construit après 148 (ci-dessus, pp. 31–32). Les deux monuments ont donc été élevés à une vingtaine d'années de distance. Les deux sanctuaires étaient gérés par la même tribu des Ma'zîn, l'une des quatre que comptait le corps civique. Les deux temples sont prostyles tétrastyles, dressés sur un podium bas et articulés sur les trois côtés par des pilastres. L'un et l'autre comprend un adyton, constitué pour Allat par la chapelle archaïque, pour Baalshamîn par une construction contemporaine du temple, mais remplaçant une chapelle analogue dont certains éléments sculptés y ont été incorporés (Gawlikowski et Pietrzykowski 1980). Il existe donc assez de points communs pour considérer l'un par rapport à l'autre et comparer leur forme architecturale.

Soulignons d'abord les différences. D'abord, les proportions générales sont divergentes: le rectangle du bâti accuse le rapport des côtés de 1 : 2

¹⁶ Ainsi, à comparer Pl. XIII et tableau p. 105, le dé de colonne est compté deux fois (avec le socle et avec la base), le fût a un demi-pied de plus sur le dessin que dans le tableau, mais un pied de moins que sur la cote correspondante du dessin...

pour Allat, mais de 3:5 pour Baalshamîn. Les pilastres du temple de Baalshamîn ne sont pas disposés à distances égales sur les côtés, mais ils le sont sur la face arrière, alors que le contraire est vrai pour le temple d'Allat. Le temple de Baalshamîn présente sur la face arrière trois travées de

10 pieds chacune, alors que les côtés longs, qui n'ont que quatre pilastres, sont divisés en travées inégales, de 12 pieds au milieu et de 11 pieds aux extrémités. Fussent-elles réparties de la même façon que les colonnes du porche, le naos serait carré: en réalité, il a 4 pieds de plus en longueur

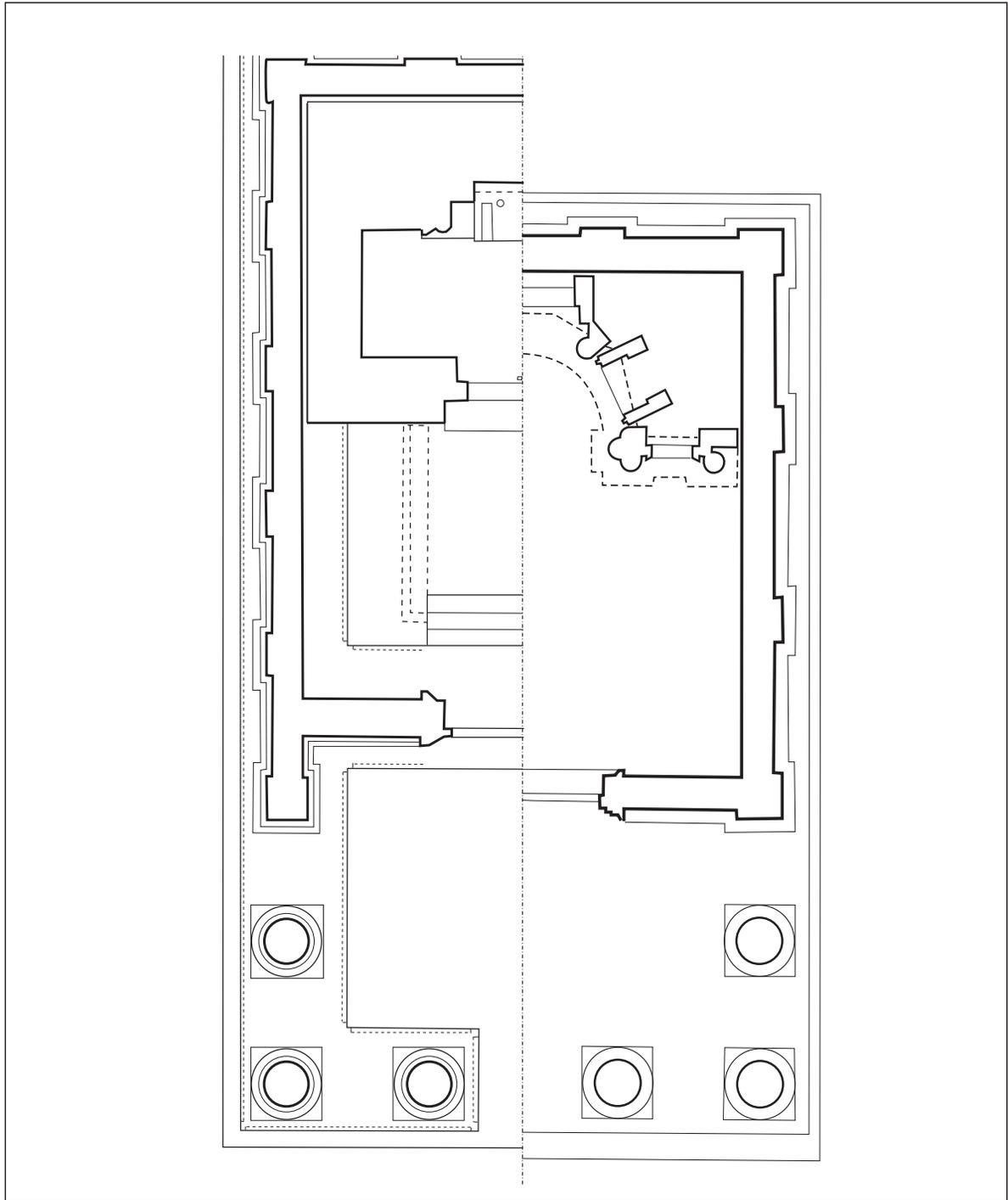


Fig. 133. Les temples d'Allat et de Baalshamîn comparés

qu'en largeur. Enfin, les dimensions du temple et de ses parties s'expriment en pieds, plutôt qu'en modules de 3 pieds.

En revanche, le porche des deux temples présente un agencement identique. Camouflée par l'échelle métrique, cette ressemblance ressort clairement si l'on compare les plans redessinés à l'échelle du module, abstraction faite de sa valeur absolue [Fig. 133]. Soumis à cet artifice, les deux porches se recouvrent exactement, avec leurs travées de 3 modules sur les côtés et de 4 modules sur l'axe, ce qui répond à la définition vitruvienne du mode systyle, caractérisé par les entrecolonnements de 2:3:2 en façade et deux fois 2 modules en retour. Ainsi, le porche considéré entre les axes des colonnes et des antes garde le rapport de 3 : 5 (6 : 10 modules). La largeur du temple au ras des pilastres est de 11 modules dans les deux cas.

Voici, pour résumer ce point, les proportions comparées de deux temples (Table 5)

Ce tableau montre bien que le module, qui rend parfaitement compte du plan du temple d'Allat, n'était pas utilisable pour les côtés longs de Baalshamîn, dont l'articulation est par conséquent calculée en pieds ou en tiers du module. En revanche, les dimensions de la façade se laissent exprimer en modules de la même façon d'un temple à l'autre.

La hauteur de colonne (sans chapiteau) est, pour Baalshamîn, de $8^{1/6}$ de module, soit $24^{1/3}$ pieds, si l'on doit se fier à la trame du schéma

publié, et non de 8 modules comme dans le texte (J. Vicari, dans: Collart et Vicari 1969, I: 105 et II: Pl. XIII). L'ordre complet y est de 34 pieds et demi, et non de 34 pieds comme il se doit, car le dé de bases est compté deux fois: une fois avec le socle, puis avec la base, comme on peut le constater sur le dessin de la planche XIII. La hauteur complète jusqu'au faite du tympan est cependant la même sur la planche et dans le texte (44 pieds, soit $1^{1/3}$ fois la largeur du bâti).

Pour notre part, nous avons été amené à restituer, en façade du temple d'Allat, les colonnes de 9 modules et demi. Le temple d'Allat était, au moins pour le plan, une réalisation parfaite du type systyle. Les servitudes imposées par le maintien du *hamana* à l'intérieur ne se traduisent que par les proportions de cet espace. En revanche, la situation topographique du temple de Baalshamîn, imbriqué dans une cour exigüe, où il prend pratiquement toute la surface disponible entre l'autel plus ancien devant et le portique à l'arrière auquel le temple est aligné, forçait l'architecte de concevoir un édifice plus ramassé. Il procède du même modèle que le temple d'Allat, mais s'adapte aux contraintes du lieu. Etant donné qu'il est plus ancien, force est d'admettre l'existence d'un prototype commun, rajusté pour Baalshamîn et réalisé tel quel pour Allat. Les deux architectes étaient formés à la même école, à moins que les deux temples ne fussent construits par le même homme.

Table 5. Métrologie comparée Allat / Baalšamîn

Valeur ou rapport considérés	Allat (modules)	Baalšamîn (pieds)	Baalšamîn (modules)
Côtés du podium	12:23	36:58	12:19 ^{1/3}
Ensemble du bâti	11:22	33:55	11: 18 ^{1/3}
Naos avec pilastres	11:16	33:37	11: 12 ^{1/3}
Naos d'axe en axe	10:15	30:34	10: 11 ^{1/3}
Porche d'axe en axe	10:6	30:18	10: 6
Largeur des pilastres	1	3	1
Entrecolonnement	2	6, 7, 8, 9	2, 2 ^{1/3} , 2 ^{2/3} , 3
Travée courante	3	9, 10, 11	3, 3 ^{1/3} , 3 ^{2/3}
Travée sur l'axe	4	12	4

CHAPITRE VII

LA SURVIE DU TEMPLE D'AURÉLIEN À THÉODOSE (ALLAT IV)

VII.1 LE SAC

La destruction du temple d'Allat est datée, comme on le verra plus loin, du règne de Théodose, mais les ruines ont gardé maintes traces d'un saccage antérieur, suivi d'une remise en état. Tout indique que cette restauration a dû se contenter des moyens de bord. Les altérations ont été néanmoins radicales et donnent ainsi la mesure des ravages qui les avaient précédées.

La date de la première destruction est évidente: elle a suivi la prise de Palmyre par Aurélien. Il semble que la première prise de Palmyre en août 272 n'ait pas nécessairement entraîné de destructions importantes (voir Gawlikowski 1971; Will 1992: 195–197). En revanche, le retour des légions après la révolte d'Apsaïos, fin 272 ou début 273, n'a vraisemblablement pas ménagé la ville rebelle. Non seulement le sac de la ville est la seule occasion imaginable des violences subies par le sanctuaire, mais des preuves matérielles, en l'occurrence deux monnaies au nom d'Aurélien et de Wahballat, frappées à Antioche en 271 ou la première moitié de 272 et qui n'avaient sans doute pas circulé longtemps, ont été retrouvées: l'une dans une tranchée de fondation du téménos restauré (I.256), l'autre sous un dallage refait de la cella du temple (I.257). Le sanctuaire, situé en bordure de la zone urbaine, était particulièrement vulnérable aux excès de l'armée, revenue venger le massacre de la garnison laissée sur place après la reddition de la ville en été 272.

L'Histoire Auguste contient une lettre apocryphe d'Aurélien, ordonnant la restauration du temple du Soleil avec le produit du pillage (*Historia Augusta*, Vita Aureliani XXXI 5). Même si l'on y reconnaissait un noyau de vérité, il serait difficile de rapporter ce renseignement au grand

temple de Bel, comme l'ont souvent fait les commentateurs modernes: ce dieu n'était pas solaire, et Aurélien lui-même, selon une autre source, le distinguait d'Hélios; enfin, le sanctuaire de Bel ne semble pas avoir souffert lors du sac. Le temple du Soleil se trouvait probablement dans les mêmes parages que celui d'Allat, à se fier aux trouvailles d'inscriptions, mais il n'a pas été identifié sur le terrain et sans doute il n'a jamais été restauré (p. 90–91). La prétendue initiative d'Aurélien me paraît donc inventée de toutes pièces, ce qui ne surprend guère s'agissant de l'Histoire Auguste. Allat, en tout cas, n'a pas profité des largesses impériales; au IV^e siècle, son temple n'était qu'une ruine sommairement aménagée.

VII.2 LA RECONSTRUCTION

L'activité a dû y reprendre aussitôt après le sac. Si peu nombreux qu'ils soient, les témoignages épigraphiques de la survie de la ville fournissent la preuve de la continuité des cultes de Bel, d'Arşû, de Baalshamîn.¹⁷ Il serait étonnant qu'il n'en soit pas de même pour le sanctuaire d'Allat. Les responsables ont dû improviser pour satisfaire au plus vite aux exigences cultuelles. D'autant plus frappant est le changement intervenu à l'intérieur du naos: l'ancien *hamana* a disparu. Il n'en aurait certainement pas été ainsi, pour peu qu'il fût récupérable.

La transformation du quartier en camp militaire n'est pas exactement datée. L'inscription bien connue qui commémore la fondation des *castra* au nom des tétrarques est de ce fait même postérieure à 293; la mention du gouverneur Sosianus Hiéroclès fixe le terminus *ante quem* à 303 (IGLS XVII/1, 121), Cependant, le texte est inscrit

¹⁷ Pour Bel, voir note 105; pour Baalshamîn, Dunant 1971: No 31, p. 43, et IGLS XVII/1, 154 (302 après J.-C.); pour Arşû, As'ad et Gawlikowski 1986/87: 167, mais voir IGLS XVII/1, 81, pour une date plus haute.

sur la porte de la chapelle aux enseignes et marque ainsi l'achèvement des *principia*. L'installation de la garnison a bien pu précéder ce moment de plusieurs années. La légion *I^a Illyricorum*, qui est attestée à cet endroit par la *Notitia Dignitatum* un siècle plus tard, semble avoir été créée déjà par Aurélien, et Palmyre aurait bien pu être sa première garnison (Juchniewicz 2013).

Les changements qui ont affecté le téménos suite à l'implantation du Camp portent la marque d'un effort organisé et des moyens appropriés, ce qui n'est pas, de loin, le cas pour le temple. Il semble donc raisonnable de conclure que celui-ci a été aménagé très vite par les Palmyréniens eux-mêmes, avant l'ouverture du chantier militaire.

Une fois enfermé dans les limites du Camp, le sanctuaire est devenu, à coup sûr, difficilement accessible à la population civile [voir *Fig. 1*]. Il devait être fréquenté surtout par les soldats pour qui, au moins ceux du premier enrôlement, Allat-Athéna représentait également Minerve, déesse traditionnellement associée à la religion des armées. C'est ainsi que le temple a survécu jusqu'à l'abolition de tout culte païen par l'autorité impériale, dans les années 380. Il est remarquable qu'il ait été si longtemps toléré au milieu d'un camp des troupes régulières de l'empire chrétien.

VII.3 LE TEMPLE TARDIF

Pour restituer l'aspect de ce temple tardif, il convient d'abord d'estimer ce qui a pu subsister du bâtiment de la phase précédente. Il est probable que les murs de la cella restaient toujours debout, au moins en partie, car les assises conservées sont à l'état où les a laissées l'entreprise plus tardive de démontage, sans aucune trace des réparations intermédiaires. Les quatre fragments du linteau ont été réemployés dans les constructions du V^e siècle, ce qui aurait été difficilement possible si la porte du naos était déjà disparue depuis plus d'un siècle. La même remarque s'applique à l'autel, dont la base est restée à l'intérieur du temple, tandis que le couronnement a été réemployé avec les blocs du linteau. Le cas du porche est moins clair: ses colonnes, avec leurs bases et l'entablement, n'ont pas été retrouvées, alors que la maison tardive sur le téménos a employé plusieurs colonnes empruntées ailleurs, comme si celles du pronaos n'étaient plus disponibles. Il serait étonnant que la cella n'ait point subi de dégâts lors du sac d'Aurélien, alors que le *hamana* qu'elle renfermait a été démoli au point de rendre sa remise en état impraticable.

Le socle de la statue primitive est cassé en deux, ce qui implique la destruction de l'idole et la chute de lourds blocs des parties hautes [*Fig. 134*].



Fig. 134. La dalle de la statue ancienne derrière le baldaquin de la statue nouvelle

La cassure est recouverte d'un muret posé sur le rebord antérieur du socle, qui marque le rétablissement du temple; elle est donc antérieure à cette reconstruction. La niche une fois condamnée par ce blocage, quatre colonnes ont été installées par-devant. Leur position est incompatible avec la présence des murs du *hamana* encore en place. Saccagé en 272/273, celui-ci n'a donc pas été restauré. La disparition de l'idole archaïque rendait sans doute une telle entreprise inutile. Le fond du naos fut réaménagé en conséquence, les murs de la chapelle abolis et nivelés à peu près au niveau actuel, c'est-à-dire celui du sol de front et sur les côtés, celui du podium à l'arrière [Fig. 135].

Il est impossible de concevoir, en effet, une récupération aussi systématique de l'appareil des parois, même des pierres irrégulières de blocage à l'intérieur des murs, s'il avait été simplement question de destruction. Ce n'est pas l'entreprise de démontage à la fin du IV^e siècle qui a fait disparaître les parois de l'ancienne chapelle, mais plutôt celle de restauration un siècle plus tôt.

Quatre socles de colonnes, solidaires avec leurs bases, ont été implantés de part et d'autre des grandes dalles qui subsistent de la chapelle condamnée. Ils ne sont pas uniformes. Les deux socles placés à l'arrière, contre le chambranle bloqué de la niche primitive, reposent sur des



Fig. 135. Le fond du naos avec le baldaquin et, à gauche, une ancienne base devant le *hamana*

plinthes improvisées, composées chacune de plusieurs plaques posées sur le dallage. Le socle de gauche présente sur chacun de ses côtés, larges de 65 cm, un cadre rectangulaire en creux, celui de droite est un dé parallélépipède de 67 cm de côté, sans moulure, et sa base comprend le départ de la colonne. Bien que de hauteur différente, respectivement 55 cm et 68 cm, les deux socles atteignent au lit d'attente le même niveau de +284, grâce à leurs plinthes ajustées à cet effet. Les socles de devant, en revanche, sont assortis. Ils mesurent 65 cm de côté et 85 cm de haut. Ils portent en bas et en haut une moulure avec tore et cyma, mais la moulure inférieure de chacun est cachée sous le dallage, qui a été enlevé et reposé, pour assurer le niveau voulu au lit d'attente des socles: +269 à gauche et +264 à droite [Fig. 136]. Cette opération n'aurait pas été possible si le chambranle de la porte du *hamana* était encore conservé. En effet, ces deux socles se placent directement de part et d'autre du seuil resté en place.

Ces quatre socles étaient destinés à supporter des colonnes de 41 cm de diamètre. Deux fragments des fûts cassés sont restés dans le temple, tombés sur le dallage, hauts de 77 cm et de 105 cm. Le lit d'attente des bases, situé à trois ni-

veaux différents, était évidemment déterminé par la hauteur primitive des colonnes de remploi. Nous n'avons aucun élément de l'entablement qu'elles avaient porté.

La pauvre qualité de cette installation, montée avec les moyens de fortune, suffirait déjà pour démontrer sa date tardive. La position des colonnes confirme le changement radical dans l'aménagement du naos: la porte du *hamana* a disparu, comme les montants de la niche, et le socle de la statue primitive a été obstrué.

Le dallage reposé, qui couvre la base du socle de gauche, continue en ligne droite, avec une seule rangée de dalles, vers le mur sud de la cella, et ne s'arrête qu'aux blocs saillants de l'ancien degré du *hamana*. Trouvée par-dessous, une monnaie d'Aurélien et Wahballat (I.257), datable de 271/272, confirme la prompte restauration du temple après le sac. À droite, les dalles remplacées débordent sur la fondation du mur de front du *hamana*. Tout cela démontre clairement que le mur de façade de part et d'autre de la porte disparue, ainsi que les murs latéraux, ont été également démontés jusqu'aux fondations. Les surfaces ainsi découvertes ne semblent pas avoir été pavées, mais plutôt égalisées avec une mince couche de



Fig. 136. La moulure d'un des socles du baldaquin, prise sous le dallage

terre qui a recouvert les aspérités des pierres laissées en place.

Deux blocs de l'ancien degré présentent du côté intérieur des entailles qui paraissent ne remonter qu'à cette même époque [voir *Fig. 18*]. On n'en conçoit pas l'utilité plus tôt, lorsque les pierres étaient noyées dans l'appareil du *hamana*. Ces entailles sont circulaires, de 23 cm de diamètre environ, et situées approximativement sur la ligne passant par l'axe des socles avant du tétrastyle tardif. Il s'agit sans doute de quelque dispositif destiné à fermer l'espace correspondant au *hamana* démoli, mais les traces en sont bien indistinctes.

La niche au fond a été fermée par une cloison. Nous avons retrouvé en place un bloc de chant passant par-dessus la rainure qui avait accommodé, dans notre restitution de l'état ALLAT I, le lion de gauche. Cette pierre était attachée, au moyen de quelques moellons, au fragment conservé du jambage, et contiguë au socle de colonne tardive par-devant [*Fig. 137*]. Elle est en calcaire jaune

tendre et provient sans doute du parement de l'édifice archaïque; une mortaise est creusée dans l'une des faces du bloc. Le blocage était aligné sur le rebord du socle primitif, un moellon obstruant la rainure de droite au moment de la découverte.

Un autre remploi de même origine présente un cas plus complexe: il s'agit d'un chapiteau fragmentaire de pilastre, que nous avons discuté plus haut et attribué à l'angle antérieur nord du *hamana* [p. 44 et *Fig. 23*]; la pierre porte sur son lit d'attente, qui n'est pas celui d'origine, trois trous de scellement disposés d'une façon irrégulière; ils gardent encore les restes de tenons en bronze [*Fig. 138*]. Autant ce dispositif ne trouve pas d'explication raisonnable s'agissant d'un chapiteau d'angle du *hamana*, autant il fait penser à la technique habituelle de fixer les statues. L'écart entre les mortaises indique que la pierre pouvait bien accueillir la statue d'Athéna, trouvée précisément juste à côté. Si l'hypothèse est invérifiable (car les pieds de la statue ont disparu), elle rend



Fig. 137. La cloison (incomplète) passant sur la dalle de statue entre les murs nord et sud, délimitant l'amas des pierres du hamana détruit. La pierre de bout sur le dallage est celle de la photo suivante

compte au moins des traces que porte la surface secondaire du bloc. Tout ce passe donc comme si une pierre provenant des parties hautes de la chapelle archaïque avait été récupérée pour servir de socle à la statue installée sous la couverture des colonnes, elles aussi de remploi.

Le parement du mur de fond, dont les premières assises restent toujours en place de part et d'autre de la niche, fut en même temps doublé de blocs empruntés à d'autres parties de l'ancienne chapelle. À gauche, ces pierres sont amoncelées sans soin entre le socle de colonne et le rebord sud du dallage. À droite, deux blocs posés de bout rejoignent les restes du blocage d'origine, pour former ensemble un muret légèrement courbe qui touchait la paroi de la cella [Fig. 135]; il était recouvert de plâtre qui renforçait également le joint du lit de pose avec le dallage d'origine, aussi bien qu'avec le sol nu plus loin. Cet arrangement se répétait sans nul doute de l'autre côté, où il n'est plus conservé. Il confirme la disparition des murs latéraux du *hamana*. Son appareil disparate ne saurait supporter une paroi de quelque hauteur.

Ainsi, la partie arrière du temple, correspondant à l'épaisseur du mur de fond de la chapelle y compris la niche bloquée, fut transformée en un massif réservé, où des vestiges du premier temple, notamment une bonne partie du noyau en «pierres bleues» (voir p. 25), avaient été pieusement gardés. Il paraît probable que des fragments du décor

architectural et des monuments figurés relatifs à cet édifice y ont été rassemblés et renfermés dans une espèce de favissa en hauteur, avant qu'ils ne disparaissent définitivement lors de la seconde destruction. On remarquera que le milieu de ce massif, entre le socle de la statue primitive et le mur arrière de la cella, a été trouvé évidé jusqu'au sol vierge, alors que les pierres brutes sur les côtés subsistent toujours. Tout porte à croire que le contenu en avait été enlevé et détruit. Quelques sculptures archaïques ont été dispersées dans la cella même, dans la couche de destruction. Il ne semble pas que le volume de ce massif à reliques fût très important. C'était plutôt une plate-forme, ne dépassant probablement pas le niveau conservé sur les côtés.

L'ancienne plate-forme du nord fut remplacée par une banquette remployée [voir Fig. 143]. Légèrement arrondie, elle fut installée en dehors du dallage, impliquant la disparition de la marche que nous avons restituée par symétrie à cet endroit. Monolithe, la banquette qui avait à l'origine plus de 3 m de longueur ne tenait pas dans l'espace qui lui avait été alors réservé. Elle a donc été coupée aux extrémités, un bout tourné tête-bêche remployé à côté, en bordure du caniveau qui longe le degré d'accès du naos. Le bloc présente une margelle haute de 20 cm et large de 12 cm, qui surmonte la surface destinée aux couverts, large de 34 cm. L'inscription sur la margelle est malheureusement trop fragmentaire pour être utile

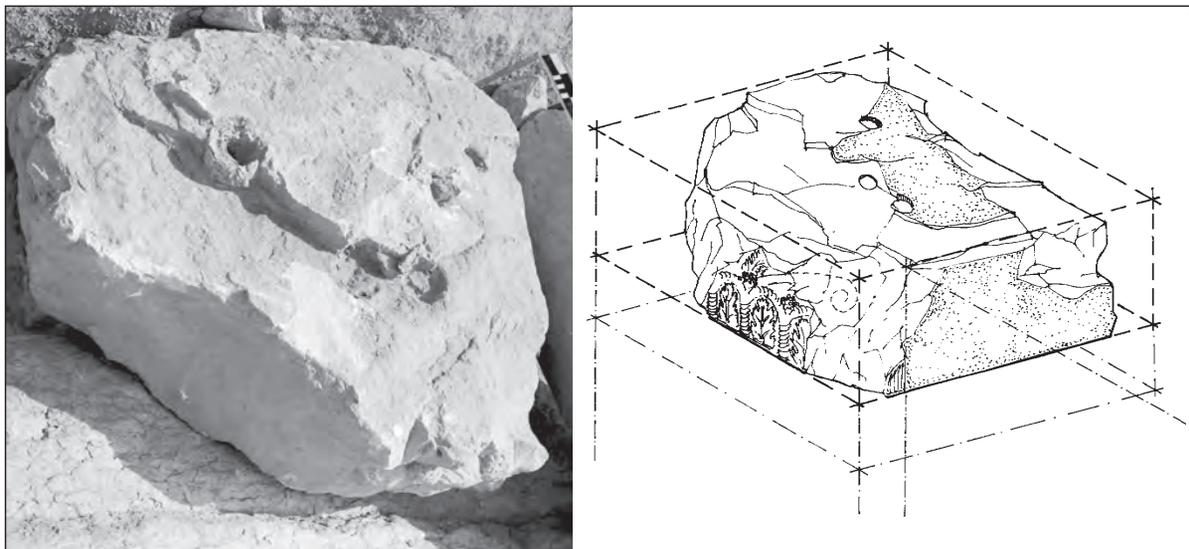


Fig. 138. La partie inférieure du chapiteau de pilastre du *hamana*, avec les mortaises secondaires pour fixer la statue d'Athéna et, à droite, le chapiteau en vue axonométrique

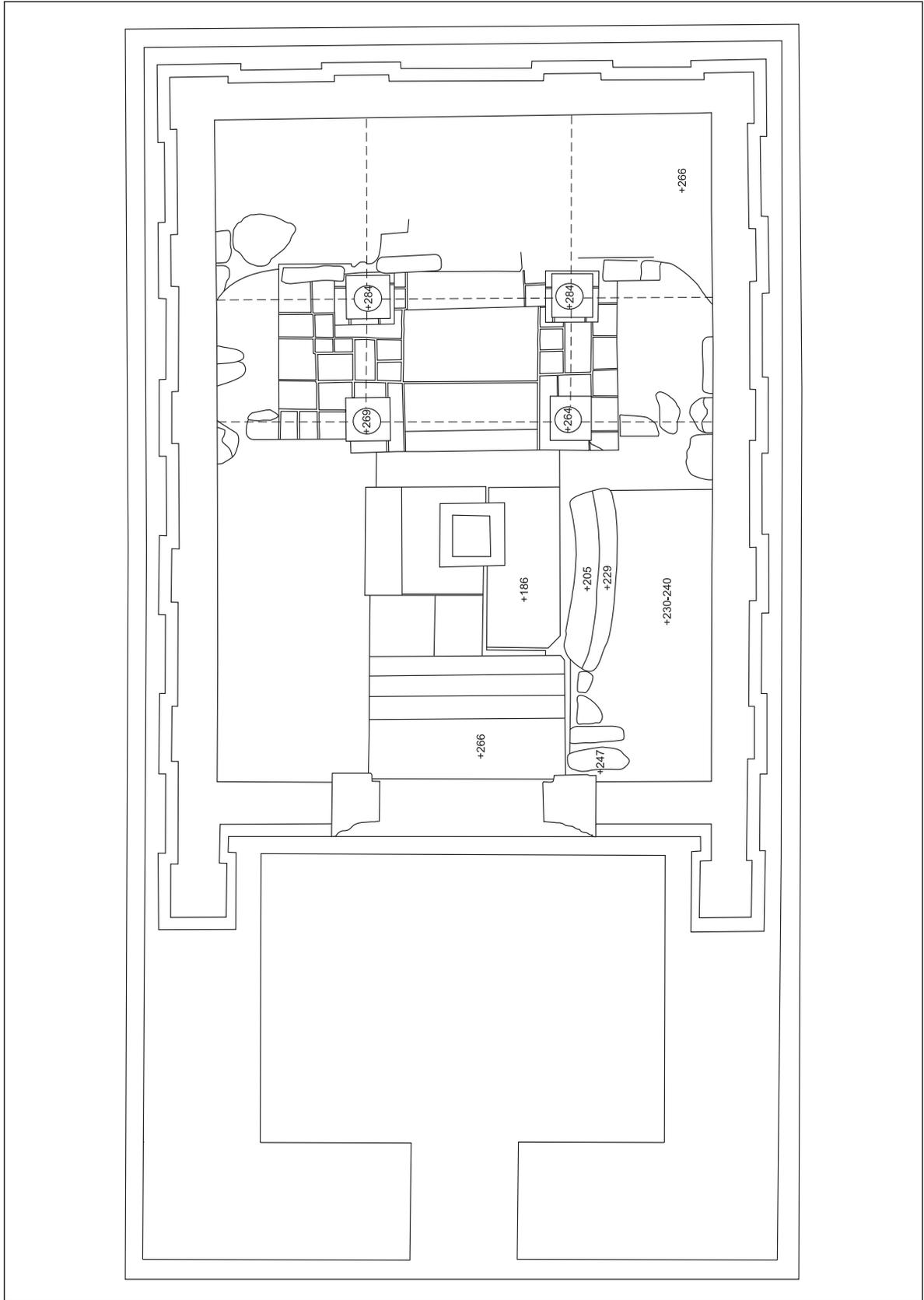


Fig. 139. Plan du naos à l'état ALLAT IV

[*Inscription 29, Fig. 226*]. Un remblai de terre entre cette pierre et le mur latéral du temple, large de 1,40 m en moyenne, était stérile. Il pourrait très bien remonter au II^e siècle et représenter un résidu de la plate-forme d' ALLAT III, mais celle-ci allait certainement plus haut que le niveau secondaire indiqué par la margelle, à +229. À l'endroit où la banquette s'arrêtait, en ligne avec la fondation de la façade du *hamana*, le remblai était désormais à découvert, du fait de la disparition de ce mur, et retenu simplement par une couche de plâtre, bien conservée au moment de la découverte. Le remploi de la banquette indique la pratique des repas cultuels, peut-être en continuation de l'usage de la phase précédente, assez probable. En face, il ne subsiste aucune trace d'installation attribuable à la période tardive.

VII.4 LA STATUE D'ATHÉNA

La niche primitive devenue inutilisable, le culte s'est déplacé devant, où un espace désormais ouvert, dallé au milieu, fut muni de colonnes, deux contre la plate-forme au fond et deux sur la ligne de la façade démontée. Elles encadraient l'emplacement de la statue d'Athéna, retrouvée tombée de son socle improvisé et roulée au pied du mur nord du temple [*Fig. 140*]. Le torse gisait sur le bas-côté nord, alors que de menus fragments, entre autres ceux de la tête [*Fig. 141*], une partie du bras droit, des doigts de la main gauche et un morceau de bouclier, sont restés sur le dallage du milieu. Un seul fragment, partie de l'épaule droite, a été retrouvé remployé en dehors de la cella. Tout cela a permis au sculpteur Józef Gazy de remettre la statue sur pied au Musée de Palmyre, avec tous



Fig. 140. Le torse d'Athéna au moment de la découverte



*Fig. 141. Les morceaux de la tête d'Athéna tirés des décombres et la tête restaurée par Józef Gazy, 1975.
À droite, la statue d'Athéna dressée sur le chapiteau-base*

les fragments retrouvés [Fig. 141, voir *Sculpture* 20, p. 218].

À l'époque antonine, quand cette sculpture a été exécutée, elle n'a pas pu faire l'objet de culte dans notre temple.¹⁸ Cette fonction restait attachée à l'antique idole qui remontait aux origines du sanctuaire. Ce n'est qu'après la destruction de celle-ci et la condamnation de sa niche que la statue classique d'Athéna a assuré la relève. Il est d'ailleurs difficile d'imaginer où, dans le temple du II^e siècle, elle aurait pu trouver une place digne d'un ex-voto aussi prestigieux. De même, il serait étonnant que la statue d'Athéna ait pu être miraculeusement préservée plus ou moins intacte, alors que l'intérieur du temple a été sac-cagé de fond en comble. Le fait que la statue ait été conservée signifie qu'elle ne se trouvait simplement pas là au moment du sac. Elle a dû être récupérée quelque part par les responsables du culte qui ont décidé de présenter à la vénération des fidèles une œuvre de valeur dans un cadre plus simple du temple du IV^e siècle. Comme l'importation n'était pas envisageable en ce moment difficile et que la statue n'ait sans doute jamais été exposée à l'air libre, il faut admettre qu'elle appartenait initialement à quelque édifice public de la ville. On se souviendra que plusieurs statues de marbre importé, ou plutôt leurs débris, ont été retrouvées dans les thermes de Dioclétien (Wielgosz 2000: 96–98; Wielgosz et al. 2002: 389–401). L'habitude de décorer de tels établissements de statues de divinités était bien sûr largement suivie à l'époque impériale. Exécutée à Athènes au II^e siècle après J.-C. d'après un original de l'époque classique qui se trouvait au temple d'Arès de l'Agora, cette statue est devenue ornementale, avant de retrouver sa fonction culturelle d'origine (voir p. 221).

VII.5 LA COUVERTURE

Autant l'autel du premier temple est toujours resté en place, autant les plates-formes latérales de la cella antonine ont disparu. Les quatre colonnes disposées autour de la statue d'Athéna suggèrent à première vue l'existence d'un baldaquin tétrastyle, pareil à celui qui a été restitué graphiquement dans le temple dit de Bacchus à Baalbek et dans certains temples voisins du sanctuaire héliopolitain. Ce serait ainsi un exemple d'adyton

dit libanais, tardivement imité à Palmyre d'après le modèle héliopolitain, mais, à la différence des temples du Liban, installé de plain-pied avec la cella et non exhaussé sur une estrade (Wiegand 1923: II:Pl. XVII; voir Will 1959). Dans le cas étudié, il aurait 3,05 m de large sur 1,85 m de profondeur, mesuré entre les axes des colonnes. Ces proportions sont évidemment imposées par la forme du dallage d'origine: les socles sont venus flanquer les grandes dalles du milieu, en évitant les saillants, notamment le seuil et la marche devant la niche. Il paraît cependant probable que le tétrastyle servait non seulement à protéger la statue, mais aussi à supporter une toiture sur toute la largeur de la cella.

Lors du sac d'Aurélien, la ruine du *hamana* a laissé toute la surface du naos (qui n'a jamais porté de toit, selon notre restitution) entièrement à découvert. Pour le couvrir, il aurait fallu des poutres de presque 8 m de longueur, donc du bois importé. En revanche, la répartition de la partie arrière en trois nefs, larges de 2,00 m sur les côtés et de 2,70 m au milieu, en mesurant entre les fûts de colonnes et les murs, aurait permis d'employer des pièces de bois plus courtes, récupérées dans quelque maison ruinée. La distance des colonnes du mur de fond, 2,50 m, est parfaitement compatible avec cette hypothèse. L'usage d'architraves en pierre n'est pas probable, car elles seraient restées en place après la destruction finale du temple.

La couverture de l'adyton ne saurait s'élever bien haut. Les colonnes de 41 cm de diamètre devaient avoir environ 3 m de hauteur, soit entre 7 et 8 modules. Avec les fûts de 7 modules (2,87 m) à l'ouest et de 7,5 modules (3,08 m) vers l'avant, on obtiendrait, grâce à la différence de hauteur entre les socles, un lit d'attente uniforme au niveau de +570 environ. En admettant l'emploi de chapiteaux assortis, l'entablement aurait été posé au niveau de +610, soit à 4,10 m au-dessus du sol [Fig. 142]. Les poutres devaient donc trouver appui à la mi-hauteur des murs de la cella, dans des nids creusés dans l'appareil du II^e siècle. La disparition des murs empêche de vérifier la présence éventuelle de ces nids.

Cette toiture ne pouvait évidemment pas s'étendre jusqu'à la porte, dont la baie s'élevait probablement à +745, donc de 1,30 à 1,40 m

¹⁸ Cette conclusion ne s'est pas imposée à nous tout de suite. Je l'ai formulée seulement dans Gawlikowski 1996; voir 2008a. Par conséquent, la statue était longtemps considérée comme faisant partie du temple du 2^e siècle.

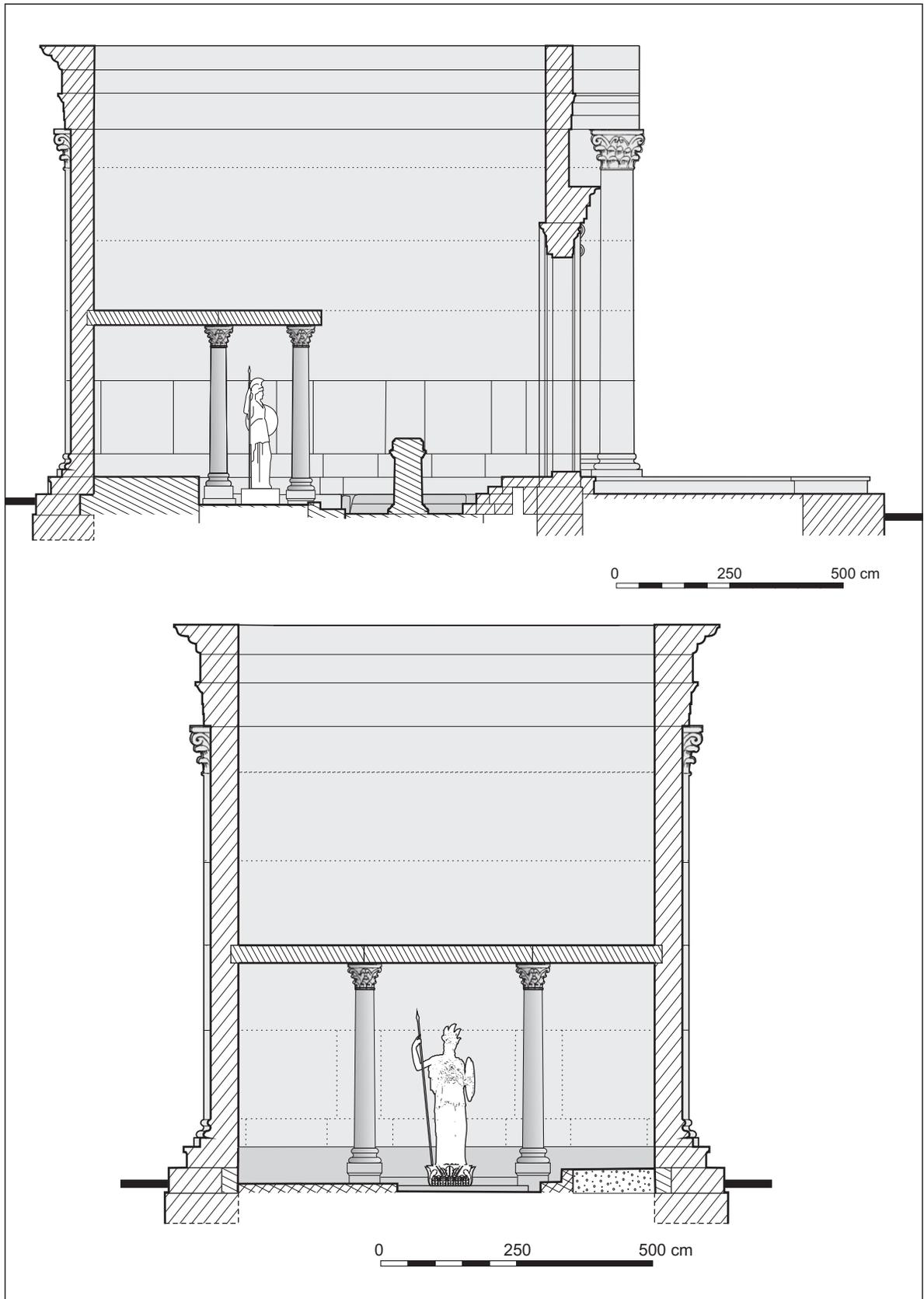


Fig. 142. Le naos tardif: coupe longitudinale restituée et coupe transversale

plus haut. D'ailleurs, aucune trace dans la partie avant du naos n'autorise à postuler la présence de colonnes alignées sur celles en place; la position de la banquette sur le côté nord écarte même cette possibilité sans appel. Une base (diamètre au lit de pose 90 cm, hauteur 45 cm), retrouvée dans les décombres du côté sud, est trop grande pour se prêter à ce emploi. Il est bien possible, en revanche, d'admettre des auvents plus ou moins solidement installés sur les deux côtés, où le sol nu, comme le remblai en terre de la banquette, exigeait plutôt une telle protection. Le dallage au milieu avec son autel semble cependant être resté à ciel ouvert comme auparavant, desservi par le caniveau qui remonte à l'état précédent.

Il apparaît ainsi que la continuité du lieu de culte a été sauvegardée. Le *hamana*, avec ses murs, sa niche et son idole, avait bien disparu, mais la surface correspondante, mise sous toit, renfermait sans doute tout ce qui a pu être sauvé de l'ancien temple. Les entailles dans les fondations anciennes de part et d'autre des colonnes indiquent la présence d'une espèce de clôture, peut-être seulement sous forme d'un chancel. Cet adyton nouveau, ainsi délimité sur l'emplacement exact de l'ancien, abritait désormais la statue classique d'Athéna, en remplacement du *maşseba* archaïque.



Fig. 143. La banquette tardive sous le mur nord du temple. À gauche, la marche devant le seuil du *hamana*, en bas, la marche devant la base sous le mur sud; à droite au fond, blocs de la banquette primitive appuyés contre la fondation du refend

CHAPITRE VIII

LE TÉMÉNOS À L'ÉTAT TARDIF (ALLAT IV)

VIII.1 LES MURS D'ENCEINTE

Les limites de l'aire sacrée au IV^e siècle, telles que les a définies la fondation du Camp tétrarchique, sont déjà esquissées ci-dessus. Autant le mur ouest 3 et les parties adjacentes des murs longs ont respecté la forme rectangulaire d'origine, tout en retrécissant quelque peu la cour, autant le tracé est, avec la porte d'entrée, a changé d'orientation pour se conformer au parcours de la *via principalis* passant désormais au-devant [Fig. 144]; un fléchissement du dernier secteur des murs longs rendait l'angle de rencontre avec le mur de façade remonté plus proche de l'angle droit.

La reconstruction du mur de front faisait partie des travaux d'implantation du Camp et le nouveau mur porte toutes les caractéristiques que nous relevons d'habitude dans les réalisations tétrarchiques: sur une fondation en blocage, la paroi est composée de grosses dalles mises dos à dos, selon la technique développée à Palmyre au cours du III^e siècle et employée couramment par les bâtisseurs du Camp, notamment dans les *principia* et le *horreum* (voir Barański 1991). Nous avons déjà signalé plus haut des remplois utilisés dans ces deux monuments et provenant vraisemblablement du sanctuaire (p. 110). Le nouveau mur est du sanctuaire ne semble pas avoir utilisé de blocs caractérisés comme remplois: même si les grandes dalles lisses étaient empruntées à d'autres constructions, elles donnaient bien l'impression monumentale et un fond digne de la colonnade cannelée replantée sur le nouveau stylobate de la rue transversale du Camp.

Au-delà de l'angle du sanctuaire, vers le sud, une fondation orientée de même continue, après une courte lacune, sur quelque 9 m, puis disparaît avant d'atteindre, avec un léger décalage, l'angle postérieur de la rangée des pièces alignées sur la *via praetoria* [Fig. 145]. Le mur correspondant a été rasé avant la construction de la maison du téménos (ALLAT V). Une monnaie d'Aurélien et

Wahballat retrouvée dans sa fondation et qui date de 271-272 (I.256, p. 228) permet de penser que la *via principalis* a pu être tracée même avant Dioclétien, peut-être peu après le sac du sanctuaire.

Le bout nord de cette fondation est coupé net à 2,40 m de la fondation du mur qui jouxte la porte d'Allat, mais l'ancienne fondation du mur sud passe entre les deux [Fig. 145, voir Fig. 58]. Il n'est pas clair comment cet endroit avait été aménagé avant la destruction finale du temple et la construction de la maison sur son téménos. C'est précisément à cet endroit-là que l'entrée et le vestibule de cette maison ont été installés.

Deux autres fondations courent parallèlement vers le sud. L'une d'elles, doublée sur une partie de son parcours par une autre fondation qui la touche, passe à 3,20 m de distance, appuyée contre le mur arrière de la première pièce des *contubernia* de la *via praetoria*, qui gardent justement la même largeur. Cependant, on ne voit pas de traces d'un mur transversal qui aurait défini deux pièces de la même profondeur de 4 m que celles qui subsistent sur la *via praetoria* et qui seraient alignées sur les pièces A8 et A9 de la maison à péristyle [Fig. 146] qui sont conservées plus à l'ouest. Il faut supposer que ces pièces étaient plus profondes, d'environ 6 m, et que leur fondation nord était tout simplement identique à celle qui a reçu ensuite le mur terminant au sud la maison à péristyle. Une autre fondation, repoussée un peu vers l'ouest par rapport à la trame idéale régulière, a été retrouvée dans un sondage à 3,80 m de distance, mais touchant l'ancienne fondation sud du téménos. Elle contenait plusieurs fragments funéraires remployés. Il est donc vraisemblable qu'il y avait là encore une rangée de *contubernia*, trois rangées en tout entre la *via praetoria* et le téménos encore en usage au IV^e siècle. Deux pièces de la rangée médiane ont subsisté comme dépendances de la maison à péristyle, deux autres ont été supprimées.

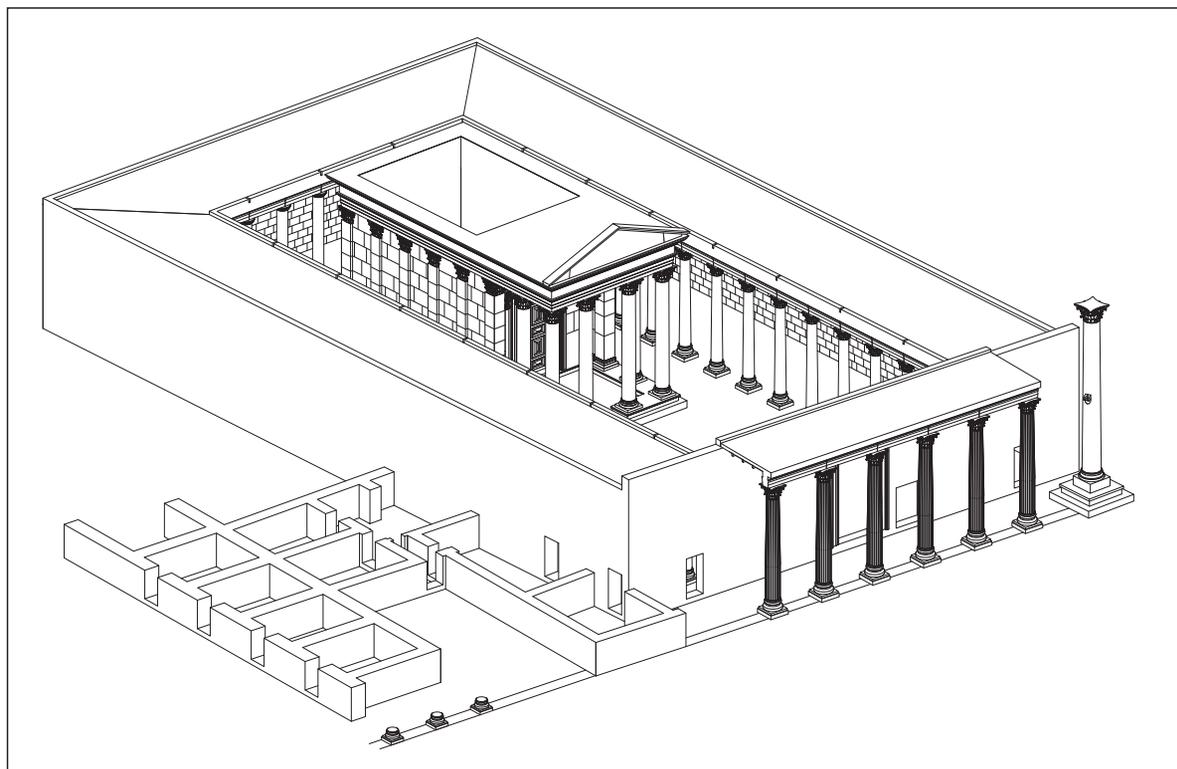


Fig. 144. Perspective cavalière du téménos à l'état tardif. Cette tentative retient l'existence continue du pronaos et ses colonnes, moins probable que la proposition précédente



Fig. 145. Une fondation trouvée sous le dallage de la pièce A2. Dans l'angle de la pièce, un soffite sculpté récupéré dans un tombeau

Les trois autres murs du téménos, doublés tardivement au nord, au sud et à l'ouest, ne subsistent qu'à l'état des fondations; les parties hautes semblent avoir été en terre; des pierres qui auraient pu y être incorporées ont sans doute servi pour construire la maison sur le téménos (ALLAT V). De nombreux remplois trouvés dans les fondations tardives suffisent à démontrer la date de l'enceinte secondaire, à coup sûr contemporaine de la façade restaurée. Les constructeurs du Camp ont donc tenu à pourvoir le sanctuaire d'un solide mur de clôture, en remplacement de l'enceinte sans doute abîmée qu'ils ont trouvée en place.

En revanche, l'aménagement tardif de la cella porte la marque d'un travail hâtif, se contentant des moyens de fortune, comme il a été décrit ci-dessus. Cette restauration sommaire était sans aucun doute le fait des responsables du sanctuaire au lendemain du sac. Ils n'ont ni pu ni voulu attendre le programme de reconstruction militaire qui s'est contenté plus tard d'encadrer le temple remis en fonction au milieu des baraques de la troupe.



Fig. 146. Deux fondations entre le mur sud du téménos et les contubernia

VIII.2 LES PORTIQUES

Cette intervention a amené en premier lieu le démontage des colonnes cannelées ayant formé le portique est et leur redressement devant la porte (pp. 107–111). A l'ouest, le portique à chapiteaux toscans s'est écroulé sur place beaucoup plus tard. En effet, certains de ses éléments ont été laissés au point de chute, ce qui implique l'abandon du sanctuaire à cette époque. Ce portique a donc dû rester debout tout au long du IV^e siècle, sauf la dernière colonne au nord (voir ci-après), mais il a sans doute reçu une nouvelle couverture, appuyée sur le mur ouest restauré en retrait.

Nous n'avons pas retrouvé de données relatives à la survie du portique sud; tout son parcours fut profondément altéré par des constructions tardives, en particulier dans sa partie orientale, où le niveau antique a été nivelé sous la maison tardive, ce qui a entraîné la disparition des colonnes. Cependant, les constructions plus modestes installées à la hauteur de la cella font usage des pierres provenant de la colonnade, ce qui implique la présence de ces éléments sur place encore au V^e siècle. Il est donc possible que le portique sud ait encore existé, au moins en partie, tout au long du IV^e siècle. Cependant, l'angle sud-ouest a été occupé par une construction subsidiaire (pp. 65 et 149), ce qui semble exclure la survie du portique à cet endroit.

Le portique nord en face a été entièrement refait à l'époque tardive avec des éléments du portique plus ancien. En effet, les bases de ce portique, déplacées par rapport à l'implantation hypothétique d'origine restituée avec la travée de 2,60 m [voir Fig. 101, 102–125], sont prises dans une fondation continue coupant à travers la couche d'argile et de graviers qui s'étend au niveau correspondant au lit d'attente des fondations du temple antonin et qui est associée à l'utilisation de ce temple. Non seulement aucun autre portique n'est fondé de cette façon, mais surtout cette fondation nord contient des remplois qui fixent sa date à l'époque de la construction du Camp.

La fondation nord a été suivie en ligne presque droite au-delà de la façade du temple jusqu'à un embranchement vers le sud qui s'amorçait à 4,90 m devant le temple, parallèlement à celle-ci, pour s'arrêter à la hauteur de la porte du téménos. Cette fondation était plus large et plus profonde que celle du portique nord, en raison de gros blocs remployés. Y ont été trouvés non seulement des sculptures funéraires provenant du pillage des tombeaux, mais aussi quelques blocs qui représentaient des fragments du lion gardien

du sanctuaire, ainsi que des merlons archaïques que l'on pourrait attribuer au temple primitif [Fig. 147]. Alors que la destruction de celui-ci ne s'explique que dans le contexte du sac d'Aurélien, le haut-relief du lion a dû être démonté avec le mur de front de l'enceinte, dont il faisait partie selon toute vraisemblance, et les pierres remployées aussitôt, sans quoi elles n'auraient pas pu se conserver. La fondation du portique nord est donc contemporaine aux travaux de la *via principalis* du Camp et servait comme une espèce de *favissa*.

Il ne semble pas que cette fondation transversale ait pu être conçue pour asseoir un nouveau portique est en remplacement du portique cannelé. Il aurait fallu pour cela trouver de nouvelles colonnes, car celles d'origine avaient trouvé place de l'autre côté du mur de front. On pensera plutôt que les deux murs dressés sur ces fondations tardives faisaient partie d'une enceinte réduite provisoire autour de la cella, installée pendant les travaux de la *via principalis*, travaux qui ont consisté à cet endroit à dresser les colonnes cannelées et la porte du téménos à leur nouvel emplacement.

La fourchette pour dater cette entreprise va théoriquement de 273 aux premières années du IV^e siècle. Si les travaux du Camp ont été probablement amorcés très tôt dans la période indiquée, sans doute immédiatement après l'installation en garnison de la 1^{ère} légion Illyrienne, ils ont continué jusqu'à la dédicace des *principia* tétrarchiques avant 303 et encore plus tard. C'est seulement après la construction du nouveau mur de façade et de son portique extérieur que les murs du téménos au nord, au sud et à l'ouest ont été refaits contre ce qui restait des murs d'origine, du côté intérieur [Fig. 148]. Au témoignage des monnaies retrouvées, ces travaux ont eu lieu sous Constantin au plus tôt (I.175, I.179, p. 228). Une fois ces travaux terminés, l'enceinte temporaire a été supprimée, mais sa fondation est restée en place sous le niveau de la cour.

La fondation du stylobate nord a été suivie jusqu'au mur de front tétrarchique. Une rangée de dalles de bout, recouverte ensuite par un dallage, court là-bas sur une distance de 2,5 m parallèlement à la façade est, à distance de 1,20 m de celle-ci;



Fig. 147. La partie avant du téménos, avec les tranchées correspondant au portique nord et à la fondation transversale contenant les blocs du lion gardien et d'autres éléments

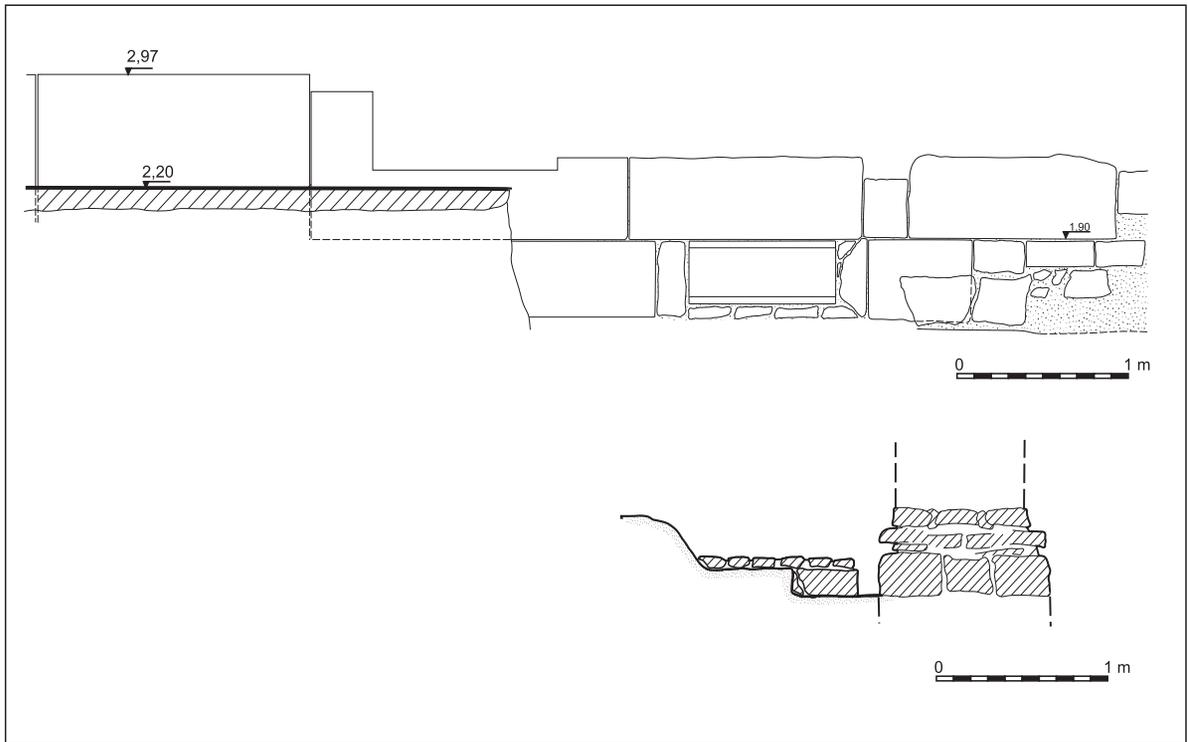


Fig. 148. La rencontre du mur est avec le mur nord, état tétrarchique



Fig. 149. Quelques blocs tirés de la fondation transversale tardive, dont la patte du lion gardien et un merlon



Fig. 150. Une base du portique nord reposée sur une fondation tardive

elle se termine par une dalle transversale du côté sud [Fig. 151, voir Fig. 47]. Tout porte à croire que nous avons là le soubassement d'une banquette. Il est donc probable qu'une salle de banquets large de 4,20 m occupait l'angle nord-est du téménos tardif. Un bout d'un mur transversal à 12 m de la façade pouvait indiquer sa limite du côté ouest. L'existence de cette longue salle est tout de même hypothétique: pour l'admettre, il faut supposer le secteur correspondant de l'enceinte primitive nord toujours debout; d'autre part, la banquette dans l'angle de la cour peut être plus récente. Cette partie du téménos est trop altérée par les interventions ultérieures pour qu'il soit possible de prétendre à plus de certitude.

C'est après la désaffectation de l'enceinte provisoire hypothétique qu'une tentative de rétablissement du portique nord a été décidée. Quelques éléments des colonnes renversées qui traînaient autour ont été redressés, leurs plinthes et bases posées sur la fondation du mur temporaire. Trois bases ont été retrouvées en place. Nous avons pu redresser partiellement deux colonnes avec leurs éléments écroulés [voir Fig. 102]. L'une d'elles atteint, avec ses trois tambours et sa base, la hauteur de 4,66 m, mais elle n'est pas complète. Aucun chapiteau ne peut leur être attribué.

Nous avons dégagé le soubassement de la base qui se trouve vers le milieu du mur long du temple:

il est clair qu'elle a été implantée dans la fondation qui l'a précédée [Fig. 150]. D'ailleurs, comme il a déjà été remarqué plus haut, les distances entre ces colonnes ne correspondent pas à la travée de 2,60 m qui caractérise les portiques sud et ouest; l'architrave de cette longueur, abandonnée contre le podium du temple, ne saurait donc avoir servi dans ce portique tardif qui n'avait sans doute jamais été terminé. En effet, un grave accident de chantier semble avoir interrompu l'installation du portique, qui n'a jamais été repris.

L'emplacement où la colonnade devait rencontrer le portique ouest, toujours debout, a en effet été profondément bouleversé. Un espace correspondant à deux travées d'angle au nord-ouest du péribole contenait une large fosse irrégulière mesurant 4 m environ dans chaque sens, remplie de blocs de pierre jetés pêle-mêle, juste sous la surface [Fig. 152]. Il y avait là, dans la couche superficielle du remblai, trois blocs hydrauliques, deux tambours de colonnes, une console murale inscrite, fragments de deux statues archaïques et plusieurs morceaux de décor architectural. Aux pierres étaient mêlées de nombreuses tuiles brisées, mais aussi des lampes datables du III^e siècle. Le contenu de ce dépôt permet de le classer avec les fondations tardives dont il était question ci-dessus. Les deux statues fragmentaires appartiennent à la même série que celles retrou-



Fig. 151. Une salle de banquets tardive dans l'angle nord-est du téménos (voir Fig. 47). Au premier plan, la fondation prolongeant le stylobate tardif du portique nord

vées dans la fondation du mur ouest 3; de même, la console honorifique de l'an 68 après J.-C. [*Inscription 34, Fig. 231*], les tambours de colonnes en calcaire tendre, probablement du portique sud (voir p. 116, n° 6), enfin des fragments décoratifs se sont retrouvés disponibles à la suite du sac du sanctuaire.

Il restait à déterminer la nature de la fosse que ces pierres sont venues remplir. Cette tâche a été menée à bien en 2007 par Marta Żuchowska et Karol Juchniewicz, qui ont exploré l'endroit jusqu'à la profondeur de 6 m [*Fig. 153*]. Il était trop dangereux de continuer la fouille plus bas. Sous un amoncellement de blocs divers de quelque 80 cm d'épaisseur, un puits approximativement circulaire est apparu, de diamètre de 2,50 m environ, creusé dans le sol vierge et rempli sur toute sa profondeur dégagee avec de gros blocs de pierre.

La présence même de la fosse présuppose l'enlèvement de la colonne d'angle nord-ouest et de sa voisine du portique nord. Or, celle-ci a été retrouvée: elle a glissé verticalement dans le puits, la plinthe, la base et trois tambours, totalisant la hauteur de 4,67 m. Le diamètre du fût est de 62 cm au bas. Le chapiteau manque, mais il devait mesurer un module, soit 62 cm de hauteur, portant à quelque 5,30 m le niveau de pose des architraves.

Nous n'avons retrouvé aucune trace du revêtement du puits. Bien que le dépôt contienne entre autres trois blocs hydrauliques, témoins d'une installation d'adduction d'eau sous pression, il ne s'agit donc pas d'un réservoir comblé. On dirait plutôt que le puits a été creusé simplement pour trouver de l'eau et, avant que la couche aquifère soit atteinte, le sol de surface à côté a cédé sous le



Fig. 152. Le comblement du puits dans l'angle nord-ouest du téménos

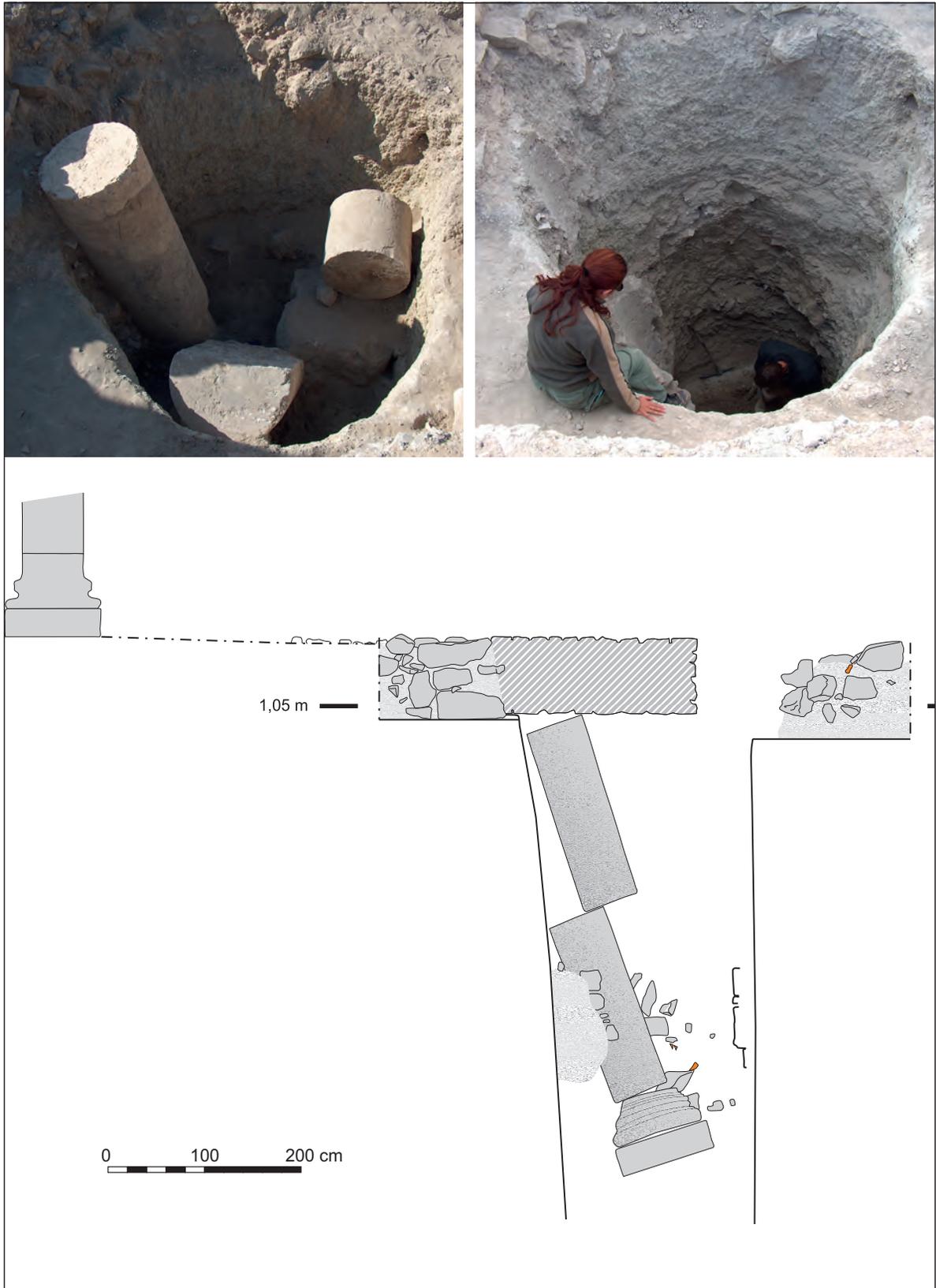


Fig. 153. La colonne tombée dans le puits dans l'angle nord-ouest du téménos; l'exploration du puits par Marta Żuchowska et Karol Juchniewicz; coupe par le puits

pois d'une colonne installée trop près. Cet accident a condamné le projet d'élévation (ou de rétablissement) du portique nord. Il n'y avait plus rien d'autre à faire que de remplir ce trou béant sur le téménos: en plus de la colonne sans chapiteau, cause du désastre, nous avons trouvé à différents niveaux du puits plusieurs pierres de taille en calcaire jaune tendre qui caractérise les constructions et sculptures de la haute époque; l'un de ces blocs porte une inscription qui se réfère à la fondation du portique sud en 55 après J.-C. [*Inscription 4, Fig. 208*]. Nombre de blocs aux dimensions proches de ceux tirés du puits (longueur 48 à 55 cm, hauteur 36 à 40 cm, épaisseur 20 à 27 cm) ont été employés dans le mur primitif de l'enceinte nord. On relèvera encore une tête de statue, mais aussi un fragment funéraire. Un bassin en pierre assez grossier, tombé au fond, fait pendant aux blocs hydrauliques déjà mentionnés trouvés juste sous la surface. De très nombreux tessons d'amphores de production locale ne sont pas, à l'état présent des recherches, de grand secours pour la datation, mais les lampes typiques des III^e-IV^e siècles fournissent un repère plus sûr. Compte tenu du caractère disparate des fragments de ces trouvailles, il n'y a pas de doute possible que le puits a été rempli de toute sorte de pierraille qui encombrait le téménos en reconstruction à la fin du III^e siècle.

VIII.3 LES INSTALLATIONS TARDIVES

Une canalisation fut ensuite rétablie dans le secteur. En effet, un tuyau céramique a été posé à la limite nord de la fosse et par-dessus, après son comblement. Il court en ligne droite en longeant ce qui restait du portique du côté de l'enceinte, pour s'infléchir vers le sud juste avant d'atteindre un mur transversal. A l'ouest, le tuyau rejoint le bloc hydraulique installé sur la fondation du mur ouest 3; la conduite était donc alimentée du dehors, à travers l'enceinte qui imposait un brusque changement de niveau.

La fosse était recouverte en surface d'un sol en ciment gris étanche qui semble être le fond d'un réservoir, malheureusement ébréché de toutes parts [*Fig. 154*]. Un bassin plus ancien et plus petit, aux contours également vagues au moment de la découverte, de diamètre de 1,20 m environ, a laissé des traces en dessous, à la limite sud de la fosse. Les deux réceptacles successifs étaient reliés à un bloc hydraulique de remplissage qui présente une conduite ouverte, obtenue par la section de la pierre, et une cavité ronde, bouchée avec du ciment. C'est le départ d'un caniveau à ciel ouvert qui partait vers le sud entre le portique ouest et la cella, à 2,30-2,50 m de celle-ci [*Fig. 155*]. Long actuellement de 9,5 m, le caniveau est composé de dalles à plat, larges de 55 cm environ, évidées au milieu, qui portent de part et d'autre du canal



Fig. 154. Le sol en ciment d'un bassin par-dessus le puits comblé. Le chapiteau toscan marque l'encoignure du portique

des dalles de bout en calcaire tendre de 50 à 70 cm de longueur, 25 à 35 cm de hauteur, 25 à 30 cm d'épaisseur, qui selon toute apparence proviennent du démontage des murs du *ḥamana*. Le caniveau était large de 25 cm environ et arrivait à peu près au niveau du sol contemporain. A un moment, le fond de cette conduite a été refait 10 cm plus haut avec du ciment gris. À 3 m de l'extrémité sud du caniveau et sans relation matérielle avec lui se situe le puits plus ancien, dont la position avait déterminé le fléchissement du portique ouest (cf. p. 95). Le puits a reçu tardivement une margelle circulaire faite d'un chapiteau évidé du portique sud, posé sur le rebord primitif au niveau du sol antique.

Il n'est pas aisé de comprendre la fonction de toutes ces installations [Fig. 96]. Le puits du I^{er} siècle (creusé un certain temps après 30 après J.-C. et avant la fondation du portique ouest en 114) fonctionnait sans doute comme tel encore au V^e siècle, au témoignage du chapiteau réemployé. Il n'est pas relié au caniveau qui rejoint le bassin bâti en surface à son extrémité nord et présente une pente en direction du puits. On ne voit pas où il menait ni par quel moyen était alimenté le bassin. A coup sûr, la conduite céramique qui passe plus au nord n'avait rien à voir avec cet ensemble: elle est posée plus bas que le sol du bassin et n'avait pas d'embranchement dans sa direction. Un système plus ancien, dont témoignent les



Fig. 155. Le caniveau à l'ouest du temple, fait avec des blocs réemployés du *ḥamana*

blocs hydrauliques enfouis, n'a conservé aucun élément en place.

Dans l'angle sud-ouest du péribole, près du puits, une fondation en équerre s'appuie contre la clôture tardive, délimitant une pièce de 4 m sur 2,5 m en deçà de l'alignement du portique ouest [Fig. 156]. En effet, la dernière fondation du mur ouest s'arrête à l'endroit où la fondation de cette pièce s'amorce vers l'est. L'ouvrage est contemporain de la reconstruction du téménos, au témoignage des remplois (un bas-relief archaïque d'Allat, *Sculpture 11*, Fig. 176), des lampes et d'une monnaie de Licinius (I.279, p. 228) qui y ont été retrouvées.

L'endroit a été recouvert ultérieurement par un sol en ciment peint en rouge qui débordait au-delà de la fondation en question et s'appuyait contre le mur voisin du forum des *principia*. C'était le sol d'un local qui faisait partie d'un établissement comprenant une suite de pièces longeant le mur est des *principia*. Cet empiètement tardif sur l'aire du téménos depuis longtemps désaffecté recouvrait donc les fondations d'un local plus petit

installé sur le téménos encore en service. Autant nous n'avons aucune donnée susceptible de préciser la fonction de cette pièce d'angle, autant sa présence même permet d'affirmer que la couverture du portique sud n'a pas été restaurée au IV^e siècle. En effet, la pièce se trouve entièrement sur l'espace qui devait être normalement protégé à la rencontre des deux colonnades.

Après cette revue des vestiges attribuables au IV^e siècle, il est possible de conclure que le téménos abritait à cette époque au moins deux locaux subsidiaires, accolés dans les angles opposés de l'enceinte, sans souci de symétrie et sans doute assez rudimentaires. On remarquera que le sanctuaire du II^e et III^e siècles se passait bien de cette sorte de dépendances. Il est vrai que l'on disposait à l'époque de larges espaces sous les portiques. Il est également possible que d'autres constructions au service du temple aient pu trouver place en dehors de cet espace, le voisinage du sanctuaire étant très peu bâti avant l'implantation du Camp. Serré par les casernes, restauré à la hâte, le téménos a beaucoup perdu de sa belle ordonnance



Fig. 156. Le sol de la pièce tardive dans l'angle sud-ouest du téménos

régulière. Pour l'essentiel, cependant, l'espace sacré est resté le même et assurait encore pendant un siècle la pérennité du culte [Fig. 157].

La comparaison des matériaux de remploi sortis des fondations discutées ci-dessus permet à première vue de les distinguer des constructions plus récentes. Y ont été trouvées en effet, à côté des fragments provenant du sanctuaire, pour la plupart archaïques, nombre de sculptures funéraires datables du II^e et du III^e siècles. Celles-ci viennent bien entendu du pillage des nécropoles, à mettre sur le compte des soldats bâtisseurs du

Camp, qui n'ont pas manqué de garnir de la même façon les fondations des casernes, ainsi que l'ont démontré les fouilles antérieures (Michałowski 1963 et sq., *passim*). En revanche, les fragments votifs et honorifiques sont rares en dehors du téménos, alors qu'ils abondent dans les limites de celui-ci; ils étaient sans doute remployés de préférence sur l'aire sacrée par scrupule religieux, bien qu'il s'agît du produit du sac d'Aurélien.

Les conclusions à tirer de l'un et l'autre ensemble concourent ainsi pour dater l'enceinte tardive, les pièces qui s'y appuient, le stylobate nord

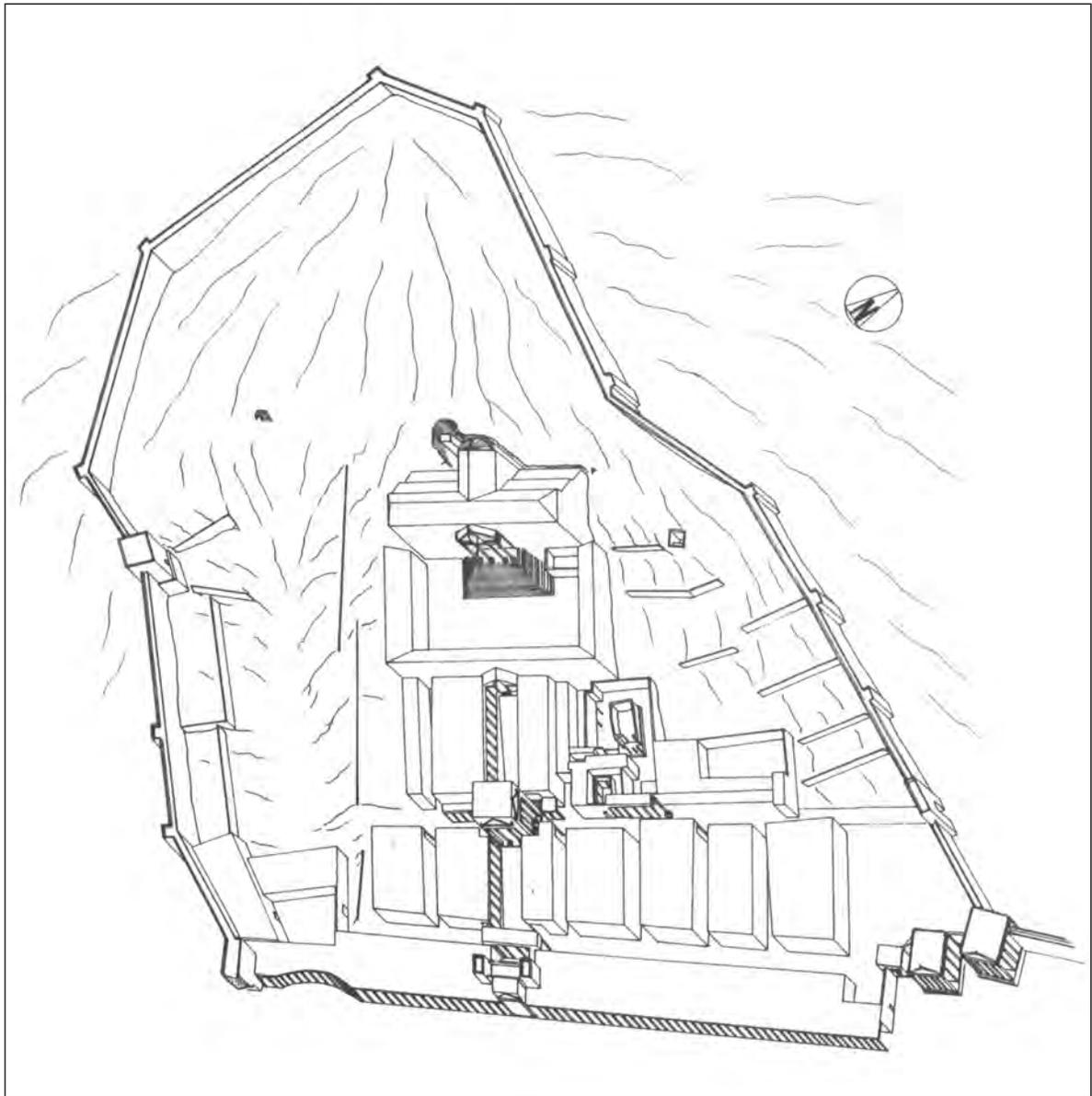


Fig. 157. Perspective cavalière du Camp de Dioclétien avec la ruine du sanctuaire d'Allat et la maison installée sur le téménos

et l'installation hydraulique à l'ouest de l'époque de la construction du Camp tétrarchique. Celui-ci fut dédié entre 293 et 303 (*CIL* III, 133; *IGLS* XVII/1, 121; voir Fellmann 1995), mais les travaux ont pu durer un certain temps avant comme après cet acte officiel. En particulier, une monnaie de Constantin (I.275, p. 275) vient de la fondation du mur ouest 3 du péribole qui épaula le mur d'enceinte plus ancien, alors que dans la fondation de l'angle sud-ouest de la même enceinte tardive, scellée sous un sol en dur, a été trouvée une monnaie de Licinius, les deux datant cette fondation de la deuxième décennie du IV^e siècle, sinon plus tard encore.

VIII.4 LA DESTRUCTION FINALE

Cette restauration sommaire et sans doute jugée provisoire s'est maintenue un siècle durant. Le temple restauré a survécu au milieu des casernes. La statue d'Athéna installée sous son canope tétrastyle et l'autel devant, toujours à l'air libre, témoignent d'un culte continu. Il est fort douteux que la population civile ait pu avoir accès au camp légionnaire, sinon de manière strictement réglementée et contrôlée. C'étaient donc certainement des soldats de l'Empire désormais chrétien qui devaient fréquenter le temple de celle qui était sans doute pour eux la Minerve des armées romaines, plutôt que l'Allat arabe vénérée en ce lieu pendant plus de trois siècles avant l'installation militaire.

Les violences antipaïennes de la fin du IV^e siècle ont finalement atteint le sanctuaire. Le moment venu, les assaillants ont commencé par casser la statue d'Athéna. Un coup de marteau sur la nuque a fait rouler la tête [voir *Fig. 142*]. Si la calotte du casque est préservée en une pièce (sauf les trois sphinx qui la couronnaient et dont un seul a été retrouvé séparément), un autre coup sur le nez avec un outil tranchant a fait éclater le visage de la déesse en plusieurs morceaux. Le tenon de la tête, enfoncé dans le torse, est resté en place. Le bras droit levé a été cassé en morceaux, tandis que le bras gauche est parti à la suite d'un gros coup qui a détaché tout ce côté de la statue [*Fig. 158*]. Le torse a roulé ensuite par terre en direction de la paroi nord [voir *Fig. 140*]. Curieusement, il est resté en une seule pièce haute de 1,60 m, bien que les jambes en aient été détachées.

Le torse est resté là où il est tombé, le devant heureusement contre le sol, ce qui a préservé les plis de la draperie, car cette partie du temple



Fig. 158. La cassure du côté gauche de la statue d'Athéna

n'était pas dallée dans son dernier état et le choc de la chute a été amorti. Le dos, en revanche, est très sérieusement érodé par une longue exposition aux intempéries. Les autres fragments conservés ont été éparpillés sur place, tels les parties de la tête et du bras droit, quelques fragments du bouclier avec les doigts qui le retenaient, ainsi qu'un long éclat vertical sans épiderme sauf l'ongle d'un orteil au bout, ce qui a permis de restituer la hauteur primitive de la statue (2,14 m jusqu'à la calotte sans compter ses appendices). D'autres éclats ont disparu, comme les pieds et le côté gauche du torse, tandis que l'épaule droite a été retrouvée en dehors du temple. On en conclura que les débris ont dû rester un certain temps à découvert au sol du temple dévasté, avant de disparaître sous la terre éolienne.

Tous les petits objets mobiles retrouvés dans le temple saccagé ont été trouvés dans une couche de 20 à 28 cm d'épaisseur recouvrant le sol. Elle n'a conservé aucune trace de feu. Parmi les objets qu'il est possible d'attribuer en toute certitude à la dernière période du temple, on compte deux centaines de lampes, retrouvées amoncelées de part et d'autre de l'emplacement de la statue; elles avaient sans doute été déposées sur la plate-forme du fond. Sous une colonnette tombée, nous avons retrouvé un médaillon en or [Fig. 202], ailleurs un petit cheval en bronze, un peu partout des tuiles qui semblent provenir du toit de l'adyton tardif. On attribuera également à l'époque tardive huit petits pyrées (larges de 22 cm à 28 cm à la base et hauts de 30 cm environ), entiers ou cassés, qui gisaient dans les décombres du côté sud, entre la porte de la cella et l'adyton (ci-dessous, Fig. 204).

Dans la même couche de destruction se trouvait encore une petite tête d'Athéna du type Giustiniani, elle aussi d'un bon travail attique [Sculpture 21, Fig. 191]. La tête garde un trou de fixation au cou, mais aucune trace de corps n'a été retrouvée. Cependant, il est difficilement concevable que la tête ait pu être exposée seule. Elle faisait certainement partie d'une statue dressée en ex-voto quelque part dans le temple. Théoriquement, elle pouvait appartenir au mobilier du temple de Taimarșû (ALLAT III), mais tout aussi bien elle a pu être installée dans le temple tardivement, avec la grande statue dont le sort vient d'être résumé. Il est impossible de trancher cette question.

En revanche, plusieurs sculptures retrouvées dans les décombres se trouvaient certainement dans le temple du II^e siècle, la plupart plus anciennes que celui-ci mais conservées pieusement, peut-être dans l'ancien *hamana*. Après le premier

sac, ces fragments, cassés, se sont retrouvés dans le massif de maçonnerie au fond de la cella restaurée, comme autant de précieuses reliques de l'ancien temple. En effet, il s'agit surtout de sculptures archaïques qui auraient pu difficilement se maintenir en vue jusqu'à cette date. Elles comprennent plusieurs éclats du linteau d'origine de la niche, mais aussi des ex-voto (voir le catalogue, p. 199). La partie médiane de ce massif contre le mur arrière du temple a été éventrée jusqu'au sol vierge sans autre raison apparente que de pouvoir disposer de ces vestiges.

Les colonnettes de la couverture tardive sont tombées sur la couche de destruction, qui a partiellement recouvert leurs socles restés en place. Nous n'avons retrouvé que deux fûts incomplets, sans chapiteaux. Du même coup fut démolie le toit qui protégeait la partie arrière de la cella (solution que nous préférons à celle d'un baldaquin libre). Il était vraisemblablement en bois, assez léger, et n'a pas laissé de traces. L'autel a été également cassé, la base laissée dans le temple, tournée en biais. Le couronnement fut récupéré plus tard comme matériau de construction, mais la partie médiane a disparu, à moins qu'elle n'ait pas été reconnue parmi d'autres blocs remployés.

Tout porte à croire que les murs de la cella ont été démontés systématiquement, non pas dans un acte de destruction frénétique, mais plutôt en vue de remploi comme matériau de construction. Si cette impression est correcte, il a été sans doute question d'une toute autre opération que le sac. Certains blocs ont été remployés dans les murs de la maison qui allait occuper la partie avant du téménos. C'était aussi le cas de la partie haute de l'autel du temple, ainsi que des fragments du linteau inscrit de la porte. Ces pierres n'étaient certainement plus considérées comme imprégnées d'effluves démoniaques, donc impropres à l'usage, comme l'avaient paru plus tôt la statue d'Athéna et d'autres monuments religieux. La ruine elle-même est restée longtemps abandonnée, juste derrière la maison installée sur le téménos.

Outre les nombreuses lampes encore utilisables laissées en vrac près de la statue abolie, les agresseurs ont laissé sur place des monnaies, notamment un lot de 45 pièces trouvées ensemble dans les restes d'un pot cassé au pied de la plate-forme de fond, du côté nord (I.374-418, p. 226). La valeur du métal, certes limitée, n'était pas entièrement négligeable. Il est connu que les autorités ecclésiastiques de l'époque insistaient pour que l'action de destruction des idoles et de leurs temples fût désintéressée; toute appropriation

aurait été tenue pour faute grave (voir Sauer 2003: 52 et 143–156). Les 45 pièces abandonnées intentionnellement lors du sac correspondaient en gros à 135 g de bronze, soit à peu près à un denier d'argent (124 fois plus cher que le bronze). Il apparaît nettement que les aumônes des derniers fidèles étaient des plus modestes.

Ces monnaies permettent de rapprocher la date du sac. La grande majorité de ces pièces ont été frappées dans le troisième quart du siècle, avant 375, au nom de Constance II, puis de Valentinien, Valens et Gratien. Il n'y a que trois pièces de Théodose ou d'Arcadius, du type de *Salus Reipublicae*. Si elles sont d'Arcadius, elles sont postérieures à 383, date de son accession au rang d'Auguste, mais Théodose a bien pu en émettre avant cette date. Quoi qu'il en soit, la fin de l'émission ne saurait dépasser la date indiquée que de peu. La pièce d'Aelia Flaccilla, trouvée séparément dans une fente du dallage contre la marche toujours en place de l'ancien *hamana*, aurait pu s'y égarer au moment du sac, mais certainement pas plus tard, quand le sol était déjà recouvert de décombres (I.344, p. 226). Théoriquement, elle a pu être frappée en 386, l'année de la mort de l'impératrice, mais il est plus aisé d'envisager une date antérieure, contemporaine des monnaies du trésor. Il ne semble pas qu'il soit possible d'avancer la date du sac au-delà de cet horizon.

En 1982, B. Gąssowska a proposé d'associer cet événement à l'activité du préfet du prétoire pour l'Orient Maternus Cynegius entre 384 et 388 (Gąssowska 1982: 120–122). Ce fonctionnaire était tenu, par un édit de Théodose adressé personnellement à lui, d'empêcher les sacrifices païens dans les provinces orientales (*Codex Theodosianus* XVI 10,9). Il a largement dépassé la consigne en faisant détruire certains temples, sans doute avec l'approbation tacite de l'empereur. Il ne semble pourtant pas qu'il fût partie prenante dans la destruction du grand temple de Zeus d'Apamée par l'évêque Marcel en 386 (Fowden 1978). Quant à Palmyre, le préfet pouvait bien encourager le commandant de la place à prendre une telle mesure, mais celui-ci pouvait tout aussi bien agir de sa propre autorité, même avant l'arrivée du préfet en Syrie en 285. La tâche n'était pas difficile, surtout parce que le temple d'Allat était situé à l'intérieur du camp légionnaire, excluant ainsi toute opposition de la population civile. Il faudrait, pour juger de la situation, disposer des données concernant d'autres temples de Palmyre, ce qui n'est pas le cas. Si le temple de Bel a bien été converti en église à une date inconnue (la même assertion pour le temple

de Baalshamîn paraît douteuse) (Kowalski 1996), cela ne nous apprend rien sur les circonstances de la fermeture de ces temples au culte païen.

Bientôt après le sac, la cella fut systématiquement démontée dans le but de récupérer des pierres de taille. L'intérieur, resté en contrebas des assises laissées en place, s'est rempli progressivement de terres éoliennes, car la ruine n'a jamais été réutilisée. Seul un pan du mur nord dépassait le lit d'attente dégarni de l'assise des bases. Il marquait toujours la surface au début de la fouille.

VIII. 5 LA MAISON DU PRÉFET (ALLAT V)

Comme il a été déjà dit, après la destruction du temple, le téménos avait accueilli des constructions devant et au sud de la cella ruinée, lesquelles avaient scrupuleusement évité d'empiéter sur le site de celle-ci. Il s'agit principalement d'une demeure assez spacieuse, étudiée minutieusement par Sławomir P. Kowalski (1994), qui l'interprète comme résidence du commandant (prétoire). Pour les détails, je renvoie à son article.

La désaffectation du sanctuaire a rendu disponible un important espace au milieu du Camp, tout près des *principia*. On s'accordera avec Kowalski sur le fait que personne d'autre que le préfet de la légion n'aurait pu s'approprier cet espace pour y établir sa résidence. Le site du temple anéanti est cependant resté à l'état d'abandon, sans doute considéré comme impur et impropre à utiliser. Il convient aussi d'observer qu'une conversion du monument en un lieu de culte chrétien aurait été de toute façon peu praticable. En revanche, on a pas hésité à remployer les pierres des murs démantelés.

La maison s'étend sur 24 m d'est en ouest, depuis la ligne de la colonnade cannelée devant le sanctuaire jusqu'à l'angle S-E de la cella [Fig. 159]. Sa forme est irrégulière, de façon que du nord au sud on compte de 20 à 30 m, entre les pièces qui longent la *via praetoria* du Camp jusqu'à l'axe de la porte du sanctuaire, qui est toujours restée debout. Les sols sont presque partout dallés au niveau de +150 à +160, surbaissé par rapport à celui de la cour du téménos, qui présentait un sol dallé devant le premier temple à +187 et continuait en terre vers le même niveau jusqu'au mur de façade d'origine. Le niveau de la *via principalis* du Camp était à peu près le même. La surface qui correspondait à toutes les phases du sanctuaire encore en service a donc entièrement disparu dans la partie orientale du téménos. Seules quelques fondations subsistent çà et là sous le niveau de

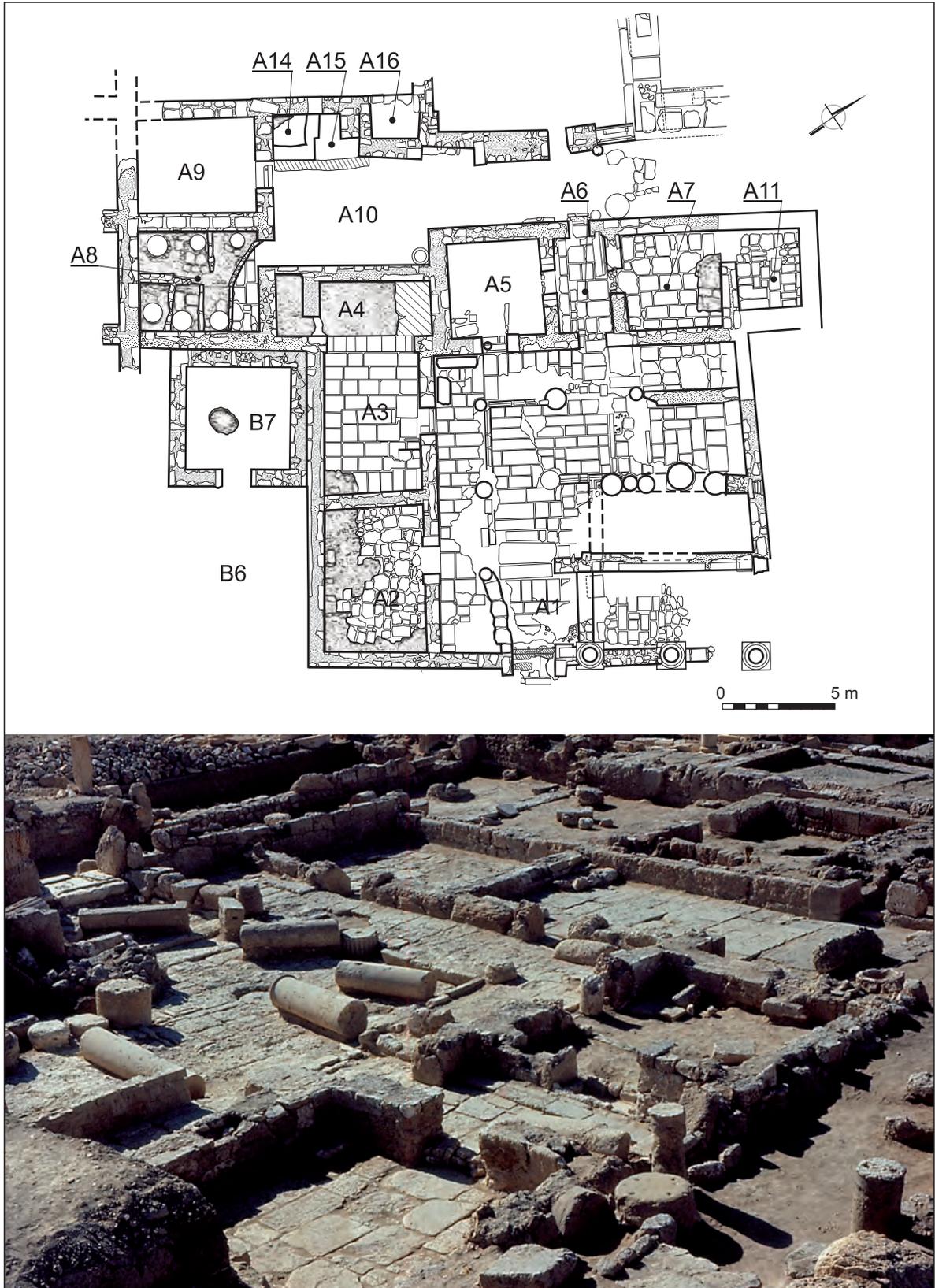


Fig. 159. Plan de la maison sur le téménos (ALLAT V); la cour de la maison, l'angle sud-ouest. À droite, les pièces A5–A7, en haut la pièce A3, au fond la groma du Camp

la cour. Compte tenu de cette circonstance qui nous prive des couches anciennes, nous avons décidé d'abattre la plupart des murs et d'éliminer les dallages de la maison tardive pour mettre en valeur le temple et l'axe du sanctuaire. C'est dans les murs démolis que plusieurs pierres provenant du temple ont été récupérées. Les matériaux employés indiquent que la construction de la maison a suivi de peu, ou même immédiatement, la destruction finale du sanctuaire à la fin du IV^e siècle. En effet, parmi ces pièces se trouvent quatre morceaux du linteau inscrit de la porte du temple, le couronnement de l'autel intérieur, quelques fragments de corniche et de tympan et une épaule de la statue d'Athéna en marbre. De nombreuses autres pierres ne se laissent pas attribuer avec certitude, mais beaucoup sont très probablement de même origine.

La maison était organisée autour d'une cour dallée, de 9,80 sur 9,00 m, munie de portiques. Les colonnes, que nous avons retrouvées tombées sur place ou remployées comme banquettes, étaient disparates (diamètres de 55 à 68 cm) et très courtes, de 3 m de hauteur environ si l'on tient compte des bases et chapiteaux de fortune. En principe, le péristyle était conçu comme un carré de trois colonnes sur trois, mais à la place de deux colonnes du côté est se dressait un bout du mur d'enceinte tardif (ALLAT IV) qui devait s'élever encore à quelque 7 m de hauteur, car les colonnes cannelées dans la rue restaient sans doute entières et supportaient encore leur entablement appuyé sur ce mur. Le jambage gauche de la porte du sanctuaire formait l'angle nord-est de la cour. Le carré à découvert, de 5 m sur 5,80 m, est en contrebas de 15 cm et entouré d'un rebord. Un puits perdu au milieu est recouvert d'une base de colonne remployée, percée d'un trou, en direction de laquelle court un caniveau ouvert.

Le stylobate de la *via principalis*, au-delà des colonnes restées debout, a été utilisé pour asseoir l'angle sud-est de la maison, ainsi que l'embrasure de la porte d'entrée qui donnait sur une espèce de vestibule. Ce vestibule avait 3,20 m de profondeur. Sa largeur reste indéterminée, car le mur transversal n'est pas conservé. Le caractère différent du dallage tardif en face de l'entrée et plus loin dans le portique extérieur suggère néanmoins l'existence d'une cloison à la hauteur de la première colonne.

La porte a été appuyée contre la dernière colonne au sud; il en reste en place un seuil massif et le départ des jambages. Le linteau est tombé à côté; il est fait d'un fût de colonne de 50 cm de diamètre et porte au milieu une croix dans un

cercle de 22 cm, martelée. La marche du seuil surmonte de 30 cm le dallage du portique extérieur. Le passage, large de 161 cm, était fermé par deux volets, avec le trou de loquet asymétrique. Il est impossible d'évaluer la hauteur du passage.

Le vestibule était ouvert sur la cour sur toute sa largeur. Cette baie recevait le support d'une colonne du péristyle, dressée sur une base renversée et enfouie, de façon à ne pas encombrer le passage [Fig. 160]. Immédiatement au-delà de la colonne s'ouvrait à gauche l'entrée d'une pièce de la maison. L'alignement des architraves entre l'un des jambages de cette porte, la colonne et le mur de façade plus ancien passe en biais, témoignant de l'incohérence du projet.

Au sud de la cour s'ouvrent deux pièces de construction soignée (A2 et A3), à deux faces en blocs de remploi avec du bourrage entre les deux, de 60 à 75 cm d'épaisseur [Fig. 161]. Il faut noter le remploi de deux fragments des dalles de plafond, vraisemblablement récupérées dans des tombeaux. Les murs s'arrêtent, comme partout dans cette maison, à 60 cm au-dessus du sol, ce qui indique que les parois portées par ce socle étaient en brique crue ou en pisé. Le mur est de la pièce A2 utilise comme fondation le stylobate de la *via principalis* du Camp, tout en restant



Fig. 160. La colonne dans l'entrée de la cour; vue vers le nord. En haut, la colonne par terre qui servait de linteau à la porte de la maison

à porte-à-faux de quelques centimètres du côté de la rue. Il continue jusqu'au jambage de la porte d'entrée. Il y a lieu de croire que ce stylobate, qui court depuis la colonne de Šalamallat jusqu'au Tétrapyle (le *groma* du Camp), ne portait que les six colonnes cannelées, transférées du portique est du téménos, et trois colonnes plus petites qui marquaient la largeur de la rangée des pièces alignées sur la *via praetoria*. Entre les deux, un parcours de 18,60 m de long a été laissé libre, raccourci ensuite à 7 m par la construction de la maison sur le téménos.

Les murs sud et nord des pièces A2 et A3 sont construits chacun d'un seul trait. Appuyés contre le mur posé sur le stylobate, ils sont faits selon la même technique. Autant le mur sud forme l'angle droit avec celui-là, le mur nord repose partiellement sur l'ancienne fondation du mur sud du téménos, qui passe en biais par-dessous. Par conséquent, ces pièces ont la forme irrégulière: leur largeur varie de 4,40 m à 4,05 m d'est en ouest; séparées par un mur oblique, elles présentent leurs murs longs de 6,05 m au sud, mais de deux lon-

gueurs différentes au nord. Nous avons laissé ces murs en place lors du démontage des constructions tardives du téménos. Il semble qu'elles représentaient l'aile de réception de la maison.

La pièce A3 n'était pas fermée du côté ouest, mais s'ouvrait sous une arcade vers un espace un peu plus large mais profond seulement de 2,25 m (A4), muni d'un sol en ciment gris et non dallé comme les deux pièces A2 et A3. Cette exèdre communiquait par une porte à gauche avec un réduit qui devait recevoir un escalier suspendu. La montée s'amorçait à l'ouest depuis la basse-cour, pour se terminer au-dessus d'un accès secondaire direct de l'extérieur et d'un passage vers une pièce voisine. La longueur de ce réduit est de 3 m et pouvait accueillir des marches menant à la même hauteur à peu près: cela correspond à la hauteur des colonnes de la cour et donc au niveau de l'étage.

Le côté ouest de la cour était fermé par trois pièces A5-A7, Deux sont carrées et des dimensions égales, séparées par le passage A6 qui relie le péristyle à la basse-cour. Ce passage donnait accès à l'une et l'autre pièce, mais celle de gauche,



Fig. 161. Les pièces A2 et A3, vue vers l'est

A5, disposait également d'une autre porte directement sous le péristyle. Celle de droite donnait accès au nord à une pièce latérale plus petite A11, alignée sur les autres.

Une autre pièce plus au sud, à destination plus claire, a été incorporée à la maison. Elle est adossée à l'alignement des *contubernia* de la *via praetoria*, mais l'accès s'y faisait de l'autre côté, depuis la basse-cour et le réduit sous l'escalier. Dans son premier état, c'était une large étable mesurant 9 m sur 5 m (A9), divisée en deux parties à peu près égales par une rangée de six mangeoires rectangulaires, installées sur un muret d'appui. Chaque moitié avait une entrée du côté nord. Il est bien possible, voire probable que cette étable a été construite en même temps que les *contubernia* à la fin du III^e – début du IV^e siècle, donc un siècle avant la maison du téménos.

La basse-cour enfin, marquée A10, comporte un espace restreint (6,50 x 4,50 m) où s'ouvrent les deux entrées de l'étable et, du côté ouest, trois petits compartiments à usage indéterminé [Fig. 162]. Ils étaient sans doute utilisés à des fins de ménage,

mais dans leur état au moment de la découverte les traces d'un tel usage n'étaient plus évidents. La cour se rétrécit vers le nord pour former un passage de 2,50 m de large qui s'appuie sur l'angle SE du pronaos du temple. Ce passage longeait la façade du temple sans y empiéter et donnait accès par une ouverture du mur au terrain désormais vague à l'ouest, au sud de la cella. Une partie seulement de ce secteur a pu être fouillée. Une pièce dallée, isolée, installée dans les ruines du portique sud du sanctuaire, n'était pas nécessairement attachée directement à la maison [Fig. 163]. Plus loin, une autre petite pièce était située à l'angle du téménos, tandis qu'une installation hydraulique occupait la bordure ouest du temple (p. 175).

Deux murs parallèles portaient des jambages de la porte du sanctuaire vers la cella. Ils sont orientés selon l'axe du temple, infléchissant ainsi la forme de la cour de la maison, et s'arrêtent contre le mur de la pièce A11. Il y a lieu de se demander si l'espace ainsi délimité, étroit (2,40–2,60 m) mais long de 10 m, faisait bien partie de la maison. Même si aucun passage vers celle-ci n'est conservé,



Fig. 162. La cour vers le sud. Au premier plan, à droite, les pièces A5–A7, plus loin les pièces A3 et A4, au-delà l'étable A9 et la construction carrée plus récente B7. À droite, la basse-cour, au fond, la *via praetoria*



Fig. 163. La pièce dallée installée dans le portique sud

la présence du péristyle de ce côté invite à supposer l'existence de pièces étroites à l'étage, desservies par la terrasse du portique, plus large de ce côté-là. D'autre part, il semble que la partie nord du portique à colonnes cannelées restait toujours debout et ouvert à la rue, ainsi que le passage de la porte, où il n'y a aucune trace de blocage. La question doit rester ouverte.

Le sol de l'étage devait se situer à environ 3,50 m au-dessus de la cour, compte tenu de l'épaisseur des planchers et la hauteur des architraves qui surmontaient les colonnes hautes de 3 m environ. L'étage comportait une terrasse sur trois côtés de la cour, deux fois plus large du côté nord. Il comptait deux grandes pièces du côté sud et trois plus petites du côté ouest qui répétaient le plan du rez-de-chaussée, peut-être aussi un local long mais étroit du côté nord. En plus de l'entrée principale, il y en avait une autre sous l'escalier depuis une place de 13 m de profondeur, ouverte à la rue sur 7 m de large, où des constructions appartenant à la trame des *contubernia* du Camp avaient été rasées. A l'arrière, une petite cour accessible par la pièce A6 était sans doute destinée aux besognes ménagères et devait en même temps permettre la circulation avec l'extérieur et l'accès à l'eau, assuré par un puits à l'angle sud-ouest du téménos, toujours en service, ainsi que par un système mal conservé de conduites d'eau entre la ruine du temple et le portique ouest toujours debout. En somme, loin d'être fastueuse, la demeure assurait le confort d'un personnage important et de sa famille.

VIII.6 L'OCCUPATION ISLAMIQUE

La maison a subi une destruction massive, sans doute par un séisme, et a été remise en fonction peu après. Le seul tremblement de terre attesté pour la période qui entre en considération eut lieu en 599 (Kowalski 1994: 57), mais nous ne savons pas s'il a touché Palmyre. Par ailleurs, le caractère de la reconstruction indique que la maison ne servait plus de résidence officielle. Nous sommes donc amené à penser qu'au moment de la remise en état l'armée romaine avait déjà abandonné le Camp, ce qui nous ramène au VII^e siècle, soit à l'épisode de l'occupation perse (614–628), soit après la conquête islamique (en 636, mais pour Palmyre déjà en 634).

Les décombres ont été enlevés et certaines colonnes rangées au pied des murs comme banquettes ou remployées debout comme éléments des cloisons. D'autres sont tombées sur place, peut-être seulement après l'abandon définitif. Deux gros

tambours et la base de la colonne honorifique de Naššum (p. 89) devaient se trouver dans la cour déjà avant la destruction, car il est peu probable que l'on se soit donné la peine de les transporter du dehors. La cage d'escalier fut transformée en un réduit fermé dépendant uniquement de la pièce A4, ce qui indique que l'étage n'a pas été reconstruit.

Les pièces autour de la cour ont gardé leur forme et leur système de communication, mais leurs sols ont été refaits d'une façon irrégulière, comme dans les pièces A2 et A3, où le dallage a été recouvert d'un sol en ciment. Le dallage de la pièce A5 a été démonté sans être remplacé. L'entrée principale a été bloquée (au-dessus d'une couche de terre d'environ 20 cm d'épaisseur, ce qui indique une période d'abandon) et la croix sur le linteau martelée. On pénétrait dans la maison par une espèce de couloir de longueur indéterminée, dallé et formé de blocages installés entre les colonnes cannelées (largeur env. 60 cm, hauteur conservée env. 1 m). Le passage à la cour a été rétréci par une cloison qui rejoignait la colonne d'angle de la cour et formait un réduit. Deux autres cloisons ont divisé la place du portique nord de la cour en trois compartiments, peut-être sans toiture.

Le passage entre les pièces A5 et A6 a reçu, à la place du seuil, un curieux bassin plâtré profond de 30 cm dont la fonction nous échappe. Une chaîne en bronze attachée à un anneau de fer (Inv. CD 35/74) a été trouvée dans ce bassin. Un autre bassin tout pareil a été installé dehors, contre un blocage remplaçant le seuil; on ne sait pas lequel a été construit en premier.

Une autre modification concerne la pièce A8, où le dallage a été recouvert d'une couche de terre de 1 m d'épaisseur environ contenant six grands *pithoi*, chacun à l'intérieur d'un compartiment marqué en surface. Un passage au niveau de l'ancien dallage a été réservé depuis la porte jusqu'au mur est pour permettre d'accéder plus facilement à ces jarres et les provisions qu'elles contenaient. Il apparaît nettement qu'une moitié de l'ancienne étable légionnaire (A9) a gardé sa première destination, les mangeoires toujours en place, tandis que l'autre moitié a été transformé en magasin.

À la hauteur de l'angle sud-est du temple, deux fûts de colonne marquaient désormais l'entrée à la basse-cour A10, mais le passage entre le temple et la maison est resté ouvert au-delà. Une imitation omeyyade d'une monnaie d'Héraclius (3/86) permet de dater cet aménagement du VII^e siècle, de même qu'une monnaie de Justin II et de



Fig. 164. Une fondation rejoignant l'angle nord-est du temple et une colonne tombée du portique nord

Sophia¹⁹ découverte dans le mur tardif posé sur le rebord du podium de la cella.

Enfin, l'espace ouvert B6 au sud de la maison a été partiellement utilisé, ce qui a condamné l'entrée secondaire sous l'ancien escalier. Une pièce à peu près carrée (4,30 x 4,55 m) a occupé le fond de cet espace qui, jusque-là, avait été laissé libre. Ses murs nord et ouest touchent aux murs voisins de la maison sans enchaînement, ce qui a amené S.P. Kowalski à restituer une coupole au-dessus de cette pièce carrée, comme l'indiquent certains parallèles ethnographiques. Cette construction a été entièrement indépendante.

La maison devait rester en usage encore au VIII^e siècle, au témoignage d'une monnaie islamique trouvée sous le dallage de la pièce A11. L'abandon définitif n'est pas autrement daté,

mais il a dû avoir lieu en même temps qu'ailleurs dans la Palmyre antique, c'est-à-dire vers la fin du VIII^e ou au début du IX^e siècle. Un tremblement de terre, peut-être celui de 1042, a renversé les colonnes encore debout: celles du péristyle, mais aussi celles du portique cannelée et la grande colonne honorifique de Šalamallat. Un muret de fortune a été construit à travers le téménos sur la ligne de front de la cella [Fig. 164], un autre par-dessus la limite sud du téménos vers l'est. Trois grands blocs du mur ouest du temple ont été enlevés et remis en ligne de la première assise du mur nord, par-dessus les ruines du portique ouest; comme ces pierres sont restées toujours visibles au-dessus du sol, avant la fouille [Fig. 165], elles donnaient la fausse impression que le temple était plus grand qu'il ne l'était en réalité.



Fig. 165. Le mur nord du temple avec une extension tardive à gauche. Djum'a Hussein se tient au niveau moderne avant la fouille

¹⁹ Ces monnaies ont dû rester longtemps en circulation, car elles ont été massivement imitées à l'époque omeyyade avant la réforme du Calife Abdel Malik. Voir Morisson 1992.

CHAPITRE IX

ALLAT ET AUTRES DIEUX

IX.1 ALLAT À PALMYRE

Il est inutile de s'attarder sur l'histoire du culte d'Allat depuis sa première mention par Hérodote jusqu'à l'une des "trois filles d'Allah" vénérée à la Mecque à la veille de l'Hégire. Les sources écrites sont bien connues et étudiées à maintes reprises. Il en résulte que la déesse était la principale divinité féminine des tribus arabes (Starcky 1981; 1981a; Drijvers 1978; Gawlikowski 1990a: 2639–2643; Kaizer 2002: 99–107). A Palmyre, elle nous est apparue un peu plus tôt que les autres dieux de cette origine, mais cette antériorité est clairement l'effet du hasard des découvertes. Sans évoquer la date du premier temple que nous avons pu déduire de la généalogie du fondateur comme remontant au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. au plus tard (ci-dessus, p. 30), les témoignages existants ne seraient pas plus anciens que les attestations d'autres cultes de l'oasis. Il y a même de bonnes raisons pour admettre que certaines figures du panthéon palmyrénien remontent très loin dans le passé. La déesse arabe semble y être arrivée bien après Bel et d'autres dieux de Babylone qui se sont greffés sur le tréfonds local, mais peut-être en même temps à peu près que Baalshamîn le syrien, pareillement dans les bagages des nomades qui se sont établis à Palmyre à l'époque hellénistique. On remarquera que le temple d'Allat à Hatra fut fondé bien tardivement, dans la seconde moitié du II^e siècle, par Sanatrûq fraîchement devenu «roi des Arabes», et la déesse y est arrivée en grande pompe sur son chameau, comme le montrent les reliefs qui ornaient le monument (Invernizzi 1989). La procession à chameau du temple de Bel trouve bien son correspondant au temple d'Allat [*Sculpture 12, Fig. 177*]. Il a été proposé récemment que la scène représente l'arrivée de la déesse à Palmyre, justement à cause de ce parallélisme (Dirven 1998). Cependant, d'autres motifs de ces deux monu-

ments ne correspondent pas. Le sujet du bas-relief du temple de Bel demeure donc mystérieux.

Un autre sanctuaire de l'Allat palmyrénienne est encore connu indirectement, une fondation privée cette fois-ci, par une inscription errante et disparue de la circulation, mais qui a refait surface au Japon (Aggoula 1977). La pierre a été d'abord vue par B. Aggoula dans le Akkar libanais et serait originaire d'un site situé quelque part dans la steppe entre Palmyre et Emèse. D'après ma lecture, qui diffère essentiellement de celle d'Aggoula, il s'agit d'une inscription de fondation d'un enclos (*hugba*) abritant une idole (*maşseba*) d'Allat "secourable et miséricordieuse" par un Palmyrénien nommé Wahballat b. Zebîda Wahballat Maqqai en 182 après J.-C. (Gawlikowski 2001). On relèvera que les deux termes techniques sont identiques à ceux employés à Palmyre dans les inscriptions 12 et 19.

Comme le montre l'aspect restitué de l'idole de la chapelle primitive, Allat revêtit d'abord les traits d'Atargatis, telle qu'elle régnait à Hiérapolis de Syrie, trônant entre deux lions (voir Drijvers 1978; Gawlikowski 1990a: 2642). Lorsque le besoin s'est fait sentir de trouver une correspondance hellénique, elle est devenue Athéna, aussi bien à Palmyre qu'ailleurs en Syrie. Une seule inscription la nomme en grec Artémis, mais cette dédicace isolée datant de 6/5 avant J.-C. [*Inscription 20*] représente sans doute un choix individuel qui n'a pas eu de suite. Peut-être la comparaison reposait-elle sur l'association d'Artémis avec les animaux sauvages et d'Allat avec les lions. En revanche, l'identification avec Athéna est régulière et reflète, selon Henri Seyrig (1970: 82–83), le fait qu'Allat prend, dans l'imagination des tribus du désert, un aspect guerrier. Elle apparaît en effet comme protectrice de ses fervents des dangers guettant les nomades et patronne de leurs actions contre les ennemis; ces préoccupations

s'expriment très souvent dans les inscriptions dites safaitiques. Or, Athéna est la seule déesse du panthéon grec à porter les armes.

Exception faite du monument consacré à Allat et Raḥim provenant d'une chapelle du désert, où la déesse apparaît sous les traits d'Athéna toute armée, assise entre deux lions, faisant ainsi rejoindre les deux traditions iconographiques (Seyrig et Ploix de Rotrou 1933; Pl. IV, 1; Schlumberger 1951: Pl. XXXI 3 et XXXVII 1; Gawlikowski 1990a: Fig. 46), toutes les représentations d'Allat autres que l'ancienne idole et ses reproductions figurent Athéna entièrement à la grecque, avec égide, casque corinthien, bouclier et lance. La statue de marbre installée dans le temple après le sac d'Aurélien ne démentit pas cette tradition: cette sculpture, sans doute décorative dans son premier emploi, représente en effet les mêmes attributs, sauf que le casque est attique, à la manière de Phidias.

Il n'y a pas de raison d'identifier Allat avec d'autres déesses et de la tenir pour la déesse palmyrénienne par excellence (comme le fait Teixidor 1979: 53-76). Elle est expressément nommée en compagnie d'autres figures divines, plutôt imprécises pour nous, mais certainement distinctes dans le culte, comme Belti, 'Aštart et Atargatis [*Inscriptions 35-36, Fig. 232-233*]. Cette dernière était titulaire de son propre sanctuaire, tout aussi important que celui d'Allat car faisant partie des "quatre sanctuaires de la cité"; il n'a pas été retrouvé et nous ne possédons aucune image sûre de cette déesse.

Le sanctuaire d'Allat était dédié à elle seule. Bien que l'inscription sur le linteau de la cella n'ait pas conservé le nom de la déesse, ce nom figure sur la porte du téménos [*Inscription 1*]: d'après le texte, c'est le trésor d'Allat qui servit à couvrir les frais de la construction du temple "avec son pronaos et toute son ornementation", alors que la porte elle-même fut offerte à la déesse à titre personnel, comme plus tôt les portiques ouest et sud, qui le furent respectivement à "Athéna ancestrale" et à "Allat, déesse bonne et rémunératrice" [*Inscriptions 3 et 8*]. En outre, plusieurs statues honorifiques ont été dressées par Allat ou Athéna, selon les termes utilisés dans les textes [*Inscriptions 30-35*]. Le sanctuaire s'appelait simplement *bêt Allat*, "maison d'Allat" [*Inscription 36*] où la bénédiction

d'Allat attendait ceux qui allaient respecter les prescriptions rituelles propres à son enceinte sacrée (*hugba*), comme l'indique l'inscription du lion gardien [*Inscription 19, Fig. 218*].

Il est cependant certain que d'autres dieux étaient admis aux côtés d'Allat. L'inscription du *kanôna* de l'an 115 après J.-C. voue cet objet "à la Dame du temple et à tous les dieux qui habitent auprès d'elle, dans le lieu tout entier" [*Inscription 12, Fig. 216*]. Il ne s'agit pas de vrais *synnaoi*, comme il y en avait dans d'autres sanctuaires; ces dieux n'accompagnent pas régulièrement Allat, comme le font Yarḥibôl, 'Aglibôl, Aršû et 'Aštart auprès de Bel, ou comme Durahlûn et Beltî avec Baalshamîn [*Inscription 35, Fig. 232*].²⁰ Les dieux qui accompagnent Allat dans le sanctuaire sont ses hôtes, destinataires des ex-voto déposés dans le téménos. Cette circonstance implique déjà que la composition du groupe associé à la déesse ne saurait être constante. La piété personnelle d'un donateur pouvait y ajouter à son gré, sans que cette initiative eût nécessairement une portée générale sur le culte. Nous avons retrouvé plusieurs monuments votifs d'un type courant à Palmyre et en Palmyrène, où des dieux alignés reçoivent l'hommage d'un fidèle. Un bas-relief rassemble ainsi Allat, Aršû, un dieu drapé tenant un sceptre et un dieu guerrier [*Sculpture 8 et Inscription 17, Fig. 173*]. Un autre présente plusieurs dieux armés qui accompagnent Athéna, parmi lesquels [Malak]bel, Ḥalwan et Šalman sont nommés dans la partie conservée de l'inscription [*Sculpture 26 et Inscription 13, Fig. 196*]. Ailleurs, sur les fragments conservés, figure Yarḥibôl en chamelier [*Sculpture 9, Inscription 16, Fig. 174*] ou un dieu guerrier non nommé. Enfin, une autre inscription mentionne 'Aglibôl, Aršû et Šamaš, certainement à la suite de Bel et Yarḥibôl [*Sculpture 14, Inscription 15, Fig. 179*]. Il ne faut pas voir, dans tous ces cas, autre chose que l'expression de la dévotion privée. Tous ces dieux, et sans doute d'autres encore, "habitaient" de cette façon le sanctuaire; le descendant du fondateur du *ḥamana* entendait les englober tous dans la formule inscrite sur l'autel qu'il a offert en 115, car ils étaient tous hôtes du sanctuaire établi par son ancêtre. Il n'empêche, bien entendu, que certains aient pu avoir leurs propres sanctuaires ailleurs dans la ville.

²⁰ Autant les dieux masculins sont souvent attestés, les deux déesses ne sont expressément associées à Bel et à Baalshamîn que dans notre inscription 35. Le nom de Belti apparaît aussi sur deux tessères, avec celui de Bel, RTP 128-129.

IX.2 ALLAT ET ŠAMAŠ

Šamaš fut un dieu solaire, sans empêcher deux autres figures du panthéon local, Yarhibôl et Malakbel, d'être secondairement solarisés, chacun de son côté (Seyrig 1971a: 349). Ceci dit, le nom même de Šamaš se traduit par "Soleil", il était donc la personnification par excellence de l'astre du jour. On lui prête d'habitude l'origine arabe et c'est pour cette raison que son nom est transcrit parfois Šams, d'après l'arabe classique, bien que l'épigraphie palmyrénienne emploie toujours la même consonne au début et à la fin du nom, comme c'est de règle en langues sémitiques autres que celles appartenant aux branches arabe et sud-arabique. Quant aux voyelles, on pourrait songer à la forme assyro-babylonienne *Šamaš* ou à l'araméen *Šimš*, mais le témoignage des noms théophores transcrits en grec, tels que Λισαμσος et Αμρισαμσος, invite à adopter la forme Šamš comme la prononciation araméenne locale du nom divin. Nous avons cependant retenu la forme babylonienne, consacrée par l'usage généralisé.

En 129 ap. J.-C., six colonnes de la rangée est de la "stoa" que nous appelons Colonnade Transversale furent offertes "en l'honneur de Šamaš, Allat et Raḥim" (*Inv. V 8 = CIS 3955, PAT 301*). Il est raisonnable de supposer que les lieux de culte de ces dieux se trouvaient non loin de là. Celui d'Allat, en tout cas, se trouve à moins de 100 m de la Colonnade. D'autres colonnes ont été consacrées dans l'alignement de cette Colonnade en 110 et plus tard au cours du II^e siècle; le verbe souvent employé (*qarab*) indique une intention religieuse (*Inv. V 3 = CIS 3952, PAT 298, 7 = CIS 3956, PAT 302, 9 = CIS 3984, PAT 330, 10*). Ainsi, un *kanôna* d'airain fut dédié en 179 dans cette "basilique" (*Inv. V 3*), en même temps qu'un objet mystérieux appelé *qlstr'* (peut-être *claustra*) a été payé avec de l'argent qui se trouvait "devant le dieu Šamaš" (*Inv. V 2 = CIS 3951, PAT 297*).²¹ Les dédicaces de la Colonnade Transversale suggèrent que cet important complexe commercial a été construit en vue d'en faire porter les bénéfices pour le compte des divinités concernées. De même, un tronçon de la Grande Colonnade en face du temple d'Aršû a été qualifié de "grande basilique d'Aršû" et restauré comme tel après

le sac de 272/273 (As'ad et Gawlikowski 1986/87: 167).²²

Autant nous ne savons rien de Raḥim,²³ dieu associé parfois à Allat et à Baalshamîn, ni de son temple, s'il y en avait un, autant le sanctuaire de Šamaš semble avoir été situé dans le voisinage immédiat. Il n'a certes pas été retrouvé sur le terrain, mais deux inscriptions remployées dans le quartier du Camp de Dioclétien s'y rapportent directement. L'une d'elles représente la dédicace du *hamana* de Šamaš en 31/30 avant J.-C. par un certain Belḥazai [*Inscription 11, Fig. 215*]. Elle a été réutilisée dans un muret tardif appuyé contre les colonnes du portique extérieur ALLAT IV. L'autre inscription, gravée en grec sur un tambour d'une grande colonne (114 cm de diamètre), entend honorer un personnage pour avoir offert une statue en marbre (...*on parinon*) d'Hélios ancestral, c'est-à-dire sans doute de Šamaš (voir p. 76). Le titulaire appartenait à la cour d'Odainat roi des rois, ce qui le situe entre 260 et 267, mais le texte fait également mention de quelque mérite envers "les Augustes", sans doute en qualité de prêtre du culte impérial; c'est plus probable, en tout cas, qu'une référence à Zénobie et Wahballat après leur appropriation de la pourpre au printemps de 272 et avant leur débâcle vers le mois d'août de la même année.²⁴ Il s'agissait d'une colonne honorifique pareille à celle de Šalamallat, mais plus grande, dressée deux siècles plus tard, probablement sur le téménos non localisé du dieu solaire. Si le récit de l'Histoire Auguste sur le sac du temple du Soleil par les troupes d'Aurélien et sa restauration ordonnée par cet empereur mérite quelque créance (*Historia Augusta, Vita Aureliani XXXI, 7-9*), il se rapporterait à un monument situé sans doute sur l'aire du futur camp légionnaire. Cependant, on rapporte généralement cette information douteuse au temple de Bel, confondu par l'auteur avec le Soleil (Seyrig 1971: 109-111). Par ailleurs, selon un mot de Zosime, les statues d'Hélios et de Bel, bien distinctes, auraient pris le chemin de Rome sur l'ordre d'Aurélien; la première devait être identique à celle d'Hélios ancestral en marbre dédiée quelques années plus tôt non loin du sanctuaire d'Allat (Zosime I, 61, 3, (Ἡλίου τε καὶ Βήλου... ἀγάλαματα). Voir Will 1966).

²¹ Voir Gawlikowski 1972: 90, mais Cantineau y voit une "corbeille d'argent" placée devant le dieu.

²² Mais cf. IGLS XVII/1, 81.

²³ La vocalisation, inspirée par l'arabe classique, est incertaine.

²⁴ Il n'y a pas eu d'autre corégence avant la Tétrarchie et après le règne de Valérien-Gallien, sinon le bref épisode des Macriens (260-261).

Sur la foi de ces indices, il apparaît que le culte de Šamaš était implanté dans le quartier ouest presque aussi longtemps que celui d’Allat et qu’il a subi le même sort lors de la prise de la ville. Tout porte à croire cependant que le temple d’Allat a été le seul restauré, alors que les vestiges de celui du Soleil ont disparu sous les casernes romaines. Toujours est-il qu’à l’époque de la prospérité les deux temples étaient parfois l’objet des mêmes actes de piété et profitaient des mêmes sources de revenu.

IX.3 ALLAT ET BAALSHAMÎN

Les liens attestés entre le sanctuaire d’Allat et celui de Baalshamîn sont beaucoup plus solides (voir p. 152); rappelons que le *hamana* primitif d’Allat fut fondé par un membre du clan Yedi’bel qui possédait un tombeau sur le site du futur sanctuaire de Baalshamîn (voir Gawlikowski 1990 et p. 30). Il est donc probable que ce terrain appartenait à la famille qui l’aurait offert pour la construction du téménos de Baalshamîn au début du I^{er} siècle après J.-C. Le site se trouvait à l’origine en dehors de la ville, tout comme celui du temple d’Allat. Le clan vénérât son génie protecteur, *Gadda di Yedi’bel* (Dunant 1971: n^o 23 (62/63 a.C.), peut-être identique à la déesse Allat. Les descendants de Yedi’bel, qui avait lui-même vécu au II^e siècle avant J.-C., s’étaient ainsi associés à la tribu des Ma’zîn qui gérait par la suite le sanctuaire de Baalshamîn. Or, une autre famille, appartenant à la même tribu et amplement attestée parmi les bienfaiteurs de ce sanctuaire, pourrait remonter au fondateur du *hamana* de Šamš en 31/30 avant J.-C., Belḥazai, dont le patronyme est malheureusement perdu [*Inscription 11*]. En effet, ce nom est porté par le grand-père d’un personnage actif en 49 après J.-C. et l’arrière-grand-père de deux frères attestés en 90 après J.-C. (Dunant 1971: n^{os} 38 et 54; 6–7 et 40).

La tribu des Ma’zîn, la seule mentionnée dans les inscriptions du sanctuaire de Baalshamîn, fut également intéressée par le culte d’Allat: en 64, elle s’est associée à la déesse elle-même pour fonder la grande colonne honorifique de Šalamallat [*Inscription 31, Fig. 228*] qui s’était illustré comme donateur et bâtisseur de son sanctuaire; il était lui-même membre de la tribu et descendant d’un Yedi’bel. Vers la même époque, un certain Malkû b. Naššûm b. Šamšigeram et son fils Naššûm, dont la famille comptera plus tard parmi les Aurelii Septimii, autrement dit parmi les grands de la cour d’Odainat, se sont vus honorés

par Allat pour avoir fait, entre autres choses, des offrandes à Baalshamîn [*Inscriptions 32–33, Fig. 229–230*]. Un particulier a offert au sanctuaire de Baalshamîn une statue de “son maître” issu de la famille Aitibel, et il en fut récompensé à son tour par une statue dont la base a été retrouvée non loin du temple d’Allat (RSP 161; voir Dunant 1971: n^o 34). Une autre statue encore a été dédiée en 62 par Allat et le clan Nûrbel à un certain Zabdilah, de la tribu des Ma’zîn [*Inscription 30, Fig. 227*]. La famille A’aki, déjà connue par une inscription caravanière, a fondé une partie du portique sud du téménos d’Allat [*Inscriptions 4–9, Fig. 208–213*]; l’un des leurs a aussi procédé à plusieurs offrandes importantes destinées aux temples de Bel, de Baalshamîn et d’Allat, cette dernière en 127, toutes les trois consistant en un *mahda* en or ou en argent, probablement un récipient servant au tirage au sort [*Inscription 35, Fig. 232*].

Enfin, le renseignement sans doute le plus important est fourni par l’inscription de la statue honorifique de 144, offerte par les autorités municipales à Šo’adû b. Bôlyada’ [*Inscription 36, Fig. 233*], un grand patron des caravanes déjà bien connu par ailleurs. Cette statue était l’une des quatre dressées chacune dans un sanctuaire, les trois autres sanctuaires étant ceux d’Aršû, d’Atargatis et le “jardin sacré” de ‘Aglibôl et Malakbel, où ces statues étaient érigées “auprès des quatre premières dressées par la caravane de tous les Palmyréniens”. Une dédicace de cette première série a été retrouvée au sanctuaire de Baalshamîn et porte la date de 132 (Dunant 1971: n^o 45); les trois autres sanctuaires y sont nommés comme dans notre texte.

Il en résulte que les sanctuaires de Baalshamîn et d’Allat étaient considérés, l’un ou l’autre indifféremment, comme faisant partie des “quatre sanctuaires de la cité”, autrement dit comme les sanctuaires de l’une des quatre tribus qui formaient ensemble le corps civique (Quatre tribus). Puisque la tribu liée à Baalshamîn est sans conteste celle des Ma’zîn (les Mattabôl étant attachés au temple d’Aršû et les Komarê au “jardin sacré”), c’est elle aussi qui était responsable du temple d’Allat.

Les mentions d’Allat sont en général rares hors de son sanctuaire. Dans celui de Baalshamîn, on ne peut relever qu’une image marquée de son nom sur l’autel qui porte également les représentations des dieux Malakbel et Ša’dû (Dunant 1971: n^o 26). La mention de *Marat Mi[tb]a* (sans doute “Maîtresse du trône” et non *maita*, de la mort”) (Dunant 1971: n^o 35) concerne plutôt

Beltî, la compagne de Baalshamîn et de Durahlûn. En revanche, le voisinage immédiat du sanctuaire d'Allat a fourni un nombre impressionnant de grands autels, plusieurs d'entre eux employés dans les murs des *principia* tétrarchiques ou dans ceux du rempart qui entoure le camp, alors que la plupart se sont retrouvés sur la place d'armes devant ce monument, apparemment à la suite du démontage de celui-ci. Deux de ces autels sont dédiés à Baalshamîn, alors que d'autres s'adressent à "Celui dont le nom est béni à jamais", le dieu anonyme qui est le plus souvent considéré comme une forme de Baalshamîn. Les monuments de cette série comprennent un autel qui commémorait, vers la fin du I^{er} siècle, la fondation d'une salle de banquet, puis dix grands autels dont les dates vont de 132 à 234, enfin onze autels retaillés devenus anépigraphes, toujours de plus d'un mètre de haut. On y ajoutera une dizaine de petits pyrées du II^e et III^e siècles (RSP 128–131, 134–142, 144–146). Le fragment d'une stèle marquée du foudre ailé, symbole du même dieu anonyme et de Baalshamîn, contient une mention en grec d'un sacrifice holocauste offert le 6 Nisan 183 (IGLS XVII/1, 131); une autre pierre garde les restes d'une dédicace faite "dans toute partie devant le Seigneur des dieux" par le collège des benê Paṭarta (RSP 154). En fait, il existe dans le quartier beaucoup plus de témoignages épigraphiques de ce culte que de celui d'Allat.

Il est bien entendu possible que tous ces monuments proviennent d'autres endroits, amenés par les bâtisseurs des *principia* avec de simples pierres de taille. Étant donné que le sanctuaire de Baalshamîn n'a conservé qu'un seul pyrée dédié au dieu anonyme, peut-être égaré (Dunant 1971: n° 27), nos pierres ne proviennent certainement pas de là-bas. Le seul ensemble comparable provient des abords de la source Efqa, où se trouvait un lieu de culte de Yarhibôla (RSP 106–127). Il serait cependant étonnant que cet endroit fût exploité comme carrière fournissant des matériaux pour les constructions légionnaires, car il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de bâtiments d'importance. Il semble beaucoup plus judicieux d'admettre qu'il s'agit d'une concentration d'autels monumentaux voués à Baalshamîn et au dieu anonyme dans les environs immédiats du site des *principia* et, par conséquent, non loin du sanctuaire d'Allat.

IX. 4 'AGLIBÔL ET MALAKBEL, VOISINS D'ALLAT ?

Avec les autels consacrés au dieu anonyme ont été retrouvées trois volumineuses bases de statues, remployées dans les mêmes circonstances. L'une d'elles était dédiée en 134/135 au gouverneur C. Publicius Marcellus par les prêtres de 'Aglibôl et Malakbel, "dieux du bois sacré"; une autre, en 122/123, par ces mêmes dieux et la tribu des Benê Komarê à un particulier; enfin, la tribu des Benê Komarê a aussi honoré, sans doute au cours du II^e siècle, un certain Yarhibôla, "chauffeur des eaux", c'est-à-dire un *hypokaustès*, fonctionnaire responsable du chauffage des bains, parce qu'il avait offert à leurs dieux un jardin (RSP 157, 160, 162).

La tribu des Komarê est régulièrement associée au "bois sacré", ἱερὸν ἄλσος, en palmyrénien *ganata elîm* (*gnt' 'lym*), "jardin des dieux", l'un des quatre sanctuaires de la cité. Le nom même de la tribu suggère leur caractère sacerdotal, au moins à leurs origines qui doivent remonter à une époque reculée, comme semble l'indiquer l'appellation mi-araméenne, mi-cananéenne de leur "jardin".²⁵ La situation topographique du "bois sacré" reste inconnue: les monuments relatifs à ce sanctuaire, retrouvés à l'est du temple de Bel, ne sont ni plus nombreux ni plus concluants que ceux du Camp de Dioclétien (Gawlikowski 1973: 49–51, 108–111). Vu que les inscriptions sont nettement regroupées à deux bouts opposés de la ville antique, l'hypothèse d'un transfert tardif des pierres dans l'un ou l'autre sens n'est guère plausible. Il est en revanche possible que le jardin consacré par le "chauffeur" Yarhibôla fût une succursale de l'ancien sanctuaire en plein air. Une fontaine aménagée au nord-ouest du sanctuaire d'Allat pouvait bien arroser un tel jardin. (Barański 1997: 9, Pl. VII–VIII).

Un autel offert en 30 après J.-C. à Allat par un membre de la tribu des Komarê [*Inscription 18, Fig. 217*], remployé dans un puits sur le téménos, n'apporte sans doute pas d'argument de poids en faveur de l'hypothèse de présence de 'Aglibôl et Malakbel dans le quartier. En revanche, le fait qu'un atelier céramique voisin produisait, au cours du II^e siècle, des lampes inscrites avec les deux noms divins paraît une indication sérieuse dans ce sens (Krogulska 1985: 62).

²⁵ La thèse de Garbini 1998 sur une colonie phénicienne à Palmyre me paraît excessive.

IX.5 LE SANCTUAIRE DANS SON QUARTIER

L'installation du camp légionnaire a transformé le voisinage, c'est bien le cas de le dire, de fond en comble. Sous le niveau de la place d'armes, une série de pièces, regroupées probablement autour d'une cour, semble remonter au I^{er} siècle.²⁶ Un mur en brique crue conservé partiellement sous la surface de la *via praetoria* s'y rattache par son orientation, divergente de l'axe du camp, mais qui est celle-là même qui ordonne le sanctuaire d'Allat. Des fours de potier ont été installés dans la cour de ce bâtiment, ce qui implique son abandon au cours du II^e siècle. Là comme partout ailleurs, les installations militaires ont fait disparaître les constructions plus anciennes sauf, et l'exception est de taille, au sanctuaire d'Allat qui a survécu parmi les casernes. Au nord, cependant, même si la fontaine de l'époque palmyrénienne était peut-être desséchée, le terrain en contrebas est resté libre, comme il l'a toujours été, et sans doute cultivé grâce à l'adduction d'eau aménagée pour desservir le camp et la ville (Meyza 1985; Barański 1997). Ces plantations auraient pu succéder au jardin offert par l'*hypokaustès* Yarhibôla, où pouvaient se trouver quelques statues honorifiques, dont la sienne.

Il paraît improbable que les autels dédiés à Baalshamîn et au dieu anonyme fussent primitivement installés sur le téménos d'Allat. Aucun, en effet, ne serait dans un tel cas laissé sur place, alors que les remplois retrouvés ailleurs, mais qui proviennent de ce sanctuaire d'une manière indiscutable sont plus tardifs: les trois fragments du *kanôna* offert à la Dame du temple [*Inscription 12*] ont été employés dans un blocage secondaire dans les *principia*, ainsi que deux chapiteaux du portique ouest, toujours dans une réfection bien postérieure à l'époque de Dioclétien. Après le sac, le sanctuaire fut restauré tant bien que mal et ses pierres n'ont apparemment été remployées dans des constructions extérieures qu'après la désaffectation finale sous Théodose, sauf peut-être les colonnes du pronaos, qui sont perdues.

Pourtant, la fondation tétrarchique est bien caractérisée par des remplois massifs. Ceux qui ont concouru à rehausser le bâtiment des *principia*, notamment les colonnes, les chambranles, les niches abondamment décorées, sont tous datables du III^e siècle et proviennent sans doute des tombeaux pillés. Ailleurs, sur la place d'armes

et dans les rues du camp, on remployait surtout des colonnes. Remarquablement uniformes, elles sont toutes monolithes, de diamètre allant de 56 cm à 63 cm et hautes de 4,20 m environ, sauf une qui mesure 5,10 m. Les chapiteaux, lorsqu'ils sont conservés, datent surtout du II^e siècle (Filarska 1967: 150–152).

La présence de ces colonnes dans la *via praetoria* avait d'abord faussé la compréhension de la chronologie du quartier. Il faut révoquer ce qui a été écrit, aussi par moi-même, sur la date de la grand-rue du camp. Son tracé ne remonte en fait qu'à l'époque tétrarchique, comme la construction des *principia*. Plusieurs colonnes rassemblées sur la place d'armes au bout de la rue avaient été initialement prévues pour un portique entourant la place, mais ont été finalement enfouies sous la surface de cette esplanade (Krogulska 1984: 87–91). Nous avons déjà expliqué (pp. 107–111) comment les colonnes cannelées du portique est d'Allat furent remployées dans la *via principalis* devant le téménos.

Il est aujourd'hui impossible d'attribuer la trentaine des colonnes monolithes à leur emplacement d'origine. Elles ne conviennent pas, en tout cas, aux portiques d'Allat et sont assez nombreuses pour que l'on puisse envisager une cour à colonnade. En attendant une heureuse découverte, au demeurant peu probable, rien de plus précis ne peut être avancé.

IX.6 LE CULTE ET LA CITÉ

Le nom de la tribu des Ma'zîn ("chevriers") suggère fortement l'origine nomade de ses ressortissants, l'origine peut-être disparate, puisque le nom, à l'encontre d'une règle quasi générale, prend la forme du pluriel et ne se réfère donc pas à un ancêtre commun. Il est concevable que la tribu regroupât plusieurs clans établis indépendamment dans l'oasis et qu'elle ait été créée en vue de leur intégration dans la cité. En effet, nous rencontrons en son sein plusieurs familles qui gardent leur particularité pendant de nombreuses générations, en premier lieu le clan de Yedi'bel qui remonte au II^e siècle avant J.-C. et qui jouissait d'une influence considérable: le sanctuaire de Baalshamîn est probablement construit sur un terrain qui avait appartenu à cette famille, celui d'Allat fut fondé par l'un des leurs, et un

²⁶Michałowski 1964: 11–26, plan I (A, Ostrasz); Michałowski 1966: 10–14, plan I (A, Ostrasz); Michałowski 1966: 10–14, plan I (M. Niepokólczycki).

statut particulier leur fut réservé dans l'élection de l'archonte des Ma'zîn (Dunant 1971: n° 34, voir n° 23). Le clan de A'akî, dont l'éponyme était né vers 100 avant J.-C., est maintenant connu par les inscriptions du portique sud d'Allat [*Inscriptions 4-9, Fig. 208-213*] de la seconde moitié du I^{er} siècle, ainsi que par un autel et une inscription honorifique [*Inscriptions 20, 35*]. Les Benê Nûrbel, une branche des Benê A'akî, sont eux aussi liés à Allat, au témoignage de trois inscriptions [*Inscriptions 30, 34, 35, Fig. 227, 231, 232*] et des tessères (RTP 123, 165).

Il n'est pas étonnant, si l'on accepte l'hypothèse de l'origine nomade de la tribu, que les sanctuaires fondés par ses membres se trouvent l'un et l'autre à la lisière de la ville, au voisinage immédiat de la nécropole. Alors que le tombeau de Yedi'bel s'est retrouvé pris, au début du I^{er} siècle après J.-C., dans la trame des rues qui ont défini la forme irrégulière du sanctuaire, celui d'Allat a été tracé en terrain libre, entre le premier rempart de la ville, sans doute postérieur au sanctuaire, la colline qui accueillait des tombeaux encore au II^e siècle, tel celui d'Alainê à une centaine de mètres à l'ouest, et d'autres tombeaux encore plus tardifs à une distance pareille vers le sud-est (Sadurska 1975; 1977).

Le nom même de la tribu est arabe et les noms de personne de cette origine semblent particulièrement nombreux parmi ses ressortissants. Rien d'étonnant donc que des dieux d'origine arabe fussent leurs favoris: non seulement Allat, mais aussi Raḥim, Šamaš, Ḥalwan, Šalman, Durahlûn, ce dernier compagnon ou seulement doublet de Baalshamîn. Celui-ci, en revanche, est connu en Syrie depuis le X^e siècle avant J.-C., mais il était également populaire parmi les nomades arabes (voir Niehr 1996, avec la bibliographie antérieure). Selon une hypothèse de H. Seyrig, les adorateurs palmyréniens de Baalshamîn seraient apparentés aux Arabes ituréens, chez qui, précisément, ce culte est bien attesté; le nom de Durahlûn, "Celui de Raḥlûn", corrobore ce point de vue, la localité de Rachla (aujourd'hui Raḥlé) étant située sur les pentes de l'Hermon (Kaizer 2002: 81-85; Aliquot 2009: 349-352). Cependant, le rapport, postulé par P. Collart et J. Vicari, avec le sanctuaire de Sî' dans le Hauran n'est pas fondé; les nouveaux relevés de ce dernier site lui enlèvent toute ressemblance au plan du sanctuaire palmyrénien (Dentzer et Dentzer-Feydy 1991: 44-48).

La tribu désignait annuellement un archonte, sans doute pour la représenter dans un collège

qui administrait la cité (Dunant 1971: n° 34). À un moment donné, tout le corps civique a été réparti en quatre tribus, probablement territoriales selon le modèle gréco-romain très répandu, chacune accueillant sans doute à cette occasion d'autres groupements voisins ou apparentés. Ces "quatre tribus de la ville" ne sont attestées directement qu'en 171, mais des mentions des "quatre sanctuaires" semblent témoigner de l'existence du système déjà à partir de 132 au moins. Il me semble probable que la réorganisation remonte au moment où la ville se vit dotée d'un Boulè, c'est-à-dire aux années soixante du I^{er} siècle (Gawlikowski 2003).

L'un de ces quatre sanctuaires était indifféremment celui de Baalshamîn ou celui d'Allat, l'un et l'autre attestés expressément en cette qualité en 132 et 144 respectivement (Dunant 1971: n° 45, notre *Inscription 33, Fig. 263*). Il s'ensuit que la tribu des Ma'zîn est devenue l'une des quatre tribus civiques. Nous avons vu que les Komarê, une autre tribu traditionnelle et sans doute beaucoup plus ancienne, disposaient peut-être, non loin du sanctuaire d'Allat, d'une succursale de leur "bois sacré". En revanche, le sanctuaire voisin de Šamaš, patronné par les Benê Zabdbôl, ne comptait pas parmi les quatre. Comme le dieu est d'origine arabe, il paraît probable que ce clan s'est vu rattaché aux Ma'zîn.

Tout comme la cité et les tribus qui la composaient, les sanctuaires de Palmyre étaient administrés par des fonctionnaires élus pour un an; ce sont les liturges (*aḥîdaya*) mentionnés par plusieurs inscriptions (Gawlikowski 1973a). Pour le temple d'Allat, nous connaissons le liturge Taimaršû, responsable pendant son office, en une année après 148, de la construction de la cella, mais aussi fondateur à titre privé d'une statue et d'autres offrandes à l'ancien *ḥamana*, probablement en 143/144, ainsi que de la porte du téménos à une date ultérieure [*Inscriptions 1, 2, Fig. 205, 206*]. D'autres titulaires d'inscriptions pourraient avoir été honorés à l'issue de leur liturgie, mais les circonstances ne sont jamais mentionnées. Un ex-voto du III^e siècle émane d'un nommé Samga, chef de thiasse [*Sculpture 8, Fig. 173, Inscription 17*]; c'est la seule mention du thiasse d'Allat (si c'est bien le cas) et la fonction pourrait être identique à celle d'un *aḥîd*.

Le temple d'Allat possédait un récipient (?) d'or et d'argent, offert en 126/127 par un membre de la famille des Benê A'akî, en même temps que deux autres, consacrés à Bel et à Baalshamîn et à leurs acolytes respectifs [*Inscription 35*]. Ce

pourrait être l'urne à tirage au sort des liturges. Le même personnage a institué plusieurs fondations destinées à perpétuer les sacrifices annuels à des dates précises, par des collègues ainsi gratifiés. Il s'agissait sans doute des revenus employés pour donner le banquet annuel. La pratique était courante à Palmyre, comme le montrent de très nombreuses tessères.

IX.7 ALLAT SUR LES TESSÈRES

Allat est peu présente sur les tessères, ces jetons d'invitation aux banquets sacrés, qui portent à Palmyre des images et des inscriptions. Parmi plus de 1200 types connus, on ne comptera que quatre relatifs à la déesse. Elle est représentée trônant et accompagnée d'un lion sur deux tessères qui ajoutent son nom à l'image. Sur l'une d'elles la déesse est vue de profil droit, le bras gauche tendu soutenant un aigle éployé; un lion se tient à côté de son siège et un chameau chargé marche devant la déesse (RTP 123). Le revers invite au banquet de Bel donné par les benê Nûrbel. L'autre tessère représentant et nommant Allat la montre assise à gauche, tenant une palme dans la main; le lion est tourné cette fois dans la direction opposée. Le revers montre le Saggiataire, indiquant sans doute l'époque de l'émission (novembre-décembre) (RTP 164). Dans les deux cas, on voit une roue dans le champ (plutôt qu'un astre dans un croissant comme le veulent les éditeurs), ce qui pourrait renvoyer à Némésis, déesse qui est parfois associée à Athéna (Seyrig 1932: 51-53; Seyrig et Ploix de Rotrou 1933: 15, Pl. IV 2). Malgré quelques libertés, ces images reproduisent clairement les traits de l'idole archaïque dressée dans le premier temple d'Allat (p. 39).

On ajoutera à cette série une tessère où le nom d'Allat et des benê Nûrbel est associé aux images de lion et de chameau (RTP 165). Le clan des benê Nûrbel est bien présent dans le sanctuaire d'Allat, où il a fondé au nom de la déesse des statues honorifiques [Inscriptions 30, 34, 35, Fig. 227, 231, 232]. Les tessères décrites ci-avant indiquent que le chameau devait être associé de quelque manière à ce clan, tout en restant l'animal attribut du dieu Aršû.

Enfin, il faut mentionner une tessère émise par les benê Belnûrî au nom de Malakbel et d'Allat (RTP 272). Elle ne porte que le texte qui ajoute à cette information les noms de quatre personnes. L'association avec Malakbel paraît limitée uniquement à ce cas.

IX.8 LES ADORATEURS D'ALLAT

Il semble utile, pour terminer, de dresser une liste de tous les personnages connus qui étaient attachés au sanctuaire, soit par leurs propres largesses, soit pour avoir été honorés des statues, ce qui revient souvent au même. Nous excluons cependant de cette liste le célèbre Šo'adû b. Bôlyada', titulaire de l'inscription 33 de 144 après J.-C., ainsi que les deux chefs caravaniers qui lui ont dressé des statues, car cette initiative concernait les quatre sanctuaires de la cité et résultait d'un décret de la Boulè.

1. Mattanai b. Qainû b. 'Attai, vers 50 avant J.-C., fondateur du culte [Inscription 12, Fig. 216]
2. Malkû b. Bel[...] A'akî, 6/5 avant J.-C. [Inscription 20, Fig. 219]
3. Malkû b. Zabdibôl b. Malkû, des Benê Komarê, 30 après J.-C. [Inscription 18, Fig. 217]
4. Wahballat et Malkû b. Zebîda b. Wahballat A'akî, 55 après J.-C. [Inscriptions 4-7, Fig. 208-211]
5. [NN] b. Moqîmû, des Benê Ma'zîn, 56/57 après J.-C. [Inscription 26, Fig. 223]
6. Zabdilâh dit Šhplh b. Šim'ôn b. Aiša, des Benê Ma'zîn, 62 après J.-C. [Inscription 30, Fig. 227]
7. Šalamallat b. Yarhibôla b. Nûrbel ... b. Yedi'bel, des Benê Ma'zîn, 64 après J.-C. [Inscription 31, Fig. 228]
8. Zebîda b. 'Azzai b. Malkû Eldada, 68 après J.-C. [Inscription 34, Fig. 231]
9. [...] Muqatil [...] Taimo'amad, 68/69 après J.-C. [Inscription 27, Fig. 224]
10. Muqatil b. Moqîmû Gûra, I^{er} s. [Inscription 28, Fig. 225]
11. Malkû b. Naššûm b. Šamšigeram et son fils Naššûm, I^{er} s. [Inscriptions 32-33, Fig. 229-230]

12. Malkû b 'Ogeilû b. Malkî b. 'Ogeilû A'akî, 1^{er} s. [*Inscriptions 8–9, Fig. 212–213*]
13. Šokaiai b. Ĥairan b. Šokaiai et fils, 1^{er} s. [*Inscriptions 15–16, Fig. 179, 173*]
14. Wahballat b. Barîkî b. Wahballat b. Aaphgatès, 114 après J.-C. [*Inscription 3, Fig. 207*]
15. Gaddaršû b. Iarĥai b. Gaddaršû b. 'Attai, 115 après J.-C. [*Inscription 12, Fig. 216*]
16. [NN ...] A'akî, 137 après J.-C. [*Inscription 35, Fig. 232*]
17. Taimaršû, 143/144 et après 148 après J.-C. [*Inscriptions 1–2, Fig. 205–206*]
18. Samga b. Iarĥai, IIIe s. [*Inscription 17, Fig. 173*]
19. Bene Nûrbel [RTP 123, 165]
20. Bene Belnûri [RTP 272]
4. Fragment de relief avec Allat. Inv. A 142/75, [*Sculpture 10, Fig. 175*].
5. Plinthe inscrite d'un bas-relief funéraire. Inv. A 144/75.
6. Trois fragments d'un bas-relief représentant une déesse. Inv. A 145/75 [*Sculpture 6, Fig. 171*].
7. Tête de déesse, fragment de bas-relief. Inv. A 178/75 [*Sculpture 2, Fig. 167*].
8. Tête de lion en calcaire dur. Détachée d'un fond plat, au sommet tenon en bronze. Fragments de trois autres têtes apparemment identiques. Inv. CD 200/75 [*Sculpture 3, Fig. 168*].

Fragments remployés dans le temple:

9. Personnage fragmentaire de profil, remployé comme arrière-marche de l'escalier. [*Sculpture 1, Fig. 166*].
10. Statue retaillée, remployée comme arrière-marche [voir *Fig. 119*].
11. Fragment de statue d'aigle, remployé dans le dallage du pronaos [voir *Fig. 111*].
12. Bloc à décor d'acanthes, blocage de la niche. Inv. des blocs 8/75.
13. Fragment denticulé. Inv. des blocs 52/75.
14. Fragment de chapiteau, remployé comme base de la statue d'Athéna. [voir *Fig. 23*].
15. Corniche à acanthes, remployée sous l'escalier [voir *Fig. 119*].

Remplois dans le téménos:

16. Fragment de cipse sculpté représentant une procession avec chameau et divinité en char. Inv. A 183/75 [*Sculpture 12, Fig. 177*].
17. Relief représentant Allat trônant, fondations d'une pièce tardive, l'angle sud-ouest du téménos. Inv. CD 38/76, [*Sculpture 11, Fig. 176*].
18. Quatre statues archaïques du mur ouest 3: Inv. A 190/75+194/75; 192+196/75; 193/75; 191/75+195/75 +197/75.

IX.9 LISTE DES MONUMENTS DE SCULPTURE

Il nous paraît utile de donner une liste des pierres sculptées trouvées dans le sanctuaire, classées selon les phases auxquelles elles sont attribuables. Les fragments relatifs au culte sont repris dans le catalogue qui suit. Les lampes et d'autres menus objets, les pièces du décor architectural qui ne peuvent être rattachées à une construction précise, ainsi que les sculptures et inscriptions sans rapport au sanctuaire, principalement funéraires, mais aussi les statues honorifiques (n^{os} 18, 20–23, 30) seront publiés ultérieurement.

ALLAT I

1. Plusieurs fragments du linteau de la niche d'Allat, trouvés dans la niche même (voir supra, p. 49 et Fig. 30). Les fragments 2–7, en calcaire tendre, ont été trouvés dans les décombres du temple près du mur nord. Ils avaient probablement été conservés dans la plate-forme de fond.
2. Fragment de relief avec dieu guerrier. Inv. A 140/75 [*Sculpture 5, Fig. 170*].
3. Trois fragments d'un bas-relief du chame-lier. Inv. A 141/75 [*Sculpture 4, Fig. 169*].

19. Statue cuirassée, mur ouest 3. Inv. A 198/75 [Sculpture 13, Fig. 178].
20. Tête de statue honorifique, mur ouest 3. Inv. CD 46/76,
21. Deux statues honorifiques, mur ouest 3. Inv. CD 48/76 et 49/76.
22. Deux statues honorifiques, mur nord. Inv. AL 1-2/05.
23. Statue honorifique, mur sud. Inv. AL 3/05.
24. Torse de Victoire, Inv. AL 9/05.
25. Fragment votif avec agneau, un mur au nord du téménos. Inv. AL 7/05.
26. Visage de déesse, élément de statue archaïque. Inv. AL 18/05 [Sculpture 19, Fig. 184].
27. Relief votif avec un cavalier portant un agneau, au nord du téménos. Inv. AL 2/06, [Sculpture 15, Fig. 180].
28. Fragment de relief votif avec chameau, puits de l'angle nord-ouest. Inv. AL 2/07, [Sculpture 16, Fig. 181].
29. Fragment de statue honorifique, puits de l'angle nord-ouest. Inv. AL 4/07.
30. Tête de statue, puits de l'angle nord-ouest. Inv. AL 5/07.

ALLAT III

Monuments datables des II^e–III^e siècles

31. Bas-relief avec Yarhibôl chamelier, deux fragments, trouvés dans les décombres de la cella. Inv. A 143/75 [Sculpture 9, Fig. 174].
32. Fragment de bas-relief avec Athéna, Inv. A 146/75 [Sculpture 7, Fig. 172].
33. Bas-relief avec cinq divinités, fondation du portique nord. Inv. A 147/75 [Sculpture 8, Fig. 173].
44. Relief votif, fondation du portique nord. CD 11/77 [Sculpture 14, Fig. 179].

ALLAT IV

45. Statue d'Athéna, torse et nombreux fragments, cella. Inv. A 138/75 [Sculpture 20, Figs 185–188].
46. Tête d'Athéna «Giustiniani», cella. Inv. A 139/75 [Sculpture 21, Fig. 191].
47. Médaillon en or, dallage de la cella. Inv. A 179/75 [Sculpture 32, Fig. 202].
48. Petit cheval en bronze, cella. Inv. A 180/75 [Sculpture 33, Fig. 203].

CHAPITRE X

SCULPTURE RELIGIEUSE

La fouille a livré nombre de pièces à caractère culturel ou votif qui faisaient très certainement ou vraisemblablement partie de l'inventaire du sanctuaire, même si, selon toute apparence, certaines ne se rapportent pas à Allat. Les sculptures sont classées selon le lieu de trouvaille: la cella, le téménos, enfin le voisinage de celui-ci. L'ordre chronologique à l'intérieur de chaque groupe n'est qu'approximatif. Les autels votifs sont énumérés à la suite.

Les monuments sculptés dont il est possible d'indiquer la place exacte dans l'architecture sont discutés dans les chapitres où cette relation est étudiée. Cela concerne, en particulier, le décor architectural.

Une dizaine de statues honorifiques provenant du sanctuaire feront l'objet d'une publication ultérieure. De même, une soixantaine de sculptures funéraires remployées dans les limites du sanctuaire après sa désaffectation seront publiées séparément.

X.1 SCULPTURES DU PREMIER SANCTUAIRE (ALLAT I) TROUVÉES DANS LA CELLA

Sculpture 1

Fig. 166

Deux fragments d'un bas-relief. A 137/75
Calcaire tendre. Fragment A: hauteur 46 cm, largeur 20 cm, épaisseur 14 cm. Fragment B: hauteur (complète) 51 cm, largeur 23 cm, épaisseur 50 cm. Fragment A brisé en haut et en bas, fragment B a conservé la hauteur d'origine.

Fragment B trouvé remployé comme marche dans le naos, fragment A dans les décombres du portique ouest.

Fragment A: Déesse debout de profil gauche, bras droit avancé, brisé, bras gauche coudé. Vêtue d'une longue robe ceinturée à la taille, cheveux recouverts d'un voile qui s'enroule autour du bras gauche. Plis parallèles, taillés en V. Œil en amande, de face, nez

droit, couronne de tours à trois registres. À droite, un cadre simple termine le champ du relief.

Fragment B: cadre conservé à gauche, en bas et en haut. Figure féminine de profil droit, voilée, bras droit coudé, la main gauche tenait un objet indéterminé. Hauteur complète du personnage 44 cm. Traces possibles d'un autre personnage précédant celui-ci.

Il s'agit des deux extrémités d'un bas-relief encadré représentant plusieurs personnes qui s'avancent en file vers la divinité.

Style archaïque, I^{er} siècle avant J.-C. Voir Colledge 1976: 40 et Fig. 26

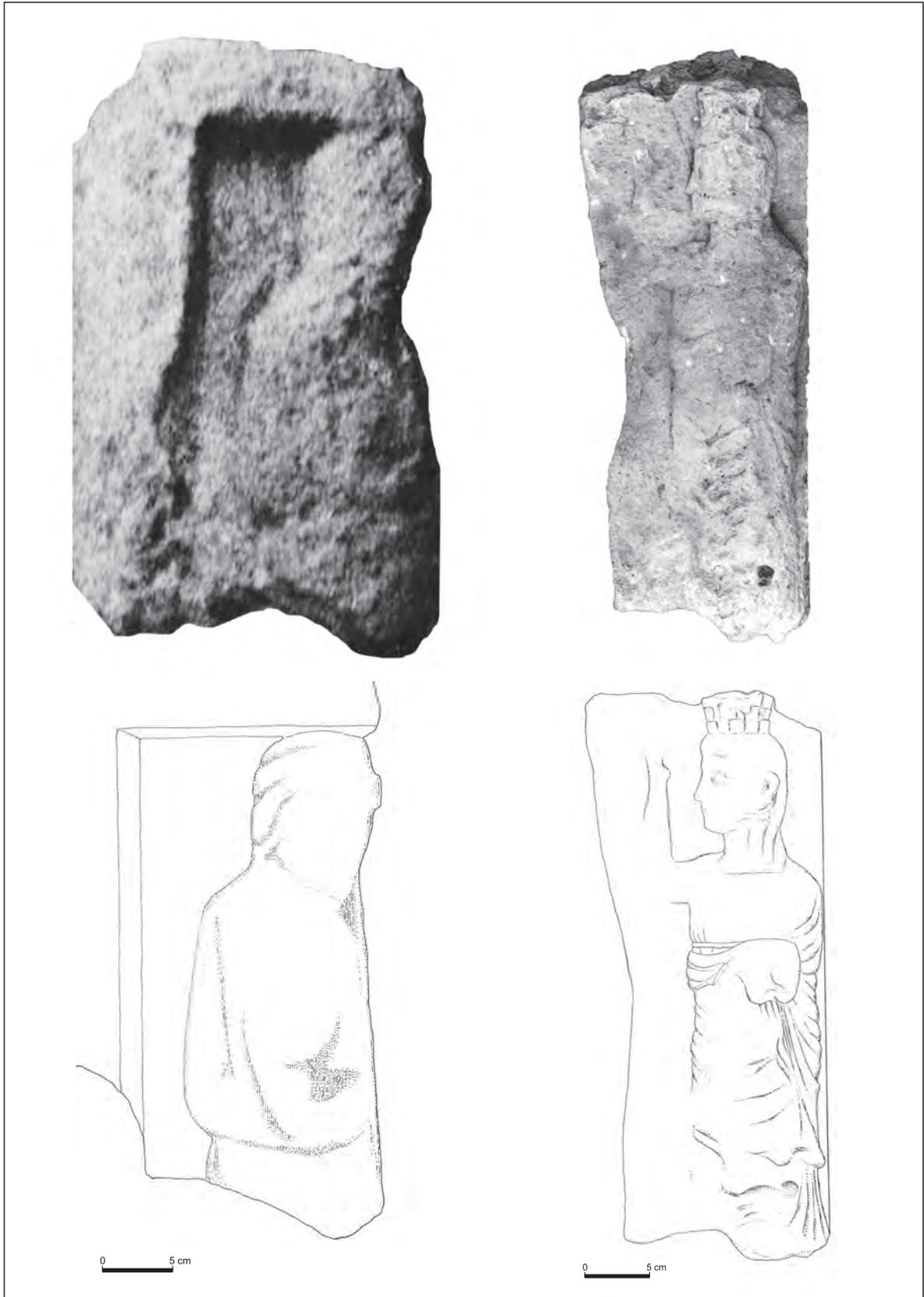


Fig. 166. Sculpture 1. Relief archaïque avec une déesse. Inv. A 137/75

Sculpture 2

Fig. 167

Tête de déesse, détachée d'un haut-relief.

A 178/75

Calcaire jaune tendre, hauteur 22 cm, largeur 17 cm, épaisseur 14 cm. Visage complètement abîmé, cassé au cou.

Trouvé dans la cella, au-dessus de la banquette.

Le visage était légèrement tourné à gauche. Cheveux bouclés, divisés au milieu et ramenés à l'arrière au-dessus d'un diadème décoré d'une rangée de perles.

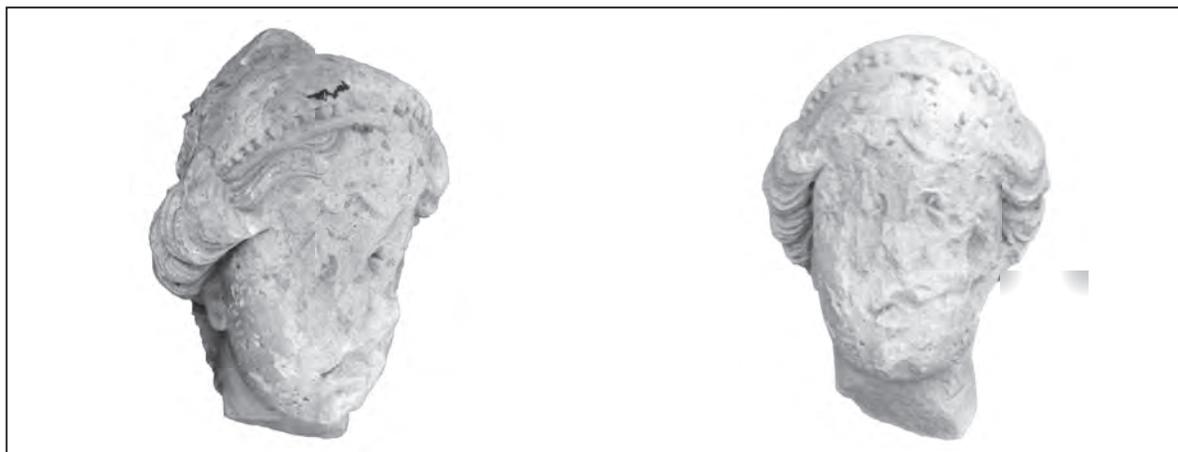


Fig. 167. Sculpture 2. Tête de déesse. Inv. A 178/75

Sculpture 3

Fig. 168

Deux fragments de têtes de lion.

CD 200/75

Calcaire dur.

Fragment A: hauteur 36 cm, largeur 28 cm, épaisseur 26 cm. Cassé à l'arrière, traces de feu.

Trouvé dans la cella.

Trois rangées de mèches autour de la gueule grande ouverte, langue pendante, cassée. Les yeux sont marqués par deux cercles concentriques, paupières en listels, sourcils incisés. Au-dessus des



Fig. 168. Sculpture 3. Têtes de lion. Inv. A 200/75, vue de face et de côté, et Inv. A 161/75

yeux, au départ du nez, deux protubérances avec de nombreux trous forés à la drille. Au sommet de la tête, un tenon en plomb encastré dans une mortaise de 4 cm de diamètre.

Derrière la tête, une encoignure de 10 cm de haut et 9 cm de profondeur conservée. Il pourrait s'agir d'une surface d'appui pour une planche.

À gauche, la profondeur du relief est de 20 cm

(sans la saillie de la gueule), la surface latérale est arrondie; à droite, cassure.

Fragment B: hauteur 20 cm, largeur 28 cm.

A 161/75

Trouvé dans la cella.

Tête identique, mais plus abîmée. La mortaise au sommet mesure 2 sur 1 cm.

Sculpture 4

Fig. 169

Trois fragments d'un relief au méhariste.

A 141/75

Calcaire tendre. Hauteur conservée des deux fragments ajustés 27 cm, largeur conservée 32 cm, épaisseur originale 7 cm

Manquent la tête du chamelier et les pattes du chameau dont la tête est conservée à part.

Trouvé dans le naos.

Le méhariste assis à gauche, portant une tunique à manches courtes, un tablier à franges et un manteau dont un pan pend de l'épaule gauche, les pieds bottés. L'homme est assis sur une couverture à carreaux obliques fixée au dos de l'animal par deux

courroies verticales dont l'une croisée avec l'autre qui semble rejoindre le front et l'arrière du siège. Un bouclier rond, vu de l'intérieur avec un tenon central, est suspendu derrière le personnage. On aperçoit le haut d'un carquois attaché sur l'autre flanc de la monture. Le chamelier tenait dans la main gauche une rêne qui passe derrière la tête pour être attachée aux narines de l'animal qui est muselé par une double corde rattachée au collier par un nœud à frange. Le personnage tenait dans la main droite une lance ou un bâton au-dessus de la tête de la monture.

I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 169. Sculpture 4. Méhariste. Inv. A 141/75

Sculpture 5

Fig. 170

Relief fragmentaire avec un dieu armé.

A 140/75

Calcaire tendre, hauteur conservée 25 cm, largeur 14 cm, épaisseur de la dalle 6 cm. Deux fragments partiellement jointifs. Manquent la tête, l'épaule, le bras gauches et les pieds.

Trouvé devant l'adyton. Illustration dans Tanabe 1986: Fig. 145.

A gauche, listel vertical fragmentaire d'une dalle à relief. Le personnage se tient debout, une lance

dans sa main droite levée et dans la gauche un petit bouclier rond orné de lignes et de points concentriques. Il porte une tunique courte à manches et une étoffe nouée autour des reins avec un rebord à franges qui pend verticalement au milieu. Les plis sont parallèles, taillés en V. Une épée large et longue pend à la taille, maintenue par deux lanières.

1^{er} siècle après J.-C.



Fig. 170. Sculpture 5. Un dieu armé. Inv. A 140/75

Sculpture 6

Fig. 171

Relief représentant une déesse.

A 145/75

Calcaire tendre. Hauteur conservée 24 cm, largeur 10 cm, épaisseur 6 cm

Recollé de trois morceaux. Manquent les pieds et la main droite de la figure. Le relief est cassé à gauche.

Fragments trouvés dispersés dans la cella. Illustration dans Tanabe 1986: Fig. 146.

La déesse se tient debout, de face. Le rebord plat

du relief est partiellement conservé en haut et à droite. Séparés par une raie au milieu et ramenés à l'arrière, les cheveux recouvrent les oreilles. Boucles d'oreilles globulaires. Visage abîmé.

La déesse est vêtue d'une tunique à manches, ceinturée, et d'un manteau qui couvre l'épaule gauche, ramené par le dos sur le devant à la hauteur des hanches pour s'enrouler sur le bras gauche, un pan tombant verticalement sur le côté. La main gauche, seule conservée, tient une palme.



Fig. 171. Sculpture 6. Une déesse debout. Inv. A 145/75

Sculpture 7

Fig. 172

Bas-relief avec un torse fragmentaire d'Athéna.

A 146/75

Calcaire dur. Hauteur 13 cm, largeur 9 cm, épaisseur de la dalle 3 cm, saillie du relief 5 cm

La tête, les jambes et le côté droit de la figure manquent. Le rebord du relief est conservé à droite.

Trouvé dans la cella. Starcky 1981b: n°12.

La déesse porte une robe sans manches et une cui-

rasse à écailles, ceinturée, au bord inférieur ondulé. Par-dessus, l'égide en forme d'écharpe étroite passée en bandoulière.

Une cavité ronde visible à côté du coude servant sans doute à fixer un attribut.

Il s'agit d'une imitation de l'iconographie grecque, mais qui réunit, par un malentendu évident, deux formes usuelles de l'égide.



Fig. 172. Sculpture 7. Torse d'Athéna. Inv. A 146/75

Sculpture 8

Fig. 173

Relief à cinq personnages.

A 147/75

Calcaire dur. Hauteur complète 32 cm, largeur complète 48 cm, épaisseur 5 cm, saillie du relief 5 cm, hauteur des personnages 26 cm.

Presque complet sauf quelques éclats, recollé de cinq fragments. Starcky 1981b: 565, n°13.

Trouvé dans la cella, au-dessus de la banquette.

Cinq personnages alignés de face sur une plinthe portant *l'inscription 17*. A partir de la droite, Allat en Athéna, portant une robe longue à manches courtes, agrafée sur les deux épaules à la manière de péplos. Au-dessus de la ceinture, la robe est écaillée, manifestement en imitation maladroite de l'égide. Un manteau enveloppe le bas du corps, enroulé sur le bras gauche, alors que son autre bout revient par l'épaule gauche, recouvre le bras et retombe à la verticale. Le bas de la robe découvre les pointes des chaussures. Les cheveux sont ramenés à l'arrière sous le casque en cloche, à œillères et panache, muni d'un couvre-nuque. La déesse tient dans la main droite une lance et un

grand bouclier décoré de pétales est appuyé derrière le personnage à droite. La fibule sur l'épaule droite et les œillères contiennent du plâtre ayant sans doute servi à fixer des gemmes.

Deuxième à droite, Aršû/Arès, barbu et moustachu, en cuirasse musclée et paludamentum, deux rangées de lambrequins, épée en bandoulière. Une rangée de perles entoure la cuirasse au cou, des languettes en bas. Le casque est identique à celui d'Allat, sauf que le couvre-nez entre les œillères est décoré d'une feuille de laurier. La main droite, bracelet au poignet, tient une lance. Œillères garnies de plâtre. Chevilles nues, bottes à peine esquissées.

Le troisième dieu, barbu, tête nue (mais il pouvait être coiffé d'un calathos, aujourd'hui disparu), porte un chiton avec un himation par-dessus, à la grecque. Il est chaussé de sandales. Le visage est cassé. Il tient dans sa main droite un long sceptre muni d'un petit globe au sommet.

Le quatrième dieu porte le costume local: tunique à manches courtes, manteau agrafé à droite,



Fig. 173. Sculpture 8. Relief à cinq personnages. Inv. A 147/75

étouffée passée autour des hanches tombant le long du flanc gauche, avec un rebord à franges par-devant. Il tient à la main gauche un petit bouclier rond décoré de perles sur le pourtour, avec un hexagone aux côtés concaves et une cavité remplie de plâtre pour recevoir un cabochon ovale au milieu, et, à la main droite avec un bracelet au poignet, une lance dont le bout est cassé. Sur ses cheveux bouclés est posée une couronne de laurier avec, au milieu, une cavité censée recevoir un

cabochon. Les pupilles des yeux de tous les dieux sont concaves, elles étaient probablement serties de pierres.

Enfin, comme dernier à gauche se tient le dédicant Samga vêtu à la grecque. Sa tête est cassée. Le corps est légèrement tourné vers les dieux alignés. Il tient dans la main gauche une boîte à encens qu'il offre sur un pyrée portatif caréné, orné de perles sur le pourtour en haut.

III^e siècle.

Sculpture 9

Fig. 174

Bas-relief avec Yarhibôl chamelier.

A 147/75

Calcaire tendre. Hauteur conservée 38 cm, largeur conservée 46 cm, épaisseur 8 cm. Trois fragments, trouvés dispersés dans les décombres de la cella.

Deux dieux cuirassés se tiennent sur une plinthe inscrite au nom du dédicant [*Inscription 16*]. À gauche, le dieu nommé Yarhibôl saisit la bride du chameau harnaché. Il porte un pantalon et une cuirasse musclée, avec nombril marqué, le rebord inférieur au-dessus de deux rangées de lambrequins est orné de postes. Le casque en cloche muni de couvre-joues noués au menton et d'une panache, est à moitié cassé, comme le visage, glabre. La main gauche repose sur le pommeau de l'épée.

Son chameau, marchant à droite, relève la tête, forcé par son maître qui tire la bride. Il porte une couverture à carreaux attachée par les coins sous le ventre de l'animal. Deux gros boutons en forme de rosettes sont attachés sur la croupe derrière la selle haute recouverte d'une peau de mouton. Un goryte et une sacoche à longues franges pendantes sont attachés à la selle.

L'autre personnage ne présente que le bas du corps et le bras droit tenant une lance. Sa cuirasse est identique, sauf qu'une ceinture est attachée à double nœud par-dessus. Les jambes sont découvertes, le personnage porte des *caligae* à la romaine. Un bout de manteau est jeté sur le bras gauche, la main est posée sur le pommeau.



Fig. 174. Sculpture 9. Yarhibôl au chameau. Inv. A 143/75

Sculpture 10

Fig. 175

Fragment d'un relief d'Allat debout ou trônant.
A 142/75
Calcaire dur. Hauteur 16 cm, largeur 18 cm, épaisseur 6 cm
Brisé en bas.
Trouvé dans le naos.
Fragment supérieur d'une dalle rectangulaire avec un personnage en relief dont la tête, les épaules et le bras droit sont seuls conservés. La main droite

levée tient un long sceptre à fleuron en feuille de laurier, abîmé. Les cheveux, séparés au milieu et ramenés sur la nuque, étaient probablement surmontés d'un calathos. Petites boucles d'oreilles annulaires. Les traits du visage abîmés. La déesse porte une tunique à longues manches à plis en anneaux et un manteau agrafé sur l'épaule droite. On comparera cette sculpture au relief suivant, mais la largeur de la pierre exclut la présence de lions flanquant le siège.



Fig. 175. Sculpture 10. Allat debout ou trônant. Inv. A 142/75

X.2 SCULPTURES DISPERSÉES PROVENANT DU SANCTUAIRE

Sculpture 11

Fig. 176

Allat trônant entre deux lions.

CD 38/76

Calcaire jaune tendre. Hauteur conservée 26 cm, largeur 21 cm, saillie du relief 8 cm

La partie supérieure manque.

Trouvé sous le sol cimenté tardif dans l'angle sud-ouest du téménos Starcky 1981b: 564, n°1.

Sur la plinthe, *Inscription 24* donnant le nom d'Allat.

La déesse est assise entre deux lions vus de face,

vêtue d'une longue robe qui découvre les pieds chaussés et d'un manteau à franges qui enveloppe les reins, retenu par la main gauche. La droite tenait un sceptre. Les lions rendus de façon schématique: les gueules rondes, de face, entourées de crinières disposées en deux cercles de mèches concentriques, qui sont comme plantés sur les pattes plus larges que les griffes.

Première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Voir p. 53-58



Fig. 176. Sculpture 11. Allat trônant. Inv. CD 38/76

Sculpture 12

Fig. 177

Fragment angulaire d'un bloc sculpté sur deux faces voisines, avec deux bas-reliefs représentant une procession. A 183/75

Calcaire jaune tendre. Hauteur conservée 39 cm, largeur de face conservée 27 cm, largeur conservée côté droit 18 cm.

Cassé en haut et des deux côtés. Au bas, il ne manque que le cadre horizontal.

Trouvé dans un mur tardif près de l'angle SO de la cella. Illustration dans Tanabe 1986: Fig. 155-156.

Un cadre vertical large de 6,5-7,5 cm marque l'angle du monument qui pouvait servir de socle. À gauche du cadre, arrière-train d'un chameau en marche vers la gauche et plusieurs femmes voilées se tenant derrière l'animal. Le chameau porte une couverture rectangulaire à damier oblique, sur laquelle était posé un palanquin (*qobba*) dont on aperçoit un bout bordé de perles et de franges, attaché par un cordon qui passe sous la queue.

Les femmes sont disposées sur trois plans, deux par-devant, cinq derrière celles-ci. Toutes sont représentées à l'identique, enveloppées dans leurs voiles de pied en cap, visages et mains cachés. Chacune retient son voile de la main droite sous le menton, main gauche baissée. L'extrémité des robes des deux personnages du premier rang n'est pas conservée, elle cachait sans doute les pieds.

À droite du cadre, sur l'autre côté, un char dont on ne voit qu'une partie de roue à quatre

rayons disposés en croix de Malte. Il est équipé d'un siège à dossier, décoré de carreaux obliques, représentant peut-être un ouvrage en osier, sur lequel est assis un personnage drapé d'un manteau porté par-dessus une robe. Le torse et les jambes manquent.

De toute évidence, ces reliefs sont similaires au bas-relief du temple de Bel qui représente le chameau portant un palanquin, accompagné de femmes voilées toutes pareilles. Il s'agit manifestement d'une procession. Le personnage en char pouvait être Allat elle-même, ou plutôt sa statue promenée lors d'une fête. Je ne sais pas si les deux scènes dont il n'existe plus que des fragments se rapportent à un seul événement ou à deux célébrations différentes.

Lucinda Dirven, en comparant ce monument avec les reliefs qui représentent l'arrivée de la déesse Allat à Hatra (Invernizzi 1989), interprète le bas-relief du temple de Bel comme relatif à la fondation du sanctuaire d'Allat à Palmyre (Dirven 1998). Cette hypothèse n'explique cependant pas tous les détails du relief du temple de Bel.

Les deux sculptures sont les seuls connues qui représentent les femmes en voile intégral. Était-ce la tenue normale portée en public ou bien son usage était limité à certaines occasions cultuelles? 1^{er} siècle après J.-C.



Fig. 177. Sculpture 12. Procession avec femmes voilées. Inv. A 183/75

Sculpture 13

Fig. 178

Torse cuirassé d'un dieu.

Inv. A 198/75

Calcaire jaune tendre. Hauteur 100 cm, largeur 56 cm, profondeur 42 cm.

La tête, les épaules, les bras et les jambes manquent. Trouvé remployé dans le mur ouest tardif du téménos. Illustration dans Tanabe 1986: Fig. 157.

Statue en ronde bosse, de forme cylindrique. La partie conservée représente une cuirasse à lamelles disposées horizontalement en rangées étroites, terminée en bas par une rangée de postes entre deux rangées de perles, séparées par des listels. En haut à gauche, un nœud plat avec anneau qui nouait la cuirasse à l'épaulière disparue. Une large ceinture enroulée deux fois à la taille et nouée, décorée de croix diagonales alternant avec des losanges aux cercles inscrits, séparés par des lamelles

verticales. Au bas de la cuirasse, trois rangées de lambrequins à franges. Le manteau, dont le bord est conservé en haut, passe par-dessus le bras gauche et pend en longs plis verticaux. Une large épée au flanc gauche est retenue par un baudrier qui passait par le dos et l'épaule gauche. La main gauche en saisit la poignée. La gaine était munie de deux paires d'anneaux de suspension dont une seule était utilisée. Le bras droit qui manque était collé contre le torse.

Il est très probable que cette statue représente un dieu. On ne connaît à Palmyre des représentations cuirassées autres que celles des divinités (sauf des effigies impériales, importées). La cuirasse est du type archaïque connu notamment par l'iconographie de Bel et de Šadrafa.

I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 178. Sculpture 13. Torse d'un dieu cuirassé. Inv. A 198/75. Le torse cuirassé vu de profil

Sculpture 14

Fig. 179

Fragment d'un bas-relief votif.

CD 11/77

Calcaire jaune tendre. Hauteur conservée 36 cm, largeur conservée 27 cm, ép. 12 cm, relief 3,5 cm. Brisé à gauche.

Trouvé remployé dans le stylobate au nord de la cella. A droite, listel vertical. Partie inférieure d'un personnage en costume archaïque, jambières enfilées

sur un pantalon à galons, manteau pendant, épée au flanc gauche. L'attache de la jambière de droite terminée par une boucle où pend un objet qui pourrait être un poignard habituellement fixé à la cuisse. A gauche, traces d'un autre personnage, vêtu de même.

Sur la plinthe, *Inscription 15*.

Première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

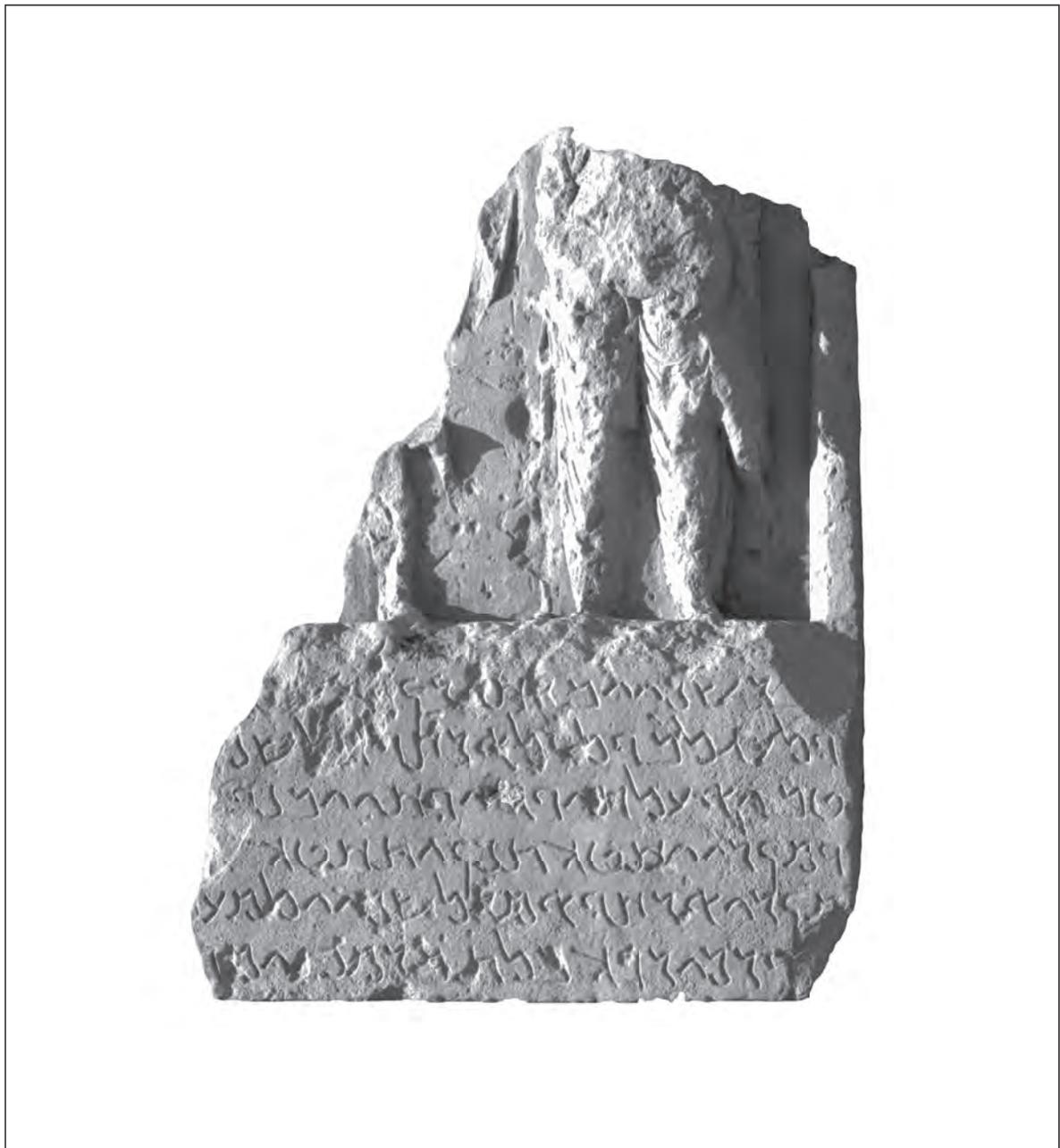


Fig. 179. Sculpture 14. Relief votif fragmentaire. Inv. CD 11/77

Sculpture 15

Fig. 180

Cavalier portant une offrande. AL 2/06
Calcaire tendre jaunâtre. Hauteur 49 cm; largeur 67 cm; épaisseur de la dalle 13 cm; saillie du relief 7 cm.

Brisé en haut en et bas. Visage cassé.

Trouvé dans un mur tardif au nord du temenos.

L'homme porte une tunique à manches aux plis parallèles et jambières à galon latéral. Son costume est en tous points semblable à celui du chasseur (n° 20), mais sa tête est de face, ce qui suppose une date de peu postérieure. Le harnais est aussi comparable, avec une selle à carreaux attachée au

poitrail et à la croupière, une grosse phalère à la poitrine du cheval qui porte en plus un collier orné d'un rinceau. La muselière et le frontal sont réunis, il n'y a pas de martingale. La bride qui pend au cou n'est pas rattachée au mors, il s'agit sans doute d'une erreur du sculpteur. La tête du cheval est tournée vers sa gauche.

Le cavalier tient sous son bras gauche un agneau à grosse queue, tandis que son bras droit étendu présente une couronne de laurier.

I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 180. Sculpture 15. Cavalier portant une offrande. Inv. AL 2/06

Sculpture 16

Fig. 181

Fragment d'un relief votif avec chameau. AL 2/07
Calcaire tendre. Hauteur 27 cm, largeur 32 cm, épaisseur de la dalle 7 cm, saillie du relief 4 cm.
Brisé de toutes parts.
Trouvé dans le bassin extérieur à la limite nord-ouest du téménos.
Le relief représente la partie postérieure et le ventre d'un chameau assis.
Le harnais du chameau se compose de la haute selle recouverte d'une peau de mouton, qui est posée sur une couverture qui protège la peau de l'animal. La selle est fixée au moyen de longues lanières. Un carquois y est attaché.
I^{er} siècle ap. J.-C.

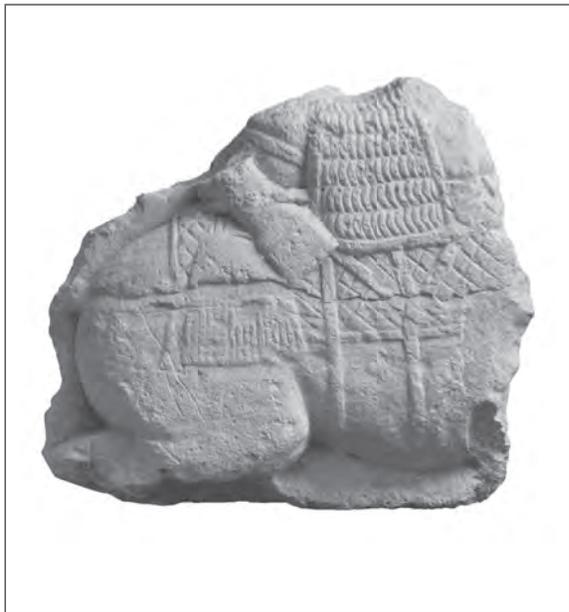


Fig. 181. Sculpture 16. Relief fragmentaire d'un chameau. Inv. AL 2/07

Sculpture 17

Fig. 182

Fragment d'aigle. CD 29/74
Calcaire dur. Hauteur 65 cm, largeur 25 cm, épaisseur 25 cm
Trouvé remployé dans un mur tardif.
Fragment d'une dalle inclinée avec un relief représentant un aigle debout. La tête, l'aile droite et la patte gauche manquent. Le poitrail arrondi, couvert de plumes en écailles, sur le cou et la patte droite conservée stylisées en mèches de cheveux. L'aile gauche, cassée, présente en haut des écailles et des plumes droites en bas.

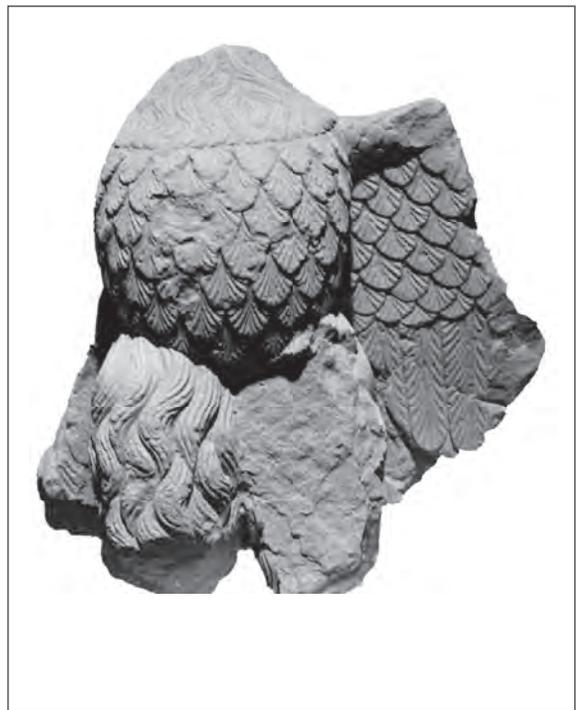


Fig. 182. Sculpture 17. Haut-relief fragmentaire d'un aigle. Inv. CD 29/74

Sculpture 18

Fig. 183

Fragment d'aigle. AL 11/05
Calcaire dur. Hauteur 15 cm, largeur 21 cm.
Pattes d'aigle et bout d'aile sur une base ronde fragmentaire, le départ d'un cadre vertical à gauche.

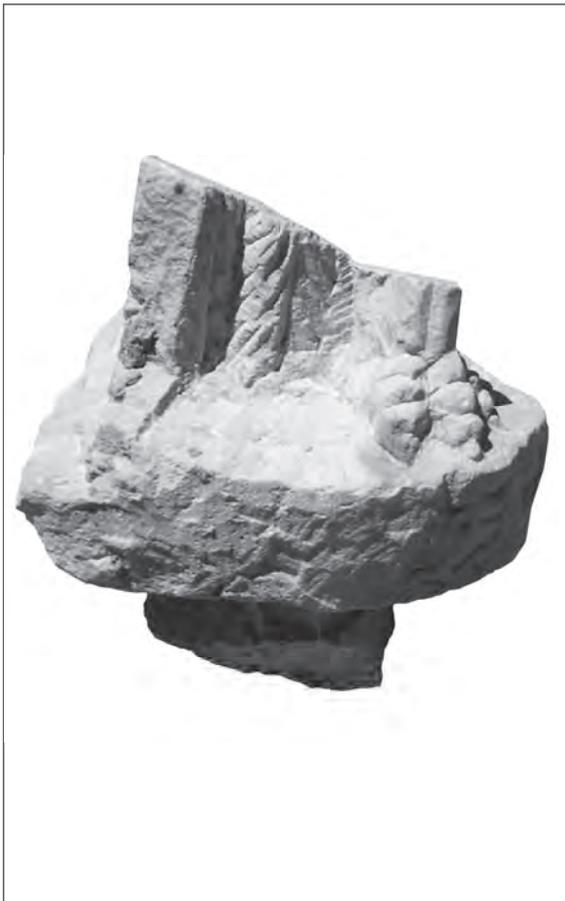


Fig. 183. Sculpture 18. Haut-relief fragmentaire d'un aigle Inv. AL 11/05

Sculpture 19

Fig. 184

Visage de statue. AL 18/05
Calcaire dur. Hauteur 13 cm, largeur 9 cm.
Trouvé dans les décombres du temple.
Surface très usée, traits méconnaissables.
Détaché peut-être d'un tronc en matériau différent.

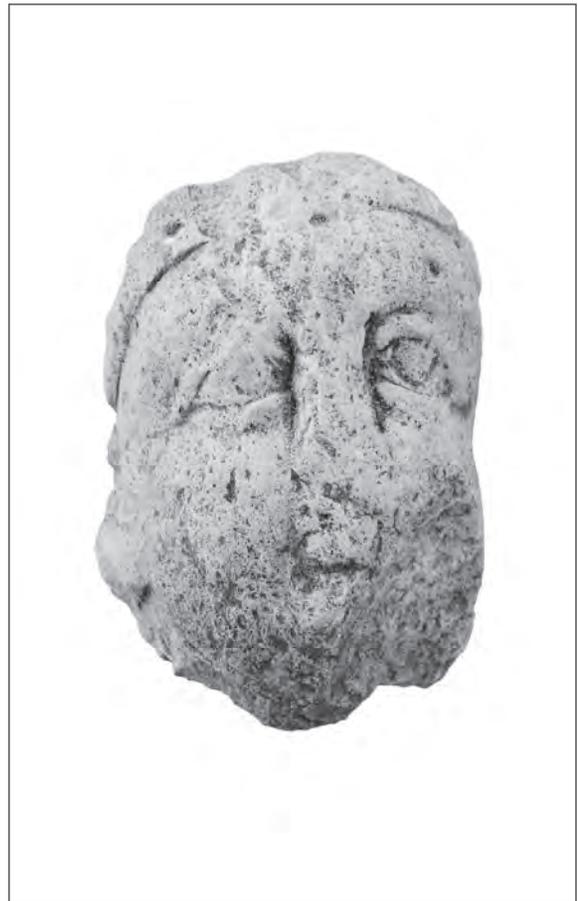


Fig. 184. Sculpture 19. Visage d'une statue. Inv. AL 18/05

X.3 SCULPTURES CLASSIQUES DU TEMPLE RESTAURÉ (ALLAT IV)

Sculpture 20

Fig. 185–190

Statue d'Athéna. A 138/75

Marbre pentélique.²⁷ Hauteur du torse 1,56 m, de la tête restaurée avec le cou 57 cm. Épaisseur du torse 39 cm, de la tête 28 cm. Hauteur du visage 18 cm. Un éclat avec le bout d'orteil a permis d'établir la hauteur de la partie manquante en bas à 30 cm

et 56 cm; hauteur restaurée 2,14 m sans compter la sphinge du casque, qui a conservé 11 cm de sa hauteur.

Signalée déjà par Drijvers 1976, décrite par Gawlikowski 1996. Voir Starcky 1981a: 124, Starcky 1981b: 566–567, n° 28. Souvent reproduite par divers



Fig. 185. Sculpture 20. La statue d'Athéna restaurée au Musée. Inv. A 138/75

²⁷ Je remercie Dagmara Wielgosz d'avoir effectué l'analyse des échantillons des numéros 20 et 21.

auteurs. Cf. maintenant Stewart 2016: 606–610, Photo 32.

Restaurée à partir des fragments. La figure est cassée à la hauteur des genoux, la tête brisée en plusieurs morceaux, le nez et la bouche perdus [voir *Fig. 185, 186*]. Manquent les pieds et les jambes, le côté gauche du torse enlevé par un seul coup, deux morceaux du bras droit. Des fragments du bouclier n'ont pas pu être intégrés à la sculpture lors de sa restauration.

Le torse gisait au nord du tétrastyle, la face contre le sol [voir *Fig. 187*], tandis que les autres fragments ont été trouvés dispersés devant la cloison tardive au fond de la cella, sauf l'épaule droite, remployée dans un mur tardif du téménos.

La déesse se tient debout, appuyée sur sa jambe droite, la tête légèrement tournée à gauche. Elle porte un péplos à repli (*apoptygma*) avec deux *kolpoi* formés par-dessus une simple ceinture faisant un double nœud avec des bouts enroulés en spirale. Une étroite égide passe en bandoulière par l'épaule droite, son bord supérieur est replié de façon à réduire cet attribut à 10–12 cm de largeur. Les deux bords de l'égide sont munis de petits serpents enroulés, alors que le masque de

Gorgone (10 cm de diamètre) est accolé obliquement au milieu de la poitrine. Un manteau replié est jeté par-dessus l'épaule droite; un de ses bouts pend verticalement derrière le bras, tandis que l'autre passait par le dos et enveloppait sans doute le bras gauche qui manque. Le dos de la statue est très érodé.

La tête a été sculptée séparément en une pièce avec le cou et la gorge. Elle était fixée au plâtre dans une large mortaise taillée dans le torse, la cavité épousant le contour du décolleté triangulaire de la draperie. Lorsque la tête a été emportée par un gros coup de marteau par derrière, la cassure à la base du cou a laissé le tenon encastré dans le torse. Seul l'œil droit est intact, avec une petite cavité marquant la pupille. L'autre œil, ainsi que la base du nez, sont restaurés.

Le casque attique à calotte sphérique porte au-dessus de la ligne de front un bandeau orné de treize animaux ongulés, alternativement biches et pégases, vus de front et partiellement abîmés [*Fig. 187*]. Sur les côtés, les paragnathides (oreillons) relevées sont décorées de griffons rampants en bas-relief [*Fig. 187*]. Trois animaux en ronde-bosse étaient accroupis sur la calotte, mais seulement



Fig. 186. Sculpture 20. Le buste et le dos de la statue d'Athéna. Inv. A 138/75



Fig. 187. Sculpture 20. La tête recollée, avant la fixation dans sa mortaise

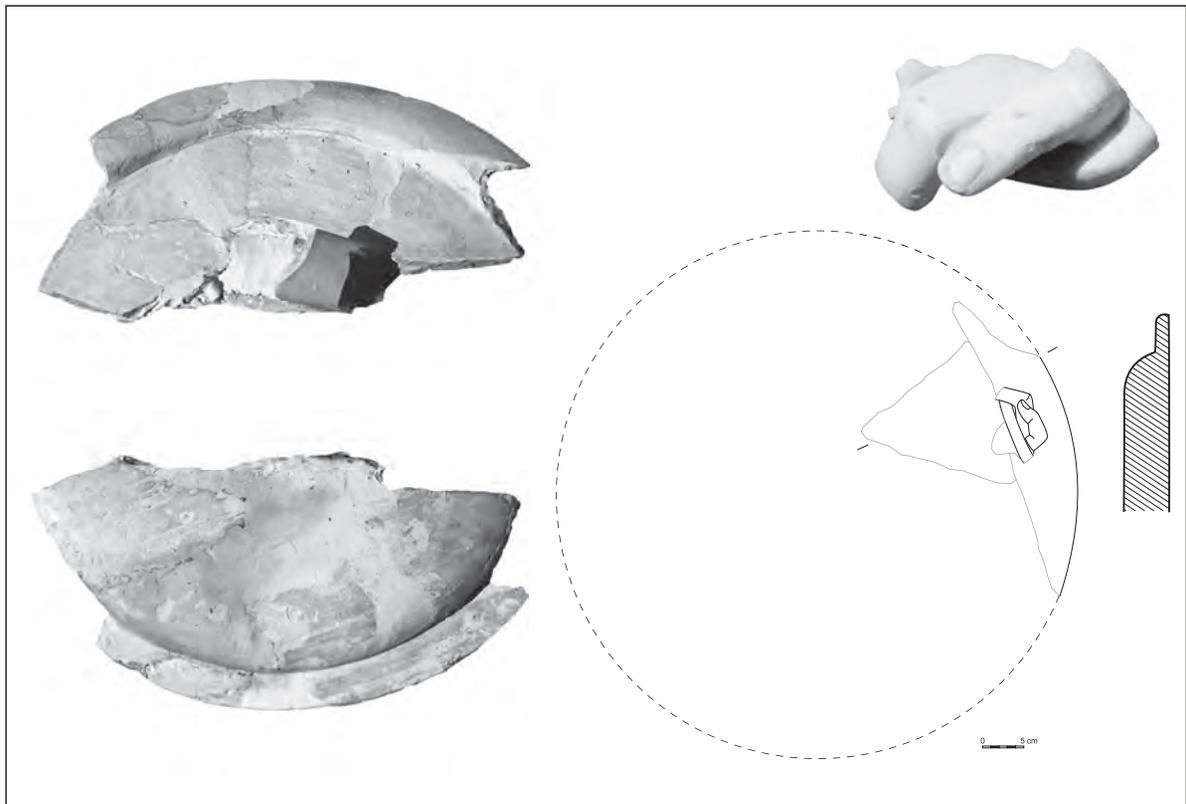


Fig. 188. Sculpture 20. Le fragment conservé du bouclier, vu de deux côtés, et les doigts tenant la courroie

la sphinge du milieu, fort abîmée, a été retrouvée; les sabots et l'avant-train de celui de droite indiquent un pégase. Derrière la tête, les cheveux de la déesse rassemblés en un lourd chignon sortent de dessous le casque et, devant, sur les côtés, quelques boucles remontent sur le devant de la calotte, tandis que deux longues mèches retombent de derrière les oreilles sur le péplos, preuve évidente que la tête et le torse ont été exécutés ensemble, bien que dans deux blocs de pierre séparés.

Le bras droit, nu, est coudé à angle droit et relevé pour tenir une lance. Il était sculpté séparément et encastré dans une mortaise (invisible après la restauration). Le bras gauche qui manque tenait un bouclier [Fig. 188]; le fragment conservé de celui-ci permet de voir qu'il était rond (diamètre restauré 62 cm). Deux doigts retenant une courroie prouvent que la déesse portait son bouclier au bras [Fig. 188].

La statue est une copie attique de l'époque romaine d'une sculpture classique. Autant la tête répond en tous points aux descriptions antiques de la Parthénos de Phidias, autant le torse remonte à un autre type, également dû à Phidias.²⁸ Plutôt qu'une contamination de deux œuvres différentes, notre statue est une copie d'un original de la fin du V^e siècle dont le torse est conservé au Musée de l'Agora d'Athènes.²⁹ Les dimensions des parties correspondantes sont identiques pour les deux pièces [Fig. 189]. Le bras droit de l'une et l'autre sculpture était levé, la draperie passée au dos de la même façon.

Le motif de l'égide en bandoulière remonte à l'Athéna du fronton ouest du Parthéon, terminé par Alcamène vers 435 avant J.-C. Cette nouveauté a été immédiatement suivie par d'autres, notamment les auteurs de plusieurs statues du Musée de l'Acropole, dont la seule à conserver la tête portait le casque attique (Karanastassis 1987: 369–381, Fig. 50–51). De même, le torse de l'Agora identifié à l'Athéna de Lokros de Paros (artiste inconnu par ailleurs) (Paus. 1,8.4–5), est maintenant daté plutôt vers 435–430, parce que l'égide y recouvrait le dos au lieu de rester une bande étroite comme de front (Stewart 2016: 618).

Suivant les suggestions de Brigitte Freyer et d'Angelos Delivvorias, j'ai fait dessiner un groupe hypothétique représentant l'original de la copie de Palmyre et l'Arès du type Borghèse [Fig. 190]. (Gawlikowski 1996: 30–31, note 60 et Fig. 2). Cette reconstitution vient d'être reprise et élargie par Andrew Stewart qui propose un groupe de quatre (avec deux statues d'Aphrodite flanquant le couple) (Stewart 2016: 610, Fig. 34–35). Comme l'a établi Manolis Korres (1992: 98), le temple de l'Agora se dressait primitivement à Pallené (aujourd'hui Stavros), où les fondations d'origine ont été retrouvées. Il a été transféré à Athènes au temps d'Auguste avec la statue de culte d'Athéna Pallenis qui a pris place aux côtés d'Arès d'Alcamène transplanté du temple d'Arès d'Acharnai. Le torse de l'Agora n'est donc pas l'Athéna Aréia d'Acharnai.

Andrew Stewart a noté que l'original d'Athènes n'avait pas de mèches de cheveux retombant sur le torse, comme c'est le cas de la copie de Palmyre. Il en résulterait selon lui que le casque imitant la Parthénos n'était pas l'attribut de l'original. Stewart pense que les commanditaires de Palmyre voulaient leur copie de l'Athéna du temple d'Arès avec la tête de la Parthénos. C'est bien possible, mais il me semble qu'ils pouvaient l'avoir de toute façon: les mèches sont absentes du torse de l'Agora, mais cela ne préjuge pas de la forme du casque qui manque; les mèches ne vont pas nécessairement avec le casque attique, comme le montre par exemple l'une des statues de l'Acropole citées ci-dessus (Karanastassis 1987: Pl. 51, 1–2). D'ailleurs, le copiste a pris d'autres libertés: la ceinture aux serpents a remplacé la simple corde de l'original.

La copie de Palmyre a été commandée à Athènes à l'époque antonine, mais, contrairement à ce que nous avons d'abord pensé, elle n'était pas destinée au temple d'Allat. Elle devait plutôt décorer quelque bâtiment public de la ville. Après le sac d'Aurélien, la statue a été transportée dans le temple restauré pour y servir d'image de culte. Un siècle plus tard, elle a été vandalisée avec le temple et tout son contenu.

²⁸ Pour les parallèles, voir Gawlikowski 1996. Voir aussi une statue acéphale à l'Ashmolean Museum d'Oxford (AN1891,732), provenant de Salamis de Chypre.

²⁹ Thompson 1976: 108, 201, Fig. 104, voir s.v. Athéna 244, LIMC II: 980. Reconnu comme l'original de la copie de Palmyre déjà par Prag 1984: 182–183. Maintenant Stewart 2016: 588, 616–619.



Fig. 189. Le torse de l'Agora d'Athènes: vu de front; vu de dos, le bras droit levé, et vu de dos, côté gauche

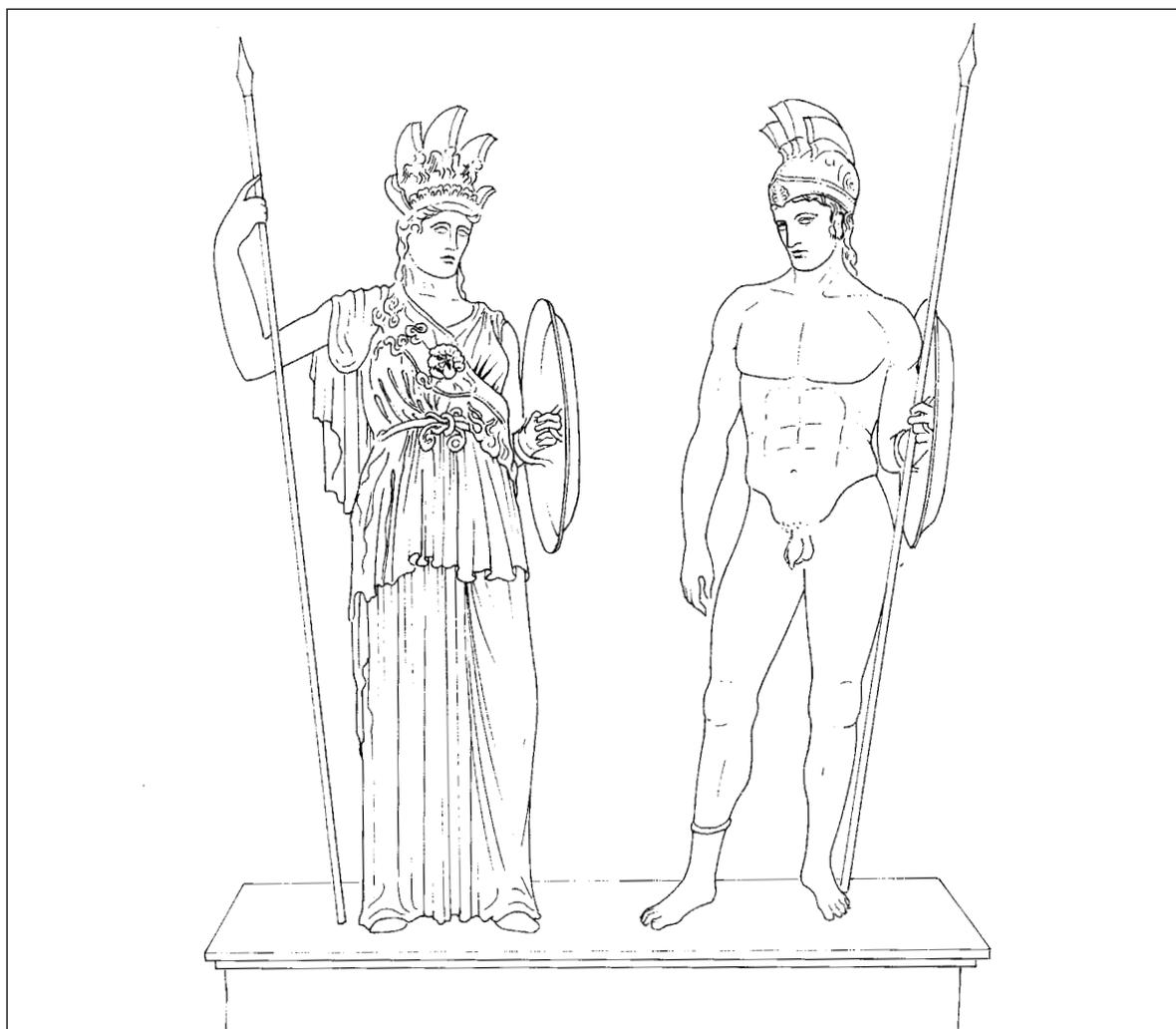


Fig. 190. Reconstitution du groupe d'origine: Athéna et Arès Borghèse

Sculpture 21

Fig. 191

Tête d'Athéna. A 139/75

Marbre de Dokimeion (voir *supra*, note 28). Hauteur 21 cm, largeur 13 cm, hauteur du visage 8 cm. Presque complète sauf quelques égratignures (au menton, à la bouche, au bout du nez, le casque du côté droit).

Trouvé devant la cloison qui fermait la niche cultuelle, côté nord, avec un lot de lampes du IV^e siècle. Gawlikowski 1983c, Starcky 1981b: 567, n^o 29.

La tête, légèrement tournée à gauche, présente une mortaise à la section du cou. La surface est polie. Visage ovale, nez droit et petit, bouche mince. Yeux en amande avec les paupières marquées en listel, bouts des oreilles forés à la drille. Les cheveux sont séparés par une raie médiane et ramenés des deux côtés sous le casque, avec deux mèches qui pendent devant les oreilles.

Le casque est corinthien, relevé au-dessus du front. La calotte sphérique, nettement démarquée par rapport au large rebord tout autour, est munie

d'un large cimier qui descend sur le couvre-nuque et porte une longue rainure destinée à fixer un panache en un matériau différent. Le rebord porte de front deux œillères, gravées au trait, séparées par trois lignes verticales marquant le nasal. Au-dessous des œillères, de chaque côté, une tête de bélier de profil, à cornes tordues, en bas-relief.

Ce dernier trait renvoie à un type classique du IV^e siècle avant J.-C. connu comme l'Athéna Giustiniani. Le point de comparaison le plus proche est une tête hellénistique grandeur nature de l'Agora d'Athènes.³⁰ L'original perdu est attribué à Myron.

Notre tête est une copie miniaturisée de l'époque romaine. Il est certain que la statue complète était à l'origine destinée à décorer quelque monument public ou une riche résidence privée à Palmyre, avant d'être appropriée pour le temple d'Allat restauré après le sac d'Aurélien. Vu la disparition du torse, il est inutile de chercher sa situation exacte dans le temple remis en fonction.



Fig. 191. Sculpture 21. La petite tête d'Athéna. Inv. A 139/75

³⁰ La littérature sur le type Giustiniani dans Gawlikowski 1983c: 92.

X.4 SCULPTURES D'ATTRIBUTION INCERTAINE

Sculpture 22

Fig. 192

Chasse à la panthère. AL 1/06
Calcaire tendre jaunâtre. Hauteur 48 cm, largeur 61 cm, épaisseur en bas 37 cm; en haut 27 cm.
Dalle complète d'une frise continue. Gawlikowski 2009.

Trouvé remployé dans le mur est de la *Via Principalis*, près de l'autel monumental devant la porte du sanctuaire.

Entre deux listels horizontaux un cavalier au galop vers la gauche tire à l'arc sur une panthère qui tourne la tête en menaçant le chasseur. Les deux animaux sont remarquablement semblables et diffèrent l'un de l'autre principalement par leur tête et la robe tachetée du félin, marquée de petites cavités rondes. Tous les deux se tiennent sur les pattes arrière. Les pattes avant de la panthère et la queue du cheval sont coupées par les bords de la dalle, ce qui semble indiquer que la scène continuait à droite et à gauche, constituant sans doute un décor en frise de quelque bâtiment.

La tête du cavalier est représentée de profil, trait archaïque confirmé par le costume du personnage: tunique à manches aux plis rigoureusement parallèles et amples jambières à galon latéral. Sa coiffure consiste en de longues mèches ondulées qui tombent verticalement en cachant les oreilles. La selle à carreaux est retenue en place par le poitrail muni d'une phalère du harnais et la croupière. La martingale attachée à la muserolle. La bride semble passer de l'autre côté de la monture, à moins qu'elle ne soit retenue par la main qui tient l'arc (le relief est abîmé à cet endroit). Le geste du cavalier qui tire à l'arc lui fait tourner le dos au spectateur, de façon assez maladroite. L'arc est composite. Trois flèches ont déjà touché le fauve. Un large goryte est fixé au flanc droit de la monture et ses deux bouts sont seuls visibles.

Ce bas-relief est unique dans le répertoire palmyrénien.
I^{er} siècle avant J.-C.



Fig. 192. Sculpture 22. Chasse à la panthère. Inv. AL 1/06

Sculpture 23

Fig. 193

Tête de cheval. AL 3/06
Calcaire tendre jaunâtre. Hauteur 11 cm, largeur 16 cm; épaisseur 4 cm.
Brisé de toutes parts.
Trouvé remployé dans le mur est de la *Via Principalis*
En tous points comparable au cheval de la scène de chasse à la panthère. On voit le départ de la bride et la muserolle attachée au frontal.
I^{er} siècle avant J.-C. ou début du I^{er} siècle après J.-C.



*Fig. 193. Sculpture 23. Tête de cheval
Inv. AL 3/06*

Sculpture 24

Fig. 194

Fragment d'un bas-relief avec cheval harnaché.
AL 4/06
Calcaire tendre jaunâtre. Hauteur 18 cm, largeur 17 cm, épaisseur 6 cm, dont 3 cm pour la dalle de fond.
Cassé de toutes parts.
Trouvé dans un mur en face de la porte du sanctuaire.
Partie de la croupe d'un cheval harnaché, galopant vers la droite. Goryte attaché au flanc.
Ces deux fragments peuvent provenir des bas-reliefs semblables à celui de la chasse à la panthère, sinon de la même frise.
I^{er} siècle avant J.-C. ou début du I^{er} siècle après J.-C.



*Fig. 194. Sculpture 24. Fragment avec cheval harnaché
Inv. AL 4/05*

Sculpture 25

Fig. 195

Bloc de construction décoré d'un bas-relief.

A 159/75

Calcaire tendre. Hauteur 60 cm, largeur 50 cm, épaisseur 32 cm, saillie du relief 8 cm.

Surface très abîmée.

Trouvé remployé dans un mur tardif au-dessus du mur ouest du téménos.

Homme assis à gauche sur un tabouret mouluré, tête et épaules de face. Le personnage est drapé, les jambes nues. La main gauche, ramenée sur la poitrine, tenait un objet indéterminé.

À gauche du personnage, un rinceau de vigne avec feuilles et vrilles part d'un tronc conique et remplit le champ.

1^{er} siècle avant J.-C.



Fig. 195. Sculpture 25. Dalle avec homme assis. Inv. A 159/75

Sculpture 26

Fragment d'un relief votif. CD 8/74

Calcaire blanc dur. Hauteur 51 cm, largeur 49 cm, épaisseur 17 cm.

Remployé dans un dallage tardif près de l'angle nord du Tétrapyle.

Brisé à droite et à gauche, visages abîmés. Un fragment recollé à droite.

Dalle rectangulaire avec plinthe inscrite [*Inscription 13*]. Trois personnages debout, de face, sont conservés.

À gauche, un dieu vêtu d'une tunique à mi-jambe, ceinturée, et d'un manteau court agrafé sur l'épaule droite. La main gauche, coudée, tient un bouclier rond avec des cercles sur le pourtour, la droite, baissée, tient une lance. Au cou, trois perles

sur une chaîne. Cheveux longs et droits, coupés à la hauteur des oreilles. Sandales.

Au centre du fragment préservé, un dieu cuirassé en bottes lacées, tunique à manches, cuirasse à lambrequins. Ceinture ornée de perles par-dessus la cuirasse. Longue épée suspendue à la taille, la main gauche tient la poignée. Le manteau, agrafé à l'épaule droite, tombe par-dessus le bras gauche jusqu'aux pieds. La main droite levée tient une lance. La tête coiffée d'un calathos est nimbee avec un croissant. Cheveux bouclés autour du visage. Collier pareil à celui du premier personnage.

Le troisième dieu, fragmentaire, paraît avoir été semblable à celui de gauche.

I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 196. Sculpture 26. Relief fragmentaire avec trois personnages. Inv. CD 8/74

Sculpture 27

Fig. 197

Stèle fragmentaire d'un guerrier. CD 10/74
Calcaire blanc dur. Hauteur 14 cm, largeur 13 cm,
épaisseur 5 cm.

Trouvée dans le dallage tardif près de l'angle nord
du Tétrapyle.
I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 197. Sculpture 27. Fragment avec homme armé. Inv. CD 10/74

Sculpture 28

Fig. 198

Fragment d'un chapiteau historié. CD 36/74
Calcaire jaune tendre. Hauteur 20 cm, largeur en
haut 35 cm.
Trouvé dans un mur de blocage entre les colonnes
cannelées.

Angle d'un chapiteau avec volutes médianes et
tête de mouton à la place de la volute d'angle.



Fig. 198. Sculpture 28. Chapiteau à la tête de mouton. Inv. CD 36/74

Sculpture 29

Aigle fragmentaire. CD 29/74
Calcaire blanc dur. Hauteur 65 cm, largeur 25 cm,
épaisseur 25 cm.
Dalle fragmentaire à plinthe avec pattes et poitrine
d'un aigle posé.

Fig. 199

Trouvé dans un mur tardif.
La poitrine de l'oiseau est modelée en écailles,
les pattes sont travaillées comme des mèches de
cheveux, imitant les plumes.

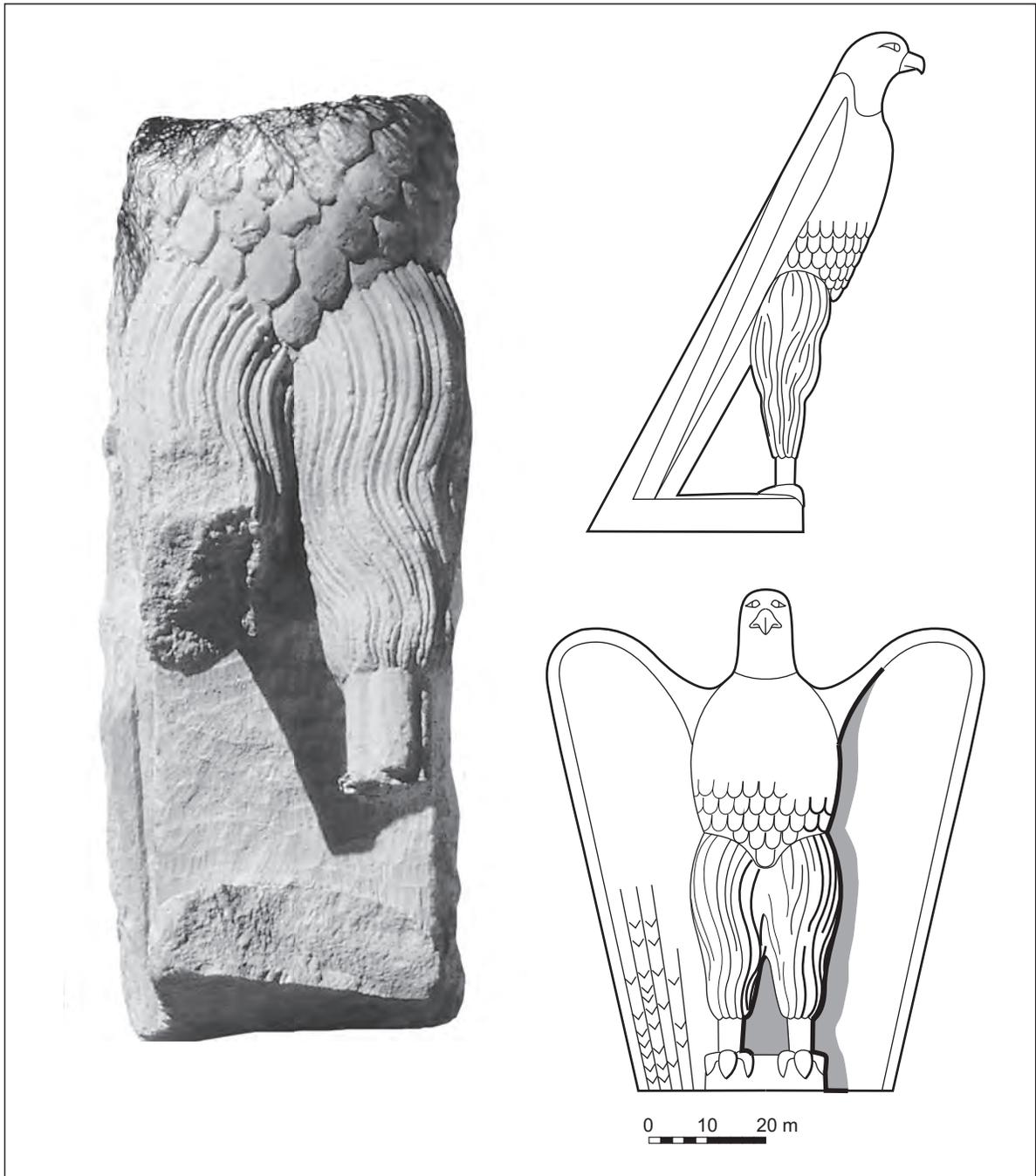


Fig. 199. Sculpture 29. Aigle fragmentaire et sa reconstitution

Sculpture 30

Fig. 200

Relief votif fragmentaire. CD 37/74
Calcaire blanc dur, hauteur 21 cm, largeur 18 cm,
épaisseur 9,5 cm.
Brisé de toutes parts.
Trouvé dans un mur de blocage entre les colonnes
cannelées.

Cheval harnaché à droite, une main du cavalier
conservée. En haut, *l'Inscription 14*, datée de
190 après J.-C.

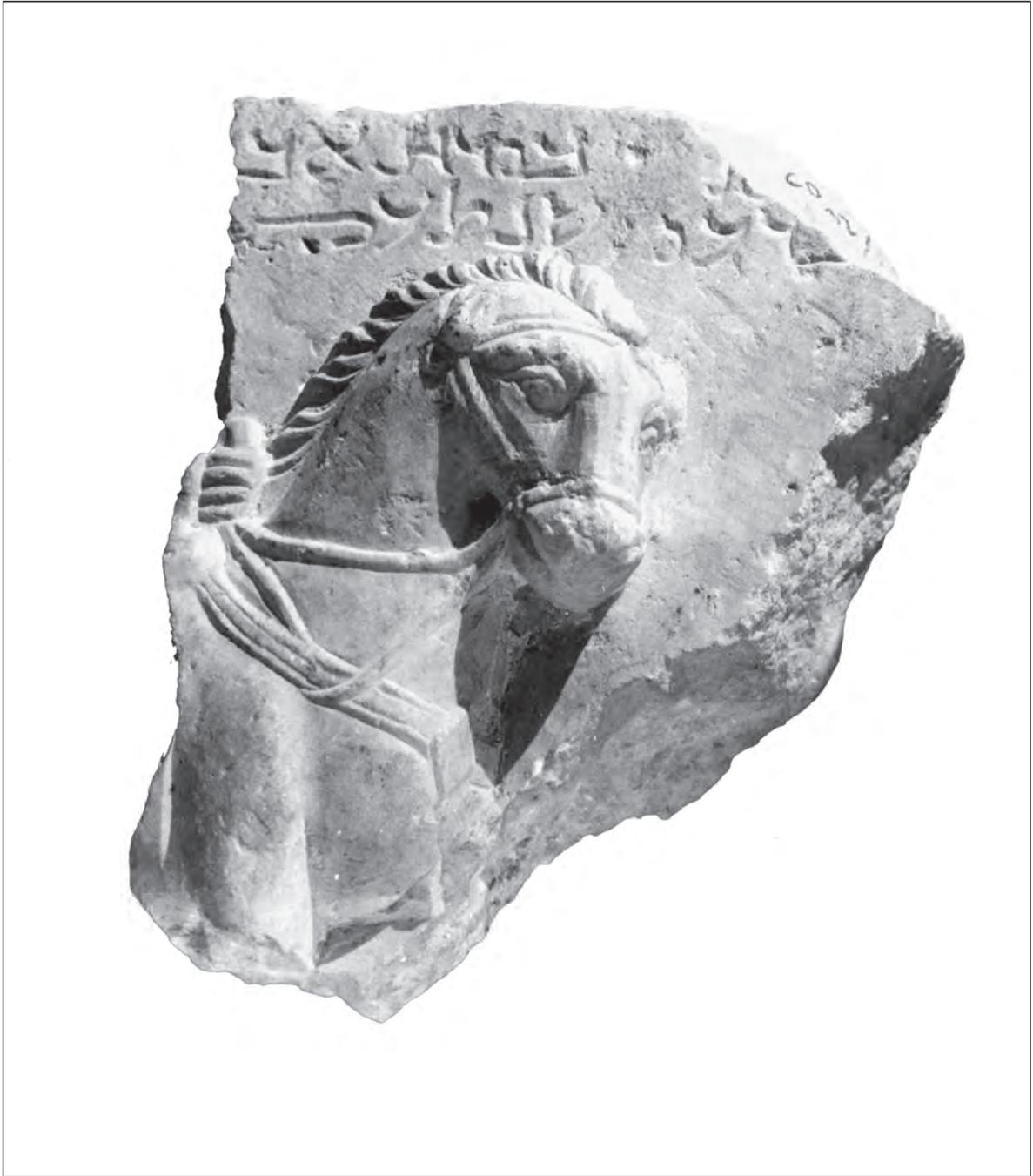
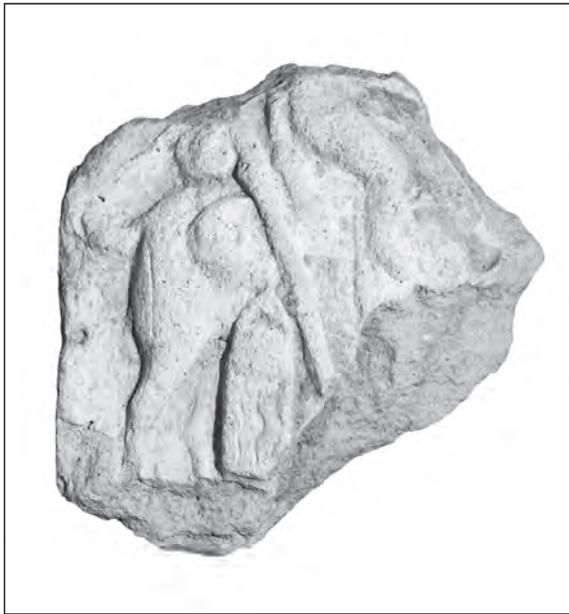


Fig. 200. Sculpture 30. Cheval harnaché. Inv. CD 37/74

X.6 MISCELLANEA

Sculpture 31

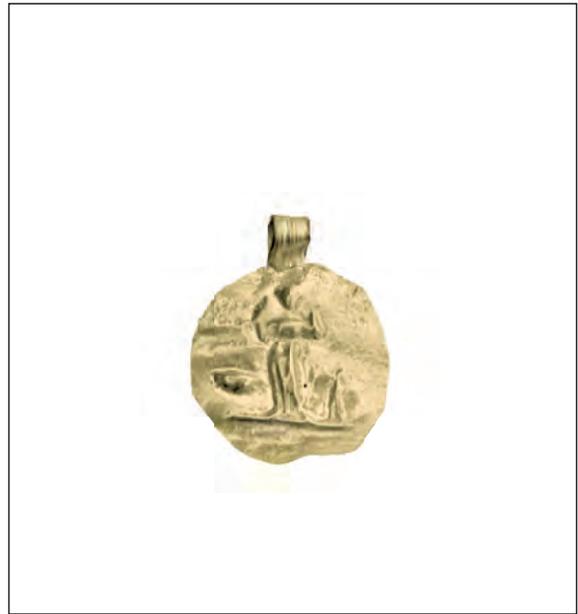
Plaquette fragmentaire avec méhariste en bas-relief. AL 5/06.
Terre cuite. Hauteur 9,5 cm, largeur 8 cm, épaisseur 0,9 cm
Complet à gauche.
Trouvée dans le bassin tardif en dehors du mur nord du téménos.
Chameau marchant à droite, muni d'un petit bouclier rond attaché à la croupe, une sacoche à franges, une lance(?) attachée à la selle. Les jambes du méhariste sont seules conservées.



*Fig. 201. Sculpture 31. Terre-cuite de méhariste.
Inv. AL 5/06*

Sculpture 32

Médaille votif. A 179/75
Or. Diam. 20 mm.
Trouvé dans les décombres sous l'une des colonnes tombées du tétrastyle.
Mince rondelle travaillée grossièrement au repoussé. Anse faite d'une bande de métal repliée et soudée, marquée de trois rainures verticales.
Sur une ligne représentant le sol se tient une figure féminine en longue robe ceinturée, les avant-bras levés, la main droite tenant un objet indéterminé. À sa gauche une figure indistincte (un enfant?), à sa droite, une large coupelle sur un haut pied.



*Fig. 202. Sculpture 32. Médaille en or.
Inv. A 179/75*

Sculpture 33

Fig. 203

Figurine de cheval. A 180/75
Bronze. Longueur 42 mm, hauteur conservée 32 mm.
Trouvé dans les décombres entre les colonnes du tétrastyle.

Cheval marchant à gauche. Surface entièrement lisse, pas de modélé. Les pieds sont cassés à mi-hauteur.



Fig. 203. Sculpture 33. Petit cheval en bronze. Inv. 180/75

X.5 AUTELS DU TEMPLE

1. Autel de la cella [voir p. 61 et *Fig. 38*].
Calcaire blanc dur. La partie inférieure en place, brisé au-dessus de la base. Hauteur conservée 55 cm, largeur du socle 65 cm, base 92 cm de côté. Moulure: plinthe, listel, quart-de-rond, doucine, cavet.
La partie supérieure a 50 cm de hauteur, la largeur du corps 60 cm. La restitution de la *Fig. 38* admet la hauteur complète de l'autel de l'ordre de 1,70 m, compte tenu du fruit entre la largeur de la base et celle du couronnement. La moulure de celui-ci a 83 cm de largeur et porte un dé de 70 cm de côté avec des volutes ioniques de part et d'autre d'une palmette sur les deux faces opposées. Chaque palmette était surmontée d'une tête de femme, flanquée sur l'une des faces des Victoires ailées tendant des couronnes, sur l'autre par des chevaux marins ailés; les deux autres faces sont abîmées. Au sommet, une plate-forme carrée de 55 cm de côté, entourée d'un rinceau fortement abîmé.
2. Autel dédié à Allat-Artémis [*Fig. 39* et *Inscrip-*

tion 20, Fig. 219]. Inv. CD 39/75.

Calcaire blanc dur. Hauteur conservée 130 cm, largeur du corps 52 cm, largeur du couronnement 70 cm, épaisseur conservée 30 cm.
Trouvé au sud de la cella.

La base manque, la pierre est brisée verticalement, une face seulement conservée. Couronnement: baguette, doucine, quart-de-rond, cavet, listel, talon, listel; volutes ioniques de part et d'autre d'un anthémion; au-dessus des volutes, guirlande avec bucrane.

Petits autels en calcaire dur, trouvés sur le bas-côté sud de la cella, dans les décombres [*Fig. 204*]:

3. Hauteur complète 32 cm. base 25 cm de côté, largeur du corps 20 cm
Complet, mais abîmé. Les moulures identiques sur la base et le couronnement. Dans la base, une mortaise garnie de plomb et traces de fer.
4. Hauteur conservée 32 cm, base 25 sur 28 cm, largeur du corps 20 cm

5. Hauteur conservée 28 cm, base 22 cm de côté, largeur du corps 18 cm
6. Hauteur conservée 19 cm, largeur du corps 13 cm, base 20 cm
7. Hauteur conservée 18 cm, largeur du sommet 21 cm
La base et le corps manquent. Couronne triple de laurier à trois rosettes sur deux côtés opposés, diamètre 15 cm. Cavité au sommet.
8. Hauteur conservée 26 cm, largeur du corps 14 cm, sommet 20 cm
Couronne de feuilles ceinte d'un bandeau, hauteur 5 cm, diamètre 14 cm. Cavité au sommet.
9. Autel hexagonal.
Hauteur conservée 13 cm, la base est complète, le corps 6 cm de côté.
10. Hauteur conservée 13 cm, largeur conservée 16 cm. La base à simple moulure et le départ du corps conservés. L'autel porte l'inscription latine. CD 156/75 [*Inscription 21, Fig. 220*].
11. Autel remployé dans la banquette tardive dans l'adyton. CD 10/75
Hauteur incomplète 29 cm. L'autel porte l'*Inscription 22*.



Fig. 204. Cinq petits autels trouvés dans le temple

CHAPITRE XI

LES INSCRIPTIONS

par H.J.W. Drijvers
complété par Michał Gawlikowski

Nous ne réunissons dans ce volume que les inscriptions provenant du sanctuaire et relatives au culte. Les inscriptions funéraires en remploi seront publiées ultérieurement.

XI.1 INSCRIPTIONS DE CONSTRUCTION

Inscription 1

Fig. 205

Linteau de la porte du sanctuaire, toujours debout.

L'inscription en deux lignes, très abîmée à l'époque de J. Cantineau (1930), s'est encore détériorée depuis. Dimensions du texte: longueur 350 cm, hauteur 12 cm, lettres de 3,5 cm.

CIS II 3985, Inv. VI 1, RSP 152, PAT 331

- 1, [...] BR [...] QRB [...] 'S[T]R' [...]
- 2, [‘]L ḤYWH[Y] WHY' BNWHY W'ḤWHY
[.....]DWT ŠNT CCCCXX XX XX[.....]
P]RNYN WTŠBYTH KLH MN KYS 'LT
(feuille de lierre)

[...] a offert [...] la déesse [...] // pour sa vie et la vie de ses enfants et de ses frères. [...] l'an 46 [... le p]ronaos et toute son ornementation, aux frais d'Allat

L'état du texte empêche une restitution certaine. Il paraît clair cependant que l'inscription comportait deux clauses: l'une commémorant une offrande privée, l'autre une construction financée par le trésor du sanctuaire. L'auteur était responsable des deux, dans le second cas en sa qualité de l'épimélète de l'année, si l'on restitue *b'hydwt šnt*; le premier mot correspond à *λειτουργία* dans une inscription de l'Agora (Inv. X 115, IGLS XVII/1, 224). L'année séleucide 460 correspond à 148/149 après J.-C., mais la date pourrait théo-

riquement aller jusqu'à 499, soit 187/188 après J.-C.

L'épimélète, dont le nom est perdu dans ce texte, veillait à la construction d'un pronaos „aux frais d'Allat”. On retrouve le nom du pronaos dans une inscription bilingue relative au temple de Baalshamîn, où il est écrit *prn'yn* (Dunant 1971: n° 44). Il paraît certain qu'il s'agit de celui du temple ALLAT III et que la lacune de 16 lettres environ qui suit la date comprenait la mention du naos, c'est-à-dire du bâtiment qui engloba l'ancienne chapelle ALLAT I. On s'attendrait à une expression comme *bn' nws'wp]rny*, „a construit le temple et le p]ronaos”, sinon plus longue. Cela laisse jusqu'à sept lettres qui manquent, dont peut-être la fin de la date.

Quant à la contribution personnelle de l'auteur, contemporaine ou postérieure, elle comportait selon toute probabilité la porte elle-même sur laquelle l'inscription est gravée. Cette porte a été ensuite déplacée et reconstruite. Cantineau lisait à la ligne 1 deux verbes '*bd* [...] *qrb*, „a fait ...a offert”, mais la lacune entre les deux verbes est surprenante. On restituera plutôt le mot BR, en supposant que le texte mentionnait le nom et la généalogie du fondateur. La lecture '*str*', «déesse», paraît certaine, bien que l'on trouve habituellement '*štr*'. D'autres restitutions résulteront de la comparaison avec l'inscription suivante.

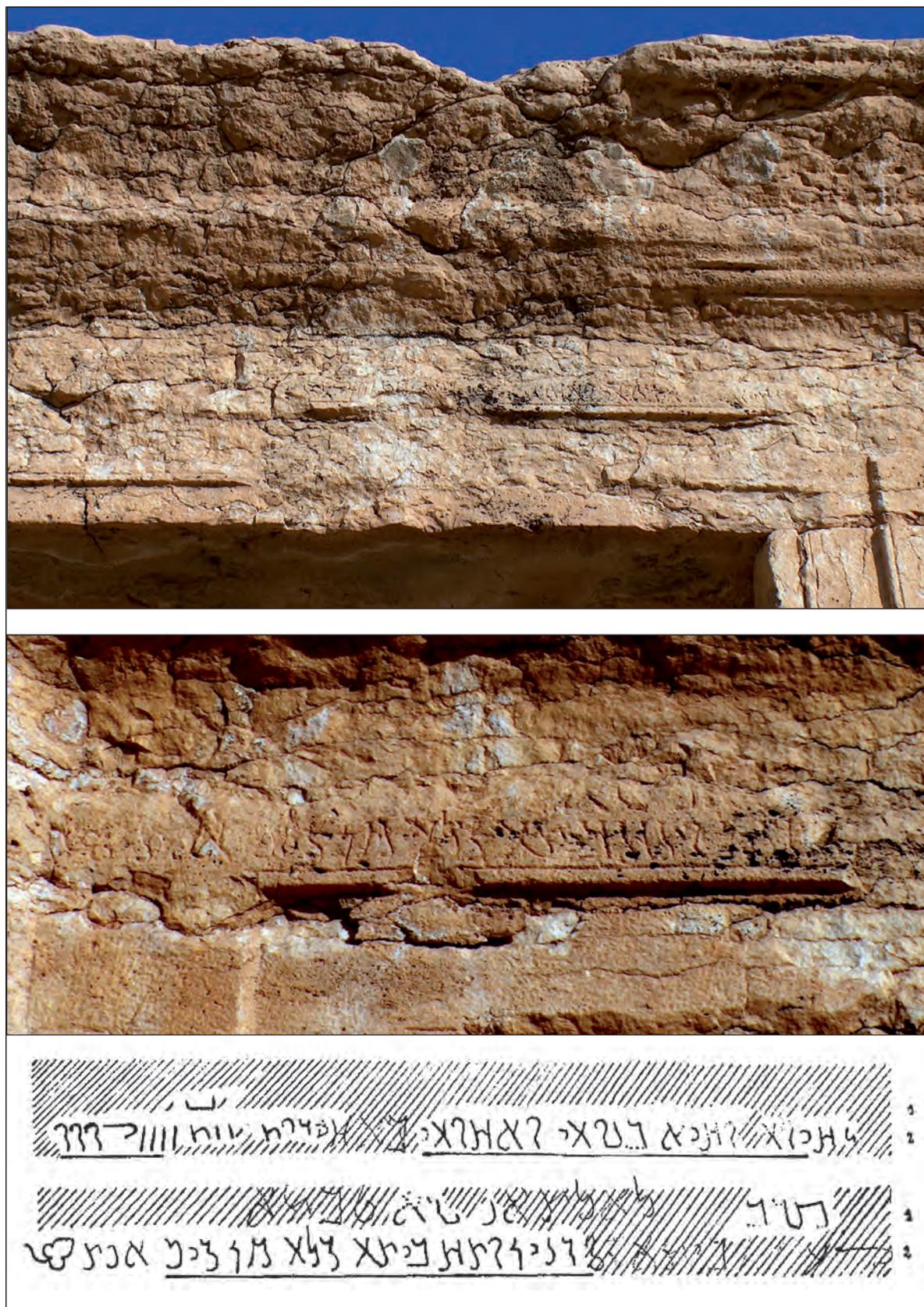


Fig. 205. Inscription 1 : la partie conservée

Inscription 2

Fig. 206, 114

Quatre fragments du linteau de la cella (ALLAT III) avec une inscription en deux lignes.

Longueur d'ensemble restituée: env. 330 cm (fragment A: 56 cm, fragment B: 45 cm, fragment C: 27 cm, fragment D: 51 cm), hauteur 79 cm, lettres peintes en rouge, écriture de type classique.

Trouvés remployés dans des constructions tardives, aujourd'hui rangés dans le pronaos.

[BŠNT .]XV QRB TYMRŠW [BR ḤM]
 N' 'TYQ' WŠL[.....]ḤŠ' DY BḤMN' DY LH
 [.....]
 2, [..... T]R'W WB[...H NWS' DNH D[Y
 Q]DYŠ' WTR'WHY WPRNYN L['LT 'STR']

Le décor sculpté du linteau permet de voir qu'il n'y avait pas de place au début pour la mention du mois. L'année pourrait théoriquement correspondre, compte tenu d'un ou plusieurs signes de vingtaine et dans les limites du probable, à S. 435, 455 ou 475, soit 123/124, 143/144 ou 163/164 après J.-C. L'inscription donne le nom du dédicant, Taimaršû, mais son patronyme est perdu. Elle signale deux entreprises distinctes liées au sanctuaire: d'une part, des offrandes en relation avec le *ḥamana*, monument qui est mentionné deux fois, une fois avec le qualificatif „ancien” ('*tyq*'); d'autre part, il est question de „ce naos”, ses vantaux et son pronaos, autrement dit de la construction de la cella elle-même. La restitution [t]r'w, „vantaux” au début de la seconde ligne est suggérée par l'apparition de ce mot, avec le suffixe possessif, un peu plus loin.

La mention du pronaos indique qu'il s'agit du même personnage qui a laissé l'inscription 1 sur la porte du téménos. Cette constatation permet de compléter l'une de ces inscriptions fragmentaires par ce qui reste de l'autre. On restituera donc la

date partiellement préservée de l'inscription 1 à la seconde ligne de l'inscription 2; inversement le nom du dédicant retrouvera sa place dans l'inscription de la porte. Les deux dates étaient sans doute assez proches l'une de l'autre.

Comme Taimaršû ne pouvait être responsable de la construction de „l'ancien *ḥamana*” qui était déjà en place depuis deux siècles environ, il faut admettre qu'il a simplement contribué au mobilier de ce premier temple d'Allat, ceci avec deux objets, dont probablement une statue de bronze (*šl[mt' dy n]ḥš'*).

On arrive ainsi aux restitutions suivantes:

[bšnt 45]5 qrb tymršw [br ... l't bḥm]n' 'tyq'
 wšl[mt' dy nḥ]š' dy bḥmn' dy lh [(20 lettres
 env.) t]r'w wb[šnt 460+ bn]h nws' dnh d[y q]
 dyš' wtr'why wprnyn l['lt 'str' tbt']

Et pour l'inscription 1:

[byrh ... šnt ...tymršw] br [NN] qrb [bb' dnh l't]
 's[t]r' [tbt' 'l ḥywh[y] why' bnwhy w'ḥwhy
 [wb'hy]dwt šnt 460[+ bnh nws' wp]rny nwtšbyth
 klh mn kys 'lt

Ce que l'on traduira:

Inscription 2
[L'an 45]5 a offert Taimaršû [fils de NN à Allat tel objet dans] l'ancien [ḥama]na, et la sta [tue de bron]ze qui est dans le ḥamana à elle, [... et les] vantaux. Et dans [l'année 460+] il a construit] ce naos qui est sacré et ses vantaux et le pronaos, pour [Allat la bonne déesse].

Inscription 1
[Au mois de ... de l'an ...,Taimaršû] fils [d'Un-tel] a offert [cette porte à Allat la bonne déesse, pour sa vie et la vie de ses enfants et

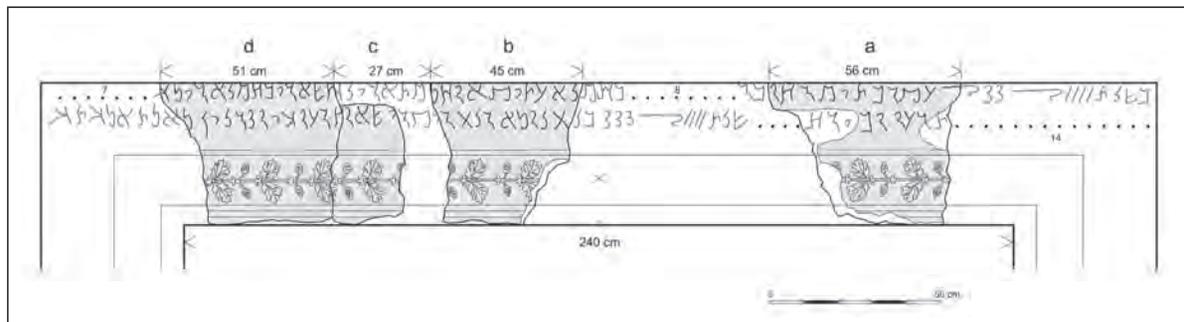


Fig. 206. Inscription 2 : linteau du temple, reconstitution

de ses frères. [Et pendant l'exercice de l'an 460[+], il a construit le temple et le p]ronaos, et toute son ornementation, aux frais d'Allat.

La piété de notre Taimaršû envers Allat s'est exprimée donc plusieurs fois en donations et prestations diverses. D'abord, il a offert un objet dont le nom est perdu et probablement une statue en bronze, enfin des vantaux, tout pour le temple ALLAT I; il est évident que l'ancienne statue de culte demeura à sa place, alors que la

porte de la chapelle aurait pu être remplacée. On datera ces offrandes de 143/144 après J.-C., plutôt que vingt ans plus tôt. En effet, Taimaršû a veillé comme épimélète à la construction du temple ALLAT III en 148 ou après; il est probable que les deux dates étaient rapprochées. La porte du sanctuaire a été ajoutée sans doute peu après la construction de la cella. Des dates avancées de vingt ans par une restitution d'un signe de vingtaine de plus, théoriquement possibles, semblent trop basses.

Fig. 207

Inscription 3

Cinq architraves du portique ouest.

B 18, 19, 24, 28, 30/75

Longueur 260 cm (complète), 115 cm, 260 cm, 130 cm, 163 cm ; hauteur 50 cm (complète), largeur du lit de pose 43 cm, lettres 5 cm (pour une bonne part effacés).

IGLS XVII/1, 135 (grec)

[...] ἀνεθήκεν Ὀυαβαλλαθος Βαρειχει τοῦ Ὀυαβαλλαθου Ααφγαθει Ἀθηναῶ πατρῶα θεῶ ἐπιηκοῶ] ἔτους εκυ' [μ] ἡνος Δύστρου (feuille de lierre)

[...] WŠRYTH WTTLYLH QRB WHBLT BR [bryky br whbl]T L'[LT] '[LHT' ...] CCCCXXV

[Ce portique, son entablement et sa toiture] a offert Wahballat fils de Barîkî fils de Wahballat Ααφγαθεις à l'Athéna ancestrale, déesse qui exauce, l'an 425, au mois de Dystros.

[Ce portique,] son entablement et sa toiture, a offert Wahballat fils de [Barîkî fils de Wahball]at, à Allat [la déesse ... l'an] 425

La date correspond à mars 114 après J.-C. Le nom d'ancêtre rendu comme Aafgatheis semble transcrire l'araméen *p'th, nom théophore évoquant la déesse 'Ateh. Ce nom n'est pas attesté ailleurs. La forme *py (Milik 1972 : 102 et RSP 112) n'est pas son hypocoristique, car il faut lire *ky, comme ci-dessous, Inscriptions 5-9.



Fig. 207. Inscription 3 : partie médiane et fin de la partie grecque

Inscription 4

Fig. 208

Trois fragments d'une architrave moulurée.
Longueur 90 cm, hauteur 34 cm, largeur du lit
de pose 32 cm. Au-dessus de la surface inscrite,
moulure consistant en tore, doucine, quart-de-
rond, cavet et listel. Une ligne en lettres de 5 cm
de hauteur.
Remployés sur le téménos, côté sud.

BYRH 'DR ŠNT CCC XX XX XX VI
[QRBW WH]BLT WMLKW BNY ZBYD' BR

W[HBLT...]
ZBD[BWL] 'L HYYH [WN W]HY [...]

Au mois d'Adar de l'an 366, ont offert Wahballat et Malkû, fils de Zebîdâ, fils de Wah[ballat ... fils de] Zabdi[bôl], pour leur vie et la vie de ...

La date correspond à mars 55 après J.-C.



Fig. 208. Inscription 4 : en haut, le début et la fin ; en bas, la partie médiane

Inscription 5

Fig. 209

Rappel sur un tambour de colonne en calcaire tendre
Tambour diam. 62 cm. Trois lignes en lettres de 2,5 cm de hauteur, traces du rouge.

QRBW WHBLT W[MLKW BNY] ZBYD' BR
WHBLT 'KY

*Ont offert Wahballat et [Malkû, fils de] Zebî-
da fils de Wahballat A'akî*



Fig. 209. Inscription 5 : rappel sur colonne

Inscription 6

Fig. 210

Bloc en calcaire tendre ayant fait partie d'un mur
Longueur 68 cm, hauteur 37 cm, épaisseur 38 cm,
lettres de 3 cm de hauteur, peintes en rouge.
Trouvé dans un puits remblayé dans la partie
nord-ouest du téménos.

QRBW WHBLT WMLKW BNY ZBYD'
BR WHBLT BR 'GYLW 'KY

Même texte que ci-dessus.

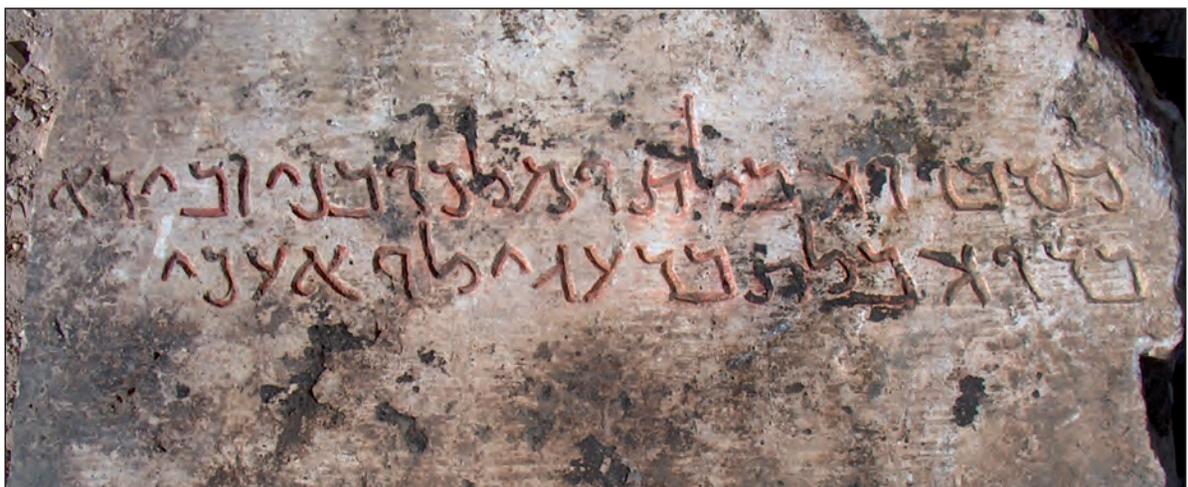


Fig. 210. Inscription 6 : pierre d'appareil du mur du portique sud

Inscription 7

Fig. 211

Bloc en calcaire tendre ayant fait partie d'un mur.
Longueur 67 cm, hauteur 36 cm, épaisseur. 26 cm,
lettres de 3 cm de hauteur, peintes en rouge.
Remployé dans un muret tardif au nord du té-
ménos.

[QRB]W WHBLT WMLKW BNY ZBYD'
[BR W]HBLT BR 'GYLW 'KY

Même texte que ci-dessus.



Fig. 211. Inscription 7 : une autre pierre du même mur avec une inscription identique

Inscription 8

Fig. 212

Une architrave du portique sud.
Longueur 163 cm, une seule ligne des lettres de
5 cm de hauteur.

*'Ogeilû fils de Malkî fils de 'Ogeilû A'akî, à Allat,
la déesse bonne et rémunératrice, pour sa vie [...]*

[... ṬPYT]HWN WŠRYTHWN WTTLYLHWN
QRB MLKW BR 'GYLW BR MLKY 'GYLW
'KY L'LT 'LHT' ṬBT' WŠKRT' 'L HYY[H]

Le suffixe pluriel, plusieurs fois répété, in-
dique que l'objet de la dédicace était un nom
au pluriel; la restitution "colonnes" est certaine.
D'après plusieurs textes parallèles, le nombre de
ces colonnes était probablement précisé.

[Ces ... colonnes,] leurs chapiteaux, leur ar-
chitraves et leur toiture a offert Malkû fils de

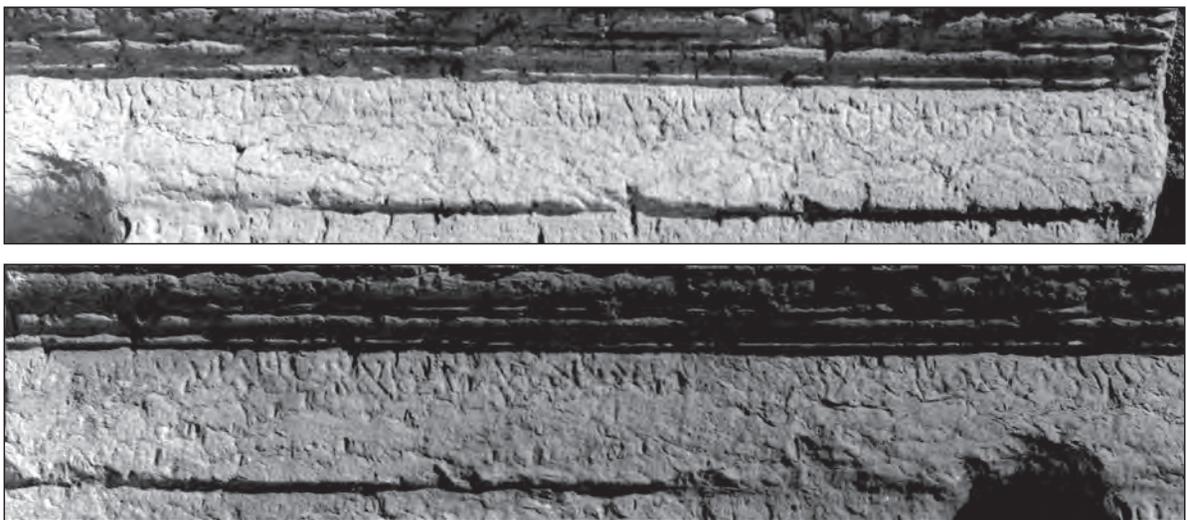


Fig. 212. Inscription 8 : en haut, la partie droite

Inscription 9

Fig. 213

Rappel sur un tambour de colonne en calcaire tendre.

Tambour diam. 62 cm, lettres de 3 cm de hauteur.

QRB MLKY BR ‘GYLW ’KY

A offert Malkî fils de ‘Ogeilû A’akî

On observera que dans les deux dernières inscriptions, les formes *Malkû* et *Malkî* sont interchangeables.

La famille dont l’ancêtre s’appelait A’akî est maintenant connue par une douzaine d’inscriptions. La plus ancienne, remployée dans la Fondation T au sanctuaire de Bel et datable du tournant de notre ère au plus tard, honore un Malkû bar ‘Ogeilû dit Bar A’akî (*Inv. XI 88*). En 81 après J.-C., une autre inscription honorifique, prove-

nant de l’Agora (*Inv. X 40*), concerne un certain Zabdibôl bar Ogeilû bar [‘Aqqa]mat Ααχει (le dernier nom n’est conservé qu’en grec). Dans les deux cas, il est précisé que ces personnes appartiennent à la tribu des Benê Ma’azîn. Enfin, en 225, un Zebîda bar Wahballat Zebîda A’akî a offert un autel au dieu anonyme, retrouvé dans la source Efqa (*RSP 112*). Dans ces trois inscriptions la lecture du nom de A’akî a été établie par J.-T. Milik (1972 : 102).

Nos inscriptions ajoutent à cette liste les deux frères Wahballat et Malkû qui ont construit en 55 après J.-C. une partie du portique sud, ainsi que leur cousin Malkû qui pourrait être le petit-fils du titulaire de l’inscription de la fondation T (*Inv. XI 88*) et qui a également offert des colonnes du même portique. Par conséquent, ils sont tous membres de la tribu des Benê Ma’azîn.



Fig. 213. Inscription 9 : rappel sur un tambour de colonne

Inscription 10

Fig. 214

Angle de corniche. B12/75
 Longueur 95 cm, largeur 29 cm, hauteur 38 cm.
 Deux lignes sur le côté court, lettres de 2,3 cm de
 hauteur. Au-dessus de la surface inscrite, moulure
 consistant en doucine, tore, cavet et listel.
 Provient d'un monument non déterminé.

BYRH 'LWL
 ŠNT DXI

Au mois d'Elûl, an 511

La date correspond à septembre 200 après J.-C.



Fig. 214. Inscription 10 : une pierre d'angle avec une date

Inscription 11

Fig. 215

Bloc de construction en calcaire tendre.
 CD 39/74
 Longueur conservée 111 cm, hauteur 31 cm, épais-
 seur 41 cm, lettres 2–3 cm
 Remployé dans un blocage entre les colonnes du
 portique est.
 Gawlikowski 1976

[...] ŠNT CC XX XX XX XXII QRB BLHZY
 [...] BRT' ḤMN' DNH LŠMŠ
 ['L HYWHY WHYY] BNWHY W'ḤWHY

[...] an 282, a offert Belḥazai [fils de ...] Bartâ,
 ce ḥamana à Šamaš [pour sa vie et la vie de] ses
 enfants et de ses frères.

La pierre faisait partie d'un bâtiment appelé
ḥamana, comme celui d'Allat dont les fondations
 sont conservées. Un autre *ḥamana* de Šamaš est
 mentionné dans l'inscription sur un autel d'Ash-
 molean Museum à Oxford (CIS II 3978). Contrai-
 rement à ce que pensait H. Ingholt (1939), il ne
 s'agit pas d'un autel à feu, ni même d'un bâtiment
 qui l'aurait abrité (Starcky 1949 : 55–59. Voir plus
 récemment Gawlikowski 1999).

La date correspond à 31/30 avant J.-C.; la
 pierre compte ainsi parmi les plus anciennes ins-
 criptions palmyréniennes connues.

Le nom propre Barta est connu par la trans-
 cription grecque Βαρθη qui donne la vocalisation
 ici adoptée.

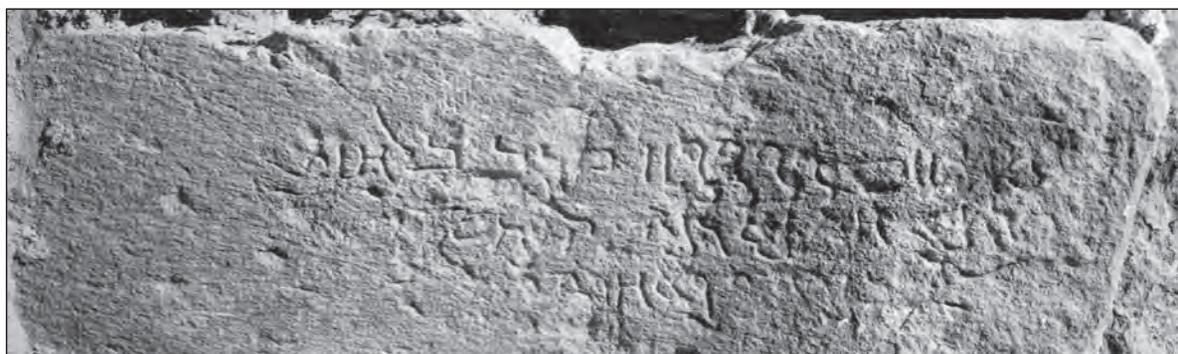


Fig. 215. Inscription 11 : texte de fondation d'un ḥamana

XI.2 DÉDICACES

Fig. 216

Inscription 12

Trois fragments d'un autel. CD 70/65
 Largeur des côtés de l'autel 63 cm, hauteur conservée des fragments 16–20 cm, lettres 2,2 cm de hauteur. Sur le côté à droite de l'inscription, trois bustes abîmés en bas-relief.
 Trouvés dans les *principia*, mais l'inscription provient certainement du sanctuaire d'Allat tout proche.

RSP 143

BYRH' LWL ŠNT CCCXXVI KNWN' DNH
 QRB GDRŠW BR
 YRH'Y BR GDRŠW BR 'TY 'L H'YWHY
 WH'Y BNWHY W'HWH[Y]
 LMRT BYT' MŠB' DY NŠB MTNY BR
 QYNW BR 'TY RB' 'B'
 'BWHY DY GDRŠW DNH WL'LHY' KLHN
 DY YTBYN LWTH DY
 MRT BYT' [...] 'RB BKL 'TR KLH L'LM'

Au mois d'Elûl de l'an 426, cet autel a été offert par Gaddaršû fils de Iarḫai fils de Gaddaršû fils de 'Attai, pour sa vie et la vie de ses enfants et de ses frères, à la Dame du temple, idole qu'a dressée Mattanai fils de Qaynû fils de 'Attai l'Ancien, l'ancêtre de ce Gaddaršû, et à tous les dieux qui habitent auprès de la Dame du temple ... dans le lieu tout entier, à jamais.

Le texte est clair, sauf pour les lettres 'D/RB à la dernière ligne après une lacune. Il est hors de doute que la Dame du temple est Allat elle-même, qui avait eu son idole dressée dans son temple par un ancêtre de celui qui a dédié l'autel en septembre 115 après J.-C. La comparaison avec l'inscription Baalshamîn 60, datée en 11 après J.-C. et concernant la même famille, permet de situer l'érection de l'idole primitive, et probablement la fondation du sanctuaire, avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. (voir pp. 30–31).

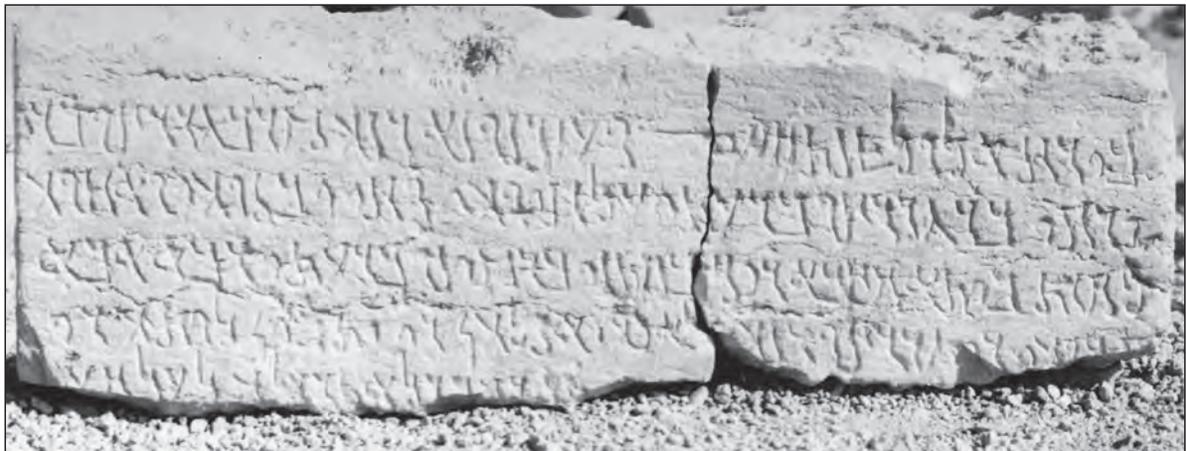


Fig. 216. Inscription 12 : autel mentionnant la fondation du premier temple, Inv. CD 70/75

Inscription 13

Fig. 196

Relief votif. CD 8/74 [*Sculpture 26, Fig. 196*]
Largeur conservée 49 cm, hauteur 51 cm, épaisseur 17 cm. Inscription sur la plinthe du relief, en lettres 1,5–2 cm.
Trouvé remployé dans un dallage tardif à l'angle nord du Tétrapyle. Cassé à droite et à gauche.

[...L'GLBWL WLMLK]BL WLHLWN
WLŠLMN WL[...]
[...] DY 'BD ZBDLH WBNY WHBL[T...] BR
MQY [...]
[...] 'L HYYHWN vacat

[... à 'Aglibôl et à Malak]bel et à Ḥalwan et à Šalman et à [...] qu'a fait Zabdilah et les fils

de Wahball[at ...] fils de Maqqai (ou: de Moqî[mû]) [...] pour leur vie.

La dédicace mentionnait, comme c'est courant, une série de noms divins. Comme la partie du texte qui manque au début en comprenant certainement plusieurs, le premier qui est partiellement conservé ne peut être celui de Bel; la restitution [mlk]bl s'impose et entraîne très probablement devant le nom de 'Aglibôl.

Le dieu Šalman est déjà connu (Starcky 1950; Schlumberger 1951: 127), mais Ḥalwan ("Le Doux") apparaît ici pour la première fois.

Inscription 14

Fig. 200

Fragment d'un relief votif. CD 37/74
Calcaire dur, largeur conservée 18 cm, hauteur conservée 21 cm, épaisseur 9,5 cm.
Il ne reste que l'avant-train d'un cheval harnaché.

[...] M BYRH 'B
[...] BR 'Y ŠNT DI

Au mois de Ab, [...] Bar'ai, l'an 501

La date correspond à août 190 après J.-C. Le nom propre Bar'ai est probablement le patronyme du dédicant. Le dieu cavalier recevant cette dédicace pourrait être [Mun'î]m (Starcky 1972).

Inscription 15

Fig. 179

Fragment d'un bas-relief votif, brisé à gauche.
CD 11/77 [*Sculpture 14, Fig. 179*]
Largeur conservée 27 cm, hauteur conservée 36 cm, épaisseur 12 cm. N'est conservé partiellement qu'un personnage d'une série. Sur la plinthe, inscription de sept lignes en lettres de 1,5 cm, traces du rouge. Écriture du I^{er} siècle.
Trouvé dans le stylobate tardif nord.

[...] CCCXX[...]III [... QRB ŠKY Y]
BR ŠKY Y BR ḤYRN BR ŠK[YY LBL WLY-
RḤBWL]
WL'GLBWL WL'RŠW WLŠM[Š ... 'LHY']
ṬBY' 'L ḤYWHY WHYY BNW[HY ...]
WMN DY YḤṬH TNN YṬḤṬH '[L ...]
MN DY 'RŠW 'MR LŠKY Y LM'[...]
[...] WDKYR WHBLT BR MQYMW [...]

[L'an] 32[...]3 (probablement 343 ou 363), [a offert Šokaiai] fils de Šokaiai fils de Ḥairan fls de Š[okaiai, à Bel et à Yarḥibôl] et à 'Aglibôl et à Aršû et à Šam[aš ... dieux] bons, pour sa vie et la vie de ses enfants [...] Et quiconque péchera ici sera redevable d'une amende sur [...] quiconque Aršû a ordonné à Šokaiai de le [...] Que soit commémoré Wahballat fils de Moqîmû [...]

La date, très abîmée, comporte une lacune au milieu, mais la plus ancienne possible serait l'année séleucide 333, soit 21/22 après J.-C. Plus vraisemblablement, cependant, il y avait un ou deux signes de vingtaine de plus et l'inscription est donc du milieu du I^{er} siècle. En effet, le père du dédicant avait déjà offert le relief à Yarḥibôl et à d'autres dieux

(ci-après, *Inscription 16*), ce qui nous amène à restituer le nom de ce dieu dans la lacune. Plusieurs dédicaces palmyréniennes s'adressent à Bel, Yarhibôl, 'Aglibôl et Arşû ou une déesse, par exemple notre *Inscription 35*; dans ce cas, un dieu solaire y est également associé.

A la suite de la dédicace proprement dite, il est ajouté un règlement culturel, parallèle aux "lois sacrées" palmyréniennes qui sont toutes également du I^{er} siècle (en dernier lieu, Kaizer 2009 : 167-177). Il s'agissait apparemment d'une amende à verser pour une transgression commise dans le sanctuaire, selon l'ordre donné par

le dieu Arşû. L'état lacunaire du texte empêche de donner une traduction cohérente de ces dispositions.

Le nom du dédicant est perdu, mais la mention d'un Šokaiai, sans autre qualificatif, ayant reçu un ordre d'Arşû suggère que c'est lui l'auteur de l'inscription. Il aurait été dans ce cas l'homonyme de son père.

Enfin, Wahballat fils de Moqîmû qui est commémoré à la dernière ligne pourrait être le sculpteur, selon l'usage dont nous avons plusieurs exemples.

Inscription 16

Fig. 174

Bas-relief représentant un chameau et deux personnages cuirassés.

A 147/75 [*Sculpture 9, Fig. 174*]

Trouvé dans les décombres de la cella.

Lettres de 1,5-2 cm, écriture du I^{er} siècle. Dans le champ, se référant sans doute au personnage qui retient le chameau:

YRH̄BWL
Yarhibôl

Sur la plinthe:
ŠKȲY BR ḤYRN
Šokaiai fils de Ḥairan

Le personnage mentionné est le père de l'auteur de l'inscription précédente. Si les deux monuments ne sont pas beaucoup déplacés, comme cela paraît probable, on en conclura que les dédicaces à Bel et ses acolytes pouvaient prendre place dans le sanctuaire d'Allat à titre d'hospitalité, comme le suggère l'inscription 12 ci-dessus.

Inscription 17

Fig. 173

Relief avec quatre divinités et un dédicant.

Inv. A 147/75 [*Sculpture 8, Fig. 173*]

Deux lignes en lettres de 2 cm de hauteur sur la plinthe.

Dans la cella.

MŠBY' 'LN 'BD SMG' BR YRH̄Y MN KYSH
WH̄R[M...]
BRBNWT MRZH̄WTH BYRH̄ 'YR YWM XVI
L'LM' 'L ḤYW[HY ...]

Ces idoles a fait Samga fils de Iarḥai à ses frais et consacré [...] lors de sa présidence du thiase, le 16 jour du mois de Iyyar, pour toujours, pour sa vie...

L'écriture comporte plusieurs traits cursifs: le š ressemble à un ḥ (dans le premier mot), le premier y de Iarḥai est écrit comme un w, le 'ayin a la forme syriaque et se rattache à la lettre qui suit. La forme de certaines lettres, comme s et l, suggère une date tardive, vers le milieu du III^e siècle.

Le terme *maṣṣeba*, habituellement "stèle" ou "idole", désigne dans ce texte chacune des quatre divinités représentées en bas-relief (voir CIS 3972). Le y de la terminaison, qui fait la différence entre le singulier et le pluriel, est ajouté après coup; il n'est pas certain si cette reprise corrige la forme du pluriel en -ê, qui rend la prononciation courante en syriaque, pour rétablir la désinence traditionnelle -ayya, ou plutôt reflète une hésitation sur le sens: une "stèle" ou plusieurs "figures divines".

Le verbe *ḥrm*, "consacrer", restitué ici, n'est pas attesté par ailleurs en palmyrénien, mais une forme participiale *mḥrmm*, "choses sacrées, offrandes", apparaît dans l'inscription CIS 3927.

Le symposiarque Samga (le nom est nouveau) a dédié le bas-relief de ses propres moyens le 16 Iyyar (en mai, selon le calendrier julien). Puisque la date annuelle n'est pas mentionnée, on pensera à une fondation perpétuelle relative à une fête qui aurait lieu ce jour-là.

Inscription 18

Fig. 217

Autel, à 5 m de profondeur environ, ce qui explique la qualité de notre photo. Écriture archaïque.

Remployé dans un puits à l'angle sud-ouest du téménos.

BYRH 'B ŠNT CCCXXXXI
 QRB MLKW BR ZBDBL BR
 MŠKP' ŠMP' ŠW'
 DY MN BNY KMR' 'LT'
 DH L'LT 'L ḤYWHY
 WHYY BNWHY
 W'ḤWHY (signe de Bel)

Au mois de Ab, l'an 341, a offert Malkû fils de Zabdibel fils de MŠKP' ŠMP' ŠW' qui est des benê Komarê, cet autel à Allat, pour sa vie et la vie de ses enfants et de ses frères.

La date correspond à août 30 après J.-C. Le texte est clair, sauf pour les noms propres à la ligne 3: une lecture alternative MŠKW (Stark 37) est également possible malgré la forme insolite de la dernière lettre.

Le symbole appelé communément "signe de Bel" ou "signe de pluie", fréquent sur les tessères, n'est pas expliqué d'une manière satisfaisante.

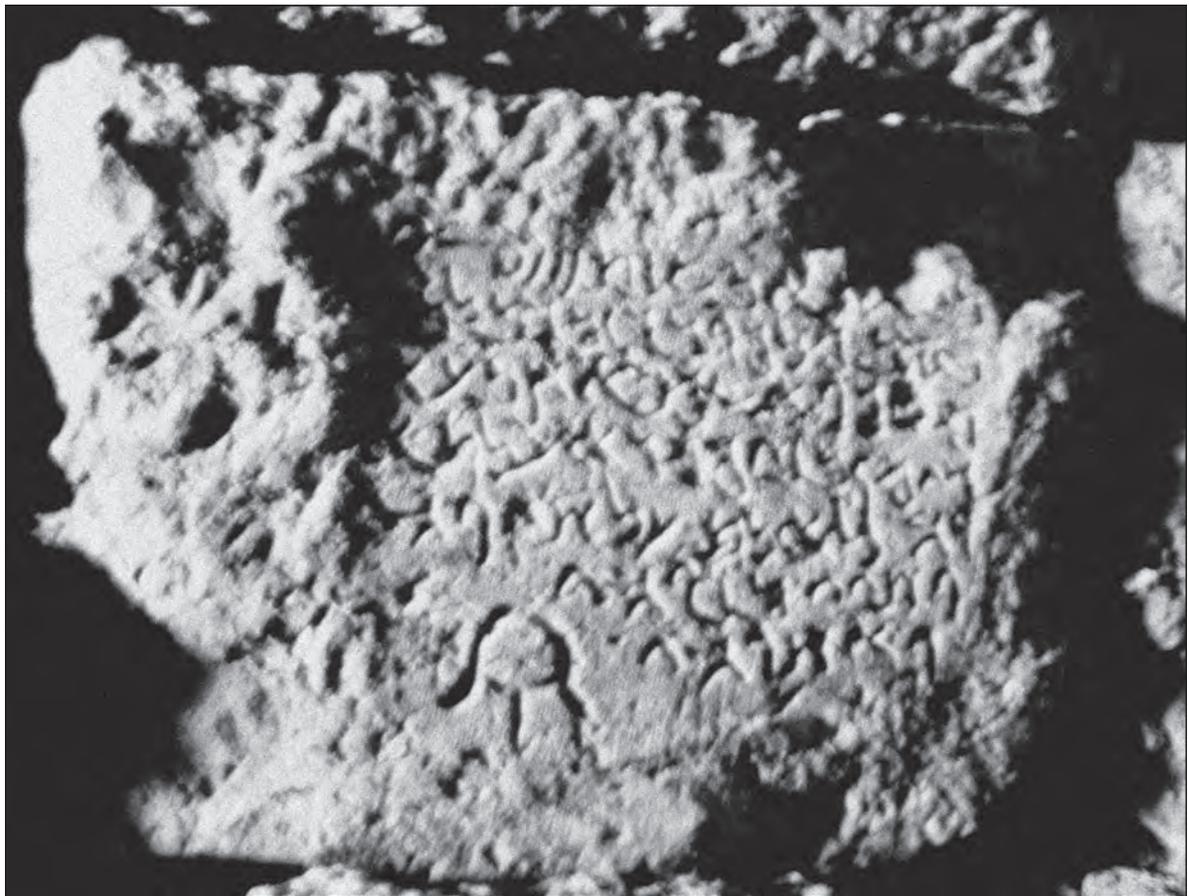


Fig. 217. Inscription 18 : autel remployé au fond d'un puits

Inscription 19

Fig. 218

Inscription sur le haut-relief du lion gardien du sanctuaire; écriture du I^{er} siècle.

Lettres de 6 cm de hauteur

Drijvers 1982

TBRK ʾ[LT]
MN DY L' YŠ[D]
DM ʿL ḤGBʿ

Que bénisse Allat celui qui ne verse pas de sang sur le sanctuaire

Le premier verbe peut également se traduire comme l'inaccompli: "Allat bénit" ou "bénira". Le nom de la déesse est restitué, mais pratiquement certain. Le verbe *yšd*, de la racine *šdy*, «jeter», n'apparaît en palmyrénien que dans la forme du participe pluriel *ltpaʿel mštdn* (CIS II 3913, 108).

Le terme *ḥugba*, qui revient dans une autre inscription relative, elle aussi, à un temple d'Allat (*supra*, p. 191). dénote le sanctuaire tout entier, et non la petite chapelle ALLAT I. De la même racine que l'arabe *ḥiḡāb* (aujourd'hui "voile islamique"), il semble signifier quelque chose comme "cour-tine, enclos". D'après nos inscriptions, le *ḥugba* renfermait le *ḥamana*, la chapelle qui abritait le *mašseba*, l'idole de la déesse. Je ne peux accepter la lecture récente d'E. Lipiński (2016 : 188, voir *supra*, p. 95, note 7): *rm* et non *dm*, et sa traduction «*May Allat bless anyone who will not throw (something) up over the fence*». Quels que soient les arguments philologiques de cet auteur, jeter des objets par-dessus un mur de plus de 7 m de hauteur (voir *supra*, p. 93) aurait été un exercice peu probable.



Fig. 218. Inscription 19: injonction sur la patte du lion gardien

Inscription 20

Fig. 219

Autel. CD 39/75

Largeur corps 52 cm, largeur couronnement 70 cm, profondeur 30 cm, hauteur conservée 130 cm. La base manque. Couronnement: baguette, doucine, quart-de-rond, cavet, listel, talon et listel; volutes ioniques de part et d'autre d'un an-thémion à décor végétal; au-dessus des volutes, guirlande avec bucrane.

Lettres de 2 cm de hauteur

Trouvé au sud de la cella.

IGLS XVII 1, 134

Αλλαθη τῆ καὶ Ἀρτεμιδ[ι ...ε̅του̅ς] ϚΤ'

Q [...]ML[KW B]R BL[...]

BN[...]LB[...]'KY

[...]'L

À Allat, qui est Artémis [... l'an] 306

[...] *Malkû fils de Bel*[...] *A'akî* [...]

Yon restitué τ[ε] au lieu de τ[ῆ], ce qui implique deux déesses distinctes.

La date, exprimée à la manière grecque, correspond à 6/5 avant J.-C. L'identification d'Allat à Artémis n'est attestée nulle part ailleurs, mais on remarquera que parmi les monnaies des tétrarques de Chalcis du Liban, les plus anciennes portent une image d'Artémis, remplacée plus tard par Athéna (Seyrig 1954 : 90-91). Sans doute l'iconographie d'Atargatis trônant entre deux lions, adoptée dans ce sanctuaire par Allat, évoque dans ce cas l'Artémis maîtresse des fauves.

L'inscription palmyrénienne est un rajout plus tardif. Bien que très mal conservée, elle rattache cet autel à la famille A'akî, qui a fondé le portique sud où l'autel a été trouvé (voir *supra*, Inscriptions 4-9).

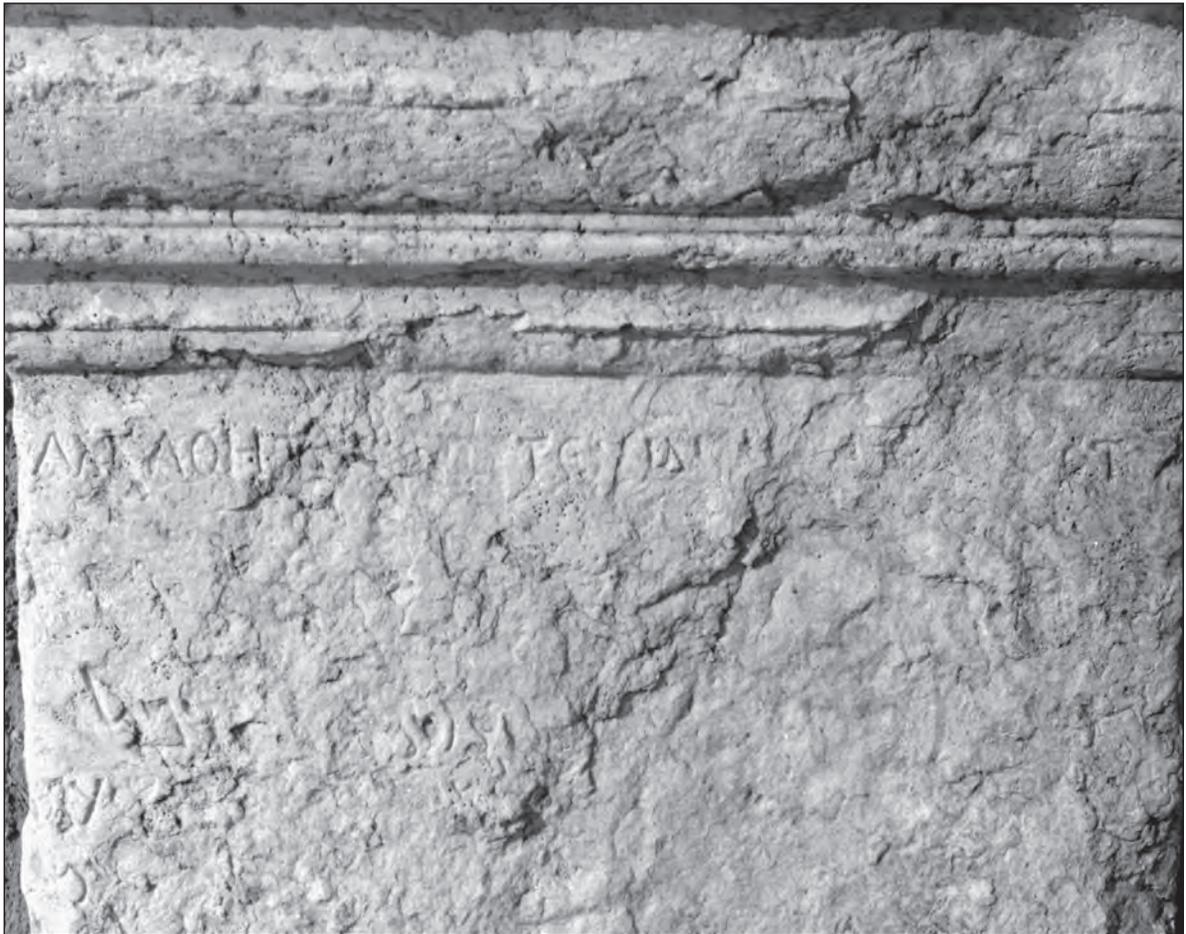


Fig. 219. Inscription 20 : l'autel à Allat-Artémis

Inscription 21

Fig. 220

Fragment d'un autel en calcaire dur.

CD 156/75

Largeur conservée 16 cm, hauteur conservée 13 cm. Socle à plinthe, talon et baguette; le couronnement manque. Lettres de 1,8 cm, gravées et peintes en rouge.

Trouvé dans la cella.

IGLS XVII 1, 139

[...] CONSTITVIT

[NN ...]anus [...] a fondé

C'est la seule inscription latine trouvée dans ce sanctuaire. Elle date probablement du IV^e siècle, lorsque le temple se trouvait à l'intérieur du camp légionnaire. A part le nom du dédicant, il y manque peu.

[...]S

[...]ANVS

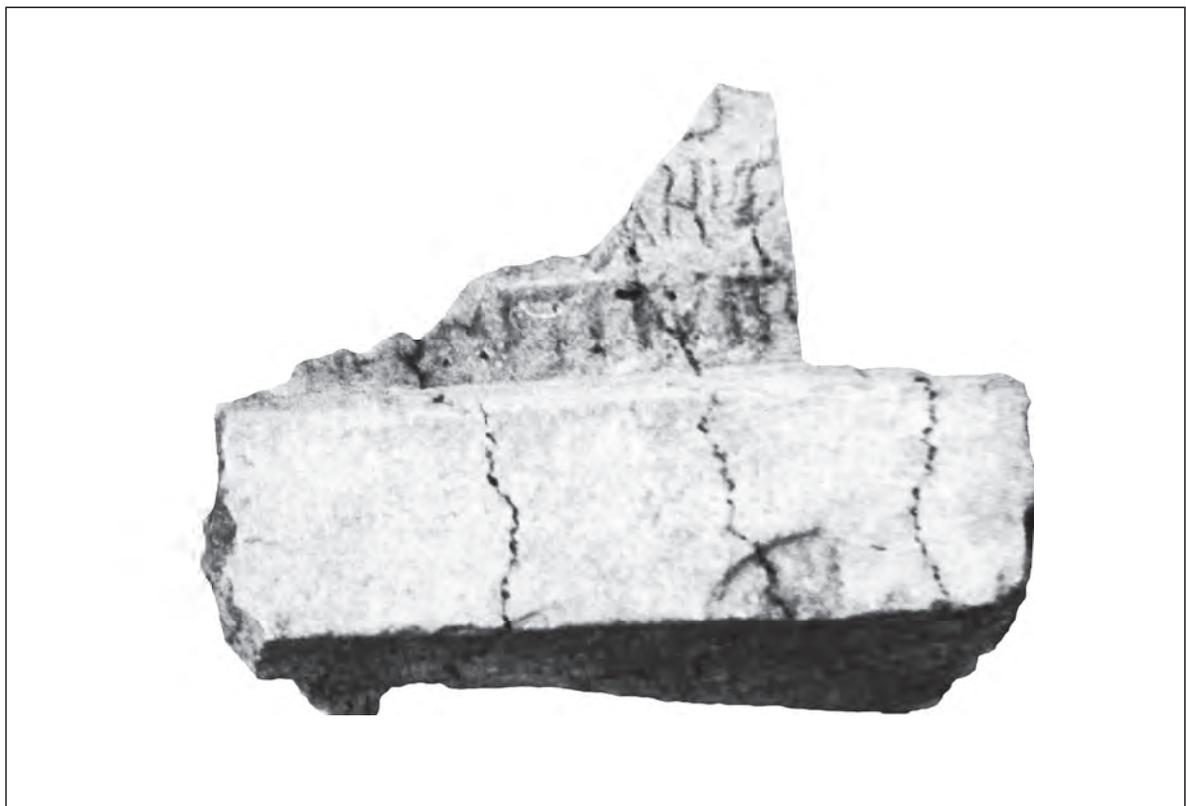


Fig. 220. Inscription 21 : un bout de texte latin

Inscription 22

Petit autel en calcaire dur. CD 10/75

Hauteur 29 cm

Remployé dans la banquette tardive dans l'adyton, à gauche.

L'inscription est complète. Le mot revient de nombreuses fois dans des dédicaces plus développées.

BṚB

En bien

Inscription 23

Fig. 221

Une tablette en bronze portant une main gauche ouverte en relief. CD 6/74

Hauteur 7 cm, largeur 4cm, épaisseur 3 mm et 11 mm avec le relief. Au-dessous de la main, trois lignes gravées en lettres cursives.

Trouvée dans la maison ALLAT V, incorporée dans un sol cimenté.

Drijvers 1977

MWD'
'B'

B'ŠMN

Rend grâces 'Abba (à) Ba'alšamîn

Pour les mains votives, voir Gatier et Bel 2008. On notera la graphie défective du nom divin. Le nom du dédicant est déjà connu: *CIS II 4033, 4101, Inv. XI 19, RTP 493, 715*. Bien que trouvé dans les limites du sanctuaire, il n'est pas certain que l'objet y ait été déposé intentionnellement et non pas apporté tardivement.



Fig. 221. Inscription 23: une main inscrite en bronze

Inscription 24

Fig. 176

Relief représentant Allat trônant entre deux lions. Calcaire tendre. Inv. CD 38/76 [*Sculpture 11, Fig. 176*].

Largeur 21 cm, hauteur conservée 26 cm, relief 8 cm. La partie inférieure seule est conservée. Sur la plinthe, l'inscription en lettres de 2-2,5 cm de hauteur, gravées et peintes en rouge.

Trouvé dans la fondation tardive et scellé sous un sol cimenté à l'angle SO du téménos.

'LT

Allat

XI.3 INSCRIPTIONS HONORIFIQUES

Inscription 25

Fig. 222

Bloc courant d'une construction indéterminée, en calcaire tendre. A 160/75
Largeur 48 cm, hauteur 60 cm, épaisseur 19 cm.
Lettres de 6 cm, écriture archaïque.
Remployé dans un mur tardif appuyé contre l'angle nord-est du temple.

[...] BNY MTBW[L ...]
[... R]HMH ŞYDNY' [...]]
[...]N WLKMRY' [...]]
vacat

[...] *Benê Mattabô*[l ...] *son ami, le Sidonien*
[...] *et pour les prêtres* [...]

Autant la lecture est certaine pour toutes les lettres conservées, autant le texte est trop fragmentaire pour donner un sens cohérent. La mention d'une tribu bien connue est claire, comme celle d'un Sidonien (ou Sidoniens), mais la restitution de *rhmh*, "son ami", n'est pas assurée. À la dernière ligne, „les prêtres” étaient sans doute ceux d'Arşû, patron de la tribu des Mattabôl.

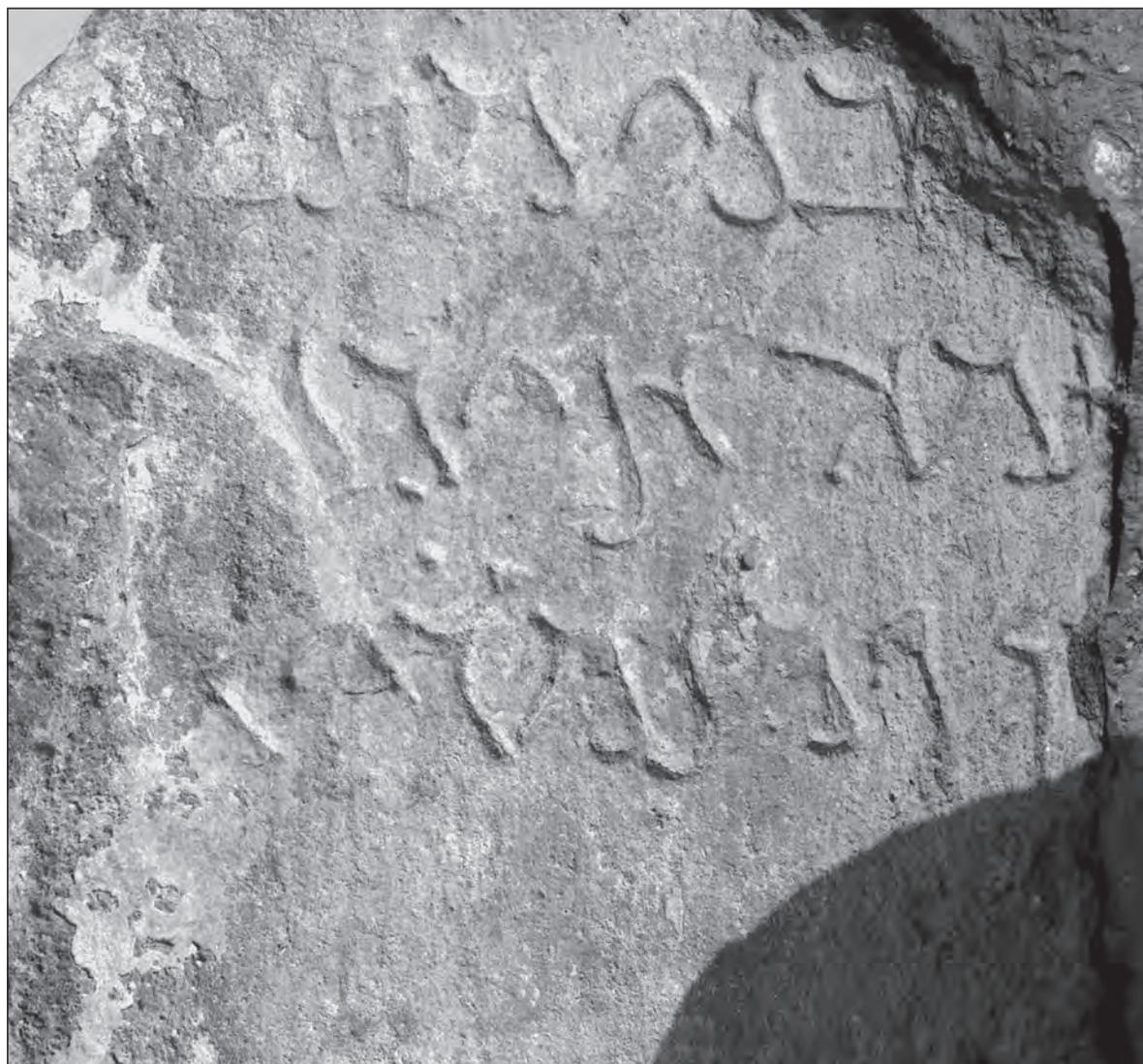


Fig. 222. Inscription 25 : fragment honorifique

Inscription 26

Fig. 223

Inscription sur un bloc retaillé en corniche.

Inv. CD 47/76

Largeur 22 cm, hauteur 22 cm. Écriture du I^{er} siècle.

Trouvé dans la pièce A2 de la maison ALLAT V, dans l'angle SO des fondations.

[...]W BR MQ[YMW ...]
 [...M]‘ZYN DY ’[QYMW LH ...]
 [...] KNWTH LY[QRH ...]

[... ŠNT CCC]XX XX XXVIII

[Statue d'Untel fils d'Untel] fils de Moq[îmû ...
 qui est des benê M]a'zîn, que (lui) ont élevée
 [...] ses collègues, pour l'honorer [...l'an 3]68

La date correspond à 56/57 après J.-C., car le style de l'écriture exclut le II^e siècle, et à plus forte raison, le III^e. Il est possible que la déesse Allat elle-même figurât en première place comme dédicant.



Fig. 223. Inscription 26 : fragment honorifique

Inscription 27

Fig. 224

Fragment en calcaire dur. CD 28/74
 Largeur conservée 9 cm, hauteur conservée 13 cm

[...]MQTL[...]
 [...]TYM'[MD ...]
 [... N]WRBL LY[QRH ...]
 [...ŠNT CCC]XX XX XX XX (vacat)

[...] *Muqatil* [...] *Taymo'amad* [... N]ûrbel,
 pour l'honorer [... l'an 3]80

La date, d'après l'écriture certainement du I^{er} siècle, correspond à 68/69 après J.-C. Fragment d'une inscription honorifique. Le premier nom, dont la dernière lettre est assurée d'après les traces conservées, apparaît aussi, complet, dans l'inscription suivante. C'est sans doute l'arabe Muqatil, dérivé de la racine *qtl* avec le sens de "guerrier" (Harding 1971 : 560).

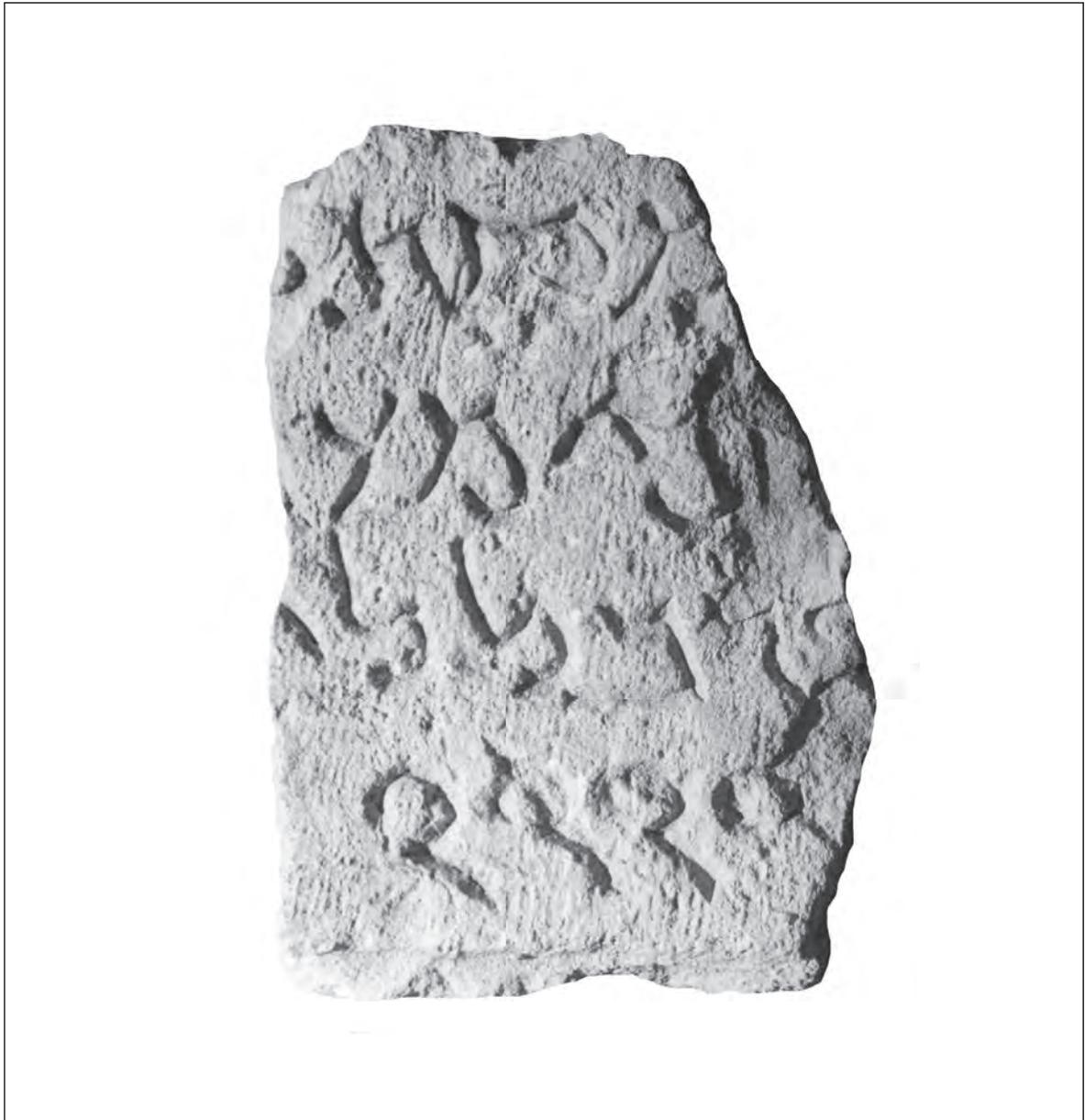


Fig. 224. Inscription 27 : fragment honorifique

Inscription 28

Fig. 225

Socle d'une statue, calcaire tendre. A 100/75.
Largeur 46 cm, profondeur 35 cm, hauteur
10 cm, lettres de 2 cm.
Mur de soutènement ouest.

Pour le nom du personnage, voir l'*Inscription*
27. Pour le nom Gûra ("jeune lion"), voir Stark
1971 : 13 et 81.

ŠLM MQTL BR MQYMW GWR'
Statue de Muqatil fils de Moqîmû Gûra



Fig. 225. Inscription 28 : Base d'une statue honorifique

Inscription 29

Fig. 226

Bloc inscrit.

Longueur conservée 68 cm, hauteur conservée 14 cm, épaisseur 12 cm, lettres de 5 cm de hauteur. Remployé comme appui de la banquette latérale tardive dans la cella.

Le texte est trop fragmentaire pour être classé avec certitude comme honorifique.

[...]B[WN]' BR NWRBL LML[KW B]R [...]

[...] *Bônna* fils de Nûrbel pour Mal[kû] fils de [...]



Fig. 226. Inscription 29 : remploi dans la banquette tardive

Inscription 30

Fig. 227

Bloc de construction en calcaire dur.
 CD 69/63
 Longueur 49 cm, hauteur 40 cm, épaisseur
 28 cm, lettres 1,5 cm
 Trouvé remployé dans la *via praetoria* du Camp
 de Dioclétien.
 RSP 159: Pl. VI; Milik 1972 : 79–80, Pl. V,2

ŠLM' DNH DY ZBDLH DY MTQRH
 ŠHPLH BR ŠM'WN BR 'YŠ' DY M[N]
 [BN]Y M'ZYN DY 'QYMW LH 'LT WBNY
 [N]WRBL LYQRH
 BYRH 'YR ŠNT CCC XX XX XX XIII
 (circle) DKYR HLYPY BR YRH'Y 'LHW
 G[LWP']

Cette statue est celle de Zabdilah dit šhplh, fils de Šim'ôn fils de Iyyaša, qui est des benê Ma'zîn, que lui ont érigée Allat et les Benê Nûrbel, pour l'honorer. Au mois de Iyyar de

l'an 373, Que soit commémoré Hôlaifi fils de larhai Alahû, sculpteur.

C'est l'une de ces “dédicaces faites par des dieux” où J.T. Milik était le premier à reconnaître les noms des dieux fondateurs. Dans ce cas Allat et les clan des Benê Nûrbel honorent en mai 62 après J.-C. un membre de la tribu des Benê Ma'zîn. Le surnom de *šhplh* reste énigmatique, mais la lecture est certaine (le *mhplh* de Milik n'est pas acceptable). Le nom Alahû (vocalisation incertaine) est déjà attesté (CIS II 3980 = PAT 326 et PAT 2732). Un Zabdilah fils de Šamšigeram laša (corriger avec Milik 1972 : 80, Ιο[υ]σα en τού [Ια]σα), sans doute un cousin, a été secrétaire de la cité en 75/76 (Inv. X 39; PAT 1375). Le nom 'yš' dans notre texte est sans doute une variante de celui transcrit en grec, car le palmyrénien n'emploie pas de *matres lectionis* pour les mots commençant par une demi-voyelle.

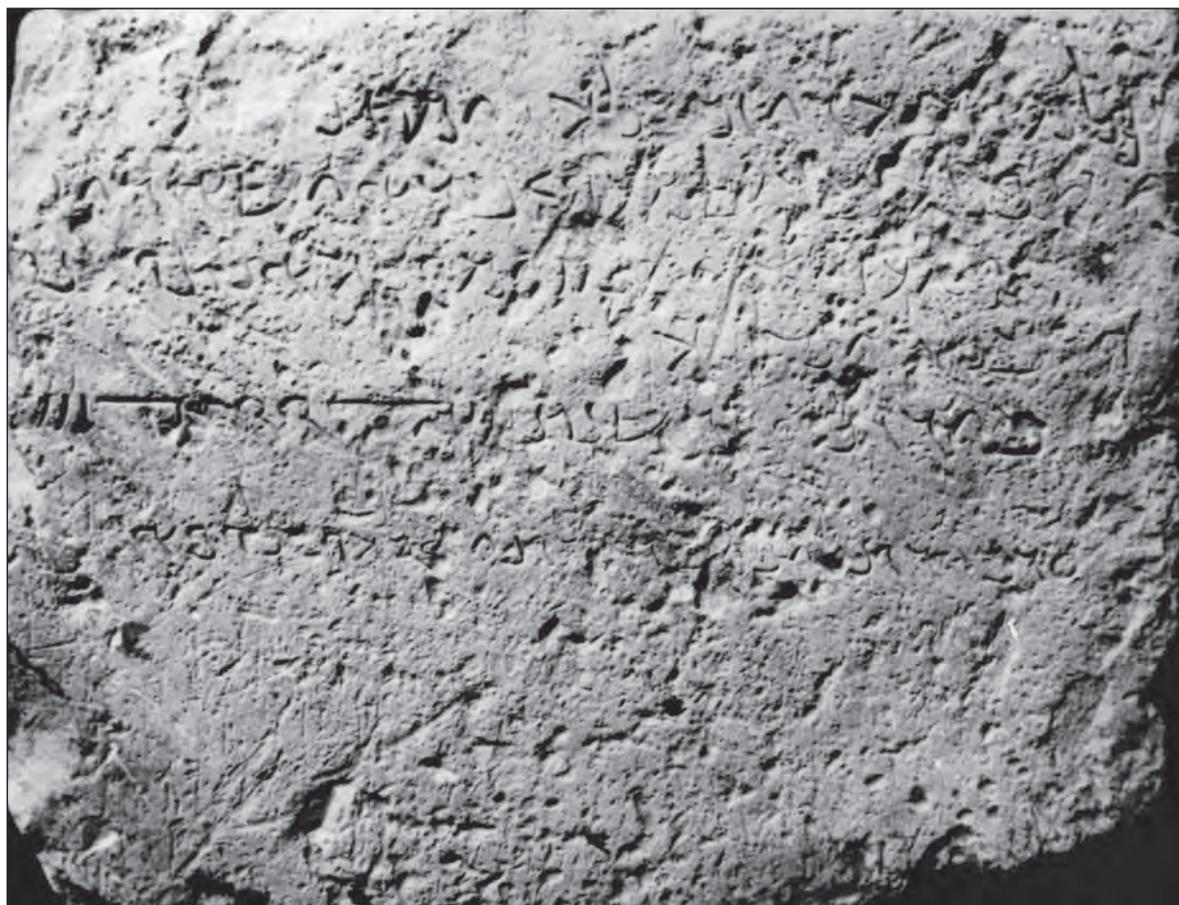


Fig. 227. Inscription 30 : dédicace à Zabdilah

Inscription 31

Fig. 228

Inscription bilingue sur la grande colonne honorifique à l'angle NE du téménos. Vue et étudiée lorsque le tambour gisait encore par terre.

Largeur du texte 50 cm, hauteur 72 cm, lettres grecques de 1,7–2,2 cm, palmyréniennes de 2–2,5 cm.

CIS II 3966 (PAT 312); *Inv.* II 1, voir *Inv.* VI : 6; RSP 156, Pl. V; Milik 1972 : 82–83, Pl. IV, 2–3; IGLS XVII 1, 124

[] ΙΣ []
 [] ΠΙΑΣΑ []
 [Σαλαμ]αλλαθον Ιαρ[ιβω]λεους τοῡ
 [Νουρβ]ηλου τοῡ επικ[αλου]μένου ...]
 [Πιαλ]μυρηνὸν φυλῆς τῆς αὐτῆς εὐσεβῆ
 καὶ
 [ἀρέσ]αντα αὐτοῖς ἐν πολλοῖς πράγμα-
 σιν
 [ἐ]ν τε κτίσμασιν καὶ ἀναθήμασιν
 ἀναλώμασι τε οὐκ ὀλιγοῖς τειμῆς
 ἔνεκεν ἔτους εοσ' μηνὸς Περειτίου
 ΣΛ[Μ]’ DNH DY ŚLMLT BR (croix et losange)
 [YRĤBW]L’ BR NWRBL DY MTQRH
 [...] BR YDY’BL TDMRY’ DY MN
 [BNY] M’ZYN DY ’QYMW LH ’LT (triangle)
 [WBNY M’ZYN] BDYL DY QM WBN’ WQRB
 [...WŚPR L]JHN BKL GNS KLH
 [BDYL KWT ’QYMW L]H ŚLM’ DNH
 W’MWD’
 [DNH BYRH ŠBT] ŠNT 37[5]

L. 1–2: [κατὰ χρηματι]σμόν [’ Αθήνας
 θεὰς ἢ φιλή] πάσα [], suggestion J.-P.
 Rey-Coquais (voir Gawlikowski 1976: 200).
 Milik 1972: 82: [Θέα Νέμεσ]ις, Μεζ[ι]α[-
 νηνῶν τε φιλή καὶ συ]μπᾶς δῆμο[ς Παλ-
 μυρηνῶν]

L. 9: lecture matérielle CTOTC

Grec:

[Par l'ordre de la déesse Athéna, toute la tribu
 de ... à Salam]allathos fils de Iari[bôlês] fils de

Nourbêlos, dit [...], Palmyrénien de la même
 tribu, pieux et agréable pour eux en beaucoup
 de choses, par des constructions, dédicaces et
 dépenses non petites, pour l'honorer. Au mois
 de Pereitios de l'an 375.

Palmyrénien:

Cette statue est celle de Šalamallat fils de
 [Iarĥibô]la fils de Nûrbel, dit [...] fils de Ie-
 di'bel, Palmyrénien, qui est de la tribu des
 [Benê] Ma'zîn, que lui ont érigée Allat [et
 les Benê Ma'zîn], parce qu'il avait entrepris
 de construire et dédier [... et qu'il leur a plu]
 de toute manière, [c'est pourquoi ils lui ont
 dressé] cette statue et cette colonne, [au mois
 de Šebaṭ] de l'an 37[5].”

Les restitutions de J.T. Milik ne semblent
 pas justifiées: dans d'autres inscriptions du sanc-
 tuaire, Allat correspond à Athéna (sauf *Inscrip-
 tion 19* ci-dessus); le nom grec de Ma'zîn de-
 meure toujours inconnu.

La date correspond à février 64 après J.-C.
 La nature des fondations et offrandes faites par
 Šalamallat pour le sanctuaire reste indéterminée.

La colonne, renversée par un tremblement
 de terre, a pu être restaurée (p. 85); elle portait
 un personnage debout en bas-relief (“la statue”
 de l'inscription), ainsi qu'un cadran solaire. Elle
 atteignait dans l'Antiquité la hauteur de 11,40 m
 au sommet du chapiteau aujourd'hui ébréché; on
 ne sait pas si celui-ci supportait encore d'autres
 éléments.

Le titulaire appartenait à la tribu des Benê
 Ma'zîn, qui jouissait d'une position dominante
 dans les sanctuaires d'Allat et de Ba'alšamîn; il est
 très possible qu'il fit partie du clan des Benê Ie-
 di'bel, également actif dans les deux sanctuaires.



Fig. 228. Inscription 31 : dédicace de la colonne de Šalamallat

Inscription 32

Fig. 229

Console tenante double ayant fait partie d'une grande colonne honorifique de 94 cm de diamètre. Sur le devant, un double cadre à doucine renferme deux inscriptions.

Largeur 90 cm, hauteur conservée 50 cm, saillie de la console sur le tambour 19 cm, lettres de 2,3 cm. Le texte de droite est large de 28 cm, celui de gauche de 39 cm.

Trouvée remployée sur le téménos.

Dans le cadre droit:

Š[LM' DN]H DY MLKW
[BR NŠWM BR ŠM]ŠGRM

[...]

[...]

LH [...]

MN PY[L' ...] Y

WQR[B] M[N K]YSH[.]

WDHB' [...L]B[T] B'[L]ŠM[N]

'LH' WŠPR LHW[N B]KL

GNS KLH [...]

[...]YTW[...].ŠM

[LYQ]RH BYRH '[...]

ŠNT CCC XX XX[...]

[Cette statue] est celle de Malkû [fils de Naššûm fils de Šam]šigeram [...] de la tri[bu de ...] et il a offert de sa bourse [...] d'or [pour le] temple de Ba'alšamîn le dieu, et il leur a plu de toute manière [...] pour l'honorer, au mois de A[...] de l'an 340+

Dans le cadre de gauche:

ŠLM' DNH DY NŠWM BR (feuille de lierre)

MLKW BR NŠWM BR Š[M]ŠGRM

T[DMRY]' DY M[N] PYL' ZB[.]Q

[...]

[...] DY [...]

KYPWT[...] (feuille)

[B]T B'L[ŠM]N [...]P' (feuille)



Fig. 229. Inscription 32 : dédicace de la colonne de Malkû et de son fils Naššum

[...] B' [...]

SL[...] W [...]

Cette statue est celle de Naššûm fils de Mal-kû fils de Šamsigeram, P[almyrénien] de la tribu de Zab[...] temple de Ba'lsamîn [...cette] sta[tue] et [cette colonne].

La date est postérieure à 29 après J.-C. Tous les mois qui commencent par un *alef* (Adar, Iyyar, Elûl, Ab) tombent dans les trois premiers trimestres du calendrier palmyrénien.

Pour la famille, voir Milik 1972: 235–236; Gawlikowski 1976: 201. Malgré la très mauvaise préservation du texte, on peut conclure que le père et le fils ont offert un objet en or pour le temple de Ba'alšamîn et sans doute ont fait une autre donation pour le temple d'Allat. La déesse et une tribu (Benê Zabdibôl ?) les ont recompensés avec deux statues jumelles dans le sanctuaire. Nous n'avons pas de trace de dédicace parallèle au sanctuaire de Ba'alšamîn. La *phylè* ZB[.]Q n'est pas attestée ailleurs; il s'agit peut-être d'une grande famille.

Inscription 33

Fig. 230

La version abrégée en grec est gravée sur un tambour de la même colonne.

Lettres 2 cm

Remployé à côté.

Gawlikowski 1976 : 200; *IGLS* XVII 1, 126

καὶ Νασσουμον τὸν υἱὸν
αὐτοῦ Αθ[ην]ᾶ θεᾶ καὶ
[...YIO[]]

De Malichos fils de Nassoumos fils de Samp-sigeramos et de Nassoumos son fils, la déesse Athéna et [... les fils ...]

Μαλιχον Νασσουμ[ου]
τοῦ Σαμψιγεραμου

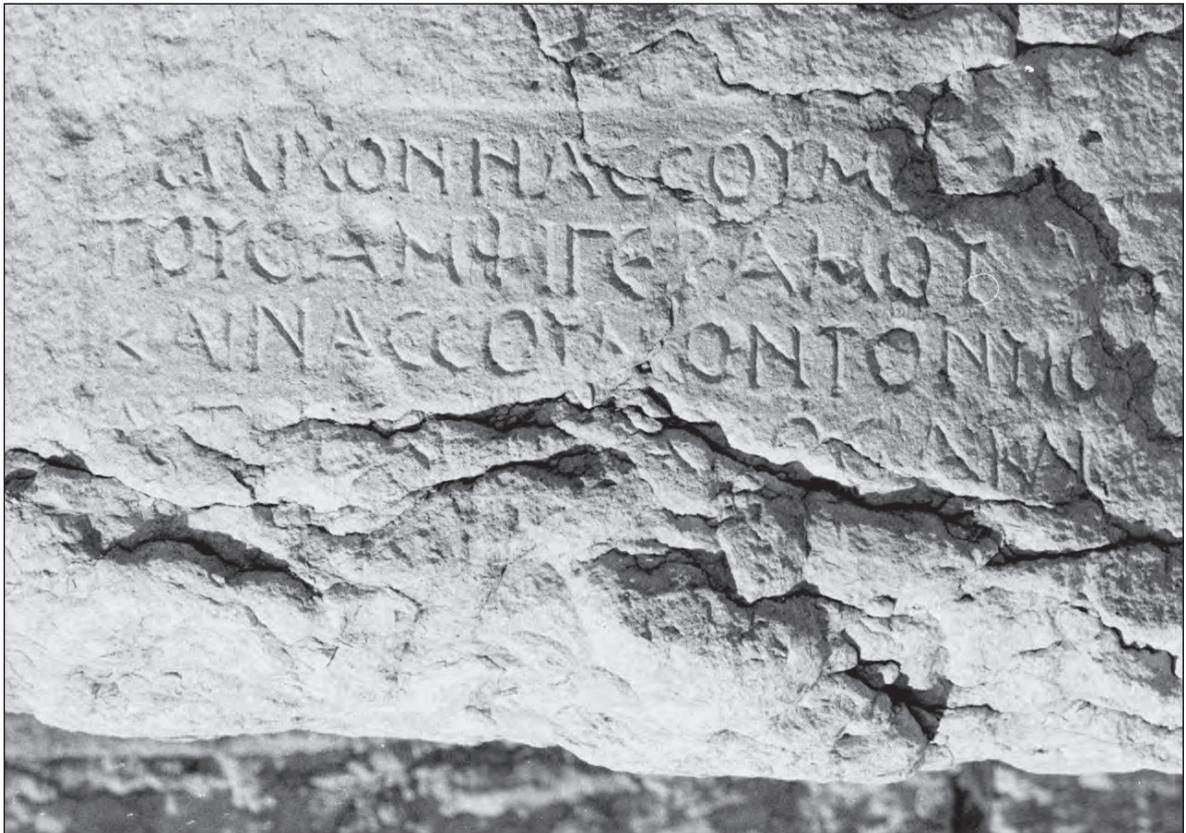


Fig. 230. Inscription 33 : version grecque de l'inscription précédente

Inscription 34

Fig. 231

Console en calcaire tendre. CD 40/76
 Largeur 42 cm, hauteur 35 cm, profondeur
 92 cm ; lettres de 2 cm de hauteur.
 Trouvée dans la partie nord du téménos.

ŞLM' DNH DY ZBYD' BR 'ZY BR MLKW
 'LDD' DY 'QYMT LH 'LT WBNY
 NWRBL LYQRH BYRH SYWN ŞNT CCC XX
 XX XX XX

*Cette statue est celle de Zebîda fils de 'Azzaî
 fils de Malkû Eldada, que lui ont faite Allat*

*et les Benê Nûrbel, pour l'honorer, au mois de
 Siwan de l'an 380.*

La date correspond à juin 69 après J.-C. Le
 personnage et sa famille sont inconnus ailleurs.
 Le nom propre 'Azzaî apparaît sur les tessères
 (RTP 707–708), ceux du récipiendaire et de son
 grand-père sont très courants. Le dernier nom
 est sans doute un théophore construit sur le nom
 divin El, comme en safaitique 'LDD, "El est oncle
 paternel" (Harding 1971: 236), mais tout aussi
 bien on peut lire 'LRD', "El a aidé" (Harding 1971:
 66, 275).



Fig. 231. Inscription 34 : console de Zebida 'Azzai

Inscription 35

Fig. 232

Console à tenon en calcaire dur. Il n'est pas possible de décider si elle était encadrée dans une colonne ou dans un mur. CD 37/76

Largeur de front 42 cm, côté 54 cm, hauteur 44 cm, lettres 2,5 cm. Le tenon est large de 20 cm et long de 44 cm

Trouvée remployée dans un mur tardif au sud de la cella.

Drijvers 1995a

(de front)
[ŠLM' DNH DY ...]
[...]
'KY DY 'QYMT LH 'LT WBNY
NWRBL BDYL DY ŠPR LHWN LYQRH
BYRH 'DR ŠNT CCCC XX XX VIII
W'BD BŠNT CCCC XXXVIII
MN DYTQ' DY LH L'LT 'ŠTR' 'LHTH
MHD' DY DHB' WKSP' W'P 'BD
LBL WLYRH BWL WL'GLBWL WL'ŠTRT
'LHY' TBY' W ŠKRY' MHD' DY KLH DHB
(côté gauche)
W'P QRB LB'LSMN WDRH[LWN]
WLBLTY 'ŠTR' MHD' [DY] KSP'
LHLQ LYWM 'ŠR' WTRN BSYWN [DNRYN]
'LPYN ŠT' WYHB LBNY PLYN[...]
L'LM' DY MSQYN LBTLT'
'LT YWM TŠ'T' DBH' LWL
WYM VII B'LWL LGD[...]
W'P YHB LBNY 'KY BNY BT[H]
DY 'BHTHWN BZB<N>ZN KL ŠT'
[LHYWHY WHYYY]
BNWHY WBNY BNWHY L'[LM']

[Cette statue est celle de ...] A'akî, que lui ont érigée Allat et les Benê Nûrbel, parce qu'il leur a plu, pour l'honorer, au mois de Adar de l'an 448. Il a fait en 438 de son propre capital pour la déesse Allat, sa déesse, un bassin d'or et d'argent; il a fait aussi pour Bel, Yarhibôl, 'Aglibôl et 'Astart, dieux bons et rémunérateurs, un bassin tout en or; il a encore dédié à Ba'alšamîn, Durahlûn et Beltî la déesse un bassin d'argent pour les lots du jour 12 de Sîwan, six mille [deniers]; il a donné aux Benê PLYN[...] pour toujours, pour qu'ils apportent à la Vierge Allat le jour 9 le sacrifice d'Elûl [...] et le jour 7 d'Elûl à la Fortune [...]; il a donné encore aux Benê A'akî, gens de la maison de ses ancêtres, de temps en temps chaque année, pour ses enfants et petits-enfants, à jamais.

La date de l'inscription correspond à mars 137 après J.-C., celle des largesses mentionnées par la suite à 126/127 après J.-C. Le bénéficiaire, dont le nom est perdu, appartenait à la famille A'akî, déjà connue par les inscriptions relatives au portique sud (ci-dessus, Inscriptions 4–9).

Nous traduisons *dytq'*, par le grec διαθήκη, attesté aussi en transcription syriaque et en judéo-palestinien. Toutefois, la traduction par «testament» impliquerait que le titulaire fût déjà mort en 127 et honoré au moins dix ans après son décès. Peut-être s'agit-il simplement d'une «disposition» prise de son vivant, autrement dit d'une fondation.

Les objets en métaux précieux offerts dans trois sanctuaires de la ville, au prix total de 6000 deniers, portent le nom qui n'est pas connu des dictionnaires (*mhd'*, mais on pourrait aussi lire *mhr'*). Nous traduisons “bassins” par hypothèse, étant donné que l'un au moins servait probablement au tirage au sort (*hlq*) et que la racine du nom *mhd'* est apparemment *hd*, “prendre”, verbe qui servait pour désigner le mode d'élection de certains fonctionnaires du culte, qui étaient appelés *'hydy'* et leur charge *'hydwt'*, λειτουργία (voir Gawlikowski 1973a; Milik 1972 : 286–288). Ainsi, le titulaire de l'inscription aurait offert les ustensiles pour le tirage au sort des responsables des sanctuaires de Bel, de Ba'alšamîn et d'Allat. Le rite avait lieu le douzième jour de Sîwan, au moins dans le sanctuaire de Ba'alšamîn, et peut-être dans tous les trois.

Notre inscription résout en passant la question des déesses parèdres de Bel et de Ba'alšamîn (Seyrig 1960). Il est clair maintenant que Bel et ses compagnons accueilleraient dans leur temple la déesse 'Astart, alors que Ba'alšamîn avait pour compagne Beltî.

Le groupe de Benê PLYN[...], vraisemblablement une famille, était dépositaire d'une fondation perpétuelle qui devait financer les sacrifices lors de deux fêtes annuelles, les deux au mois d'Elûl (septembre): le 9 pour la vierge Allat et le 7 pour le Gad (divinité tutélaire) dont le qualificatif est perdu. La lecture *btl'* est assurée, malgré l'usure de la pierre; nous avons ainsi l'équivalence du grec *Parthenos*. Si la lecture *dbh'* est correcte, il s'agissait d'un sacrifice sanglant, en apparence contradiction avec l'inscription du lion gardien (ci-dessus, Inscription 19). Le nom PLNWS (CIS II 3944) a été compris comme la transcription de Φιλῆινος ou *Flavianus* (voir IGLS XVII/1, 58).

Par ailleurs, une autre fondation perpétuelle de ce bienfaiteur octroyait des fonds d'une manière irrégulière plusieurs fois par an à son propre clan A'akî. En effet, la suite de lettres BZBZN ne s'explique que comme une confusion de l'expression

bzbn zbn, "de temps en temps" (voir *CIS* II 3913; *PAT* 259, palm. 10, grec 12, *κατὰ καιρόν*). Ces donations avaient le caractère commémoratif pour les descendants du donateur et à la mémoire de celui-ci.

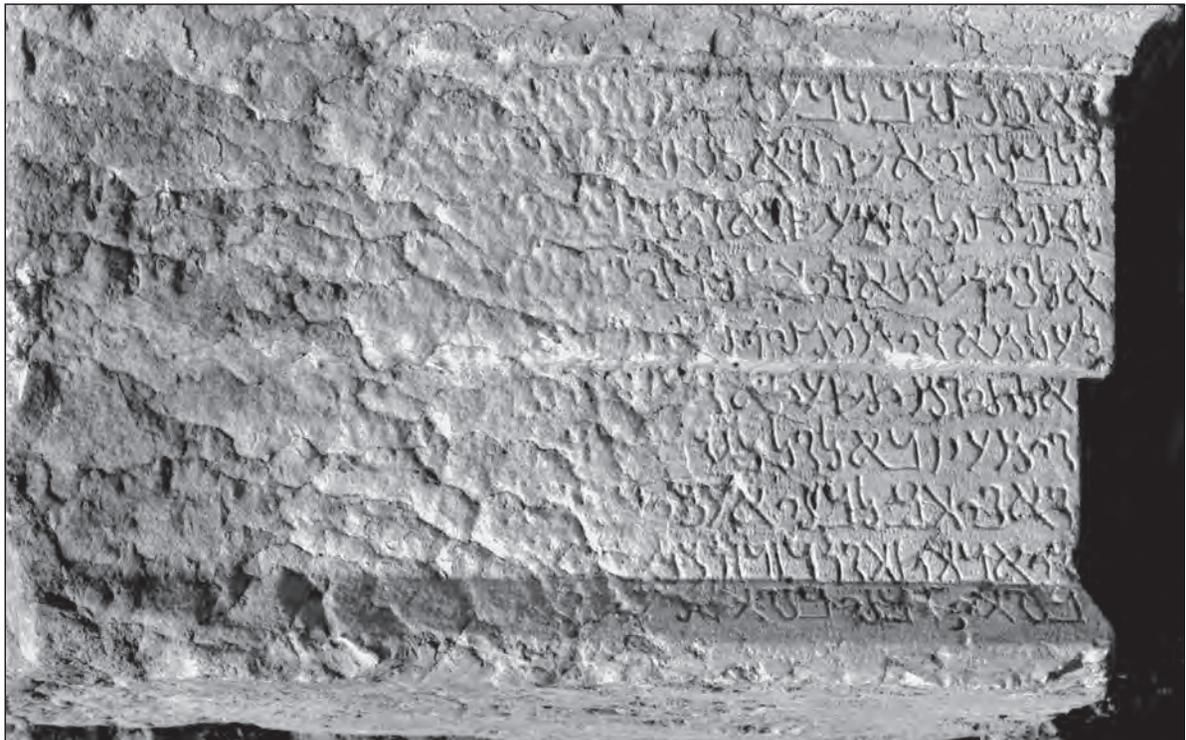
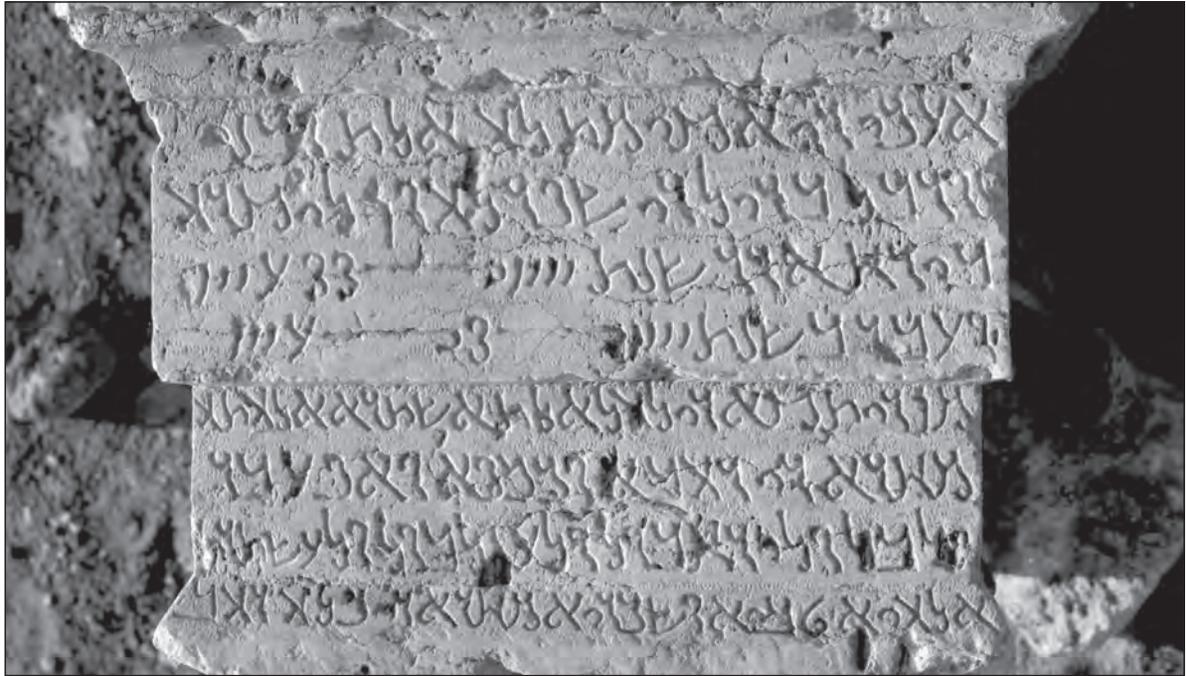


Fig. 232. Inscription 35 : console d'un descendant de A'akî, première partie et suite de la même inscription

Inscription 36

Fig. 233

Console à tenon en calcaire dur. CD 39/76
En haut, moulure consistant en listel, cavet, quart-de-rond et talon, avec une ligne de texte sur chaque élément, surmontant deux fasces séparées par une baguette. Partie supérieure: largeur de front 62 cm, côté gauche 70 cm, hauteur 44 cm; partie inférieure: largeur 40 cm, côté 54 cm, hauteur 44 cm ; lettres de 2–2,5 cm, gravées et peintes en rouge.

Lignes 1–4 sur la corniche de front, 5–9 sur la fasce supérieure, 10–14 sur la fasce inférieure; sur le côté, la suite du grec sur la corniche (lignes 15–18) et une ligne au-dessous; le palmyrénien en 10 lignes qui suivent sur le côté.

Remployée dans une construction tardive dans l'angle SO du téménos.

Drijvers 1995; *IGLS* XVII/1, n° 127

- 1 [τὰς ἀνδριάντας τέσσαρας χαλκίας, ἕνα] τοῦτον τὸν ἐν
- 2 [ιερώ «Αθην]ᾶς, ἕνα τὸν ἐν ἱερῷ ἄλσει, ἕνα δὲ τὸν
- 3 [ἐν ἱερῷ «Ἀρέο]ς καὶ ἕνα τὸν ἐν ἱερῷ «Ἀταργάτειος
- 4 [τοὺς] ἐγγεγερμένους παρὰ τοῖς πρώτοις
- 5 τέσσαρσι ἀνδριάσι τοῖς ἀνηγερθεῖσι (feuille de lierre)
- 6 ὑπὸ τῆς πρώτης συνοδίας Σοάδω Βωλιάδους
- 7 τοῦ Σοάδου τοῦ Θαιμισάμσου εὐσεβεῖ καὶ φιλο-
- 8 πατρίδι τῷ διὰ τὴν αὐτοῦ εὐνοίαν καὶ μεγαλο-
- 9 φροσύνην τὴν πρὸς τοὺς πολεῖτας παντὶ
- 10 τρόπῳ κεκοσμημένῳ ἀρεταῖς καὶ μεγίσ-
- 11 ταις τειμαῖς ἀνέστησεν ἢ ἀπὸ «Ὀλογοσίας ἀνα-
- 12 βᾶσα συνοδία πάντων Παλμυρηνῶν ἐπεὶ
- 13 προώρμησεν ἐπισήμως παραλαβὼν μ[ε]-
- 14 θέαυτοῦ πολλὴν δύναμιν καὶ ἀντέστ[η]
- 15 [«Ἀβ]δαλλάθω «Εἰθήνω καὶ τοῖς ὑπ' αὐτοῦ συναχθεῖσι ἀπὸ [Παλμύρων]
- 16 [.....] ληστηριοῖς τοῖς ἐπὶ χρόνον ἐνεδρεύσασιν ἀδικῆσαι τὴν σ[υνοδίαν]

- 17 [καὶ Σοάδος πρ]οσδιέσωσεν αὐτούς. Διὰ τοῦτο ἀνέγειραν αὐτῶ
- 18 [τοὺς ἀνδριάντας] τειμῆς χάριν συνοδιαρχούντων Μαλη Συμώνου
- 19 [τοῦ Βαζεκῆ καὶ Ε]ννιβήλου Συμῶνου τοῦ Βαζεκῆ ἔτους ἐνυ' μη[νός] Δαισίου

- 1 ṢLMY' 'LN DY NHŠ' 'RB' TYHWN 'HD DNH BT 'LT [W'HD BGNT' 'LYM]
- 2 W'HD BT 'RŠW W'HD BT 'TR' TH DY QYMYN LWT 'RB' [T' QDMYT' DY]
- 3 'QYMW LH BNY ŠYRT' QDMYT' LŠ'DW BR BLYD' BR Š[DW TYMŠMŠ DY DḤL]
- 4 'LHY' WRḤYM MDYNTH DY MN ṬL ḤŠH ṬB' WR' YNH RB' DY L[...]
- 5 BKL GNSH WMSBT BŠBḤYN WBYQRYN ŠGY' YN DY 'QYMW L[H ŠYRT' DY]
- 6 TDMR KLH DY SLQT MN 'LGŠY' BDYL DY NPQ BYDY' W[T' W'YTY 'MH W]
- 7 ḤL ŠGY WQM B'PY 'BDLT 'HYTY' WGYŠY' DY KNŠ ['MH ...]
- 8 DY HWW YTBYN ZBN MḤT' 'L ŠYRT' WHW Š'DW ŠWZ[BHWN B]DYL [K]WT
- 9 'QYMW LH ṢLMY' 'LYN LYQRH BRB-NWT ŠYRT ML[' BR ŠM'WN BZQ']
- 10 WḤNBL ŠM'WN BZQ' BYRH SYWN ŠNT CCCCXX XX [XV]

Grec:
[Ces quatre statues de bronze, une] celle-ci dans [le sanctuaire d'Athéna], une dans le bois sacré, une dans le sanctuaire [d'Arès] et une dans le sanctuaire d'Atargatis, érigées près des quatre premières statues dressées par la première caravane à Soados fils de Bôliadès, fils de Soados fils de Taimisamsos, pieux et patriote, à cause de sa bienveillance et de sa magnanimité témoignées aux citoyens par tous les moyens, orné de vertus et de plus grands honneurs, a érigé la caravane de tous les Palmyréniens venue de Vologésiaide, parce qu'il s'est avancé de manière remarquable, en prenant avec lui une grande force, et il s'est opposé à [Ab]dallathos Eeithenos et les [...] brigands rassemblés autour de lui près [de Palmyre], qui se sont embusqués depuis longtemps pour faire du tort à la caravane et [Soados] les a sauvés. Pour cela ils ont dressé pour lui [les statues] en son honneur, Malé fils

de Simon [fils de Bazekès et He]nnibêlos fils de Simon fils de Bazekès étant synodiarques, l'an 455, au mois de Daisios. »

Palmyrénien:

Ces quatre statues de bronze, une celle-ci, dans le sanctuaire d'Allat, [une dans le jardin des dieux], une dans le sanctuaire d'Arṣû et une dans le sanctuaire d'Atargatis, érigées près des quatre [premières], dressées par la première caravane à Šo'adû fils de Bôliada', fils de Šo'adû fils de Taimišamš, qui craint] les dieux et qui aime sa cité, qui pour ses bons sentiments et sa grandeur d'esprit [...] de toute espèce, est orné de louanges et de grands honneurs, que lui a élevés la [caravane] de tout Palmyre qui est montée de Vologésiade, parce qu'il s'est avancé avec savoir-faire [et il a affronté 'Abdallat l'Eheitéen et les brigands qui se sont rassemblés [avec lui et] qui se sont tenus longtemps en embuscade pour faire du tort à la caravane et ce même Šo'adû [les] a sauvés. Pour cette raison ils lui ont dressé ces statues en son honneur, lorsque Mal[ê fils de Šim'ôn Bazeqa] et Ḥennibel fils de Šim'ôn Bazeqa étaient chefs de caravane, au mois de Siwan, l'an 455.

Comme l'a remarqué Drijvers, le texte palmyrénien est une traduction mot à mot du grec. La coutume de dresser quatre statues honorifiques du même personnage dans les quatre sanctuaires tribaux de la cité était déjà connue, notamment par une inscription en l'honneur du même Šo'adû trouvée dans le sanctuaire de Ba'alšamîn (Dunant 1971 : 45). Notre texte montre que ce dernier sanctuaire pouvait être remplacé dans cet usage par celui d'Allat; en effet, les deux sanctuaires étaient tous les deux gérés par la même tribu des Ma'zîn.

Le chef des brigands 'Abdallat n'était pas un chef nomade, mais citoyen d'Eiitha, une bourgade de la Saccée, aujourd'hui Hit (cf. MacAdam:1986: 227-228). L'action énergique de Šo'adû, résident palmyrénien à Vologésiade, déjoua ses machinations.

Les deux frères synodiarques ne sont pas connus ailleurs.

La date du texte correspond à juin 144.

Inscription 37

Fig. 234

Bloc inscrit. Calcaire gris tendre.
CD 52/76.

H. 52 cm, largeur 75 cm, lettres de 7 cm environ.
Brisé en haut, en bas et à gauche. Trouvé en rem-
ploi dans la fondation de la pièce A7 de la maison
du préfet. Quatre lignes d'écriture carrée, mal
calibrée, d'aspect archaïque et insolite.

BR ŠLML[T...
BR ḤB' B[R...
B
MRQ[.] WT...
L'LM'

«*fil*s de Šalamallat [...] *fil*s de Ḥabba *fil*s [...]
Mark[os] et ... *pour toujours*»

Le B inscrit sous le BR de la ligne 2 semble
terminer un nom perdu à la fin de la ligne 1. Le
nom de Markos n'est pas assuré. Les lettres de la
dernière ligne sont cassées en bas.

L'inscription est sans doute funéraire. Je l'ajoute
ici pour son intérêt paléographique.



Fig. 234. Inscription 37 : fragment en écriture carrée

Inscription 38

Fig. 235

Bloc à simple moulure consistant en deux listels et un quard-de-rond, l'un d'une série qui comprend aussi les inscriptions qui suivent, verticale d'un partie chambranle (cf. Fig. 99). Sur le listel extérieur droit, plus large, deux ligne en écriture cursive.

DKYR
BWN'
«Que soit commémoré Bonna»

Le nom propre est assez fréquent.



Fig. 235. Inscription 38 : graffito palmyrénien sur un chambranle

Inscription 39

Fig. 236

Un autre bloc du même chambranle. Sur le listel extérieur horizontal, des traits gravés, vraisemblablement en cursive palmyrénienne, incompréhensibles.

Dans le registre inférieur, un signe qui ressemble le Q ou M safaitiques.



Fig. 236. Inscription 39 : graffiti palmyréniens sur le même chambranle

XI.4 SAFAITIC GRAFFITI

by Michael Macdonald

Nos 40 and 41 are scratched on blocks of the same moulding as Nos 38 and 39.

Inscription 40

A block with a fragment of a Safaitic inscription, inscribed in horizontal position in thin elongated letters, which had originally been carved over several blocks.

... B D 'L ...
... B of the lineage of ...

Fig. 237



Fig. 237. Inscription 40 : Safaitic graffito

Inscription 41

Fig. 238

Another bloc of the same, originally in horizontal position.

On the upper register, in large thin letters similar to *Inscription 40*:

Ḥ L H { } { } . } F / Z G

The first three letters could read ḥl-h, «his maternal uncle». Note that « 160 » is carved in Arabic within the last letter, g.

Along the edge above the Safaitic: a Palmyrene graffito, with a stray Safaitic alif.

Between the -h of Safaitic ḥl-h in (a) and the following vertical line, lightly scratched Greek (?) letters or Roman numerals (?)

Near the lower edge in Safaitic:

L ʿLM «By ʿIm»

On the middle register:

Stray Palmyrene (?) and Safaitic letters then Safaitic:

{H} {F} {D} {T} Y H { } {D}... WGD {S'}
... T

« ... he found ... »

On the lower register no letters are visible.



Fig. 238. Inscription 41 : Safaitic graffito

Inscription 42

Fig. 239

A block of soft limestone, broken on all sides

There are some possible Safaitic letters in the line below but they cannot be identified with any certainty.

... Ḥ D Ṣ ...



Fig. 239. Inscription 42 : Safaitic graffito

CHAPITRE XII

LES MONNAIES

Les monnaies ont été publiées avec d'autres trouvailles numismatiques dans le volume d'Aleksandra Krzyżanowska et Michał Gawlikowski, *Monnaies des fouilles polonaises à Palmyre, Studia palmyreńskie* XIII, 2014, Première partie (par A. Krzyżanowska). Les numéros ci-après renvoient à cette publication.

XII.1 LE TRÉSOR THÉODOSIEN

Ce trésor composé de 45 petits bronzes a été trouvé sur le dallage au pied de la plate-forme tardive formée au fond de la cella avec les restes des murs du *hamana* et quelques fragments brisés de sculptures votives. Contenu dans un pot jeté à terre et brisé en menus morceaux, le trésor a sans doute été consciemment abandonné lors du sac final, comme cela est arrivé de nombreuses fois, à la même époque, dans des mithraea (voir Sauer

2004). Cette circonstance montre que les monnaies avaient été offertes à la déesse et que leur appropriation aurait entraîné un anathème. Un fragment de cou de la statue d'Athéna brisée par les agresseurs a été découvert au-dessus du trésor.

Le trésor a été constitué entre 355 et 375, à l'exception des trois pièces de Théodose ou d'Arcadius qui datent la destruction du temple plutôt du début du règne, soit peu après 383.

N° cat.	N° inv.	Diam.	Empereur	Revers	Date	Atelier
I.374	58/75	12	Tête solaire	Buste lunaire	II-III s.	Palmyre
I.375	32/75	15	Constance II	Spes RP	355-361	Thessalonique
I.376	23/75	14	Constance II	Vota XX	347-348	Constantinople
I.377	18/75	17	Constance II	Reparatio	351-354	Constantinople
I.378	5/75	17	Constance II	Reparatio	351-355	Nicomédie
I.379	31/75	15	Constance II	Spes RP	355-361	Antioche
I.380	49/75	13	Constance II	Victoire	355-361	?
I.381	21/75	16	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.382	33/75	15	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.383	34/75	13	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.384	35/75	16	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.385	39/75	16	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.386	43/75	15	Constance II	Spes RP	355-361	?
I.387	53/75	17	Constance II	Spes RP	355-361	?
I.388	47/75	14	Julien/Jovien	?	361-363	?
I.389	14/75	17	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Thessalonique
I.390	20/75	17	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Héraclée

I.391	27/75	15	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.392	38/75	15	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.393	40/75	14	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.394	44/75	15	Valentinien I	Securitas RP	364-367	Antioche
I.395	19/75	17	Valentinien I	Gloria Rom.	364-367	Alexandrie
I.396	17/75	18	Valens	Gloria Rom.	364-367	Héraclée
I.397	16/75	20	Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.398	22/75	16	Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.399	25/75	15	Valens	Securitas RP	364-367	Antioche
I.400	30/75	15	Valens	Securitas RP	364-367	Antioche
I.401	52/75	15	Valens	Securitas RP	364-375	?
I.402	29/75	14	Valentinien//Valens	Gloria Rom.	364-367	Thessalonique
I.403	24/75	16	Valentinien/Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.404	26/75	15	Valentinien/Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.405	37/75	17	Valentinien/Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.406	42/75	15	Valentinien/Valens	Gloria Rom.	364-367	Antioche
I.407	28/75	17	Valentinien/Valens	Securitas RP	364-367	Antioche
I.408	15/75	15	Valentinien/Valens	Securitas RP	364-367	Alexandrie
I.409	45/75	15	Valentinien/Valens	Securitas RP	364-375	?
I.410	36/75	17	Gratien	Vota V	379	Antioche
I.411	41/75	14	Valentinien/Valens/Gratien	Gloria Rom.	367-375	Antioche
I.412	48/75	15	Valentinien/Valens/Gratien	Securitas RP	367-375	Antioche
I.413	46/75	12	Valentinien/Valens/Gratien	Gloria Rom.	364-375	?
I.414	50/75	15	Valentinien/Valens/Gratien	Securitas RP	364-375	?
I.415	51/75	15	Valentinien/Valens/Gratien	Securitas RP	364-375	?
I.416	55/75	14	Théodose/Arcadius	Salus RP	383-395	Antioche
I.417	56/75	15	Théodose/Arcadius	Salus RP	383-395	?
I.418	57/75	15	Théodose/Arcadius	Salus RP	383-395	?

XII.2 MONNAIES TROUVÉES DISPERSÉES DANS LE TEMPLE

N° cat.	N° inv.	Diam.	Empereur	Revers	Date	Atelier
I.121	67/75	35 mm	Alexandre Sévère	Tychè	222-235	Antioche
I.258	Sans N° (1977)	20 mm	Aurélien	Vaballathus	271	Antioche
I.259	11/75	24 mm	Probus	Clementia	276-282	Cyzique?
I.283	10/75	18 mm	Constantin	Roma	330-333	Constantinople
I.298	70/75	16 mm	Constance II César	Gloria exercitus	334-337	Rome
I.299	6/75	16 mm	Constance II	Gloria exercitus	336--337	Constantinople
I.322	66/75	16 mm	Constance II	Gloria exercitus	après 340	Alexandre
I.330	12/75	15 mm	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.344	71/75	22 mm	Aelia Flaccilla	Salus RP	383-386	Antioche
I.366	1/75	23 mm	Arcadius/Honorius	Virtus exercitus	395-401	Antioche
I.475	69/75	18 mm	Constant II	K	656-664	Constantinople
I.504	68/75	30 mm	Justinien, refrappé	M		Constantinople

Excepté une pièce errante d'Alexandre Sévère, toutes les monnaies retrouvées dans le temple sont postérieures au sac d'Aurélien. Une pièce d'Aurélien et Wahballat, frappée en 271 (I.258), a été découverte sous le dallage latéral faisant partie de la reconstruction ALLAT IV.³¹ Cinq monnaies témoignent de l'utilisation de ce dallage au cours du IV^e siècle (I.283, I.298, I.299, I.322, I.330). La monnaie d'Aelia Flaccilla (I.344), la femme de Théodose décédée en 386, tombée dans une fente entre les dalles devant le tétrastyle constitue le dernier témoignage de l'utilisation de ce niveau

avant la destruction finale du temple. Une pièce d'Arcadius ou Honorius (I.366) a été trouvée sous le niveau du dallage du pronaos, témoignant de son démontage. En revanche, trois pièces trouvées dans les interstices de ce dallage attestent que cette partie est restée découverte et utilisée au VI^e et au VII^e siècle: I.204 (cataloguée comme nabatéenne, mais en réalité omeyyade), I.504 (Justinien, refrappée) et une pièce sans numéro de Justin II, trouvée sur le podium du pronaos, sous le chapiteau d'ante remployé.

XII.3 MONNAIES TROUVÉES DANS LE SANCTUAIRE EN DEHORS DU TEMPLE

N° cat.	N° inv.	Diam.	Empereur	Revers	Date	Atelier
I.20	62/75	11 mm	Dieu barbu	Dieu solaire		Palmyre
I.36	13/75	9 mm	Tychè	Dieu solaire		Palmyre
I.41	63/75	8 mm	Dieu lunaire	Branches		Palmyre
I.58	11/74	18 mm	Néron, Tychè	Autel	59/60	Antioche
I.140	9/75	22 mm	Antonin le Pieux	Tychè	142/3	Laodicée
I.222	61/75	19 mm	Trajan	SC	115	Orient
I.245	2/76	19 mm	Salonin	Spes publica	256	Antioche
I.256	6/74	20 mm	Aurélien	Vaballathus	271	Antioche
I.257	3/76	20 mm	Aurélien	Vaballathus	271	Antioche
I.272	10/74	19 mm	Constantin	Soli invicto	315/316	Arles
I.275	1/76	21 mm	Constantin	lovi Conservatori	313-315	Cyziqne
I.279	9/78	18 mm	Licinius	lovi Conservatori	321-324	?
I.296	60/75	19 mm	Constantin César	Providentia	325-326	Antioche
I.328	7/75	15 mm	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.329	8/75	18 mm	Constance II	Reparatio	348-361	?
I.516	15/90	22 mm	Héraclius (imitation arabe)	M	VII ^e s.	

Ces monnaies n'apportent pas beaucoup de renseignements utiles, du fait que le remblai du téménos a été beaucoup remanié au cours des époques tardives. Cependant, la fondation ouest de la *via principalis*, à l'endroit où elle était recouverte par le dallage de la pièce A2, contenait à une profondeur de 110 cm une pièce (I.257) d'Aurélien et Wahballat (la pièce identique I.256 provient d'un contexte incertain), ce qui indique que la

réfection du mur est du téménos peut dater d'avant la Tétrarchie. Une monnaie de Salonin (I.245) tirée de la fondation du mur de façade, confirme cette conclusion. Une pièce de Constantin de 315/316 (I.272) trouvée sous le dallage de la pièce voisine A3, comme celles de Licinius (I.279) et une autre de Constantin (I.275), l'une et l'autre trouvées dans la fondation tardive du mur ouest du téménos, témoignent des travaux postérieurs

³¹ La description dans Krzyzanowska qui donne 1986 comme date de la trouvaille se rapporte par erreur à une autre monnaie, mais l'illustration représente bien celle-ci.

à la Tétrarchie. Les monnaies palmyréniennes et celles du Haut-Empire n'apportent évidemment rien d'intéressant. En revanche, les deux pièces de Constance II trouvées sous les colonnes tombées

du portique ouest (I.328–I.329) suggèrent que leur chute peut coïncider avec la dévastation du sanctuaire sous Théodose.

ENGLISH SUMMARY

THE SANCTUARY OF ALLAT IN PALMYRA

The sanctuary of Allat is situated in the western part of the ruins of ancient Palmyra, within the later rampart of what is known as Diocletian's Camp. The Camp was excavated from 1959 on by Kazimierz Michałowski who, fourteen years later, entrusted the dig to the present author. The location of the sacred precinct was known from the 1930s thanks to an inscription on the still standing gate of the sanctuary, but the excavation did not begin until 1974. It took four seasons to uncover the temenos. The Polish team was joined by Dutch colleagues from Groningen: the late Professor Han Drijvers, an eminent Syriac scholar, who undertook the task of publishing the inscriptions, and Matthias Versteegh, who is the author of many of the photographs in this volume. Drijvers's contribution, edited and supplemented by the present author, appears in this volume [*Chapter XI*].

Further test trenches were excavated in 1979, 1985 and 1986, then again in 2005–2007. The long gestation of this book allowed many new insights to be formulated over the years, hopefully justifying at least in part the delay. In the meantime, the present author has presented and discussed essential features of the monument and its history in a range of different publications.

The sanctuary existed for at least 450 years. For the sake of clarity, this span has been divided into six main phases dubbed ALLAT I to ALLAT VI. The relevant inscriptions are listed on pages 27–28. Curiously enough, the foundation date of the precinct results from a comparison of an inscription found outside the sanctuary and of another one, discovered in the sanctuary of Baalshamin (pp. 30–31). The end of the cult is dated by coins found in the temple (pp. 274–276), studied by Aleksandra Krzyżanowska.

The six phases of the sanctuary are as follows:

ALLAT I

The original shrine founded by Mattanai b. Qainu in the mid-1st century BC [*Inscription 12*]. It survived for more than 300 years.

ALLAT II

Collective designation embracing diverse structures in the temenos around the primitive shrine, mainly the porticoes around the rectangular courtyard; dated to the 1st century AD and the first half of the 2nd century.

ALLAT III

The temple built about the mid-2nd century by the curator Taimarṣu to enclose the old shrine. The same Taimarṣu offered the standing gate of the sanctuary [*Inscriptions 1–2*].

ALLAT IV

An impoverished version of the temple rebuilt shortly after destruction of the original shrine by the Roman troops of Aurelian. It survived into the 380s, when it was finally sacked by Christians in the reign of Theodosius.

ALLAT V

A mansion founded in the courtyard, on top of the ruined structures, probably as a residence of the legionary commander. The site of the temple itself was left waste.

ALLAT VI

Rebuilding of the mansion after destruction; some new enclosures in the Islamic period.

THE FIRST SHRINE (ALLAT I)

The building was a small one to begin with, 7.35 m wide and about 5.50 m deep. The restored height in our drawings is 5.50 m, corresponding to the height of the colonnades in the courtyard porticoes. The walls were inordinately thick, about 1 m laterally and up to 2.15 m at the back, reserving inside a chamber about 5.20 m wide and 2.60 m deep. The walls were made of a rough hardstone from the nearby hill and faced with regular plaques of soft limestone. Based on a find of one half of a capital of a corner pilaster, the front can be restored as having four pilasters, two on either side of the door [Fig. 22]. A dozen crowsteps from the tops of the walls were also found along with a few fragments of seated eagles, once probably adorning the roof [Fig. 199].

The door had two wings opening inwards. When ajar, they restricted any view of the sides of the chamber, but exposed the cult image of the goddess to anyone standing outside at the entrance. The cult image stood on a slab of hard limestone, which featured several mortises for mounting the enthroned statue [Fig. 33]. The disposition of the mortises excludes a cult relief such as was common later in shrines scattered throughout the Palmyrene. The appearance of the idol is restored securely thanks to several miniature copies. It sat between two lions flanking the throne, within a niche framed with an elaborate vine-scroll relief and crowned with a lintel adorned with an eagle with spread wings between two sitting ones [Figs 30–32]. The goddess was crowned with a *kalathos* and held a long scepter in her right hand. The statue was perhaps composite, allowing it to be carried around in processions. The chamber was just large enough to house the statue of the enthroned goddess, limiting the approach to just a few officiants at a time.

In front of the shrine there was a square pavement of hard limestone supporting the main altar. Its base was found on the pavement, moved slightly to the side. The crowning was found separately in secondary use. It was decorated on two opposing sides with Ionic volutes, Victories, and marine monsters [Fig. 38]. The height of the altar could be restored at about 1.70 m.

A later inscription [Inscription 2] gives the name of the ancient shrine. It was called the “old *hamana*” as opposed to “this temple”. The much discussed term applies here clearly to the primitive shrine, being a repository for the sacred *maššeba* (“idol” or “stele”) made by the founder Mattanai. There is no way the name could be applied to a burning altar, as was previously thought (pp. 62–64) or to a building housing such an altar.

THE EARLY TEMENOS (ALLAT II)

From the beginning the shrine of Allat must have been standing within an enclosure. The only material remains of this consist of a stretch of wall to the west. It is laid about 2 m higher than the shrine, 12 m behind it, proving that the ground was originally sloping down toward the east.

A levelling and extending of the temenos followed at an undetermined date, but not later than the mid-1st century AD. The sanctuary became a regular rectangle surrounded by walls, 49 m long and 32.50 m wide, the shrine equidistant from the long lateral walls but pushed back toward the western end [Fig. 92]. The new west wall doubled the early one, while the three other walls seem to have been laid on virgin ground. Only the foundations exist, preserved in part [Figs 40–44]. The east wall, being the front one, had its foundation laid more carefully of regular blocks of soft limestone, 1.12 m wide, using some architectural *spolia*. There is no trace of the original gate to the temenos.

Colonnades grew progressively around this courtyard. The earliest portico stood on the eastern side, behind the gate. Its columns are extant, but removed to a secondary position. They are fluted and were crowned with Corinthian capitals from the early decades of the 1st century AD. Later assembly marks show there were no less than eight columns in the initial design. Our restitution admits six columns against the east wall and two beginning one of the lateral porticoes. This hypothetical design was subsequently altered [Figs 103–105] and probably never completed.

The next portico that is attested stood on the southern side of the courtyard to the west. It was founded by two brothers, Wahballat and Malku of the A’aki family, in AD 55 [Inscriptions 4–9]. In AD 114, Wahballat b. Bariki set up the western portico. It counted eight columns with Tuscan capitals. The upper surface of architraves show that there was no frieze upon them, just some light wooden roofing. Only some un-

dated elements subsist of the northern portico, none of them in place.

A remarkable intervention occurred in AD 64, when a high freestanding column was erected to honour a benefactor of the sanctuary, Shalamallat [Figs 66–69]. For reasons unclear, it was planted right on the northeastern corner of the temenos, forcing the demolition of part of the east wall and its rebuilding presumably a little in retreat [Fig. 71]. The column bore an inscription [Inscription 31], a figure of the honorand in relief and a sundial. It has been established that the hour could be read until between 2:15 and 3:30 p.m. depending on the season, before the restored wall cast its shadow [Fig. 70].

Another similar column was erected for Nashum and his son, sometime in the 1st century. Two drums [Inscription 32–33], were found in secondary use and the original location of this column within the sanctuary cannot be established.

The only other monument in the temenos that can be attributed to this stage is a rectangular foundation close to the primitive shrine and aligned with it on the eastern side [Figs 75–77]. Neither its destination or exact date may be determined.

Late foundations in the temenos yielded several blocks once belonging to a huge relief sculpture of a frontal lion [Figs 79–81]. This was restored in front of the local museum, first in 1977 by Józef Gazy, then redesigned in 2005 by Bartosz Markowski. The animal stands 3.46 m high and it protects between its paws an antelope of the species *oryx leucoryx*. As the sculpture had been evidently part of a wall, it would have guarded the entrance to the precinct. The short text [Inscription 19] invoked a blessing of Allat “for whoever does not shed blood on the sanctuary”, presumably meaning that bloody sacrifices were forbidden there.

In front of the gate there stood outside a square monument 4.10 m to the side, on the axis of the temple [Figs 84–88]. It is perhaps as old as the primitive shrine. Rather than another *hamana*, as suggested by a text [Inscription 11] of 31/30 BC found nearby, it may be a monumental altar, probably in use up to the very end of the existence of the sanctuary.

THE ANTONINE TEMPLE (ALLAT III)

The temple built in the mid-2nd century was a *prostylos* with four columns in front and one on each side towards the antae. The walls were provided with pilasters. Only one course of the north wall still stands, but the podium is complete. Inside, the floor level is lower than expected, because the older building was preserved complete inside the new temple, closely encased by the blocks of the 2nd century podium. The architect of the new temple took great pains to keep the primitive shrine intact, inserting parts of the foundations beneath the old walls standing practically at ground level. A step which ran on three sides of the shrine was undercut to accommodate the later walls [Figs 13–15]. The interstice between the walls of the two buildings was reduced to a few centimeters.

Outwardly, the temple was Vitruvian in plan and proportions, just as the slightly earlier Baalshamin temple (AD 130). The parallel is so close [Fig. 133] that one wonders whether the architect was not the same in both cases, the two sanctuaries having been administered by the same tribe of Bene Ma'azin. The temple of Baalshamin was just shorter because of lack of space, while the Allat temple measured 11 by 22 modules between the vertical tangents of the columns and pilasters. The obligation to enshrine the old building induced however some modifications inside: there are steps down from the door to the inherited pavement, the difference of levels being reduced by the lower pronaos floor surrounded on three sides by columns standing on a podium; only the central passage was level with the pronaos pavement [Fig. 109].

The steps inside were flanked by high benches right and left, reaching a level normally kept by the floor in a typical temple [Fig. 122]. The benches are not preserved, but their existence is shown by some jutting out blocks and the raw surface of walls beneath their level. The use of these benches can only be guessed at: exhibition of vota or space for banqueting.

The preservation of the complete shrine and of the altar in front of it strongly suggests that there was no roof over the naos. Indeed, a channel for the evacuation of rainwater from the lower floor subsists to the right of the descending steps [Fig. 120] leading into the soil levelling under the pronaos pavement and presumably some sort of draining installation. The pronaos itself should have been covered, probably with a flat roof masked in front by a pediment.

Some loose elements of the higher parts of the temple have been found: four fragments of an inscribed door lintel [*Fig. 114, Inscription 2*], fragments of both pediments [*Figs 126–127*], and several pieces of the cornice [*Fig. 124*], although not a single one from the architrave or frieze. The column height also remains unknown, and only one very battered capital of an anta could be recognized. We have admitted for our restitution column shafts of 9.5 modules (about 80 cm each). Given normal entablature proportions, the total height of the temple at the top of pediments could be calculated as 11.20 m above the podium or 13.85 m above the zero level for the whole sector. This is about the same as the height of the Shalamallat column at the temenos corner (13.66 m). The horizontal metrical dimensions of the temple, recalculated in modules, are given in the table on page 154.

The lofty temple stood amid porticoes just 5.50 m high, inherited from the earlier phase. Only the eastern colonnade was higher, reaching at roof level some 7 m above the ground [*Fig. 132*]. Open to the sky, the naos treasured the venerable old shrine intact. Two freestanding pediments gave the illusion of a classical building. The upper surface of the cornice and the back pediment leave no doubt that no further members were laid above them. This solution is not uncommon in Palmyra, in the so-called temple tombs and even in the Bel temple with its restored terrace.

THE POST-ZENOBIAN RESTORATION (ALLAT IV)

Very soon after the sacking following the capture of Palmyra by Aurelian's troops in 272 the sanctuary was restored to the cult. The old *hamana* was reduced to rubble and the idol disappeared, but the walls were still standing at least to a certain height. It is uncertain whether the columns of the pronaos remained in place. Whoever was in charge had first to secure the preservation of such remains as were still around: they were assembled on the spot of the primitive shrine and sealed in a kind of podium from wall to wall at the back of the temple. Some of these relics were recovered during the excavation.

The front of this podium was made of slabs of soft limestone originally from the revetment of the shrine. It went across the vacated base of the statue and was plastered at both ends against the loose fill. Four pedestals were installed right in front of this partition, two in line with the façade and two to the fore. They are not identical and once supported small columns forming a dais. It is assumed that the whole back part of the temple was covered with beams resting on these columns. The front part remained open to the sky [*Figs 135, 139, 142*].

The dais served the purpose of mounting a new cult statue. This was a Pentelic marble figure of Athena of good Attic workmanship of the 2nd century AD [*Fig. 185, Sculpture 20*]. Such an order could have been made only in Palmyra's heyday, probably to decorate a public building. Picked up somewhere in the town, this copy of a classical 5th century creation became the personification of the Arab Allat of old.

The statue was set up on a salvaged half of a pilaster capital from the primitive shrine used as a base [*Fig. 141*]. The goddess stood holding a lance in her raised right hand and a round shield in her left. The sculpture appears to be a copy of a statue which had once been part of a group arranged in the Ares temple on the Athenian Agora. The torso of this statue, practically identical in appearance, is on display in the Agora Museum [*Fig. 189*]. The head repeats traits of the Phidian Parthenos, but it is not certain that the original Agora statue did, too.

The altar of the temple remained, but the side benches disappeared. The one to the right was replaced by a much lower one, made of an earthen embankment retained in place by a reused inscribed stone [*Fig. 143*].

The impoverished temple stood within the Roman legionary camp, surrounded by the barracks [*Fig. 157*]. The new worshippers must have been the military, seeing perhaps the goddess as Minerva, so popular with the Roman army. The probably ruined temenos walls were buttressed with new walls on the west and north. The foundations of these contained many discarded stones, some of them damaged sculptures from the sanctuary and some scavenged in tombs. The front wall was taken down altogether and replaced by another following the direction of a newly traced camp street. This meant a change of orientation of the sanctuary façade. While the column of Shalamallat remained in place, the 2nd century temenos gate was taken down and rebuilt as part of the new wall. In the street in front, six columns of the

old portico were carefully replaced [*Fig. 95*]. Their drums were marked with letters prior to removal and it was restored somewhat shorter (p. 110).

The restored temple survived for another century. The final destruction occurred in the wake of the anti-pagan edicts of Theodosius. The event can be dated to the 380s thanks to a hoard found in the rubble (p. 273). The statue of Athena was broken and found on the floor where it fell.

LATER OCCUPATION (ALLAT V AND ALLAT VI)

Shortly after the sack a mansion was built in the temenos, leaving the site of the temple abandoned [*Figs 159–162*]. Very likely, this was the residence of a legionary commander. Its walls contained some fragments from the destroyed temple, such as pieces of the inscribed lintel, crowning of the altar, and a shoulder of the Athena statue. This house was destroyed in an earthquake sometime in the 6th century and was restored as a much humbler dwelling. Islamic occupation on the site is patchy and inconsequential.

ABBREVIATIONS

<i>AAAS</i>	<i>Annales archéologiques arabes syriennes</i> (Damas)
<i>BAH</i>	<i>Bibliothèque archéologique et historique</i> (Paris–Beyrouth)
<i>CIS</i>	<i>Corpus Inscriptionum Semiticarum</i> , Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
<i>CRAI</i>	<i>Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i> (Paris)
<i>DamMitt</i>	<i>Damaszener Mitteilungen</i> (Mainz)
<i>EtTrav</i>	<i>Études et travaux</i> (Varsovie)
<i>Inv.</i>	J. Cantineau et al., <i>Inventaire des inscriptions de Palmyre, Beyrouth–Damas 1930–1975</i>
<i>OLA</i>	<i>Orientalia lovaniensia analecta</i> (Louvain)
<i>PAM</i>	<i>Polish Archaeology in the Mediterranean</i> (Varsovie)
<i>PAT</i>	D.L. Hillers, E. Cussini, <i>Palmyrene Aramaic texts</i> , Baltimore: Johns Hopkins University, 1996
<i>PPUAES IV A</i>	<i>Publications of the Princeton University Archaeological Expedition to Syria IVA. The Inscriptions</i> , Leiden: E.J. Brill, 1914
<i>RTP</i>	H. Ingholt, H. Seyrig, J. Starcky, <i>Recueil des tessères de Palmyre</i> [=BAH 58], Paris: Geuthner, 1955

BIBLIOGRAPHIE

- Aggoula, B. (1977). Dédicace palmyrénienne à la Renommée et à la Miséricorde. *Semitica*, 27, 117–122
- al-As'ad, K. et Gawlikowski, M. (1986). New honorific inscriptions in the Great Colonnade of Palmyra. *AAAS*, 36–37, 164–171
- al-As'ad, K. et Gawlikowski, M. (1997). *The inscriptions in the museum of Palmyra: À catalogue*. Palmyre-Varsovie
- Aliquot, J. (2009). *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain* [=BAH 189]. Beyrouth: Institut français du Proche-Orient
- Aliquot, J. (2010). Au pays des Bétyles : l'excursion du philosophe Damascius à Émèse et à Héliopolis du Liban. *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 21, 305–328
- Barański, M. (1991). Opus Palmyrenum. *DamMitt*, 5, 59–63
- Barański, M. (1997). The western aqueduct in Palmyra. *Studia Palmyreńskie*, 10, 7–17
- Bolelli, G. (1986). La ronde-bosse de caractère indigène en Syrie du Sud. Dans J.-M. Dentzer (éd.), *Hauran I.2. Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine* [=BAH 124] (p. 311–372). Paris: P. Geuthner
- Bounni, A. (2004). *Le sanctuaire de Nabû à Palmyre* [=BAH 131]. Beyrouth: Institut français du Proche-Orient
- Cantineau, J. (1938a). Tadmorea [III.1]. *Syria*, 19(1), 72–82
- Cantineau, J. (1938b). Tadmorea [III.2]. *Syria*, 19(2), 153–171
- Caquot, A. (1985). Un nouveau pyrée de Palmyre. *Syria*, 62(1), 57–59
- Caquot, A. (1991). [Compte rendu] Paolo Xella, *Baal Hammon. Recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique*, Rome, 1991. *Revue de l'histoire des religions*, 208(4), 442–444
- Collart, P. et Coupel, P. (1977). *Le petit autel de Baalbek* [=BAH 98]. Paris: P. Geuthner
- Collart, P. et Vicari, J. (1969). *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre I. Topographie et architecture* [=Bibliotheca Helvetica Romana 10.1]. Rome: Institut suisse de Rome
- Colledge, M.A.R. (1976). *The art of Palmyra*. London: Thames and Hudson
- Dentzer, J.-M. et Dentzer-Feydy, J. (1991). *Le djebel al-'Arab: histoire et patrimoine au musée de Suweidâ'*. Paris: ERC
- Dirven, L. (1998). The arrival of the goddess Allat in Palmyra. *Mesopotamia*, 33, 297–307
- Drijvers, H.J.W. (1976). Das Heiligtum der arabischen Göttin Allât im westlichen Stadtteil von Palmyra. *Antike Welt*, 7(3), 28–38
- Drijvers, H.J.W. (1977). Une main votive en bronze trouvée à Palmyre, dédiée à Ba'alshamên. *Semitica*, 27, 105–116
- Drijvers, H.J.W. (1978). *De matre inter leones sedente*. Iconography and character of the Arab goddess Allât. Dans *Hommages à Maarten J. Vermaseren I* (p. 331–351). Boston: Brill
- Drijvers, H.J.W. (1982). Sanctuaries and social safety. The iconography of divine peace in Hellenistic Syria. *Visible Religion. Annual for Religious Iconography*, 1, 65–75
- Drijvers, H.J.W. (1988). Aramaic 𐤇𐤍𐤏 and Hebrew 𐤇𐤍𐤏: their meaning and root. *Journal of Semitic Studies*, 33(2), 165–180
- Drijvers, H.J.W. (1995a). Greek and Aramaic in Palmyrene inscriptions. Dans M.J. Geller, J.C. Greenfield, et M.P. Weitzman (éd.), *Studia aramaica: New sources and new approaches* [=Journal of Semitic Studies Supplement 4] (p. 3142). Oxford: Oxford University Press
- Drijvers, H.J.W. (1995b). Inscriptions from Allat's sanctuary. *ARAM Periodical*, 7, 109–119
- Dunant, C. (1975). *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre III. Les inscriptions* [=Bibliotheca Helvetica Romana 10.3]. Rome: Institut suisse de Rome

- Dunant, C. et Stucky, R.A. (2000). *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre IV. Skulpturen* [=Bibliotheca Helvetica Romana 10.4]. Rome: Institut suisse de Rome
- Fellmann, R. (1970). *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre V. Die Grabanlage* [=Bibliotheca Helvetica Romana 10.5]. Rome: Institut Suisse de Rome
- Fellmann, R. (1995). L'inscription d'un "optio princeps" au temple de Ba'alšamîn à Palmyre. Dans Y. Le Bohec (éd.), *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire: Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994)* (p. 239-240). Paris: De Boccard
- Filarska, B. (1967). Studia nad dekoracjami architektonicznymi Palmyry [Etudes sur le décor architectural à Palmyre]. *Studia Palmyreńskie*, 2, 1-157
- Fowden, G. (1978). Bishops and temples in the Eastern Roman Empire A.D. 320-435. *The Journal of Theological Studies*, 29(1), 53-78
- Freyberger, K.S. (1996). Zur Funktion der Ḥamân im Kontext lokaler Heiligtümer in Syrien und Palästina. *DamMitt*, 9, 143-161
- Fritz, V. (1980). The meaning of the word ḥamman/ḥmn. *Folia Orientalia*, 21, 103-115
- Garbini, G. (1998). Gli dèi fenici di Palmira. *Atti della Accademia nazionale dei Lincei. Rendiconti Classe di scienze morali storiche e filologiche*, 9(1), 23-37
- Gąssowska, B. (1982). Maternus Cynegius, *praefectus praetorio Orientis* and the destruction of the Allat Temple in Palmyra. *Archeologia*, 33, 107-123
- Gatier, P.-L. et Bel, N. (2008). Mains votives de la Phénicie romaine. *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 87, 69-104
- Gatier, P.-L. et Seigne, J. (2006). Le hammana de Zeus à Gerasa, Jordanie. *Electrum*, 11, 171-187
- Gawlikowski, M. (1971). Inscriptions de Palmyre. *Syria*, 48(3), 407-426
- Gawlikowski, M. (1973a). *Le temple palmyrénien: étude d'épigraphie et de topographie historique* [=Palmyre 6]. Varsovie: Éditions Scientifique de Pologne
- Gawlikowski, M. (1973b). Liturges et custodes. Sur quelques inscriptions palmyréniennes. *Semitica*, 23, 113-124
- Gawlikowski, M. (1974). Le tadmoréen. *Syria*, 51(1-2), 91-103
- Gawlikowski, M. (1976). Allat et Baalshamîn. Dans *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart* [=Cahiers d'archéologie romande de la Bibliothèque historique vaudoise 5] (p. 197-203). Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise
- Gawlikowski, M. (1977). Le temple d'Allat à Palmyre. *Revue Archéologique*, 2, 253-274
- Gawlikowski, M. (1983a). Le sanctuaire d'Allat à Palmyre: aperçu préliminaire. *AAAS*, 33, 179-198
- Gawlikowski, M. (1983b). Réflexions sur la chronologie du sanctuaire d'Allat à Palmyre. *DamMitt*, 1, 59-68
- Gawlikowski, M. (1983c). Une tête d'Athéna. *EtTrav*, 13, 89-97
- Gawlikowski, M. (1984). *Les principia de Dioclétien : «Temple des Enseignes»* [=Palmyre 8]. Varsovie: Éditions Scientifiques de Pologne
- Gawlikowski, M. (1985). Świątynia Allat w Palmyrze. Wstępny raport z wykopalisk 1974-1976 [Le temple d'Allat à Palmyre. Rapport préliminaire des fouilles polonaises]. *Studia Palmyreńskie*, 8, 5-25
- Gawlikowski, M. (1990a). Le premier temple d'Allat. Dans P. Matthiae, M.N. van Loon, et H. Weiss (éd.), *Resurrecting the past: A joint tribute to Adnan Bounni* [=Uitgaven van het Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul 67] (p. 101-108). Istanbul: Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut
- Gawlikowski, M. (1990b). Les dieux de Palmyre. Dans W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt II.18.4. Principat. Religion* (p. 2605-2658). Berlin: de Gruyter
- Gawlikowski, M. (1996). The Athena of Palmyra. *Archeologia*, 47, 21-32
- Gawlikowski, M. (1998). Les sanctuaires du Proche-Orient romain dans la recherche récente. *Topoi*, 8(1), 31-52
- Gawlikowski, M. (1999). Motab et hamana. Sur quelques monuments religieux du Levant. *Topoi*, 9(2), 491-505
- Gawlikowski, M. (2000). Héraclès au désert. Autel dédié à Héraclès-Nergal. Dans P. Linant de Bellefonds (éd.), *Agathos daimôn : mythes et cultes. Études d'iconographie en l'honneur de Lilly Kahil* [=BCH Supplément 38] (p. 155-160). Athènes: Ecole française d'Athènes

- Gawlikowski, M. (2003a). Palmyra: from a tribal federation to a city. Dans K.S. Freyberger, A. Henning, et H. von Hesberg (éd.), *Kulturkonflikte im Vorderen Orient an der Wende vom Hellenismus zur römischen Kaiserzeit* [=Orient-Archäologie 11] (p. 7–10). Rahden/Westf.: M. Leidorf
- Gawlikowski, M. (2003b). Un nouveau temple d'Allat dans une inscription revisitée. *Semitica*, 51, 57–64
- Gawlikowski, M. (2008a). Palmyra. Excavations in the Allat sanctuary, 2005–2006. *PAM*, 18, 531–541
- Gawlikowski, M. (2008b). The statues of the sanctuary of Allat in Palmyra. Dans Y.Z. Eliav, E.A. Friedland, et S. Herbert (éd.), *The sculptural environment of the Roman Near East: reflections on culture, ideology, and power* [=Interdisciplinary Studies in Ancient Culture and Religion 9] (p. 397–411). Leuven–Dudley, MA: Peeters
- Gawlikowski, M. (2009). A lonely hunter from Palmyra. Dans J.M. Burdukiewicz (éd.), *Understanding the past: Papers offered to Stefan K. Kozłowski* (p. 123–129). Varsovie: Center for Research on the Antiquity of Southeastern Europe, University of Warsaw
- Gawlikowski, M. (2010). Palmyra. Preliminary report on the forty-fifth season of excavations. *PAM*, 19, 517–526
- Gawlikowski, M. (2012). Le Tarif de Palmyre et le temple de Rab'asirê. *CRAI*, 2012(2), 765–780
- Gawlikowski, M. (2014). Palmyra: reexcavating the site of the Tariff (fieldwork in 2010 and 2011). *PAM*, 23/1, 415–430
- Gawlikowski, M. et Pietrzykowski, M. (1980). Sculptures du temple de Baalshamin à Palmyre. *Syria*, 57(2), 421–452
- Harding, G.L. (1971). *An index and concordance of pre-Islamic Arabian names and inscriptions*. Toronto: University of Toronto Press
- Harrison, D.L. et Bates, P.J.J. (1991). *The mammals of Arabia* (2nd ed.). Sevenoaks: Harrison Zoological Museum
- Hellmann, M.-C. (1993). Les ouvertures des toits, ou retour sur le temple hypèthre. *Revue Archéologique*, 1, 73–90
- Hoepfner, W. et Schwander, E.-L. (éd.). (1990). *Hermogenes und die hochhellenistische Architektur: Internationales Kolloquium in Berlin, vom 28. bis 29. Juli 1988, im Rahmen des XIII. Internationalen Kongresses für Klassische Archäologie*. Mainz am Rhein: Philipp von Zabern
- Ingholt, H. (1939). Le sens du mot ḥammân. Dans *Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud II* [=BAH 30] (p. 795–802). Paris: Geuthner
- Invernizzi, A. (1989). The investiture of Nemesis-Allat in Hatra. *Mesopotamia*, 24, 129–175
- Juchniewicz, K. (2013). Late Roman fortifications in Palmyra. *Studia Palmyreńskie*, 12, 193–202
- Kaizer, T. (2002). *The religious life of Palmyra: A study of the social patterns of worship in the Roman period* [=Oriens et Occidens 4]. Stuttgart: Steiner
- Karanastassis, P. (1987). Untersuchungen zur kaiserzeitlichen Plastik in Griechenland II. Kopien, Varianten und Umbildungen nach Athena-Typen des 5. Jhs. v. Chr. *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, 102, 324–428
- Korres, M. (1992-1998). Apo ton Stavro stin archaia Agora [De Stavros à l'Agora antique]. *Horos*, 10-12, 83-104
- Kowalski, S.P. (1994). The *Praetorium* of the Camp of Diocletian in Palmyra. *Studia Palmyreńskie*, 9, 39–70
- Kowalski, S.P. (1996). Doubtful Christian reutilization of the Baalshamin temple in Palmyra. *DamMitt*, 9, 217–226
- Krogulska, M. (1984). Le forum. Dans M. Gawlikowski, *Les principia de Dioclétien : «Temple des Enseignes»* [=Palmyre 8] (p. 70–91). Varsovie: Éditions Scientifiques de Pologne
- Krogulska, M. (1985). À ceramic workshop in the western quarter of Palmyra. *Studia Palmyreńskie*, 8, 43–67
- Krogulska, M. (1991). Three Terracottas from Palmyra. *EtTrav*, 15, 218–213.
- Krone, S. (1992). *Die altarabische Gottheit al-Lât* [=Heidelberger orientalistische Studien 23]. Frankfurt am Main: Lang
- Krzyżanowska, A. (2014). Monnaies grecques et romaines. Dans A. Krzyżanowska et M. Gawlikowski, *Monnaies des fouilles polonaises à Palmyre* [=Studia Palmyreńskie 13] (p. 13–68). Varsovie: University of Warsaw Press
- Lipiński, E. (1992). Tannit et Ba'al-Ḥamon. *Hamburger Beiträge zur Archäologie*, 15–17, 209–249

- Lipiński, E. (2016). *Studies in Aramaic inscriptions and onomastics IV* [=OLA 250]. Leuven–Paris–Bristol, CT: Peeters
- Macadam, H.I. (1986). *Studies in the history of the Roman province of Arabia. The Northern Sector* [=BAR IS 295]. Oxford
- Maynersen, F. (2010). Einheit und Individualität. Tierbilder aus Basalt im späthellenistisch-kaiserzeitlichen Südsyrien. Dans M. al-Maqdissi, F. Braemer, et J.-M. Dentzer (éd.), *Hauran V.1. La Syrie du sud du Néolithique à l'Antiquité tardive : recherches récentes. Actes du colloque de Damas 2007* [=BAH 191] (p. 435–447). Damas: Institut français d'archéologie du Proche-Orient
- Meyza, H. (1985). Remarks on the western aqueduct of Palmyra. *Studia Palmyreńskie*, 8, 27–33
- Michałowski, K. (1960). *Palmyre. Fouilles polonaises 1959* [=Palmyre 1]. Varsovie: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- Michałowski, K. (1962). *Palmyre. Fouilles polonaises 1960* [=Palmyre 2]. Varsovie: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- Michałowski, K. (1963). *Palmyre. Fouilles polonaises 1961* [=Palmyre 3]. Varsovie: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- Michałowski, K. (1964). *Fouilles polonaises 1962* [=Palmyre 4]. Varsovie: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- Michałowski, K. (1966). *Palmyre. Fouilles polonaises 1963 et 1964* [=Palmyre 5]. Varsovie: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- Milik, J.T. (1972). *Dédicaces faites par des dieux (Palmyre, Hatra, Tyr) et des thiasés sémitiques à l'époque romaine* [=BAH 92]. Paris: Paul Geuthner
- Møller, E. (1995). *The Near Eastern collection: Catalogue, Ny Carlsberg Glyptotek*. Copenhagen: Ny Carlsberg Glyptotek
- Morrisson, C. (1992). Le monnayage omeyyade et l'histoire administrative et économique de la Syrie. Dans P. Canivet et J.-P. Rey-Coquais (éd.), *La Syrie de Byzance à l'Islam : VII^e–VIII^e siècles. Actes du colloque international, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, Paris, Institut du Monde Arabe 11–15 septembre 1990* (p. 309–321). Damas: Institut français de Damas
- Nehmé, L. (2010). Les inscriptions nabatéennes du Ḥawrân. Dans M. al-Maqdissi, F. Braemer, et J.-M. Dentzer (éd.), *Hauran V.1. La Syrie du sud du Néolithique à l'Antiquité tardive : recherches récentes. Actes du colloque de Damas 2007* [=BAH 191] (p. 451–492). Damas: Institut français d'archéologie du Proche-Orient
- Niehr, H. (1996). Ba'alšamin-Studien I. Ba'alšamin und Duraḥlun in Palmyra. II. Ba'alšamin im Kult von Hatra. *Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente antico*, 13, 59–73
- Pietrzykowski, M. (1997). *Adyta świątyni palmyreńskich: studium funkcji i formy* [Les adytions des temples palmyréniens : forme et fonction]. Varsovie: Archet [avec résumé français]
- Ploix de Rotrou, G. et Seyrig, H. (1933). Khirbet el-Sané. *Syria*, 14(1), 12–19
- Prag, A.J.N.W. (1984). New copies of the Athena Parthenos from the East. Dans E. Berger (éd.), *Parthenon-Kongress Basel: Referate und Berichte, 4. bis 8. April 1982*, II (p. 406–408). Mainz am Rhein: Philipp von Zabern
- Robert, J. et Robert, L. (1964). Bulletin épigraphique. *Revue des Études Grecques*, 77(364), 127–259
- Rostovtzeff, M.I. (1932). *Caravan cities*. Oxford: Clarendon Press
- Sadurska, A. (1975). Palmyre 1972. Tombeaux dans l'enceinte du Camp de Dioclétien. *EtTrav*, 8, 367–376
- Sadurska, A. (1977). *Le tombeau de famille de 'Alainé* [=Palmyre 7]. Varsovie: PWN-Éditions scientifiques de Pologne
- Sauer, E. (2003). *The archaeology of religious hatred in the Roman and early medieval world*. Stroud–Charleston, SC: Tempus
- Sauer, E. (2004). Not just small change – coins in Mithraea. Dans M. Martens et G. De Boe (éd.), *Roman Mithraism: The evidence of the small finds* (p. 327–353). Bruxelles: Museum Het Toren
- Schlumberger, D. (1933). Les formes anciennes du chapiteau corinthien en Syrie, en Palestine et en Arabie. *Syria*, 14(3), 283–317
- Schlumberger, D. (1951). *La Palmyrène du Nord-Ouest villages et lieux de culte de l'époque impériale* [=BAH 49]. Paris: Geuthner
- Schmidt-Colinet, A. (1986). Flachdach und Giebel. Zur Bekrönung des Tempelgrabes Nr. 86 von Palmyra. Dans G. Brucher (éd.), *Orient und Okzident im Spiegel der Kunst: Festschrift Heinrich*

- Gerhard Franz zum 70. Geburtstag [=Forschungen und Berichte des Institutes für Kunstgeschichte der Karl-Franzens-Universität Graz 7] (p. 329–331). Graz: Akademische Druck- und Verlagsanstalt
- Schmidt-Colinet, A. (1990). Considérations sur les carrières de Palmyre en Syrie. Dans M. Waelkens (éd.), *Pierre éternelle : du Nil au Rhin : carrières et préfabrication* (p. 87–92). Bruxelles: Crédit communal
- Schmidt-Colinet, A. (1995). The quarries from Palmyra. *ARAM Periodical*, 7(1), 53–58
- Schulz, B. (1932). Der Baalsamîn-tempel. Dans T. Wiegand (éd.), *Palmyra: Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917* (p. 122–126). Berlin: Keller
- Seyrig, H. (1932). Monuments syriens du culte de Némésis. *Syria*, 13(1), 50–64 [= *Antiquités syriennes* I, 12–24]
- Seyrig, H. (1951). Plaquettes votives de terre-cuite. *Annales archéologiques de Syrie*, 1, 147–156
- Seyrig, H. (1960). La parèdre de Bêl à Palmyre. *Syria*, 37(1), 68–74
- Seyrig, H. (1970). Les dieux armés et les Arabes en Syrie. *Syria*, 47(1–2), 77–112 [= *Antiquités syriennes* VII, 1–36]
- Seyrig, H. (1971a). Bêl de Palmyre. *Syria*, 48(1–2), 85–114 [= *Antiquités syriennes* VII, 66–95]
- Seyrig, H. (1971b). Le culte du Soleil en Syrie à l'époque romaine. *Syria*, 48(3–4), 337–373 [= *Antiquités syriennes* VII, 102–138]
- Seyrig, H., Amy, R., et Will, E. (1975). *Le temple de Bel à Palmyre* [=BAH 133]. Paris: Geuthner
- Starcky, J. (1949). Autour d'une dédicace palmyrénienne à Šadrafa et à Du'anat. *Syria*, 26(1–2), 43–85
- Starcky, J. (1950). Bas-relief palmyrénien inédit dédié aux génies Šalman et 'RGY'. *Semitica*, 3, 45–52
- Starcky, J. (1952). *Palmyre*. Paris: A. Maisonneuve
- Starcky, J. (1973). Relief dédié au dieu Mu'nîm. *Semitica*, 22, 57–65
- Starcky, J. (1981a). Allat, Athéna et la déesse syrienne. Dans L. Kahil et C. Augé (éd.), *Mythologie gréco-romaine, mythologies périphériques : études d'iconographie, Paris, 17 mai 1979* [=Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique 593] (p. 119–130). Paris: CNRS
- Starcky, J. (1981b). Allath. Dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* I (p. 564–570). Zurich: Artemis
- Stark, J.K. (1971). *Personal names in Palmyrene inscriptions*. Oxford: Clarendon Press
- Stewart, A. (2016). The Borghese Ares revisited: New evidence from the Agora and a reconstruction of the Augustan cult group in the Temple of Ares. *Hesperia*, 85(3), 577–625
- Tanabe, K. (éd.). (1986). *Sculptures of Palmyra I*. Tokyo: Ancient Orient Museum
- Teixidor, J. (1979). *The pantheon of Palmyra* [=Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain 79]. Leiden: Brill
- Thompson, H.A. (1976). *The Athenian Agora: A guide to the excavation and museum* (3^{ème} éd., corr. et augm.). Athènes: American School of Classical Studies
- Voigtländer, W. (1975). *Der jüngste Apollontempel von Didyma: Geschichte seines Baudekors* [=Istanbuler Mitteilungen 14]. Tübingen: Wasmuth
- Weber, T.M. (2009). *Hauran IV.2. Die Skulpturen aus Sahr und die Statuendenkmäler der römischen Kaiserzeit in südsyrischen Heiligtümern* [=BAH 184]. Beyrouth: Institut français du Proche-Orient
- Weber, T.M. (2011). Classical Greek sculptures in the Decapolis. *ARAM Periodical*, 23, 467–488
- Wiegand, T. (éd.). (1923). *Baalbek: Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*. Berlin: Vereinigung wissenschaftlicher Verleger
- Wielgosz, D. (2000). Le sculpture in marmo proconnesio a Palmira. *Rivista di Archeologia*, 24, 96–105
- Wielgosz, D., Lazzarini, L., Turi, B., et Antonelli, F. (2002). The origin of the marble sculptures from Palmyra. Dans L. Lazzarini (éd.), *Interdisciplinary studies on ancient stone: Asmosia VI. Proceedings of the sixth international conference of the Association for the Study of Marble and Other Stones in Antiquity, Venice, June 15–18, 2000* (p. 389–402). Padoue: Bottega d'Erasmus
- Will, E. (1959). L'adyton dans le temple syrien de l'époque impériale. *Études d'archéologie classique II. Annales de l'Est*, 22, 136–145 (publié aussi dans E. Will, *De l'Euphrate au Rhin: aspects de l'hellénisation et de la romanisation du Proche-Orient* [=BAH 135] (p. 371–384). Beyrouth: Institut français d'archéologie du Proche-Orient, 1998)
- Will, E. (1966). Le sac de Palmyre. Dans R. Chevallier (éd.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol* (p. 1409–1416). Paris: S.E.V.P.E.N. (publié aussi dans E. Will, *De l'Euphrate au Rhin: aspects de l'hellénisation et de la romanisation du Proche-Orient* [=BAH 135] (p. 533–540). Beyrouth: Institut français d'archéologie du Proche-Orient, 1998)

- Will, E. (1985). *Le sanctuaire de la déesse syrienne* [=Exploration archéologique de Délos 35]. Paris: De Boccard
- Will, E. (1991). L'espace sacrificiel dans les provinces romaines de Syrie et d'Arabie. Dans R. Étienne et M.-T. Le Dinahet (éd.), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité: actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4-7 juin 1988* (p. 259-263). Lyon: Bibliothèque Salomon-Reinach (publié aussi dans E. Will, *De l'Euphrate au Rhin: aspects de l'hellénisation et de la romanisation du Proche-Orient* [=BAH 135] (p. 327-334). Beyrouth: Institut français d'archéologie du Proche-Orient, 1998)
- Will, E. (1992). *Les Palmyréniens: la Venise des sables (I^{er} siècle avant - III^e siècle après J.-C.)*. Paris: Armand Colin
- Xella, P. (1991). *Baal Hammon: recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique* [=Collezione di studi fenici 32]. Rome: Consiglio Nazionale delle Ricerche. Istituto per la Civiltà Fenicia e Punica
- Yon, M. (1984). Sanctuaires d'Ougarit. Dans G. Roux (éd.), *Temples et sanctuaires: séminaire de recherche, 1981-1983* [=Travaux de la Maison de l'Orient 7] (p. 37-50). Lyon: GIS Maison de l'Orient

TABLE DES FIGURES

- Fig. 1. La situation du sanctuaire dans le Camp de Dioclétien et dans la ville de Palmyre (Dessin M. Barański)
- Fig. 2. Le site du temple avant la fouille en 1973 depuis les principia vers l'est; au fond, la Grande Colonnade et l'oasis (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 3. La maison du préfet vue de l'échafaudage du portique est vers le sud et la via praetoria, 1975 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 4. Le contremaître Djum'a Hussein (en blanc) devant la porte du téménos et le portique est avant la restauration, 1975 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 5. L'angle sud-est du temple, dégagé en 1974. Plus loin, le mur nord. Au premier plan, les dépendances de la maison tardive (Photo M. Versteegh)
- Fig. 6. Le mur nord du temple avant la fouille (Photo M. Versteegh)
- Fig. 7. Le temple entièrement dégagé. Vue vers l'est, au fond le portique est et la colonne de Šalamallat, restaurés (Photo M. Versteegh)
- Fig. 8. Le temple vu de l'échafaudage du portique est (Photo M. Versteegh)
- Fig. 9. Plan inventaire du téménos, 1976 (Dessin J. Rosiński)
- Fig. 10. Schéma des quatre phases du sanctuaire (conçu par M. Gawlikowski, mis au net M. Puzkarski d'après les dessins de J. Rosiński et M. Barański)
- Fig. 11. Situation de l'ancien ḥamana dans la cella du II^e siècle (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 12. Le fond du temple avec les vestiges du temple primitif, 1975 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 13. Coupes par les fondations du naos: 1 – mur sud, 2 – mur nord, 3 – mur ouest; A – parois du temple ALLAT III, B – fondations du temple, C – parties apparentes du ḥamana, D – blocage des murs du ḥamana (Dessin M. Wagner)
- Fig. 14. La fondation du mur sud du temple sous le degré entaillé du ḥamana (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 15. L'entaille du degré sous la paroi sud du temple (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 16. Les vestiges du ḥamana dans l'angle nord-ouest du temple : leur première assise est au contact du mur du temple. Vue vers le nord. À gauche, la cloison tardive (Photo M. Versteegh)
- Fig. 17. Les vestiges du ḥamana dans l'angle sud-ouest du temple. Vue vers le sud. La dalle de la statue partiellement bloquée par une dalle de bout de la cloison tardive (Photo M. Versteegh)
- Fig. 18. La fondation du mur nord du temple avec les blocs du degré incorporés et entaillés tardivement du côté intérieur (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 19. Plan inventaire du ḥamana ALLAT I (Dessin J. Rosiński)
- Fig. 20. Le coin sud-ouest du temple. À gauche, le degré du ḥamana entaillé pour recevoir la paroi du temple. La cloison tardive est vue de front (Photo M. Versteegh)
- Fig. 21. Le fond du temple, avec le seuil primitif entre les deux bases de front et une marche par-devant (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 22. Élévation restituée du ḥamana, front et côté; visualisation du ḥamana (Dessin M. Puzkarski, visualisation D. Tarara)
- Fig. 23. La partie inférieure du chapiteau de pilastre vu de front; reconstitution du chapiteau (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Puzkarski)
- Fig. 24. Chapiteau du temple d'Aršû, Musée de Palmyre (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 25-26. Merlons du ḥamana (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 27. Le merlon à l'œil, ayant peut-être surmonté la porte du ḥamana (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 28. Le fond de la chambre du ḥamana et le socle de la statue de culte. À gauche, l'encoignure de la niche (Photo M. Versteegh)

- Fig. 29. Le départ du chambranle de la niche du ḥamana (Photo M. Versteegh; dessin K. Baturo)
- Fig. 30. Reconstitution du linteau de la niche (parties conservées en gris); fragments conservés du linteau (Dessin K. Baturo)
- Fig. 31. Une niche votive, Musée de Palmyre ; linteau aux aigles de Baalšamîn ; linteau aux aigles du temple de Rab 'Asirê (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 32. Reconstitution de la niche, vue de face et coupe (M. Gawlikowski; dessin M. Barański).
- Fig. 33. Le socle de la statue de culte, avec ses encoches (Photo M. Versteegh)
- Fig. 34. Le bas-relief d'Allat trônant (CD 42/61), face et profil gauche, hauteur 50 cm (Michałowski 1963: 172, Fig. 224) (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 35. Médaillon en terre-cuite représentant la statue d'Allat, diamètre 5,5 cm. Musée de Palmyre (voir Seyrig 1951: 152-153, Pl. II 14, pour l'exemplaire du British Museum); bas-relief représentant la statue d'Allat, dans le commerce (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Puzkarski d'après une photocopie)
- Fig. 36. Le dallage devant le ḥamana. À gauche, le degré depuis le pronaos, au milieu, la base de l'autel (Photo M. Versteegh)
- Fig. 37. Visualisation du ḥamana dans son téménos (D. Tarara)
- Fig. 38. L'autel de la cella, restitué: côtés aux Victoires et aux monstres marins (Photo M. Versteegh, M. Gawlikowski; dessin M. Barański)
- Fig. 39. L'autel dédié en 6 après J.-C. à Allat-Artémis (Photo M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 40. Le mur ouest du téménos dans ses trois états (Dessin J. Rosiński)
- Fig. 41. Les trois murs ouest et l'angle des principia (A) qui s'appuyait contre le mur 1. Vue vers le sud (Photo M. Versteegh)
- Fig. 42. Les trois murs ouest, vus vers le nord (Photo M. Versteegh)
- Fig. 43. Le renforcement tétrarchique du mur ouest (3) contenant des remplois, dont le torse d'un dieu cuirassé [Sculpture 11] (Photo M. Versteegh)
- Fig. 44. Le mur nord vu vers l'ouest. La doublure tardive marquée 2 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 45. Le bassin à l'extérieur de l'angle nord-ouest du téménos (en haut), qui a supprimé le premier mur nord. Le mur d'une pièce tardive passe à travers le bassin (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 46. Le lit de moellons ayant supporté l'angle du premier mur nord, recouvert par deux dalles du VI^e siècle appuyées contre la colonne de Šalamallat. Derrière, la rencontre des murs récents nord et est (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 47. Le mur récent nord appuyé contre le mur tétrarchique est. Vue de l'intérieur du téménos. À gauche, le rebord d'une banquette (Photo M. Versteegh)
- Fig. 48. L'angle sud-ouest du téménos. Au milieu, substructions d'une pièce tardive installée au IV^e siècle dans ce recoin (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 49. Les dalles de bout du mur sud du téménos affleurent sur la limite forcée de la fouille (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 50. La fondation du mur sud dans un sondage sous les installations tardives (ALLAT V). Vue vers l'ouest (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 51. La même fondation après l'enlèvement des constructions tardives. Vue vers le sud (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 52. La fondation du mur sud sous la pièce A4 de la maison du préfet (ALLAT V) (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 53. La fondation du mur sud dépassant sous celle des pièces A2 et A3 de la maison du préfet (Photo M. Versteegh)
- Fig. 54. Le mur tétrarchique est de part et d'autre de la porte du téménos. Vue du sud-ouest (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 55. Les deux faces de la fondation du premier mur est (à gauche) et le stylobate du portique est à son emplacement secondaire (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 56. Les fondations du mur est tétrarchique, côté intérieur (Photo M. Versteegh)
- Fig. 57. La rencontre des fondations est et sud du téménos du IV^e siècle. Derrière le passage au fond, on aperçoit une fondation plus soignée d'attribution incertaine (Photo M. Versteegh)
- Fig. 58. La fondation d'une construction indéterminée et celle du mur sud tardif dans le sondage à l'angle nord-ouest de la pièce A4 (Photo M. Versteegh)

- Fig. 59. Jean Starcky s'apprêtant à photographier l'inscription de la porte du téménos avant la fouille, 1973 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 60. La porte avant le dégagement, vue de face. Au fond, la tente du gardien à l'emplacement même du temple, 1973 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 61. La porte du téménos vue de l'extérieur (Dessin M. Wagner)
- Fig. 62. Le chambranle droit de la porte vu du côté nord. Le manque d'arrachements prouve que le premier mur était en brique (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 63. Un fragment de la corniche de la porte, tombé sur le dallage tardif devant (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 64. La colonne de Šalamallat en place et le portique est à son emplacement secondaire, redressés (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 65. Les tambours de la colonne de Šalamallat au point de chute, 1974 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 66. Le socle de la colonne de Šalamallat, côtés est et nord; profil du socle (Photo M. Gawlikowski; Dessin M. Wagner)
- Fig. 67. Le chapiteau de la colonne de Šalamallat remis en place (Photos M. Gawlikowski, M. Versteegh)
- Fig. 68. Le cadran solaire rétabli dans sa position d'origine (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 69. Le bas-relief de Šalamallat, martelé (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 70. Le dernier rayon tombant sur le cadran solaire (visualisation D. Tarara)
- Fig. 71. La relation de l'angle nord-est de l'enceinte à la colonne de Šalamallat (Dessin D. Tarara)
- Fig. 72. L'angle nord-est du téménos était recouvert par ces dalles tardives posées contre le soubassement de la grande colonne honorifique [cf. Fig. 46] (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 73. Base d'une colonne engagée du temple disparu (Dessin M. Wagner)
- Fig. 74. La base de demi-colonne d'un temple disparu (renversée) et la même base vue de côté (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 75. La fondation au nord-ouest du ḥamana, entamé par un puits. Vue de l'ouest. À gauche, le stylobate tardif du portique nord (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 76. La fondation près du ḥamana vu de l'est. À gauche, le podium du temple. Remarquer l'interstice entre les deux (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 77. La fondation rectangulaire près de l'angle nord-ouest du temple (Dessin M. Wagner)
- Fig. 78. Un fragment du relief du lion au moment de la découverte (Photo P. Bieliński)
- Fig. 79. Le lion gardien, restauré en 1977 par Józef Gazy devant le Musée de Palmyre (à gauche); le lion restauré en 2005, vu de côté (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 80. Le lion gardien, présentation 2005 par Bartosz Markowski (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 81. Le lion gardien, projet de restauration (Dessin B. Markowski)
- Fig. 82. Le lion miniaturisé protégeant un mouton. Musée de Palmyre (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 83. Le lion miniature de la Ny Carlsberg Glyptothek (Photo NC Glyptothek)
- Fig. 84. Plan de l'autel devant la porte du téménos (Dessin M. Wagner)
- Fig. 85. L'autel devant la porte, vu d'en haut, 1977 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 86 A - L'autel vu du sud avec un bout du stylobate tétrarchique et un socle de colonne;
B - vu du nord, au milieu de la via principalis; C - vu de l'est sur l'axe du sanctuaire;
D - vu de l'ouest; le chapiteau à l'angle est adventice (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 87. Le sondage dans le corps de l'autel. Remarquer le sable au fond (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 88. Le merlon archaïque retrouvé à côté de l'autel; un fragment d'un autre merlon, retrouvé près du premier (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 89. Le four à chaux au milieu de la via principalis, au nord de l'autel (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 90. Une installation souterraine au fond du four (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Wagner)
- Fig. 91. La relation de l'autel aux casernements du camp (Photo M. Versteegh)
- Fig. 92. Schéma du téménos avec ses dimensions métriques et en pieds (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 93. Le portique est vu vers l'ouest, avant la restauration, 1975 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 94. Un chapiteau du portique est (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 95. Le portique est restauré, vu de l'est, avec la porte et le temple au fond; le portique est restitué dans son dernier état (Photo M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 96. Le portique ouest renversé. Deux bases sont en place, dont celle de l'angle sud-ouest, prise dans une construction tardive, près du puits à margelle faite d'un chapiteau de remploi (Photo M. Versteegh)

- Fig. 97. Base et chapiteau toscan du portique ouest (Photo M. Gawlikowski; dessin K. Baturo)
- Fig. 98. Le site du portique sud vu vers l'est, avec des vestiges tardifs (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 99. Un chapiteau corinthien du portique sud (Photo M. Gawlikowski; dessin K. Baturo)
- Fig. 100. L'abaque à tête d'un chapiteau, peut-être du portique sud (Photo M. Versteegh)
- Fig. 101. Le portique nord. Trois bases disposées tardivement sur un stylobate tardif (Photo M. Versteegh)
- Fig. 102. Le portique nord après l'anastylose de deux colonnes: au-dessus, vu de l'est et, au-dessous, vu de l'ouest (Photo M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 103. Projet d'origine présumé de la disposition des portiques (M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 104. Le portique est, état d'origine restitué (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 105. Schéma restitué de la disposition des portiques (M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 106. Le podium du temple, côté nord (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 107. Le podium du temple avec sa fondation (Dessin M. Gawlikowski, M. Wagner)
- Fig. 108. L'angle nord-ouest du podium (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 109. Le pronaos du temple, avec le dallage plus bas que le socle des colonnes et le degré qui descend vers le naos. Les côtés du dallage recevaient des blocs moulurés formant le socle intérieur (Photo M. Versteegh)
- Fig. 110. L'angle sud-ouest du pronaos avec la moulure du socle des colonnes du côté sud. La moulure du côté ouest n'est pas conservée (Photo M. Versteegh)
- Fig. 111. La statue retaillée d'un aigle réemployée dans le dallage du pronaos (Photo M. Versteegh)
- Fig. 112. Le mur de refend, partie nord. Remarquer la moulure de l'ante qui faisait retour (Photo M. Versteegh)
- Fig. 113. Le mur de refend, partie sud et l'ante correspondante. À gauche de la base de l'ante, son chapiteau (Photo M. Versteegh)
- Fig. 114. Les fragments du linteau du temple rangés dans le pronaos, partie droite en haut (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 115. La moulure du linteau du naos (Dessin M. Barański)
- Fig. 116. À gauche, les marches qui descendent vers le dallage de l'autel devant le ḥamana. Au fond, la fondation appuyée contre le mur sud (Photo M. Versteegh)
- Fig. 117. Coupe par la cella (Dessin J. Rosiński)
- Fig. 118. Descente dans le naos avec les marches restaurées (Dessin J. Rosiński)
- Fig. 119. Une statue honorifique retaillée, utilisée comme marche (Photo M. Versteegh)
- Fig. 120. Le degré vu d'en haut. À droite, le caniveau d'évacuation des eaux
- Fig. 121. Le bloc en porte-à-faux dans l'angle sud-est du naos, indiquant le niveau de la banquette d'origine (Photo M. Versteegh)
- Fig. 122. Restitution de l'intérieur du temple (Visualisation D. Tarara)
- Fig. 123. Schéma modulaire du naos (M. Gawlikowski, dessin M. Puzkarski)
- Fig. 124. La corniche courante du naos et le seul bloc de corniche bien conservé (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Wagner)
- Fig. 125. Entablement restitué du naos (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 126. L'angle sud du fronton arrière du temple. Le bloc préserve le côté sud et le côté tympan (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Wagner)
- Fig. 127. Restitution du tympan de front (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 128. Un fragment du sima rampant détaché du fronton arrière (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 129. L'élévation du naos restitué: vue latérale nord et vue de front (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 130. Visualisation du temple: vu de front et du vol d'oiseau (D. Tarara)
- Fig. 131. Restitution du naos ALLAT III: la coupe longitudinale et la coupe transversale par le naos et le ḥamana (Dessin M. Puzkarski)
- Fig. 132. Perspective cavalière du téménos à l'époque antonine (Dessin D. Tarara)
- Fig. 133. Les temples d'Allat et de Baalshamîn comparés (Dessin M. Gawlikowski)
- Fig. 134. La dalle de la statue ancienne derrière le baldaquin de la statue nouvelle (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 135. Le fond du naos avec le baldaquin et, à gauche, une ancienne base devant le ḥamana (Photo M. Versteegh)

- Fig. 136. La moulure d'un des socles du baldaquin, prise sous le dallage (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 137. La cloison (incomplète) passant sur la dalle de statue entre les murs nord et sud, délimitant l'amas des pierres du ḥamana détruit. La pierre de bout sur le dallage est celle de la photo suivante (Photo M. Versteegh)
- Fig. 138. La partie inférieure du chapiteau de pilastre du ḥamana, avec les mortaises secondaires pour fixer la statue d'Athéna et, à droite, le chapiteau en vue axonométrique (Photo M. Versteegh; dessin M. Barański)
- Fig. 139. Plan du naos à l'état ALLAT IV (Dessin M. Barański)
- Fig. 140. Le torse d'Athéna au moment de la découverte (Photo M. Versteegh)
- Fig. 141. Les morceaux de la tête d'Athéna tirés des décombres et la tête restaurée par Józef Gazy, 1975. À droite, la statue d'Athéna dressée sur le chapiteau-base (Photo M. Versteegh; dessin M. Puzzkarski)
- Fig. 142. Le naos tardif: coupe longitudinale restituée et coupe transversale (Dessin M. Puzzkarski)
- Fig. 143. La banquette tardive sous le mur nord du temple, à côté, une pierre de la banquette nord d'origine. À gauche, la marche devant le seuil du ḥamana, en bas, la marche devant le base sous le mur sud ; à droite au fond, blocs de la banquette primitive appuyés contre la fondation du refend (Photo M. Versteegh)
- Fig. 144. Perspective cavalière du téménos à l'état tardif. Cet essai retient l'existence continue du pronaos et ses colonnes, moins probable que la proposition précédente (Dessin D. Tarara)
- Fig. 145. Une fondation trouvée sous le dallage de la pièce A2. Dans l'angle de la pièce, un soffite sculpté récupéré dans un tombeau (Photo M. Versteegh)
- Fig. 146. Deux fondations entre le mur sud du téménos et les contubernia (Photo M. Versteegh)
- Fig. 147. La partie avant du téménos, avec les tranchées correspondant au portique nord et à la fondation transversale contenant les blocs du lion gardien et d'autres éléments (Photo M. Versteegh)
- Fig. 148. La rencontre du mur est avec le mur nord, état tétrarchique (Dessin M. Gawlikowski)
- Fig. 149. Quelques blocs tirés de la fondation transversale tardive, dont la patte du lion gardien et un merlon (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 150. Une base du portique nord reposée sur une fondation tardive (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 151. Une salle de banquets tardive dans l'angle nord-est du téménos (voir Fig. 47). Au premier plan, la fondation prolongeant le stylobate tardif du portique nord (Photo M. Versteegh)
- Fig. 152. Le remblai du puits dans l'angle nord-ouest du téménos (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 153. La colonne tombée dans le puits dans l'angle nord-ouest du téménos; l'exploration du puits par Marta Żuchowska et Karol Juchniewicz; coupe par le puits (Photo M. Gawlikowski; dessin M. Wagner)
- Fig. 154. Le sol en ciment d'un bassin par-dessus le puits comblé. Le chapiteau toscan marque l'encoignure du portique (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 155. Le caniveau à l'ouest du temple, fait avec des blocs remployés du ḥamana (Photo M. Versteegh)
- Fig. 156. Le sol de la pièce tardive dans l'angle sud-ouest du téménos (Photo M. Versteegh)
- Fig. 157. Perspective cavalière du Camp de Dioclétien avec la ruine du sanctuaire d'Allat et la maison installée sur le téménos (Dessin S.P. Kowalski)
- Fig. 158. La cassure du côté gauche de la statue d'Athéna (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 159. Plan de la maison sur le téménos (ALLAT V); la cour de la maison, l'angle sud-ouest. À droite, les pièces A5–A7, en haut la pièce A3, au fond la groma du Camp (Photo M. Versteegh; dessin S. Kowalski)
- Fig. 160. La colonne dans l'entrée de la cour, vue vers le nord. En haut, la colonne par terre qui servait de linteau à la porte de la maison (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 161. Les pièces A2 et A3, vue vers l'est (Photo P. Bieliński)
- Fig. 162. La cour vers le sud. Au premier plan, à droite, les pièces A5–A7, plus loin les pièces A3 et A4, au-delà l'étable A9 et la construction carrée plus récente B7. À droite, la basse-cour, au fond, la via praetoria (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 163. La pièce dallée installée dans le portique sud (Photo M. Versteegh)
- Fig. 164. Une fondation rejoignant l'angle nord-est du temple et une colonne tombée du portique nord (Photo M. Versteegh)
- Fig. 165. Le mur nord du temple avec une extension tardive à gauche. Djum'a Hussein se tient au niveau moderne avant la fouille (Photo M. Gawlikowski)

- Fig. 166. Sculpture 1. Relief archaïque avec une déesse. Inv. A 137/75
(Photos M. Versteegh, dessin M. Puskarski)
- Fig. 167. Sculpture 2. Tête de déesse. Inv. A 178/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 168. Sculpture 3. Têtes de lion. Inv. A 200/75, vue de face et de côté,
et Inv. A 161/75. (Photos M. Versteegh)
- Fig. 169. Sculpture 4. Méhariste. Inv. A 141/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 170. Sculpture 5. Un dieu armé. Inv. A 140/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 171. Sculpture 6. Une déesse debout. Inv. A 145/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 172. Sculpture 7. Torse d'Athéna. Inv. A 146/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 173. Sculpture 8. Relief à cinq personnages. Inv. A 147/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 174. Sculpture 9. Yarhibol au chameau. Inv. A 143/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 175. Sculpture 10. Allat debout ou trônant. Inv. A 142/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 176. Sculpture 11. Allat trônant. Inv. CD 38/76 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 177. Sculpture 12. Procession avec femmes voilées. Inv. A 183/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 178. Sculpture 13. Torse d'un dieu cuirassé. Inv. A 198/75 (Photos M. Gawlikowski)
- Fig. 179. Sculpture 14. Relief votif fragmentaire. Inv. CD 11/77 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 180. Sculpture 15. Cavalier portant une offrande. Inv. AL 2/06 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 181. Sculpture 16. Relief fragmentaire d'un chameau. Inv. AL 2/07 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 182. Sculpture 17. Haut-relief fragmentaire d'un aigle. Inv. CD 29/74 (Photo W. Jerke)
- Fig. 183. Sculpture 18. Haut-relief fragmentaire d'un aigle. Inv. AL 11/05 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 184. Sculpture 19. Visage d'une statue. Inv. AL 18/05 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 185. Sculpture 20. La statue d'Athéna restaurée au Musée. Inv. A 138/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 186. Sculpture 20. Le buste et le dos de la statue d'Athéna. Inv. A 138/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 187. Sculpture 20. La tête recollée, avant la fixation dans sa mortaise (Photo M. Versteegh)
- Fig. 188. Sculpture 20. Le fragment conservé du bouclier, vu de deux côtés, et les doigts tenant la
courroie (Photos M. Gawlikowski, dessin M. Puskarski)
- Fig. 189. Le torse de l'Agora d'Athènes, vu de front; vu de dos, le bras droit levé, et vu de dos, côté gauche
(Photos M. Gawlikowski)
- Fig. 190. Reconstitution du groupe d'origine: Athéna et Arès Borghèse (Dessin M. Puskarski)
- Fig. 191. Sculpture 21. La petite tête d'Athéna. Inv. A 139/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 192. Sculpture 22. Chasse à la panthère. Inv. AL 1/06 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 193. Sculpture 23. Tête de cheval. Inv. AL 3/06 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 194. Sculpture 24. Fragment avec cheval harnaché. Inv. AL 4/05 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 195. Sculpture 25. Dalle avec homme assis. Inv. A 159/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 196. Sculpture 26. Relief fragmentaire avec trois personnages. Inv. CD 8/74 (Photo W. Jerke)
- Fig. 197. Sculpture 27. Fragment avec homme armé. Inv. CD 10/74 (Photo W. Jerke)
- Fig. 198. Sculpture 28. Chapiteau à la tête de mouton. Inv. CD 36/74 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 199. Sculpture 29. Aigle fragmentaire et sa reconstitution
(Photo M. Gawlikowski, dessin K. Baturo)
- Fig. 200. Sculpture 30. Cheval harnaché. Inv. CD 37/74 (Photo W. Jerke)
- Fig. 201. Sculpture 31. Terre-cuite de méhariste. Inv. AL 5/06 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 202. Sculpture 32. Médaillon en or. Inv. A 179/75 (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 203. Sculpture 33. Petit cheval en bronze. Inv. 180/75 (Photo M. Versteegh)
- Fig. 204. Cinq petits autels trouvés dans le temple (Photo M. Versteegh)
- Fig. 205. Inscription 1: la partie conservée (Photos M. Gawlikowski et le facsimile de l'édition
J. Cantineau)
- Fig. 206. Inscription 2: linteau du temple, reconstitution (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 207. Inscription 3: partie médiane et fin de la partie grecque (Photo M. Versteegh)
- Fig. 208. Inscription 4: en haut, le début et la fin; en bas, la partie médiane (Photo M. Versteegh)
- Fig. 209. Inscription 5: rappel sur colonne (Photo M. Versteegh)
- Fig. 210. Inscription 6: pierre d'appareil du mur du portique sud (Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 211. Inscription 7: une autre pierre du même mur avec une inscription identique
(Photo M. Gawlikowski)
- Fig. 212. Inscription 8: en haut, la partie droite (Photo M. Versteegh)

- Fig. 213. Inscription 9: rappel sur un tambour de colonne (Photo M. Versteegh)
Fig. 214. Inscription 10: une pierre d'angle avec une date (Photo M. Versteegh)
Fig. 215. Inscription 11: texte de fondation d'un ḥamana (Photo M. Versteegh)
Fig. 216. Inscription 12: autel mentionnant la fondation du premier temple, Inv. CD 70/75
(Photo M. Gawlikowski)
Fig. 217. Inscription 18: autel remployé au fond d'un puits (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 218. Inscription 19: injonction sur la patte du lion gardien (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 219. Inscription 20: l'autel à Allat-Artémis (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 220. Inscription 21: un bout de texte latin (Photo M. Versteegh)
Fig. 221. Inscription 23: une main inscrite en bronze (Photo M. Versteegh)
Fig. 222. Inscription 25: fragment honorifique (Photo M. Versteegh)
Fig. 223. Inscription 26: fragment honorifique (Photo M. Versteegh)
Fig. 224. Inscription 27: fragment honorifique (Photo W. Jerke)
Fig. 225. Inscription 28: Base d'une statue honorifique (Photo M. Versteegh)
Fig. 226. Inscription 29: remploi dans la banquette tardive (Photo M. Versteegh)
Fig. 227. Inscription 30: dédicace à Zabdilah (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 228. Inscription 31: dédicace de la colonne de Šalamallat (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 229. Inscription 32: dédicace de la colonne de Malkû et de son fils Naššum (Photo M. Versteegh)
Fig. 230. Inscription 33: version grecque de l'inscription précédente (Photo M. Versteegh)
Fig. 231. Inscription 34: console de Zebida 'Azzai (Photo M. Gawlikowski)
Fig. 232. Inscription 35: console d'un descendant de A'akî, front et côté (Photo M. Versteegh)
Fig. 233. Inscription 36: console de Soados, front et côté (Photo M. Versteegh)
Fig. 234. Inscription 37 : fragment en écriture carrée (Photo M. Versteegh)
Fig. 235. Inscription 38 : graffito palmyrénien sur un chambranle (Photo M. Versteegh)
Fig. 236. Inscription 39 : graffiti palmyréniens sur le même chambranle (Photo M. Versteegh)
Fig. 237. Inscription 40 : graffiti safaitiques sur le même chambranle (Photo M. Versteegh)
Fig. 238. Inscription 41 : graffiti safaitiques sur le même chambranle (Photo M. Versteegh)
Fig. 239. Inscription 42 : graffito safaitique (Photo M. Versteegh)

AUTEURS DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Marek Barański	Fig. 1, 10, 32, 38, 115, 139, 140, 161
Kamila Baturó	Fig. 29, 30, 97, 99
Michał Gawlikowski	Fig. 10, 32, 105, 124, 134, 148, 205
Sławomir Kowalski	Fig. 157, 159
Bartosz Markowski	Fig. 81
Marek Puzzkarski	Fig. 10, 11, 22, 23, 35, 39, 102, 103, 104, 124, 126, 127, 130, 132, 142, 143, 188, 190, 206
Janusz Rosiński	Fig. 10, 19, 40, 117, 118, 148
Daria Tarara	Fig. 22, 37, 71, 123, 131, 132, 133, 144
Marcin Wagner	Fig. 13, 61, 66, 73, 77, 84, 90, 107, 125, 127, 129, 153

Tous les dessins qui ne sont pas de lui ont été mis au net et, au besoin, digitalisés par Marek Puzzkarski.

PHOTOS

© Ny Carlsberg Glyptothek	Fig. 83
Piotr Bieliński	Fig. 78, 161
Michał Gawlikowski	Fig. 2, 4, 14, 15, 18, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 31, 34, 35, 38, 39, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 59, 60, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 72, 74, 75, 76, 79, 80, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 97, 99, 102, 103, 106, 108, 114, 125, 127, 129, 135, 137, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 158, 160, 162, 165, 173, 174, 178, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 198, 199, 201, 202, 205, 206, 210, 211, 216, 217, 218, 219, 227, 228, 231
Waldemar Jerke	Fig. 182, 196, 197, 200, 224
Matthias Versteegh	Fig. 3, 5, 6, 7, 8, 12, 16, 17, 20, 26, 28, 29, 33, 36, 38, 41, 42, 43, 44, 47, 53, 56, 57, 58, 65, 67, 85, 91, 96, 98, 100, 101, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 141, 142, 145, 146, 147, 151, 155, 156, 159, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 179, 187, 188, 203, 204, 207, 208, 209, 212, 213, 214, 215, 220, 221, 222, 223, 225, 226, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238